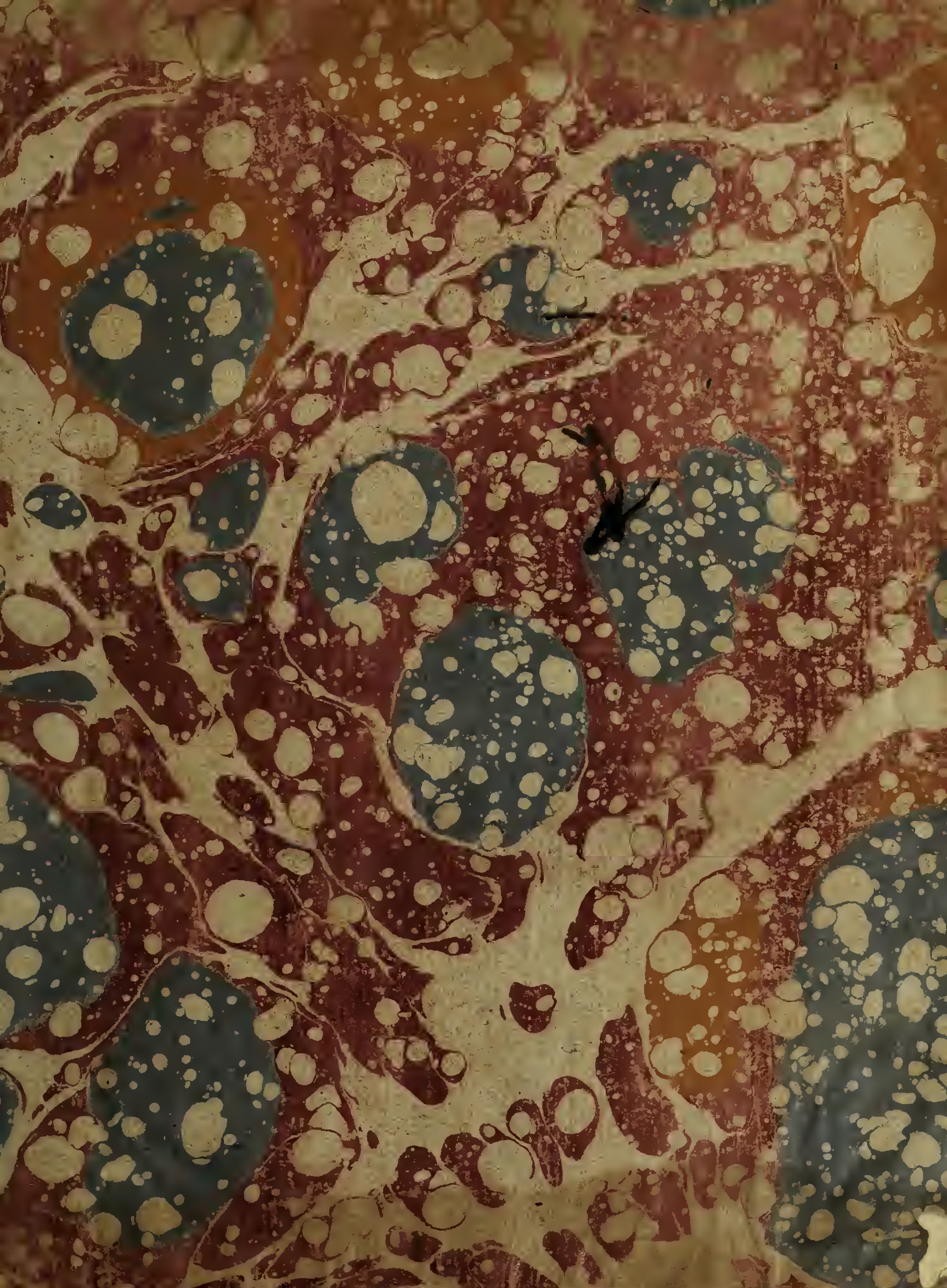
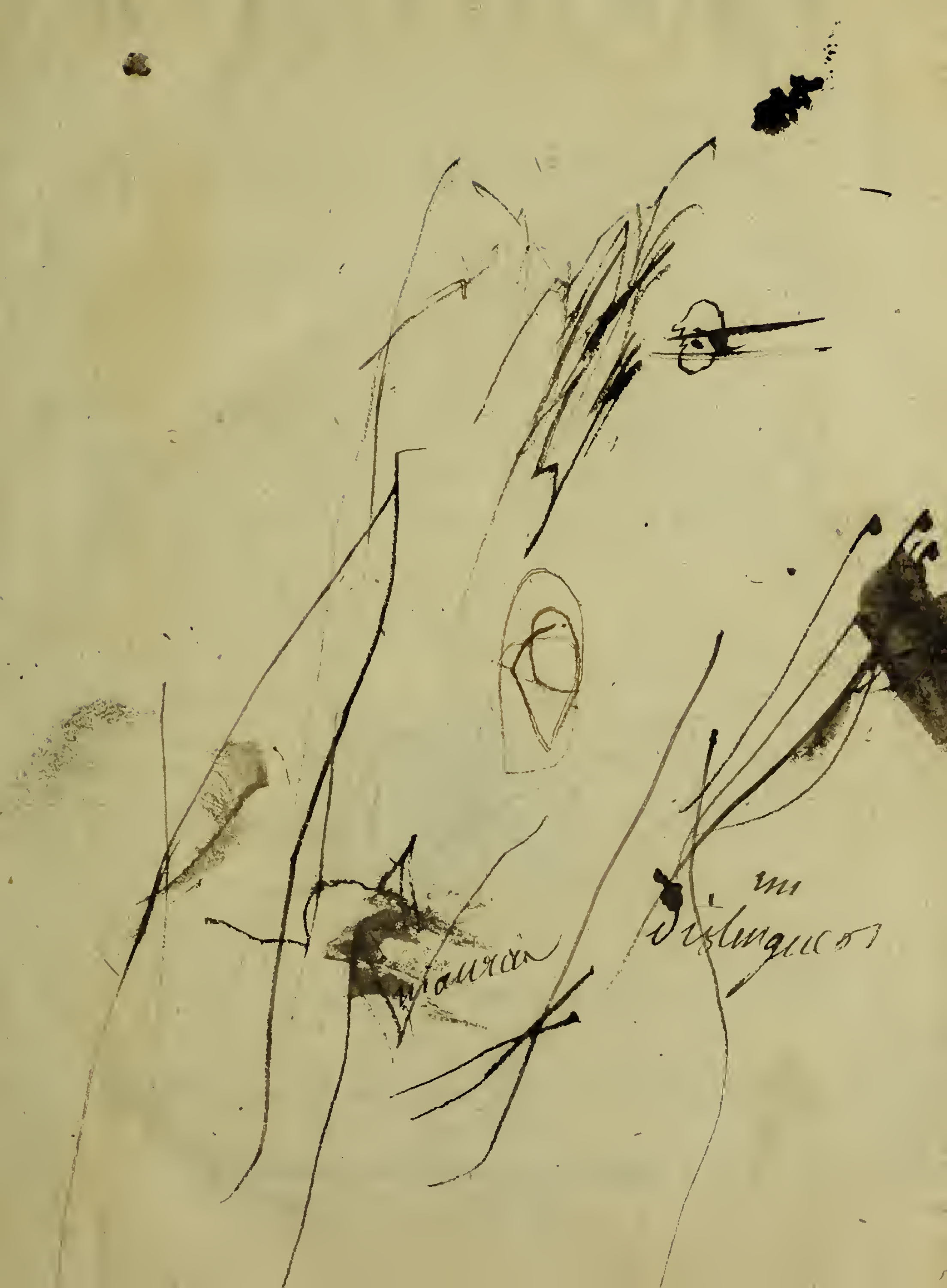








NOUVEAUX ÉLÉMENTS

DE

MATIERE MÉDICALE,

EXTRAITS des Leçons publiques de M. DE LAMURE, Doyen des Profeſſeurs Royaux au Ludovicée de Médecine de Montpellier.

*AVEC des Réflexions judicieuſes & importantes pour la connoiſſance des Maladies, & l'application des Médicaments, dans l'exercice de la Pratique de la Médecine, recüeillis & mis en ordre par M.*** Docteur en Médecine au Ludovicée de Montpellier.*

Edition revue & corrigée.



A AMSTERDAM,

Et ſe trouve,

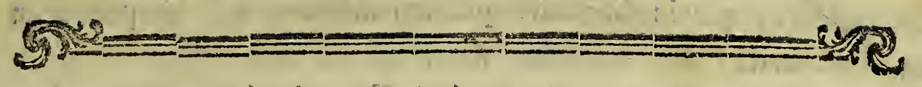
A MONTPELLIER, Chez FRANÇOIS TOURNEL, Libraire, Rue de l'Aiguillerie.

M. DCC. LXXXIV.



. . . . . Ergo fungar vice côtis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exſors ipſa ſecandi.
Munus & officium, nihil ſcribens, ipſe docebo:
Unde parentur opes; quid alat formetque Poëtam;
Quid deceat, quid non; quò virtus, quò ferat error.

Horatius Art. Poët. Verſ. 304.



AVERTISSEMENT.

CE n'eſt que par une connoiſſance réfléchie & exacte de la nature, du choix & des vertus des Médicaments qu'on emploie dans le traitement des différentes Maladies ; ce n'eſt que par leur ſage adminiſtration dans les cas où ils conviennent, que le Médecin inſtruit & éclairé l'emporte ſur l'aveugle & ignorant empirique. Cette connoiſſance exclut toute idée de charlatanerie : & comme elle eſt la baſe, & l'un des fondements les plus ſolides de cette branche importante de la Médecine pratique, qu'on connoît ſous le nom de Thérapeutique, elle concourt auſſi à former le Médecin, ou du moins elle paroît abſolument néceſſaire pour qu'on puiſſe le devenir.

On peut établir pour axiôme général & conſtant, que ce n'eſt que par une application judicieuſe des vrais principes de l'art de guérir, qu'on doit eſpérer de devenir Praticien ; & que plus nos connoiſſances s'étendent, plus nous marchons vers cet état de perfection ſi deſirable dans l'exercice d'une profeſſion auſſi noble & auſſi utile.

Parmi les divers ouvrages que nous avons ſur la matiere Médicale, c'eſt-à-dire ſur l'hiſtoire raiſonnée des Médicaments, il n'en eſt aucun, de l'aveu d'un grand nombre de Médecins de cette Ville, qui ſoit rédigé ſous un point de vue plus clair, plus méthodique ; & d'une maniere plus convenable pour pénétrer dans le ſentier difficile qu'offre aux jeunes Etudiants l'étude de la Médecine, que les éléments non moins ſimples que lumineux, qu'on leur préſente aujourd'hui ; & que le plus grand nombre d'entre eux deſiroient depuis long-temps de voir ren-

dre publics, par la difficulté qu'ils trouvoient à se les procurer en manuscrit.

Les obstacles sans nombre qui s'offrent à chaque pas qu'on fait dans une science qu'on commence à cultiver, rebutent souvent la plupart de ceux qui veulent s'y adonner. Les traités de matiere Médicale qu'on leur met entre les mains, ou plutôt dont on leur conseille la lecture, supposent des connoissances préliminaires sur cet objet; & loin de leur frayer une route facile, ils ne font que les embrouiller, en les éloignant de la véritable voie qu'ils doivent tenir, & en leur faisant perdre par conséquent un temps précieux.

L'application qu'on doit faire de tel ou tel remede dans telle ou telle circonstance d'une maladie, y est expliqué d'une maniere trop vague & trop générale, pour que des Etudiants, & plusieurs même de ceux déjà initiés dans la Médecine, puissent fixer leurs idées sur le choix exact des différents médicaments, sur leur véritable dose, ainsi que sur la plupart des indications & contre-indications à remplir; ce qui néanmoins doit servir comme de boussole dans leur administration. Nous osons donc les prévenir qu'ils trouveront dans l'ouvrage que nous leur présentons, les moyens les plus efficaces, pour saisir avec fruit tout ce que la matiere Médicale renferme de plus utile & de plus nécessaire pour la guérison des différentes especes de maladies: la nature des médicaments, leurs caracteres distinctifs, le pays où ils croissent, leurs principales propriétés constatées d'après la plus saine observation, les doses auxquelles on doit les prescrire, tout y est expliqué avec la derniere précision.

On trouvera aussi dans chaque article de cet important Ouvrage, les précautions qu'il faut prendre pour éviter de faire des fautes dans l'administration de chaque remede; car

la ſcience de la Médecine conſiſte autant à connoître ce qu'il faut éviter, que ce qu'il eſt néceſſaire de ſuivre : tous ceux qui l'exercent ſaignent, purgent, preſcrivent des tiſanes, des potions, des lavements, &c. Mais le vrai ſavoir conſiſte à adminiſtrer chacune de ces choſes dans un temps convenable ; & tel remede qui auroit opéré le plus grand bien dans un temps donné de la maladie, eſt ſouvent nuiſible, & peut même devenir une ſorte de poiſon, ſi on le fait prendre dans un autre temps.

Je crois inutile de prévenir le Lecteur, que cet ouvrage eſt débarraſſé de toute théorie vaine & oiſeuſe, de tout ſyſtême plus propre à ſéduire qu'à éclairer. L'Auteur n'a employé de théorie, que ce qui lui étoit indiſpenſablement néceſſaire ; rappellant le tout à un diſcours raiſonné & fondé uniquement ſur l'expérience & ſur le bon ſens : en un mot cet homme juſtement célebre, eſt un de ceux qui ont réduit en un art facile, la ſcience qui nous apprend à faire uſage des ſecours jugés les plus ſalutaires pour combattre les infirmités de l'eſpece humaine. Les obſervations qu'il propoſe ſont des faits conſtatés, & qui méritent d'être diſtingués de ces futiles productions, que l'eſprit échauffé par l'enthouſiaſme enfante ſouvent dans les cabinets. Tout y eſt précieux & de la plus grande utilité ; il peut par conſéquent concourir à l'inſtruction de tous ceux qui ſe propoſent de faire des progrés dans l'art de bien guérir.

La partie chymique eſt la ſeule pour laquelle on eût à deſirer plus d'exactitude ; mais le Lecteur voudra bien conſidérer que dans le temps auquel ces leçons publiques ont été faites, on n'avoit pas encore acquis toutes les belles connoiſſances dont cette ſcience ſe trouve aujourd'hui enrichie par les travaux vraiment utiles des Rouelle, Margraf, Macquer, Venel, Lavoiſier, Bayen, Beaumé, & de tant d'autres grands hommes.

L'on n'a rien négligé pour rendre correct ce corps de doctrine. Les principes qu'il contient sont simples & si bien liés, qu'à l'aide du seul bon sens étayé de la réflexion, l'on sera en état de connoître les différents Médicaments, leurs diverses propriétés, les cas dans lesquels ils conviennent, ainsi que la maniere de les administrer avec méthode & avec utilité pour le malade. Cet ouvrage renferme l'extrait des leçons publiques de matiere médicale, que M. de Lamure a donné dans nos Ecoles pendant plusieurs années, avec le plus grand succès. On espere que l'impression ne fera rien perdre à ces leçons du plaisir qu'elles ont fait à ceux qui ont eu l'avantage de les entendre. Celui qui s'est chargé de la rédaction ose aussi espérer que ce respectable Médecin, généralement reconnu pour un de ces hommes rares, exempts de toute jalousie, qu'on n'a jamais vus enivrés de leur mérite & de leur savoir, ne trouvera point mauvais l'usage qu'on fait ici de ses lumieres. D'ailleurs tout l'honneur en appartient à ce grand homme; on ne se réserve que le seul plaisir de faciliter aux Etudiants de cette Faculté l'acquisition d'un cours de matiere médicale, dont l'étude réfléchie sera très-capable d'étendre leurs connoissances, & les mettra en état d'employer avec discernement, les divers secours que la nature nous offre pour la guérison des maladies.



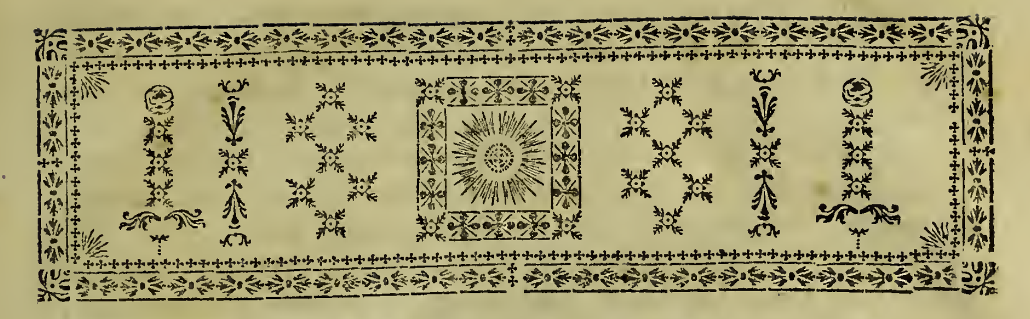
NOUVEAUX

ERRATA.

PAGE 5. ligne 6. après le mot *falivation*, ajoutez &c.
Page 8. lig. 31. le ; qui fuit le mot *fievre*, doit être porté après le mot *tierce*.
Page 10. lig. 7. menftrual, lifés menftruel.
Page 15. lig. 32. purges, lifez potions purgatives.
Page 17. lig. 9. & dans diverfes autres pages, Bouleduc, lifez Boulduc.
Page 21. lig. 5. & dans diverfes autres pages, Wedetius, lifez Wedelius. même page lig. 25. maniable lifez malléable.
Page 22. lig. 9. de la regule, lifez du regule ; ce mot doit être mis au mafculin dans tout l'article.
Page 23. lig. 27. mortier de fer, lifez creufet.
Page 25. lig. 6. quatre ou cinq grains, lifez deux ou trois grains tout au plus.
Page 26. lig. 18. la dofe pour les enfants &c. lifez la dofe pour les enfants depuis leur naiffance jufqu'à l'âge de fix ou huit ans, eft depuis une goutte jufqu'à fix ; depuis huit ans jufqu'à l'âge de puberté, depuis fix gouttes jufqu'à douze ; pour les adultes, depuis douze gouttes jufqu'à vingt cinq.
Page 27. lig. 12. retranchez les mots *n'ont pas beaucoup d'énergie*.
Page 30. lig. 31. ne fe jettent point, lifez ne fe jettent.
Page 32. lig. 14. une demi drachme, lifez un demi grain.
Page 34. lig. 14. d'une partie très-grande de fel marin, lifez d'une certaine portion d'acide marin. Même page lig. 22. foit du regne animal, lifez foit du regne minéral.
Page 42. lig. 15. ou la déclination, lifez & la déclination.
Page 43. lig. 13. vox, lifez verò.
Page 47. lig. 5. trois gros lifez un ou deux gros. Même page lig. 9. inclinés, lifez enclins.
Page 50. lig. 32. inaltérable, lifez inextinguible.
Page 51. lig. 12. onze livres d'eau, lifez une livre d'eau. Même page lig. 19. occafionnées, ajoutez par *des dents*. Même page lig. 23. il n'eft pas permis, lifez il n'eft permis.
Page 59. lig. 5. les ardents, lifez les ardeurs. Même page lig. 17. Ereditius, lifez Fabricius Hildanus.
Page 66. lig. 11. depuis un grain, lifez depuis un gros.
Page 67. lig. 15. M. de Chaumelle, lifez M. Chomel.
Page 75. lig. 25. M. Mefme, lifez Mefvë.
Page 80. lig. 5. retranchez les mots *ou un gros & demi*.
Page 84. lig. 32. quinze gros de canelle, lifez quinze grains de canelle.
Page 100. lig. 8. eaux minérales, lifez eaux épanchées.
Page 105. lig. 6. une once d'eau, lifez une livre d'eau. Même page lig. 10. Querceton, lifez Quercetan.
Page 106. lig. 3. les fonds, lifez les fols. Même page lig. 4. antycriam, lifez antyciram.
Page 123. lig. 16. aux apéritifs, retranchez la particule *aux*.
Page 125. lig. 2. fatira, lifez fativa.
Page 126. lig. 24. humeurs, lifez tumeurs.
Page 129. lig. 26. en l'appropriant à quelque firop approuvé, lifez en l'affociant à quelque firop approprié.
Page 130. lig. 18. route, lifez racine.
Page 133. lig. 24. de même nom, lifez de réputation.
Page 136. lig. 18. la voix, lifez la voie.
Page 143. lig. 9. auviatiles, lifez fluviatiles.
Page 144. lig. 16. les quatre fels d'epfon, lifez le fel d'epfom. Même page lig. 22. fel gemme fel marin, lifez fels alkalis fixes.
Page 147. lig. 12. Sylveftris, lifez Sylveftre. Même page lig. 17. la racine, lifez la femence.
Page 152. lig. 22. préférence, lifez préfence. même page lig. 30. nymphæa tutea, nenuphar tuteum ; lifez lutea, luteum.

Page 163. derniere ligne la chaleur, lifez la fueur.
Page 169. lig. 34. conducendum, lifez eò ducendum.
Page 176. lig. 11. un-quart, lifez deux onces.
Page 178. lig. 1. Forcet, lifez Foreftus.
Page 180. lig. 21. diafcordium, lifez fcordium.
Page 189. lig. 19. bouillon approprié, lifez médicament approprié.
Page 192. lig. 36. conftitution, lifez conftriction.
Page 198. lig. 5. tamarin, lifez tamarifc.
Page 204. lig. 5. la gomme, lifez la myrrhe.
Page 216. lig. 30. trois drachmes jufqu'à trois & demi, lifez une drachme jufqu'à trois.
Page 220. lig. 7. trois onces jufqu'à trois & demi, lifez une once jufqu'à trois.
Page 224. lig. 28. & dans divers autres endroits, eryfinum, lifez eryfimum.
Page 227. lig. 9. retranchez le mot *exterieurement*.
Page 228. lig. 31. pyrite comme, lifez connu.
Page 241. lig. 10. comme fluides, lifez comme folides. Même page lig. 12. les folides, lifez les fluides.
Page 249. lig. 15. trois drachmes, lifez trente grains.
Page 255. lig. 14. la lipoplexie, lifez l'apoplexie.
Page 259. lig. 29. d'un pied, lifez d'un pois.
Page 261. lig. 2. le fer, lifez le feu.
Page 262. lig. 27. une once confection d'hiacinthe, lifez une drachme.
Page 263. lig. 24. vingt grains, lifez vingt gouttes.
Page 278. lig. 19. le végétal, lifez le regne végétal.
Page 282. lig. 20. l'eau, lifez le veau.
Page 283. lig. 24. purgatifs, lifez apéritifs. Même page, ligne 26. firop d'hyacinthe: lifez d'abfynthe.
Page 284. lig. 18. évafée, lifez extravafée.
Page 298. lig. 8. rouges rouges, lifez rofes rouges.
Page 330. lig. 7. rapidité, lifez vapidité. Même page, lig. 18. des ftomachiques froids, lifez des ftomachiques en chauds & en froids.
Page 337. lig. 7 fix onces, lifez fix drachmes. Même pag. lig. 32. de Pic de la Mirandole, lifez d'après Pic de la Mirandole.
Page 338. lig. 29. femiperus, lifez juniperus.
Page 343. lig. 31. une eau, lifez une liqueur. Même page, derniere ligne, eau appropriée, lifez firop approprié.
Page 368. lig. 2. demi once, lifez demi drachme. Même pag. lig. 27. dans fept, lifez dans fix ou fept.
Page 379. lig. 9. fableufes, lifez fabloneufes.
Page 386. lig. 22. cinquante-cinq grains, lifez cinq à fix grains.
Page 402. lig. 25. folide, lifez liquide.
Page 410. lig. 14. les premieres voies, lifez les fecondes voies.
Page 413. lig. 4. malavais, lifez mauvais.
Page 430. lig. 8. deux gros, lifez demi gros.
Page 456. lig. 7. la graiffe, lifez l'huile d'olives.
Page 457. lig. 23. le nitre, lifez l'efprit de nitre.
Page 466. lig. 9. fphacele, lifez fphacelée.
Page 469. lig. 31. on emploie, lifez on n'emploie.
Page 471. lig. 16. M. Chatte, lifez M. Matte la Faveur.

On attend de l'indulgence du Lecteur, qu'il voudra bien excufer plufieurs fautes de ponctuation, d'ortographe, & quelques autres incorrections qui fe trouvent dans cette édition; l'abfence du Rédacteur ne lui ayant pas permis de veiller à l'impreffion de l'ouvrage.



PHARMACOLOGIE,

OU

MATIERE MÉDICALE.



LA Thérapeutique eſt cette partie de la Médecine qui donne la maniere de traiter & de guérir les maladies, ou de changer les diſpoſitions & qualités vicieuſes des parties tant ſolides que fluides de notre corps en des meilleures. Les ſecours qu'elle emploie à cette fin, ſont tirés de la diete, de la Chirurgie & de la Pharmacie qui ſont les moyens dont on ſe ſert pour le traitement des maladies.

La diete eſt le régime de vie qu'on doit obſerver dans le boire & le manger ; elle a encore plus d'étendue, & peut ſe prendre pour l'uſage convenable de ſix choſes non naturelles, comme on le dit dans les écoles qui ſont connues de tout le monde.

La Chirurgie fournit des ſecours extérieurs & méchaniques, ainſi appellés, parce qu'ils agiſſent ſur les parties de notre corps par des principes évidents & méchaniques.

La Pharmacie offre des ſecours qui agiſſent d'une maniere toute oppoſée, c. à. d. qui par des principes phyſiques, changent les diſpoſitions vicieuſes de notre corps, ſoit qu'ils ſoient pris intérieurement, ſoit qu'ils ſoient appliqués extérieurement. Ces ſecours ſont appellés Médicaments. L'enſemble de ces Médicaments, eſt ce qu'on nomme *Matiere Médicale*, dont le traité s'appelle Pharmacologie, qui, ſelon ſon étimologie, ſignifie diſcours ſur les Médicaments : en quoi il faut bien diſtinguer la Pharmacologie de la Pharmacopée, qui eſt l'art de travailler & de préparer les Médicaments.

Les Médicaments sont tirés de trois regnes, du végétal, du minéral & de l'animal, c'est-à-dire, des plantes & de leurs préparations, des minéraux & de leurs préparations, des animaux & de leurs différentes parties.

On divise les Médicaments en simples & en composés. Les simples sont ceux qu'on emploie sans préparation & tels que la nature nous les offre. Les composés sont ceux qui se font par différents mêlanges.

On les divise encore en internes & en externes, & suivant quelques Auteurs en moyens. Les internes sont ceux qui se prennent intérieurement, les externes sont ceux qu'on applique extérieurement, & les moyens enfin, selon quelques-uns, sont ceux qu'on introduit dans quelque cavité, pour les en faire sortir bientôt après, comme les clysteres & les gargarismes.

Enfin on divise les Médicaments, en évacuants & en altérants ; la connoissance des Médicaments est ou empirique ou rationnelle. La connoissance empirique se borne à l'histoire des Médicaments, c'est-à-dire, à leurs caracteres distinctifs, aux pays d'où on les tire, aux cas où on les a employés, aux effets qu'ils ont produit, à la maniere de les donner, & à la dose à laquelle on les prescrit. Les empiriques se fondoient encore sur l'analogie : ainsi croyant qu'un tel remede avoit opéré de bons effets dans une telle maladie, ils l'employoient dans une autre qui lui étoit analogue. La connoissance rationnelle va plus loin, & après avoir adopté tout ce que les empiriques ont découvert sur les effets de différents Médicaments, elle tâche de découvrir les causes de ces effets, pour pouvoir ensuite par connoissance de ces causes & des vertus, appliquer les mêmes Médicaments dans des cas où ils n'avoient pas été employés & en découvrir des nouveaux.

Or cette connoissance rationnelle des Médicaments ou de Pharmacologie rationnelle est de deux especes, l'ancienne & la nouvelle. L'ancienne est assortie aux principes de l'ancienne Médecine rationnelle, suivant laquelle on reconnoissoit dans le corps humain quatre qualités principales ; savoir, le chaud & le froid, le sec & l'humide. Les plantes & les autres Médicaments qui excitoient ou augmentoient la chaleur, par exemple, avoient selon les anciens Médecins, une vertu chaude & ainsi des autres. Ils reconnoissoient même différents degrés dans ces vertus ; ainsi il y avoit des plantes chaudes au premier, au second, au troisieme & au quatrieme degré. Même raisonnement pour les plantes rafraîchissantes & les autres. Il est aisé de voir qu'une telle méthode n'est

pas

pas satisfaisante, puisqu'il reste toujours à expliquer pourquoi telle plante par exemple, a une vertu chaude & en quoi consiste cette vertu ; ce qui n'est point du tout expliqué par les partisants de l'ancienne Médecine rationnelle. De plus les mêmes Auteurs pour parvenir à la connoissance des vertus des Médicaments, se fondoient quelquefois sur la ressemblance qu'ils remarquoient ou qu'ils croyoient appercevoir entre certaines plantes & certaines parties du corps humain. Ainsi ils disoient que l'hépatique étoit spécifique pour les maladies du foie, la Pulmonaire pour celle des poumons, par la même raison, ils jugeoient que les préparations de certaines noyaux de fruits étoient propres pour résoudre les calculs. Une telle explication tombe d'elle-même sans avoir besoin d'être refutée, il faut cependant remarquer qu'on en a tiré quelques indications utiles.

Les partisants de la nouvelle Médecine rationnelle ont pris une autre route pour connoître la vertu des Médicaments. Voyons s'ils ont été plus heureux. Les moyens qu'ils ont pris pour cet effet, ont été de soumettre à l'analyse chymique, les Médicaments, & d'examiner quels étoient les principes qui se trouvoient dans les plantes & autres Médicaments, & ce qu'on en retiroit par l'action du feu, afin de conclure dans quel cas, telle plante pouvoit convenir par la connoissance des principes que l'analyse y démontroit : mais cette méthode n'est pas plus satisfaisante que celle des anciens. Ces sortes d'analyses sont toujours suspectes, souvent l'action du feu changeant & altérant les qualités des corps qu'on y soumet, & leur en donnant même qu'ils n'avoient pas dans l'état naturel ; ce qui se prouve par les sels *Alkalis* qu'on forme avec certains corps par l'action du feu & qui n'existoient pas auparavant dans ces mêmes corps. De plus par cette méthode on pourroit tout au plus déterminer les parties qui agissent dans les Médicaments, mais on n'explique pas comme elles agissent. Outre cela, comme on retire des corps différents les mêmes principes, il suivroit delà qu'on pourroit employer dans les mêmes cas, différents Médicaments, dont les effets sont cependant très-différents.

Un autre moyen qu'ils ont employé, a été de mêler différentes drogues avec du sang extravasé, ou de les injecter dans les veines des animaux vivants pour observer les effets qu'elles produiroient. Cette méthode est encore défectueuse, 1°. parce qu'il y a une grande différence de mêler un Médicament avec un sang extravasé qui est en repos, ou avec un sang qui est dans le mouvement de la circulation ; 2°. parce qu'un même Médicament mêlé avec un sang artériel ou avec un sang veineux, produit des effets bien différents ; 3°. parce qu'une même drogue portée im-

médiatement dans le ſang, agit bien différemment que lorſqu'elle paſſe par les voies ordinaires, comme cela ſe voit par le venin de la vipere.

Il faut conclure de tout ce qui vient d'être dit, qu'il faut ſe contenter d'une Pharmacologie expérimentale, juſqu'à ce qu'on en ait découvert une rationnelle qui ſoit plus capable de contenter que celles qui ont été en cours juſqu'à préſent. Cependant nous nous ſervirons de la Pharmacologie rationnelle dans les cas où elle pourra avoir lieu.

La Pharmacologie expérimentale pour être ſûre, doit avoir certaines conditions, ſans quoi elle pourroit jetter dans des erreurs pernicieuſes aux malades. Et d'abord il ne ſuffit pas que l'expérience ait été faite une ou deux fois, il faut qu'elle ait été très-ſouvent répétée, & qu'on obſerve ſoigneuſement les circonſtances, je veux dire l'âge, le tempérament, le pays & les différents états de la maladie, dans laquelle l'expérience a été faite.

Il évident que l'attention à toutes ces circonſtances eſt néceſſaire pour pouvoir déterminer qu'un tel Médicament convient dans tel cas. Il faut encore que le Médicament ait été employé ſeul, autrement l'on ne ſauroit dire que les bons effets qui ont ſuivi l'exhibition de ce Médicament, fuſſent dûs à ce Médicament en particulier, puiſqu'ils pourroient être une ſuite du mêlange & de la combinaiſon de ce Médicament avec d'autres.

Notez que pour conclure quelque choſe des expériences, qu'un tel Médicament agit en diviſant le ſang, il faudroit être auparavant aſſuré de la nature du ſang; d'où il ſuit qu'il faut être dépouillé de tout préjugé dans les expériences que l'on fait après ces avis généraux; venons au détail des Médicaments, nous ſuivrons la diviſion la plus commune des Médicaments en internes, moyens & externes.



PREMIERE PARTIE.

Des Médicaments internes.

Les Médicaments internes ſont évacuants ou altérants; les évacuants ſont ceux qui changent les diſpoſitions vicieuſes de notre corps en des meilleures, par des évacuations ſenſibles, par les voies ordinaires des ſelles, des urines, de la ſueur, de la ſalivation; les altérants ſont ceux qui operent le même changement, ſans évacuation du moins ſenſible.

CHAPITRE PREMIER.

Des Evacuants.

Les Médicaments évacuants produiſent leur effet par différentes voies; nous ſuivrons l'ordre de ces voies dans le détail que nous en allons faire.

SECTION PREMIERE.

Des Purgatifs.

On appelle Médicaments purgatifs ceux qu'on emploie à deſſein d'évacuer les premieres voies; par premieres voies, nous entendons ici le ventricule & le conduit inteſtinal. Ces premieres voies peuvent s'évacuer, ou par les ſelles ou par l'œſophage & par la bouche. Les purgatifs qu évacuent par les ſelles ſont appellés proprement Cathartiques; ceux qui évacuent par l'œſophage & par la bouche s'appellent proprement Emétiques. Le même Médicament pouvant être émétique donné à forte doſe, & cathartique donné à plus baſſe. Pour établir une différence entre les Médicaments, il ſuffira de remarquer que les uns produiſent plus communement les évacuations par les ſelles & les autres par l'œſophage. En voilà aſſez pour les diſtinguer les uns des autres, autrement on ne pourroit mettre aucune différence entre les autres Médicaments.

Nous allons commencer par les Emétiques, après avoir obſervé qu'en général, les purgatifs n'ont pas toujours l'effet qu'on ſe propoſe, pouſſant tantôt par les urines, tantôt par les ſueurs ou la tranſpiration qu'ils augmentent, tantôt enfin par la ſalivation. Il ſuffit qu'un Médicament

produiſe le plus conſtamment un effet, pour qu'on puiſſe le lui attribuer avec une certitude morale qui eſt la ſeule à laquelle nous puiſſions prétendre en Médecine, comme dans preſque toutes les autres Sciences humaines.

ARTICLE PREMIER.

Des Emétiques.

ON doit diſtinguer les Emétiques proprement dits, des autres ſecours dont on ſe ſert pour aider le vomiſſement, tels que ſont l'eau tiede, l'huile, &c. nous parlons ici des émétiques proprement dits, dont voici les principaux effets qui ſont ſenſibles & manifeſtes, & d'où l'on peut déduire pluſieurs effets non moins réels mais moins ſenſibles.

Effets des Emétiques.

Peu de tems après l'exhibition de l'Emétique, le malade ſe plaint d'inquiétude & d'une anxiété qu'il rapporte au creux de l'eſtomac. L'anxiété commençant, il ſurvient des nauſées. Les muſcles de la reſpiration ſe mettent en jeu, le Diaphragme s'abaiſſe, le malade fait une forte inſpiration, & retient ſon haleine pour faire ſes efforts. Le Diaphragme reſte abaiſſé, la face du malade rougit, les larmes coulent abondamment, les muſcles de l'abdomen ſe contractent, le ventricule entre auſſi en contraction, & les matieres ſont rejettées par la bouche; voilà les effets ſenſibles.

Dans cette action le ventricule eſt fortement comprimé par le Diaphragme qui reſte abaiſſé & par les muſcles abdominaux, le pylore paroît plus preſſé par le petit lobe du foie qui repoſe deſſus, en ſorte que les matieres contenues dans le ventricule qui ſe trouve preſſé latéralement, paſſent par la bouche, obligées de paſſer par l'orifice ſupérieur du ventricule, vers lequel elles trouvent moins de réſiſtance. Il y a lieu de penſer qu'il en paſſe auſſi par le pylore, mais en moindre quantité.

Il ne faut pas diſſimuler une objection qu'on peut former à cet égard. L'orifice ſupérieur du ventricule, dit-on, eſt comprimé par les fibres du Diaphragme qui l'entourent, & ainſi les matieres qui doivent être évacuées, ne trouvent pas moins de réſiſtance vers l'orifice ſupérieur que vers le pylore. A cela on peut répondre qu'il eſt à préſumer que les fibres du Diaphragme ſont dans le relâchement dans le temps que le

reſte du Diaphragme eſt en contraction. Cette ſolution deviendra probable, ſi l'on fait attention à ce qui ſe paſſe dans pluſieurs autres maſſes charnues de notre corps, comme dans les muſcles fléchiſſeurs des doigts, dans leſquels on voit une partie des fibres en contraction, les autres demeurant dans le relâchement.

Il y a des Auteurs qui croient que le vomiſſement eſt produit par la contraction du Diaphragme & des muſcles abdominaux, & que le ventricule eſt paſſif dans cette contraction. D'autres, comme *Vepfer*, prétendent que la ſeule contraction de l'eſtomac ſuffit pour le produire, & qu'il agit par un mouvement vermiculaire rétrogradé, qu'il prétend avoir obſervé dans des animaux. Les expériences qui ont été faites devant l'Académie des Sciences ne décident de rien. Nous avons nous-mêmes donné du ſublimé corroſif à des chiens, mais nous n'avons jamais obſervé ce mouvement vermiculaire retrogradé. Les chiens étant morts, & ayant ceſſé de vomir, avant qu'on eût mis à nud le ventricule. Ce n'eſt pas cependant que nous nions abſolument ce mouvement vermiculaire, mais nous n'avons pu nous en convaincre par nos propres expériences. On peut raiſonnablement penſer que les muſcles abdominaux ſe contractent auſſi bien que le ventricule.

On fait une queſtion, ſavoir, ſi le vomiſſement ſe fait dans le tems de l'inſpiration ou dans l'expiration ? il ſe fait dans un temps moyen, c'eſt-à-dire, que dans le tems du vomiſſement actuel, le malade ne fait ni inſpiration, ni expiration, mais retient ſon haleine, les poumons reſtants diſtendus. Ce ſentiment paroît d'autant plus probable que ſi la glotte n'étoit exactement fermée, les matieres rejettées par le haut, enfileroient cette ouverture, & étoufferoit le malade. De ce qui a été dit, on doit conclure que les viſceres du bas-ventre ſont fortement comprimés, que les mauvaiſes matieres ſont chaſſées, que les glandes & les conduits tant excrétoires que ſecrétoires dont ils ſont compoſés, étant pareillement comprimés, verſent en plus grande abondance leurs liqueurs, que le cours de celles-ci eſt accélérée & devient plus libre. La veine-cave eſt auſſi plus preſſée, & par conſéquent le ſang reflue avec plus de force, non ſeulement vers le cœur, mais auſſi vers la partie ſupérieure du corps & du cerveau. Delà la rougeur du viſage, de plus tous les muſcles du corps étant fortement contractés, le ſang en eſt exprimé abondamment, la circulation augmentée, le ſang attenué, diviſé, enfin le cours du ſang & de toutes les autres humeurs devient plus libre.

Cas où les Emétiques conviennent.

ON emploie les Emétiques avec ſuccès, 1°. dans toutes les fievres, ſoient ſimples, ſoient compoſées, continues, putrides; 2°. dans les fievres intermittentes; 3°. dans les fievres comateuſes; 4°. dans les maladies inflammatoires, ſymptomatiques; 5°. dans les fievres exhantématiques & dans toutes les fievres aiguës; 6°. dans les maladies ſoporeuſes, comme dans l'apoplexie, le coma; 7°. dans les maladies convulſives périodiques, 8°. dans l'ictere, 9°. dans la ſuppreſſion du flux menſtrual, lorſqu'elle vient de l'épaiſſiſſement du ſang & qu'il n'y a point de ſigne d'inflammation, 10°. dans l'inappétence & le vomiſſement habituel, 11°. dans les diarrhées & les dyſſenteries, 12°. dans l'hydropiſie, 13°. dans les maux de tête périodiques; voilà en général les cas où les émétiques ſont employés avec ſuccès. Nous allons les reprendre & les expliquer chacun en particulier.

1°. Nous avons dit que les émétiques conviennent dans les fievres putrides. La fievre putride eſt celle dans laquelle on remarque des ſignes de putridité dans les premieres voies. Ces ſignes ſont les ſuivants. La langue eſt chargée, c'eſt-à-dire, enduite d'une croûte blanche, jaune ou noirâtre; quelquefois les gencives ſont enduites d'une pareille croute; les rapports qui viennent à la bouche, ſont tantôt aigres, tantôt amers, quelquefois brulants, quelquefois tout-à-fait inſipides; toute la bouche eſt comme viſqueuſe; le malade reſſent une douleur gravative qu'il rapporte à l'eſtomac, il éprouve des nauſées, ce qui marque que les couloirs des premieres voies ſont engorgées; lorſque ces ſignes de putridité paroiſſent, les émétiques conviennent, parce qu'ils évacuent les matieres contenues dans le ventricule. L'action des émétiques augmente le mouvement du ſang, comme on l'a déjà remarqué, attenue, diviſe le ſang, le rend plus fluide, & par conſéquent les matieres s'évacuent plus aiſément.

2°. Dans les fievres intermittentes. Dans celles-ci la matiere s'accumule ordinairement dans quelques viſceres du bas-ventre, comme dans le foie, ſi c'eſt une fievre tierce; dans la rate, ſi c'eſt une fievre quarte; dans le ventricule, ſi c'eſt une fievre quotidienne, & dans tous les couloirs des premieres voies, ſi c'eſt une fievre putride. Les obſtructions formées dans les viſceres ſont ſouvent emportées ou du moins diminuées par l'action des émétiques, parce que les viſceres étant pour lors comprimés fortement, leurs couloirs ſe debouchent & donnent iſſue aux matieres accumulées.

3°. Dans les fievres comateuses pour les raisons ci-dessus.

4°. Dans les fievres inflammatoires symptomatiques, comme dans la pleurésie, dans la péripneumonie, lorsqu'elles sont symptomes de la fievre putride. On connoît que la pleurésie est symptome de la fievre putride, lorsque la fievre commence sans signe d'inflammation, & qu'après avoir duré ainsi quelque-temps, l'inflammation de la fievre se manifeste & augmente ou diminue à proportion de la fievre. Il en est de même de la Péripneumonie ou inflammation des poumons qui est simplement symptomatique, ou symptome de la fievre putride, lorsque la fievre ayant précédé & duré quelque temps sans signe d'inflammation. L'inflammation des poumons se manifeste, augmentant & diminuant à proportion que la fievre augmente ou diminue; dans ce cas les émétiques conviennent pour les raisons que nous avons dites en parlant des fievres putrides.

5°. Dans les fievres exhantématiques, comme la petite vérole, la rougeole, dans la fievre scarlatine, dans la fievre érésipelateuse, lorsque la circulation est languissante, alors il faut aider le cours du sang, afin de favoriser les éruptions, lorsqu'elles ne peuvent se faire, ou ne se font que difficilement, sur-tout dans l'érésipelle qui affecte le visage; ces érésipelles viennent souvent de la bile mêlée avec le sang.

6°. Dans les maladies soporeuses, essentielles comme dans l'apoplexie, on distingue deux sortes d'apoplexie, la sanguine & la pituiteuse. Dans l'apoplexie sanguine, la respiration est forte, le visage rougit, le pouls est fort & augmente bien loin de diminuer. Elle se connoît encore en faisant attention au tempérament du malade & aux causes qui ont précédé. Dans l'apoplexie pituiteuse, la respiration est peu gênée, le visage pâlit, le pouls est foible, les émétiques conviennent dans l'une & dans l'autre espece, mais sur-tout dans l'apoplexie pituiteuse, parce qu'ils reveillent le mouvement dans toutes les parties. Dans l'apoplexie sanguine, il est prudent de faire précéder la saignée, pour désemplir les vaisseaux, sans quoi il y auroit à craindre d'augmenter le mal, le sang refluant, comme nous avons dit, avec plus d'abondance vers le cerveau par l'action des émétiques, ainsi ce n'est qu'après avoir pris cette précaution qu'il convient d'administrer les émétiques dans cette espece d'apoplexie.

7°. Dans les maladies convulsives périodiques comme dans l'apoplexie, l'épilepsie essentielle, hydiopatique qui dépend du vice du cerveau, le sang de ces malades, comme on l'observe, est visqueux & coëneux: par l'action de l'émétique, il est rendu fluide; on le donne ou

dans les paroxiſmes, lorſqu'il y a à craindre qu'ils ne dégénerent en affection ſoporeuſe, ou hors des paroxiſmes pour les rendre moins fréquens.

8°. Dans les différents ictères, lorſqu'ils dépendent, comme on dit, *à causâ internâ* & qu'il n'y a point de diſpoſition à l'inflammation, & généralement dans les embarras du bas-ventre, lorſqu'il n'y a pas lieu de craindre l'inflammation.

9°. Dans la ſuppreſſion du flux menſtruel, lorſqu'elle eſt produite par un ſang épais qui ne peut couler par les voies ordinaires, & lorſqu'il n'y a point de ſigne d'inflammation à l'Uterus, en pouſſant le ſang contenu dans ſes couloirs.

10°. Dans l'inappétence & le vomiſſement habituel & généralement dans tous les cas où les fonctions du ventricule ſont dérangées, pourvu qu'il n'y ait aucun ſigne d'inflammmation. Dans ces cas les liqueurs paroiſſent ſe mouvoir lentement, l'action des émétiques les met en jeu.

11°. Dans les diarrhées, les dyſſenteries, la cauſe de ces maladies réſidant ſouvent dans le ventricule, les émétiques agiſſent pour lors en évacuant les matieres de mauvaiſe qualité qui ſéjournent, ſoit dans le ventricule, ſoit dans les inteſtins.

12°. Dans l'hydropiſie, pourvu qu'il ſoit adminiſtré à propos, lorſque le malade n'eſt pas trop affoibli & qu'il peut en ſupporter l'action ; dans ce cas, ils produiſent de bons effets, 1°. parce qu'ils debouchent les viſceres dont l'obſtruction avoit occaſionné l'hydropiſie, 2°. parce qu'ils debouchent pareillement les pores du conduit inteſtinal par lequel les eaux épanchées ſont repompées & rejettées enſuite par les ſelles.

13°. Dans les maux de tête périodiques invétérés, parce qu'ils ſont quelquefois produits par les mauvais ſucs, ſuite des mauvaiſes digeſtions & par les obſtructions de différents viſceres du bas-ventre. Enfin il n'eſt preſque pas de maladies dans leſquelles les émétiques ne s'emploient même avec ſuccès, pourvu toutefois qu'on obſerve ſoigneuſement les précautions ſuivantes.

Précautions.

TOUT ce qu'il y a à dire ſur les précautions à prendre dans l'adminiſtration des émétiques peut ſe reduire à trois chefs, ſavoir, les circonſtances où ſe trouve le malade, le temps de l'adminiſtration & les moyens qu'il faut prendre pour ſe préparer aux fâcheuſes ſuites des émétiques que la prudence du Médecin ne peut prévoir.

Circonſtances.

Circonſtances.

Les circonſtances qu'il faut obſerver, ſe prennent de la maladie même & des ſymptomes, ou de l'état des différentes parties, 1°. les maladies inflammatoires eſſentielles tant de la poitrine que du bas-ventre, paroiſſent contre-indiquer les émétiques, ſur-tout lorſque l'inflammation attaque quelque viſcere. On connoît l'inflammation eſſentielle à ces ſignes. Elle ſe manifeſte avant la fievre, elle ne ſuit pas les paroxiſmes de la fievre, mais on obſerve les ſymptomes dans tout le temps de la maladie. Au lieu que l'inflammation ſymptomatique ne commence ou ne ſe manifeſte que quelque-temps après la fievre putride, comme un ou deux jours après : ces ſymptomes augmentent ou diminuent à proportion de la fievre; dans l'inflammation on a à craindre la ſuppuration ou la gangrene & le ſphacele. Or les émétiques augmentant la circulation, forceroient les reſſorts, & accumuleroient le ſang en plus grande quantité dans la partie enflammée, & par-là procureroient la ſuppuration ou la gangrene.

2°. Les émétiques ſont contre-indiqués dans les inflammations même ſymptomatiques du bas-ventre, parce qu'agiſſant immédiatement ſur les viſceres de cette cavité, ils pourroient les faire tomber en gangrene ou en ſphacele. On connoît l'inflammation des viſceres du bas-ventre par la ſituation de ces viſceres, par la douleur fixe plus ou moins vive, conſtante rapportée à la région du viſcere enflammé & par la chaleur que le malade y reſſent.

3°. Ils ſont contre-indiqués dans l'inflammation du ventricule qui ſe connoît par la chaleur & l'ardeur rapportée à ce viſcere, par le vomiſſement fréquent, par une grande ſoif preſque inaltérable, le pouls étant dur, petit, ſerré.

4°. Dans le cas d'inflammation menaçante, ou comme on dit, de météoriſme qui ſe connoît par le gonflement & la tenſion dolorifique du bas-ventre, qui fait que le malade ne peut ſouffrir l'attouchement du Médecin. Si cependant le météoriſme n'étoit qu'apparent, ce qu'on reconnoîtra par le pouls ſouple & mou, & qu'il y ait d'ailleurs néceſſité de vuider les premieres voies à cauſe des ſignes de putridité, on pourroit employer les émétiques, mais après avoir fait précéder pluſieurs ſaignées, donné des huileux, des ptiſannes mucilagineuſes.

5°. Dans les douleurs fixes du ventricule accompagnées du vomiſſement, ſur-tout de ſang, parce que dans ce cas on a lieu de crainde une

inflammation menaçante. Ces vomiſſements dépendent quelquefois des mauvaiſes matieres contenues dans ce viſcere. Il conſte cependant par une obſervation rapportée dans les Mémoires de l'Académie que l'émétique a été donné avec ſuccès à une fille attaquée d'un vomiſſement de ſang, mais après avoir fait précéder trois ſaignées.

6°. Dans l'ulcere du bas-ventre qu'on connoît par les ſignes d'inflammation, de ſuppuration, de fievre lente.

7°. Dans le vomiſſement de ſang périodique qui ſurvient quelquefois aux femmes, après la ſuppreſſion de leurs regles, ou aux hommes après la ſuppreſſion du flux hémorroïdal. Dans ce cas, les vaiſſeaux du ventricule ſont extrêmement foibles, l'émétique pourroit occaſionner leur rupture, & cauſer un vomiſſement plus abondant.

8°. Dans les bleſſures du ventricule, quoiqu'elles aient été guéries, parce qu'il eſt à craindre que les vaiſſeaux de ce viſcere ne s'ouvrent par le vomiſſement, ce qui eſt confirmé par l'obſervation d'un ſoldat, qui ayant été guéri d'une bleſſure reçue à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, & étant devenu malade, quelque temps après périt dans l'action de l'émétique qui lui cauſa un vomiſſement de ſang, les vaiſſeaux de la partie cicatriſée s'étant ouverts; il conſte cependant par une autre Obſervation que l'émétique a été donné avec ſuccès dans le même cas de bleſſure de l'eſtomac. C'eſt celle d'un Officier qui reçut un coup d'épée à l'eſtomac après avoir reſté long-tems à table, enſorte que le vin ſortoit par l'ouverture de la bleſſure. On lui fit prendre l'émétique par l'ordre d'un des deux Chirurgiens conſultés, & enſuite on procéda au traitement de la bleſſure de la maniere accoutumée, ce qui réuſſit; quoique l'émétique fût indiqué dans ce cas pour vuider les premieres voies, & empêcher l'épanchement des matieres contenues dans l'eſtomac qui ſe feroit fait dans la cavité de l'abdomen, il faut cependant convenir que cette pratique fut hardie.

9°. Dans les hernies, principalement dans le Bubonocele, ſur-tout lorſqu'il eſt accompagné de l'étranglement du ſac herniaire, il y a de la témérité de preſcrire les émétiques, parce qu'il eſt à craindre que les muſcles abdominaux ſe contractant fortement par leur action, ne cauſent un plus grand étranglement. Il eſt cependant des cas où on peut & on doit même les ordonner malgré les hernies, c'eſt le cas d'affection ſoporeuſe, mais pour lors il n'y a pas tant ſujet de craindre l'étranglement dont nous avons parlé, tout étant plus relâché dans le corps.

10°. Dans les ſchirres des viſceres du bas-ventre, ſur-tout du foie & de la rate, & dans les tempéraments bilieux & mélancoliques, parce que

la pression de ces visceres peut produire l'inflammation & le faire dégénérer en gangrene.

11°. Dans l'ulcere ou l'abscès du foie qui occasionne quelquefois la dyssenterie ou le flux hépatique, parce que l'abscès pourroit se crever & le pus s'épancher dans le bas-ventre. Un malade qui avoit un pareil flux hépatique, périt dans l'action même de l'hypecacuanha qu'il avoit pris contre l'avis de *Boerrhaave.*

12°. Dans les maladies des femmes grosses, l'action des Emétiques peut détacher le placenta & procurer l'avortement. Cependant dans le cas de fievre putride, on les prescrit, mais avec beaucoup de circonspection & en choisissant les moins violents. Cette pratique est fondée sur ce que les Emétiques ne procurent pas toujours l'avortement, comme l'expérience de bien de malheureuses ne le prouve que trop souvent.

13°. Dans le cas d'affection des poumons, comme d'ulcere, d'abscès, de crachement de sang par cause héréditaire, de tubercule, d'asthme, en un mot de foiblesse des poumons, parce qu'il y a à craindre la rupture des vaisseaux pulmonaires qui sont foibles & délicats; par la même raison ils sont contre-indiqués dans ceux qui ont la poitrine gênée, par exemple, les bossus. Cependant on les donne quelquefois dans la vomique, mais ce n'est pas sans danger, le malade pouvant étouffer dans le temps de l'expectoration, si la vomique est considérable.

Tems où on doit administrer les Emétiques.

On distingue dans la maladie deux sortes de temps; savoir, les temps généraux & les particuliers. Les généraux sont le commencement, l'accroissement, l'état & la déclination, lorsque la maladie ne se termine pas par la mort. Les temps particuliers sont ceux de l'exacerbation & de la remission. En général on peut donner les Emétiques dans tous les temps généraux, quoique cependant on peut les administrer au commencement, les forces n'étant pas alors si épuisées; d'ailleurs les symptomes ne sont pas si violents, & alors *turget materia.* En un mot tout dépend des indications & des forces. On doit aussi préférer le temps de la remission à celui de l'exacerbation. Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'exhibition des Emétiques, parce que la même question se présentera en parlant des Cathartiques.

Voyons les moyens qu'il faut prendre pour faciliter l'usage des Emétiques & parer aux fâcheuses suites qu'ils pourroient avoir, & que la prudence du Médecin ne peut pas toujours prévoir.

1°. Dans les maladies inflammatoires, on eſt forcé d'employer les Emétiques ; lorſque le ſang eſt dans une grande fougue & les ſolides dans une grande irritation, on doit faire précéder les ſaignées, les ptiſanes d'eau de riz, de poulet, les fomentations ſur le bas-ventre, les Clyſteres émolliens, les huileux, &c.

2°. On facilite le vomiſſement en faiſant prendre au malade beaucoup d'eau tiede, par-là les matieres qui ſont contenues dans le ventricule, ſont plus délayées, & d'ailleurs les contractions du ventricule ont plus de priſe ſur elles, lorſqu'elles ſont en petite quantité.

3°. Dans le cas où le vomiſſement eſt trop conſidérable & dure trop long-temps & où il ſurvient de ſuperpurgations, on doit ſe conduire comme dans le *Cholera-morbus*, en employant les ſaignées, les bouillons gras, les Clyſteres adouciſſants, & ſi cela ne ſuffit pas, donner les gouttes anodines dans deux cuillerées d'eau de nymphæa.

Détail des principaux Emétiques.

IL eſt temps de paſſer au détail des Emétiques. On les prend du regne végétal & du regne minéral. Nous commencerons par les Emétiques tirés du regne végétal.

Emétiques Végétaux.

LES Emétiques végétaux ſont en petit nombre. On peut les réduire à l'*Ipecacuanha*, l'*Azarum* ou le *Cabaret*, l'hellebore blanc, la gomme gutte ; de tous ceux-là le plus uſité & le ſeul preſque qu'on emploie eſt l'Ipecacuanha.

L'Ipecacuanha.

C'EST une racine de l'épaiſſeur de trois ou quatre lignes, tortueuſe, dure, aſſez caſſante ; l'écorce externe renferme de petits filets ligneux & blancs qu'on rejette, elle eſt amere & piquante, & toutefois un peu viſqueuſe. Il y en a de deux eſpeces, l'une qui nous eſt apportée du Pérou & qui eſt griſe, qu'on nomme *Ipecacuanha*, *peruſiana* ou *griſea* ; l'autre qui nous vient du Bréſil eſt brun ou noir, & s'appelle Ipecacuanha ou *Radix Braſilienſis* ou *Ipecacuanha fuſca*.

L'Ipecacuanha gris a ordinairement plus de groſſeur que le noir, & le noir plus de rides que le gris. Les deux eſpeces ſe trouvent pour l'ordinaire mêlées & confondues chez nos Apothicaires : il eſt cependant important de les diſtinguer ; le noir eſt plus violent, le gris agit plus doucement.

L'Ipecacuanha donné depuis ſix grains juſqu'à quinze ou vingt produit des évacuations par les ſelles & le vomiſſement. Il n'eſt en vogue que depuis 1686 ; il eſt vrai qu'avant ce temps-là on connoiſſoit cette racine & ſa vertu émétique, mais on l'employoit plus rarement. On a obſervé que l'Ipecacuanha donné à des gens d'un tempérament chaud & bilieux faiſoit plus de mal que de bien, & produiſoit des fievres, des inflammations.

Cas.

ON l'emploie avec ſuccès dans les dyſſenteries, dans le flux de ſang, dans les devoiements avec douleur, dans le crachement de ſang, dans les hémorragies de l'uterus ; on les recommande dans les vieilles obſtructions, mais moins ordinairement.

1°. Dans la dyſſenterie, quelques Auteurs le regardent comme un ſpécifique, il ne l'eſt pas davantage, cependant on peut ſeulement le regarder comme un excellent remede.

On diſtingue deux eſpeces de dyſſenteries, l'*eſſentielle* & la *ſymptomatique.* L'eſſentielle eſt celle dans laquelle il ſe fait des déjections fréquentes, muqueuſes & ſanguinolantes, ou mêlées de quelques filets de ſang, accompagnées de douleur & de tranchées dans les inteſtins qui ſont dues aux mauvais ſucs produits par les mauvaiſes digeſtions, ou par une autre cauſe quelconque & qui n'eſt point précédée de la fievre.

La ſymptomatique au contraire eſt produite par des ſucs âcres mêlés avec le ſang & précédée du froid, de friſſons & enſuite de la chaleur.

M. de *Sydenham* traitoit la dyſſenterie eſſentielle de cette maniere. Il faiſoit ſaigner du bras. Le ſoir de ce même jour, il ordonnoit une potion de ſon *Laudanum liquidum ;* il purgeoit avec deux onces & demi de manne, deux gros de ſené, un gros de Rhubarbe & de Tamarin ; & dès que la purgation avoit fait tout ſon effet, il faiſoit prendre le narcotique ci-deſſus. Cette méthode lui réuſſiſſoit, mais il faut remarquer qu'il la ſuivoit à l'égard des gens vieux & d'un tempérament phlegmatique ou pituiteux.

Il faut cependant convenir que le purgatif eſt trop violent & qu'on doit en retrancher le ſené & la rhubarbe qui échauffent & n'employer que des ~~purges~~ douces, de peur d'agacer davantage les tuniques des inteſtins qui ne ſont déjà que trop irritées. Il eſt vrai que M. *Sydenham*, pour remédier à cet inconvénient, donnoit ſon narcotique immédiatement après l'effet du purgatif, afin d'appaiſer les ſymptomes, mais l'uſage du narcotique qui calme d'abord, nuit dans la ſuite, & ſouffre bien des inconvénients.

1°. L'Ipecacuanha convient dans les dyſſenteries eſſentielles, ou dans celles qui ne ſont pas ſymptomatiques. Dans les ſymptomatiques il ne doit avoir lieu que ſur la fin. On ne doit pas le donner lorſque la fievre eſt allumée, lorſqu'il y a une grande fougue dans le ſang; dans les tempéraments vifs & bilieux, lorſqu'il a précédé des cauſes qui peuvent échauffer.

2°. Dans le flux de ſang pur, accompagné de douleurs dépendantes de matieres âcres, rongentes & piquantes qui ne ſemblent différer de la dyſſenterie que par les matieres évacuées.

3°. Dans les diarrhées légérement tormineuſes.

4°. L'analogie a fait encore employer l'Ipecaçuanha dans d'autres cas, & on l'emploie avec ſuccès dans le crachement de ſang, dans les hémorrhagies de l'uterus, & autres. Venons actuellement à la maniere d'employer l'Ipecacuanha.

Maniere d'employer l'Ipecacuanha.

L'IPECACUANHA donné depuis un grain juſqu'à quatre, n'excite point le vomiſſement, il agit comme ſimple altérant, & produit de très-bons effets. Comme évacuant, la doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à quinze, vingt ou vingt-cinq. Il y a des endroits, comme à Lyon, où on pouſſe la doſe juſqu'à quatre-vingt grains. Cette doſe eſt trop haute, & outre qu'alors il ne produit pas de plus grandes évacuations qu'à la doſe de vingt-cinq grains, il doit beaucoup échauffer. On donne l'Ipecacuanha ou ſeul ou aſſocié à d'autres remedes, ſeul on le donne en poudre depuis ſix grains juſqu'à quinze dans une cuillerée de bouillon ou de vin, & il produit le vomiſſement & les ſelles. On facilite ſon action par l'eau tiede; on l'aſſocie à la manne & aux tamarins depuis quinze juſqu'à vingt grains lorſqu'on craint d'échauffer le malade; on le donne comme altérant depuis un grain juſqu'à quatre qu'on incorpore avec les électuaires ſtomachiques, par exemple, quatre grains d'Ipecacuanha avec vingt ou vingt-cinq grains de Diaſcordium, & on donne un verre de vin trempé après cette Potion. On peut auſſi dans ce cas ſe ſervir des pilules ſpécifiques d'*Helvetius* qui ſont un grain d'Ipecacuanha incorporé avec le mucilage de la gomme adragan. On peut encore donner l'Ipecacuanha en infuſion dans de l'eau ou du vin depuis dix grains juſqu'à trente, il excite le vomiſſement & les ſelles. En décoction, depuis trente grains juſqu'à quarante, il rend l'eau dans laquelle on le fait bouillir, viſqueuſe, mucilagineuſe, mais il n'eſt gueres uſité.

M. *Sidobre* ayant obſervé à l'armée que l'Ipecacuanha donné comme altérant, nuiſoit dans les dyſſenteries épidémiques, imagina de le faire infuſer pendant une nuit dans de l'eau-de-vie, il le fit enſuite ſecher, le pulvériſa de nouveau, & le donna à la doſe de dix à vingt grains, il ne produiſit alors aucune nauſée & n'échauffa point: il l'appella Ipecacuanha adouci.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE conduit à la connoiſſance des parties par leſquelles l'Ipecacuanha agit; pour parvenir à cette connoiſſance, M. *Boulduc* a eu recours à la voie de la diſtillation & à celle de l'extraction. La diſtillation fournit peu de lumieres; par ce moyen, il ne retira que du phlegme & un eſprit acide & de l'huile, & il remarqua que l'eſprit de l'Ipecacuanha brun étoit plus âcre que celui du gris. L'extraction lui a été plus heureuſe. Dans l'Ipecacuanha il y a des parties réſineuſes & des parties gommeuſes. Il employa les diſſolvants pour faire l'extraction de ces différentes parties. Pour cet effet il fit infuſer huit onces d'Ipecacuanha gris dans un bon eſprit de vin bien rectifié, (c'eſt le diſſolvant des réſines) & il tira dix dragmes de réſines ou d'extrait réſineux. Il fit enſuite infuſer le réſidu dans de l'eau de pluie bien claire, c'eſt-à-dire diſtillée, & il en tira deux onces d'extrait gommeux; il employa la même méthode ſur une même quantité de brun, & celui-ci ne rendit que ſix dragmes de réſine & cinq ou ſix de gomme. Il obſerva en même tems que l'extrait gommeux donné à la doſe de l'Ipecacuanha même naturel de vingt grains, n'excitoit aucune nauſée, mais pouſſoit par les urines, & purgeoit moins que l'Ipecacuanha en nature, & qu'enfin il guériſſoit des dyſſenteries; & qu'au contraire l'extrait réſineux à la même doſe faiſoit vomir & ne guériſſoit pas le flux dyſſenterique. Ainſi la vertu échauffante & purgative de l'Ipecacuanha réſide dans la partie réſineuſe, & a la propriété d'arrêter le flux dyſſenterique & autres. Il ſuit encore des expériences que l'action vomitive doit être plus bridée dans l'Ipecacuanha gris que dans le noir, puiſque le gris contient à proportion beaucoup plus de parties gommeuſes que le noir, par où l'on peut expliquer raiſonnablement pourquoi il a moins de puiſſance & de vertu émétique que le noir; delà on peut encore expliquer les effets que l'Ipecacuanha produit.

La réſine qui eſt âcre & piquante agit ſur les parois du ventricule & des inteſtins, & procure les évacuations. La gomme eſt aſtringente &

calme les douleurs. Quand nous disons que la gomme ou la partie gommeuse de l'Ipecacuanha est astringente, il ne faut pas que cette dénomination réveille chez nous l'idée d'un Médicament qui a la vertu astringente, de resserrer, de froncer les fibres & de rendre les pores plus petits ; ce n'est point là sa maniere d'agir, mais les parois de l'estomac se trouvant presque dépouillés du mucus dont elles devroient être enduites, & presque tout-à-fait à nud, à cause des matieres rongeantes qui excitent la douleur, la partie gommeuse de l'Ipecacuanha remédiera à ces désordres en deux manieres, 1°. en ce qu'elle enduit les parois, les empêche d'être agassées par les mauvaises matieres, & supplée ainsi au défaut du mucus. 2°. En ce qu'elle est propre en même tems à envelopper ces matieres âcres & à émousser leur action.

Ce qui vient d'être dit fournit des lumieres pour préparer l'Ipecacuanha d'une maniere convenable pour certains cas. En diminuant sa partie résineuse, on le rend plus doux, moins échauffant, ainsi dans le cas où l'Ipecacuanha adouci de M. de *Sidobre* nuiroit, on pourroit se servir de l'extrait gommeux de M. *Bouleduc* qui est plus doux, & ne laisse pas cependant d'arrêter la dyssenterie. On peut encore employer cet extrait dans des cas où l'Ipecacuanha donné à haute dose seroit capable de nuire, comme dans les tempéraments chauds & bilieux. Cet extrait qui arrête les dyssenteries & le flux de sang, ne purge point du tout ou il le fait très-doucement, & ce dernier effet quand il a lieu doit être attribué à quelques parties résineuses qui n'ont pas été séparées par l'extraction des parties gommeuses, mais qui sont en très-petite quantité.

L'extrait gommeux est encore bon dans les ulceres mêmes des poumons, du foie & de la rate, dans les ulceres du ventricule & des intestins qui viennent à la suite de la dyssenterie invétérée, dans le crachement de sang & autres hémorragies, & généralement dans tous les cas où l'Ipecacuanha adouci convient.

La racine d'Ipecacuanha se conserve assez long-tems sans perdre sa vertu émétique ; si cependant on la garde trop long-tems, elle la perd & devient, selon *Pison*, apéritive & diurétique. Il arrive quelquefois qu'en pulvérisant l'Ipecacuanha, si on n'a pas soin de bien fermer le mortier où se fait la trituration, les parties volatiles de cette racine montent au visage de celui qui le pulvérise, & lui occasionne des crachements de sang & des grands maux de tête ; on ne doit pas s'effrayer de ces accidents, ils n'ont pas de suites fâcheuses, & se guérissent par une diete humectante & rafraîchissante de deux ou trois jours.

Azarum.

Azarum.

L'AZARUM qu'on appelle *Cabaret*, encore *Rondet*, *Nar ſauvage*, a des feuilles rondes, vertes foncées, ſa racine eſt menue, rampante, noueuſe, d'un goût amer, un peu aromatique; il étoit aſſez uſité chez les anciens Médecins avant la connoiſſance de l'Ipecacuanha & des préparations minérales. Outre ſa vertu cathartique & émétique, il eſt encore apéritif, diurétique, emmenagogue; la racine & les feuilles ſont très-propres à pouſſer par les ſelles, à procurer le vomiſſement, les mois. Il faut ſe garder de le donner aux femmes groſſes. Il eſt auſſi propre à lever les obſtructions, il convient dans les fievres intermittentes croniques, dans des maladies cauſées par des humeurs viſqueuſes, tenaces, dans les ictеres noirs & jaunes, lorſque les icteres dépendent d'une obſtruction des couloirs de la bile, & qu'il n'y a point de chaleur, ni de fievre. Si l'on veut faire vomir dans les tempéraments pituiteux, on peut employer la Poudre de la racine ou des feuilles. Les feuilles ſont plus violentes. Si on veut ſe ſervir de la Poudre de la racine, on en prend deux dragmes, qu'on fait infuſer pendant une nuit ſur des cendres chaudes dans ſix onces de vin. Si on emploie les feuilles, on en prend cinq ou ſix qu'on fait macérer dans pareille quantité de vin blanc, pendant une nuit, & on en donne le matin la colature. Si on veut donner la Poudre de la racine en ſubſtance, la doſe eſt depuis dix grains juſqu'à vingt-cinq qu'on aſſocie avec la conſerve de fleur d'orange, en infuſion depuis deux gros juſqu'à trois; ſi l'on veut atténuer, déſobſtruer, provoquer les mois, alors on les prépare autrement; on prend deux dragmes ou trois de la racine en poudre, qu'on fait infuſer dans douze onces d'eau commune ou orgée pendant la nuit, & on la donne le matin en deux verres, elle eſt alors dépouillée de ſa vertu cathartique & émétique. La poudre des feuilles eſt un très-bon ſternutatoire dans les maux de tête invétérés dépendans principalement des matieres viſqueuſes, tenaces, retenues dans les couloirs; voici comme on s'en ſert: on pulveriſe ces feuilles deſſechées, & on en prend le ſoir en ſe couchant trois ou quatre grains comme du Tabac. Cette poudre n'empêche pas le ſommeil, elle agit doucement ſans cauſer beaucoup d'effort, & le malade en s'éveillant trouve quantité de matieres rendues; cependant ſi on en continuoit trop long-temps l'uſage, il produiroit le ſaignement du nez. M. *Geoffroi* a éprouvé cette vertu ſternutatoire; il a uſé de la même poudre dans la paralyſie de la bouche & de la langue qui peut dépendre des ma-

tieres tenaces qui compriment les nerfs de ces parties, ce qui lui a réuſſi & lui a fait ſoupçonner que ce remede pourroit convenir dans les affections ſoporeuſes, pituiteuſes. Le Cabaret agit par ces parties réſineuſes & gommeuſes à-peu-près comme l'Ipecacuanha, ſa vertu apéritive eſt dans la gomme & les ſels.

Hellebore blanc.

C'EST une racine oblongue de la groſſeur d'un pouce, beaucoup plus amere, âcre & déſagréable, on l'appelle encore *helleborus albus flore ſubviridi.* Cette racine pulvériſée étoit fort uſitée chez les anciens. Ils la regardoient comme très-propre à faire couler les matieres tenaces & viſqueuſes des premieres voies : ils ne l'ordonnoient qu'à des perſonnes pituiteuſes, mais robuſtes, & ils les préparoient auparavant par des remedes adouciſſants. Ils l'ordonnoient dans les maux de tête, la manie, la mélancolie ; ſa force émétique eſt ſi violente, ſi propre à cauſer des inflammations, qu'on ne l'emploie gueres à préſent que comme ſternutatoire dans les maladies ſoporeuſes, ſon uſage intérieur ſeroit dangereux ; lavée on l'applique ſur les petits ulceres de la peau, ſelon quelques-uns ſa vertu dure environ trente ans. Elle eſt encore bonne pour la phthiſie & le mal caduc.

Gomme-Gutte, Gutta, Gamba, Gammanda.

C'EST un ſuc concret, opaque, jaunâtre, en partie gommeux & en partie réſineux qui ſe diſſout dans l'eſprit de vin & dans l'eau, & prend feu à-peu-près comme la cire d'Eſpagne ; elle eſt d'abord inſipide, & paroît enſuite cauſtique, piquante, jaunit la ſalive : on l'apporte des Indes orientales & occidentales en petits gâteaux, les uns croient que cette gomme eſt d'une eſpece de Thitimale fort élevé ; d'autres croient qu'elle découle d'un arbre oriental nommé *Carcapuli* ou *Gargapuli* : elle n'eſt connue que depuis 1603. Ses vertus ne ſont pas bien conſtatées ; les Indiens ne s'en ſervent que très-rarement en médecine, ils l'emploient beaucoup plus pour la Teinture. M. d'*Ausbourg* l'emploie dans le cas de fievre quotidienne ou quarte ; dans toutes les obſtructions, *Hortius* & *Cartheuſer* la croient pernicieuſe ; M. *Geoffroi* remarque qu'*Hortius* dans la ſuite s'eſt retracté & qu'elle convient dans les hydropiſies cauſées par des obſtructions de matieres ſereuſes. *Hechteller* s'en eſt beaucoup ſervi & la regardoit comme un remede *polycreſte*, ſur-tout dans les obſtructions invétérées, dans la difficulté de reſpirer, lorſqu'elle eſt produite par des matieres viſ-

queuſes. M. *Geoffroi* la croit propre à vuider les ſéroſités dans les hydropiſies du bas-ventre, & dans le cas de Leucophlegmatie. Elle procure la déjection par les ſelles, ſans tranchées, douleur ni inflammation, ni convulſions. Elle peut produire des ſuperpurgations, donnée à trop haute doſe, ou diſſoute dans des liqueurs ſpiritueuſes. M. *Wedelius* tient le milieu, il la regarde comme un purgatif fort & émétique en même-temps : il ne l'ordonne que dans le cas de relâchement, & lorſque les humeurs ſont tenaces. Lorſqu'on la donne ſeule, on prétend qu'il en réſulte de meilleurs effets. En ſubſtance on la donne depuis un grain juſqu'à ſix délayée dans une grande quantité de vehicule. M. *Geoffroi* prenoit huit grains de gomme-gutte, les faiſoit diſſoudre, infuſer pendant la nuit dans douze onces d'eau commune, & y ajoutoit une once de ſirop violat qu'il partageoit en deux doſes, quelquefois il l'aſſocioit aux autres Cathartiques. Ce remede eſt extrêmement douteux, il convient principalement dans le cas d'hydropiſie, d'anaſarque, de tempérament pituiteux, & en cela preſque tous ceux qui ont parlé de ſa vertu, s'accordent entr'eux. On peut encore rapporter aux Emétiques végétaux, l'élaterium, l'hellebore noir, le tabac, la coloquinte.

Emétiques minéraux.

DE tous les Emétiques minéraux, les ſeuls qui ſoient en uſage, ſe tirent de l'Antimoine, nous ne parlons ici que de ceux-là.

Antimoine.

L'ANTIMOINE eſt une ſubſtance métallique, ſolide, peſante, fragile, de couleur de plomb, parſemée de petites aiguilles brillantes, qui ſe fond au feu & qui n'eſt pas malléable : elle eſt compoſée d'une partie demi-métallique & d'un ſoufre ſemblable au ſoufre commun. On en trouve pluſieurs mines en France & en d'autres endroits. Celui de France contient partie égale de ſubſtance métallique & de ſoufre. Dans les autres ces parties ſont combinées à différente proportion. Les Chymiſtes lui ont donné différents noms ; les plus uſités en Médecine ſont ceux d'*Antimonianum* & de *Stibium* ; l'Antimoine cru n'eſt point émétique, mais ſeulement ſes préparations dont nous allons nous occuper. Voici l'ordre que nous ſuivrons : 1°. nous expliquerons les différentes préparations Antimoniales & nous donnerons leurs doſes ; 2°. nous dirons en quoi conſiſte ou

en quelle partie réſide la vertu émétique des Antimoniaux ; 3°. nous marquerons les cas tant généraux que particuliers où ces émétiques conviennent, & les cas particuliers où on doit donner la préférence aux uns ſur les autres.

ARTICLE PREMIER.

Préparations Antimoniales & leurs doſes.

NOUS commencerons par les plus ſimples pour paſſer delà à celles qui ſont plus compoſées. Suivant ce plan, nous traiterons d'abord des fleurs d'Antimoine, comme de la préparation la plus ſimple, enſuite du verre d'Antimoine, du foie d'Antimoine, du régule d'Antimoine, du vin émétique, du Tartre émétique, du Kermès minéral, enfin du Sirop de *Glauber*.

Fleurs d'Antimoine.

POUR faire les Fleurs Antimoniales, on pulvériſe la quantité d'Antimoine cru qu'on juge à propos; on prend un vaiſſeau de terre non verniſſé, qui ait une ouverture latérale, on l'adapte à un fourneau, on couvre ce premier vaiſſeau de trois autres qui n'ont point de fonds, qu'on appelle aludels. Ceux-ci ſont recouverts d'un autre qui a un fond; on allume le feu & on le pouſſe juſqu'à ce que ce premier vaiſſeau ſoit rougi, alors on jette cuillerée à cuillerée l'Antimoine pulvériſé par l'ouverture latérale qu'on ferme enſuite après avoir remué avec une ſpatule de fer un peu recourbée la matiere pour l'étendre dans le vaiſſeau. La pouſſiere diverſement colorée & parſemée de petites aiguilles, qu'on trouve aux parois des aludels, eſt ce qu'on appelle Fleurs d'Antimoine qui ne ſont autre choſe qu'un compoſé des parties métalliques & des parties ſulphureuſes, mais autrement combinées qu'elles ne l'étoient avant cette préparation. Elles ſervent à la compoſition du ſirop de *Glauber*. Seules elles ne ſont gueres uſitées; ſi l'on vouloit cependant les employer, la doſe eſt de deux grains à ſix.

Verre d'Antimoine.

POUR avoir le Verre d'Antimoine, il faut commencer par faire calciner l'Antimoine; pour cet effet on prend un vaiſſeau de terre non verniſſé, on y met dedans deux ou trois onces d'Antimoine cru réduit en poudre fine, on place ce vaiſſeau ſur un petit feu de charbon, que l'on

augmente jufqu'à ce qu'on voie que l'Antimoine commence à fumer (on doit fe tenir en garde contre cette fumée qui eft dangereufe), on entretient le feu à ce degré, & on remue la matiere qui devient terreufe, alors on augmente le feu jufqu'à faire rougir le vaiffeau, & on l'entretient à ce degré jufqu'à ce que la matiere ceffe de fumer, on a la chaux d'Antimoine qu'on met dans un creufet placé dans un fourneau de fufion; on couvre le creufet, y laiffant une petite ouverture pour pouvoir y introduire une petite verge; on allume le feu peu-à-peu, puis on le pouffe fortement pour faire fondre la chaux. Pour s'affurer fi elle eft fondue, on introduit dans le creufet, par l'ouverture dont nous venons de parler, une petite verge de fer, au bout de laquelle il s'attachera une petite maffe de verre; fi la matiere eft bien en fonte, on retire le creufet & on verfe promptement la matiere fondue fur un marbre poli & chaud, elle fe fige auffi-tôt en un verre jaunâtre, c'eft le verre d'Antimoine: il fert à compofer le tartre émétique, il s'emploie rarement feul, & eft plus violent que les Fleurs d'Antimoine. Si on vouloit cependant s'en fervir, on peut le prefcrire depuis un grain jufqu'à fix. M. *Geoffroi* remarque qu'on en empêche fa force, fi on y brûle trois ou quatre fois de l'efprit de vin, en le pilant bien chaque fois fur le marbre, & qu'alors on peut le donner depuis dix grains jufqu'à 20 & 30, il purge doucement par le haut & par le bas, & quelquefois il fait fuer; il perd fa vertu émétique & devient un véritable cathartique, fi on le fait macérer pendant deux ou trois jours dans l'efprit de vin, dans laquelle on aura diffout demi-once de Maftic.

Foie d'Antimoine.

On prend parties égales d'Antimoine cru & de nitre réduits en poudre très-fine qu'on met dans un creuset placé fur les charbons ardents, on mêle exactement; la détonnation fe fait, la matiere s'enflamme tout-à-coup & fe change en une maffe à demi-vitrifiée que l'on appelle foie d'Antimoine, à caufe de fa couleur. On réduit cette maffe en une poudre très-fine qu'on lave trois ou quatre fois dans l'eau commune. On feche cette pouffiere, & on l'appelle communement fafran de métaux & terre fainte de *Rulland*. La dofe de cette poudre en fubftance eft depuis deux grains jufqu'à fix.

Régule d'Antimoine.

On prend feize onces d'Antimoine cru, douze onces de tartre, cinq onces de nitre, on pulvérife bien ces matieres, on les mêle exactement, & on les jette dans un creufet ardent ; après que toute la déflagration eft faite, on jette encore dans le même creufet une once de nitre, on excite un plus grand feu, afin que la matiere fe fonde bien. Alors on la verfe dans un vafe d'airain qui a la figure d'un cône renverfé, que l'on fait échauffer & que l'on enduit de graiffe ; on fecoue un peu le vafe avec un marteau, afin que la matiere ne s'attache pas aux parois du vaiffeau ; on donne un fecond coup de marteau pour que la régule fe fépare des fcories. On retire la régule & on la fépare des fcories. La régule excite le vomiffement, mais elle eft moins violente que le verre & que le foie d'Antimoine. On la donne depuis deux grains jufqu'à dix ou douze.

On fait avec la régule d'Antimoine des gobelets qui rendent émétique le vin qu'on y fait infufer pendant la nuit : on en fait encore des boules qui ont la vertu émétique, & qu'on peut avaler plufieurs fois fans qu'elles perdent leur éméticité, on les appelle pilules perpétuelles.

Vin Emétique.

On fait le Vin Emétique en faifant infufer du fafran de métaux trois onces, dans trois onces de vin blanc, pendant deux ou trois jours, en remuant la bouteille de tems en tems. Enfuite on laiffe repofer le tout, il devient clair & lympide, c'eft-là le vin émétique : on le donne depuis une once jufqu'à trois ; fi avant de le donner on remue le vafe, on rend ce Vin Emétique trouble ; on peut fe fervir de celui-ci, quand le fimple n'a pas affez d'action. On l'emploie affez ordinairement en lavement à la dofe de deux onces jufqu'à quatre en certains endroits. On appelle ce Vin Emétique, *Aqua Benedicta Rullandi.*

Tartre Emétique.

Sa préparation eft différente fuivant différents Auteurs. Voici celle de M. *Geoffroi* : il prend deux onces de foie d'Antimoine, avec les fcories pulvérifées, huit onces de crême de Tartre & une fuffifante quantité d'eau commune : il fait bouillir le tout dans un vaiffeau de terre pendant huit ou neuf heures, paffe la liqueur & fait évaporer jufqu'à ficcité. Ce réfidu

ſalin eſt ce qu'on appelle Tartre Emétique qu'on donne depuis deux juſqu'à huit grains.

Il y a de Chymiſtes qui, au lieu du foie, emploient le Verre d'Antimoine, celui-ci étant plus violent que le foie ; le Tartre qui réſulte de ce procédé eſt un plus puiſſant Emétique, on ne peut l'ordonner qu'à la doſe de deux ou trois grains tout au plus. D'autres mêlent partie égale de verre & de foie d'Antimoine avec la Crême de Tartre & l'eau, & font bouillir la matiere douze heures. Il y en a qui au lieu de la crême de Tartre, emploient le ſel végétal, qu'ils mêlent avec le foie d'Antimoine, & forment ce qu'ils appellent Tartre Emétique *Soluble*. De ces différents mêlanges, il réſulte une grande variété de force dans le Tartre Emétique. La même variété doit ſuivre du temps pendant lequel l'ébulition ſe fait.

M. *Hofman* remarque que ſi on laiſſe trop long-temps bouillir les mêlanges dont nous avons parlé ci-deſſus, on a un Tartre dépouillé en partie de ſa vertu Emétique. Cette remarque eſt confirmée par M. *Macquer* qui prétend que, ſelon un habile Chymiſte, on ne doit faire bouillir la matiere que 6 ou 7 minutes. Ainſi la différence du temps d'ébulition en doit produire une dans la vertu Emétique du Tartre. Comme on ne peut déterminer la force du Tartre Emétique en général, on doit s'informer de l'Artiſte pour ſavoir quelle eſt la plus haute doſe à laquelle on peut donner ſon Tartre Emétique.

Kermès minéral, ou Poudre des Chartreux.

LE Kermès minéral ſe prépare en faiſant bouillir pendant deux heures quatre livres d'Antimoine pilé & réduit en petits morceaux avec une livre de nitre fixe & huit livres d'eau de pluie : on paſſe cette décoction toute bouillante au travers d'un papier gris, & on le met à l'écart pendant vingt-quatre heures, juſqu'à ce qu'une poudre jaune ſe ſoit précipitée au fond du vaiſſeau & que la liqueur ſoit lympide. On verſe peu-à-peu cette liqueur par inclination, & on remet ſur du papier gris la pouſſiere qui étoit au fond du vaiſſeau. On verſe pluſieurs fois deſſus de l'eau tiede : enfin on fait ſecher cette pouſſiere & on allume par-deſſus deux ou trois fois de l'eſprit de vin, juſqu'à quatre onces, après quoi on fait bien ſecher cette poudre & on la garde pour l'uſage. Cette préparation eſt émétique & altérante, & peut être regardée comme un remede polycreſte. On l'ordonne comme émétique, depuis deux juſqu'à quatre grains. Comme alté-

rant depuis un demi-grain jusqu'à deux, on ne le prescrit gueres ici que comme altérant.

Syrop, ou extrait vomitif de Glauber.

C'EST la préparation Antimoniale la plus composée ; on prend fleurs d'Antimoine 1. onc. Crême de Tartre 2. onc. Sucre Candi 6. onc. on pulvérise & mêle ensemble ces trois matieres, on les met dans un matras, on verse dessus de l'eau de pluie une livre : on adapte un vaisseau de rencontre, & on fait bouillir pendant douze heures. On retire une teinture rouge qu'on filtre toute chaude, on la met dans un alambic & on en fait distiller toute l'humidité jusqu'à consistance de miel. On met la matiere dans une cucurbite & on verse dessus une livre d'esprit de vin. On adapte un vaisseau de rencontre & on fait bouillir pendant douze heures. On retire une teinture rouge qu'on filtre toute chaude, on la fait digérer au feu de sable pendant sept ou huit heures ou plus ; on a une teinture rouge, on la sépare, on la filtre & on la fait distiller dans un alambic de verre jusqu'à consistance de sirop ; c'est le sirop ou l'extrait vomitif de *Glauber*. Cette préparation est un émétique assez doux pour les enfants, comme l'expérience le fait voir ; la dose pour les enfants de deux à huit ans est d'une goutte jusqu'à quatre, cinq, six, sept & huit. Pour les enfants de huit ans depuis six gouttes jusqu'à vingt. Pour les adultes depuis dix-huit jusqu'à trente ou même quarante gouttes. On dit ordinairement que quatre gouttes de sirop de *Glauber* équivalant un grain de Tartre. Cela dépend des procédés dont on s'est servi pour faire le Tartre qui est plus ou moins violent, selon les différents mêlanges & le tems de l'ébulition.

ARTICLE II.

Dans quelles parties réside la vertu Emétique des Antimoniaux.

SI on veut s'en tenir à ce que l'expérience nous apprend, touchant les parties dans lesquelles consiste l'Emcticité des préparations antimoniales, on peut avoir à cet égard une satisfaction suffisante, mais si on veut aller plus loin & savoir, par exemple, quelle est la nature particuliere de ces parties, on tombera nécessairement dans des hypoteses. Voici donc ce que les expériences nous apprennent. L'Antimoine, comme nous l'avons dit, est un composé d'une substance demi-métallique & d'un soufre semblable au soufre commun. Ce soufre est combiné à différentes proportions avec

la

la ſubſtance demi-métallique, ſuivant les différents antimoines; il y en a dans leſquels on ne trouve qu'un quart du poids, & d'autres dans leſquels on trouve la moitié de ſoufre.

On ne peut pas dire que la vertu émétique des antimoniaux réſide, 1°. dans le ſoufre, puiſque le ſoufre ſeul n'excite point le vomiſſement, 2°. ni dans la combinaiſon du ſoufre avec la ſubſtance demi-métallique, puiſque l'Antimoine cru, dans lequel ces deux ſubſtances ſont combinées, n'eſt point eſſentiellement émétique, mais ſeulement par accident lorſque l'eſtomac ſe trouve chargé de matieres acides : auſſi les fleurs d'Antimoine qui ne ſont qu'un compoſé de parties demi-métalliques & de parties ſulphureuſes, mais différemment combinées, c'eſt-à-dire, volatiliſées, [redacted] ne ſont pas beaucoup uſitées.

Quant à la ſubſtance demi-métallique ou réguline de l'Antimoine, elle eſt compoſée de même que les autres ſubſtances métalliques d'une terre vitrifiable & d'un phlogiſtique. Le phlogiſtique nuit plutôt à l'éméticité qu'il ne l'aide, puiſqu'on voit par les expériences que la ſubſtance demi-métallique ſéparée du ſoufre quoiqu'émétique, l'eſt cependant beaucoup moins que lorſqu'elle eſt dépouillée de ſon phlogiſtique, & que plus elle eſt dépouillée de ſon phlogiſtique, plus elle eſt émétique; ainſi la régule eſt moins énergique que le verre d'Antimoine, qui dans le temps de la calcination, ſouffre une grande diſſipation du phlogiſtique. La terre vitrifiable eſt donc la partie dans laquelle réſide la vertu émétique des antimoniaux; auſſi voit-on que lorſque cette terre métallique a perdu la vertu de ſe vitrifier, l'Antimoine n'eſt plus émétique. Voilà ce que les obſervations nous apprennent touchant les parties dans leſquelles réſide la vertu émétique des antimoniaux. Delà il ſuit que ſi on peut découvrir quelles ſont les préparations antimoniales qui contiennent le plus de cette terre vitrifiable, ſous une égale maſſe, on découvrira en même temps quel eſt des antimoniaux le plus puiſſant & le plus énergique; c'eſt ce que M. *Geoffroi* a heureuſement découvert par la méthode de la réduction qu'il a ſuivi ſur différents tartres.

Pour cela il emploie dans ſes expériences douze tartres émétiques différemment préparés. Le premier tartre lui a donné trente-deux grains de régule par once qui ne ſont qu'un dix-huitieme de grain de régule par grain de tartre. Un autre tartre lui a donné une drachme & demie 31 ſcrup. de régule par once, & ce tartre produiſoit de bons effets : une drachme & demie par once, fait trois ſixiemes de grain de régule par grain de tartre. Un autre lui a donné trois onziemes de régule par once, & ce tartre étoit

un puiſſant émétique qu'on ne pouvoit donner au deſſus d'un ou de deux grains, émétique plus énergique encore que le verre d'Antimoine ordinaire qu'on peut donner depuis 1 grain juſqu'à 4; or deux drachmes par once font un quart de grain de régule par grain de tartre; d'où il ſuit que l'acide de crême de tartre, bien loin de châtrer & de diminuer la vertu émétique de la régule, l'augmente au contraire; il faut cependant obſerver que les acides végétaux n'ont guere de priſe ſur les parties de l'Antimoine cru, c'eſt-à-dire, lorſque la ſubſtance réguline n'eſt pas dégagée de la partie ſulphureuſe & du phlogiſtique.

Par les expériences ci-deſſus, on peut rendre raiſon des différents degrés d'éméticité qu'on remarque dans les différentes préparations d'Antimoine. Ainſi les fleurs d'Antimoine ſont moins émétiques qu'aucune autre préparation antimoniale, parce que ce n'eſt autre choſe que les parties demi-métalliques & les parties ſulphureuſes de l'Antimoine ſublimé, & qu'elles approchent beaucoup de l'Antimoine cru qui n'eſt pas émétique.

Le foie d'antimoine eſt une préparation dans laquelle on remarque une terre qui n'eſt qu'à demi vitrifiée, elle eſt moins émétique que le verre d'Antimoine; le verre d'Antimoine eſt de toutes ces préparations ſimples la plus énergique, parce qu'il contient une terre vitrifiée, dépouillée de ſoufre & du phlogiſtique: voilà pour les préparations ſimples de l'Antimoine. A l'égard des préparations plus compoſées, le tartre émétique préparé avec la régule eſt plus foible que celui-ci qui l'eſt avec le foie, & ce dernier moins énergique que celui qui eſt préparé avec le verre, parce que, ſuivant ces différents procédés, la terre vitrifiable de l'Antimoine ſe trouve plus ou moins pure & dégagée du phlogiſtique. Le ſirop de *Glober* eſt un émétique beaucoup plus doux que les autres préparations: on en verra aiſément la raiſon, ſi on fait attention qu'il eſt préparé avec les fleurs d'Antimoine.

Le Kermès minéral tire ſa vertu émétique de la régule qui entre dans ſa préparation. On a remarqué qu'un grain de Kermès minéral qui contenoit un trente-ſixieme de ſubſtance réguline, faiſoit vomir doucement.

ARTICLE TROISIEME.

Cas généraux où les Émétiques antimoniaux conviennent.

Les Émétiques antimoniaux conviennent généralement dans tous les cas où il faut faire vomir, mais ils ſont ſur-tout indiqués, 1°. dans les fievres putrides ſimples, c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas accompagnées d'inflammation, principalement lorſqu'il y a des ſignes d'amas de mauvais ſucs dans les vaiſſeaux ſecrétoires de l'eſtomac. Ces ſignes ſont les nau-

ſées, les rapports aigres, amers, brûlants, une douleur gravative à l'eſtomac; dans ce cas ils conviennent, & ſont propres à deboucher les tuyaux ſecrétoires de l'eſtomac, & à les dégager de ces mauvais ſucs par les ſecouſſes qu'ils occaſionnent. Nous avons dit qu'ils conviennent principalement lorſqu'il ſe trouvoit des ſignes d'amas de mauvais ſucs dans les vaiſſeaux ſecrétoires de l'eſtomac, parce que quand même ces ſignes manqueroient, les émetiques antimoniaux ne laiſſeroient pas d'être toujours utiles dans les fievres putrides ſimples, pour les raiſons qu'on a donné ci-devant en parlant des généralités des émétiques. 2°. Dans les fievres putrides inflammatoires, mais il faut avoir ſoin auparavant de déſemplir conſidérablement les vaiſſeaux par les ſaignées fréquentes, d'employer des boiſſons abondantes & rafraîchiſſantes, & ce n'eſt que lorſque les ſymptomes de l'inflammation ont diminué, qu'on peut donner les antimoniaux, ſur-tout ſi la poitrine eſt priſe. Mais ſi les ſymptomes de l'inflammation ſe portent vers le bas-ventre, on ne doit point adminiſtrer les émétiques que ces ſymptomes non-ſeulement ſoient diminués, mais mêmes qu'ils n'aient entiérement ceſſés: encore même faut-il attendre quelque temps après que les ſymptomes ont diſparu, c'eſt-à-dire, un ou deux jours, parce qu'il reſte toujours dans les parties qui ont été enflammées, une diſpoſition prochaine à l'inflammation, & que les émétiques ne manqueroient pas de renouveller. 3°. Dans les fievres inflammatoires, exhantématiques, éréſipelateuſes, celles qui accompagnent la petite vérole, les tâches de la rougeole; lorſque les éruptions ne ſe font point du tout, ou ne ſe font qu'avec peine, que le ſang eſt épaiſſi & qu'il y a des ſignes de putridité, ils produiſent alors de bons effets, ſur-tout étant donnés dans les commencemens, en donnant plus de fluidité au ſang & faiſant procéder les éruptions. M. *Sydenham* a obſervé & on l'obſerve encore après lui, lorſque les cas ſe préſentent, que dans les petites véroles confluantes, il ſurvient une ſalivation qui dure depuis le premier ou le ſecond jour de l'éruption juſqu'à l'onzieme, & qui eſt accompagné de l'enflure du viſage, enflure qui doit durer quelques jours de plus que la ſalivation, & qu'alors, c'eſt-à-dire, le onzieme jour, ſi une enflure conſidérable des mains ne ſuccede à la ſuppreſſion de la ſalivation, le malade éprouve une eſpece d'affection ſoporeuſe, une ſuffocation, les glandes ſalivaires & les glandes muqueuſes de la bouche & du goſier étant engorgées de ſucs épaiſſis; & qu'enfin il périt; pour dégorger les glandes, M. *Sidenham* donnoit le vin émétique à la doſe d'une once & demi, doſe plus haute que celle qu'il donnoit dans d'autres cas

il aſſure que cette méthode lui a mieux réuſſi qu'aucune autre, mais il avoue en même temps qu'elle n'eſt pas infaillible, & que ce remede n'a pas guéri tous ceux à qui il l'a fait donner. 4°. Dans les affections ſoporeuſes, dans les apoplexies, ſoit ſanguines, ſoit ſur-tout pituiteuſes, il faut remarquer, comme on l'a dit plus haut, que dans les apoplexies ſanguines, on doit faire précéder les ſaignées pour les raiſons qu'on a données. Ils conviennent encore, ſoit que l'apoplexie ſoit parfaite, ſoit qu'elle ſoit imparfaite. On appelle apoplexie parfaite celle où le malade perd tout-à-coup l'uſage des ſens, le mouvement & que tout le corps eſt paralyſé; mais l'imparfaite eſt celle qui ne fait pas perdre l'uſage des ſens & dans laquelle tout le corps n'eſt pas paralyſé, mais ſeulement quelques parties, comme la langue ou même tout un côté du corps; mais il faut que cette paralyſie ſurvienne tout-à-coup. 5°. Dans le cours de ventre, les dyſſenteries où les émétiques ſont indiqués, on doit préférer les végétaux, comme l'ipecacuanha, pour les raiſons ci-devant données; cependant au défaut des végétaux on peut employer les antimoniaux. 6°. Dans les fievres intermittentes, on doit préférer les émétiques antimoniaux. 7°. Dans les hydropiſies, M. *Sidenham* donnoit le vin émétique à la doſe d'une once & demie pendant trois jours de ſuite, puis il continuoit de le donner à moindre doſe, ayant égard aux forces du malade, & mettant un jour d'intervalle entre deux, juſqu'à ce que le malade en eût pris en tout la valeur de ſix doſes; il continuoit enſuite le traitement par les purgatifs hydragogues; mais il faut obſerver que M. *Sidenham* uſoit de cette méthode ſeulement lorſqu'il y avoit une grande quantité d'eau ramaſſée dans la cavité du bas-ventre, & que les forces du malade n'étoient pas épuiſées & pouvoient ſupporter l'action de cet émétique. Ces deux conditions ſont abſolument néceſſaires pour que le vin émétique faſſe de bons effets. 8°. Dans certains cas où les émétiques paroiſſent indiqués d'un côté & contre-indiqués de l'autre, comme dans les bleſſures de l'eſtomac faites lorſque ce viſcere eſt rempli d'aliments, crainte qu'ils ne ſe jettent [illegible] dans la cavité du bas-ventre, tel qu'étoit le cas d'un Officier dont nous avons parlé dans les généralités des émétiques, on doit alors ſe ſervir d'un émétique dont l'action ſoit prompte & ſûre, le vin émétique peut convenir. Il conviendroit auſſi dans un cas ſemblable à celui d'une fille dont il a été parlé dans les généralités des émétiques, qui avoit une douleur fixe à l'eſtomac, accompagnée d'un vomiſſement de ſang, à laquelle on donna l'émétique, après avoir fait précéder trois ſaignées. Cependant

dans ce cas on devroit préférer l'ipecacuanha comme plus propre pour les hémorragies, pour les raisons que nous avons déjà données.

ARTICLE IV.

Cas particuliers où on doit donner la préférence aux préparations Antimoniales sur d'autres du même métal.

LE Vin Emétique agit plus promptement & excite le vomissement, a moins de reprise que le Tartre Emétique. Le Tartre Emétique au contraire agit plus lentement, cause des nausées quelque-tems avant le vomissement, excite plus de fois les efforts pour vomir, & affoiblit par conséquent davantage le malade; ainsi on doit préférer le Vin Emétique au Tartre; 1°. dans les cas qui exigent un prompt effet de l'Emétique, & où il faut promptement secouer le systême nerveux & toute la machine, comme dans les affections soporeuses ou tendance à ces affections, dans l'apoplexie, soit sanguine, soit pituiteuse; 2°. dans les cas où on doit craindre d'échauffer, lorsque la constitution tourne vers l'âcre, ce qu'on connoît par la soif presque inextinguible, par une grande ardeur, comme dans les fievres putrides, éréfipelateuses, ou même inflammatoires, surtout lorsque l'inflammation se porte vers la poitrine; 3°. dans les cas où l'on craint d'épuiser les forces du malade qu'il faut ménager comme dans l'hydropisie, le Tartre Emétique doit être préféré au Vin Emétique, dans tous les cas où on a besoin d'un émétique dont l'action soit constante; ainsi il convient parfaitement lorsque le ventricule paroît enduit intérieurement de matieres visqueuses & tenaces, ce qu'on connoît par une douleur gravative rapportée à ce viscere par des rapports aigres ou insipides. Dans ce cas le Tartre Emétique agissant plus constamment & séjournant plus long-temps dans l'estomac, est très-propre à détacher les matieres qui bouchoient les canaux excrétoires de ce viscere, sur-tout si on n'a pas à craindre d'échauffer. Par la même raison il convient & doit être préféré aux autres préparations dans le cas où les émétiques sont indiqués chez des personnes d'un tempérament pituiteux, lorsque les humeurs sont épaissies & visqueuses, pourvu que les forces le permettent.

Le sirop de *Glauber* agit beaucoup plus modérement que les deux précédentes préparations, & cependant assez constamment, il épuise & échauffe moins, & doit être préféré lorsqu'on craint de trop affoiblir,

ainſi il convient dans les enfants, à cauſe de la foibleſſe de l'âge & de la grande irritabilité dont ils ſont ſuſceptibles, il convient auſſi aux vieillards à cauſe de leur foibleſſe.

A l'égard du Kermès minéral, ſon action eſt fort incertaine pour deux raiſons, parce qu'il peut être ou trop ou trop peu lavé, ce qu'on ne peut connoître, & que d'ailleurs on ne peut être aſſuré de la quantité d'eſprit de vin qu'on y brûle par-deſſus, qui comme le remarque M. *Geoffroi*, châtre l'action de l'émétique, c'eſt pourquoi on ne s'en ſert gueres; ſi cependant les autres émétiques manquoient, on pourroit l'ordonner depuis un grain juſqu'à quatre, on l'emploie plus ordinairement comme altérant dans les fievres putrides, malignes *à Coagulo*, pour lors on le donne à la doſe d'un demi-grain de deux en deux heures, ou d'un grain de quatre en quatre heures. Pour l'ordinaire on l'aſſocie à une potion cordiale, donnant, par exemple, de deux en deux heures un demi-grain de Kermès minéral dans une cueillerée de potion cordiale, il produit quelquefois des évacuations par les ſelles, les urines & les ſueurs. Dans un grand épaiſſiſſement de ſang, la doſe eſt quelquefois d'un grain de deux en deux heures, ou de deux grains de quatre en quatre heures; il eſt recommandé en certains pays dans les maladies inflammatoires de la poitrine, mais on a ſoin de faire précéder les ſaignées fréquentes & les boiſſons humectantes: on l'ordonne à petite doſe pour diviſer le ſang, il facilite ſouvent l'expectoration.

ARTICLE V.

Maniere d'adminiſtrer les Emétiques Antimoniaux.

DANS les affections ſoporeuſes, le vin émétique ſe donne ſeul depuis une demi-once juſqu'à deux ou trois onces, la doſe ordinaire eſt de demi-once. Après en avoir donné une doſe, ſi on voit quelle ne faſſe aucun effet, on en donne une ſeconde peu de tems après, & alors au lieu de demi-once, on en donne une once. Si cette ſeconde n'opere pas, quelque-tems après on paſſe à une troiſieme plus haute, c'eſt-à-dire, d'une once & demie, ainſi de ſuite *gradatim*, juſqu'à ce que le vomiſſement ſurvienne, on peut aller juſqu'à trois onces; ſi cela n'étoit pas ſuffiſant, on pourroit donner le vin émétique trouble à la doſe d'une once, ou d'une once & demie: on peut auſſi donner le vin émétique trouble en lavement depuis une once juſqu'à quatre dans les affections ſoporeuſes ou pituiteuſes; lorſ-

que le pouls eſt foible, on le joint à des cordiaux actifs, on fait prendre, par exemple, dans une doſe de vin émétique dix, douze ou vingt gouttes de *l'ilium de Paracelſe*. Cette précaution eſt néceſſaire lorſqu'il faut abſolument faire vomir & que cependant les forces ſont abattues. On donne même dans ce cas-là une cueillerée de potion cordiale, après chaque vomiſſement ou après chaque effort que le malade fait pour vomir. On joint encore le vin émétique aux cathartiques dans le maladies de poitrine; on fait une décoction avec la bourrache, dans la colature on diſſout la manne & on ajoute une demi-once de vin émétique.

On peut donner le Tartre émétique ſeul ou diſſôut dans l'eau tiede; ſi on veut le donner diſſout, on prend ſix ou huit grains de Tartre émétique, qu'on fait diſſoudre dans une livre, ou une livre & demi d'eau tiede, & on le donne par verre au malade, c'eſt la meilleure méthode. On met quelqu'intervalle entre chaque verrée; ſi les premieres verrées ont produit l'effet qu'on ſouhaitoit, on ceſſe d'en donner: ici on joint quelquefois aux purgatifs deux ou trois grains de Tartre émétique pour les aiguiſer, comme l'on dit, & rendre leurs effets plus certains. Lorſqu'on a ſeulement en vue de pouſſer par les ſelles, on en diſſout trois ou quatre grains dans quantité d'eau & on prend cette potion par verrée. On eſt quelquefois forcé d'employer ce purgatif, lorſque les malades ont une répugnance inſurmontable pour les autres purgations liquides.

Le ſirop de *Glauber* ſe donne délayé dans du vin aux doſes que nous avons marquées ci-devant, ſuivant les différents âges: on peut auſſi l'aſſocier aux Purgatifs, comme les préparations ci-deſſus.

ARTICLE VI.

Précautions.

ON doit s'abſtenir des émétiques antimoniaux dans les cas où nous avons dit ci-devant que les émétiques en général étoient contre-indiqués; & prendre à cet égard toutes les précautions que nous avons marquées; ſi malgré cette attention, il ſurvient de ſuperpurgations, on devroit le traiter comme le *cholera-morbus*, c'eſt-à-dire, employer les ſaignées, les bouillons gras, l'eau de poulet, les clyſteres adouciſſants, & ſi cela ne ſuffit pas & que le malade ſe trouve ſi foible qu'il ait les extrêmités froides, dans ce cas ſeulement on doit donner le *laudanum liquidum*. Quand nous diſons que l'on doit employer pour ces ſuperpurgations le

ſecours qu'on emploie pour le *cholera-morbus*, nous n'entendons pas y comprendre la limonade qui augmenteroit le mal, quoiqu'en diſent des Auteurs d'ailleurs très-reſpectables, fondés ſur ces principes que les acides végétaux châtrent l'action des émétiques antimoniaux. Nous avons prouvé le contraire en faiſant voir, d'après les expériences de M. *Geoffroi*, que bien loin de diminuer l'éméticité des Antimoniaux, les acides végétaux l'augmentent. Ce qu'on dit des acides minéraux n'eſt pas vrai, pris génériquement il eſt faux que tous les acides minéraux châtrent l'action des préparations antimoniales, puiſque l'acide marin l'augmente, bien loin de la diminuer. Cela ſe voit par le beurre d'Antimoine qui eſt un compoſé de régule d'Antimoine & d'acide marin, qui eſt un puiſſant ſcarrotique, & qui ſeroit un poiſon mortel pris intérieurement. La poudre d'Algaroth ou mercure de vie qui n'eſt autre choſe que cette même régule, mais chargée d'une certaine portion d'acide [redacted] marin, eſt un émétique ſi violent que perſonne n'oſeroit s'en ſervir, ſi ce n'eſt dans des cas déſeſpérés. Ainſi on ne peut pas dire en général que les acides minéraux émouſſent l'action des Antimoniaux, cela n'eſt que de l'eſprit de ſoufre & de l'acide vitriolique. Dans le cas donc de ſuperpurgation, on peut, ſi les moyens que nous avons indiqués ci-devant ne ſuffiſent pas, donner au malade l'eſprit de vitriol ou l'eſprit de ſoufre dans l'eau juſqu'agréable acidité. En voilà aſſez pour les émétiques tirés, ſoit du regne végétal, ſoit du regne Minéral [redacted] il eſt tems que nous paſſions aux Médicaments qui pouſſent le plus ordinairement pas les ſelles, & qu'on appelle pour cette raiſon cathartiques.

ARTICLE PREMIER.

Les Cathartiques ou Purgatifs.

NOUS tiendrons ici le même ordre que nous avons ſuivi, en parlant des émétiques. Nous expliquerons d'abord leurs effets, ſoit ſenſibles, ſoit cachés ; nous expoſerons les ſentiments des Médecins tant anciens que modernes, ſur la maniere dont les purgatifs agiſſent. Les cas où ils conviennent, ceux où ils ſont contre-indiqués, & les précautions que l'on doit prendre, ſoit avant, ſoit après les avoir adminiſtrés.

Effets

Effets des Purgatifs.

DANS les premieres voies, telles que nous les avons définies en parlant des émétiques, on remarque les effets ſuivants. Peu de temps après l'adminiſtration du cathartique, le malade éprouve une certaine anxiété & inquiétude, il ſent quelques légeres nauſées, mais qui paſſent bientôt, quelques légeres douleurs qu'il rapporte au conduit inteſtinal & qui ſont plus ou moins vives, ſelon la diſpoſition du corps & ſelon la force du cathartique, des borborigmes, c'eſt-à-dire, un bruit qui ſe fait entendre & qui court d'une partie des boyaux à l'autre. A ces phénomenes ſuccedent des déjections plus fréquentes que d'ordinaire dans un temps donné. Dans les ſecondes voies, c'eſt-à-dire, dans celles de la circulation, on remarque ces effets, l'habitude du corps s'échauffe, on éprouve une eſpece d'ardeur, le pouls devient plus fort, plus fréquent, plus fiévreux. Voilà les effets ſenſibles, d'où l'on en peut déduire immédiatement d'autres qui pour n'être pas ſi ſenſibles, n'en ſont cependant pas moins certains. 1°. Les purgatifs doivent déterminer une plus grande quantité d'humeurs vers le canal inteſtinal, cela ſe prouve par analogie: ſi l'on irrite une partie vivante par quelque corps piquant, cette partie rougit, elle ſe gonfle, les humeurs y coulent plus abondamment. Il n'eſt pas douteux que les purgatifs n'irritent les inteſtins, les douleurs ou du moins les inquiétudes que le malade y reſſent en conſéquence du purgatif le démontrent: les humeurs doivent être déterminées vers cette partie en plus grande abondance. Par l'obſervation le malade rend quelquefois même après pluſieurs purgations, une grande quantité de matieres liquides, qui n'étoient pas contenues aſſurément dans les premieres voies: elles y ont donc été déterminées par l'action du purgatif. 2°. Les purgatifs doivent faire refluer le ſang vers le cerveau avec plus d'abondance de même que les émétiques, quoiqu'avec moins de violence que ceux-ci, parce que par leur action la veine-cave ſe trouve plus preſſée que d'ordinaire. 3°. Les purgatifs affoibliſſent, parce que dans le temps des déjections, le diaphragme s'abaiſſe, les muſcles du bas-ventre ſe contractent, ce qui exige des efforts qui ne peuvent ſe faire qu'aux depens des forces, ainſi les purgatifs affoibliſſent *per ſe.* Cependant on obſerve quelquefois que les malades après un purgatif, ſe ſentent plus dégagés & plus forts qu'auparavant, ce qui ne détruit pas ce que nous avons avancé, parce que les matieres qui ont été vuidées,

ont détruit les caufes qui diminuoient confidérablement les forces en épaiffiffant le fang & empêchant la circulation : or il peut très-bien fe faire que l'affoibliffement procuré par fes caufes, fût encore plus grand que celui que les purgatifs procurent, il n'eft donc pas étonnant que quelquefois ces malades fe fentent plus forts après les purgations qu'auparavant, quoique le purgatif les ait réellement affoiblis *per fe*. 4°. Les cathartiques, comme nous l'avons déja remarqué, augmentent la chaleur, la force & la fréquence du pouls, d'où il fuit que le mouvement des fluides eft augmenté, que les organes de la circulation agiffent avec plus d'énergie, que les ofcillations augmentent, qu'il fe fait une divifion, une attrition du fang, que les fecrétions fe rétabliffent, furtout celles de la peau : auffi voit-on affez fouvent qu'après les purgations, il furvient des fueurs : en forte que les cathartiques deviennent quelquefois fudorifiques. Ce n'eft pas feulement en agiffant immédiatement fur le ventricule & fur les inteftins que les cathartiques produifent ces effets, mais en paffant des premieres voies dans les fecondes ; l'expérience démontre que les molécules des cathartiques enfilent les voies de la circulation ; cela paroît évidemment quand on purge une nourrice, puifqu'alors l'enfant eft purgé en même temps ; ce qui fait même que quand un enfant a befoin d'être purgé & que cependant on ne peut à caufe de fa foibleffe lui faire avaler le purgatif, on fe contente de purger la nourrice avec des cathartiques légers, & l'enfant eft purgé en même temps ; ce qui fait voir que les molécules du purgatif font amenées aux mamelles de la nourrice par les voies de la circulation. Il eft vraifemblable que les molécules des émétiques s'infinuent de même dans les fecondes voies, mais il n'y a point d'expérience qui le démontre, comme pour les cathartiques. Il faut remarquer ici que les cathartiques produifent de bons effets & guériffent même certaines maladies ; certains Auteurs en concluent que ces maladies étoient produites par des mauvais fucs qui étoient paffés des premieres voies dans les fecondes, ce qui n'eft pas toujours vrai. Pour que cette conclufion fût bonne, il faudroit que les purgatifs ne produififfent d'autres effets que d'évacuer les matieres contenues dans les premieres voies : or nous avons fait voir le contraire en démontrant plufieurs autres effets des cathartiques ; au furplus ce fentiment des Auteurs peut être très-dangereux dans la pratique, puifque fur ce principe, dans les fievres intermittentes, à la fin des fievres putrides & dans la convalefcence, toutes les fois qu'on trouveroit le pouls plus fort, on feroit porté à croire qu'il faut purger, jufqu'à ce qu'on ait emporté

entiérement les mauvais sucs qui ont passé dans la voie de la circulation, ce qui seroit très-dangereux, & rendroit les convalescences très-longues & très-fâcheuses. Venons actuellement aux sentiments des Médecins tant anciens que modernes, sur la maniere dont les purgatifs agissent.

Sentiments des Médecins tant anciens que modernes, sur la maniere dont les Purgatifs agissent.

COMME on aime naturellement à généraliser les idées, sur-tout dans les sciences, les Médecins anciens & modernes ont beaucoup travaillé pour trouver une maniere d'agir commune à tous les purgatifs, & ils ont été partagés de sentiments; avant de les exposer en détail, il ne sera pas inutile de faire remarquer qu'il n'est pas possible de donner des regles générales à cet égard; si on considere chaque purgatif en particulier, on verra qu'ils agissent par des principes différents; ainsi la rhubarbe purge par d'autres principes que la manne, & ainsi des autres purgatifs. Après cette reflexion, passons à l'examen des sentiments des auteurs sur cette matiere. Les anciens, *Galien*, par exemple & ses sectateurs croyoient que les purgatifs agissoient par sympathie & par attraction, c'est-à-dire, que les particules dans le corps se subtilisoient, se repandoient dans la masse des humeurs, se mêloient avec elles & séparoient les mauvaises d'avec les bonnes par une espece d'attraction. Cette attraction, selon eux, n'étoit fondée ni sur une ressemblance de substance entre les purgatifs & les mauvaises humeurs, ni sur une ressemblance de qualités accidentelles de ces mêmes purgatifs & de ces humeurs; car ils voyoient bien que l'absynthe ne purgeoit pas la bile, quoiqu'elle soit amere, non plus que le safran, quoique celui-ci soit jaune comme la bile: ils attribuoient donc cette attraction à quelques principes cachés ou à des qualités occultes, & ils prétendoient que les mauvaises humeurs ainsi altérées, irritoient avec ceux-ci le principe vital ou la nature, & déterminoient celle-ci à faire ses efforts pour chasser hors du corps les molécules tant des purgatifs que des autres humeurs. Comme ils n'expliquoient pas ce que c'étoit que ces qualités occultes, il est aisé de voir que cette façon d'expliquer la maniere d'agir des purgatifs, n'explique rien. D'autres au contraire ont cru que les purgatifs agissoient par antipathie, & ceux-ci se divisoient en deux classes; car, 1°. les uns s'imaginoient que les purgatifs étoient ennemis du principe vital, qu'ainsi étant reçus dans le corps, ils irritoient ce principe qui de son côté faisoit tous ses efforts pour expulser les pur-

gatifs, ce qui occasionnoit des secrétions plus abondantes & la séparation des mauvaises humeurs d'avec les bonnes, & que ces mauvaises humeurs étoient expulsées avec les purgatifs par les efforts de l'esprit vital. Ceux-ci, comme on voit, mettoient l'antipathie entre l'esprit vital & les purgatifs. 2°. Les autres prétendoient que l'antipathie se portoit vers la matiere morbifique, ensorte que cette matiere & ces purgatifs faisoient des efforts les uns sur les autres, ce qui ne pouvoit se faire sans que le principe vital ne fût irrité, & qu'il ne fît de son côté tous ses efforts pour chasser également les purgatifs & la matiere morbifique; tel est le sentiment de M. *Joubert*, Professeur de l'Université de Montpellier. Cette antipathie, dans quelque sens qu'on l'entende, n'explique rien du tout. C'est une imagination sans fondement qui ramene aux qualités occultes des anciens. Depuis que la Chymie s'est introduite en Médecine, les Médecins Chymistes ont prétendu expliquer l'action des purgatifs par la fermentation : ils ont cru que les molécules des purgatifs passoient des premieres voies dans les secondes, & y excitoient une ébulition, un orgasme, c'est-à-dire, une turgescence ou gonflement des sucs ou des humeurs, ce qui ne pouvoit se faire sans que le ventricule & les intestins ne fussent irrités. Ce mouvement de fermentation ne suffit pas, puisqu'il reste toujours à expliquer l'expulsion des mauvaises humeurs. Il paroît par tout ce que nous venons de dire que les Médecins de tout temps ont reconnu que les purgatifs excitoient une irritation; toutes les explications que nous avons rapportées jusqu'à présent la supposent; il est vrai que les purgatifs excitant les douleurs, ou au moins les inquiétudes que les malades éprouvent dans les boyaux à la suite de l'administration des purgatifs, le prouvent évidemment, comme nous l'avons déjà observé, mais cette idée d'irritation ne suffit pas pour expliquer en général l'action des purgatifs; car 1°. tout ce qui irrite ne purge pas. Le poivre, par exemple, les aromates irritent, & cependant ne purgent pas; 2°. il y a quelquefois de grandes irritations sans purgation, comme dans les grandes coliques; ainsi les purgatifs irritent, mais on ne peut pas dire qu'ils purgent, parce qu'ils irritent. On a senti le vuide de cette explication, & c'est ce qui a porté à expliquer la cause de cette irritation. On a donc prétendu qu'elle étoit due aux particules acides & dures des purgatifs, & que c'étoit par cette roideur & cette dureté des particules que les purgatifs agissoient & irritoient. On a fait le même raisonnement pour les autres médicaments, on a cru que les sudorifiques & les cordiaux agissoient par les particules dures, les unes plus fines que les autres, mais qu'on ne peut déterminer. Telle est l'ex-

plication suivie ordinairement dans les écoles de Montpellier, mais elle n'est pas plus heureuse que les autrres ci-devant rapportées. On peut se convaincre du contraire, si on fait attention que les premieres molécules de l'eau, de l'huile même & généralement de tous les corps, sont extrêmement dures, & qu'ainsi, selon cette idée, l'eau, l'huile & tous les autres corps devroient irriter & purger; on voit par-là l'inutilité, & si on ne craignoit pas de le dire, l'absurdité de cette explication. On voit aussi combien peu on est en droit de se moquer des qualités occultes des anciens, puisque lorsque nous voulons approfondir, nous tombons nous-mêmes dans ces qualités occultes.

Cas où les Cathartiques conviennent.

Ils sont à-peu-près les mêmes que ceux où les émétiques conviennent; ainsi les cathartiques conviennent, 1°. dans les fievres, soit continues, soit intermittentes; 2°. dans les fievres putrides inflammatoires; 3°. dans les maladies inflammatoires exhantématiques; 4°. dans les affections soporeuses, soit sanguines, soit pituiteuses; 5°. dans les maladies chroniques convulsives; 6°. dans les maladies cachetiques, comme dans l'ictere jaune ou noir; 7°. dans les tumeurs œdemateuses; 8°. dans la Leucophlegmatie; 9°. dans l'hydropisie du bas-ventre; 10°. dans le flux de ventre, soit séreux, soit bilieux, soit dyssenterique; 11°. dans l'inappétence; 12°. dans les obstructions invétérées; 13°. dans l'Asthme humide; 14°. dans les maux de tête invétérés; 15°. dans toutes les maladies chroniques; 16°. pris dans toute leur étendue, ils conviennent presque dans toutes sortes de maladies.

1°. Dans toutes les fievres putrides, soit continues, soit intermittentes, soit continues simples, soit continues composées; la putridité se connoît aux signes que nous avons déjà indiqués en parlant des émétiques. Les cathartiques conviennent dans ce cas par les mêmes raisons que les émétiques. Outre cela les cathartiques déterminent une plus grande quantité d'humeurs vers le conduit des intestins, procurent de plus grandes oscillations, des secrétions plus abondantes, & debouchent les canaux excréteurs du ventricule & des intestins.

2°. Dans les fievres putrides inflammatoires ou dans les inflammations qui sont symptomes de fièvre putride, ce qu'on connoît par les signes ci-devant donnés. Ils conviennent pareillement pour les mêmes raisons que les émétiques & suppléent à ceux-ci, qu'on ne peut pas répéter souvent

dans les maladies. 3°. Dans les maladies inflammatoires, exhantématiques, comme éréſipeles, taches de rougeole, petite vérole, ſur-tout confluentes, lorſque l'éruption eſt retardée ou empêchée par l'épaiſſiſſement du ſang, ce qu'on connoît par la foibleſſe & la petiteſſe du pouls; mais ce n'eſt pas ſeulement dans les commencements de la petite vérole que les cathartiques conviennent, ils conviennent encore dans le temps de l'exſiccation qui eſt le plus dangereux; car les puſtules ayant percé, le pus ſort & il ſe forme des croûtes ſur la peau de la matiere même du pus, & il arrive ordinairement que le pus n'eſt pas entiérement vuidé lorſque ces croûtes ſe forment; alors ce qui reſte étant diviſé & repompé, ſe mêle dans la maſſe du ſang. Ces mêmes croûtes empêchent l'inſenſible tranſpiration qui eſt pareillement repompée, & ſe mêle avec la maſſe du ſang. Delà il ſurvient une fievre putride qu'on appelle la fievre ſecondaire qui eſt très-dangereuſe, alors point de meilleurs remedes que les cathartiques, comme M. *Freind*, auteur Anglois, le prouve par les obſervations dans les lettres qu'il a données à ce ſujet; la raiſon en eſt que le conduit inteſtinal eſt pour ainſi dire le vicaire de la peau, & que les humeurs qui ne trouvent point d'iſſue par celle-ci, ſont déterminées par l'action des cathartiques vers les inteſtins, & s'évacuent par-là. 4°. Dans les affections ſoporeuſes, ſoit-ſanguines [alors il faut faire précéder la ſaignée & la répéter] ſoit pituiteuſes, pour les mêmes raiſons que les émétiques, & pour ſuppléer à ceux-ci qu'on ne peut pas répéter trop ſouvent, de peur de trop ſecouer le ſyſtême nerveux, & d'épuiſer les forces du malade. 5°. Dans les maladies convulſives, comme dans l'épilepſie, ſur-tout ſymptomatique, qui dépend des mauvais ſucs & ſouvent dans le bas âge, des matieres vermineuſes contenues dans les premieres voies. Dans ce cas les cathartiques purgent les inteſtins, les délivrent de ces mauvais ſucs, rendent le ton aux fibres muſculeuſes des tuniques du ventricule & des inteſtins, empêchent le retour des paroxiſmes dans les épilepſies eſſentielles, ils diviſent le ſang & rétabliſſent les digeſtions. 6°. Dans les maladies cachetiques, c'eſt-à-dire, qui changent l'habitude du corps à cauſe des ſucs ralentis & viciés, par exemple, dans l'ictere jaune qui eſt le plus ſouvent produit & entretenu par le défaut de liberté des couloirs biliaires, par l'épaiſſiſſement de la bile qui ne pouvant ſe ſéparer dans les vaiſſeaux ſecrétoires du foie, reflue, ou plutôt eſt retenue dans la maſſe du ſang, ce qui fait qu'elle y abonde, & que les différents ſucs qui s'en ſéparent, prennent une couleur jaune & la donnent à toute l'habitude du corps, dans ces cas les cathartiques produiſent de bons effets. 1°. En ſuppléant au défaut de la bile pour déterger

les inteſtins, & la délivrer de la trop grande quantité des matieres muqueuſes dont leurs parois ſont enduits. 2°. Les particules des purgatifs portées dans la maſſe du ſang abondent au foie, donnent du ton à ce viſcere, y atténuent la bile, debouchent les vaiſſeaux ſecrétoires & excrétoires de ce viſcere, rétabliſſent les digeſtions.

Dans l'ictere noir on obſerve ordinairement que la rate eſt embarraſſée; les cathartiques produiſent ſur la rate les mêmes effets, à-peu-près que ſur le foie. 7°. Dans les tumeurs œdémateuſes qui ſont des tumeurs molles & ſans douleurs, cauſées par une lymphe, ou une ſéroſité arrêtée & infiltrée dans les cellules de la membrane adipeuſe ou dans les vaiſſeaux lymphatiques dilatés, les cathartiques augmentent le reſſort des vaiſſeaux, font rentrer cette lymphe ou ſéroſité dans les voies de la circulation. 8°. Dans la leucophlegmatie qui eſt une enflure œdémateuſe de toute l'habitude du corps, par la raiſon donnée ci-deſſus. 9°. Dans l'hydropiſie du bas-ventre nous avons déja vu que les émétiques conviennent, ſpécialement le vin émétique, mais il faut que les eaux ſoient ramaſſées en grande quantité dans la cavité du bas-ventre, & que les forces ne ſoient pas abattues, il en eſt de même des cathartiques, on les donne avec ſuccès dans les cas où les eaux ſont ramaſſées en moindre quantité, & où les émétiques ne réuſſiroient pas. Les cathartiques déterminent ces eaux vers le conduit inteſtinal dans lequel elles ſont repompées & de-là rejettées par les ſelles. 10°. Dans le flux de ventre, ſoit bilieux, ſoit dyſſenterique, ſoit que les humeurs ſoient contenues dans les premieres voies, ſoit qu'elles ſoient dans les ſecondes. Dans le premier cas les humeurs ſont évacuées immédiatement par les cathartiques, dans le ſecond elles ſont déterminées vers le couloir des inteſtins, & enſuite évacuées par les ſelles. 11°. Dans l'inappétence qui vient des ſucs putrides contenus dans l'eſtomac & les inteſtins, ou épaiſſis qui émouſſent la ſenſibilité des tuniques nerveuſes, les cathartiques emportant ces mauvais ſucs, rétabliſſent la ſenſibilité & l'appétit. 12°. Dans les obſtructions invétérées, pourvu qu'il n'y ait pas lieu de craindre l'inflammation, on ſent aiſément pourquoi les cathartiques conviennent dans ce cas. 13°. Dans l'aſthme humide, qui dépend des mauvais ſucs qui paſſent des premieres voies dans les ſecondes, pour les raiſons ci-devant données. 14°. dans les maux de tête invétérés, dans la migraine qui dépend pareillement des mauvais ſucs portés des premieres dans les ſecondes voies, par les mêmes raiſons. 15°. Dans toutes les maladies chroniques, parce que dans ces maladies les digeſtions ſe font mal, & que tous les mauvais ſucs paſſent des pre-

mieres voies dans les secondes & *vice versâ*, entretiennent ces maladies; d'ailleurs la plupart de ces maladies dépendent des mauvais sucs ou de l'épaississement des humeurs. 16°. Enfin si l'on prend les cathartiques, selon toute leur étendue, c'est-à-dire, si l'on fait attention aux différentes especes de cathartiques & aux différens degrés de force qu'on trouve dans chacun en particulier, on verra qu'il y a bien peu de maladies dans lesquelles ils ne puissent convenir & produire de bons effets.

Temps où il convient d'administrer les Cathartiques.

On peut considérer trois sortes de temps pour l'administration des cathartiques, 1°. les temps généraux de la maladie, 2°. les temps particuliers, 3°. les différentes heures de la journée.

Temps généraux.

DANS toutes les maladies & sur-tout dans les aiguës, on remarque quatre temps généraux, qui sont le commencement, l'augmentation ou l'accroissement, l'état & la déclination, lorsqu'elles ne sont pas terminées par la mort. Les anciens reconnoissoient trois états qui reviennent aux quatre temps que nous venons d'indiquer: ces trois états étoient celui de crudité, de coction & celui de crise; on appelloit temps de crudité, lorsque la matiere morbifique paroissoit avoir le dessus sur la nature, ce qu'on connoissoit par l'augmentation des symptomes; alors les humeurs paroissoient être très-éloignées de l'état naturel, par conséquent n'être pas encore assemblées & être crues; ce temps répond au *commencement*, à *l'accroissement* & en partie à l'*état de la maladie.* Le temps de coction étoit celui où la matiere morbifique étoit travaillée & atténuée, ce qu'on connoissoit par la diminution des symptomes. La crise étoit accompagnée d'efforts critiques, c'est-à-dire, des efforts que la nature faisoit pour chasser cette matiere morbifique & suivie d'évacuations critiques par les selles ou par les urines, ou par les sueurs ou par les crachats. La crise s'observe sur-tout dans le temps de la déclination de la maladie.

Après avoir ainsi distingué les temps généraux des maladies & sur-tout des aiguës, il se présente une question, savoir, en quel temps il convient de purger, il y a eu là-dessus de grandes disputes entre les Médecins; les uns ont prétendu qu'il ne falloit jamais purger au commencement de la maladie, 1°. pour ne pas évacuer les bonnes avec lea mauvaises humeurs;

2°.

2°. pour ne pas troubler l'ouvrage de la nature. Les autres au contraire ont dit qu'on devoit purger dans tous les temps lorſque le cas l'exige, ne niant pas cependant qu'on ne dût laiſſer mûrir, pour ainſi dire, un peu la matiere. Les uns & les autres avoient pour eux l'autorité *d'Hippocrate*; les premiers ſe fondoient ſur l'aphoriſme où il dit, *concocta medicamento purgante educenda & movenda, non cruda neque per initia*, les ſeconds ſur cet autre aphoriſme, *in acutis morbis, in principiis, medicamentis purgantibus, utendum.* Il eſt aiſé de concilier ces deux paſſages d'*Hippocrate* qui paroiſſent contradictoires; il ne veut pas qu'on purge dans le commencement de la maladie, dans le tems de crudité, à moins que les humeurs ne ſe portent vers les premieres voies, ce qui arrive rarement & cela dans les maladies aiguës. *Concocta educenda non cruda niſi turgeant, ut plurimùm vero non turgent.* Sans doute que dans les maladies aiguës de ſon temps, il avoit vu que les humeurs morbifiques ſe portoient rarement vers les premieres voies dans le temps de crudité au commencement des maladies aiguës, au lieu que cela eſt beaucoup plus commun aujourd'hui. Ainſi il faut purger dans tous les temps où il y a indication à purger & qu'il n'y a point de contre-indication. On peut purger au commencement pendant l'accroiſſement de la maladie, lorſque les humeurs morbifiques paroiſſent ſe porter vers les premieres voies. Si les indications ne paroiſſent qu'après la coction, il faut purger dans ce temps-là, enfin ſi les évacuations critiques ne paroiſſent pas ſuffiſantes pour emporter la matiere morbifique, & qu'elles ne ſoulagent pas le malade, il faut purger durant les évacuations, & même après vers la fin de la maladie.

Nota. A propos de la maladie, il eſt très-important de remarquer qu'on ne doit pas toujours être déterminé à purger vers la fin de la maladie, par les ſignes de putridité qui paroiſſent dans la bouche, qui ſont une croûte blanche ou jaune ou noirâtre; car comme la langue ſe décharge ſucceſſivement, & que cette croûte ſe diſſipe d'abord vers la pointe de la langue, enſuite vers le milieu, enſuite vers la baſe, de même il peut ſe faire que les couloirs, ſoit du ventricule, ſoit des inteſtins, ſoient déchargés ſucceſſivement & même plutôt que la langue; lors donc qu'après des évacuations abondantes, ſoit qu'elles ſoient l'ouvrage de la nature ou celui de l'art; lors, dis-je, qu'après ces évacuations, ce qu'on donne au malade eſt pris avec plaiſir & que les fonctions ſe font bien, la raiſon veut qu'on n'inſiſte pas davantage ſur les purgatifs, quoique la langue ſoit extrêmement chargée, ils ſeroient alors inutiles, les premieres voies

ayant été fuffifamment vuidées. Ce que la raifon dicte eft confirmé par l'obfervation ; on voit tous les jours que les malades qui font dans les circonftances déja marquées, recouvrent l'appétit, font bien la digeftion & toutes leurs fonctions, la langue fe nettoie fans le fecours des nouveaux purgatifs, il fuffit alors de leur prefcrire un régime convenable.

Temps particuliers.

OUTRE les temps généraux dont nous venons de parler, on remarque dans toutes les maladies aiguës, qu'il y a des temps particuliers, comme dans les fievres continues compofées, le temps de l'exacerbation ou du redoublement & celui de la remiffion. Dans les fievres intermittentes le temps de l'accès & celui de l'intermiffion, il eft certain qu'on ne doit purger que vers la fin du redoublement, & même s'il eft poffible attendre que le redoublement ait fini entiérement, 1°. parce qu'on troubleroit l'ouvrage de la nature qui fait pour lors fes plus grands efforts pour chaffer la matiere morbifique; 2°. parce que les humeurs étant pour lors dans une grande fougue, on l'augmenteroit en adminiftrant les purgatifs qui échauffent, & par-là on nuiroit au malade ; par la même raifon dans les fievres intermittentes, on ne doit purger que dans les intervalles entre les accès, c'eft-à-dire, dans le temps de l'intermiffion, en faifant attention aux loix générales, qui font d'avoir égard aux indications & aux fignes de putridité; car il arrive quelquefois que jufqu'au dixieme accès, il ne fe préfente aucun figne qui indique les purgatifs, l'appétit fe foutient, les digeftions fe font bien ; dans ce cas il faut attendre, & alors un émétique ou un cathartique adminiftré à propos prévient fouvent le feptieme accès, ou celui qui doit fuivre.

Heures de la journée.

IL y a un temps d'élection & un temps de néceffité, lorfqu'on eft libre & que rien n'empêche de purger le matin, il eft clair qu'on doit préférer le matin au foir, parce que le matin les forces du malade ont été réparées par le fommeil, & font mieux en état de fupporter l'action des cathartiques, qui, comme nous avons vu, affoibliffent par eux-mêmes ; mais comme on ne peut pas purger dans le redoublement, & qu'il peut arriver qu'il ne finiffe que fur le foir ou dans la nuit, alors on purge à la fin du redoublement à quelle heure que ce foit, c'eft le tems de néceffité.

Précautions.

ELLES peuvent ſe réduire à trois chefs, 1°. aux contre-indications, 2°. aux moyens de préparer aux cathartiques & d'aider leur action, 3°. aux moyens de remédier aux ſuperpurgations qui peuvent ſurvenir.

Contre-Indications.

ELLES ſe tirent de la nature de la maladie, de l'état des parties & de celui des forces : il y a deux états généraux de maladie, où les cathartiques proprement dits, ſont contre-indiqués ; ſavoir, l'état inflammatoire ou de tendance à l'inflammation & l'état de ſechereſſe : 1°. Ils ſont contre-indiqués dans l'état inflammatoire ou tendance à l'inflammation, parce qu'ils échauffent & qu'ils augmenteroient ou exciteroient l'inflammation ; 2°. dans les maladies où il y a une grande tenſion des ſolides, produite & entretenue par la ſechereſſe qu'on appelle dans les femmes, *paſſion* ou *affection hyſtérique*, & dans les hommes *paſſion hypocondriaque*, on obſerve que dans ces maladies le ſyſtême nerveux eſt fort irritable, les cathartiques n'agiſſant pas ſeulement ſur les premieres voies, mais paſſant encore dans les ſecondes, nuiſent dans ce cas : il eſt vrai qu'ils paroiſſent ſouvent ſoulager, mais ce n'eſt que pour un temps, & les ſymptomes redeviennent plus fâcheux ; 3°. ils ſont contre-indiqués dans l'inflammation de l'eſtomac & des inteſtins, parce qu'ils agiſſent immédiatement ſur ces viſceres, les irritent, les échauffent, & déterminent une plus grande quantité d'humeurs vers ces parties, & occaſionnent d'ailleurs une plus forte contraction du diaphragme ; 4°. on ne les donne pas non plus dans les inflammations de la rate, du foie, des reins & autres viſceres contenus dans la cavité du bas-ventre, parce que les contractions du diaphragme & des muſcles abdominaux, preſſant davantage les viſceres, pourroient occaſionner la ſuppuration ou la gangrene ; 5°. ils ſont contre-indiqués en général dans le météoriſme, c'eſt-à-dire, dans la tenſion douloureuſe du bas-ventre, lorſque cette tenſion eſt accompagnée de tendance à l'inflammation. Or il faut remarquer que toute tenſion douloureuſe du bas-ventre, n'indique pas toujours l'inflammation ; voici les principaux ſignes auxquels on reconnoît que cette tenſion eſt jointe à l'état inflammatoire, 1°. la douleur eſt très-conſidérable & fixe ; 2°. le pouls, (c'eſt ici le ſigne le plus ſûr) eſt petit, dur, dans ce cas les cathartiques ne ſauroient avoir lieu ; mais ſi la tenſion douloureuſe du bas-ventre n'eſt pas jointe à l'état

inflammatoire, ce qu'on reconnoît, parce que, 1°. la douleur eſt vague; 2°. le pouls eſt mou, grand, fort, alors s'il y a des ſignes de putridité dans les premieres voies, après avoir pris la précaution d'employer les adouciſſants, les émollients, on peut & on doit même avoir recours aux cathartiques, parce que pour lors cette tenſion dépend des matieres putrides ou vermineuſes; 6°. l'état ulcéré, ſoit du ventricule, ſoit des inteſtins, contre-indique les purgatifs proprement dits, on en voit aiſément la raiſon; 7°. ils ſont auſſi contre-indiqués très-ſouvent dans les hernies ſur-tout dans le bubonocele, & dans les cas où on veut les employer, on ne doit le faire qu'avec beaucoup de prudence & de précaution, & ſe ſervir des minoratifs; 8°. quant aux forces du malade, il eſt évident qu'on doit faire attention qu'elles ne ſoient pas ſi abattues, qu'elles ne puiſſent ſupporter l'action des cathartiques, nous avons déja obſervé qu'ils affoibliſſent par eux-mêmes. Nous avons dit que les cathartiques étoient contre-indiqués dans l'état inflammatoire ou dans la tendance à l'inflammation, cela ſe doit entendre des maladies inflammatoires eſſentielles; car dans les maladies inflammatoires ſymptomatiques, c'eſt-à-dire, qui ſont ſymptomes de la fievre putride, ſur-tout lorſque l'inflammation ſe porte vers la poitrine, ou vers la tête, il n'y a pas d'autres ſecours que les purgatifs; mais on ne doit les adminiſtrer alors qu'avec beaucoup de précaution, c'eſt-à-dire, premiérement ne les pas donner dans le temps que les ſymptomes ſont dans leur plus grande force; 9°. faire précéder les ſaignées réitérées pour diminuer l'impétuoſité du ſang, adoucir, humecter les malades avec les ptiſanes, comme avec l'eau de poulet, d'orge, employer les fomentations, les clyſteres émollients. Après les précautions de cette eſpece, on peut, on doit même en venir aux cathartiques; ſi les forces ſont trop abattues, & qu'il faille cependant purger, on doit joindre aux purgatifs les cordiaux, ayant ſoin même à chaque évacuation de ſoutenir le malade avec la potion cordiale, avec un peu de confection d'hyacinthe.

Lorſqu'on a donné un cathartique, on peut aider ſon action par des boiſſons abondantes, comme avec les ptiſanes de capillaire, de thé, &c. par-là on tempere l'acreté des purgatifs, on adoucit les premieres voies, on délaie les matieres qui doivent être évacuées; on doit uſer de cette précaution, lorſqu'on ne craint point de trop émouſſer l'action des purgatifs, & que d'un autre côté il y a à craindre que leur trop grande activité n'irrite trop, comme dans les tempéraments ſecs, mélancoliques. Il arrive quelquefois que malgré toutes les précautions poſſibles, il ſurvient

des ſuperpurgations, on doit les traiter comme le *cholera-morbus*, faire avaler au malade beaucoup d'eau tiede, d'eau de poulet, employer les huileux, les clyſteres, & n'en venir aux narcotiques qu'à l'extrêmité; lorſqu'on voit que les forces s'abattent, que les extrêmités deviennent froides, on peut alors employer [redacted] gros de *thériaque* récente dans le vin blanc ou le *laudanum liquidum.*

Avant que de quitter les généralités des cathartiques, il eſt à propos de remarquer que peu de temps après l'adminiſtration des purgatifs, les malades ſe ſentent ſi [redacted] au ſommeil qu'on a bien de la peine de les en détourner. On demande ſi on doit les laiſſer dormir ou les tenir éveillés? les ſentiments des Auteurs ſont partagés là-deſſus, les uns prétendent qu'il faut les tenir éveillés, diſant qu'autrement l'action des purgatifs ſeroit émouſſée, parce que le ſyſtême nerveux eſt relâché pendant le ſommeil; d'autres diſent que ſi le cathartique eſt un peu fort, on peut les laiſſer dormir, mais qu'au contraire ſi le purgatif eſt doux, & qu'on veuille que les malades ſoient purgés par les ſelles, il faut les tenir éveillés. Nous croyons que lorſque les malades ſont portés au ſommeil & qu'on ne peut les en détourner qu'en les inquiétant & les fatiguant, il eſt cruel de les détourner. Nous avons obſervé que les purgatifs n'en agiſſent pas moins, quoique les malades dorment, & d'ailleurs le ſommeil leur donne des nouvelles forces pour ſupporter les purgatifs & pour faire leurs déjections.

Il eſt temps de paſſer au détail des Cathartiques. Les anciens diviſoient les purgatifs en lénitifs & purgatifs proprement dits; ils faiſoient enſuite une ſubdiviſion de purgatifs en *cholagogues*, en *menalogogues* & en *hydragogues.* Ils appelloient cholagogues les médicaments qui avoient la vertu ſpécifique de purger la bile; menalogogues, ceux qui purgeoient la bile noire, ou la mélancolie; phlegmagogues, ceux qui purgeoient les eaux & les ſéroſités; ils penſoient en même temps que ces médicaments agiſſoient par préférence ſur ces différentes humeurs: par exemple, les *cholalogogues* pour la bile, ſoit par attraction ou autrement. Les modernes emploient ces médicaments dans les mêmes cas que les anciens, mais ils croient qu'ils agiſſent ſur toutes les parties & les humeurs du corps humain. Dans le détail que nous allons faire des cathartiques, nous ſuivrons la diviſion qui eſt la plus ordinaire, en cathartiques doux, moyens & forts.

Cathartiques doux.

ON appelle cathartiques doux ou minoratifs, ceux qui agiſſent doucement, & qu'on peut donner dans certains cas où les moyens & les forts ne ſauroient avoir lieu. Ils ſont aſſez nombreux; nous expoſerons ceux qui ſont en uſage.

Polypode.

C'EST la racine d'une plante qu'on range parmi les capillaires : elle croît dans les forêts, ſur les vieilles murailles, ſur les troncs des vieux arbres. Elle eſt longue d'un demi-pied, preſque de la groſſeur d'un petit doigt, garnie de petites fibres qu'on rejette, relevée de petits tubercules qu'on prétend être les veſtiges des feuilles tombées, rouſſâtre en dehors, d'un jaune verdâtre en dedans, d'un goût douceâtre & un peu âcre. On préfere celui de chêne, *polypodium quercinum*; on le doit choiſir récent, bien nourri, gras, ſe caſſant aiſément.

Cas où on l'emploie.

LES cas où l'on peut employer avec ſuccès cette racine nous feront connoître ſes vertus. L'expérience fait voir que le polypode convient dans les conſtipations qui accompagnent les affections hypocondriaques, dans les obſtructions de la rate, du foie & les maladies qui en dépendent, comme l'ictere jaune, noir, dans les affections de la poitrine, comme la toux ſeche, opiniâtre, lorſque les matieres qu'on rend par les expectorations ſont ſalées, dans l'aſthme ſec, dans le ſcorbut, dans la goutte & différentes affections cutanées qui ſuppoſent une grande âcreté dans le ſang, comme la gale.

Vertus.

IL paroît par les cas que nous venons de voir qu'elle eſt purgative non ſeulement, mais apéritive, adouciſſante. Mais l'expérience prouve & démontre qu'elle eſt légérement purgative, & que ſi on ne la fait bouillir long-temps & à haute doſe, elle ne purge point.

Doſes & façon de le donner.

COMME purgatif, on ne l'ordonne preſque jamais ſeul, mais on en fait la baſe des potions purgatives. Dans les affections hypocondriaques,

on fait bouillir pendant demi-heure une once ou trois quarts d'once de *polypode* de chêne dans suffisante quantité d'eau, dans la décoction on dissout les purgatifs appropriés. Comme *apéritif*, on l'ordonne en substance depuis demi-drachme jusqu'à une drachme & demie, mêlé avec la crême de tartre & le *cassia lignea*, il fait un très-bon purgatif dans les embarras de la rate & l'ictere noir. On le fait aussi entrer dans la composition des bouillons apéritifs à la dose d'une once qu'on fait bouillir avec d'autres plantes apéritives. On prend ces bouillons dans les embarras du foie, de la rate, dans les affections hypocondriaques. Comme *adoucissant*, il convient dans la toux seche, l'asthme sec, la goutte, le scorbut, la gale: on l'ordonne en décoction depuis demi-once jusqu'à une once & demie, qu'on fait bouillir dans une livre d'eau pendant un quart d'heure.

Pharmacologie rationnelle.

LA Pharmacologie rationnelle du Polypode, n'est pas encore bien avancée : cette racine contient des parties gommeuses & résineuses, les gommeuses dominent. M. *Cartheuser* retiroit d'une once de polypode trois drachmes de principes gommeux & deux scrupules seulement du principe résineux. On ne peut pas démontrer que la vertu purgative du polypode réside dans ses parties résineuses, & sa vertu adoucissante dans ses parties gommeuses, parce que jusqu'à présent on n'a point fait d'expérience sur ces parties en particulier ; cependant à en juger par l'analogie, c'est-à-dire, par comparaison avec d'autres plantes composées de parties gommeuses & résineuses, il est raisonnable que sa vertu purgative réside dans le principe gommeux. Les anciens regardoient le polypode comme un léger *Menalogogue.*

Fleurs de Violette.

LA violette est une plante assez commune & connue de tout le monde; ainsi nous ne nous arrêterons pas à en faire la description. Les fleurs sont soutenues par des pédicules grêles; son calice qui dans sa maturité, s'ouvre en trois quartiers, contient des semences presque rondes, de couleur blanchâtre ; les différentes parties de la violette sont en usage en médecine, les fleurs mondées, c'est-à-dire, séparées de leur calice, les calices, les fleurs, les semences, les racines. On les emploie avec succès dans la constipation, accompagnée d'échauffement, dans les tempéraments bilieux, mélancholiques, dans le cours de ventre

bilieux, où il paroît ardeur rapportée aux premieres voies, ou même répandue dans tout le corps avec ſoif. Dans la colique nephrétique qui eſt ordinairement accompagnée d'iſchurie ou de retention d'urine, dans les affections de la poitrine, ſur-tout quand elles ſont accompagnées d'une toux ſeche, opiniâtre avec irritation dans le canal de la trachée artere, ou dans les ramifications des bronches, en un mot lorſqu'il s'agit de rafraîchir, tempérer, purger doucement, pouſſer par les urines.

Vertus.

PAR tout ce qui vient d'être dit, il paroît que les violettes ont une vertu adouciſſante, béchique, légérement purgative, diurétique, rafraîchiſſante. On a obſervé que les fleurs mondées, c'eſt-à-dire, ſéparées de leur calice, n'étoient preſque point purgatives, mais adouciſſantes & diurétiques. Les calices ſont purgatifs auſſi bien que les racines, ſelon *Tournefort*, à la doſe d'une once & demie juſqu'à deux onces. La ſemence eſt la partie dans laquelle la vertu purgative eſt plus marquée.

Maniere d'employer les Violettes, & leur Doſe.

ON prépare avec les fleurs de violettes ou avec leur ſuc, trois ſortes de ſirop, 1°. le ſirop violat ſimple, 2°. le ſirop violat compoſé, 3°. le ſirop violat ſolutif & purgatif. Le ſimple eſt compoſé avec les fleurs mondées ou avec leur ſuc ſeulement; le compoſé ſe fait avec les fleurs mondées & autres plantes adouciſſantes, béchiques, comme les jujubes; le ſirop violat ſolutif & purgatif, ſe fait avec les fleurs, les calices & les ſemences. Ces ſirops ſont fort en uſage; le premier ſe donne pour rafraîchir & humecter la poitrine, pour adoucir les humeurs trop âcres, pour tempérer la bile, pour déſaltérer dans les fievres ardentes & dans le rhume. La doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once; le ſecond eſt encore plus adouciſſant & il excite les crachats, tempere les ardeurs d'urine, ſoulage dans les coliques néphrétiques, la doſe eſt la même que du premier; le troiſieme convient dans les fievres ardentes accompagnées d'une ſoif preſque [redacted] inextinguible; M. *Boerhaave* donnoit dans ce cas une décoction de tamarin dans laquelle il avoit fait diſſoudre deux ou trois onces de ſirop violat ſolutif. On prépare auſſi une conſerve laxative avec les fleurs de violette, en donnant à la manne

ne la confiftance de conferve, après l'avoir fondue dans leur fuc : on l'ordonne dans les conftipations depuis demi-once jufqu'à une once. On prépare encore avec les violettes, un ratafia qui convient lorfque le ventre eft dur ou pareffeux dans une livre de fleurs de violettes non mondées, on delaye fur un feu doux une livre & demie de manne, on paffe le tout par un linge & on y ajoute une pinte d'efprit de vin ; la dofe eft d'une ou de deux cuillerées le matin & le foir. Le miel violat fe fait avec les fleurs de violette & le miel cuit en confiftance de firop, la dofe en eft depuis une once jufqu'à deux ; dans les lavements rafraîchiffants & émollients, fi on veut lâcher le bas-ventre légérement, on prend deux ou trois pincées de fleurs de violette non mondées qu'on fait infufer dans [redacted] livre[redacted] d'eau, & on fait prendre de cette infufion au malade pour boiffon ordinaire ; cette infufion ne lâche pas feulement le ventre, elle tempere l'âcreté du fang : fi on veut que l'infufion foit adouciffante feulement on la fait avec les fleurs mondées. On fe fert des feuilles de violette dans les lavements émollients, on en ajoute une poignée ou une poignée & demie aux autres plantes laxatives. On compofe auffi avec la décoction des feuilles de violette, un gargarifme excellent pour les fluxions vives occafionnées des dents cariées. M. DE LA MURE s'en eft fervi avec fuccès : il a obfervé que ce gargarifme foulageoit affez promptement. Les femences de violette font purgatives & diurétiques ; on s'en fert dans la colique néphrétique, dans la retention d'urine & dans les autres maladies où il n'eft [redacted] permis de purger qu'en adouciffant. On en pile une once & demie dans un mortier, en verfant peu-à-peu deffus fix onces d'eau de chiendent, on paffe enfuite la liqueur & on y ajoute une once de firop violat fimple : on fait une émulfion qui convient dans les cas ci-devant propofés. On ne fe fert pas feulement des différentes parties de la violette dans les cas que nous avons indiqués, mais on ajoute encore les fleurs à la dofe d'une pincée & demie aux potions purgatives, lorfqu'on veut prévenir la trop grande irritation que les autres remedes pourroient occafionner.

La Pharmacologie rationnelle ne nous apprend rien de particulier fur les fleurs de violette ; on fait feulement qu'elles font vifqueufes, gommeufes & un peu âcres.

Les Fleurs de Pêchers.

Les fleurs de Pêchers, *flores maliperſicæ*, ont une certaine amertume aromatique, qui n'eſt cependant pas déſagréable.

Cas.

On les emploie avec ſuccès dans les conſtipations qui dépendent du mouvement rallenti des inteſtins, lorſque les matieres muqueuſes des inteſtins ſont trop tenaces, lorſque la bile eſt épaiſſie & ne peut couler par ſes vaiſſeaux excréteurs, ce qui donne lieu à l'ictere jaune. On s'en ſert auſſi avec ſuccès dans le cours de ventre ſéreux, qui n'eſt pas accompagné d'ardeur d'urine ni de douleur, dans les maladies produites par des matieres vermineuſes ou même par des vers contenus dans le ventricule ou les inteſtins, dans les enflures & bouffiſſures des enfants, occaſionnées par des vers contenus dans l'eſtomac. On obſerve que dans ce dernier cas elles procurent des évacuations par les urines. On les preſcrit encore dans les obſtructions des viſceres, ſur-tout du foie, dans la leucophlegmatie.

Vertus.

Les fleurs de pêcher ſont légérement purgatives; données à trop haute doſe, elles pourroient procurer la diarrhée & le vomiſſement: elles ont une vertu tonique, apéritive, une vertu anthelmentique très-marquée, elles ſont auſſi diurétiques. Comme elles conviennent dans les hydropiſies, quelques-uns les ont rangées parmi les hydragogues. Les Anciens les regardoient comme un cholagogue très-doux; elles peuvent diviſer les matieres viſqueuſes & tenaces dont les inteſtins ſont enduits, & ſuppléer par-là au défaut de la bile: elles augmentent la chaleur, ainſi on ne doit pas les employer lorſqu'on a à craindre la phlogoſe ou l'inflammation.

Maniere de les employer, & leurs Doſes.

On ſe ſert des fleurs de pêcher ou du ſirop des fleurs, on preſcrit les fleurs à la doſe d'une ou de deux pincées: on en fait une infuſion pour ſervir de baſe aux purgatifs, c'eſt-à-dire, à la rhubarbe ou à la manne, lorſqu'on ſoupçonne des matieres vermineuſes, comme dans les enfants, ou lorſque l'eſtomac eſt relâché & qu'il y a des ſéroſités. Dans les embar-

ras du foie, on les prefcrit à la dofe d'une demi-poignée, infufées dans un bouillon de veau ou de collet de mouton. Le firop des fleurs de pêcher eft auffi bon pour tuer & chaffer les vers. La dofe en eft depuis une demi-once jufqu'à deux onces. On ajoute auffi ce firop aux potions purgatives dans la même vue. On peut encore fe fervir du firop pour purger les perfonnes délicates qui ont de la répugnance pour les autres purgatifs, pourvu cependant qu'on ne craigne par d'échauffer : on leur en fait prendre deux ou trois onces délayées dans deux ou trois taffes de thé le matin.

Rofe pâle, rofa rubra, pallidior.

LES Rofes pâles font connues de tout le monde, elles ne font pas d'un auffi grand ufage que les plantes dont nous avons déja parlé, on ne fe fert gueres des fleurs feules ; on en fait deux efpeces de firop, qu'on appelle firop de rofes pâles folutif, l'un fimple & l'autre compofé ; celui-ci eft plus purgatif que le premier ; le fimple fe fait avec le fuc épuré de rofes & partie égale de fucre ; le compofé fe prépare avec le féné, l'agaric & quelquefois même avec la rhubarbe.

Cas.

ON emploie les rofes pâles dans le cours de ventre, foit féreux, foit bilieux, pourvu que le ton des folides ne foit pas trop augmenté & qu'il n'y ait pas trop d'âcreté dans les humeurs. On s'en fert auffi dans les obftructions des vifceres, fur-tout du foie. M. *Sennert* remarque qu'elles excitent les mois, c'eft pourquoi on les défend aux femmes groffes.

Vertus.

ELLES ont une vertu purgative, apéritive, un peu tonique.

Maniere de s'en fervir.

ON emploie rarement les rofes pâles feules ; on fe fert du firop qu'on ajoute aux autres purgatifs à la dofe d'une once ou une once & demie. On peut auffi purger les perfonnes qui font délicates avec le firop folutif compofé, délayé dans le thé.

Les Mirobolans, mirobalani.

LES Mirobolans ſont des fruits différents entr'eux, deſſéchés, inconnus aux anciens, découverts par les Arabes qu'on nous apporte des Indes orientales ; il y en a cinq eſpeces qui ne ſont pas le fruit du même arbre, comme quelques-uns l'ont cru, mais d'arbres entiérement différents, dont nous n'avons pas encore une exacte deſcription. Ces cinq eſpeces ſont les mirobolans *citrins*, les *indiens*, les *chebules*, les *bellerics*, les *emblics* ; les mirobolans citrins ou jaunes, *mirobalani citrini*, ſont les plus en uſage. Ce ſont des fruits deſſéchés, oblongs, arrondis en forme de poire, émouſſés par les deux bouts, relevés de cinq grandes canelures ou côtes d'un bout à l'autre, & de cinq autres plus petites qui ſont entre les grandes ; l'écorce qui eſt jaunâtre ou citrine eſt glutineuſe & comme gommeuſe, épaiſſe d'une demi-ligne ou d'une ligne tout au plus, amere, acerbe, quelques-uns ajoutent un peu âcre quelque temps après qu'on l'a mâchée ; elle couvre un grand noyau d'une couleur plus claire, qui renferme une amande blanche, couverte d'une membrane très-fine ; on ne ſe ſert que de l'écorce, on rejette le noyau qui eſt ligneux ; l'arbre qui porte cette eſpece, s'appelle mirobolanier à feuilles de ſorbier, *arbor mirobalanifera ſorbi foliis*.

Les Mirobolans *chebules*, *mirobalani chebulæ*, ſont des fruits deſſéchés ſemblables aux Citrins, plus grands, qui imitent plus la forme de Poire, relevés de cinq côtes ſeulement, ridés, d'une couleur obſcure, ou brunâtre en dehors, d'un roux noirâtre en dedans. Leur pulpe eſt plus épaiſſe que celle des *Citrins* ; elle renferme un noyau anguleux, creux, qui contient une amande oblongue : on doit choiſir ceux qui ſont récents, peſants, grands, pleins, dont l'écorce eſt viſqueuſe & difficile à rompre. L'arbre qui porte cette eſpece, s'appelle mirobolanier à fleurs de pêcher, *Arbor mirobalanifera perſicæ foliis*.

Les mirobolans *indiens*, *mirobalani indiæ ſeu nigræ*, ſont des fruits deſſéchés, plus petits que les Citrins, oblongs, ridés plutôt que cannelés, mouſſés aux deux bouts, noirs extérieurement, d'un noir plus luiſant intérieurement, creuſés d'un ſillon en dedans. On en trouve quelques-uns de cette eſpece, qui contiennent dans ce ſillon, une amande imparfaite, ou même un noyau parfait ; ce qui fait croire qu'on nous les apporte avant qu'ils ſoient mûrs : on doit choiſir ceux qui ſont récents, noirs, peſants, dont la chair eſt dure, ferme ; l'arbre qui porte ce fruit, s'appelle

mirobolanier à feuilles de faules, *arbor mirobalanifera falicis foliis.*

Les mirobolans bellerics, *mirobalani bellericæ*, font des fruits arrondis, un peu anguleux, femblables à la noix mufcade, un peu jaunâtres, fe terminant en un pédicule un peu gros comme la figue. Leur écorce eft amere, auftere, de l'épaiffeur d'une ligne. Elle contient un noyau d'une couleur plus claire, dans la cavité duquel fe trouve une amande femblable à une aveline arrondie & pointue : on doit choifir ceux qui font récents, dont l'écorce eft compacte. L'arbre qui les porte, s'appelle mirobolanier à feuilles de laurier, *arbor mirobalanifera foliis laurinis.*

Les mirobolans emblics, *mirobalani emblicæ*, font des fruits defféchés, prefque fphériques, anguleux, d'un gris noirâtre, ils contiennent dans une pulpe charnue qui s'ouvre en fix parties en mûriffant, un noyau léger, blanchâtre, de la groffeur d'une aveline divifée en trois cellules, & qui s'ouvre en trois parties, lorfqu'il eft mûr. On nous les apporte en fegments defféchés qui font noirâtres, aigrelets, aufteres, avec une certaine âcreté mais obfcure; il faut les choifir récents, charnus, épais & péfants; l'arbre qui les porte s'appelle mirobolanier à feuillles finement découpées, *arbor mirobalanifera foliis minutim incifis.*

Cas.

Les mirobolans en général s'emploient dans le flux de ventre féreux, bilieux, dyffentérique, dans le flux hépatique, c'eft-à-dire, dans le cours de ventre féreux, fanguinolent, femblable à de la lavure de chair & qui eft fans tranchées, [c'eft des Indiens eux-mêmes que nous tenons cet ufage] dans le flux involontaire de la femence, tant vraie que fauffe, qu'on peut appeller gonorrhée habituelle, foit qu'elle foit produite par un Virus vénérien qui cependant a été déja détruit, foit qu'elle dépende du relâchement des conduits excréteurs de la vraie & fauffe femence.

Vertus.

Les anciens ont cru qu'ils n'avoient pas tous la même vertu, mais que les Citrins avoient une vertu cholalogue, les Indiens une vertu mélanogogue & les trois autres une vertu phlegmagogue. Il eft vraifemblable que la couleur des deux premiers les a portés à leur attribuer ces deux différentes vertus, felon le fyftême de ce temps-là, à caufe de la reffemblance qu'il y a entre la couleur des Citrins & celle de la bile noire; on ne fauroit dire cependant la même chofe des trois autres efpeces, fans doute qu'ils croyoient avoir obfervé qu'elles étoient bonnes

pour évacuer la pituite. Par ce que nous avons dit des cas où on les emploie, il paroît qu'ils ont une vertu purgative, légere, adoucissante, astringente. L'observation a fait voir que M. *Sennert* qui en faisoit grand usage dans les dyssenteries, qu'ils augmentoient les obstructions du foie, du pancréas, du mésentere, qu'ils nuisoient dans les constipations qui dépendent des matieres muqueuses, tenaces, épaisses; les mirobolans purgent sans douleur, sans tranchées; ajoutés à d'autres purgatifs, ils en diminuent l'activité, temperent leur âcreté.

Maniere de s'en servir & leurs Doses.

On ne se sert que de la pulpe séparée des noyaux; on l'emploie en substance, ou en infusion, ou en décoction: en substance, on les prescrit depuis un gros jusqu'à deux, quelquefois on y joint d'autres médicaments appropriés, par exemple, on prend les mirobolans Citrins en poudre une drachme, Rhubarbe en poudre demi-gros qu'on incorpore avec le sirop de chicorée composé, & on en fait un bol pour purger dans le flux de ventre. Si on veut ôter aux mirobolans leur vertu purgative, on les fait torréfier avant de les piler; on prend de cette poudre depuis un gros jusqu'à trois; c'est un bon astringent pour le cours de ventre séreux colliquatif; en infusion depuis deux drachmes jusqu'à six; après les avoir concassés légérement, on les fait infuser ou plutôt macérer dans l'eau chaude pendant cinq à six heures, on coule cette infusion & on en fait la base d'une potion purgative. En décoction on prescrit les mirobolans Citrins depuis trois gros jusqu'à six, qu'on fait bouillir pendant un quart d'heure pour servir de base à une potion purgative & astringente. On en prépare aussi une ptisane qui convient dans les hémorragies & dans le flux de ventre. On prend des cinq mirobolans pulvérisés grossiérement de chacun demi-once, roses rouges trois gros; on macere le tout dans une livre d'eau commune sur la cendre chaude: on ajoute sirop de grenades ou de limon ou de quelques autres aigrelets demi-once: si la poitrine étoit affectée, il faudroit substituer le sirop violat à ceux qui viennent d'être indiqués. On observe que les Mirobolans donnés en substance ne purgent pas, mais resserrent fortement: en infusion ils purgent doucement & resserrent moins: en décoction ils purgent & resserrent en même-temps, & la poudre que l'on en fait, après les avoir rotis, resserre puissamment, mais ne purge point du tout.

Pharmacologie rationnelle des Mirobolans.

La Pharmacologie rationnelle nous fournit quelques lumieres aſſez ſatiſfaiſante : on obſerve que l'eau dans laquelle on a macéré les mirobolans, jettée ſur un papier bleu, lui donne la couleur rouge, ce qui prouve que les mirobolans contiennent beaucoup d'acide ; de plus par l'analyſe chymique, on retire des mirobolans beaucoup d'acide, de principe ſulphureux & de terre ; il eſt vraiſemblable que les parties huileuſes combinées avec l'acide, forment une eſpece de matiere ſavonneuſe propre à déterger, l'acide eſt propre à brider la bile, lorſqu'elle eſt trop âcre, alkaleſcente, la terre unie avec l'acide forme une eſpece de ſel alumineux, d'où vient ſemblablement la vertu aſtringente. On peut expliquer par-là pourquoi les mirobolans en ſubſtance ne purgent pas, mais reſſerrent ; c'eſt que la terre dans ce cas-là domine ; pourquoi en infuſion il purge doucement & reſſerre moins, parce que la terre étant indiſſoluble, ne paſſe pas dans la colature de l'infuſion ; pourquoi en décoction il purge plus & reſſerre en même-temps ; ſes différents principes étant développés, pourquoi ils augmentent les obſtructions, parce que la terre portée dans la maſſe du ſang, ne peut manquer d'épaiſſir les fluides & de reſſerrer les ſolides.

Caſſe ſolutive, Caſſia ſolutiva, Caſſia nigra, ſiliquoſa, ægyptiaca.

C'est la gouſſe d'un arbre appellé *Caſſia purgatrix* ; elle eſt cylindrique, longue d'un pan & demi, groſſe environ d'un pouce, couverte d'une écorce ligneuſe, dont la couleur eſt noirâtre en dehors, jaune en dedans ; intérieurement elle eſt partagée en petites loges par des membranes ligneuſes & minces, placées tranſverſalement & paralleles les unes aux autres. Elles contiennent une pulpe ou une moëlle noire, molle, mielleuſe, d'un goût douceâtre joint à un peu d'âcreté, qui cache une graine ovalaire, applatie, jaune & luiſante. Il y en a de deux ſortes, celle d'Egypte qu'on appelle *Caſſia Alexandrina*, & celle qui vient de l'Amérique & ſur-tout de la Martinique, qu'on appelle *Caſſia occidentalis.* M. *Chaumel* remarque que, depuis plus de vingt ans, nous n'avons que rarement dans ce pays-ci de la caſſe d'Alexandrie, mais ſeulement de celle d'Amérique. Il y en a qui prétendent que cette derniere eſt in-

férieure à la premiere, pourvu cependant qu'on ait attention de la bien choisir, récente, pesante, qui ne raisonne pas lorsqu'on la secoue, qui ne soit pas moisie.

Cas.

LES Auteurs ne conviennent pas entr'eux sur tous les cas où l'on peut l'employer, ni par conséquent sur toutes ses vertus : ainsi il faut distinguer trois sortes de cas, 1°. ceux où tous les auteurs conviennent qu'on peut l'employer avec succès ; & dans ceux-ci, on ne doit pas faire difficulté de s'en servir. 2°. Ceux dans lesquels quelques auteurs de mérite prétendent qu'elle est utile, & d'autres qui ne sont pas d'un moindre nom, soutiennent qu'elle est nuisible, & dans ces cas on doit être entiérement réservé. 3°. Dans les cas douteux, c'est-à-dire, dans lesquels quelques auteurs soutiennent qu'elle convient, sans que d'autres auteurs disent le contraire, mais sur lesquels on n'a pas des preuves & des expériences assez certaines, & dans ceux-ci on peut & on doit même s'abstenir de la casse & employer d'autres remedes plus assurés.

Cas où les Auteurs conviennent qu'on peut donner la Casse avec succès.

DANS la constipation simple, dans les fievres putrides inflammatoires, lorsque l'inflammation se porte vers la poitrine, comme dans la pleurésie, la péripneumonie, dans la toux opiniâtre dont les enfants sont souvent attaqués, dans la toux qui vient d'un rhume, qui est tombé, comme on dit, sur la poitrine, dans les fievres putrides inflammatoires, accompagnées de météorisme, c'est-à-dire, d'une tension dolorifique du bas-ventre, lorsque l'inflammation n'est pas encore formée, c'est là le seul purgatif qu'on emploie alors. Dans tous ces cas, les auteurs conviennent qu'on se sert de la casse avec succès.

Cas où les sentiments des Auteurs sont partagés & opposés.

PLUSIEURS Auteurs d'un très-grand nom soutiennent que la casse convient dans les calculs des reins, de la vessie, dans le pissement de sang, dans le diabete & dans toutes les maladies des reins & de la vessie ; d'autres prétendent au contraire qu'elle est nuisible aux calculeux : tel est le sentiment de *Fabricius-Hildanus* & de plusieurs autres. M. *Baillou* pré-

tend

tend avoir observé que la Casse est très-contraire à ceux qui ont été taillés pour la pierre. M. *Geoffroi* assure que les observations qu'on fait tous les jours à Paris, sont contraires à celles que rapporte M. *Baillou*, qu'on peut se servir de la casse dans ces cas, qu'il faut seulement en excepter les ardeurs qu'elle est à la vérité nuisible, lorsque l'inflammation des reins & de la vessie est très-considérable. Mais comme tous les purgatifs ne font qu'irriter ces maladies, & qu'il est nécessaire de purger dans ces cas-là, la casse a moins de danger & réussit plus heureusement que tout autre purgatif. Cette diversité de sentimens peut venir de la différente façon d'administrer la casse & de la nature même de la casse; par par exemple, si elle est aigrie, vieille, moisie; il faut remarquer, en passant, qu'il y a des cas où les symptomes paroissent dépendre des reins, sans qu'ils soient cependant affectés. Par exemple, il arrive quelquefois que les matieres retenues dans le colon pressent les reins, en distendant cet intestin, & empêchent la sécrétion de l'urine. Dans ce cas-là, la casse convient parfaitement; elle convient aussi aux femmes enceintes, aux femmes en couches, aux enfants. [redacted] qui pense qu'on peut la donner dans ce dernier cas, ne veut pas qu'on s'en serve dans le pissement de sang, dans le diabete, dans le calcul des reins, dans la vessie. Il faut observer que ceux qui en soutiennent l'utilité dans les maladies des reins & de la vescie, veulent qu'on s'en abstienne lorsque l'inflammation est considérable, & qu'il y a ardeur d'urine. Pareillement il y a des auteurs qui prétendent que la casse ne convient point aux femmes hystériques, ni aux hommes hypocondriaques, à cause de sa douceur, & parce que fermentant dans les premieres voies, elle cause des gonflements & des vapeurs, comme l'on dit, à ces sortes de malades, ce qui leur est contraire; d'autres disent qu'avec certaines précautions, qui sont de l'associer avec le tamarin, de la faire bouillir quelque temps, on corrige cette douceur & on obvie aux autres inconvénients. On peut la donner de cette maniere, ayant attention, pour plus grande sûreté, de choisir la pulpe récemment extraite.

Cas douteux.

PLUSIEURS Médecins que M. *Geoffroi* prétend être dignes de foi, disent que, si on purge des enfants nouveaux-nés avec la casse, pour leur faire rendre le *meconium* qui est dans les intestins gros, ils ne sont pas

ſujets à la petite vérole ; ce ſeroit un grand avantage, ſi le fait étoit certain, mais il eſt fort douteux.

Vertus.

On reconnoît dans la caſſe une vertu légérement purgative, béchique ou pectorale : elle eſt utile, ſuivant pluſieurs Auteurs, dans les maladies des reins, de la veſſie, ſur-tout lorſqu'il n'y a point d'inflammation : on peut l'ordonner encore dans la paſſion hyſtérique & hypocondriaque avec les précautions ci-devant remarquées, elle fait des merveilles dans la tenſion douloureuſe du bas-ventre & dans les ſuperpurgations cauſées par les émétiques.

Maniere de s'en ſervir.

On peut ſe ſervir de la pulpe de caſſe, ou de la caſſe en bâton. La pulpe s'appelle fleurs de caſſe, ou caſſe mondée, lorſqu'elle a été ſéparée de l'écorce & des pepins & paſſée par le tamis : on l'ordonne en ſubſtance, en infuſion & en décoction ; la pulpe en ſubſtance s'ordonne depuis deux gros juſqu'à demi-once ou une once, on en fait des bols avec du pain à chanter qu'on avale le matin. Ces bols conviennent aux perſonnes robuſtes dans le cas de conſtipation, on s'en ſert fort rarement. La pulpe de caſſe en infuſion s'ordonne depuis demi-once juſqu'à une ou une & demie. On ordonne plus ordinairement la pulpe de caſſe en décoction depuis une once juſqu'à deux ou trois, on la fait bouillir légérement pendant un quart d'heure dans une livre d'eau commune ou de petit lait. Lorſqu'il faut adoucir, on coule & on a le *dilutum* de caſſe : mais comme il eſt ſujet à s'aigrir, il ſeroit plus ſûr d'employer l'eau dans le cas où le météoriſme n'eſt pas ſi marqué, on peut joindre à ce *dilutum* deux onces de manne ou le ſirop violat. Le *dilutum* convient dans les fievres putrides, lorſqu'il y a tenſion douloureuſe du bas-ventre, il ſe prend pas verrées. Les bâtons de la caſſe ne s'ordonnent qu'en décoction depuis quatre onces juſqu'à ſix après les avoir concaſſés ; on les fait bouillir avec les tamarins pour ſervir de baſe à une potion purgative qui convient dans la paſſion hyſtérique & hypocondriaque : prenez ſix onces de caſſe concaſſée, de tamarin une once, deux onces de manne, il eſt plus ſûr de ſe ſervir de la caſſe en bâton que de la pulpe, de peur que celle-ci ne ſoit aigrie : on s'en ſert auſſi en bâton pour les lavements ; on peut encore faire ſuccer ces bâtons aux enfants qu'il faut néceſſairement purger, comme dans le cas

de fievre putride, & auxquels on ne peut faire prendre des purgations liquides, ils produisent alors, quoique lentement, des évacuations sensibles, la dose est depuis trois onces jusqu'à quatre; on se sert de la casse extérieurement; on étend la pulpe sur un linge qu'on applique sur les hémorroïdes lorsqu'elles sont douloureuses; on l'enveloppe aussi sous forme de cataplâme qu'on applique sur les hypocondres dans le cas d'inflammation du foie & de la rate, cet usage est rare dans ce pays-ci.

La Pharmacologie rationnelle ne nous donne presque aucun éclaircissement sur la casse; la chymie nous apprend qu'elle fournit dans l'analyse un sel acide volatil & un peu de sel urineux; on observe que la casse délayée dans une livre d'eau & laissée dans un petit tonneau, dépose au fond une espece de tartre, mais cela lui est commun avec plusieurs plantes, ainsi on n'en peut rien conclure, la pulpe de casse est presque toute gommeuse & très-peu résineuse.

Les Tamarins, Tamarindi.

Les Tamarins sont la pulpe d'un fruit appellé Tamarin qui vient d'un arbre qu'on appelle tamarinier. Cet arbre croît en Egypte, en Arabie, dans les deux Indes, l'Ethiopie, & cette partie de l'Afrique qu'on appelle *Sénegal*, le fruit est une gousse semblable aux gousses des feves, distingué par trois ou quatre protubérances, & muni de deux écorces, dont l'extérieure est rousse, cassante, & de l'épaisseur de deux lignes, & l'intérieure est verdâtre & plus mince. L'intervalle qui se trouve entre ces deux écorces, est occupé par une pulpe molle, noirâtre, acide, vineuse. L'écorce intérieure renferme des semences dures, quadrangulaires, rougeâtres, luisantes: on concasse ce fruit & on en extrait la pulpe qu'on nous envoie en masse, & qui se trouve mêlée d'écorce, de filaments, de semences dont on doit la séparer avant que de s'en servir. Il faut choisir cette pulpe récente autant qu'il est possible, il faut aussi autant que faire se peut, qu'elle soit grasse, gluante, d'un roux noirâtre, acide, pleine de suc.

Cas.

On ordonne le Tamarin avec succès dans les constipations accompagnées d'un sentiment de chaleur, d'ardeur, comme chez les femmes hystériques & chez les hypocondriaques, dans les cours de ventre bilieux, dyssentériques qui sont pareillement accompagnés d'ardeur & d'une grande soif, dans la coction lésée, lorsque l'estomac est plein de sucs rances,

brûlants, ce qu'on connoît par les rapports & par la chaleur; dans les fievres ardentes où la soif est presque inextinguible & l'ardeur très-considérable, dans les fievres putrides éréſipélateuſes, dans les fievres malignes à *diſſolutione*, comme on dit, dans leſquelles il y a beaucoup d'acreté dans les fluides, beaucoup de chaleur, ce qu'on connoît par une ſoif extrême, le piſſement de ſang, en un mot dans tous les cas où il y a beaucoup de chaleur, d'ardeur; tels ſont les cas généraux où on emploie avec ſuccès les tamarins. Il eſt d'autres cas où l'on regarde les tamarins comme ſpécifiques, ſavoir, dans le ſcorbut, dans la jauniſſe, les affections vermineuſes, la ſuppreſſion, ou la diminution de l'excrétion de l'urine, les hémorrhoïdes, les hydropiſies, ces cas ſont expliqués en général dans la plupart des *Matieres Médicales*. Il eſt néceſſaire de donner ici quelques explications pour ne pas donner lieu aux commençants de tomber dans des erreurs pernicieuſes, & d'abord pour ce qui regarde le ſcorbut qui eſt une maladie caractériſée par un abattement des forces muſculaires, par des taches répandues ſur l'habitude du corps, par des ulceres à la bouche, par des gonflements & ſaignements des gencives à la moindre cauſe qui les agaſſe; il faut en diſtinguer deux eſpeces avec *Willis*, ſavoir, un qui eſt froid & l'autre qui eſt chaud. Dans le froid le ſang circule avec peine & eſt très-propre à cauſer des obſtructions dans les viſceres par leſquels il paſſe, la reſpiration ſe fait avec peine, tout eſt dans le relâchement; dans le chaud, le ſang eſt dans un grand mouvement, il y a beaucoup de chaleur, d'ardeur, les urines ſont rouges; celui-ci eſt commun chez les marins qui font de longs voyages ſur mer, à cauſe des viandes ſalées dont ils ſe nourriſſent. Les tamarins conviennent dans cette derniere eſpece de ſcorbut; auſſi voit-on que les marins après de longs voyages, ſe trouvent très-bien de manger des limons & des oranges, mais ils ne conviennent du tout point dans le ſcorbut froid.

La jauniſſe ou l'ictere jaune, maladie caractériſée par la couleur jaune répandue ſur toute l'habitude du corps, ou du moins ſur la plupart des parties, eſt auſſi de deux ſortes, l'ictere froid qui eſt accompagné de ſymptomes qui montrent que la bile eſt épaiſſe & ne coule point aiſément dans les vaiſſeaux du foie, par conſéquent en moindre quantité dans les inteſtins, ce qu'on connoît par les matieres fécales qui ſont pour lors cendrées, les premieres voies ſont farcies de matieres glaireuſes. L'ictere chaud qui eſt très-ſouvent joint à l'inflammation du foie à cauſe de l'acreté de la bile, ou ſans inflammation, mais accompagnée d'une grande ardeur, de déjections fréquentes d'urine rouge & briquet-

tée. Les tamarins sont nuisibles dans l'ictere froid, ils sont spécifiques dans l'ictere chaud. La suppression ou la diminution de l'excrétion de l'urine peut venir du mouvement de la circulation rallenti & de l'épaississement des humeurs, c'est aussi dans ce dernier cas seulement que les tamarins sont nuisibles. Les hémorrhoïdes peuvent dépendre de la foiblesse des vaisseaux hémorrhoïdaux, sans être accompagnées d'ardeur, & alors les tamarins ne conviennent pas, ou être accompagnés d'un sentiment vif d'ardeur & de chaleur & alors ils conviennent. Enfin les hydropisies sont quelquefois la suite des obstructions qui viennent du relâchement des solides & de l'épaississement des fluides, & dans ce cas les tamarins ne conviennent pas, ou bien elles sont jointes à une fievre lente, les eaux épanchées tournent vers la putridité, les urines sont rougeâtres, ardentes, diminuées, & alors les tamarins conviennent.

Vertus.

De ce qui vient d'être dit, il résulte que les tamarins ont une vertu purgative légere, rafraîchissante, antiseptique, diurétique froid, vermifuge, anti-scorbutique, mais ces deux dernieres vertus doivent être restreintes aux cas déjà marqués.

Maniere de s'en servir & ses Doses.

On donne le Tamarin en substance depuis deux gros jusqu'à demi-once sous forme de bol enveloppé dans du pain azime, dans le cas sur-tout de constipation, d'ardeur d'entrailles. On le donne plus ordinairement en décoction depuis demi-once jusqu'à une once ou une & demie. Si on veut purger en deux verrées, on le fait bouillir pendant un quart d'heure pour servir de base aux autres médicaments purgatifs, dans les cas où il y a beaucoup d'ardeur, de chaleur dans les constipations accompagnées d'une grande soif. On se sert de cette même décoction dans les fievres ardentes, dans le bouillonnement de sang ou de la bile, dans la colature on dissout la manne, on y délaye le sirop violat, on associe aussi très-utilement les Tamarins avec la casse dans les affections hystériques & hypocondriaques, comme nous l'avons dit en parlant de la Casse. On fait encore une ptisane fort utile dans les fievres malignes *à dissolutione*: on fait bouillir pendant un quart d'heure deux onces de Tamarin dans deux livres d'eau qu'on coule & on y délaye le sirop violat; on donne cette ptisane à verrée. M. *Boerrhaave* s'en servoit avec succès dans le cas indiqué: on donne cette même boisson dans les fievres ardentes.

Pharmacologie Rationnelle.

ELLE ne nous donne pas de grandes lumieres : on voit ſeulement par le goût fort, acide des Tamarins qu'ils contiennent une grande quantité d'acide. C'eſt auſſi ce que l'analyſe chymique confirme ; on en tire une grande quantité d'acide & beaucoup d'huile. Si on diſſout les Tamarins dans l'eau, après un certain temps, il s'attache aux parois du tonneau qui les contient, un ſel acide ſemblable à la crême de tartre.

La Rhubarbe, Rhabarbarum, ſeu Rheum officinarum.

C'EST la racine d'une plante qui croît dans la Chine, & n'eſt pas encore bien connue. On nous l'apporte des Indes orientales, deſſéchée & coupée en morceaux de différente groſſeur : elle eſt extérieurement jaune ou un peu brune, intérieurement de couleur de ſafran & variée de couleur muſcade, d'un goût un peu aſtringent, d'une odeur aromatique qui n'eſt pas déſagréable, elle ne peſe pas beaucoup ; il la faut choiſir récente autant qu'il eſt poſſible, qui ne ſoit point cariée ni pourrie ou noire, qui donne la couleur de ſafran à l'eau & qui laiſſe quelque choſe de viſqueux & de gluant ſur la langue.

Cas.

ON l'emploie utilement dans les conſtipations qui dépendent du relâchement des fibres des inteſtins, comme il arrive dans l'ictere froid, dans les cours de ventre ſéreux, mais non dans les bilieux. Dans ceux-ci elle ſeroit nuiſible, dans les fleurs blanches chez les femmes d'un tempérament pituiteux, lorſqu'il ne paroît pas qu'il y ait d'acreté, & que la maladie ne cauſe pas d'excoriation aux parties voiſines, dans les obſtructions des viſceres du bas-ventre produites par de matieres lentes, viſqueuſes & tenaces comme celles d'où dépend l'ictere froid. Mais dans celles qui viennent d'un épaiſſiſſement ſec des fluides & où il y a âcreté comme chez les hyſtériques & les hypocondriaques, la rhubarbe feroit plus de mal que de bien ; dans les vermineuſes auxquelles les enfants ſont ſujets, dans leſquelles il y a ordinairement relâchement des fibres du ventricule & des inteſtins, les digeſtions étant viciées & tournant vers l'aigre. Dans les fievres putrides vermineuſes, lorſqu'il n'y a pas beaucoup d'ardeur ni de ſoif & que les rapports ſont aigres, alors on joint avec ſuccès la rhubarbe aux autres purgatifs ; dans les fievres intermittentes opiniâtres qui ſont entretenues par des obſtructions de quelques viſceres, comme

nous l'avons dit. L'obſervation a auſſi démontré que la rhubarbe s'emploie avec ſuccès dans l'hydropiſie, mais non dans toutes ſortes d'hydropiſies ni dans tous les temps : elle a réuſſi dans les hydropiſies qui avoient pour cauſe quelque obſtruction des viſceres du bas-ventre dépendante du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement des fluides ; mais dans les hydropiſies invétérées, lorſque les eaux épanchées tournent vers la putridité, que le mouvement du ſang eſt impétueux, la ſoif preſqu'inextinguible & que les urines viennent en petite quantité, elle eſt regardée comme nuiſible ; dans les maladies des reins, des ureteres, de la veſſie, elle eſt auſſi regardée comme dangereuſe ; ce qui eſt dit cependant un peu trop en général, & n'eſt vrai que dans les cas où les diurétiques chauds ne ſauroient avoir lieu ; car ſi la ſuppreſſion de l'urine étoit occaſionnée par des matieres viſqueuſes, tenaces, la rhubarbe, bien loin d'être nuiſible, feroit au contraire beaucoup de bien.

Vertus.

DE tous les cas où la rhubarbe convient, il ſuit qu'elle a, 1°. une vertu purgative légere, 2°. une vertu tonique. Tout le monde convient de la premiere vertu, mais on lui a diſputé la ſeconde ; cependant l'obſervation la démontre dans le cas de relâchement, comme dans le flux de ventre ſéreux, ainſi que nous l'avons déjà vu. D'ailleurs elle eſt nuiſible dans le cas où les ſolides ſont extrêmement reſſerrés, comme chez les hyſtériques & chez les hypocondriaques. De plus elle paroît apéritive, puiſqu'elle convient dans les obſtructions du foie, comme nous l'avons déjà indiqué ; d'où vient que quelques-uns l'ont appellée, le cœur, la vie du foie, ce qui prouve ſa vertu tonique ; elle eſt auſſi légérement aſtringente, vermifuge, & enfin elle a une vertu diurétique chaude.

Maniere de s'en ſervir & les Doſes.

ON l'ordonne en ſubſtance, en infuſion ou en décoction ; en ſubſtance on l'ordonne en guiſe de maſticatoire aux perſonnes dont les digeſtions ſont viciées, à cauſe du relâchement des fibres & des matieres gluantes attachées aux parois du ventricule & des inteſtins : la doſe en eſt depuis un gros juſqu'à un gros & demi, demi-heure avant le repas. En poudre on la donne depuis dix grains juſqu'à vingt-cinq ou trente & même on pourroit aller abſolument juſqu'à un gros dans la vue d'évacuer, on la joint aux autres purgatifs, on la fait prendre dans une cuillerée de vin ou d'eau de chicorée, le matin à jeun. Si on veut s'en ſervir comme

d'un altérant, la doſe eſt depuis cinq grains juſqu'à quinze qu'on fait prendre le matin à jeun, faiſant boire par-deſſus de l'infuſion de menthe. On fait prendre auſſi la rhubarbe en poudre dans la premiere cuillerée de ſoupe, lorſque les digeſtions ſont viciées, à la doſe de dix grains juſqu'à quinze ou vingt. 2°. On s'en ſert enfin en poudre dans les enfants qui viennent de naître, lorſqu'ils ont de la peine à rendre le *meconium*. Dans ce cas-là M. *Boërrhaave* la donnoit à la doſe de trois grains juſqu'à quatre, triturée avec le ſucre dans une cuillerée de lait. M. *Sennert* a remarqué qu'il ne faut pas triturer la rhubarbe avec trop de violence, ni la réduire en une poudre trop fine, parce qu'alors on lui fait perdre une partie de ſa vertu. En infuſion la doſe eſt depuis un gros juſqu'à deux, concaſſée groſſierement ; on la laiſſe infuſer pendant vingt-quatre heures, & on ſe ſert de cette infuſion pour baſe des purgations dans les fievres putrides vermineuſes, accompagnées du relâchement des ſolides ; on ſe ſert de l'infuſion ſeule dans les fievres intermittentes ; on prend deux gros de rhubarbe qu'on fait infuſer dans de l'eau pendant huit heures, & on en fait prendre tous les matins à la doſe de quatre gros pendant pluſieurs jours : on l'ordonne encore à la doſe depuis un gros juſqu'à un gros & demi dans un nouet qu'on ſuſpend & qu'on fait infuſer dans une livre d'eau de chicorée ou d'eau commune, & qu'on fait prendre pour boiſſon ordinaire, & le plus ſouvent qu'il eſt poſſible aux enfants dans les affections vermineuſes. On a obſervé que la décoction de rhubarbe a beaucoup moins de vertu que l'infuſion, ainſi on ne doit pas s'en ſervir : ſi cependant on vouloit l'employer de cette ſorte, la doſe ſeroit de trois gros & demi, & même davantage.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE ne nous donne pas de grandes lumieres. M. *Bouleduc* a traité cette racine par les diſſolvants aqueux & par les ſpiritueux ; il coupa deux onces de rhubarbe par tranches, qu'il fit infuſer & macérer pendant vingt-quatre heures dans deux livres d'eau de riviere, il coula cette infuſion qui étoit jaune, & cette teinture purgeoit aſſez bien à la doſe ordinaire. Il fit de nouveau infuſer ce premier réſidu, & il en tira une ſeconde teinture qui fut moins jaune, moins amere & moins purgative, ne purgeant qu'à une doſe double de la premiere teinture ; il fit bouillir le réſidu de cette ſeconde teinture, & il eut une teinture qui n'avoit ni la couleur, ni les vertus de la rhubarbe. M. *Bouleduc* traita enſuite la rhubarbe avec

l'eſprit de vin bien rectifié, il n'en put rien retirer ; la diſſolution ne blanchit pas, d'où il conclut qu'elle n'étoit pas réſineuſe.

Le Rapontic, Rhapunticum.

C'EST une racine qui naît dans la Thrace & la Scythie & qu'on cultive communément dans les jardins de l'Europe. On nous l'apporte en morceaux ; elle eſt jaune en dehors, rougeâtre à l'intérieur : on y remarque de petits ſillons qui ſont comme des rayons qui vont de la circonférence vers le centre ; elle a peu d'odeur, un goût amer, un goût âcre, laiſſant une eſpece de glutinoſité ſur la langue après qu'on l'a mâchée, elle teint un peu l'eau en jaune. On ſubſtitue quelquefois le rapontic à la rhubarbe dans les boutiques. Ses vertus ſont à peu-près les mêmes que celles de la rhubarbe, mais moins marquées ; c'eſt pourquoi on la donne à double doſe de celle-ci. Dans le même cas quelques Médecins prétendent avoir obſervé que le rapontic eſt plus aſtringent que la rhubarbe, & le préferent ſous ce point de vue. M. de *Chomel* prend une once de rapontic coupé par morceaux, qu'il fait bouillir dans trois chopines d'eau juſqu'à diminution de moitié, il coule & donne cette ptiſane dans le cours de ventre ſereux comme plus aſtringent.

La Manne.

C'EST un ſuc végétal épaiſſi ſous différentes formes, tantôt en grains de millet ou de froment, tantôt en grumeaux, tantôt en petits bâtons, tantôt en maſſe. Ce ſuc eſt aſſez léger, blanc lorſqu'il eſt récent ; il devient rouſſâtre en vieilliſſant. La manne a une ſaveur douce, ſucrée, mielleuſe, mâchée pendant quelque temps, elle laiſſe un peu d'âcreté ſur la langue ; elle étoit connue aux anciens ſous le nom de miel *céleſte*, miel de *roſée*, *mel roris*. On la recueille en différents endroits, aux Indes orientales, en Perſe, en Arabie, en Europe, en Italie, en France. Celle de France s'appelle manne de méleſe, manne de Briançon, parce qu'on la recueille ſur le méleſe, *Larix folio deciduo conifera*, dans le territoire de Briançon en Dauphiné, on ne ſe ſert plus de celle-là. La manne européenne dont on ſe ſert à préſent, ſe cueille dans la Calabre & en Sicile, on préfere celle de Calabre. Elle ſe recueille ſur deux eſpeces de frêne ; c'eſt pourquoi on l'appelle manne de frêne. Un de ces frênes s'appelle *fraxinus humilior*, ſive *fraxinus minori & tenuiori folio*, le frêne de petite eſpece. Ce n'eſt pas tant une eſpece particuliere de

frêne qu'une différence qui se rencontre dans la figure ; l'autre s'appelle *fraxinus rotundiori folio*, frêne à feuilles rondes, ce n'est là non plus qu'une différence. La manne de Calabre est de deux especes ; celle qui coule d'elle-même des arbres pendant les grandes chaleurs de l'été, s'appelle spontanée ; celle qu'on a en faisant une incision à l'écorce de l'arbre, est appellée par les habitants de la Calabre, *forsata* ou *forsatella*. On la divise encore en plusieurs especes, suivant les différentes formes : ainsi on distingue la manne en grain, *manna mastichina*, la manne en larmes, *manna stalactica*, & la manne grasse. La manne en grain est celle qu'on voit paroître d'elle-même vers le midi au mois de Juillet & d'Août, comme de petites gouttes de rosée sur les fibres nerveuses des grandes feuilles, & sur les veines des petites, l'on appelle cette espece en Italie, *manna di fronde*, manne de feuilles ; elle est très-rare même dans les boutiques d'Italie. La manne en larmes est de deux sortes, la spontanée & la manne en larmes proprement dite ; la manne en larmes spontanée est celle qui coule d'elle-même des branches & du tronc du frêne en grumeaux qui n'est souillée d'aucune impureté ; la manne en larmes proprement dite se cueille de cette maniere. On fait des incisions au tronc du frêne, & on y insere des pailles ou des petites branches ; elle coule le long de ces corps, s'épaissit & forme des gouttes pendantes ou stalactiques que l'on ôte quand elles sont assez grandes. On retire les pailles ou les petites branches & on les fait secher au soleil. Il s'en forme des larmes très-belles, longues, creuses, légeres & comme cannelées en dedans, blanchâtres, dont on fait grand cas avec raison, parce qu'elles ne contiennent aucune ordure. Si, après avoir fait l'incision aux branches & au tronc des frênes, on ne prend pas la précaution d'y insérer des pailles ou des petites branches, comme nous venons de dire, le suc sort par l'incision, & quelquefois il est si abondant qu'il coule jusqu'au pied de l'arbre & y forme de grandes masses. C'est la manne grasse qui n'est pas si blanche que la précédente, mais qui devient rousse & souvent même noire, à cause des ordures de la terre qui y sont mêlées. C'est mal-à-propos que quelques-uns préferent celle-ci, puisque c'est souvent une manne gâtée par l'humidité de l'air ou bien parce qu'elle a été mouillée par l'eau de la mer dans les vaisseaux, ou par l'eau de la pluie ; souvent même cette manne grasse n'est autre chose qu'un suc épais mêlé avec du miel & un peu de scammonée, c'est ce qui fait que cette manne grasse est meilleure & purge fortement. On donne aussi quelquefois la couleur blanche à la manne en larmes avec de la chaux, mais alors on la rend

plus pesante. On doit préférer la manne en larmes à toutes les autres, excepté cependant la manne en grain qui est extrêmement rare, comme nous l'avons observé. La manne en grumeaux doit être préférée à la grasse. La meilleure manne est celle qui est légere, récente, ce qu'on connoît à la couleur. Plus elle est blanche, plus elle est récente; elle doit être pure, d'un goût sucré, mielleux, & laisser sur la langue un peu d'âcreté après qu'on l'a mâchée.

Cas.

La Manne est aujourd'hui d'un usage très-étendu, on l'associe au plus grand nombre des autres purgatifs dans la plupart des maladies; on l'emploie avec succès dans les constipations, chez les personnes d'un tempérament bilieux, robustes, chez les hystériques, les hypocondriaques, on l'associe alors avec les tamarins; dans les Cours de ventre essentiels produits par des mauvais sucs, des mauvaises digestions, dans les fievres putrides inflammatoires, lorsque l'inflammation ne se porte point dans le bas-ventre, mais vers la poitrine, comme dans la pleurésie, la péripneumonie symptomatique, dans les catharres, soit secs, soit humides, qui sont accompagnés d'une toux violente & d'une grande difficulté de respirer, qui menace de suffocation. M. *Sydenham* a observé qu'on pouvoit donner la manne dans le pissement de sang occasionné par le calcul des reins; il en fit l'essai sur lui-même, à la suite d'un long & puissant paroxysme de goutte, il fut attaqué d'un pissement de sang qui revenoit toutes les fois qu'il alloit à pied ou en carosse sur le pavé des rues: il avoit des raisons qui ne lui permettoient pas de douter que le pissement de sang étoit occasionné par un calcul dans le bassinet des reins; après avoir employé inutilement différents remedes, il jugea que puisque les semences de frêne étoient regardées comme lithontriptiques, la manne qui est le suc du même arbre, devoit avoir à plus forte raison la même vertu: il prit donc deux onces & demie de manne, dissoute dans trois livres de petit lait à verrée qu'il entremêloit d'un peu de suc de limon, & il avoit la précaution de prendre seize gouttes de son *laudanum liquidum*, le soir du jour qu'il s'étoit purgé, ce qui lui ayant réussi, il usa de ce cathartique une fois la semaine pendant quelques mois, & il se trouva soulagé: mais quelque temps après le pissement de sang étant survenu, il prit le matin le même remede deux fois la semaine, & cette seconde fois il ne prit pas les seize gouttes de son *laudanum liquidum*, par

ce moyen il se délivra entiérement de la douleur des reins & du pissement de sang. Enfin la manne peut s'employer utilement dans tous les âges, les sexes, les tempéraments, seule ou associée dans presque toutes les maladies où il est nécessaire de purger.

Vertus.

Il suit qu'elle a une vertu légérement purgative, béchique, & lithontriptique sous le point de vue que nous venons de la voir; les anciens l'ont regardée comme un cholalogue, d'autres comme un phlegmagogue. Il y en a qui prétendent qu'elle est nuisible dans les tempéraments bilieux, dans les inflammations; l'expérience prouve le contraire: si on la dissout dans la décoction de tamarin, ou qu'on l'associe à quelqu'autre remede acide végétal, elle est un purgatif assuré, & qui ne fermente pas dans l'estomac; en un mot c'est un purgatif doux, benin, elle purge lentement, les acides végétaux rendent sa vertu purgative plus assurée, elle est amie de la poitrine dans la décoction de bourrache; dans le cas de pleurésie ou de péripneumonie elle produit de bons effets en évacuant, ce qui n'arrive pas toujours par les selles, mais encore par les urines & en aidant l'expectoration: on peut la donner aux femmes enceintes, à celles qui sont en couche, aux enfants, & dans tous les cas où il y a indication à purger, excepté dans l'inflammation du bas-ventre.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On la donne rarement seule, on la dissout ordinairement dans quelqu'infusion ou quelque décoction appropriée, par exemple, dans les inflammations de poitrine on fait une décoction de bourrache, on coule, & dans la colature on dissout deux onces & demie de manne; si on veut rendre le cathartique plus assuré, on y ajoute un ou deux grains de tartre émétique; dans les affections hystériques & hypocondriaques on prend une once de tamarin, six onces de bâton de casse concassée dont on fait une décoction pour deux verres; dans le premier on dissout deux onces de manne, dans le second une once & demie. On peut purger les personnes délicates avec deux onces de manne dissoute dans deux tasses de thé ou de café; on peut aussi se servir de la manne en substance pour les purgations liquides. On fait, comme nous avons déjà dit, une conserve laxative avec la manne & les fleurs de

violette qu'on donne à la dose de demi-once ; on fait aussi avec les mêmes fleurs & la manne un ratafia qu'on donne le matin & le soir à la dose d'une ou deux cuillerées lorsque le ventre est paresseux. La Pharmacologie rationnelle ne nous donne presque aucune lumiere sur les principes par lesquels la manne agit ; on sait seulement qu'elle contient beaucoup d'acide & d'huile, qu'elle se résout dans l'eau & non dans le vin.

Le Séné, Sena, sive folia orientalia.

On trouve trois sortes de séné, le séné d'Alexandrie, le séné d'Italie & le séné des Maures : ce dernier n'est autre chose que les feuilles de Baguenaudier, *colutea vesicaria*, ou faux séné ; il n'est plus en usage, non plus que celui d'Italie dont les feuilles sont grandes, larges, arrondies par leurs extrêmités : nous ne ferons ici que la description du séné d'Alexandrie qu'on appelle aussi feuilles orientales ; ce sont de petites feuilles plus ou moins longues, pointues, en forme de lance, fermes, d'un jaune verdâtre, d'une odeur assez suave, lorsqu'elles sont récentes, d'un goût amer, un peu âcre, & qui excitent quelquefois des nausées lorsqu'on les mâche ; lorsqu'elles sont anciennes, elles n'ont presque aucune odeur : on doit les choisir récentes, entieres, sans queues & mondées de tous les corps étrangers avec lesquels elles sont mêlées, d'un jaune clair & qui donne à l'eau une couleur assez foncée ; non-seulement les feuilles de séné sont en usage en Médecine, mais aussi les fruits qu'on appelle follicules de séné ; ce sont des gousses composées de deux membranes arrondies, applaties, lisses, d'une couleur noirâtre qui contiennent des pepins.

Cas.

Le séné convient en général dans tous les cas excepté dans les inflammations & les fievres accompagnées d'ardeur : on s'en sert avec succès dans les fievres putrides, soit simples, soit compliquées, principalement lorsque la langue paroît chargée d'une croûte blanche ou même tirant un peu sur le jaune & où il n'y a pas beaucoup d'ardeur ni une grande soif, dans les fievres putrides où l'on soupçonne des matieres vermineuses ou même des vers. Dans les fievres malignes où les solides paroissent être relâchés & les fluides épaissis, ce qu'on connoît par la lenteur du pouls, par la tendance à l'affection soporeuse, par le peu de chaleur,

par le défaut de soif, mais dans les fievres malignes, où le sang paroît dissout, ce qu'on connoît par la fréquence du pouls, l'ardeur, la soif, on doit bien s'abstenir de donner le séné. On l'emploie avec succès dans les fievres intermittentes accompagnées de signe de putridité, dans les coctions lésées qui se trouvent dans les tempéraments pituiteux, lorsque les solides sont relâchés & que les matieres paroissent tourner vers l'aigre, ce qu'on connoît par les rapports aigres, insipides; mais lorsque le malade sent des ardeurs à l'estomac, que les rapports sont nidoreux, le séné nuit; dans les apoplexies après avoir réveillé le ton des solides par les émétiques, on leur substitue les purgations faites avec le séné ou la ptisane de séné pour soutenir leur action, afin de ne pas répéter trop souvent les émétiques qui pourroient trop épuiser les forces : on l'ordonne aussi dans les affections vermineuses des enfants accompagnées de symptomes qui dénotent un relâchement du tissu des fibres de l'estomac, des intestins & en général de tous les solides, & un épaississement dans les fluides. Les anciens Médecins depuis les Arabes à qui nous devons l'usage du séné, le regardoient comme un spécifique dans les obstructions invétérées, dans les affections cutanées, les éruptions accompagnées plus ou moins de démangeaison, quelques-uns le croient très-utile dans les hydropisies. M. *Fernel* le regardoit comme un remede excellent dans les fievres lentes invétérées sur-tout dans les quartes, aujourd'hui on s'en sert encore dans tous les cas de cette espece, mais avec circonspection, lorsque les tempéraments sont pituiteux & que les solides paroissent être dans une espece d'engourdissement. Il y en a qui l'emploient dans les hystériques, dans les hypocondriaques, les mélancholiques; on doit être aussi extrêmement réservés dans ces cas-là, parce que le séné échauffe, réveille le ton des solides qui sont extrêmement tendus dans ces affections; cependant lorsqu'il y a des obstructions, on peut employer les follicules.

Contre-Indications.

On évite avec beaucoup de soin le séné dans les tempéraments bilieux, dans lesquels la bile est exaltée, comme l'on dit, dans les inflammations essentielles, soit du bas-ventre, soit de la poitrine, en général même dans les inflammations symptomatiques du bas-ventre, dans les affections de la poitrine; mais dans les affections symptomatiques de la poitrine, telles que sont assez souvent la pleurésie ou la péripneumonie, si elles sont sur-tout entretenues par des matieres vermineuses, on peut dans quelques

occaſions ſe ſervir des follicules de ſéné, ce qui ne doit cependant pas être pris trop généralement, & doit s'entendre ſeulement des cas où les ſymptomes de l'inflammation, de la pleuréſie, par exemple, paroiſſent diminuer ou même ceſſer totalement dans le temps de la remiſſion de la fievre, c'eſt alors ſeulement que les follicules de ſéné conviennent & peuvent même être regardées comme un remede ſpécifique, ſur-tout ſi la pleuréſie qui eſt ſymptome de fievre putride, ſe trouve entretenue par des matieres vermineuſes, mais ſi les ſymptomes de l'inflammation ne diminuent point dans le temps de la remiſſion de la fievre, on doit alors s'abſtenir des feuilles & des follicules de ſéné; enfin on évite le ſéné dans tous les cas où il y a trop d'ardeur, trop de fougue dans le ſang, dans la tenſion du ventricule & du bas-ventre.

Vertus.

Le détail que nous venons de faire des cas où l'on emploie le ſéné avec ſuccès, & de ceux où il eſt contre-indiqué, nous fait aſſez connoître ſes vertus; le ſéné a une vertu purgative médiocre, mais ſûre; donné ſeul il agit lentement, il eſt tonique, il aiguillonne & réveille le ton des ſolides; apéritif, il excite de plus grandes oſcillations dans les organes de la circulation, diminue l'épaiſſiſſement des fluides, augmente leur fluidité, il a une vertu échauffante, on doit s'en abſtenir toutes les fois qu'il y a trop d'ardeur, de fougue dans le ſang & en général dans les affections de la poitrine, enfin il eſt un bon anthelmentique : on lui reproche de cauſer des tranchées & que ſon effet n'eſt pas aſſuré, mais ces reproches ne paroiſſent pas fondés.

Maniere de s'en ſervir & ſes Doſes.

On peut ſe ſervir des feuilles de ſéné, des follicules ou de l'extrait de ſéné; ce dernier eſt préparé de cette maniere, on fait macérer les feuilles de ſéné dans une ſuffiſante quantité d'eau à une douce chaleur; on fait évaporer l'humidité juſqu'à la conſiſtance d'extrait, il eſt inflammable & en partie réſineux, mais il n'eſt pas d'uſage dans ce pays-ci. Ceux qui s'en ſont ſervis ont remarqué que donné à un gros & demi, il cauſoit de tranchées & ne purgeoit pas. Quant aux feuilles & aux follicules, il ſe préſente d'abord une queſtion, ſavoir, ſi on doit préférer les feuilles ou les follicules. Preſque tous les anciens Médecins parmi les Arabes ont cru qu'il falloit préférer les follicules, parce qu'elles n'excitent point de tranchées; d'autres ont prétendu au contraire qu'il falloit préférer les feuilles prétendant que les follicules ne purgent pas;

en général on peut dire qu'il eſt des cas où il faut préférer les feuilles ; & d'autres où les follicules doivent être préférées.

Cas où il faut préférer les feuilles.

1°. Les feuilles conviennent principalement dans les fievres putrides vermineuſes, où il n'y a pas beaucoup de fougue dans le ſang, mais au contraire un épaiſſiſſement ou une tendance à l'épaiſſiſſement des fluides, un relâchement des ſolides, parce qu'elles ſont plus propres à réveiller le ton des fibres du ventricule, des inteſtins & de tous les ſolides & à dégager les matieres tenaces. 2°. On doit auſſi préférer les feuilles dans les affections ſoporeuſes, parce qu'elles ſont plus toniques, mais on doit préférer les follicules dans les fievres ſimples, dans leſquelles il y a un caractere d'âcreté, quoiqu'il ne paroiſſe pas y avoir trop d'ardeur ni de mouvement, comme auſſi dans la paſſion hyſtérique & hypocondriaque, parce qu'elles ſont moins échauffantes & moins toniques, & que d'ailleurs elles purgent aſſez bien quoique lentement, comme l'expérience le prouve. M. *Wedetius* aſſure avoir employé pendant tout un jour le ſéné dans le cas de fievre ardente, ſans aucun inconvénient; cette pratique ſeroit dangereuſe dans les pays chauds, on doit l'éviter ſoigneuſement ; on peut donner le ſéné en ſubſtance, en infuſion, en décoction. Pour s'en ſervir en ſubſtance, on prend du ſéné mondé qu'on pulvériſe & on en fait un bol qu'on peut donner depuis vingt grains juſqu'à un gros ; on ne le donne preſque plus de cette façon, le plus communément on s'en ſert en infuſion depuis un gros juſqu'à deux & demi pour une verrée ; pour éviter qu'il ne cauſe de tranchées, on fait bouillir demi-livre de pruneaux dans demi-livre d'eau, on coule & dans la colature on fait infuſer deux gros de ſéné pour purger les femmes enceintes, les perſonnes délicates, lorſqu'on craint d'exciter des tranchées. Pour un enfant, on ne fait infuſer qu'un gros de ſéné. On fait auſſi infuſer le ſéné ſimplement dans l'eau & cela à froid ou à chaud ; à froid pendant la nuit entiere, à chaud pendant une demi-heure ; lorſqu'on l'infuſe théiformement ou pendant toute la nuit on le fait infuſer ſur les cendres chaudes & on en fait la baſe des autres purgatifs, tels que de la rhubarbe, de la manne. Suivant les indications qu'on a à remplir, on y ajoute très-ſouvent quelque ſel alkali fixe, comme l'alkali fixe de tartre, le ſel d'abſynthe, ou bien le ſel végétal qui eſt le plus uſité ici en pareil cas à la doſe d'un gros, on obſerve qu'alors

le

le séné purge mieux & sans douleur ; c'est avec l'infusion de séné qu'on fait la ptisane royale de cette maniere.

Ptisane Royale.

On prend trois gros ou trois gros & demi de séné mondé pour trois verrées, un gros de sel végétal, une pincée de fleurs de Pêchers, un limon coupé par tranches, on fait infuser le tout à froid pendant la nuit, & dans le premier verre on dissout deux onces de manne, dans le second une once de manne, le troisieme qu'on supprime quand les deux premiers ont suffisamment évacués, se donne avec la seule infusion, sans ajouter la manne; si on veut aiguiser le purgatif, comme dans les fievres malignes à *coagulo*, on ajoute dans les premiers verres un ou deux grains de tartre émétique. Dans les tempéraments bilieux, lorsqu'on craint de trop échauffer, on fait cette ptisane avec demi-once de follicule, deux gros de sel végétal, & on y ajoute les fleurs de violettes, la manne au premier & second verre, cette ptisane purge abondamment sans échauffer. Dans les fievres malignes à *coagulo*, lorsque le sang est épaissi, que le pouls est foible, on se sert de la ptisane, comme nous avons vu; mais comme on ne peut pas la répéter tous les jours, & que nécessairement il faut purger, on fait une infusion de follicule de séné dans trois livres d'eau, & on en donne au malade trois ou quatre livres par jour le lendemain de la purgation; cette ptisane convient aussi dans les coctions lésées : il est vrai qu'on ordonne la décoction de séné, mais on ne doit pas même le faire, parce qu'il perd sa vertu purgative par l'ébullition, & cause des tranchées; c'est ce qui a fait dire à M. *Mesné* que la vertu purgative du séné étoit à la surface. La dose des follicules est depuis un gros jusqu'à un gros & demi pour un verre, deux gros & demi pour deux verres : on corrige le mauvais goût du séné en le faisant infuser avec une égale dose d'*iquetaie*, que M. *Marchand* croit être les feuilles de la grande scrophuleuse aquatique, mais il y a apparence que ces feuilles en diminuent la vertu, car on ne s'en sert pas aujourd'hui.

Pharmacologie rationnelle.

Elle nous apprend que le séné est composé de trois parties, qu'on peut tirer sans employer la violence du feu, savoir, la partie gommeuse, la partie résineuse & la partie huileuse; la partie gommeuse domine;

car d'une once de séné qu'on fait bouillir, on en retire deux drachmes de partie gommeuse, une drachme de résineuse, & une si petite quantité de partie huileuse qu'on ne sauroit la détérminer. M. *Cartheuser* remarque que la partie gommeuse pousse par les urines & ne purge presque point, & que la partie résineuse se colle aux parois des intestins, cause des tranchées: la vertu purgative du séné consiste dans l'alliage des parties gommeuses & résineuses: il y a même apparence qu'elles n'agissent pas comme principe gommo-résineux, mais qu'elles sont animées par un principe particulier, ce qui purge donc dans le séné est ce qu'il y a de plus subtil dans le principe gommo-résineux: on voit par-là pourquoi la décoction de séné de même que l'extrait, ne purge pas, excite beaucoup de tranchées; pourquoi les sels alkalis fixes, mêlés avec le séné, empêchent les tranchées, en dissolvant les parties résineuses, & les étendant par ce moyen dans l'eau; les acides, soit minéraux, soit végétaux, brident les âcretés résineuses, comme l'observation le démontre; ainsi il est bon de mêler quelques acides avec le séné, comme l'on fait dans la ptisane royale.

Le Jalap, Jalapa, sive Jalapium.

Le Jalap est la racine d'une espece de liséron ou de *convolvulus*, qui croît en Amérique dans la nouvelle Espagne, on nous l'envoie coupé en tranches; cette racine est oblongue, en forme de navet, grosse, compacte, noirâtre en dehors, brune ou grise en dedans, marquée de cercles concentriques, résineuse, d'un goût un peu âcre quand on l'a mâchée; il faut choisir le Jalap le plus noir, le plus compacte & le plus inflammable.

Cas.

ON exclut le Jalap de toutes les maladies aiguës, sur-tout lorsque l'ardeur paroît dominer; on ne le donne point non plus dans les tempéramens bilieux, dans les passions hystériques & hypocondriaques: on l'emploie en général lorsque les solides sont relâchés, dans les tempéraments humides, pituiteux, dans les hydropisies, les leucophlegmaties, sur-tout s'il n'y a point de soif extrême, dans les maladies œdémateuses chroniques; au défaut de séné & des autres purgatifs, on pourroit l'employer dans les fievres putrides accompagnées d'affaissement dans les solides & d'épaississement des fluides, comme aussi dans les fievres malignes *à coagulo*. Comme c'est un remede qui n'est pas désagréable &

qu'une petite doſe ſuffit pour bien purger, les gens de la campagne & les pauvres s'en ſervent ſouvent. Le Jalap convient auſſi dans les vieilles obſtructions qui dépendent du relâchement des ſolides & des matieres tenaces, viſqueuſes, dans les tempéraments humides, pituiteux, ſur quoi il eſt très-important de bien diſtinguer le tempérament, parce qu'il arrive aſſez ſouvent qu'on trouve des gens qui ſe plaignent de la pituite, qui ne ſont cependant pas d'un tempérament pituiteux. Toutes les fois que l'on voit des excrétions abondantes de ſéroſité, ſoit par les urines, ſoit par l'expectoration, on ne doit pas conclure que les perſonnes qui éprouvent ces excrétions ſoient d'un tempérament humide, pituiteux, puiſqu'on voit aſſez ſouvent que les hyſtériques ou les hypocondriaques, ſur-tout dans les pays chauds, en éprouvent de ſemblables ſans être cependant d'un tempérament pituiteux : les abondantes ſecrétions de ſéroſité dans ces ſortes de perſonnes, viennent de ce que la ſéroſité ne pouvant ſe mêler exactement avec le ſang qui eſt extrêmement deſſéché, eſt rejettée par les voies des urines, des crachats. Ceux qui dans de pareils cas ſe plaignent de la pituite, n'étant pas d'un tempérament pituiteux, feroient très-mal de ſe ſervir du Jalap qui échauffe & deſſeche beaucoup; on ne peut le donner que lorſque la pituite eſt bien formée, ce qu'on connoît par l'épaiſſiſſement du ſang & la fluidité aqueuſe & par les autres ſignes d'un tempérament pituiteux, parce que les perſonnes de ce tempérament crachent quelquefois du pus.

Vertus.

Le Jalap a une vertu purgative aſſez forte, aſſez active, propre à irriter conſidérablement l'eſtomac & les inteſtins, à augmenter les mouvements vitaux & la chaleur : il cauſe aſſez ſouvent des coliques, quoiqu'en diſent la plupart des Auteurs, qui diſent qu'il purge lentement ſans cauſer des tranchées.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On peut s'en ſervir en ſubſtance ou en infuſion; il y a des Auteurs qui penſent qu'on peut le donner en ſubſtance juſqu'à quarante grains, d'autres ſeulement juſqu'à trente; il y a des obſervations qui prouvent que donn à la doſe de quarante grains, il cauſe des ſuperpurgations. M. *Wedetius* dit que la doſe pour les adultes doit être depuis dix grains juſqu'à vingt-quatre au plus. Lorſque la ſéroſité abonde, comme dans la leucophleg-

matie, M. *Wedetius* dit l'avoir donné à la dofe de trois grains jufqu'à quatre à des enfants, & qu'il opéroit très-bien : il faut cependant que les folides foient fort relâchés dans les enfants pour employer le Jalap. On s'en fert ordinairement très-bien en bol, la dofe doit être de dix à vingt grains pour les adultes ; M. *Wedetius* fe trouvoit très-bien d'allier, par exemple, un fcrupule de Tartre ou de Cryftal de Tartre avec un fcrupule de Jalap, dont il faifoit un bol en y joignant les fleurs de pêcher. Si on veut donner le Jalap en infufion, il faut faire attention qu'il eft compofé de parties réfineufes, ainfi il convient de faire l'infufion dans du vin blanc : on fait infufer vingt grains dans fix onces de vin blanc, on remue le vafe dans lequel on a fait l'infufion pour troubler la liqueur & on la fait boire ainfi trouble le matin, cette infufion convient mieux aux hydropiques. Le Jalap entre dans la compofition de l'eau-de-vie allemande ; on prend égale quantité de Jalap & d'Iris de Florence pulvérifés qu'on fait infufer ou macérer avec de l'eau-de-vie au foleil, ou à une médiocre chaleur ; on remue de temps en temps, & la dofe eft depuis une once jufqu'à trois, on ajoute fouvent le Jalap aux autres purgatifs dans les hydropifies ; par exemple, dans une infufion de féné on diffout la manne, & on y ajoute dix ou quinze grains de Jalap.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE nous apprend que le Jalap eft compofé d'une partie réfineufe & gommeufe, enforte que la partie gommeufe domine, car de douze onces de Jalap on en retire quatre & demie de gomme & deux de réfine tout au plus. M. *Boërrhaave* a féparé ces parties, & il a obfervé que la partie gommeufe purgeoit peu & pouffoit par les urines, & que la partie réfineufe purgeoit un peu plus, mais caufoit des tranchées ; d'où il fuit que la vertu purgative du Jalap réfide dans un principe particulier volatil, qui fe diffipe lorfqu'on fépare les parties gommeufes d'avec les réfineufes. On voit par-là qu'on ne peut gueres donner le jalap qu'en fubftance ou en infufion, mais en infufion faite dans quelque liqueur appropriée, tel qu'eft le vin blanc ou l'eau-de-vie.

Le Méchoacan, Mechoacana.

CETTE racine qu'on appelle auffi *Rhabarbarum album*, *convolvulus Americanus Mechoacana dictus*, croît en Amérique dans une province de la nouvelle Efpagne appellée *Méchoacan*, d'où lui eft venu fon nom ; on

rapporte coupée en tranches : elle eſt brune en dehors, blanche en dedans, couverte d'une écorce ridée, d'une ſubſtance mollaſſe, dans laquelle on voit à peine quelques fibres & les veſtiges de quelques lignes circulaires, mais moins marqués que dans le Jalap, d'un goût douceâtre avec une certaine âcreté qui ne ſe fait pas d'abord ſentir, ſans odeur : on doit choiſir le *Méchoacan* le plus récent, car on dit que ſa vertu ne ſe conſerve que deux ou trois ans, blanchâtre, compacte, peſant, on jette celui qui eſt noirâtre & carié, cette racine eſt connue depuis 1524.

Cas.

Dès qu'on eut découvert ſa vertu, on lui donna de grands éloges peut-être outrés, on l'employoit à peu-près dans les mêmes cas que le Jalap ; mais depuis la découverte de cette derniere racine, l'uſage du Méchoacan eſt devenu plus rare à cauſe de l'inconvénient qu'il a, comme nous avons dit, de ne conſerver ſa vertu que deux ou trois ans, c'eſt ce qui fait même qu'on le trouve rarement dans les boutiques : on s'en ſervoit principalement dans les hydropiſies, dans les leucophlegmaties, dans les coctions léſées qui dépendoient du relâchement des ſolides, & qui n'étoient pas accompagnées d'ardeur ; dans toutes les douleurs vives qui n'étoient pas accompagnées de chaleur, comme dans le rhumatiſme froid qui a ſon ſiege principalement dans les membranes propres des muſcles, dans les rhumatiſmes goutteux, ou même dans la goutte, dans les tempéraments pituiteux & froids, lorſque les fluides paroiſſoient épaiſſis, dans les affections vermineuſes qui dépendent ordinairement du relâchement des fibres du ventricule & des inteſtins, lorſqu'elles n'étoient pas accompagnées d'ardeur, de fievre, ni d'inflammation, dans les vieilles obſtructions qui dépendoient du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement des fluides, dans les fievres intermittentes invétérées, dans l'aſthme humide.

Vertus.

D'OU il ſuit que le Méchoacan a une vertu purgative aſſez marquée ; quoique quelques-uns diſent qu'il purge lentement. M. *Bouléduc* remarque que lorſqu'il eſt bien choiſi, il purge aſſez promptement, ſa vertu eſt en même-temps hydragogue, atténuante principalement de la lymphe épaiſſie, apéritive, béchique, vermifuge.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On n'ordonne le méchoacan qu'en substance ou en infusion, parce qu'il perd sa vertu par l'ébullition. Charles *Pison* l'ordonnoit en poudre depuis demi-once jusqu'à une once ; la dose ordinaire est depuis dix grains jusqu'à vingt [redacted] qu'on peut donner ou dans une cuillerée de vin ou en forme de bol, auquel on peut associer quelque sirop, comme le sirop d'absynthe ou le sirop de fleurs de pêcher ; en infusion la dose est depuis un gros jusqu'à deux concassé, on le met infuser dans six onces de vin blanc pendant la nuit ; en poudre & en infusion il est insipide, & n'a rien de désagréable ; on peut s'en servir pour les délicats dans les cas marqués ci-devant.

Pharmacologie Rationnelle.

Elle nous apprend que le méchoacan contient beaucoup plus de parties gommeuses que de résineuses. M. *Bouleduc* a retiré de quatre onces de méchoacan, une once de parties gommeuses & demi-gros de parties résineuses seulement : il a observé en même temps que l'extrait de ces quatre onces ne purgeoit presque pas, aussi il conseille de le donner en substance.

La Scammonée, Scammonium, Scamonia vel Scammonæa.

La Scammonée est un suc concret, gommo-résineux, purgatif, assez violent, on le retire d'une plante appellée *scammonia Syriaca*, ou *convolvulus syriacus* : il y a deux sortes de scammonée, savoir, celle d'Alep & celle de Smyrne ; la scammonée d'Alep est un suc concret, léger, fongueux, friable, lorsqu'on la brise, les morceaux paroissent d'un noir brillant ; lorsqu'on la manie long-temps, elle prend un gris sale, mâchée pendant quelque temps, elle imprime un goût d'amertume ; mêlée avec la salive ou avec quelque liqueur aqueuse, elle lui donne un couleur laiteuse. La scammonée de Smyrne est noire, plus compacte, & plus pesante que celle d'Alep : elle est d'une saveur plus amere que celle d'Alep, elle est brûlante, d'où l'on conclut qu'elle est altérée avec le suc de thitimale ; on choisit pour l'usage la scammonée brillante, légere, facile à rompre qui ne brûle pas fortement la langue, qui étant mêlée avec la salive ou avec quelqu'autre liqueur aqueuse devient blanche & laiteuse : on rejette celle qui est brûlée, noire, pesante & souillée de corps hétérogenes ; on re-

tire le ſuc de deux façons, 1°. on découvre la racine de la plante, on y fait une inciſion, & on y inſere une coquille pour recevoir le ſuc laiteux que l'on fait ſecher & que l'on garde : on ne nous porte point celle-ci, on la réſerve pour les habitans du pays; 2°. on arrache toute la racine, & après l'avoir coupée par tranches, on exprime le ſuc que l'on fait ſecher au ſoleil, ou à un feu doux, on en fait de petites maſſes que l'on nous envoie.

Cas.

La ſcammonée paſſe preſque chez tous les Médecins pour un purgatif très-violent, mais par les différentes préparations qu'on en fait, on s'en ſert dans les hydropiſies commençantes dans leſquelles il n'y a point de fievre, de ſoif, d'âcreté, & lorſqu'on ne craint point d'échauffer, dans les bouffiſſures de toute l'habitude du corps, la leucophlegmatie, les fievres quartes invétérées qui dépendent des fluides épaiſſis par viſcoſité. M. *Wedetius* a employé la racine de ſcammonée avec ſuccès dans les conſtipations opiniâtres qui ſembloient préluder à la paſſion iliaque; il prétend même s'en être ſervi avec ſuccès dans le flux de ventre & la paſſion iliaque : elle convient auſſi dans les affections vermineuſes, & en général dans tous les cas où le méchoacan convient.

Vertus.

C'est un purgatif violent que les Anciens regardoient comme un fort cholagogue, dangereux dans les femmes groſſes & dans les tempéraments foibles, on peut ranger la ſcammonée parmi les hydragogues : c'eſt un bon remede tonique, très-propre à donner du ton aux ſolides, à diviſer & atténuer les fluides tenaces, viſqueux, à vuider les eaux; donnée à trop haute doſe ou mal-à-propos, elle procure la dyſſenterie ou le flux de ſang.

Maniere de s'en ſervir, & Doſes.

On la donne rarement telle qu'on nous l'apporte; depuis *Galien* juſqu'à préſent on a tâché d'en adoucir l'âcreté par différentes préparations dont nous allons rapporter les principales, après avoir remarqué de quelle façon ſe font ces préparations; la ſcammonée ainſi préparée ou adoucie s'appelle diagrede.

La premiere maniere de corriger la ſcammonée étoit celle-ci, on

ôtoit la pulpe & les grains du coin, ensuite on en remplissoit la cavité de scammonée réduite en poudre, on le couvroit tout au tour de pâte de farine, & on le faisoit cuire; cette préparation s'appelle diagrede de coing, *diagredium cydoniatum*, secondement, on la prépare avec le soufre de cette maniere : on étend sur du papier brouillard la scammonée en poudre, on l'expose à la fumée du soufre qu'on jette sur des charbons ardents, on remue continuellement jusqu'à ce que la scammonée blanchisse & paroisse se liquéfier. Plus la scammonée est imbibée de soufre, plus elle est douce dans son action : on appelle cette préparation *diagredium sulphuratum*. On se sert du diagrede de soufre pour la composition d'une poudre fameuse connue sous le nom de *Poudre du Comte de Warvic*, *Poudre Cornachine*, *pulvis de tribus* : on l'appelle poudre du Comte de Warvic du nom de son inventeur, Poudre Cornachine, parce que M. *Cornachini*, célebre Professeur de Médecine, en faisoit grand cas & grand usage; *pulvis de tribus*, à cause de trois drogues dont elle est composée, savoir, la Scammonée soufrée, l'Antimoine & le Crême de Tartre. M. *Cornachini* composoit cette poudre avec parties égales des trois ingrédients dont nous venons de parler : à présent on la trouve dans les boutiques, composée de parties égales de diagrede, d'Antimoine diaphorétique & de Crême de Tartre, & de cette maniere on en proportionne plus sûrement & plus aisément la dose aux différents âges & aux différents tempéraments, en connoissant combien il y a de scammonée dans chaque dose de la poudre qu'on prescrit; on l'ordonne depuis douze grains jusqu'à vingt pour les adultes; 3°. on prépare encore la scammonée avec la réglisse; on prend, par exemple, huit onces de réglisse seche, on la fait bouillir dans suffisante quantité d'eau pour s'imprégner du mucilage de réglisse, & ce qui reste pese trois livres, alors on triture & on mêle dans un mortier quatre onces de scammonée avec cette décoction, après l'avoir tirée au clair jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur laiteuse : on fait ensuite évaporer jusqu'à consistance d'extrait : cette préparation de la scammonée s'appelle diagrede de réglisse, *diagredium clycyrrhisatum*; la dose en est depuis vingt grains jusqu'à trente; 4°. M. *Bouleduc* faisoit une autre préparation de la scammonée qui est encore plus douce que les précédentes : il faisoit dissoudre deux onces de sel alkali fixe de Tartre dans suffisante quantité d'eau & y ajoutoit quatre onces de scammonée; quand la dissolution étoit faite, il faisoit évaporer peu-à-peu & il restoit environ seize onces d'extrait, c'est ce qu'il appelloit diagrede tartarisé, *diagredium tartarisatum*.

M. *Bouleduc* dit que cet extrait purge aſſez bien ; on peut l'ordonner depuis vingt-quatre grains juſqu'à quarante-huit ſans inconvénient : on ſe ſert auſſi de la réſine de ſcammonée, on fait diſſoudre quatre onces de ſcammonée dans ſuffiſante quantité d'eſprit de vin, on décante la liqueur, on la verſe dans l'eau qui prend une couleur laiteuſe, la réſine deſcend au fond du vaſe ; la doſe de cette réſine eſt depuis deux grains juſqu'à ſix ; elle purge très-lentement & cauſe de tranchées. On ne ſe ſert gueres des préparations que nous venons de rapporter, on ſe contente de pulvériſer la ſcammonée, & on la donne ainſi depuis trois grains juſqu'à dix ou douze, ſelon le nom de diagrede, dans une cuillerée de vin ou dans une demi-cuillerée d'eau de fleurs d'orange : on preſcrit auſſi la ſcammonée ſous forme d'émulſion purgative, on prend quinze grains de ſcammonée pulvériſée, demi-once d'amandes douces, on les diſtribue & on les mêle enſemble, on y verſe peu-à-peu douze onces de décoction d'orge, on coule & on y ajoute une once ou une once & demie de ſirop violat, on fait prendre cette émulſion en deux verres ; c'eſt la meilleure façon de preſcrire la ſcammonée dans le cas d'enflure œdémateuſe, d'hydropiſie, d'anaſarque ; quand on ajoute la ſcammonée aux autres purgatifs, la doſe eſt de ſept à huit grains. On ne doit pas donner pour diſſolvant de la ſcammonée les aqueux, parce qu'elle ne contient preſque que de la réſine. M. *Wedetius* obſerve que la Poudre Cornachine préparée avec le diagrede ſulphuré, cauſe de tranchées : voici comment il guérit une Princeſſe d'une conſtipation opiniâtre, qui n'avoit pas cédé aux remedes ordinaires : il ordonna ſeize grains de ſcammonée & ſeize grains de jalap dont il fit faire un ſirop de roſes pâles ſolutif pour prévenir la paſſion iliaque, ce remede lui réuſſit parfaitement bien.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE nous apprend que la vertu de la ſcammonée réſide dans la partie réſineuſe qui eſt très-abondante ; de quatre onces de ſcammonée on retire par le moyen de l'eſprit de vin trois onces de réſine.

Hermodacte.

L'HERMODACTE eſt la racine tubéreuſe d'un certain colchique oriental qu'on appelle *Colchicum radice ſiccatâ albâ* : cette racine a à-peu-près la figure d'une chataigne, ou plutôt de la glande proſtate de l'hom-

me, applatie d'un côté, relevée en boſſe de l'autre, & ſe terminant en une eſpece de pointe mouſſe avec un ſillon creuſé de la pointe à la baſe ſur le dos. On nous l'envoie dépouillée de ſes enveloppes ou de ſes tuniques : elle eſt blanche en dedans & en dehors lorſqu'elle eſt récente : elle eſt blanche en dedans, & jaunâtre en dehors quand elle eſt vieille ; étant pilée elle ſe réduit facilement en une ſubſtance farineuſe, d'un goût douceâtre & bientôt après un peu âcre : on choiſit les hermodactes récentes, peſantes, blanches intérieurement & extérieurement, & qui ne ſoient pas cariées.

Cas.

LES Arabes en ont introduit l'uſage en médecine, ils les employoient dans les hydropiſies commençantes, dans la leucophlegmatie, dans le rhumatiſme froid, dans la goutte qu'on pourroit appeller froide, qui ſurvient à des tempéramments pituiteux, en un mot dans tous les cas où il y avoit relâchement des ſolides, épaiſſiſſement viſqueux des fluides, ou bien amas de ſéroſité, & où le Méchoacan convenoit.

Vertus.

D'OU il ſuit qu'on a reconnu dans les hermodactes une vertu purgative hydragogue, aſſez marquée, capable de vuider les ſéroſités, atténuante, propre à atténuer la lymphe épaiſſie, viſqueuſe, tenace ; on leur reproche d'irriter trop fortement l'eſtomac & les inteſtins, de cauſer des tranchées & des ventoſités ; on corrige ce défaut en les aſſociant à quelque ſtomachique.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON les ordonne rarement ſeules, on les preſcrit en ſubſtance, en infuſion ; en ſubſtance la doſe eſt depuis demi-gros juſqu'à deux, on prend, par exemple, un gros d'hermodacte réduite en poudre, dix grains d'*Aquila alba*, dix grains de cannelle en poudre qu'on incorpore avec ſuffiſante quantité de quelque ſirop approprié pour en faire un bol, comme avec le ſirop de fleurs de pêcher pour donner du ton aux fibres de l'eſtomac ; en infuſion depuis deux gros juſqu'à demi-once, on prend trois gros d'hermodacte pilée, un gros & demi de feuilles de ſéné, quinze grains de cannelle qu'on fait infuſer dans ſix onces de vin blanc pendant la nuit, le malade en prendra la colature le matin à jeun ; l'hermodacte n'eſt preſque plus en uſage.

Le Turbith, Turpethum, ſive Turbithum.

C'EST la racine d'une plante orientale qu'on appelle *convolvulus indicus, alatus maximus, foliis ibiſco non nihil ſimilibus*, ou *turpethum repens foliis althææ.* On nous apporte cette racine coupée à morceaux oblongs plus ou moins gros, bruns ou gris en dehors, blanchâtres en dedans, marqués intérieurement dans leur longueur d'un ſillon où étoit logé un filet ligneux qu'on en a ſéparé. On y voit quelquefois en dedans & en dehors une gomme réſineuſe, qui n'eſt autre choſe que le ſuc laiteux de cette racine deſſechée; le goût de cette racine eſt viſqueux, & n'eſt pas d'abord accompagnée d'une âcreté ſenſible, mais ſi on la mâche quelque temps, on ſent une légere âcreté ou ardeur dans la bouche: on doit choiſir celle qui eſt récente, un peu réſineuſe, griſe en dehors, blanche en dedans non cariée, & qui n'eſt pas trop couverte en dehors de gomme & de réſine, parce que les Marchands frottent quelquefois à l'extérieur, avec de la gomme ou de la réſine les morceaux de cette racine, afin qu'elle paroiſſe plus gommeuſe.

Cas.

ON emploie le Turbith dans les mêmes cas & avec les mêmes précautions que l'hermodacte; dans les hydropiſies commençantes on ne l'emploie gueres, ſi ce n'eſt dans les tempéraments robuſtes & pituiteux; on le défend aux enfants, aux femmes enceintes, aux perſonnes attaquées de la paſſion hyſtérique ou hypocondriaque, dans les maladies aiguës où il y a beaucoup d'ardeur, il convient ſeulement dans les maladies chroniques. M. *Didier*, fameux Praticien de cette ville, s'en ſervoit dans la dyſſenterie à la place de l'ipecacuanha, & il en voyoit de bons effets: on peut s'en ſervir dans le même cas au défaut de l'ipecacuanha, mais avec beaucoup de circonſpection.

Vertus.

C'EST un purgatif plus actif que l'hermodacte, il agit cependant aſſez lentement, parce que les réſines ſont long-temps à ſe diſſoudre dans l'eſtomac & les inteſtins; il arrive qu'on le donne ſouvent le matin, & qu'on n'en voit l'effet que le ſoir: on lui reproche d'exciter beaucoup de flatuoſités & de tranchées.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On l'ordonne rarement seul, on l'associe ordinairement aux stomachiques chauds, on le donne en substance ou en infusion ; en substance, la dose est depuis quinze grains jusqu'à demi-gros ou un gros tout au plus : on prend quinze grains de turbith pulvérisé, dix grains de mercure doux qu'on incorpore avec le syrop de fleurs de pêcher, ou avec quelqu'autre syrop approprié pour en faire un bol. En infusion, on le donne depuis un gros jusqu'à trois ; on fait infuser dans six onces de vin blanc un gros de turbith avec un gros & demi de séné, on peut l'aromatiser avec l'eau de cannelle, de cette façon il ne produit pas tant de flatuosités & de coliques ; le turbith entre avec l'hermodacte dans la composition de l'électuaire purgatif, nommé *diarchatame* ; par le moyen de l'eau on retire beaucoup d'extrait gommeux, & par l'esprit de vin, une certaine portion d'extrait résineux.

Les Semences de Carthame.

Le Carthame ou Safran bâtard, *Carthamus officinarum flore croceo*, a de semences petites, d'une figure pyramidale, plus pointues à l'extrêmité inférieure, marquées de quatre angles ou de quatre côtes, blanches, luisantes & fort lisses ; elles contiennent sous une écorce un peu dure, une pulpe ou une espece d'amande blanchâtre, d'une saveur d'abord douceâtre, ensuite âcre. On cultive cette plante en France, en Italie, en Espagne ; en médecine on se sert de l'amande, des graines dépouillées de l'écorce. On doit choisir ces graines récentes, luisantes, blanches, dont la moëlle est blanche, grasse, qui ne soient ni cariées ni moisies.

Cas.

On s'en sert dans la leucophlegmatie, l'hydropisie commençante, le rhumatisme froid, & autres cas où nous avons vu que l'hermodacte convenoit. Plusieurs grands Médecins les regardoient comme un remede spécifique dans les maladies de la poitrine, comme les toux invétérées, l'asthme humide qui dépend d'une lymphe tenace, épaissie dans les glandes bronchiques, dans les affections chroniques des poumons qui dépendent du relâchement des fibres des poumons, lorsqu'il n'y a pas à craindre d'irriter, d'échauffer. M. *Fernel* dit qu'elles sont propres à

éclaircir la voix, sans doute en incisant, en atténuant la lymphe tenace & épaissie qui peut recouvrir les cordes vocales.

Vertus.

Elles ont une vertu purgative, hydragogue ; elles purgent lentement, on leur reproche d'être nuisibles à l'estomac, aux intestins, de causer de flatuosités & des coliques.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On les donne en substance, mais rarement en infusion & en décoction ; en substance on les donne depuis demi-gros jusqu'à un, & alors on les associe souvent avec le mercure doux, on les incorpore avec quelque sirop approprié, on en fait un bol ; en infusion la dose est de deux jusqu'à quatre gros ou six au-plus, on les donne alors sous forme d'émulsion qu'on prépare de cette façon ; on prend quatre gros de semences de Carthame qu'on triture dans un mortier en y versant peu-à-peu six ou sept onces d'eau commune, on coule, & dans la colature on mêle une once de sirop de fleurs de pêcher, & on aromatise avec de l'eau de cannelle, ou bien on fait infuser simplement les semences écrasées avec le séné & la poudre de cannelle dans le vin blanc. M. *Ray* ordonnoit les semences de Carthame bouillies, & il remarquoit qu'elles produisoient de grandes évacuations sans tranchées : il faisoit une décoction de pois-chiches, jettoit dans cette décoction demi-once de graines de Carthame, & faisoit un bouillon de mouton ou de viande.

Iris.

On connoît deux plantes sous le nom d'Iris, savoir, l'Iris de Florence, *Iris Florentina flore albo*, & l'Iris de notre pays, *Iris nostras, iris vulgaris Germanica seu sylvestris*, qu'on appelle en françois flambe ou glaïeul : il n'y a gueres que les racines de ces plantes qui soient en usage en médecine : on en prescrit la poudre ou le suc, cela doit s'entendre de celle qu'on tire de notre pays ou de l'iris ordinaire ; mais si on fait attention à la poudre d'iris, il faut entendre cela de la racine de l'iris de Florence.

Nous ne décrirons ici que la racine de cette derniere iris ; on nous l'apporte en morceaux oblongs, tortueux, un peu applatis, de l'épaisseur d'un ou deux pouces, blanche, dépouillée de son écorce extérieure & de ses fibres, ayant une odeur de violette pénétrante, d'un goût amer

& âcre : on doit choisir celle qui est bien conservée, blanche, très-odorante, & rejetter celle qui est ridée & cariée.

Vertus.

D'OU il suit que cette racine a une vertu purgative, hydragogue, surtout le suc, incisive, atténuante, béchique, tonique, on peut dire aussi qu'elle est vermifuge.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

ON donne le suc ou la poudre de cette racine comme nous avons dit; la dose de la poudre en substance est depuis un scrupule jusqu'à un gros; en infusion ou en décoction depuis deux gros jusqu'à trois, mais sous ces deux formes elle ne purge guere, & n'est presque point en usage. La poudre en substance s'associe avec d'autres médicaments appropriés suivant les différentes indications qu'on a à remplir, par exemple, dans l'asthme, quand il faut faciliter les crachats, atténuer les humeurs visqueuses, tenaces, on l'associe aux autres béchiques, on en forme la poudre de *Diaireos* qui est composée de parties égales de poudre d'*Iris*, de poudre *Diatraga antifrigidi* & de sucre candi; la dose de la poudre diaireos est depuis un scrupule jusqu'à deux; dans les affections vermineuses, on l'associe avec quelques plantes antispasmodiques, comme avec la pivoine, le fenouil, & on y ajoute alors le sirop de fleurs de pêcher. Lorsqu'on veut donner l'iris comme purgatif hydragogue dans les hydropisies, on exprime le suc de la racine, on le laisse dépurer par résidence, & on le donne à la dose d'une once jusqu'à trois ou quatre. On réitere plusieurs fois ce remede en mettant un jour d'intervalle, on y ajoute ordinairement demi-gros de crême de Tartre, & on a vu de très-bons effets. M. *Ray* dit cependant avoir guéri plusieurs hydropisies par le seul suc d'iris de Florence; on accuse le suc de notre iris d'irriter beaucoup, de causer des tranchées, des coliques; cependant ceux qui s'en sont servis ne lui ont pas fait ce reproche : d'ailleurs on ne doit pas toujours conclure de l'effet d'un Médicament, par ce qu'il a fait dans quelques sujets, il faut avoir égard aux circonstances; lorsque les solides sont entiérement relâchés, le suc d'iris irrite à la vérité, mais il ne cause alors que les irritations requises pour vuider les eaux épanchées & pour soulager le malade : si au contraire on donnoit le même suc dans les mêmes cas où il n'y a pas un relâchement bien marqué & où les solides sont susceptibles d'une assez grande irrita-

tion, comme on le remarque vers la fin des hydropiſies, il faut convenir qu'alors les irritations produites par le ſuc d'iris, ſeroient trop fortes, auſſi dans ce cas-là on doit s'en abſtenir.

Agaric, fungus laricis.

C'EST une ſubſtance fongueuſe, blanche en dedans & en dehors, qui ſe réduit aiſément en poudre, entrecoupée de quelques fibres, d'un goût aſſez amer. L'agaric croît ſur le méleſe, d'où lui eſt venu le nom de *fungus laricis*; on le trouve dans le Dauphiné, ſur les Alpes & autres montagnes : il eſt recouvert d'une écorce dure & calleuſe qu'on rejette; on le voit en boutique dépouillé de cette écorce, en morceaux, tantôt plus grands, tantôt plus petits, de la groſſeur du poing, quelquefois de la tête d'un homme : on choiſit l'agaric qui eſt blanc, léger, friable, on rejette celui qui eſt peſant, noirâtre, moins friable. Les anciens reconnoiſſoient deux ſortes d'agaric, le mâle & la femelle; le mâle croît ſur les troncs pourris des chênes, des noyers & autres arbres; il eſt d'une ſubſtance ligneuſe, d'une couleur griſe en dehors, obſcure en dedans, tirant ſur le brun; celui-ci n'eſt pas d'uſage en médecine, il ſert à faire l'amadou, d'où vient qu'on l'appelle *fungus igniarius* : on l'appelle auſſi *agaricus pedis equini facie* : on ne trouve à préſent que la femelle.

Cas.

LES anciens & parmi eux *Galien*, s'en ſervoient dans bien des cas, dans la vue d'ouvrir les vaiſſaux obſtrués, d'atténuer, de diviſer les humeurs épaiſſies, dans la jauniſſe produite par l'obſtruction du foie, dans l'aſthme humide, dans l'épilepſie qui dépend des matieres viſqueuſes, tenaces; dans les douleurs froides qui ſe trouvent dans les tempéraments froids, comme dans le rhumatiſme froid, dans la goutte qui ſe trouve dans les mêmes tempéraments, dans les obſtructions tant du foie que de la rate.

Vertus.

D'OU il ſuit que les anciens ne regardoient l'agaric que comme un remede altérant, qui avoit une vertu atténuante, inciſive, apéritive. Les modernes qui reconnoiſſent toutes ces vertus dans l'agaric y découvrent une autre vertu inconnue des anciens, & d'après l'expérience, ils regardent l'agaric comme un remede évacuant qui a une vertu purgative bien mar-

marquée, hydragogue ; ils s'en fervent dans les hydropifies, les enflures, les fievres intermittentes, lorfque les tempéraments font pituiteux. M. *Fernel* prétend qu'on peut le donner, non-feulement à ceux qui font robuftes, mais encore à ceux qui font foibles, aux jeunes gens, aux femmes enceintes, fans aucun danger, pourvu que la nature de la maladie le demande.

Maniere de s'en fervir, & fes Dofes.

On ordonne l'Agaric ordinairement en fubftance, quelquefois en infufion, on ne le donne gueres en décoction ; en fubftance on le donne depuis demi-gros jufqu'à un gros ou un gros & demi, en infufion depuis un gros jufqu'à deux & demi ; on emploie rarement l'Agaric feul, on l'affocie ordinairement avec quelque firop ou avec quelqu'autre médicament ; on en fait des trochifques avec le gingembre & le vin blanc : on l'affocie avec quelques fyrops, par exemple, on prend demi-gros d'Agaric pulvérifé, on lui donne une confiftance un peu liée avec le fyrop de capillaire ou de fleurs de pêcher, on en fait un bol, on l'affocie auffi à d'autres médicaments ; fous l'adminiftration de M. *Serane* à l'hôpital de cette ville, on donnoit demi-gros de Kina & un gros d'Agaric pulvérifé, qu'on incorporoit avec le firop d'abfinthe dans les fievres intermittentes, & on en voyoit de bons effets, les accès cédoient quelquefois plutôt, quelquefois plus tard, quelquefois à la premiere dofe ; mais il faut obferver de ne pas employer ce remede indifféremment dans toute forte de fievres intermittenes : il feroit dangereux dans les fievres entretenues par des matieres âcres, dans les tempéraments bilieux où il y a beaucoup d'ardeur & de foif, comme dans les fievres tierces bilieufes ; on peut s'en fervir dans les fievres quartes invétérées, dans les fievres quotidiennes pituiteufes & autres femblables. On fe fert plus ordinairement de l'Agaric en trochifques qu'on fait de cette maniere ; on prend deux gros de gingembre blanc pilé qu'on fait macérer à froid pendant vingt-quatre heures dans quatre onces de vin blanc : on paffe & avec le vin on humecte demi-livre d'Agaric pulvérifé dont on fait une maffe folide qu'on coupe enfuite en petits morceaux fous forme de trochifques, & que l'on fait fecher à l'ombre, ce font les trochifques d'Agaric : on peut prefcrire ces trochifques dans les fievres intermittentes, on les fait entrer dans les potions purgatives dans le cas d'hydropifie ; par exemple, on prend du féné mondé, du trochifque d'Agaric & de Turbith gommeux de chacun un gros, de poudre de cannelle douze grains, de poudre de Tartre quinze grains qu'on

qu'on fait infuſer pendant la nuit dans ſix onces d'eau commune, le matin on coule, & dans la colature on diſſout une once de ſirop de nerprun.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE nous apprend que la vertu purgative de l'Agaric réſide dans ſa partie réſineuſe ; M. *Bouleduc* a retiré de deux onces d'Agaric par le moyen de l'eſprit de vin, ſix gros d'un extrait réſineux d'un goût extrêmement déſagréable, & qui cauſoit de nauſées pendant tout un jour : cet extrait mêlé avec l'eau aiguiſée du ſel alkali fixe de Tartre, purgeoit ſans cauſer de tranchées : on peut donner cet extrait depuis demi-gros juſqu'à un ou un & demi. M. *Bouleduc* a eſſayé de diſſoudre l'Agaric dans l'eau, mais il en a retiré peu de choſe, l'eau eſt devenue mucilagineuſe, d'où il ſuit que la macération ou la décoction de l'Agaric dans l'eau eſt peu utile. M. *Bouleduc* remarque que la vertu de l'Agaric réſide dans la ſurface extérieure, parce qu'ayant ſéparé la partie fibreuſe, il n'a retiré qu'une ſubſtance laiteuſe, boueuſe.

Sureau, Sambucus, ſive Sambucus fructu in umbellâ nigro.

C'EST une plante qui eſt quelquefois arbriſſeau, quelquefois arbre, d'une grandeur moyenne, & croît dans les forêts, dans les vallées, dans les endroits ombrageux & humides. Nous ne nous arrêterons pas à en faire la deſcription, cela appartient à la Botanique, nous nous contenterons de remarquer que les feuilles ſont attachées cinq ou ſix le long d'une côte, qu'elles ſont dentelées en leurs bords, & que chaque côté eſt terminé par une ſeule feuille plus large que les autres. Sa racine, ſa tige, ſes feuilles, ſes fleurs, ſes bayes, en un mot, toutes ſes parties ſont d'uſage en médecine : on peut s'en ſervir extérieurement & intérieurement ; nous ne le conſidérons ici que ſous le ſecond point de vue, nous réſervant de parler ailleurs de ſon uſage extérieur.

Cas.

ON emploie le ſureau dans l'hydropiſie, dans les bouffiſſures, les enflures, tant générales que particulieres, dans la chloroſe, c'eſt-à-dire, dans les pâles couleurs des filles.

Vertus.

Le ſureau a une vertu purgative bien marquée & aſſez prompte : c'eſt un hydragogue, il eſt en même temps tonique, diurétique.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

La racine & la tige fourniſſent une écorce verte qui eſt recouverte d'une écorce extérieure de couleur cendrée : on rejette l'extérieure & on ſe ſert de l'écorce moyenne qu'on donne en infuſion depuis demi-once juſqu'à une ou une & demie ; par exemple, on prend une once d'écorce de ſureau, on la fait infuſer pendant la nuit ſur les cendres chaudes dans ſix onces d'eau bouillante avec quinze grains de ſel d'abſynthe & un ſcrupule de cannelle ; le lendemain on paſſe la liqueur par un linge avec une forte expreſſion, & on donne cette doſe le matin à jeun. M. *Chomel* prétend que ce remede eſt très-bon pour évacuer les ſéroſités, quelquefois on exprime le ſuc de cette même écorce, & après l'avoir laiſſée dépurer par réſidence, on le fait boire au malade à la doſe de demi-once ou d'une once : on donne ce ſuc ſeul ou avec une décoction de pariétaire ou d'orge. On peut auſſi piler l'écorce moyenne & la faire infuſer dans du lait, de l'eau ou du vin pour évacuer les ſéroſités. M. *Geoffroi* aſſure que c'eſt un fort bon remede qui purge par haut & par bas ſans aucune mauvaiſe ſuite, & qu'il l'a ſouvent éprouvé avec ſuccès ſur des gens bouffis & menacés d'hydropiſie : on donne ce remede le matin à jeun, on le répete pluſieurs fois, mettant un jour d'intervalle. Les feuilles de ſureau s'ordonnent depuis demi-once juſqu'à une once & demie en infuſion ; les fleurs de ſureau ſont diurétiques & quelquefois même ſudorifiques, mais elles purgent moins que les autres parties du ſureau : on peut les donner en infuſion, ou légérement broyées dans le petit lait de cette maniere : on fait le petit lait avec la preſſure ordinaire, on le clarifie avec un blanc d'œuf, & pendant la clarification, on y jette deux pincées de fleurs de ſureau, y ajoutant le ſuc du cerfeuil. On fait prendre ce remede pendant quinze jours dans l'hydropiſie de poitrine commençante. M. *de la Mure* s'en eſt ſervi avec ſuccès dans pareil cas. On ſe ſert enfin des bayes & ſur-tout des ſemences qu'elles contiennent : on les donne en ſubſtance ou en infuſion ; en ſubſtance, la doſe eſt depuis demi-gros juſqu'à un gros ; on prend un gros de ſemence de ſureau, un ſcrupule de ſel de tartre, quinze grains

de mercure doux, on fait du tout un bol avec le ſyrop de chicorée ou quelqu'autre ſyrop approprié. M. *Chomel* dit que ce remede évacue très-bien les ſéroſités. On peut auſſi donner les ſemences de ſureau en infuſion ; par exemple, on prend deux gros de ſemence de ſureau légérement concaſſée, deux gros de ſemence de fenouil qu'on fait infuſer dans ſix onces de vin blanc, on donne cette infuſion le matin à jeun ; la doſe ordinaire des ſemences en infuſion eſt depuis un gros juſqu'à deux. Toutes les parties de ſureau, excepté les fleurs, purgent violemment ; c'eſt pourquoi on ne doit les employer qu'avec beaucoup de circonſpection ; il faut s'en abſtenir dans les hydropiſies, lorſqu'il y a beaucoup de chaleur & de ſoif, que les humeurs épanchées tournent vers l'âcreté ou la putridité alkaline. On doit auſſi s'en abſtenir dans les femmes enceintes, & ne les donner qu'avec beaucoup de précaution aux perſonnes délicates. Les ſemences de ſureau rougiſſent le papier bleu ; par l'analyſe chymique, les feuilles donnent des liqueurs acides & alkalines, du ſel volatil & beaucoup d'huile, mais cela ne nous donne aucune lumiere ſur les principes dans leſquels réſide la vertu purgative de cette plante.

Hieble, ſambucus humilis, ſeu Ebulus.

CETTE plante reſſemble au ſureau, on la diſtingue parce que ſa racine n'eſt pas ligneuſe comme celle du ſureau, mais charnue ; ſes tiges comme celles du ſureau ſont cannelées, ſes feuilles ſont placées avec ſymmétrie & compoſées de quatre paires de petites feuilles plus aiguës & plus dentelées que celles du ſureau. On ſe ſert des mêmes parties dans les mêmes cas, de la même maniere & à la même doſe que nous avons vu en parlant du ſureau.

Il faut cependant remarquer que l'hieble poſſede la vertu purgative dans un degré plus éminent que le ſureau ; ainſi on pourroit s'en ſervir dans les cas où on a beſoin d'un purgatif plus violent que le ſureau. M. *Chomel* obſerve que deux gros de ſemence d'hieble infuſés dans ſix onces de vin blanc produiſent une plus grande évacuation par les ſelles.

Nerprun ou Bourg-Epine, Rhamnus catharticus, Rhamnus ſolutivus off. ſpina cervina.

C'EST un arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre : ſes branches ſont garnies de petites épines, ſes feuilles ſont aſſez larges, un

peu rondes, finement dentelées à leur bord; ses bayes en mûrissant deviennent noires & luisantes, & sont remplies d'un suc noir tirant sur le verd, un peu amer. On ne se sert en médecine que des bayes; il faut les choisir grosses, bien nourries, noires, luisantes, glutineuses, récentes.

Cas.

Les bayes de même que le syrop qu'on en fait & dont nous parlerons plus bas, conviennent dans l'hydropisie, la leucophlegmatie, & autres cas que nous avons déja détaillés en parlant des autres hydragogues.

Vertus.

Pour ce qui regarde sa vertu, elle est assez purgative, assez forte, hydragogue, comme nous l'avons déja dit.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On se sert des bayes en décoction, ou du syrop de ces bayes; les bayes peuvent se donner de cette maniere: on prend vingt bayes de nerprun, autant de pruneaux bien choisis, on les fait bouillir dans huit onces, moitié vin blanc, moitié eau, jusqu'à réduction de la moitié à un feu modéré; sur la fin de la décoction, on y ajoute douze grains de cannelle ou douze grains de gingembre & deux gros de sucre fin; on passe le tout par un linge avec expression, & on fait prendre la colature au malade le matin à jeun, & demi-heure après un potage; on répete le remede deux ou trois fois la semaine dans l'hydropisie.

Sirop de Nerprun.

Le sirop de Nerprun se fait fort simplement; on prend, par exemple, trois livres de suc exprimé des bayes de Nerprun, qu'on laisse dépurer par résidence, on y ajoute trois livres de sucre blanc, & on fait cuire le tout en consistance de sirop; la dose de ce sirop est depuis demi-once jusqu'à une ou une & demie. M. *Sidenham* raconte que dans les premieres années de sa pratique, ayant été appellé pour une Dame attaquée d'une hydropisie considérable, il lui fit prendre une once de ce sirop qui procura une grande évacuation des eaux sans affoiblir la malade; ce qui l'engagea à répéter le même remede, en mettant un ou deux jours d'inter-

valle, ſuivant qu'il voyoit que la malade étoit affoiblie, par cette méthode il guérit parfaitement cette dame : il avoue en même temps avec ſa candeur ordinaire, qu'encouragé par cet heureux ſuccès, il voulut employer le même remede pour une autre femme attaquée d'un hydropiſie qui étoit ſurvenue à la fin d'une fievre quarte, mais qu'au lieu de diminuer le mal, il ne fit que l'augmenter & fut congédié, & qu'un autre Médecin guérit cette maladie par des remedes ſans doute plus efficaces. Dans la ſuite M. *Sydenham* ne donnoit le ſirop de nerprun ſeul qu'aux perſonnes faciles à purger, & il l'aſſocioit avec d'autres cathartiques pour les perſonnes qui étoient purgées plus difficilement ; dans ce cas-là il prenoit quatre gros de tamarin & deux gros de feuilles de ſéné dont il faiſoit une décoction dans ſuffiſante quantité d'eau ; dans la colature il faiſoit diſſoudre une once de manne & demi-once de ſirop de nerprun avec deux gros d'électuaire du ſuc de raves ; ainſi il ne faut employer le ſirop de nerprun ſeul que dans le cas où les perſonnes ſont purgées facilement, autrement il faut l'aſſocier à quelqu'autre cathartique. M. *Chomel* faiſoit une infuſion ou une décoction de ſix ou ſept onces de pariétaire, & dans la colature il diſſolvoit une once de manne & une once de ſirop de nerprun : il faiſoit prendre ce remede pluſieurs jours de ſuite ; il aſſure avoir guéri, par ce moyen, quantité de malades enflés conſidérablement, deux deſquels avoient des eaux épanchées dans la cavité du bas-ventre ; ils prirent quatre fois ce remede de deux jours l'un. M. *Sydenham* remarque que le ſirop de nerprun cauſe une ſoif conſidérable au malade, ſur-tout quand on le donne ſeul, & que pour éviter cet inconvénient, on donne un potage léger demi-heure après.

Cathartiques forts ou Draſtiques.

DANS l'expoſition que nous venons de faire des cathartiques moyens, nous avons obſervé qu'on ne devoit les employer que dans le cas où les ſolides étoient relâchés, & qu'on devoit s'en abſtenir toutes les fois qu'ils étoient ſuſceptibles d'une trop grande irritabilité. Cette précaution doit avoir lieu à plus forte raiſon lorſqu'il eſt queſtion des cathartiques draſtiques, ils ſont fort peu d'uſage ; nous n'expliquerons que les plus utiles ; on range ordinairement dans cette claſſe l'aloës, mais comme on ne l'emploie gueres ſimplement comme purgatif, nous nous réſervons d'en parler dans la claſſe des ſtomachiques chauds.

Bryone ou Couleuvrée, Bryonia alba, ſive baccis rubris.

LA Racine eſt groſſe comme la cuiſſe, quand elle eſt vieille, deſſechée, elle eſt blanche, fongueuſe, on y voit intérieurement de cercles concentriques & des rayons qui vont de la circonférence vers le centre : elle a une ſaveur amere, il ne faut pas même la mâcher longtemps pour ſentir cette amertume : on ſe ſert principalement de la racine, ſoit fraîche, ſoit ſeche, tant intérieurement qu'extérieurement ; nous ne parlerons ici que de l'uſage qu'on en fait intérieurement, nous parlerons ailleurs de ſon uſage extérieur.

Cas.

LES Anciens l'employoient, & on peut l'employer encore aujourd'hui avec ſuccès ; la racine de Bryone dans les maladies chroniques où il y a épaiſſiſſement des fluides, où les ſolides ſont relâchés & ne ſont pas ſuſceptibles d'irritabilité, & où il y a abondance de ſéroſité, dans les hydropiſies, les enflures, les bouffiſſures, la leucophlegmatie, l'anaſarque, dans l'aſthme humide ou humoral, c'eſt-à-dire, qui dépend du relâchement des fibres du poumon & de l'épaiſſiſſement des humeurs dans les tuyaux bronchiques ou de l'abondance de ſéroſité. *Arnaud de Villeneuve*, célebre Profeſſeur de cette Univerſité, rapporte qu'un épileptique a été guéri dans l'eſpace de trois ſemaines, en ſe purgeant avec le ſuc de bryone dépuré auquel il ajoutoit une peu de ſucre. M. *Sydenham* aſſure que la curation de la manie ſe fait par ce remede, ſi après avoir ſaigné, comme il convient, du bras & de la jugulaire, le malade prend un gros de cette racine en poudre dans du lait ou demi-once infuſée dans du vin une fois la ſemaine, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement guéri. M. *Matthiole*, fameux Botaniſte, eſtime le ſuc de cette plante ou la décoction dans le vin, deux ou trois fois par ſemaine pour guérir la paſſion hyſtérique. Ces trois derniers cas demandent quelqu'explication, parce qu'il eſt certain qu'on ne ſauroit donner la bryone dans tous les cas d'épilepſie, de manie & de paſſion hyſtérique ſans expoſer les malades aux plus grands dangers. Pour ce qui regarde l'épilepſie, il faut en diſtinguer pluſieurs eſpeces, l'épilepſie eſſentielle héréditaire, l'épilepſie ſymptomatique qui dépend de quelqu'ulcere, ou de quelqu'autre vice des différentes parties du corps ; l'épilepſie puérile qui ſurvient quelquefois aux enfants dans les affections vermineuſes ; dans ces deux dernieres eſpeces d'épilepſie, la bryone ne convient

point, mais seulement dans la premiere, dans laquelle le sang est visqueux, épais, & où l'irritabilité des nerfs est moindre : il faut cependant remarquer que si l'épilepsie héréditaire étoit entretenue par un vice local, par exemple, par des exostoses dans l'intérieur du crâne & par des distentions anevrismatiques ou variqueuses, la bryone ne pourroit la guérir parfaitement, mais elle pourroit rendre les attaques moins fortes & moins fréquentes, en divisant & atténuant le sang. La manie qui est un délire universel sans fievre, est aussi de plusieurs especes ; il y en a qui surviennent après des maladies longues, après des fievres quartes, il y en a qui se trouvent dans les sujets foibles où les solides sont relâchés & les sérosités abondantes ; il y en a avec fureur & témérité, qui arrivent quelquefois après la phrénésie, & se trouvent dans de jeunes gens robustes, sanguins, pléthoriques, dans lesquels le sang est épais, visqueux, & le genre nerveux difficile à irriter, ce qui se prouve parce qu'ils supportent la glace en hiver sans en sentir l'impression; il faut faire attention au degré d'irritabilité des solides & à l'épaississement des fluides, & n'employer la bryone que lorsque les solides sont épaissis, ainsi la bryone ne convient point dans les deux premieres especes de manie, elle causeroit de trop grandes irritations. M. *Sydenham* a observé qu'un lavement avec le lait & le suc de cette racine avoit causé des redoublements à un maniaque presque guéri, c'est dans le dernier cas seulement qu'il prescrit la bryone ; il la faisoit prendre une fois la semaine, mettant l'intervalle d'une ou de deux semaines, lorsque le malade avoit été purgé dix ou douze fois. Enfin la passion hystérique se trouve chez les femmes ordinairement, dans lesquelles les fluides sont épaissis par défaut de *serum*, & les solides sont trop susceptibles d'irritabilité. Quelquefois au contraire cette maladie attaque des femmes d'un tempérament pituiteux, dans lesquelles les solides sont relâchés, la sérosité surabonde, dans le cas d'obstructions ou de suppression de regles. Dans le dernier cas, la bryone convient ; elle seroit nuisible dans le premier dans lequel les évacuants & les saignées nuisent extrêmement ; en un mot la racine de bryone est contre-indiquée en général dans tous les cas où le genre nerveux est fort susceptible d'irritabilité, & dans ceux où il y a beaucoup de chaleur, d'ardeur, de fievre & de soif.

Vertus.

De tout ce qui vient d'être dit, il suit que la bryone est un purgatif hydragogue, très-actif, qu'on ne doit employer qu'avec beaucoup de circonspection, apéritif, tonique, diurétique.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON peut s'en ſervir extérieurement ou intérieurement, extérieurement on s'en ſert comme bon réſolutif anodin, nous en parlerons ailleurs; nous nous contenterons de dire ici que cette racine fraîche, pilée & appliquée ſeule ou avec la bouſe de vache ſur la région des reins, excite les urines & ſoulage les enflés, les bouffis. Intérieurement on peut ſe ſevir du ſuc de la racine dépurée, de la racine fraîche, ou de la racine ſeche; le ſuc exprimé de la racine & dépuré par réſidence, s'ordonne depuis deux gros juſqu'à demi-once ou une once; la racine fraîche s'ordonne en infuſion dans quatre onces de vin blanc depuis deux gros juſqu'à demi-once, on peut ajouter une once de ſirop de Nerprun, & c'eſt un purgatif hydragogue, ou une once de ſirop violat. Dans le cas de manie la racine ſeche & en poudre s'ordonne depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. M. *Sydenham* ſubſtituoit quelquefois la racine ſeche à la fraîche, la faiſoit infuſer & la délayoit dans le lait de vache qu'il faiſoit prendre aux maniaques, &c.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE nous apprend que cette racine ne contient point de parties réſineuſes; ſa vertu purgative réſide dans des parties ſalines, gommeuſes, en quoi cette racine differe de la plupart des autres cathartiques, dont la vertu purgative réſide dans les parties réſineuſes : c'eſt un purgatif violent, on le corrige par la crême de tartre, par les ſels fixes: il vaut mieux s'en ſervir en poudre; ſi on veut s'en ſervir en infuſion, il eſt plus à propos de la faire infuſer dans le vin blanc que dans toute autre liqeur. M. *Bouleduc* obſerve que ſi on veut s'en ſervir ſeulement pour évacuer les eaux, on doit préférer l'extrait de la maniere ſuivante.

Extrait de Bryone.

ON fait bouillir la racine fraîche, coupée par morceaux dans du vin juſqu'à la diminution de la moitié, on exprime la décoction & on fait épaiſſir la colature juſqu'à conſiſtance d'extrait, on le donne depuis demi-gros juſqu'à un gros.

Elaterium,

Elaterium, *Concombre sauvage*, *Cucumis sylvestris*, *Cucumis asinium*.

C'EST la plante qui fournit le médicament qu'on connoît sous le nom d'*Elaterium* qui n'est autre chose que le suc de cette plante, & principalement du fruit épaissi, noirâtre & d'un goût piquant. On distinguoit autrefois deux sortes d'*elaterium*, le verd & le blanc; l'*elaterium* verd se préparoit en exprimant le suc des fruits un peu avant leur maturité. L'*elaterium* blanc se préparoit sans expression, & seulement en coupant le fruit mûr par morceaux & laissant écouler d'elle-même la liqueur blanche & séreuse: on peut préparer l'*elaterium* en exprimant le suc des feuilles de concombre sauvage, mais celui-ci est moins fort que celui qu'on fait avec le suc des fruits. M. *Bouleduc* prépare encore un autre *elaterium* avec la racine, en la faisant bouillir & évaporer en consistance d'extrait; enfin il y en a qui se servent des fruits desséchés & pulvérisés comme d'un hydragogue, mais cette façon d'employer les fruits n'est guere usitée, comme on le fait, en aucun pays, quoique M. *Bouleduc* ait remarqué que c'étoit un bon purgatif. Les anciens donnoient le nom d'*elaterium* en général aux Médicaments les plus violents, & en particulier au suc épaissi du concombre sauvage, parce que c'est un des plus puissants purgatifs qu'ils emploient dans les cas suivants.

Cas.

CE remede qui étoit connu d'*Hippocrate*, étoit fort usité parmi les anciens Médecins, ils l'employoient dans les obstructions du foie, de la rate, dans l'asthme humide, dans la leucophlegmatie ou l'anasarque, dans l'hydropisie ascite; aujourdhui on ne s'en sert que dans les deux derniers cas, c'est-à-dire, dans la leucophlegmatie & l'ascite, & cela même rarement; les uns croient qu'on ne doit l'employer que dans l'anasarque & lorsque les eaux ne sont pas encore ramassées dans la cavité du bas-ventre; les autres prétendent au contraire, que c'est un remede spécifique dans le cas d'épanchement d'eau dans la cavité du bas-ventre; on peut s'en servir dans l'un & dans l'autre cas, mais avec beaucoup de circonspection, faisant attention que les forces du malade se soutiennent assez, qu'elles ne soient pas trop abattues, qu'il n'y ait point de fievre. Il y en a même qui veulent qu'il y ait une grande quantité d'eau ramassée dans la cavité du bas-ventre, condition que nous avons vu ci-devant que M. *Sydenham*

exigeoit pour l'administration du vin émétique dans le cas d'hydropisie ; enfin les meilleurs Praticiens conseillent aux jeunes Médecins de s'abstenir de l'*Elaterium*, & veulent qu'on n'ait recours à ce remede qu'après qu'on a eu recours inutilement aux autres purgatifs moins violents, prétendant que ce n'est que par une longue pratique qu'on peut discerner les cas où on peut l'employer utilement. Il y a de grands Praticiens qui assurent avoir employé avec beaucoup de succès l'*elaterium* à la dose ordinaire que nous marquerons ci-après dans le cas des eaux [redacted] épanchées

Vertus.

C'EST un purgatif hydragogue des plus violents.

Maniere de s'en servir, Doses.

LES anciens donnoient l'*Elaterium* depuis dix jusqu'à trente grains, sur quoi il faut remarquer pour justifier qu'ils étoient plus timides qu'on ne l'est à present, pour purger ou pour se déterminer à purger, mais lorsqu'ils y étoient déterminés ils purgeoient violemment ; ils employoient même des purgatifs extrêmement violents au défaut des purgatifs plus doux qu'ils ne connoissoient pas, & qui ont été découverts depuis par les Arabes, aujourd'hui on ne passe pas cinq ou six grains, cette dose même paroît un trop forte. M. *Sydenham* assure que deux grains purgent assez fortement ; ainsi il convient de commencer par demi-grain & augmenter *gradatim* jusqu'à deux ou trois, tâtonnant pour ainsi dire les forces du malade pour ne pas causer des superpurgations, ou même des flux de ventre dyssenteriques, comme cela arrive quelquefois après l'administration de l'*elaterium*. On associe ordinairement l'*elaterium* à d'autres remedes purgatifs, comme aux pulpes de casse & de tamarin. M. *Sydenham* l'ajoutoit aussi aux pilules qu'on appelle pilules de duobus, à cause des deux puissants remedes qui entrent dans leur composition, savoir, les trochisques d'alhandal & de scammonée pulvérisée, & il incorporoit le tout avec le sirop de nerprun : la dose de ces pilules est depuis dix jusqu'à vingt grains, à quoi on ajoute deux grains d'*elaterium* avec suffisante quantité de sirop de nerprun. Un grand Médecin Italien donnoit la racine de concombre sauvage macérée dans du vin, aux hydropiques qui ne pouvoient prendre l'*elaterium* ; la dose de cette racine en poudre est depuis quinze grains jusqu'à demi-gros : il prenoit, par exemple, demi-gros de racine de concombre sauvage sechée & pulvérisée, la faisoit macérer

pendant trois jours dans une livre de bon vin d'Espagne, & faisoit boire le vin avec la poudre pendant trois jours de suite le matin à jeun, ensuite il recommençoit: il assure avoir guéri plusieurs hydropiques par ces remedes; mais il faut remarquer que si l'hydropisie dépend des obstructions des visceres du bas-ventre, il est rare qu'on puisse la guérir par les seuls purgatifs hydragogues.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE ne nous donne pas beaucoup de lumieres; M. *Bouleduc* remarque que l'*Elaterium* contient peu de parties résineuses & beaucoup de parties gommeuses, chargées de parties salines piquantes, extrêmement âcres, d'où vient qu'il occasionne quelquefois la dyssenterie.

Coloquinte.

C'EST le fruit d'une plante qu'on appelle *Colochyntis fructu rotundo minor*: les Arabes l'appelloient *handal*, d'où est venu le nom de trochisques d'alhandal qu'on fait avec la pulpe de ce fruit dont nous parlerons ci-après: ce fruit est sphérique, de la grosseur d'un coing ou d'une orange; c'est une espece de courge recouverte d'une écorce verdâtre d'abord, & jaunâtre ou citrine lorsqu'elle est mûre; sous cette écorce est renfermée une pulpe qui étant desséchée est fongueuse, blanchâtre, composée de petites membranes ou lames divisées en trois parties, dont chacune contient deux loges, dans lesquelles se trouvent de graines, on nous l'apporte dépouillée de son écorce. Cette pulpe est trop amere, âcre; on jette les graines ou semences, cependant elles ont une vertu purgative, quoique moins amere que la pulpe: on ne se sert que de la pulpe qu'on doit choisir blanche, seche, spongieuse, légere & fort amere.

Cas.

LA Coloquinte est un des plus violents remedes qu'on puisse donner; administrée sans préparation, elle cause des coliques affreuses & des superpurgations. Ces mauvais effets peuvent venir également de la façon dont on la donne & de ce que l'on ne s'en sert pas à propos. Les anciens l'employoient avec succès dans les maladies invétérées dépendantes des obstructions des visceres; dans l'épilepsie, dans l'hydropisie & les autres maladies soporeuses, dans la manie, dans la paralysie, soit hémiplegie, soit paraplegie, dans la lepre, la gale invétérée, dans l'anasarque,

l'hydropisie, dans l'asthme humide, lorsqu'il étoit produit par une abondance de sérosité, ou par un épuisement des fluides, dans les tempéraments robustes, pituiteux ou phlegmatiques & que le malade avoit encore assez de force; dans la goutte & le rhumatisme, dans les douleurs de la sciatique, & en général dans tous les cas où il falloit atténuer, évacuer les humeurs épaissies & visqueuses. Aujourd'hui on peut dire que les Médecins sont un peu trop timides, aussi guérissent-ils rarement les grandes maladies, lorsqu'elles sont sur-tout invétérées : on n'emploie gueres la coloquinte que dans l'apoplexie, après avoir employé inutilement les autres remedes appropriés, dans la paralysie lorsqu'elle succede aux affections soporeuses.

Vertus.

Des bons effets que la coloquinte produisoit dans les différents cas où les Médecins l'employoient anciennement, & qu'elle produiroit encore, si elle étoit administrée à propos, il suit qu'elle a une vertu purgative, hydragogue, extrêmement active & violente, incisive, atténuante, tonique, stimulante.

Maniere de s'en servir, Doses.

On donne la coloquinte en substance & en décoction, rarement en infusion; la dose de la coloquinte pulvérisée en substance est depuis quatre grains jusqu'à dix, ou douze au plus; en la triturant on doit avoir soin d'y verser un peu d'huile d'amandes douces, de peur que les parties volatiles de cette pulpe ne s'exhalent : on la réduit en une poudre très-fine, parce qu'autrement les molécules un peu trop grandes pourroient s'attacher aux parois des intestins & y causer des douleurs violentes : on peut l'associer avec la pulpe de casse ou de tamarin, avec la scammonée, le jalap ou quelqu'autre purgatif, par exemple, dans l'hydropisie avec le sirop de nerprun : on la donne rarement en infusion, comme nous avons dit, à cause de son amertume; si on avoit occasion de la donner de cette façon, la dose seroit alors de quinze à vingt ou trente grains tout au plus dans six onces de vin blanc. En décoction elle ne s'emploie que pour les lavements depuis demi-gros jusqu'à un gros dans l'apoplexie. On doit prendre garde en coulant la décoction qu'il ne passe point des parties de coloquinte moins broyées & pulvérisées qui seroient nuisibles aux intestins. M. *Ethmuler* a observé que pour lors il

ſurvenoit des ſuperpurgations ; pour éviter cet inconvénient, il vaut mieux l'ordonner dans un nouet qu'on met dans l'eau bouillante ; ſi malgré toutes ces précautions la coloquinte cauſoit des ſuperpurgations, l'obſervation réitérée fait voir que le plus prompt remede eſt l'huile donnée abondamment, ou injectée par le fondement. On ſe ſert plus communement des trochiſques qu'on appelle trochiſques d'alhandal, ils ſe préparent de la maniere ſuivante : on prend la quantité de pulpe de coloquinte ſéparée des graines que l'on veut, on la coupe en petits morceaux, enſuite on l'arroſe avec ſemblable quantité d'huile d'amandes douces ; on la pile dans un mortier juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite en une poudre très-fine que l'on mêle avec ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant extrait avec de l'eau de roſe, on fait de petits trochiſques que l'on fait ſécher à l'ombre & que l'on réduit de nouveau en une poudre très-fine, dont on fait encore de trochiſques avec le même mucilage, ce que l'on répete juſqu'à trois fois, & l'on fait des trochiſques que l'on conſerve pour l'uſage, la doſe en eſt depuis ſix juſqu'à dix grains.

Pharmacologie Rationnelle.

ELLE nous apprend que la coloquinte contient des parties gommeuſes, ſalines, réſineuſes : on obſerve que l'extrait réſineux purge très-peu & cauſe de très-grandes douleurs, & que l'extrait gommeux purge plus & cauſe également beaucoup de tranchées. M. *Bouleduc* préparoit un extrait de coloquinte de cette maniere : il prenoit ſeize onces de coloquinte qu'il faiſoit infuſer dans ſix onces de moût & fermenter pendant douze jours, il diſtilloit juſqu'à inſipidité, il prenoit enſuite la liqueur qui étoit reſtée dans l'alambic, & après l'avoir paſſée, il la faiſoit évaporer juſqu'à conſiſtance d'extrait ſolide ; cet extrait étoit gommeux, & M. *Bouleduc* a obſervé que donnés depuis dix grains juſqu'à quinze il purge doucement & calme la douleur.

Le Tabac.

LE Tabac a différents noms, on l'appelle l'herbe de la Reine, l'herbe de l'Ambaſſadeur, l'herbe du grand Prieur, *Nicotiana ;* les plus communs de ces noms ſont celui de Tabac en françois, & celui de *Nicotiana* en latin : il y en a de deux eſpeces, le mâle & la femelle, le mâle s'appelle *Nicotiana major*, & eſt encore de deux eſpeces, dont l'une s'appelle *Nicotiana major latifolia*, l'autre *Nicotiana major anguſtifolia.* Le Tabac femelle s'appelle *Nicotiana minor* ou *Priapeia petum minus folio rotun-*

diore ; on se sert ordinairement du Tabac mâle pris par le nez, il excite l'éternuement & procure l'évacuation des sérosités. Nous en parlerons sous ce point de vue à la classe des sternutatoires : on s'en sert encore comme d'un salivant ou masticatoire, en mâchant ou fumant les feuilles seches de cette plante, nous aurons lieu d'en parler à la classe des salivants : on le prend aussi intérieurement, & c'est sous ce dernier point de vue que nous allons le considérer ici.

Cas.

ON l'emploie avec succès dans l'apoplexie sur-tout pituiteuse, dans l'apoplexie sanguine ; mais après avoir fait précéder les saignées & les autres remedes convenables, dans la léthargie & les autres affections soporeuses, dans la paralysie, dans l'épilepsie, dans l'asthme humide, dans la vomique du poumon & l'empyeme ; quoiqu'on ait vu de bons effets du Tabac dans tous les cas que nous venons d'indiquer, cependant on ne s'en sert gueres aujourd'hui que dans les affections soporeuses & les paralysies, encore faut-il user de prudence & de circonspection même dans ces cas, parce qu'il arrive quelquefois que les malades, après avoir usé de ce remede, tombent dans des convulsions accompagnées de vomissement, de sueurs froides, d'un pouls foible & autres accidents funestes : on ne doit l'employer que dans le cas d'un très-grand relâchement des solides & d'épaississement des fluides.

Vertus.

L'EXPÉRIENCE prouve que le Tabac a une vertu purgative extrêmement violente & presque caustique, que c'est un béchique chaud très-propre à atténuer les humeurs visqueuses & tenaces, mais il faut auparavant l'avoir préparé & dépouillé de sa vertu caustique de la façon que nous dirons plus bas.

Maniere de s'en servir, Doses.

ON ordonne le Tabac intérieurement en décoction & on l'associe à des remedes adoucissants ; par exemple, on prend une once de feuilles seches de Tabac, on les fait bouillir dans trois pintes d'eau commune jusqu'à la diminution d'un tiers, on y ajoute sur la fin des feuilles de mauve, de branche-ursine & de violette, de chacune une poignée, on coule le le tout & on y ajoute trois onces de sucre blanc ; la dose de cette décoc-

tion eſt de trois verres tiedes par jour, deux le matin à jeun, à deux heures de diſtance l'un de l'autre, & le troiſieme dans l'après-dinée. Cette décoction eſt bonne dans l'aſthme humide, la vomique du poumon, l'empyeme : on l'ordonne auſſi en décoction pour les lavements dans les cas d'affections ſoporeuſes, on fait bouillir une once de feuilles ſeches de Tabac dans une livre d'eau, on paſſe cette décoction pour un lavement. *Zacutus-Luſitanus* employoit avec ſuccès dans l'épilepſie un ſirop compoſé de miel & de ſuc de feuilles de Tabac dont il faiſoit prendre quelques cuillerées par jour au malade. M. *Riviere* recommande extrêmement dans le même cas le ſirop de nicotiane de Quercetan; il y en a de deux ſortes, le ſimple & le compoſé, le ſimple ſe prépare de cette maniere : on prend trois onces de ſuc de Tabac, quatre d'oxymel & d'hydromel une once qu'on fait infuſer pendant quatre jours, on paſſe cette infuſion, & dans la colature on y ajoute deux onces de ſucre & on fait cuire à conſiſtance de ſirop, c'eſt le ſirop ſimple de Quercetan qui convient dans le cas d'épilepſie : on pourroit auſſi s'en ſervir dans l'aſthme humide, la vomique du poumon & l'empyeme ; la doſe de ce ſirop eſt depuis demi-cuillerée juſqu'à une cuillerée, on peut en donner trois par jour. Le Tabac par l'analyſe chymique donne un eſprit, beaucoup d'huile & de ſel fort âcre.

Hellebore noir, Helleborus niger.

LA racine de cette plante dont on ſe ſert en Médecine, eſt tubereuſe, noueuſe, du ſommet de laquelle ſort un grand nombre de fibres ſerrées, noire en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre, mêlée de quelqu'amertume : il y a pluſieurs eſpeces d'Hellebore noir : 1°. *Helleborus niger anguſtioribus foliis, flore roſeo, ſeu legitimus*, 2°. *Helleborus niger ampliſſimo folio caute prœalto flore purpuraſcente*, 3°. *Helleborus niger tenuifoliis buphtalmi flore*, 4°. *Helleborus niger fœtidus.* Pour ſavoir ſi les racines qu'on vend ſous le nom d'Hellebore noir, ſont les vraies racines d'Hellebore noir utiles en Médecine, M. *Tournefort* propoſe ce moyen ; il faut en faire infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine & diſtiller enſuite dans un alambic. Si la premiere liqueur qu'on ſort de l'alambic n'a point de goût, il faut rejetter ces racines comme inutiles ; ſi au contraire ces racines ſont âcres, il faut les employer.

L'action de l'Hellebore noir n'eſt pas auſſi féroce que celle de l'Hellebore blanc, il purge principalement par les ſelles, on ne s'en ſert gueres aujourd'hui.

Cas.

LES anciens l'employoient dans la manie, la folie ou morofis, & dans ce dernier cas, ils fe fervoient de l'hellebore d'Antyerie, où ils envoyoient les fous pour prendre ce remede ; d'où vient ce proverbe *Naviget Antyciram* ; ils l'employoient auffi dans l'apoplexie & les autres affections foporeufes, dans la paffion hyftérique ou hypocondriaque lorfqu'elle fe trouvoit dans les tempéraments pituiteux, & en général toutes les fois qu'ils croyoient les folides extrêmement relâchés & les fluides épais, vifqueux & tenaces, pourvu que les tempéraments ne fuffent pas foibles : ils ne faifoient ufage de ce remede qu'après avoir préparé le malade par d'autres remedes plus doux.

Vertus.

C'EST un purgatif très-violent qu'on ne doit ordonner qu'avec beaucoup de prudence, parce qu'il caufe quelquefois d'horribles fymptomes, favoir, des flux de ventre infupportables, des fuffocations, des convulfions, des défaillances, l'inflammation des vifceres ; on ne s'en fert gueres aujourd'hui que dans les affections foporeufes & dans certains cas de Manie.

Maniere de s'en fervir, & Dofes.

AUJOURD'HUI on donne rarement l'hellebore noir en fubftance, & feulement depuis quinze grains jufqu'à quarante. En décoction depuis demi-gros jufqu'à un & demi ; par exemple, on prend des filets ou fibres de la racine coupés menus, qu'on jette dans fix onces de lait, qu'on laiffe bouillir légérement, enfuite on fait infufer pendant la nuit & on en fait prendre le matin la colature au malade. On en prefcrit plus fouvent l'extrait qui fe prépare de cette maniere : on prend la quantité que l'on veut de petits filets de la racine, on les fait couper par petits morceaux & on les fait bouillir dans fuffifante quantité d'eau de pluie jufqu'à la réduction d'un tiers que l'on paffe & que l'on évapore enfuite jufqu'à la confiftance d'extrait ; la dofe de cet extrait eft depuis quinze grains jufqu'à demi gros. On pourroit fe fervir de cet extrait dans la manie, lorfque les folides font extrêmement relâchés & les fluides vifqueux & tenaces, en donner par exemple douze grains y ajoutant de la cannelle & de la crême de Tartre, & incorporant le tout dans quelque firop approprié, la crême de Tartre châtre la férocité de l'hellebore.

Euphorbe,

Euphorbe, Euphorbium.

C'EST une gomme réſineuſe ou un ſuc concret gommo-réſineux qu'on nous apporte en gouttes ou en larmes, d'un jaune pâle, tantôt ronde, tantôt oblongue, blanche & caverneuſe, d'un goût très-âcre, brûlant, ſans odeur ; le ſuc découle d'un arbriſſeau appellé le vrai Euphorbe des anciens, *Euphorbium antiquorum verum*, qui croît dans l'Afrique, le Malabar & aux Indes orientales. On choiſit celui qui eſt pur ou ſéparé des corps étrangers, pâle ou jaunâtre, âcre, & qui étant légérement touché de la langue, allume le feu dans toute la bouche. On s'en ſert extérieurement dans la carie des os & la piquure des nerfs, dans leur convulſion, leur engourdiſſement ; l'uſage intérieur eſt preſque tout-à-fait banni de la Médecine, parce que c'eſt le plus ardent des hydragogues ; cependant quelques-uns, comme *Fernel*, diſent qu'on corrige les dangers de l'Euphorbe en le faiſant macérer pendant vingt-quatre heures dans l'huile d'amandes douces, & le mettant enſuite dans un limon creuſé, qu'on recouvre de pâte de farine, & qu'on fait cuire à-peu-près comme nous avons vu qu'on préparoit le diagrede de coing. On pourroit ſe ſervir abſolument de l'Euphorbe ainſi corrigé, dans le cas d'apoplexie, après avoir employé inutilement les autres remedes à la doſe de deux grains juſqu'à ſix, mais on doit, tant qu'on le peut, s'en abſtenir. Avant que de quitter la claſſe des purgatifs, nous parlerons de quelques ſels purgatifs dont on ſe ſert aſſez ſouvent dans les autres Provinces du Royaume, plus rarement ici.

Des Sels.

IL y a pluſieurs ſortes de ſels ; on les diviſe en général, en acides, en alkalis & en neutres ou moyens. Le ſel acide eſt ainſi appellé à cauſe de la ſaveur qu'il a, qui eſt ſemblable à celle du verjus, de l'oſeille, du vinaigre, & d'autres matieres aigres qu'on appelle auſſi acides, c'eſt à cette ſaveur qu'on les connoît particulierement : il a encore la propriété de changer en rouge la couleur de tourneſol ; mêlé avec un ſel alkali, il entre en efferveſcence. Le ſel alkali eſt celui dont la ſaveur eſt âcre & brûlante & qui a la propriété de changer en verd certaine couleur bleue & violette, ſur-tout le ſirop violat, & qui bouillonne quand on le mêle avec un ſel acide. Si on préſente un ſel alkali pur à un acide pur, ils s'uniſſent enſemble, & de cette réunion réſulte un ſel qui n'a ni les propriétés de l'alkali, ni celles de l'acide ; qu'on appelle par

cette raiſon ſel neutre; on l'appelle auſſi ſel moyen, ſel ſalé; les ſels dont nous avons à parler, ſont de cette derniere eſpece, c'eſt-à-dire, des ſels neutres ou moyens.

Sel végétal ou *Tartre tartariſé, Tartre ſoluble.*

LE ſel végétal n'eſt autre choſe que la crême de tartre unie avec le ſel alkali fixe de tartre, on le diſſout dans huit fois autant d'eau; on fait chauffer cette leſſive ſur un bain de ſable, dans une terrine de craie, on y jette par cuillerée de la crême de tartre réduite en poudre. A chaque projection il s'excite une grande effervefcence; on remue la liqueur quand l'effervefcence eſt appaiſée & on la voit ſe renouveller; quand il ne ſe fait plus d'effervefcence nonobſtant l'agitation, on jette dedans une nouvelle portion de crême de tartre, les mêmes phénomenes reparoiſſent : on continue ainſi juſqu'à ce qu'on ait atteint le point de la ſaturation parfaite; on filtre enſuite la liqueur & on la fait évaporer lentement juſqu'à la conſiſtance de ſirop qu'on expoſe dans un lieu frais, il s'y forme des cryſtaux, c'eſt le ſel végétal qui eſt un ſel ſalé, piquant & qui ne laiſſe aucune fraîcheur ſur la langue.

Cas.

ON ſe ſert du ſel végétal dans les hydropiſies commençantes, dans les obſtructions des viſcéres pourvu qu'on ne craigne pas d'échauffer, dans la jauniſſe, dans les cas où les premieres voies paroiſſent enduites d'une matiere viſqueuſe, tenace, & où les autres purgatifs ne peuvent gueres ſecourir.

Vertus.

C'EST un très-bon apéritif, atténuant, purgatif, diurétique.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

SI on l'ordonne comme apéritif, la doſe en eſt depuis 15 grains juſqu'à 40, qu'on fait prendre dans les premieres cuillerées des bouillons apéritifs, comme diurétique la doſe eſt la même; comme purgatif, on l'ordonne ſeul ou aſſocié avec d'autres remedes purgatifs; ſi on le donne ſeul, la doſe eſt depuis deux gros juſqu'à demi-once ou même une once, diſſout dans chopine d'eau échauffée au bain-marie: on paſſe & on donne la colature par verrées dans les cas où les premieres voies ſont char-

gées de matieres tenaces & visqueuses ; ici on l'emploie rarement de cette façon, on s'en sert plus souvent en l'associant au séné ou aux follicules de séné, par ce moyen le purgatif devient plus actif pour deux raisons, la premiere, c'est que l'eau armée, pour ainsi dire, des particules du sel végétal, dissout une plus grande quantité de séné ou de follicules ; la seconde, parce que l'infusion se trouve chargée des particules actives du séné & de celles du sel végétal qui sont aussi purgatives. De plus les particules du séné étant mieux dissoutes par le moyen du sel végétal, doivent moins s'attacher aux parois des intestins & y causer moins de tranchées ; ce que la raison fait voir sur ce point est confirmé par l'expérience journaliere qu'on en fait ici, les malades étant purgés par ce moyen doucement & copieusement. La dose du sel végétal ainsi associé au séné est depuis un gros jusqu'à un & demi pour deux ou trois gros de séné.

Sel de Seignette.

C'EST aussi un tartre soluble ; il ne differe du sel végétal que par l'alkali qu'on emploie pour faire ce sel ; on se sert du sel alkali de la soude qui vient d'Alicante, & on procede de la même maniere que pour faire le sel végétal : on observe seulement de faire évaporer plus promptement jusqu'à pellicule, & on a des crystaux oblongs à neuf faces. Le sel de Seignette laisse sur la langue à peu-près la même fraîcheur que le nitre.

Cas.

ON l'emploie dans les mêmes cas que le sel végétal, dans l'hydropisie commençante, dans les œdemes, dans la jaunisse qui dépend d'une matiere épaisse, glaireuse, on en voit souvent de bons effets. M. *Sydobre*, célebre Professeur de cette Université, le regardoit comme plus approprié dans ce cas que tous les autres purgatifs, comme très-propre à désobstruer, pourvu cependant que cette jaunisse soit du caractere de l'ictere froid où la bile est épaisse, visqueuse ; car dans l'ictere chaud qui est accompagné de soif, il seroit nuisible.

Vertus.

LE sel de seignette est un purgatif assez actif, diurétique, fondant, apéritif.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

COMME purgatif on l'ordonne depuis demi-once juſqu'à une & demie, & on le fait diſſoudre dans une chopine d'eau au bain-marie ; comme apéritif on l'aſſocie aux bouillons apéritifs depuis vingt juſqu'à quarante grains ou juſqu'à un gros & même juſqu'à deux ; ſi on veut rendre ces bouillons purgatifs, on y en met une once, comme diurétique la doſe eſt la même. Dans les fievres intermittentes, M. *Sydobre* ordonnoit demi-once de bon kinkina concaſſé, le faiſoit bouillir dans deux livres d'eau & y ajoutoit une once de ſel de ſeignette qu'il faiſoit prendre par verrées. On ordonne auſſi le ſel de ſeignette dans l'uſage des eaux minérales, ſoit chaudes, ſoit thermales froides ou acidules ; on en fait prendre demi-once ou une once le premier jour dans le premier verre, & le dernier jour dans le dernier verre. Ici on ſubſtitue la manne à ce même ſel dans le même cas comme un remede qui convient plus généralement aux différents tempéraments, & cela à la doſe d'une once juſqu'à deux & demi pour le premier jour dans le premier verre & pour le dernier du dernier jour ; en cela on doit avoir égard au tempérament & au climat.

Sel d'Epſon.

CE ſel ainſi appellé Sel Cathartique amer, ou Sel d'Angleterre, fut d'abord retiré d'une fontaine ſaline d'Angleterre qui ſe trouve près de Londres dans un lieu appellé Epſon, d'où lui ſont venus les noms de ſel d'Epſon & de ſel d'Angleterre. A préſent on ſe ſert d'un ſel factice du même nom & qui a les mêmes propriétés, c'eſt encore un ſel neutre ; on le retire des eaux ameres qui reſtent dans les marais ſalants après l'évaporation du ſel marin. Pour cela on ne fait que continuer l'évaporation, lorſque la liqueur ne donne plus des cryſtaux de ſel marin ; on en retire encore d'autres cryſtaux de figure oblongue, quarrée, d'une ſaveur amere, c'eſt ce qu'on appelle ſel d'Epſon. M. *Bouleduc* a démontré que ce ſel n'eſt autre choſe que la combinaiſon de deux ſels neutres, ſavoir, du ſel admirable de *Glauber* & du ſel marin qui ont retenu dans leur coagulation une partie de l'eau des ſalants.

Cas.

LE ſel d'Epſon a des propriétés qui ſont les mêmes que celles du ſel

végétal & du ſel de ſeignette dont nous venons de parler : on l'emploie dans les mêmes cas, à la même doſe, de la même maniere & avec les mêmes précautions; on s'en ſert plus rarement ici, il eſt plus uſité dans les autres provinces du Royaume, comme à Paris. Après le détail que nous venons de faire des médicaments purgatifs, ſoit émétiques, ſoit cathartiques propres à évacuer par les premieres voies les matieres excrémenticielles viciées & nuiſibles; l'ordre que nous nous ſommes propoſé nous amene naturellement, en continuant les évacuants, à paſſer à ceux qui ſont propres à évacuer par les ſecondes voies; de ce nombre ſont les diurétiques par leſquels nous allons commencer.

Diurétiques.

AVANT que d'entrer dans le détail des Diurétiques, nous les allons conſidérer en général : ce que nous devons en dire ſous ce point de vue, peut ſe réduire aux chefs ſuivants : 1°. nous examinerons ce qu'on entend en général par diurétiques; 2°. nous expoſerons les effets ſenſibles, ſoit généraux, ſoit particuliers, qu'ils produiſent dans le corps humain; 3°. nous verrons la diviſion qu'on doit en faire; 4°. nous donnerons les indications, ou ce qui eſt le même, nous expoſerons les cas généraux où les diurétiques ſont employés avec ſuccès; 5°. nous parlerons du choix qu'on doit faire des diurétiques, ſoit chauds, ſoit froids, ſelon les circonſtances; 6°. nous expoſerons les contre-indications ou les cas dans leſquels on doit s'abſtenir de certains diurétiques; 7°. nous indiquerons les précautions qu'on doit prendre en adminiſtrant les diurétiques.

Ce qu'on entend par Diurétique.

LE ſang dans l'état même de ſanté eſt agité d'un mouvement inteſtin qui tend à la putréfaction; c'eſt une vérité conſtante. Pour s'en convaincre on n'a qu'à conſidérer le lait en premier lieu, & paſſer enſuite à l'examen du ſang. Le lait qui n'eſt qu'un chyle un peu plus travaillé du ſuc récemment exprimé des aliments dont il retient encore en partie la nature, le lait, dis-je, étant laiſſé dans un lieu médiocrement chaud, tourne de lui-même vers l'aigre; il eſt par conſéquent ſuſceptible de fermentation acide ou acéteuſe. Si on le ſoumet à la diſtillation, il donne beaucoup de ſel acide, & le réſidu ou le *caput mortuum* calciné & leſſivé donne un ſel alkali fixe. Le ſang bien formé, laiſſé pareillement à lui-même dans un lieu médiocrement chaud, ne tournera jamais vers

l'aigre, mais vers la putréfaction : si on le distille, il donnera d'abord du phlegme ou de l'eau, & en poussant le feu, des sels alkalis volatils, des huiles fétides : le résidu ou le *caput mortuum* ne donne presque point d'alkali fixe : d'où il suit que le chyle qui est une espece de lait, en se changeant en sang, perd son penchant vers l'acidité, & qu'il se fait aussi dans ce changement une nouvelle combinaison des sels ; cette nouvelle combinaison ne sauroit être attribuée à un mouvement méchanique qui ne peut tout au plus que triturer, broyer, diviser & atténuer les parties de l'aliment, & on ne sauroit jamais comprendre qu'un tel mouvement produisît un nouveau mixte d'une nature différente. Il faut donc convenir qu'il y a dans le sang un mouvement qu'on ne peut rapporter au méchanique, & qu'ainsi il est agité dans l'état de santé même d'un mouvement intestin. De plus ce mouvement doit être rapporté au mouvement de putréfaction ; une comparaison le fera sentir : qu'on prenne une plante récente, qu'on l'analyse, elle donnera beaucoup de sel acide, le résidu calciné & lessivé fournira des alkalis fixes ; qu'on laisse pourrir cette plante, & qu'on l'analyse, elle fournira des sels alkalis fixes : il est aisé d'appercevoir l'analogie qu'il y a entre cette plante récente & le chyle, on le sait par le produit de l'un & de l'autre, & de même entre cette plante pourrie & le sang pareillement par les produits ; d'où il résulte que le mouvement intestin du sang, que nous avons démontré plus haut, est un mouvement qui tend à la putréfaction, ou du moins est analogue au mouvement de putréfaction. Cette vérité supposée que produit le mouvement de putréfaction, tend continuellement à développer les parties alkalescentes fétides, toutes propres à produire la putréfaction des fluides & même des solides. Les matieres fécales qui sont le résidu des digestions, devenues âcres, fétides, voisines de l'alkalinité dans les premieres voies, sont chassées par les selles ; de même que les matieres salines, huileuses mêlées avec le sang, lorsqu'elles sont extrêmement âcres & voisines de l'alkalinité volatile, sont chassées par des couloirs qui leur sont propres, tels que ceux de l'insensible transpiration & les voies des reins. L'urine doit donc être regardée comme une humeur excrémenticielle, chargée de parties salines très-âcres, tendant à l'alkalinité qui, si elles y étoient retenues, corromproient la masse du sang & endommageroient les solides & produiroient bien des maladies ; il est donc très-important que le sang en soit dépouillé. *Boerrhaave* a examiné de près l'urine, & il a assuré qu'il n'a point apperçu absolument de parties lymphatiques nourricieres ; de plus l'expérience fait voir que l'urine

eſt chargée de parties ſalines & d'une huile fétide très-voiſine de la putréfaction. L'odeur déſagréable de l'urine prouve le degré de la putréfaction de cette huile ; mais cette huile eſt extrêmement unie à l'eau, ce qui prouve ſon extrême diviſion, puiſqu'on voit que pour peu que les huiles ſoient groſſieres, elles ſe ſéparent aiſément de l'eau, au lieu que l'huile dont nous parlons eſt tellement unie à l'eau que pluſieurs diſtillations ne peuvent l'en ſéparer ; ainſi cette huile retenue dans la maſſe du ſang ne pourroit qu'irriter les ſolides & cauſer beaucoup de ravages. On voit par-là qu'on a raiſon de regarder l'urine comme la leſcive du ſang : l'obſervation fait voir que, ſi l'urine n'eſt pas bien ſéparée, il ſurvient des maladies très-dangereuſes. Ceux en qui elle eſt retenue, éprouvent des anxiétés, ils ſont ſujets aux fievres ardentes inflammatoires, à l'apoplexie, à l'hydropiſie, à la leucophlegmatie : il eſt donc très-important dans l'état de ſanté, comme dans celui de maladie, d'entretenir cette excrétion. Il y a des médicaments pour cela, ce ſont les diurétiques. Nous entendons ici par diurétiques des médicaments qui procurent une plus abondante ſécrétion de l'urine ou des humeurs par les couloirs des reins. Or l'urine peut être ſupprimée, quoique ſéparée dans les reins ; le calcul & l'inflammation des voies urinaires peuvent occaſionner cet effet.

Effets des Diurétiques.

LES diurétiques pris ſelon toute leur étendue, produiſent des effets ſenſibles bien oppoſés : il y en a qui augmentent la ſécrétion de l'urine en échauffant, ce qu'on connoît, parce qu'après les avoir adminiſtrés, on obſerve plus de force, plus de fréquence dans le pouls, plus de chaleur dans toute l'habitude du corps : il y en a au contraire qui produiſent cette ſécrétion en diminuant la fougue & l'impétuoſité du ſang, ce qui ſe connoît parce que la chaleur diminue, le pouls devient moins fort & moins fréquent, le ſentiment d'âcreté à la peau diminue, les malades deviennent plus tempérés.

Diviſion des Diurétiques.

DE LA vient qu'on fait des diurétiques froids & chauds ; les diurétiques chauds, ſont ceux qui produiſent une plus grande ſécrétion de l'urine en augmentant la chaleur ; les froids ſont ceux qui procurent cette plus grande ſécrétion en diminuant la chaleur & l'énergie de la circulation : on doit être extrêmement attentif à cette diviſion, en preſcrivant

les diurétiques, parce qu'il eſt viſible que les chauds ſeroient nuiſibles dans les cas où les froids ſeroient utiles *& vice versâ.*

Indications ou cas généraux dans leſquels les Diurétiques pris ſelon leur étendue, conviennent.

IL n'eſt preſque point de maladies où les diurétiques chauds ou froids ne conviennent : on les emploie avec ſuccès dans les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques, dans les maladies fébriles ou dans les fievres aiguës continues, ſoit continues ſimples, ſoit continues avec redoublement, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, dans celles qui attaquent les reins, les ureteres & la veſſie, dans les coliques néphrétiques, dans la dyſurie qui eſt une difficulté d'uriner accompagnée de douleurs, de chaleur & de cuiſſon ; dans la ſtrangurie qui ne differe de la dyſurie qu'en ce qu'on rend l'urine goutte à goutte, au lieu que dans la dyſurie, elle coule ſans interruption, lorſqu'on a commencé à la rendre ; dans l'iſchurie qui eſt une entiere ſuppreſſion ou retention de l'urine, ſoit qu'elle ait été ſéparée dans les reins & qu'elle ſoit retenue dans la veſſie, ce qu'on connoît par une tumeur qui paroît à la région hypogaſtrique, ſoit qu'elle n'ait pas été ſéparée dans les reins ; dans les maladies chroniques cachétiques qui ſont accompagnées d'enflure de tout le corps ; dans la chloroſe, dans la leucophlegmatie, dans toutes les tumeurs œdémateuſes, dans l'extravaſation des humeurs répandues dans quelque cavité ; dans l'hydropiſie aſcite, dans l'hydropiſie de poitrine, dans les autres maladies chroniques de la poitrine, comme dans l'aſthme, ſoit humide, ſoit ſec ou convulſif, ſoit tuberculeuſe, dans l'empyeme, dans le ſcorbut, dans la goutte, dans la ſciatique, dans le rhumatiſme goutteux : on obſerve même que les diurétiques ſont les remedes qui conviennent le mieux dans ces maladies, dans les fleurs blanches, dans les gonorrhées virulentes, ſur-tout au commencement. On les a auſſi employés avec ſuccès dans le cas d'obéſité ou d'embonpoint qui eſt joint avec la difficulté de reſpirer, l'engourdiſſement de tout le corps, en un mot avec léſion des fonctions. M. *Wanhelmont* rapporte qu'un homme fort gras fut guéri par l'uſage d'un diurétique qu'il ſubſtitua à la biere. M. *Wedetius* dit auſſi qu'un Marquis allemand qui étoit extrêmement gras, diminua de quatre-vingt ſept livres en ſubſtituant le vinaigre au vin dont il avoit fait auparavant grand uſage.

Du

Du choix qu'on doit faire des Diurétiques, ſoit froids, ſoit chauds, ſuivant les circonſtances.

Il eſt des cas où les diurétiques chauds ſont indiqués, & où les diurétiques froids ne conviendroient point, & il en eſt au contraire d'autres où les diurétiques froids conviennent & où les chauds ſont contre-indiqués; en général l'expérience fait voir que plus le ſang eſt agité, plus il y a de chaleur & plus les humeurs tendent à la putréfaction: c'eſt ce qu'on peut remarquer dans les perſonnes robuſtes, & qui s'exercent beaucoup à des travaux pénibles, par exemple, les payſans chez leſquels les humeurs tendent ordinairement plus vîte à la putréfaction, ce qu'on connoît même à l'odeur extrêmement forte & fétide des ſueurs: au contraire les perſonnes délicates, celles qui s'exercent moins, n'ont pas les humeurs ſi tournées vers la putréfaction, ce qui prouve que la chaleur développe les parties ſalines, les huiles volatiles, & pourrit ainſi les humeurs; d'où l'on peut conclure que dans les maladies où le ſang eſt dans une grande fougue, les parties ſalines & huileuſes du ſang ſont beaucoup exaltées & développées, & tendent prochainement à leur putréfaction; pour lors les diurétiques conviennent afin de chaſſer par les voies urinaires, ces parties ſalines & huileuſes & d'arrêter les progrès de la putrefaction; mais il faut avoir une attention ſinguliere à cette énergie de la circulation, à cette fougue du ſang pour ſe déterminer ſur le choix qu'on doit faire des diurétiques. Ainſi nous avons dit en général que les diurétiques conviennent dans les maladies aiguës dans les fievres aiguës par exemple; mais il faut remarquer que ces fievres peuvent ſe trouver jointes à deux conſtitutions du ſang bien oppoſées; car où le ſang paroît tourner vers l'épaiſſiſſement viſqueux, comme dans les fievres malignes à *coagulo*, où il paroît tendre à la diſſolution putride; on connoît que le ſang tourne vers l'épaiſſiſſement viſqueux, en ce que les mouvements vitaux ne ſemblent pas augmenter ſenſiblement, le pouls eſt mol, les malades ſe plaignent de laſſitude, & paroiſſent portés vers les affections ſoporeuſes; pour lors il faut ſe ſervir des diurétiques chauds qui peuvent irriter les vaiſſeaux, augmenter leur oſcillation, non pas cependant indifféremment, mais de ceux qui ont moins d'activité: on connoît au contraire que le ſang tourne vers la diſſolution putride par une chaleur âcre, mordicante, qu'on remarque en tenant quelque temps la main ſur quelque partie du corps du malade, par la ſoif preſque inextinguible, le malade eſt extrê-

mement inquiet & éloigné du ſommeil ; dans ce cas les diurétiques froids ſont indiqués, les chauds nuiroient extrêmement ; en un mot on peut dire en général que toutes les fois qu'il y a beaucoup de chaleur, d'ardeur, les diurétiques chauds ſont contre-indiqués, & que lorſqu'il y a relâchement des ſolides & épaiſſiſſement des fluides, ils ſont indiqués ; il en eſt de même des maladies chroniques, nous avons dit que les diurétiques convenoient daus les maladies cachetiques qui ſont accompagnées d'enflure, dans la leucophlematie, l'hydropiſie ; dans ce cas il faut faire attention aux ſymptomes de la maladie & au tempérament du malade ; ſi le malade eſt d'un tempérament chaud, ſec, ardent, ſi les ſolides ſont ſuſceptibles d'une grande irritation, s'il y a beaucoup de ſoif, de chaleur, les diurétiques chauds ne conviendroient pas, ils augmenteroient la chaleur, la ſoif ; ſi au contraire le malade eſt d'un tempérament pituiteux, phlegmatique, ſi les ſolides ſont relâchés & qu'il n'y ait pas beaucoup de chaleur ni de ſoif, les diurétiques chauds ſont alors indiqués.

Même attention dans les maladies de la poitrine, ſi l'aſthme dépend d'une matiere âcre, ſaline, qui ſe porte vers les tuyaux aériens & qui excite des mouvements convulſifs, les diurétiques froids conviennent, les chauds ſeroient nuiſibles : ſi au contraire il eſt produit par des tubercules formés, par une lymphe épaiſſie, viſqueuſe, glutineuſe, comme dans les tempéraments pituiteux, les diurétiques chauds conviennent ; mais ſi la lymphe eſt épaiſſie par la ſéchereſſe, comme chez les hypocondriaques, les hyſtériques, alors les diurétiques chauds ſeroient contre-indiqués. On ſe ſert des diurétiques dans l'empyeme, parce que l'obſervation a appris que le pus s'eſt quelquefois évacué par les voies urinaires ; mais dans ce cas il faut auſſi avoir égard au tempérament du malade & à la conſtitution du ſang, & ne donner les diurétiques chauds que lorſqu'il n'y a pas à craindre d'échauffer, de deſſécher le ſang. Dans le ſcorbut, les diurétiques ſont regardés comme ſpécifiques, mais il faut prendre garde qu'il y en a de deux ſortes, le chaud & le froid. Le ſcorbut chaud eſt entretenu par une matiere âcre, ſaline, développée, & alors les diurétiques froids conviennent, les chauds ſeroient nuiſibles. Le ſcorbut froid eſt entretenu par une matiere âcre à la vérité, mais enveloppé d'une lymphe viſqueuſe, glutineuſe, & alors les diurétiques chauds conviennent. On ordonne auſſi les diurétiques dans la goutte, parce qu'on obſerve que les urines des goutteux ſont ordinairement chargées de gravier, & qu'ils ſont ſujets au calcul : on les emploie dans ce cas-là pour diminuer la violence des attaques, & pour prévenir la con-

crétion des matieres ſablonneuſes dans les conduits urinaires ; mais il faut faire auſſi attention à la conſtitution du ſang. Il y a des perſonnes goutteuſes dont le ſang eſt fort agité & qui ſont d'un tempérament ardent, âcre, dans ce cas les diurétiques froids conviennent ; ſi, au contraire, ils ſont d'un tempérament pituiteux, & qu'il n'y ait point de fougue dans le ſang, les diurétiques chauds conviennent : on les ordonne encore dans les douleurs néphrétiques occaſionnées par un calcul dans les reins, mais il faut toujours faire attention ſi les ſolides ſont relâchés, s'il n'y a pas beaucoup de chaleur, d'ardeur ; dans ce cas, les diurétiques chauds conviennent du moins dans les intervalles des paroxyſmes ; mais ſi les ſolides étoient ſuſceptibles d'une grande irritation, s'il y avoit beaucoup de chaleur, d'ardeur, les diurétiques froids ſeroient les ſeuls qui puſſent convenir. Les diurétiques conviennent encore dans les fleurs blanches, mais il faut remarquer qu'elles peuvent dépendre du relâchement des glandes du vagin & de l'épaiſſiſſement des humeurs, ce qui arrive aſſez ſouvent, lorſque les femmes ont beaucoup ſouffert dans leur accouchement, & alors les diurétiques chauds conviennent où il peut arriver que les humeurs ſoient âcres, qu'elles cauſent de petits ulceres & des excoriations aux parties voiſines, comme dans les femmes d'un tempérament bilieux, & alors les diurétiques froids conviennent. Dans la gonorrhée virulente on doit toujours donner les diurétiques froids au commencement, à cauſe de la grande ardeur dont elle eſt accompagnée, il n'eſt pas même prudent d'employer les diurétiques chauds même ſur la fin. Enfin nous avons dit qu'on employoit avec ſuccès les diurétiques dans le cas d'obéſité ou de trop d'embonpoint, ſur quoi il faut remarquer que l'obéſité dépend principalement de ce que le tiſſu graiſſeux & même tous les ſolides ſont relâchés. La graiſſe fournit beaucoup d'acide & peu d'alkali : on doit la regarder comme une humeur d'une nature différente des autres humeurs vitales, qui leur eſt cependant un peu plus analogue que le chyle & le lait, mais qui n'eſt pas encore aſſez animaliſée, pour ainſi dire. Ainſi les températments gras, en général, ſuppoſent un relâchement des ſolides, un certain degré d'inertie dans les inſtruments de la circulation, & pour lors on voit aiſément que les diurétiques chauds conviennent ; mais il arrive quelquefois plus rarement que les perſonnes d'un tempérament vif ſont graſſes & que leurs ſolides ne ſont point relâchés, ce qui vient de ce que les tuyaux ſécrétoires de la graiſſe ont l'aptitude convenable, & que ceux qui la doivent rapporter dans les vaiſſeaux ſanguins, ſont dans une eſpece d'inaptitude, & dans ce cas les diurétiques froids ſont les ſeuls à employer.

Contre-indication.

Les diurétiques, comme nous avons dit, ſont ou chauds ou froids; les diurétiques chauds produiſent une plus grande ſécrétion de l'urine ou des humeurs par le couloir des reins, en augmentant la chaleur, en échauffant, par conſéquent ils ſont contre-indiqués, 1°. dans les fiévres aiguës, ſoit intermittentes, ſoit continues, caractériſées par une grande ſoif, par la chaleur, l'ardeur; 2°. par la même raiſon ils ſont contre-indiqués dans les maladies inflammatoires : il faut cependant en diſtinguer de deux ſortes; l'une où le ſang eſt diſſout, la ſoif eſt grande, & preſque inextinguible, avec une ardeur & une diſpoſition éréſipélateuſe, & c'eſt principalement dans ce cas que les diurétiques chauds ſont contre-indiqués; l'autre dépend de l'épaiſſiſſement des fluides, la chaleur, la ſoif ne ſont pas ſi conſidérables, & dans ce cas les diurétiques chauds pourroient avoir lieu, en choiſiſſant cependant les moins actifs. 3°. Ils ſont contre-indiqués à plus forte raiſon dans l'inflammation des reins appellée en latin *Nephretis*, dans les maladies inflammatoires des ureteres, de la veſſie, dans les inflammations de l'uretre parce quils augmentent la chaleur, le mouvement du ſang & procurent un plus grand abord d'humeurs vers ces parties; dans ces cas les ſaignées fréquentes, les demi-bains, les fomentations ſur les parties affectées ſont les meilleurs remedes qu'on puiſſe employer. 4°. Dans les maladies des reins même où il n'y a pas inflammation, comme dans la colique néphrétique, *Nephretica*, marquée par une douleur vive qu'on rapporte à la région lombaire, quoique les urines ſoient ſupprimées ou diminuées, parce que les particules de ces Médicaments paſſant par les voies de la circulation, ne pourroient qu'irriter ces parties, cauſer une plus grande contraction des vaiſſeaux, on doit ſur-tout s'en abſtenir pendant les paroxyſmes. 5°. Dans l'iſchurie vraie qui dépend d'un vice local du col de la veſſie ou du canal de l'uretre, par exemple, de quelque excroiſſance qui empêche que l'urine ſoit évacuée avec la même proportion qu'elle aborde dans la veſſie, parce que l'acrimonie de l'urine irriteroit les parties & cauſeroit même l'inflammation; alors les diurétiques froids ſont les ſeuls qui conviennent, & même on ne les preſcrit pas dans ce cas comme diurétiques, mais comme propres à adoucir l'âcreté de l'urine & à diminuer la violence des ſymptomes qu'elle cauſe, encore même faut-il avoir employé auparavant les ſecours chirurgicaux, comme la ſonde, la ponc-

tion au periné pour donner une libre iſſue aux urines, parce qu'autrement on nuiroit beaucoup en déterminant une plus grande quantité d'humeurs vers la veſſie qui eſt déja diſtendue. 6°. Dans pluſieurs maladies chroniques comme dans les obſtructions qui dépendent d'une lymphe âcre, ſeche, laquelle ſe trouve dans les tempéraments chauds, bilieux, dans les hyſtériques, les hypocondriaques, les diurétiques chauds nuiroient alors pour deux raiſons, 1°. parce qu'ils augmentent la chaleur & qu'ils pourroient faire dégénérer des tumeurs ſchirreuſes en cancers qui ſont très-dangereux ou même incurables; 2°. parce que déterminant une plus grande quantité d'humeurs vers les parties urinaires, ils dépouillent de féroſité un ſang qui n'eſt déja que trop ſec, & le rendent par-là plus propre à former des obſtructions; 7°. dans la fievre lente eſſentielle, qu'on appelle communément fievre hectique, qui dépend des obſtructions du méſentere, du foie, de la rate, telles que nous venons d'indiquer, on pourroit au contraire les indiquer ſi cette fievre étoit entretenue par une matiere épaiſſe & viſqueuſe; 8°. dans les fievres lentes ſymptomatiques qui dépendent de quelque ulcere interne, ſoit des poumons, ſoit du foie, de la rate, des reins, dans ce cas le ſang ſe trouve diſſout & âcre, & perd une grande partie de ſa ſéroſité par les ſueurs, en ſorte qu'un remede qui augmente le mouvement du ſang & atténue les humeurs, ne peut être que nuiſible; 9°. à propos de l'ulcere des reins & des voies urinaires, il faut remarquer qu'on eſt aſſez dans l'uſage d'employer dans ce cas la Térébenthine, le Baume de Copahu, du Pérou, de l'Amérique, du Canada, quoiqu'on les range parmi les diurétiques chauds; mais on ne doit le faire qu'avec beaucoup de précaution : il faut même faire attention qu'on ne les emploie pas alors comme diurétiques, mais comme déterſifs, & que pour peu qu'il y ait de fievre, on les noie dans les diurétiques froids. Cependant malgré ces précautions, on ne peut pas les employer dans tous les cas d'ulcere des voies urinaires, mais ſeulement lorſque l'ulcere eſt ſordide, baveux; ce qu'on connoît par la quantité de pus mêlé avec les urines, lorſque cette matiere eſt fétide, jaunâtre, ſéreuſe, & que le malade ne reſſent pas une douleur vive à la partie à laquelle on rapporte l'ulcere; on peut croire que l'ulcere eſt ſordide par le relâchement de ſes parois & par l'accumulation du pus ſur les bords, alors on n'a rien à craindre d'un remede un peu ſtimulant; mais lorſque le pus eſt de bonne qualité, qu'il eſt blanc, qu'il n'a point de mauvaiſe odeur & qu'il y a une douleur vive rapportée à la partie qu'on croit être affectée d'ulcere, alors l'uſage de ces baumes ne peut être que

pernicieux, & c'eſt ce qu'on voit dans la phthiſie tuberculeuſe lorſque le pus chaſſé par l'expectoration eſt blanc, aſſez épais, ſans odeur & qu'il y a fievre. L'obſervation apprend que les baumes même les plus doux ſont extrêmement nuiſibles, parce qu'ils augmentent la chaleur & irritent les parties ulcérées; 10°. dans les hydropiſies qui ſurviennent ou qui ſuccedent aux obſtructions lorſqu'elles ſont accompagnées de fievre lente, d'ardeur & d'une ſoif preſqu'inaltérable; 11°. on doit auſſi éviter les diurétiques chauds dans les maladies des reins dépendantes d'un calcul qui occaſionne la néphrétique ſur-tout pendant le paroxyſme : ils peuvent même être dangereux dans les diſpoſitions calculeuſes, c'eſt ce que nous aurons lieu d'obſerver en parlant des lithontriptiques. En général on peut dire que les diurétiques chauds ſont contre-indiqués dans les tempéraments vifs, ardents, bilieux, où les ſolides ſont tendus & les fluides deſſechés, & toutes les fois que la ſoif eſt conſidérable, ſelon la remarque de *Wedetius*, parce que la ſoif eſt l'appetit des fluides. En faiſant attention aux cas où les diurétiques froids ſont contre-indiqués qui ſont les mêmes & réciproquement, ces cas où les diurétiques chauds ſont contre-indiqués, ſont ceux où les diurétiques froids conviennent.

Précautions.

D'ABORD pour ce qui regarde les diurétiques chauds, il ne faut pas trop inſiſter dans leur uſage, parce qu'ils échauffent, irritent les ſolides, appauvriſſent le ſang de ſéroſité, en déterminant une grande abondance d'humeurs vers les couloirs des reins; des Auteurs ont remarqué que le trop grand uſage des diurétiques chauds avoit procuré des calculs, la goutte, la ſciatique; ainſi ſi on s'apperçoit qu'ils échauffent trop, qu'ils excitent une grande ſoif, il ne faut pas inſiſter davantage, ni attendre que le ton des ſolides ſoit devenu grand, ni les humeurs trop épaiſſes par ſéchereſſe. A l'égard des diurétiques froids, ils ne reuſſiſſent pas toujours, voici un moyen que preſcrivoit M. *Sydenham* pour les rendre efficaces. Dans les petites véroles confluences lorſques les urines ne couloient pas, ce qui eſt un très-mauvais ſymptome, il preſcrivoit les diurétiques froids, mais il avoit attention de faire lever le malade & de lui faire faire deux ou trois tours de chambre, ſoutenu par deux perſonnes, afin de l'expoſer à un air plus frais que dans le lit, par ce moyen le malade urinoit enſuite avec plus de facilité, ce qui eſt confirmé par des Médecins amis de M. *Sydenham*. Il faut remarquer que les diurétiques froids ſont

presque tous adoucissants, mucilagineux, relâchants: il faut prendre garde que leur trop grand usage ne relâche pas trop le ventricule & les intestins; c'est pourquoi il est bon d'y joindre les stomachiques chauds, surtout si on veut en continuer l'usage un certain temps. Après avoir parlé en général de ce qui regarde les diurétiques, il est temps d'entrer dans le détail; nous nous en tiendrons pour cela à la division que nous avons donnée déja des Diurétiques en chauds & en froids: nous allons commencer par les chauds.

Diurétiques chauds.

Les Diurétiques chauds sont pris de trois regnes, du regne végétal, du regne animal & du regne minéral; & sous cette derniere classe, on peut placer certaines préparations chymiques qui nous fournissent quelques remedes diurétiques chauds: nous suivrons l'ordre de ces trois regnes en commençant par le végétal.

Diurétiques chauds tirés du regne végétal.

Nous parlerons d'abord des cinq racines apéritives majeures dont on se sert principalement pour provoquer les urines, quoiqu'elles soient en même temps apéritives; sur quoi il faut remarquer que plusieurs Médecins confondent assez les diurétiques avec les apéritifs, & traitent des apéritifs en parlant des diurétiques; cela vient de ce que le même Médicament est en même temps diurétique & apéritif; & la dénomination qu'on lui donne dépend de la vue que les Médecins se proposent; car s'ils donnent le Médicament simplement dans la vue d'ouvrir, de désobstruer, ils le considerent simplement comme apéritif & lui donnent ce nom: si au contraire en le prescrivant, ils se proposent de provoquer les urines, alors ils s'en servent comme d'un diurétique.

Les cinq Racines majeures apéritives.

Les cinq racines apértives majeures dont nous avons à parler, sont celles d'Ache, de Persil, de Fenouil, d'Asperge & du petit Houx.

Ache, Apium, vulgare, palustre, Apium officinarum.

Sa racine est de différente grosseur suivant l'âge des plantes; elle est droite, d'un gris noirâtre en dehors, blanche en dedans, chargée quelquefois de plusieurs têtes: elle jette plusieurs petites fibres, son goût est

un peu piquant, mais cependant assez agréable, l'odeur assez forte, un peu aromatique : on se sert de cette racine en substance & du suc exprimé : on peut aussi se servir de ses feuilles; ses semences sont mises parmi les quatre petites semences chaudes, nous en parlerons à la classe des carminatifs.

Cas.

On emploie l'ache avec succès dans tous les cas où nous avons dit que les diurétiques chauds conviennent, dans la leucophlegmatie, dans l'hydropisie lorsqu'il n'y a rien à craindre d'un Médicament actif & irritant, dans les obstructions du foie, de la rate, du mésentere, des reins lorsqu'elles sont produites par des humeurs lentes, visqueuses, dans les maladies qui dépendent de ces sortes d'obstructions, comme dans la chlorose, dans l'ictere froid lorsqu'il y a relâchement des solides, dans les fievres légitimes quotidiennes, dans les fievres quartes invétérées. M. *Chomel* assure avoir guéri une extinction de voix qui duroit depuis assez long-temps, en faisant manger au malade les feuilles d'ache en salade. Les anciens Médecins ont observé que l'ache étoit contraire aux maladies convulsives & sur-tout à l'épilepsie : cette observation a été confirmée par plusieurs modernes; ainsi dans le cas de ces sortes de maladies où l'on seroit obligé d'employer les diurétiques chauds, il faudroit pour plus grande sûreté se servir d'autres diurétiques dont on n'auroit pas à craindre les mauvais effets.

Vertus.

Par ce que nous venons de dire, il est évident que l'ache est propre à diviser, atténuer le sang & les humeurs épaissies par viscosité dans leur couloir, à donner du ton aux solides, ce qui est encore prouvé par l'usage que l'on fait de son suc pour déterger les ulceres baveux, ce qui ne peut se faire que par des remedes actifs, irritants; c'est un bon apéritif qui pousse par les urines : on doit faire attention que ce Médicament n'échauffe pas trop, que les humeurs qu'il évacue n'appauvrissent pas trop le sang de sérosité, ce qui se connoît par la soif, comme nous l'avons dit des diurétiques chauds en général, c'est une précaution qu'il faut avoir dans l'usage qu'on fait des tous les diurétiques chauds, ainsi nous nous dispenserons de la rapporter davantage.

Maniere de s'en servir, Doses.

On ordonne les racines d'ache en substance dans les ptisanes apéritives & diurétiques, dans les bouillons apéritifs, dans les apozemes depuis demi-once jusqu'à une & demie, on en met une once dans une livre d'eau & ainsi à proportion. Le suc exprimé de cette racine & dépuré par résidence, s'ordonne dans les mêmes cas que la racine, & se joint pareillement aux ptisanes apéritives, aux bouillons, aux apozemes; la dose est depuis une once jusqu'à deux ou trois, & même quatre si on ne doit pas continuer long-temps son usage; ce suc s'emploie avec succès dans les fievres quartes, pourvu que l'état du malade le permette; on le donne à la dose de six onces dans le frisson, & on couvre exactement le malade; ceux qui s'en sont servis en pareil cas, disent que le malade, après avoir pris ce remede, sue extrêmement, & qu'il est rare que les accès reviennent après en avoir usé deux ou trois fois; on emploie encore le suc extérieurement pour déterger les ulceres; les feuilles d'ache s'ordonnent en décoction, on les ajoute aux ptisanes, aux bouillons, aux apozemes apéritifs, à la dose d'une demie ou d'une poignée.

Pharmacologie rationnelle.

M. *Cartheuser* dit que cette racine contient des parties gommeuses & des parties résineuses; d'une once de cette racine il en a tiré plus de trois gros de gomme un gros & quelques grains seulement de résine: il avoue cependant que sa vertu ne consiste ni dans la partie gommeuse, ni dans la partie résineuse en particulier, mais dans quelque principe volatil qu'on ne peut recueillir, & qui se dissipe par l'évaporation. Le même Auteur ajoute & prétend que cette racine est contraire aux maladies de la tête seulement quand elle est fraîche, & qu'elle n'a point de mauvais effets quand elle est desséchée; il est cependant plus prudent de s'en abstenir absolument dans ce cas, & d'y substituer quelqu'autre diurétique.

Persil, Apium hortense, Petroselinum, vulgare officinale.

Sa racine est simple, plus ou moins grosse, suivant l'âge de la plante, blanchâtre en dedans, longue, garnie de quelques fibres, d'un goût âcre & piquant.

Cas.

ON s'en sert dans le cas de la leucophlegmatie, d'hydropisie, & tous les autres où nous avons vu que l'ache convenoit : on emploie également la racine, les feuilles, le suc à la même dose & avec les mêmes précautions, mais il faut remarquer que le persil échauffe plus que l'ache.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

ON a observé que c'est un très-bon remede dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les rougeoles, les petites véroles lorsque l'éruption se fait avec difficulté à cause du relâchement des solides & de l'épaississement des fluides : on prend, par exemple, une once & demie de racine de persil bien lavée qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau ou de lait, l'eau convient mieux, jusqu'à réduction de moitié : on passe le tout par un linge, & on le partage en deux doses qu'on donne chaudement à trois heures de distance l'une de l'autre. M. *Geoffroi* assure s'en être servi de la sorte avec beaucoup de succès dans le cas que nous venons d'indiquer.

Fenouil, fœniculum.

SA racine est assez grosse, blanche, droite, d'une saveur aromatique, mêlée de quelque douceur fraîche ; elle a presque la même odeur que tout le reste de la plante.

Cas.

ON ne se sert gueres que de la racine dans les mêmes cas, à la même dose & de la même façon que les deux précédentes, mais elle n'est pas si échauffante que le persil, ni même que l'ache ; on peut s'en servir au défaut de cette derniere. C'est un bon résolutif dans les maladies des yeux, soit pris intérieurement, soit appliqué extérieurement ; la décoction de racine de fenouil faite dans du vin & appliquée sur les yeux, a guéri des cataractes commençantes ; on peut s'en servir dans ce cas, & on recommande pendant qu'on fait le remede extérieur, de prendre le suc exprimé de cette même racine & dépuré par résidence. Les graines sur-tout sont regardées comme spécifiques dans les maladies des yeux qui dépendent de l'épaississement des fluides.

Asperge, Asparagus.

IL y a deux ſortes d'aſperge, l'une commune, *aſparagus ſativa*; l'autre ſauvage, *aſparagus ſylveſtris*; leurs racines ſe reſſemblent aſſez & ont à peu-près les mêmes vertus : cependant M. *Geoffroi* croit que l'aſperge ſauvage a plus de vertu que la commune; M. *Chomel* au contraire prétend qu'elle en a moins. Ses racines ſont nombreuſes, attachées comme à une tête, cylindriques, charnues, blanchâtres, groſſes, longues, elles ont une certaine âcreté, enveloppée d'un peu de viſcoſité & de glutinoſité.

Cas.

On ſe ſert principalement des racines, on les aſſocie aux autres racines apéritives dont nous avons parlé dans les bouillons, les apozemes, à la même doſe & dans les mêmes cas. Ces racines pouſſent au printems pluſieurs tiges tendres, cylindriques, vertes, ſans feuilles, bonnes à manger; ces tiges provoquent les urines & les rendent aſſez fétides; les uns les recommandent comme un préſervatif contre les calculs, & comme un remede propre à diſſoudre la pierre. M. *Vanhelmont* s'éleve contre ce ſentiment, & aſſure qu'un de ſes amis avoit un calcul pour en avoir fait un trop grand uſage; ce qui eſt confirmé par *Ethmuller* : on doit s'en abſtenir dans le cas de calcul.

Le petit Houx.

On l'appelle auſſi *myrthe ſauvage* ou *épineux*, *Bruſc*, *buis piquant*, en latin *Ruſcus* ou *Bruſcus offic.* ſa racine eſt aſſez groſſe, tortueuſe, raboteuſe, blanchâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût un peu amer & piquant, d'une odeur aſſez forte. On ſe ſert des feuilles, mais principalement de la racine dans les mêmes cas, de la même maniere & à la même doſe que des quatre précédents. On prétend que la racine du petit houx a une vertu plus déterminée dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie. *Riviere* aſſure qu'un payſan hydropique fut guéri en prenant tous les jours pendant un mois, par le conſeil d'une femme, la décoction de cette racine; pluſieurs aſſurent qu'elle a une vertu marquée dans les mêmes cas, ainſi on doit la préférer aux autres pour les obſtructions : elle n'eſt pas plus échauffante que les autres. On la regarde auſſi comme un bon remede pour pouſſer le petit gravier des reins. M. *Boerrhaave*

l'ordonnoit dans la gravelle, il la faisoit bouillir dans du vin blanc, dont il faisoit boire un verre tous les matins pendant plusieurs jours. On peut aussi se servir des feuilles dans les douleurs néphrétiques, à la même dose d'une demi-poignée, dans une chopine de vin blanc, qu'on donne par verrées, mais il faut prendre garde que ce remede n'irrite trop la partie affectée. Si on veut donner les cinq racines en poudre toutes ensemble, la dose en est depuis quinze grains jusqu'à vingt, ou même jusqu'à un gros : on a coutume de les prescrire toutes ensemble.

Les cinq Racines apéritives mineures.

LES cinq racines apéritives mineures dont nous allons parler, ont été ainsi appellées, parce qu'elles ouvrent, désobstruent sans échauffer ; elles sont aussi rangées parmi les diurétiques chauds, parce qu'en divisant les humeurs visqueuses & tenaces, elles poussent principalement par les urines ; ces cinq racines sont celles, d'*Eryngium*, Chardon-roland ; *d'Anonis* ou *Ononis*, Arrête-Bœuf ; de *Capparis*, Caprier ; de *rubia tinctorum*, Garance ; de *Granen caninum*, chiendent.

Eryngium, Chardon-roland.

SA racine est longue, de la grosseur du petit doigt, molle & tendre, ayant à son milieu un petit filet ligneux, noirâtre en dehors, blanc en dedans, d'un goût douceâtre.

Cas.

ON l'emploie à-peu-près dans les mêmes cas que les cinq précédentes racines apéritives majeures & de la même maniere : on s'en sert avec succès dans les tumeurs froides sans dureté & sans schirre, dans les embarras des reins produits par de petits graviers, auxquels les vieillards sont quelquefois sujets, dans l'ictere jaune, lorsqu'on n'a rien à craindre des remedes un peu actifs & irritants.

Vertus.

CETTE racine a une vertu apéritive, tonique, diurétique, néphrétique ; les douleurs néphrétiques dépendent souvent des embarras des reins, mais il faut remarquer qu'elle a sa vertu en moindre degré que les cinq dont nous avons déjà parlé.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On n'ordonne gueres cette racine en poudre, parce qu'on a de la peine à la pulvériser, à moins qu'elle ne soit seche, & alors les Auteurs remarquent qu'elle n'a presque plus de vertu : c'est pourquoi on l'ordonne ordinairement fraîche en infusion ou en décoction depuis demi-once jusqu'à une once pour une livre d'eau ; on a coutume de l'associer, soit aux autres racines apéritives mineures, soit aux cinq racines apéritives majeures, dans les ptisanes, les bouillons, les apozemes apéritifs & diurétiques.

Anonis sive Ononis; Anonis spinosa flore purpureo, Restabovis, Arrête-bœuf.

Sa racine est longue, difficile à rompre, brune en dehors, blanche en dedans, d'un goût fade, & par-là désagréable.

Cas.

On l'emploie dans les mêmes cas que les précédentes : on la croit très-propre pour détruire les embarras des reins causés par des matieres tenaces, pour détruire aussi les excroissances charnues, qui viennent dans le canal de l'uretre : il y en a même qui croient qu'elle est propre à résoudre le sarcocele ou les excroissances charnues des testicules ; mais Alexandre *Pfisterus*, fameux Médecin Suisse, assure qu'elle n'a point la vertu de les détruire ; il dit qu'il l'a employée souvent sur différents sujets attaqués de sarcocele, qu'aucun n'a été guéri, que de plus elle cause le hoquet à plusieurs & des maux d'estomac. Cet Auteur distingue deux sortes de sarcocele, le vrai & le faux ; le vrai est une tumeur ou excroissance des testicules totalement charnue & qui exclut toute idée de collection d'eau : le sarcocele faux qu'il appelle sang-hydrocele, est une tumeur dure des testicules qui paroît charnue, mais qui contient des eaux renfermées dans des membranes fort dures, ce qui la fait prendre pour un vrai sarcocele : il prétend que la racine d'*anonis* ne guérit que cette espece de sarcocele, ou comme il l'appelle hydrosarcocele, & cela en vuidant comme diurétique, les eaux ramassées dans les membranes dont nous avons parlé, qui ensuite s'affaissent & en imposent, & font croire qu'une tumeur charnue a été détruite ; aussi la vertu qu'on attribue à

l'*anonis* de résoudre le sarcocele, est tout au moins douteuse, ou même paroît détruite par cette observation.

Vertus.

Elles sont les mêmes que celles de la racine précédente.

Maniere de s'en servir, Doses.

On prescrit la racine d'*Anonis* ou son écorce seulement; la dose de la racine & de l'écorce desséchée & pulvérisée en substance est depuis demi-gros jusqu'à un gros. En infusion & en décoction depuis demi-once jusqu'à une once ou une & demie, on la fait infuser dans le vin blanc ou l'eau commune; on a coutume de l'employer dans la ptisane, les bouillons, les apozemes apéritifs & de l'associer aux autres racines apéritives & diurétiques.

Caprier, capparis spinosa fructu minore folio rotundo.

Ses racines sont grandes, ligneuses, nombreuses, couvertes d'une écorce assez épaisse : elle jette plusieurs branches longues, garnies d'épines rondes & pointues. L'écorce de la racine & les boutons des fleurs sont en usage, on cueille les boutons des fleurs que nous appellons *Capres*, avant qu'ils s'épanouissent, & on les laisse trois ou quatre heures à l'ombre, ensuite on les laisse dans un vaisseau dans lequel on laisse du vinaigre; on le couvre & on le laisse couvert pendant huit jours, on les retire de ce vaisseau, on le presse doucement, on verse du nouveau vinaigre, quelques-uns ajoutent du sel; les capres ainsi préparées sont d'un grand usage dans les Cuisines comme on sait; on s'en sert aussi quelquefois en Médecine, on emploie sur-tout l'écorce de la racine dans les cas suivants.

Cas.

On emploie l'écorce de la racine de caprier dans les mêmes cas où nous avons vu qu'on employoit les deux racines précédentes : on a remarqué que les boutons des fleurs ou les capres avoient une vertu spécifique pour fondre les tumeurs de la rate. *Schenkius* rapporte qu'un homme dont la rate étoit obstruée depuis sept ans avoit été guéri par l'usage des capres & l'eau des Forgerons; mais on ne pourroit absolument rien conclure de cette observation, la guerison de cet homme pouvant également être attribuée à l'eau des Forgerons, dont il avoit usé en même

temps. Il n'en eſt pas de même d'une autre obſervation rapportée par *Foreſte*, qui dit qu'une vieille femme dont la rate étoit obſtruée & très-groſſe depuis vingt ans, fut guérie uniquement par l'uſage des capres : on prétend auſſi que le vinaigre dans lequel on a confi les capres, appliqué extérieurement eſt très-utile pour réſoudre les tumeurs de la rate. Les anciens avoient remarqué la même vertu dans les capres; il ne faut cependant pas les donner dans toutes ſortes de tumeurs de la rate. Les anciens diſtinguoient ce qu'ils appelloient obſtructions, des ſchirres des viſceres du bas-ventre : ils appelloient proprement obſtructions une tumeur produite par le relâchement des ſolides & par des matieres tenaces, viſqueuſes, qui ne pouvoient couler dans leurs couloirs, qui n'étoit pas encore accompagnée de dureté : c'eſt dans les cas d'obſtructions que nous venons d'indiquer, qu'ils croyoient d'après l'obſervation, que les capres pouvoient convenir, mais non dans les cas de tumeur ſchirreuſe de la rate ou de quelqu'autre viſcere, & on devroit bien ſe garder de les employer dans ce dernier cas, elles ſeroient pernicieuſes, comme auſſi dans les obſtructions qui ſe trouvent dans des tempéraments ſecs & bilieux. On recommande encore l'uſage de l'écorce, de la racine, des boutons, des fleurs pour nettoyer les reins des matieres viſqueuſes qui embourbent leurs couloirs : cette écorce a une vertu égale aux boutons des fleurs.

Vertus.

De ce qui vient d'être dit, il ſuit que l'écorce & les boutons des fleurs ont une vertu apéritive, tonique, diurétique & néphrétique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

La racine de caprier s'ordonne en ſubſtance pulvériſée depuis trente grains juſqu'à un gros : on en fait un bol en l'aſſociant à quelque ſirop approprié, par exemple, avec le ſirop des cinq racines apéritives majeures; en infuſion depuis trois gros juſqu'à une once dans une livre d'eau ou de vin, qu'on peut donner par verrées à deux heures de diſtance de l'une à l'autre : on ſe ſert auſſi de cette racine dans les ptiſanes, les bouillons, les apozemes apéritifs & diurétiques, elle a moins d'activité que les précédents.

Garance, Rubia tinctorum sativa.

SA racine eſt menue, longue, rameuſe, rouge en dedans & en dehors, ſucculente, d'un goût piquant aſſez flatteur, ſans odeur.

Cas.

ON l'emploie dans les mêmes cas que les précédents: on s'en ſert avec ſuccès dans les obſtructions rebelles du foie, de la rate, de la matrice lorſqu'il faut réſoudre puiſſamment des humeurs épaiſſes & viſqueuſes. M. *Boerrhaave* la recommande auſſi beaucoup pour faire couler les glaires & le mucilage épais qui ſéjournent quelquefois dans les reins & dans la veſſie & pour chaſſer les graviers : on s'en ſert auſſi dans les cas où il faut procurer les regles des femmes enceintes, lorſque les diurétiques ſont indiqués, de peur d'occaſionner l'avortement en déterminant une trop grande quantité de ſang vers l'uterus, il faut alors lui préférer les autres racines apéritives qui n'ont pas la même vertu.

Vertus.

ELLE eſt comme les précédentes, apéritive, tonique, diurétique, néphrétique, & de plus elle a une vertu emmenagogue. M. du *Hamel* a découvert dans cette racine la propriété de ramollir les os & de les teindre en rouge, elle teint auſſi en rouge les urines, c'eſt à quoi on doit faire attention pour ne pas être effrayé après s'en être ſervi, & ne pas croire fauſſement, comme cela eſt arrivé à pluſieurs Médecins peu entendus, qu'elle ait procuré des déchirures dans les vaiſſeaux des reins & du conduit urinaire, comme auſſi pour calmer les malades qui pourroient être allarmés de ces ſymptômes.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON l'ordonne de la même façon & à la même doſe que les précédentes, c'eſt-à-dire, depuis demi-gros juſqu'à un gros en ſubſtance pulvériſée, & en décoction depuis demi-once juſqu'à une once & demie.

Chiendent, Gramen caninum, Gramen arvenſe.

C'EST une plante dont les racines ſont fort uſitées en médecine; elles ſont

ſont un peu jaunâtres, noueuſes par intervalle, minces, entrelacées les unes dans les autres, d'un goût douceâtre.

Cas.

On s'en ſert non ſeulement dans les maladies chroniques où les racines apéritives conviennent, mais encore dans les maladies aiguës, même dans les inflammations phlegmoneuſes lorſque le ſang eſt viſqueux, coëneux, épais, & on n'en obſerve point de mauvais effets.

Vertus.

Elle a la vertu des racines apéritives, mais dans un degré inférieur; elle échauffe moins, ou plutôt elle n'échauffe point; elle eſt moins tonique, moins apéritive, & elle pouſſe doucement les urines ſans irritation.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On s'en ſert fréquemment dans les ptiſanes, les bouillons, les apozemes apéritifs & diurétiques; la doſe en eſt depuis demi-once juſqu'à une once; on les preſcrit auſſi par poignées & demi-poignées, lavées, coupées par petits morceaux; dans les maladies inflammatoires on ſe ſert d'une ptiſane faite avec demi-poignée de chiendent, qu'on fait bouillir dans une livre d'eau, on peut y joindre la régliſſe ou le capillaire. Entre les racines apéritives, ſoit majeures, ſoit mineures, le regne végétal fournit pluſieurs plantes qui ſont diurétiques; mais comme on les emploie plus communément dans la vue d'ouvrir, de déſobſtruer que de pouſſer par les urines, quoique réellement elles pouſſent par cette voie en déſobſtruant, il ſera plus à propos d'en parler à la claſſe des apéritifs.

Le regne végétal nous fournit encore des ſucs réſineux, ſoit concrets, ſoit liquides, qu'on peut ranger ſous la claſſe des diurétiques chauds; nous ne parlerons que des deux les plus en uſage, ſavoir, la térébenthine & le baume de copahu.

Térébenthine.

On donne le nom de Térébenthine à pluſieurs ſortes de ſucs réſineux qui découlent de différents arbres: on en compte quatre eſpeces; la térébenthine de *Chio* eſt un ſuc réſineux, liquide, qui découle d'un arbre

appellé térébinthe, d'où eſt venu le nom de térébenthine. Ce ſuc eſt d'abord blanc, il devient jaunâtre en vieilliſſant, il eſt flexible, glutineux, tranſparant, de conſiſtance, tantôt plus ferme, tantôt plus molle. Cette térébenthine a moins d'amertume, moins d'âcreté que les autres, & elle ſeroit préférable ſi on la trouvoit, mais elle eſt fort rare. Le térébinthe d'où elle découle naît de lui-même dans l'iſle de Chio; on le trouve auſſi dans le bois de Valene auprès de Montpellier. Cette térébenthine s'appelle *terebinthina Chia vel Cipria*; elle a été connue des Anciens, & ils en faiſoient uſage. La ſeconde eſpece eſt celle qu'on appelle térébenthine de Veniſe ou de méleſe, *terebinthina Veneta*, *terebinthina lorgæa*: elle découle d'un arbre appellé méleſe qui donne auſſi la manne, comme nous l'avons vu ailleurs. C'eſt le *larix folio deciduo cornifero* qu'on trouve fréquemment dans le Dauphiné: on l'appelle térébenthine de Veniſe, parce qu'autrefois on l'apportoit de ce lieu; cette ſeconde eſpece eſt celle dont on ſe ſert communément pour l'uſage intérieur: elle a un goût plus âcre que celle de Chio. La troiſieme eſpece s'appelle térébenthine de Strasbourg, térébenthine de Sabine, *terebinthina argentoratenſis*, *abietina*, elle eſt plus liquide, plus amere, plus âcre que les autres eſpeces; elle découle du ſapin qui s'appelle *abies tax folio fructu ſurſum ſpectante*, on la tire de Strasbourg, d'où lui eſt venu le nom de térébenthine de Strasbourg. La quatrieme eſpece s'appelle *terebinthina communis*, ou *reſina pinea*; elle découle des pins ſauvages: elle eſt beaucoup plus amere & plus épaiſſe que toutes les autres, on ne s'en ſert pas intérieurement; la plus uſitée, comme nous avons dit, eſt celle de Veniſe ou de Méleſe, dont l'odeur eſt aſſez pénétrante, le goût amer, âcre; on la choiſit autant qu'il eſt poſſible, liquide, tranſparante, la plus blanche ou la moins jaunâtre.

Cas.

On l'emploie avec ſuccès dans les ſuppreſſions d'urine, produites par des matieres glaireuſes, ou par des graviers contenus dans les reins, dans les maladies des voies urinaires occaſionnées par des exulcérations, pourvu cependant que les ulceres ſoient ſordides, ce qu'on connoît lorſque les urines ſont fétides, jaunâtres, ſéreuſes, & que le malade ne reſſent pas une douleur vive à la partie que l'on ſoupçonne être ulcérée; dans l'aſthme pituiteux, dans les fleurs blanches des femmes, pourvu cependant qu'elles dépendent du relâchement des organes ſécrétoires de

l'humeur qui eſt ſemblable à l'humeur proſtatique, & que cette humeur ne ſoit pas âcré, & ne cauſe point d'excoriation aux parties voiſines dans les femmes d'un tempérament pituiteux ; dans les gonorrhées, en faiſant les mêmes attentions ; dans les dyſſenteries purulentes, ou plutôt dans l'ulcere des inteſtins, lorſqu'après l'inflammation des inteſtins qui a précédé, les malades rendent les matieres blanchâtres, mêlées avec les excréments, pourvu cependant que la fievre ne ſoit pas beaucoup allumée, & que les malades ne ſoient pas d'un tempérament chaud, on s'en ſert alors en lavement. Quelques Auteurs la preſcrivent dans la phthiſie ou dans l'exulcération des poumons, mais elle eſt beaucoup moins ſûre que dans celle des voies urinaires ; elle eſt même ſouvent pernicieuſe, parce que tout ce qui irrite augmente le mal ; cependant ſi les ulceres étoient ſordides, ce qu'on connoît par les matieres rejettées par l'expectoration, qui ſont épaiſſes & fétides, ſi en même tems les malades étoient d'un tempérament lâche & pituiteux, & dans l'abſence des ſymptômes qui dénotent la fougue du ſang, on pourroit s'en ſervir au défaut d'un baume plus doux : on s'en ſert auſſi dans la goutte, dans les maladies des articulations, à cauſe de l'affinité qu'il y a entre la matiere de la goutte & celle du calcul ; affinité qui eſt telle qu'une de celle de ces maladies prend ſouvent la place d'une autre ; mais pour s'en ſervir dans ce cas-là il faut qu'on ne craigne pas d'échauffer, qu'il n'y ait pas beaucoup d'ardeur. *Riviere* la recommandoit pour prévenir les calculs chez ceux qui étoient ſujets à la néphrétique cauſée par des embarras calculeux. Quelques Auteurs de [redacted] ont remarqué qu'elle étoit nuiſible à l'eſtomac lorſqu'il eſt foible, ſur-tout dans les perſonnes délicates, les femmes hyſtériques, à cauſe de la grande irritabilité des fibres de l'eſtomac ; mais ſi cette foibleſſe dépendoit uniquement du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement des fluides, elle ne ſouffriroit pas alors les mêmes inconvénients. On a auſſi obſervé que la térébenthine donnée à trop haute doſe produit le diabete, & de plus, qu'employée avec peu de circonſpection dans les maladies des voies urinaires, elle cauſe ſouvent des inflammations.

Vertus.

C'EST un diurétique chaud, fondant, ſtimulant, tonique, apéritif, déterſif, donné à la doſe de demi-once, elle eſt purgative, mais il eſt rare qu'on l'emploie à préſent pour cette fin.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

LA doſe de térébenthine comme diurétique, eſt depuis demi-drachme juſqu'à un gros, comme purgative depuis un gros juſqu'à trois. On la donne ordinairement diſſoute dans un jaune d'œuf; on peut auſſi la joindre avec la régliſſe & en former une poudre ou un bol, on peut la faire prendre dans le vin ou dans quelqu'eau appropriée. Un Médecin Allemand qui s'en eſt beaucoup ſervi, l'employoit de cette façon: il prenoit un gros & demi de térébenthine, la broyoit avec un jaune d'œuf dans un mortier & y verſoit peu-à-peu quelqu'eau appropriée, comme celle d'ache ou de perſil pour chaſſer les graviers des voies urinaires, ou d'eau d'orge pour déterger les ulceres; par-là il lui donnoit une couleur blanche, en rendoit le goût moins déſagréable & en formoit une eſpece d'émulſion; dans les fleurs blanches on prend un gros de térébenthine, quinze ou vingt grains de rhubarbe ou quelqu'autre aſtringent, & on fait des bols avec le ſirop de roſes ou quelqu'autre ſirop approprié; dans la dyſſenterie purulente on l'ordonne en lavement; on prend demi-once de térébenthine diſſoute dans un jaune d'œuf, une once de miel roſat, huit onces de lait de vache pour un lavement, on le réitere deux fois le jour: on ſe ſert encore en Médecine de l'eſprit de térébenthine & de ſon huile qu'on prépare de cette maniere: on prend la quantité ſemblable de térébenthine récente de Veniſe, nette & tranſparente, on la diſtille dans une cornue de verre dont on remplit ſeulement la troiſieme partie; au premier feu qui eſt très-doux, il s'éleve une huile éthérée & ſubtile, c'eſt ce qu'on appelle eſprit de térébenthine: en augmentant le feu peu à peu, il ſort une huile jaune, enſuite rouſſâtre & un peu plus épaiſſe, on l'appelle ſimplement huile de térébenthine; la maſſe ſolide & rougeâtre qui reſte au fond de la cornue, s'appelle colophone ou colophane: on emploie intérieurement l'eſprit de térébenthine: il eſt plus actif que la térébenthine & pouſſe davantage par les urines: la doſe eſt depuis cinq gouttes juſqu'à quinze ou vingt dans le vin ou quelqu'autre liqueur appropriée, ou autre diurétique, on peut l'employer auſſi extérieurement. On ne ſe ſert gueres de l'huile de térébenthine intérieurement, on la regarde comme ſpécifique dans la piqûure des tendons, des nerfs; on la fait couler toute chaude dans les plaies, & elle calme aſſez promptement les douleurs; la térébenthine donne l'odeur des violettes aux urines.

Pharmacologie Rationnelle.

Elle nous apprend que la vertu de la térébenthine réſide dans ſes parties ſpiritueuſes & volatiles, dans cette huile fine & éthérée qu'on retire la premiere par la diſtillation.

Baume de Copahu, Balſamum de Copaïba, Balſamum braſilienſe.

C'est un ſuc réſineux aſſez liquide, jaunâtre, d'un goût amer & aromatique, d'une odeur pénétrante & agréable, qui découle naturellement par inciſion d'un arbre qu'on trouve communement dans les forêts du Bréſil, qui s'appelle *arbor Balſamifera Braſilienſis fructu monoſperure* ou *Copalyva*. On trouve dans les boutiques deux eſpeces de ſuc, l'un plus lympide, jaunâtre, d'un odeur agréable, d'un goût amer, c'eſt la meilleure eſpece & celle dont on doit ſe ſervir; l'autre eſt plus groſſier, blanchâtre & moins lympide, de la conſiſtance du miel, il eſt moins odorant, d'un goût déſagréable; on rejette cette derniere eſpece, comme étant falſifiée ou du moins vieille; on ſe ſert auſſi de l'huile éthérée du baume de *Copahu*.

Cas.

Le baume de *Copahu* convient dans les mêmes cas que la Térébenthine, mais il eſt un peu plus actif: on le regarde comme un excellent remede contre les maladies des reins qui empêchent la libre ſécrétion de l'urine; dans les exulcérations des voies urinaires, ſur-tout dans la Gonorrhée principalement; dans d'autres affections, comme les dyſſenteries invétérées entretenues par des ulceres des inteſtins qu'ont précédé l'inflammation, dans le cas des flux de ventre ſéreux qui dépendent du relâchement des glandes des inteſtins, dans des tempéraments cacochymes. M. *Futller* aſſure l'avoir donné avec ſuccès dans l'aſthme humide dans des cas de tubercules des poumons, dans des toux opiniâtres & dangereuſes qui menaçoient viſiblement de la phthiſie; on l'emploie auſſi dans les fleurs blanches, dans la goutte vraiſemblablement, parce que la matiere de la goutte eſt analogue à celle du calcul, & que le baume eſt propre à fondre les matieres épaiſſes & tenaces en donnant du ton aux vaiſſeaux; dans le cas de foibleſſe d'eſtomac lorſqu'elle dépend des matieres glaireuſes dont ſes parois ſont enduits; dans les affections ſcorbutiques, lorſque le ſang circule avec peine dans ſes vaiſſeaux, ſur-tout

lorſqu'il paroît tendre à la pourriture, ce qu'on connoît par la lenteur du pouls, les laſſitudes, le ſang qui ſort quelquefois des gencives & les ulceres puants qui viennent à la bouche : voilà les cas généraux où l'on emploie le baume de *Copahu* avec ſuccès. Mais comme parmi ces cas, il s'en trouve quelques-uns qui ſont énoncés d'une maniere trop générale dans les Auteurs, il eſt à propos de faire ici quelques réflexions, & d'indiquer les précautions qu'il faut prendre pour éviter les inconvénients qui pourroient ſuivre de l'uſage inconſidéré de ces remedes. 1°. Il eſt certain qu'on peut employer le baume de *Copahu* dans l'aſthme humide, pourvu qu'il ſe trouve dans des tempéraments vraiment pituiteux où les ſolides ſont relâchés & les fluides viſqueux ; mais il faut prendre garde que tous ceux qui paroiſſent avoir une aſthme humide, n'en ſont pas véritablement attaqués, par exemple, on voit bien des hyſtériques, des hypocondriaques, ſur-tout dans les pays chauds, qui crachent beaucoup ſans avoir un aſthme humide : cela vient de ce que le ſang de ces perſonnes ſe trouvant extrêmement deſſéché, ſoit à cauſe des grandes chaleurs, ſoit à cauſe de leur tempérament, la ſéroſité ne peut ſe mêler avec & eſt rejettée par la voie de l'expectoration, ce qui peut en impoſer. Le baume de *Copahu* ne pourroit que nuire à ces perſonnes qui ont les ſolides tendus & très-ſuſceptibles d'irritation, & dont le ſang n'eſt déjà que trop appauvri de ſéroſité. 2°. M. *Futller* prétend avoir guéri des Tubercules des poumons par le moyen de ce baume ; pour être aſſuré de ce fait, il faudroit l'être de l'exiſtence des tubercules, lorſqu'on a adminiſtré ce baume, & c'eſt ce qui n'eſt pas bien aiſé. Le ſigne qu'on donne de ces tubercules, ſont une toux ſeche & opiniâtre & une difficulté habituelle de reſpirer qui augmente à meſure de l'exercice qu'on fait, comme par exemple, en montant quelque eſcalier : or ces ſignes peuvent ſe trouver dans un ſujet, ſans qu'il y ait pour cela des tubercules aux poumons. D'ailleurs quand on ſeroit aſſuré de l'exiſtence des tubercules, on ne pourroit ſe ſervir indifféremment du baume de *Copahu* dans toute ſorte de tubercules ; il faut en diſtinguer deux eſpeces bien différentes, car ou les tubercules ſont des tumeurs ſchirreuſes des glandes bronchiques produites par une lymphe deſſéchée qui a un caractere d'âcreté, ce qui arrive dans les tempéraments ſecs, & pour lors le baume de *Copahu* ſeroit pernicieux ; ou les tubercules ſont des tumeurs cauſées par des humeurs épaiſſes & viſqueuſes qui engorgent les glandes bronchiques, ce qui arrive dans des ſujets cacochymiques, d'un tempérament pituiteux, & c'eſt dans ce cas qu'on peut employer utilement

le baume de *Copahu*. 3°. On l'emploie auſſi dans les exulcérations des voies urinaires ; mais il faut faire ici les mêmes réflexions que nous avons déjà faites en parlant de la térébenthine, c'eſt-à-dire, qu'on ne doit ſe ſervir de ce baume que lorſque les ulceres ſont ſordides, ce qu'on connoît par les urines fétides, jaunâtres, ſéreuſes, & parce que le malade ne reſſent pas une douleur vive aux parties ulcérées, en un mot lorſque les malades ſont d'un tempérament pituiteux, qu'ils ont les ſolides relâchés, & qu'on ne craint point d'irriter : on a vu arriver des ſuppreſſions d'urine & l'augmentation des ſymptomes, lorſqu'on a négligé ces précautions. 4°. On ordonne auſſi le baume de *Copahu* ſur la fin des gonhorrées virulentes qui ſont un flux ou un écoulement d'humeur tantôt blanchâtre, tantôt verdâtre, tantôt jaunâtre, par le canal de l'uretre, occaſionné par un virus vérolique ; ce qui porte à cette pratique, c'eſt que d'une part on prend pour fait certain que la gonorrhée dépend toujours d'une inflammation qui s'eſt changée en ulcere, & que de l'autre on ſait que le baume de *Copahu* eſt un très-bon vulnéraire cicatriſant, déterſif ; c'eſt ce qui fait qu'on l'ordonne à la fin du traitement de la gonorrhée ; les plus ſages cependant qui ſuivent cette pratique, attendent que la matiere ait changé de couleur, qu'elle ſoit blanchâtre & que l'ardeur d'urine ait ceſſé, mais c'eſt ſans fondement qu'on s'imagine que la gonorrhée dépend toujours d'un ulcere : on peut croire que les fluides qui ſont contenus dans les glandes qui ſont répandues en quantité dans le canal de l'uretre, que ces fluides, dis-je, ſont irrités & viciés par le virus vérolique, ſans qu'il y ait aucun ulcere ; cela ſe pourroit prouver par analogie, par les médicaments errhins, qui en irritant la membrane pituitaire, produiſent une plus abondante excrétion de pituite, que par ſon ſejour dans les glandes de cette membrane elle acquiert une couleur jaunâtre ou même verdâtre ; en ſorte qu'étant rejettée quelquefois par la bouche, elle pourroit en impoſer pour des matieres purulentes qui ſeroient rejettées des poumons ; cependant dans ce cas, cette excrétion ne ſuppoſe aucun ulcere, ni dans les poumons, ni dans la membrane pituitaire. Or il arrive très-ſouvent que la gonorrhée vers la fin diminue beaucoup, & cependant on remarque que dans ce cas où l'excrétion eſt moindre, plus cette excrétion eſt rare, plus la matiere ou les humeurs changent de couleur, devenant plus colorées à proportion qu'il y a plus de temps entre les excrétions ; de ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure par analogie que la gonorrhée, du moins dans bien des cas, eſt une eſpece de rhume ou de coriza, comme l'on dit vulgairement, &

qu'ainſi il ne faut pas toujours ſoupçonner un ulcere dans la gonorrhée. M. *de la Mure* a guéri quantité de gonorrhées par l'uſage du lait & ſans avoir recours à aucune ſorte de baume, après avoir fait précéder les ſaignées, les bains & les frictions mercurielles. On ne prétend pas cependant nier qu'il ne ſe forme quelquefois des ulceres, ce ſeroit même en vain qu'on le prétendroit, puiſqu'il arrive quelquefois que les matieres ſont ſanguinolentes, cela peut venir de ce que la gonorrhée a été négligée ou maltraitée; mais en ſuppoſant qu'il y ait des ulceres, l'uſage du baume eſt inutile, du moins dans le temps où les plus ſages s'en ſervent, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ſont déjà détergés & que la matiere de l'écoulement eſt louable, ces ulceres ſe guériſſent alors d'eux-mêmes: bien plus les baumes dans ce cas-là ſont très-nuiſibles, parce qu'ils peuvent irriter & occaſionner de nouveaux ulceres: ici l'expérience eſt d'accord avec la raiſon, ſi on permet dans ces circonſtances l'uſage des baumes aux malades, on voit augmenter les ſymptomes; c'eſt de quoi M. *de la Mure* a été témoin. Une perſonne qui s'impatientoit de voir couler ſi long-temps prit du baume de *Copahu* avec du lait, dès-lors tous les ſymptomes augmenterent, les bourſes ſe gonflerent & la perſonne fut obligée de paſſer par les grands remedes: c'eſt encore ce qui arrive très-ſouvent lorſqu'on emploie ce baume dans pareilles circonſtances; auſſi M. *Daran* avoue-t-il que ce qui faiſoit un de ſes meilleurs revenus étoit l'uſage de ce baume; cet uſage ne peut être permis que lorſque les ulceres ſont ſordides, & que la matiere qui coule eſt puante, fétide, &c.

Vertus.

C'EST un excellent diurétique chaud, apéritif, fondant par rapport à ſon aiguillon qui ſe fait ſentir ſur les ſolides, un bon déterſif, tonique, vulnéraire, non-ſeulement dans les ulceres externes, mais encore dans ceux des reins, de la veſſie, mais encore dans ceux des poumons, par conſéquent béchique chaud, antiſeptique, propre à prévenir la corruption, comme dans les affections ſcorbutiques; il peut même être regardé comme purgatif donné depuis deux gros juſqu'à trois, mais on ne l'emploie pas comme purgatif.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON l'emploie de la même façon que la térébenthine, depuis dix gouttes juſqu'à ſeize & vingt dans un jaune d'œuf, on l'incorpore avec la pou-

dre

dre de réglisse ; dans les fleurs blanches on l'associe avec la rhubarbe ou quelqu'autre astringent ; dans la dyssenterie on le donne à double dose en lavement, & on l'associe au miel rosat, comme nous l'avons dit de la térébenthine ; dans l'asthme humide on prend demi- once de baume de *Copahu*, un jaune d'œuf, sirop de lierre terrestre deux onces, on délaye le tout dans huit onces de bon vin, & on en donne une cuillerée le matin & le soir ; dans le cas d'ulcere de la poitrine, des reins, des intestins, on peut le donner en guise d'émulsion; par exemple, on prend vingt ou trentes gouttes de baume de *Copahu* qu'on broie dans un mortier avec un jaune d'œuf, y versant peu-à-peu quelqu'eau appropriée, à la dose de six ou sept onces ; on se sert encore de l'huile éthérée du baume de *Copahu*, dont la dose est depuis deux jusqu'à sept ou huit gouttes. M. *Hoffman* en parle beaucoup : il prétend qu'en mêlant cette huile avec la graisse humaine, on en fait un liniment très-propre pour les douleurs des articulations, les paralysies ; avec cette huile éthérée dissoute par la teinture du tartre, & une liqueur acide ou le nitre dulcifié, on fait un remede très-estimé dans le cas où la coction est lésée par des glaires contenues dans l'estomac, dans le flux de ventre sereux : on prend une partie de cette huile & vingt-quatre de sucre pour former ce cleozaccarum, la dose en est depuis un scrupule jusqu'à deux, on l'ordonne avec un peu de vin vieux ou de vin d'Espagne, la vertu du baume de *Copahu* réside dans l'huile éthérée dont nous venons de parler.

Diurétiques chauds tirés du regne animal.

Le regne animal nous fournit encore des Diurétiques chauds ; nous parlerons ici des Cloportes, des Crapauds, des Vers de terre, des Limaçons & des Ecrevisses de riviere.

Les Cloportes.

Les Cloportes sont de petits animaux terrestres qui ont plusieurs pieds, longs d'un travers de doigt, larges à proportion, un peu plats, ayant la partie supérieuse ou le dos un peu cendré, le ventre ou la partie inférieure blanchâtre ; il y en a de deux especes, les domestiques & les sauvages ; les domestiques se trouvent dans les caves, dans les lieux humides ; les sauvages se trouvent dans les fentes des rochers : on préfere pour l'usage, les cloportes domestiques, parce qu'ils sont plus gros & mieux

nourris ; on dit que quand on les touche, ils se ramassent en pelotons, cela n'arrive pas toujours ; on les connoît sous le nom de *centipedes*, *multipedes*, *aselli porcelliones*, cloportes.

Cas.

Les Cloportes donnent un remede diurétique chaud, il n'est pas fort actif, mais fort usité : on s'en sert avec succès dans les enflures, soit générales, soit particulieres, c'est-à-dire, dans la leucophlegmatie, l'anasarque, l'hydropisie ascite, l'hydropisie de poitrine, en un mot dans le cas où le sang est surchargé de sérosités & où les vaisseaux sont foibles, dans les obstructions du foie, de la rate, & ce qui est particulier à ce diurétique chaud, non-seulement dans les obstructions produites par des humeurs visqueuses & tenaces, mais même dans celles qui dépendent d'une lymphe épaissie par sécheresse, comme dans les obstructions qui se rencontrent dans les mélancholiques, dans l'ictere froid qui dépend d'une bile épaissie, dans les obstructions des poumons où l'on soupçonne que les glandes pulmonaires ou bronchiques sont engorgées, soit par une lymphe seche, & tournant même vers l'âcre dans les embarras des glandes qui dépendent d'un vice scrophuleux : il y en a où la lymphe conserve encore une certaine fluidité, & d'autres au contraire où les tumeurs sont très-dures & schirreuses ; les cloportes conviennent principalement dans le premier cas ; on peut cependant s'en servir aussi dans le second, en les joignant aux délayants, aux adoucissants, dans l'asthme humide, dans l'asthme sec produit par des tubercules. De célebres Auteurs prétendent qu'il n'y a point de meilleur remede pour diviser la lymphe dans ce dernier cas ; dans les suppressions d'urine qui dépendent des matieres graveleuses, dans le cas de scorbut froid où le sang est épaissi, & son mouvement ralenti, en sorte que la sérosité s'en sépare avec peine, dans la cataracte commençante.

Vertus.

Ils ont une vertu diurétique chaude, apéritive, tonique, mais dans un degré moins éminent que les autres diurétiques dont nous avons parlé jusqu'à présent, ce qui fait qu'on peut les employer plus hardiment.

Maniere de s'en servir, Doses.

On ordonne les Cloportes de différentes façons, soit desséchées au four à une douce chaleur ou autrement, soit vivantes ; on en donne

aussi le suc. Si on les ordonne desséchées, on les réduit en poudre, dont la dose est depuis quinze grains jusqu'à vingt-cinq ou trente dans les cas d'enflures : on peut donner cette poudre dans la premiere cuillerée d'un bouillon approprié, ou la joindre aux poudres des racines apéritives, & en faire des bols avec le sirop de lierre terrestre ; on ne doit se servir de la terre des cloportes que lorsqu'on ne peut pas en avoir des vivants, parce que leur vertu réside dans un principe salin extrêmement volatil. Les cloportes vivants s'ordonnent par nombre de cette maniere : on prend dix ou vingt ou même trente cloportes si on ne craint pas d'échauffer, on les lave dans de l'eau commune, ou ce qui est mieux dans le vin blanc, on les concasse & on les ajoute aux bouillons apéritifs & diurétiques sur la fin de la coction, un demi-quart d'heure avant que de retirer le bouillon du feu, parce que si on les laissoit bouillir trop long-temps, ils perdroient leur vertu, & on a soin de mettre un papier autour du pot sous la couverture, pour empêcher que rien ne s'évapore : on ordonne ces bouillons dans les obstructions des visceres. On les associe aussi au petit lait lorsqu'on craint d'échauffer, & que cependant les embarras exigent qu'on divise la lymphe, comme dans les cas des tubercules des poumons, de passion hypocondriaque : alors on prépare le petit lait à l'ordinaire avec la crême de tartre ou pressure ; pendant la clarification qui se fait avec le blanc d'œuf, on y ajoute dix ou douze cloportes & on passe le tout avec expression : on se sert du suc des cloportes principalement dans l'hydropisie, dans l'ictere froid, dans l'asthme humide ; on lave les cloportes, on les concasse, & on exprime le suc qu'on fait prendre au malade : on peut encore en faire une espece d'émulsion avec le vin blanc ou le suc d'ache ou de cerfeuil dans les obstructions du foie, dans les embarras des visceres du bas-ventre. M. *de la Mure* s'en est servi avec succès dans ce cas-là ; en le joignant à une once de cerfeuil qu'il faisoit prendre matin & soir pendant quinze jours, les obstructions se dissiperent entiérement ; mais comme le malade étoit scrophuleux, la matiere se mêla avec la masse du sang & se porta vers les glandes du col. Il y en a qui ordonnent de les avaler en substance, après les avoir lavés & concassés au nombre de huit, dans le cas de schirre qui tourne vers le cancer.

Pharmacologie rationnelle.

LES cloportes contiennent beaucoup de sel volatil, nitreux, ce qui est prouvé par les lieux où on les trouve, savoir, les caves, les en-

droits humides où il se trouve ordinairement beaucoup de nitre.

Le Crapaud.

On se sert de la poudre de crapaud, on fait dessécher les crapauds au four, & même on les fait rotir dans un pot, & on les réduit en poudre dont on se sert dans les mêmes cas où on emploie les cloportes ; mais il faut prendre garde que ce remede est beaucoup plus actif & plus échauffant, ainsi il ne convient pas dans le même cas où la lymphe est épaissie par sécheresse : on les recommande dans l'hydropisie, l'enflure. Un Médecin Romain rapporte un trait bien marqué de son efficacité dans pareil cas ; une femme dont le mari étoit hydropique depuis assez long-temps, s'ennuyant de cet état, & ne pouvant d'ailleurs fournir à la dépense, s'avisa de prendre un crapaud qu'elle savoit être vénimeux, elle le fit torréfier, le réduisit en poudre & le donna à son mari dans la vue de s'en défaire, mais contre son attente, il fut vuidé considérablement par les urines, & se trouva soulagé ; elle répéta la dose & l'augmenta, mais le mari fut encore mieux vuidé, & se trouva très-bien au grand déplaisir de sa femme ; la dose de la poudre de crapaud est depuis dix grains jusqu'à vingt ou vingt-quatre.

Les Vers de terre, Lumbrici terrestres.

Ils sont connus de tout le monde, ainsi nous n'en ferons pas ici la description.

Cas.

Ils sont recommandés dans la jaunisse, dans les embarras des reins & des autres visceres du bas-ventre, dans l'hydropisie, dans l'asthme humide, en un mot dans les cas où l'on emploie les cloportes.

Vertus.

C'est un médicament diurétique chaud, apéritif, tonique, mais moins énergique que les cloportes ; on peut s'en servir au défaut de ceux-ci.

Maniere de s'en servir, Doses.

On les donne en poudre ou en substance ; pour les donner en poudre, on les lave, on les fait sécher au four & on les réduit en poudre, dont

la dose est depuis dix grains jusqu'à vingt-cinq dans le vin blanc, ou bien on en fait un bol en l'incorporant avec le sirop des cinq racines apéritives : si on veut les donner en substance, on prend une once pesant de vers de terre vivants, on les lave, on les pile dans un mortier, & en les pilant on y verse peu-à-peu du vin blanc, ou de la décoction d'orge, ou de quelqu'autre liqueur appropriée, on coule, & on fait prendre ce médicament dans le cas d'hydropisie ; la vertu de ce médicament réside dans un sel extrêmement volatil, de même que celle des cloportes.

Les Ecrevisses, Gammari astaci, Cancri fluviatiles.

On les emploie avec succès dans les mêmes cas que les cloportes, dans le cas d'enflure avec relâchement, dans la leucophlegmatie, l'hydropisie, dans la phthisie commençante, produite par des tubercules pour diviser le sang, lorsque le sang est épaissi par la sécheresse, comme chez les hystériques, les hypocondriaques, dans le cas de scorbut accompagné d'un caractere de viscosité & d'acrimonie, dans lequel il survient des taches à la peau, dans les maladies de la peau, dans le relâchement de l'estomac pour le fortifier.

Vertus.

Les Ecrevisses donnent un médicament diurétique chaud, apéritif, diaphorétique léger ; l'expérience montre qu'elles sont un peu plus actives & plus échauffantes que les cloportes : ainsi dans le cas des tubercules des poumons produits par sécheresse, dans les tempéraments ardents & bilieux lorsque les solides sont tendus, en un mot toutes les fois qu'on craint d'échauffer, il vaut mieux se servir des cloportes.

Maniere de s'en servir, Doses.

On les ordonne ou en substance, vivantes ou en poudre : on les réduit en poudre après les avoir desséchées au four, renfermées dans un pot bien couvert ; la dose de cette poudre est depuis quinze grains jusqu'à demi-gros : on peut l'associer aux autres médicaments apéritifs & en former des bols, cette poudre est plus diurétique. En substance on les ordonne par nombre depuis deux jusqu'à quatre ou six si elles sont petites & qu'on veuille en faire le principal médicament ; dans le cas de passion hystérique ou hypocondriaque, on ne va pas au delà de deux ou trois ; on les fait étouffer dans le lait bouillant ou dans l'eau bouil-

lante, après quoi on les écraſe groſſiérement & on les ajoute aux bouillons apéritifs ſur la fin de la coction, c'eſt-à-dire, un quart-d'heure avant de retirer le bouillon du feu, ayant ſoin de couvrir exactement, comme nous avons remarqué qu'on le pratiquoit à l'égard des cloportes. Dans les cas d'hydropiſie ou d'obſtructions des viſceres du bas-ventre produites par des humeurs viſqueuſes, on prend des écreviſſes vivantes, on les écraſe dans un mortier, on ajoute du vin blanc, ou le ſuc de la décoction d'orge, on coule le tout pour le faire prendre au malade. On ſe ſert auſſi des écailles d'écreviſſes qu'on appelle tortues deſſéchées & pulvériſées : on ſe ſert pareillement de petites pierres qui ſe trouvent ſous leur ventre, connues ſous le nom d'*oculi cancrorum* ; elles ſont abſorbantes, nous en parlerons ailleurs.

Diurétiques chauds fournis par le regne minéral, & par quelques préparations chymiques.

On peut ranger ſous cette claſſe la chaux, le ſel ammoniac, les ſels neutres, comme le ſel marin, le ſel gemme, le ſel végétal, les ~~quatre~~ ſels d'epſom, les ſels alkalis fixes, le ſel admirable de *Glauber*, le tartre vitriolé, nous avons déja parlé ailleurs du ſel végétal & du ſel d'epſon. La chaux eſt un diurétique chaud très-propre à prévenir la pierre & à fondre les graviers, nous en parlerons à la claſſe des lithontriptiques ; le ſel ammoniac eſt un diurétique chaud, regardé comme un ſpécifique dans les fievres intermittentes, nous en parlerons à la claſſe des fébrifuges.

~~Sel gemme~~, ~~Sel marin.~~

En parlant du ſel végétal, du ſel d'epſon, nous avons indiqué les propriétés eſſentielles du ſel acide, ſoit du ſel alkali, ſoit du ſel neutre, nous ne les répéterons pas ici ; il nous ſuffira de remarquer qu'il y a deux eſpeces de ſels alkalis, le volatil & le fixe. L'alkali volatil ſe retire des plantes par une chaleur qui n'excede pas celle de l'eau bouillante, l'alkali fixe réſide à la plus grande action du feu & en eſt ordinairement l'effet : quant à la compoſition des ſels alkalis fixes, les plus habiles chymiſtes croient qu'ils ſont compoſés d'un acide & d'une terre mêlée avec le phlogiſtique ; nous n'entrerons pas dans cet examen, il ſuffit de connoître leurs effets ; les ſels alkalis fixes ſont regardés comme ſpécifiques dans le cas de cachexie, lorſque la ſéroſité abonde & que les ſolides ſont relâchés dans la leucophlegmatie, l'hydropiſie ; ils pouſſent fortement par les urines, & donnent un peu plus de ton aux ſoli-

des. M. *Sydenham* remarque qu'il y a dans certains ſujets attaqués d'hydropiſie un abattement de forces qui ne peut ſoutenir l'action des purgatifs hydragogues ni des émétiques. On ne peut non plus ſe ſervir des émétiques ni des purgatifs hydragogues dans les femmes hyſtériques & les hypocondriatiques, lorſqu'il ſurvient des hydropiſies, ce qui eſt aſſez ordinaire : dans ces deux cas M. *Sydenham* conſeille l'uſage des diurétiques chauds, parmi leſquels les ſels alkalis fixes ſont des plus efficaces. Tous ont les mêmes propriétés, enſorte qu'on pourroit ſe ſervir indifféremment d'un ſel alkali fixe quelconque ; cependant l'uſage paroît en avoir conſacré certains dans pareil cas par préférence aux autres ; c'eſt d'après les préjugés que M. *Sydenham* employoit avec ſuccès dans les deux cas que nous avons déja indiqués, le ſel alkali de genet de cette maniere ; il prenoit une livre de cendre de genet qu'il faiſoit infuſer pendant la nuit dans quatre livres de vin blanc ou de vin du Rhin ; il couloit cette infuſion & en faiſoit prendre au malade quatre onces le matin & quatre le ſoir vers les cinq heures & autant ſur les neuf heures, ce qu'il continuoit juſqu'à ce que les eaux fuſſent entiérement évacuées ; c'eſt par ce moyen que M. le Maréchal de Saxe fut guéri d'une hydropiſie, ce qui a remis ce remede en vogue : il faut cependant remarquer qu'il échauffe ainſi que tous les autres ſels alkalis, & qu'il ne réuſſit pas toujours, ce qui peut venir de la maniere dont on fait l'infuſion. Nous avons dit que M. *Sydenham* le faiſoit dans du vin blanc, & ſur-tout du Rhin qui eſt chargé de parties tartareuſes très-pures, qui s'uniſſant avec le ſel alkali fixe de genet, font qu'il agit comme une eſpece de ſel neutre, c'eſt vraiſemblablement à cette union qu'il faut attribuer ces bons effets que M. *Sydenham* a remarqué, au lieu que ce même ſel & les cendres de genêt diſſoutes dans l'eau, comme on le pratique ordinairement dans ce pays-ci, agiſſent comme le ſel alkali fixe ſimplement en échauffant & ne produiſent pas le même effet : il eſt donc plus ſûr de faire infuſer les cendres de genêt dans du vin blanc & même dans celui du Rhin lorſqu'on peut en avoir.

Le Sel admirable de Glauber.

Le ſel admirable de *Glauber* qui eſt une eſpece de ſel neutre, n'eſt autre choſe qu'une combinaiſon de la baſe du ſel marin avec l'acide vitriolique ; on le prépare de cette maniere : on met trois parties de ſel marin décrépité dans un creuſet, on verſe deſſus une partie d'huile de vi-

triol ; on laisse évaporer l'esprit de vitriol, on voit s'élever des parties blanchâtres extrêmement caustiques qu'on doit éviter, alors on trouve au fonds du creuset une masse qui n'est autre chose que l'acide vitriolique uni à la terre alkaline du sel marin : on fait calciner cette masse & on pousse le feu jusqu'à ce que la matiere soit entiérement en fusion ; on fait ensuite dissoudre ce sel dans l'eau bouillante, on filtre, on évapore jusqu'à pellicule, on fait crystalliser, il se forme de beaux crystaux, c'est le sel admirable de *Glauber* ; ce sel convient principalement dans l'hydropisie, l'anasarque, la leucophlegmatie, la cachexie où la sérosité abonde, & où les solides sont relâchés, lorsque les purgatifs n'ont pas réussi dans les obstructions du foie, de la rate entretenues par une matiere visqueuse, tenace, dans l'ictere froid, dans les fievres intermittentes qui dépendent d'une bile épaissie & visqueuse.

Vertus.

LE sel de *Glauber* est propre à atténuer les humeurs visqueuses & tenaces, à pousser par les urines & à donner du ton aux solides ; mais il échauffe beaucoup, sur-tout lorsqu'il n'est pas bien préparé.

Maniere de s'en servir, Doses.

GLAUBER l'ordonnoit depuis deux gros jusqu'à une once ; aujourd'hui on ne l'ordonne que depuis un scrupule jusqu'à demi-gros ou deux gros tout au plus. M. *Fizes*, célebre Praticien de cette ville, en ayant donné seulement vingt grains mit son malade en feu. Cela dépend de la maniere dont on le prépare différente de celle de *Glauber* ; c'est pourquoi on doit avoir beaucoup de ménagement dans son usage, parce que les uns le calcinent plus, les autres moins, & cela change beaucoup sa force : si on étoit assuré de l'habileté de l'artiste, on pourroit pousser la dose jusqu'à trois gros : on l'ordonne dans les apozemes diurétiques, dans les apozemes fébrifuges à la dose d'un gros & demi. On peut l'ordonner seul dans l'ictere froid à la dose de deux gros dissout dans une chopine d'eau dégourdie au bain-marie, qu'on fait prendre par verrées de deux en deux heures ; M. *Sydobre* s'est bien trouvé de le donner de cette maniere en pareil cas.

Le Tartre vitriolé.

C'EST encore un sel neutre qui differe du sel de *Glauber* par sa base & ses propriétés : on se sert de l'huile de Tartre par défaillance, qu'on

foule d'acide vitriolique, ce fel fe diffout difficilement dans l'eau froide; ainfi on doit l'ordonner dans l'eau chaude : on peut le fubftituer au fel de *Glauber*, il a les mêmes vertus, il convient dans les mêmes cas ; la dofe en eft le même.

Diurétiques froids.

Les Diurétiques froids font ceux qui augmentent la fécrétion de l'urine, ou qui déterminent une plus grande quantité d'humeurs vers les couloirs des reins, fans augmenter fenfiblement la chaleur, ou même fouvent en la diminuant : ils nous font fournis par le regne végétal & par le regne minéral ; nous allons commencer par les végétaux.

Les Diurétiques froids pris du regne végétal.

Chicorée fauvage, Chicorium fylveftris.

La racine de cette plante eft affez longue, épaiffe, fibreufe, blanche en dedans : fi on y fait une incifion lorfqu'elle eft récente, il en découle un fuc laiteux, un peu ftyptique & amer : on fe fert de la racine & des feuilles de cette plante dans les ptifanes, les apozemes & les bouillons : on emploie auffi la [illegible] qui eft l'une des quatre femences froides mineures dont nous parlerons ailleurs.

Cas.

On s'en fert avec fuccès dans l'hydropifie, la leucophlagmatie, l'anafarque, lorfque ces maladies font accompagnées de chaleur, de fievre, de toux & d'une grande foif immodérée ; ce qui marque que les eaux épanchées, foit dans le tiffu cellulaire, foit dans quelque cavité tendent à la pourriture, dans les fievres continues où il y a beaucoup d'ardeur, dans les fievres intermittentes bilieufes, légitimes, comme les anciens les appelloient, qui font accompagnées d'une grande chaleur & d'une grande foif, dans les obftructions des vifceres fur-tout du foie, lorfque les obftructions dépendent du mouvement du fang augmenté, ce qu'on connoît par la chaleur âcre, répandue fur toute l'habitude du corps & par la foif immodérée, dans les maladies qui dépendent de ces obftructions, comme l'ictere chaud, de la fuppreffion d'urine marquée par beaucoup de chaleur & d'ardeur.

Vertus.

De ce qui vient d'être dit de la chicorée, il ſuit qu'elle eſt un diurétique, puiſqu'elle détermine une plus grande quantité d'humeurs vers les voies urinaires; diurétique froid, puiſqu'elle produit cet effet ſans augmenter ſenſiblement la chaleur, ou même en ralentiſſant le mouvement du ſang; apéritive, puiſqu'elle emporte les obſtructions, mais apéritive froide s'il étoit permis de parler de la ſorte, puiſqu'elle atténue les matieres ſans exciter beaucoup de chaleur, au lieu que les autres apéritifs augmentent beaucoup la chaleur.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

La Doſe de la racine eſt depuis demi-once jusqu'à une once pour une livre ou une livre & demie d'eau, lorſqu'on l'emploie ſeule: ſi on l'aſſocioit à quelqu'autre racine ou quelqu'autre plante analogue par la vertu, il faudroit diminuer la doſe à proportion; on emploïe les feuilles dans les bouillons qu'on donne dans les fievres continues avec ardeur, dans les fievres intermittentes bilieuſes, on ajoute demi-poignée ou une poignée de ces feuilles aux bouillons, qui par ce moyen deviennent tout à la fois alimenteux & médicamenteux; le ſuc exprimé, ſoit de la racine, ſoit des feuilles de cette plante & dépuré par réſidence, s'ordonne depuis deux onces juſqu'à quatre, & on le donne entre les bouillons que le malade prend de quatre en quatre heures; on ſe ſert du ſuc dans les mêmes cas où nous avons dit qu'on employoit les feuilles: il y en a qui s'en ſervent auſſi dans les maladies inflammatoires de la poitrine pour faciliter l'expectoration qui eſt pour lors néceſſaire. Il y a beaucoup de perſonnes qui prennent pour boiſſon ordinaire une légere décoction ou une infuſion de feuilles de chicorée, d'autres en prennent l'infuſion le matin ſeulement en deux verrées, faiſant infuſer pour cela demi-poignée de feuilles de chicorée dans environ une livre d'eau, l'une & l'autre pratique eſt utile pour ceux qui ſont d'un tempérament bilieux, ardent, ſujets à des vomiſſements qui reviennent tous les matins, pour peu qu'ils ſe courbent, & qui rendent dans ces occaſions des matieres jaunâtres & bilieuſes: on peut encore ſe ſervir des feuilles de chicorée en ſalade; on les hâche aſſez menues & on les aſſocie à l'ordinaire avec le ſel, l'huile & le vinaigre; cette ſalade peut être utile dans le cas ſuſdit. M. *de la Mure* l'a employé avec ſuccès dans une perſonne à qui une indigeſtion cauſée par une grande quantité

d'olives, avoit fait perdre l'appétit : cette perſonne fut guérie de cette coction léſée en mangeant pendant quelques ſoirs la ſalade de chicorée.

Pharmacologie Rationnelle.

Elle ne nous donne pas de grands éclairciſſements ſur les principes dans leſquels réſide la vertu de cette plante ; par l'analyſe chymique, on retire de la racine & des feuilles de chicorée d'abord un eſprit inſipide ou phlegme, qui, en pouſſant le feu, devient acide ; ſi on pouſſe extrêmement le feu, la liqueur devient encore plus acide, mais on ne peut tirer aucune conſéquence de cette analyſe, parce qu'elle peut être l'ouvrage du feu, & que d'ailleurs elle ne préſente pas les principes de cette plante réunis, mais ſéparés les uns des autres ; il y a lieu de préſumer que la vertu de la chicorée réſide dans quelques principes volatils qui ſe diſſipent par l'action du feu. On obſerve que le ſuc de la racine & des feuilles change la teinture de tourneſol en rouge pourpré, ce qui prouve qu'il contient des parties acides.

Oſeille, Acetoſa.

Il y a deux ſortes d'oſeille dont on ſe ſert en médecine ; l'oſeille ordinaire, *acetoſa* ou *ozealis hortenſis folio rotundo*, elles ne different que par la variété de leurs feuilles, ainſi cela ne fait pas deux eſpeces. On emploie la racine & les feuilles dans les mêmes cas que celles de la chicorée, c'eſt-à-dire, dans l'hydropiſie, dans la leucophlegmatie, l'anaſarque accompagnée de chaleur, de ſoif, de la toux, de fievre, dans les fievres continues où il y a beaucoup d'ardeur ; voyez le cas où convient la chicorée ci-deſſus ; mais il faut remarquer que les feuilles d'oſeille ſont plus tempérantes & plus adouciſſantes que celles de la chicorée, & qu'ainſi il convient de la préférer à ces dernieres, dans les cas où il y a beaucoup d'ardeur, comme dans les fievres ardentes, cependant l'uſage veut qu'on les joigne enſemble.

Vertus.

Elles ſont les mêmes que celles de la chicorée ſauvage, mais elle a de plus une vertu antiſcorbutique, & fournit un bon remede dans le ſcorbut chaud *à ſanguine diſſoluto.* La racine de cette plante étant un peu ſeche & ayant vieilli pendant quelque temps teint en rouge les bouillons, ce qui fait qu'on appelle bouillons rouges, ceux où elle entre, & les

perſonnes qui en uſent pendant un certain temps, rendent les excréments un peu rouges comme la lavure de chair, tels que dans le flux hépatique, ce qui eſt bon à remarquer pour ne pas être effrayé par cet accident qu'on voit diſparoître en diſcontinuant l'uſage de cette racine. Il faut remarquer auſſi que l'acide eſt beaucoup plus développé dans cette plante que dans la chicorée : on doit s'en abſtenir lorſque la poitrine ſouffre, parce que les acides nuiſent à la poitrine, lorſqu'elle eſt affectée ſelon l'expérience, on doit alors ſubſtituer la chicorée. On ordonne la racine & les feuilles de l'oſeille de la même maniere & à la même doſe que celles de la chicorée. Quelques Auteurs prétendent que le ſuc d'oſeille eſt très-bon dans les fievres intermittentes bilieuſes, dans les fievres tierces légitimes & dans les doubles tierces : on en donne cinq ou ſix onces au commencement de l'accès, après avoir fait les préparations néceſſaires. Le ſuc d'oſeille eſt d'un goût acide manifeſte, & donne la couleur de pourpre au papier bleu.

Patience ordinaire ſauvage, ou Parelle, Lapathum acutum, ſive Oxylapathum.

SA racine eſt brune en dehors, d'un jaune ſafrané en dedans : on emploie la racine & les feuilles de cette plante dans les mêmes cas que les précédentes, mais on la préfere aux autres dans les obſtructions des femmes hyſtériques & des hommes hypocondriaques : on s'en ſert auſſi avec ſuccès dans les éruptions cutanées, comme dans les dartres, les éréſipeles avec chaleur & démangeaiſon ; c'eſt un diurétique froid & apéritif qui agit ſans cauſer beaucoup de chaleur : on donne les racines de cette plante de la même façon & à la même doſe que les précédentes ; on les aſſocie même ordinairement, on les fait bouillir une heure & demie, enſuite on y ajoute les feuilles qu'on fait encore bouillir environ un quart d'heure pour les apozemes dans les cas que nous avons ci-devant indiqués.

Althæa, Guimauve, Althæa ibiſcus, Biſmalva, Malva viſcus.

C'EST une plante qui pouſſe des tiges grêles, cylindriques, velues ou lanugineuſes ; les feuilles ſont cotonneuſes, mollaſſes & blanches, ſes racines qui ſortent d'une tête ſont blanches en dedans, de la groſſeur du doigt, fibreuſes, diviſées en pluſieurs branches remplies d'un ſuc muci-

lagineux & gluant, d'un goût cependant inſipide ; en ſéchant elles ſe rident : on ſe ſert principalement des racines en médecine.

Cas.

On emploie la racine de Guimauve avec ſuccès dans les quatre cas ſuivants : 1°. dans les maladies des reins & de la veſſie, telles que la dyſurie qui eſt une difficulté d'uriner, accompagnée de douleur, de chaleur & de cuiſſon, mais dans laquelle l'urine coule ſans interruption, lorſqu'on a commencé à la rendre ; dans la ſtrangurie qui eſt une envie fréquente & involontaire d'uriner, dans laquelle le malade ne peut rendre l'urine qu'en petite quantité, ou goutte à goutte, avec beaucoup de douleur, de chaleur, de cuiſſon ; dans l'inflammation des reins, dans les douleurs néphrétiques occaſionnées par quelque pierre ou du ſable, du gravier, ſur-tout dans les tempéraments bilieux, dans les ulceres des reins, de la veſſie & des voies urinaires, dans la gonorrhée. 2°. Dans les affections des poumons, comme les catarres ou difficulté de reſpirer, lorſqu'il y a douleur gravative, que la toux eſt ſeche & que la matiere expectorée eſt en petite quantité, qu'elle eſt âcre & ſalée, avec irritation dans les bronches, dans les toux ſimples, opiniâtres occaſionnées par une matiere tenace, âcre, & alors on ſe ſert le plus ordinairement du ſirop. 3°. Dans le flux de ventre accompagné de chaleur, d'ardeur, d'inflammation, d'éroſion des inteſtins, dans les dyſſenteries. 4°. Enfin, on s'en ſert extérieurement en guiſe de cataplaſme dans le cas où on veut calmer & prévenir l'inflammation, mais nous en parlerons ſous ce dernier point de vue, dans la *Matiere Médicale* externe.

Vertus.

De tous les cas où la Guimauve convient, il eſt aiſé de conclure quelles ſont ſes vertus : c'eſt un remede adouciſſant, pectoral, diurétique froid, béchique, incraſſant & émollient.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On ſe ſert de cette racine en ſubſtance, en infuſion & en décoction, rarement on l'ordonne en ſubſtance ; s'il arrive cependant qu'on veuille a preſcrire de cette ſorte, on la donne en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à demi-gros ou un gros aſſocié avec du ſucre ; dans les affections

des poumons & les ulceres des reins, en décoction depuis demi-once jusqu'à une once sur chaque pinte d'eau en infusion, on verse l'eau bouillante sur la racine à la même quantité. Quand on prescrit les racines de guimauve, soit en infusion, soit en décoction, il faut observer de n'en pas trop mettre & de ne pas les faire bouillir trop long-temps, parce que l'infusion ou la décoction seroit trop mucilagineuse & trop visqueuse, elle seroit dégoûtante & chargeroit l'estomac; c'est pourquoi on ne doit les ajouter que sur la fin de la décoction & les laisser un quart-d'heure seulement. On fait avec la racine de guimauve deux sortes de sirop, l'un simple qui se prépare avec la pulpe passée par le tamis, qu'on fait cuire avec suffisante quantité de sucre; l'autre composé ou sirop de guimauve de *Fernel* qui se prépare avec les racines d'althæa, de gramen & d'asperge : on se sert de ces sirops principalement dans les affections des poumons, dans les catarres ferreins, & on les ordonne tant l'un que l'autre ou seul par cuillerée de deux en deux heures, ou associés avec des eaux distillées, des décoctions, du petit lait, des émulsions à la dose d'une once.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE nous apprend que cette plante contient un mucilage assez épais qui enveloppe un sel acide, qui ne laisse pas cependant de donner des marques de sa préférence, par-là on voit assez comment elle agit; par ses parties mucilagineuses, elle enveloppe les sels de l'urine, en rendant en quelque maniere la mucosité qui a été enlevée des conduits de l'urine & en facilitant la descente & la sortie des graviers; par son sel acide elle est très-propre à détruire les matieres tendantes à la putridité.

Nymphæa.

LE Nymphæa ou Nénuphar est une plante aquatique dont il y a deux especes; l'une à fleurs blanches qu'on appelle pour cette raison nénuphar blanc d'eau, lys d'étang, *nymphæa alba*; l'autre à fleurs jaunes appellé nénuphar jaune, jaunet d'eau, plateau à fleurs jaunes, *nymphæa lutea*, *Nenuphar luteum* : on peut se servir indifféremment de ces deux plantes; mais on emploie le plus communement celles qui sont à fleurs jaunes; les feuilles en sont larges, soutenues par des grandes queues, rondes, fongueuses; les fleurs sont grandes, belles, larges quand elles sont épanouies; la racine est principalement d'usage en médecine, elle est longue, grosse comme le

bras ; ayant des nœuds ſur ſon écorce, de couleur brune en dehors, blanche en dedans, charnue, fongueuſe, friable ; le ſuc exprimé donne une couleur rouge au papier bleu : on la coupe en long & par tranches aſſez menues pour la faire ſécher.

Cas.

On emploie la racine de *Nymphæa* dans les mêmes circonſtances que celle d'*althæa* : on s'en ſert encore avec ſuccès dans les fievres ardentes où les urines ſont en petite quantité & rouges ; dans les maladies aiguës avec ardeur : on ſubſtitue le ſirop qu'on compoſe avec cette plante aux autres narcotiques, lorſqu'on craint de procurer un relâchement trop ſubit dans les maladies aiguës, dans les maux de tête avec chaleur & ardeur. Quelques Auteurs prétendent que cette racine a produit de bons effets dans les pertes immodérées des femmes.

Vertus.

Elles ſont à-peu-près les mêmes que celles de l'althæa ; elle eſt un peu plus adouciſſante & mucilagineuſe, rafraîchiſſante, un peu narcotique ; elle calme par ſa partie viſqueuſe, le trop grand mouvement des humeurs.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On l'ordonne de la même maniere & à la même doſe que la précédente dans les bouillons rafraîchiſſants ; dans les gonorrhées, on donne une ptiſane compoſée avec la racine d'althæa, de nymphæa & de fraiſier ; la doſe en décoction eſt depuis une once ſur une pinte d'eau : on donne le ſirop dans les émulſions depuis demi-once juſqu'à une once & demie.

Pharmacologie rationnelle.

Cette plante contient à-peu-près les mêmes principes que l'althæa, mais beaucoup plus de mucilage, ce qui paroît même au goût, la racine eſt gluante & amere.

Le Fraiſier, Fragaria.

Le Fraiſier dont le fruit s'appelle fraiſe, *fragum*, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine pluſieurs pédicules ou queues menues, dont les unes

portent chacune trois feuilles & les autres de fleurs ; sa racine qui est principalement d'usage en médecine, est petite, roussâtre, extérieurement fibreuse, d'une saveur astringente.

Cas.

ON l'ordonne dans les mêmes cas que les deux précédentes ; elle convient aussi dans les obstructions du foie, de la rate & dans les maladies qui en dépendent, comme la jaunisse accompagnée d'ardeur, dans les tempéraments bilieux, lorsqu'il faut ouvrir, débarrasser & tempérer en même temps les humeurs.

Vertus.

CETTE racine peut être regardée comme un diurétique froid, apéritif qui convient dans les maladies des hystériques & des hypocondriaques, dans les tempéraments bilieux.

Maniere de s'en servir, Doses.

ON l'ordonne en infusion & en décoction de la même façon & à la même dose que les racines précédentes ; on l'associe ordinairement avec la racine d'oseille : elle donne aux bouillons la couleur rouge, dont on leur a donné le nom de bouillon rouge ; ceux qui en font un grand usage s'apperçoivent que leurs excréments sont teints en rouge, ce qui pourroit d'abord en imposer pour un flux hépatique, mais en discontinuant ces bouillons, cette couleur disparoît.

Pharmacologie rationnelle.

CETTE racine est mucilagineuse, le suc qui en est exprimé donne au papier bleu une couleur rouge foncée, les parties salines sont moins enveloppées dans cette plante que dans les deux précédentes ; lorsqu'on a en vue principalement d'adoucir, on doit préférer l'althæa ; mais lorsqu'il faut ouvrir & adoucir en même temps, on doit préférer les racines de fraisier. Les semences farineuses, telles que celles de riz & d'orge. Les quatres semences froides majeures, savoir, celles de courge, de melon, de concombre & de citrouille.

Les sucs aigrelets, comme ceux de limon, d'orange & de grenade.

On

On emploie avec succès ces différents remedes dans les maladies aiguës, comme les fievres putrides, malignes, marquées d'un caractere d'acrimonie & de dissolution, ce qu'on connoît, 1°. par le tempérament lorsqu'il est bilieux; 2°. par les causes qui ont précédé, comme l'usage des épiceries, les débauches, les exercices immodérés; 3°. par les symptomes actuels, tels qu'un sentiment de chaleur, d'âcreté, une soif presqu'inextinguible, comme on l'observe dans les fievres ardentes, dans les fievres malignes *à dissolutione*, dans les maladies inflammatoires; il y a deux sortes d'inflammation, l'érésipélateuse & la phlegmoneuse; dans celle-ci le sang est presque dissout, & le malade éprouve un sentiment d'âcreté & une soif presque inextinguible; dans les maladies chroniques où le sang est desséché & âcre parce que les sels sont plus développés, comme dans la passion hypocondriaque & hystérique, dans les affections chroniques où la masse du sang est presque dans la dissolution, comme dans le scorbut chaud; enfin dans les maladies qui paroissent d'abord ne pouvoir souffrir ces remedes, comme dans l'hydropisie, lorsque la sérosité paroît abonder par-tout, & que les eaux épanchées sont âcres & tendent à la putréfaction, ce qui fait qu'étant repompées dans la masse du sang, elles occasionnent une petite toux qui est ordinairement un mauvais signe. Dans les différents cas où nous venons de voir que conviennent ces remedes, on peut aisément déduire leurs vertus.

Maniere de s'en servir, Doses.

LA façon d'administrer ces remedes est différente selon la différence des remedes, & d'abord pour ce qui regarde les semences farineuses de riz, d'orge, on les emploie comme un remede simplement ou comme un remede alimenteux; comme remede simplement, on les ordonne sous forme de ptisane : on met, par exemple, une cuillerée de riz ou d'orge dans un pot d'eau & on fait bouillir l'orge jusqu'à crepature, on coule cette décoction dont on fait boire au malade. Il faut observer que si on fait cette ptisane avec l'orge, on jette la premiere eau lorsqu'elle a commencé de bouillir, & on en met de nouvelle, dans laquelle on fait bouillir l'orge jusqu'à crepature. Dans les maladies aiguës avec ardeur les anciens n'employoient point d'autre nourriture que cette eau, à laquelle ils donnoient plus de consistance en la faisant bouillir plus ou moins, selon qu'ils vouloient nourrir les malades, & ils l'appelloient *Cremor*, crême, lorsqu'elle étoit un peu tenue ou qu'elle avoit bouilli un peu plus long-

temps. C'eſt avec ces ptiſanes ou ces crêmes qu'ils nourriſſoient les malades, ils ne faiſoient pas uſage des bouillons comme à préſent ; il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût faire revivre cette ancienne coutume, ſur-tout dans les maladies aiguës où les ſucs tendent à l'alkalinité, à la putridité, où par conſéquent les bouillons ſont capables de nuire, étant compoſés des ſucs des animaux qui peuvent aiſément ſe putréfier dans ces circonſtances ; il eſt vrai cependant que dans les cas dont nous parlons, on choiſit les viandes des jeunes animaux, qui ſont un peu moins ſujettes à la putridité, mais qui ne laiſſent pas d'avoir leur inconvénient, quoique moindre. On les emploie comme alimenteux dans les maladies chroniques, lorſque le ſang eſt diſſout & tend à la putridité, comme dans le ſcorbut chaud, la paſſion hypocondriaque & hyſtérique, on en prépare des crêmes avec l'eau, le bouillon & le lait. Les crêmes des riz au lait ſont d'une grande utilité dans le ſcorbut chaud, qui a cédé quelquefois à ces crêmes, après avoir réſiſté au petit lait & autres remedes, elles tiennent lieu alors de remede & de nourriture. A l'égard des quatre ſemences froides majeures, on les regarde comme un remede propre à arrêter le mouvement de la putréfaction : on s'en ſert principalement dans les émulſions ; pour une émulſion de huit ou neuf onces de liqueur, on prend de chacune de ces ſemences un gros, ou de tout enſemble demi-once, on les dépouille de leur écorce, on les pile légérement, verſant peu-à-peu la liqueur qu'on juge à propos comme l'eau ſimple ou l'eau d'orge, de riz, ſuivant qu'on a intention d'adoucir plus ou moins. Les émulſions ſe donnent ordinairement le ſoir dans les cas que nous avons indiqués ci-devant. Si le malade paſſe des nuits inquiettes, on y ajoute le ſirop de Pavot ou de Nymphæa, ou quelqu'autre narcotique. On en fait encore des ptiſanes, des émulſions dans leſquelles on fait entrer une plus grande quantité de liqueur, & une plus grande doſe de ſemence. Ces ptiſanes émulſionnées dont on fait boire au malade ſuivant la ſoif, ont lieu dans les fievres putrides, ardentes, bilieuſes, accompagnées d'une ſoif inextinguible. Lorſque l'eau d'orge ne ſuffit pas pour adoucir, on peut ſe ſervir de celle de poulet pour faire ces ptiſanes émulſionnées ; c'eſt l'eau de poulet émulſionnée, qui quelquefois réuſſit mieux, parce qu'elle eſt plus analogue à nos humeurs. Les ſemences froides ſont auſſi employées pour fournir un aliment plus adouciſſant : on fait un bouillon avec le veau & un jeune poulet dont on farcit le ventre avec une demi-once de ſemences froides & une cuillerée de riz. Quant au ſuc aigrelet des fruits dont nous avons parlé, on ne les emploie jamais ſeuls, mais on les noie dans une grande quantité

d'eau, jusqu'à agréable acidité, on y ajoute même un peu de sucre. C'est ainsi qu'on prépare la limonade : on ne doit s'en servir qu'après avoir tenté inutilement les autres remedes adoucissants, parce que l'expérience prouve que les acides sont ennemis des poumons. Or dans les fievres ardentes, bilieuses, dans lesquelles on fait usage de ces sucs aigrelets, il y a une disposition à la maladie inflammatoire du poumon, comme on observe par l'ouverture des cadavres ; aussi on doit être fort circonspect dans l'administration de ces sucs en pareils cas. On peut encore se servir des sirops composés avec ces sucs délayés à la dose de demi-cuillerée, dans un verre de ptisane, comme le sirop de grenade.

Pharmacologie rationnelle.

Les semences farineuses contiennent beaucoup de mucilage, & ce mucilage est très-propre à enduire les parois des vaisseaux, à les défendre contre les irritations & envelopper les parties âcres : elles donnent une nourriture qui tend à l'alkalescence, & par conséquent forment un mouvement intestin contraire à celui des humeurs qui tendent à la putridité : elles embarrassent le sang qui est précipité dans son mouvement, & par cette raison arrêtent la putréfaction. Dans les hypocondriaques, les hystériques où le sang est si épaissi par desséchement, que l'eau pure passe pardessus, & est rendue par les urines telle qu'on l'a prise, il faut l'imprégner de ces semences farineuses, parce que leurs parties savonneuses, mucilagineuses restent plus long-temps avec le sang & le divise insensiblement : il en est de même dans le scorbut chaud ; les semences froides sont chargées d'une huile très-grasse, douce, fine, qui s'étend beaucoup plus, c'est pourquoi on les emploie ordinairement dans la dysurie, l'ischurie, la strangurie, la gonorrhée virulente comme étant plus adoucissante. Pour ce qui est des principes aigrelets, dont nous avons fait mention, ils consistent dans l'acide qu'ils contiennent, qui en s'unissant avec les sels alkalescents, forment des neutres qui sont détrempés par l'eau que l'on jette en même temps dans la masse du sang, cette eau s'en va ensuite par les urines, ils sont plus diurétiques.

Les quatre Semences froides mineures.

Ce sont les semences d'endive, de pourpier, de laitue & de chicorée : elles ont la même vertu que les précédentes, mais dans un degré inférieur ; ainsi on doit préférer les semences froides majeures au défaut

de celles-ci : on pourroit ſubſtituer les autres à la même doſe & de la même façon, c'eſt-à-dire, en émulſion.

Diurétiques froids pris du Regne minéral.

Nitre.

Le Nitre ou Salpêtre des modernes eſt fort différent du Nitre ou *Natrum* des Anciens, qui étoit un ſel alkali fixe, au lieu que le nitre ou ſalpêtre des modernes eſt un ſel neutre. Comme on ne retire le ſalpêtre que des terres qui ont été imbibées de parties urineuſes des animaux ou des végétaux, quelques Chymiſtes doutent ſi ce ſel appartient au regne animal ou au minéral. Nous le rangerons avec le commun des Chymiſtes parmi les ſels minéraux, parce qu'on le tire immédiatement de la terre, & que ce n'eſt que par ce moyen qu'on peut le retirer des mines & des excréments des animaux. Le nitre purifié eſt un ſel neutre blanc, dont les cryſtaux priſmatiques ont ſix faces ; jetté ſur les charbons ardents, il déflagre, mais ſur la langue il la rafraîchit & excite un ſentiment d'amertume.

Cas.

On s'en ſert plus fréquemment dans les pays étrangers qu'en France, & ſur-tout qu'à Montpellier ; en général on l'emploie avec ſuccès dans les fievres continues, aiguës, bilieuſes, putrides, ardentes, dans les fievres éréſipélateuſes, dans les fievres *à diſſolutione*, qu'on connoît par les cauſes qui ont précédés, par le tempérament du malade & par les ſymptomes actuels, tels que la chaleur âcre répandue ſur toute l'habitude du corps, la puanteur de la bouche, les taches rougeâtres ou livides, le piſſement de ſang. M. *Stahl* aſſure l'avoir donné avec ſuccès en pareil cas, & même dans les diarrhées colliquatives, ſymptomatiques qui ſurviennent dans ces ſortes de fievres malignes ; en général dans les maladies inflammatoires ſans exception, dans celles de poitrine, telles que la pleuréſie, la péripneumonie ; dans celles du bas-ventre, ſur-tout dans celles des reins, de la veſſie qui occaſionnent des ſuppreſſions d'urine, dans la dyſurie, dans la gonorrhée virulente, (excepté cependant à Montpellier, comme nous le dirons plus bas) dans le cas d'hémorragie du nez, de piſſement de ſang, des pertes chez les femmes intérieurement & extérieurement. M. *Stahl* l'a ſouvent donné avec ſuccès aux femmes nouvellement accouchées en qui les vuidanges étoient ſupprimées & qui étoient attaquées d'accès de fievre, en ſorte que l'écoulement des vuidanges ſe rétabliſſoit tranquillement, & les accès de fievre ſe diſſipoient. On l'em-

ploie encore avec ſuccès dans quelques maladies chroniques, comme dans l'hydropiſie, mais il faut obſerver qu'il ne convient que lorſqu'il y a beaucoup de ſoif, d'ardeur, une fievre lente, de marques de putridité. Dans ce cas quelques-uns l'aſſocient avec des apéritifs forts, comme le ſafran de mars, mais pour le faire, il faut que les marques de putridité ne ſoient pas bien conſidérables. On s'en ſert enfin avec ſuccès dans les fievres intermittentes qui attaquent les tempéraments bilieux. On emploie indiſtinctement le nitre dans tous les cas que nous venons d'indiquer, en Allemagne, en Angleterre, à Paris même, mais à Montpellier les plus fameux Praticiens craignent l'uſage du nitre dans la pleuréſie, la péripneumonie & les autres inflammations lorſqu'elles ſont phlegmoneuſes, & ne s'en ſervent que lorſqu'elles ſont éréſipélateuſes, où le ſang n'eſt pas ſi épais. Ils ne l'emploient pas non plus dans la gonorrhée virulente, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie & de procurer la vérole en guériſſant cet écoulement.

Vertus.

DE tous les cas où l'on emploie le nitre avec ſuccès, il ſuit que c'eſt un remede rafraîchiſſant propre à calmer la chaleur, la ſoif, qui pouſſe très-bien par les urines, très-propre contre l'inflammation, ou antiphlogiſtique & enfin antiſeptique.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON l'emploie en ſubſtance & en diſſolution ſous forme de ptiſane; en ſubſtance on l'ordonne depuis trois grains juſqu'à un ſcrupule, en diſſolution ou ſous forme de ptiſane depuis un gros juſqu'à deux, ſur deux ou trois livres d'eau dans le cas d'ardeur exceſſive, de fievres bilieuſes, de maladies aiguës, de diarrhée putride colliquative. Dans le cas d'hydropiſie accompagnée d'ardeur & de ſoif; ſi cette ardeur & cette ſoif ne ſont pas exceſſives, & qu'il n'y ait pas beaucoup de fievre lente, on peut ajouter ſur trois parties de nitre, une partie de ſafran de mars: cette poudre s'ordonne à la doſe de quinze grains, & on la prend quatre fois par jour. Ce remede peut réuſſir dans les tempéraments un peu relâchés, dans les fievres intermittentes, bilieuſes; il y en a qui aſſocient le nitre avec le kina pour en modérer la vertu échauffante, & alors ſur une priſe de kina qui eſt de demi-gros ou d'un gros, on ajoute ſix ou dix grains de nitre, mais comme nous le dirons en ſon lieu, il vaut mieux dans ce cas-là ne pas employer le kina.

Pharmacologie Rationnelle.

LES Médecins ne s'accordent pas ſur la maniere dont le nitre agit dans le corps humain ; tous conviennent qu'il rafraîchit ; mais les uns prétendent qu'il produit cet effet en atténuant les humeurs, & les autres en les coagulant, les derniers ſe fondent ſur ces principes; 1°. le nitre rafraîchit, diſent-ils, donc il coagule ; 2°. ſur l'expérience ils aſſurent que le nitre mêlé avec le ſang récemment tiré de la veine d'un animal vivant, ſe coagule ; il s'en faut aſſurément beaucoup que ces raiſons ſoient démonſtratives, & d'abord quant à la premiere, elle n'eſt du tout point concluante ; le nitre rafraîchit, pour que cette propoſition fût juſte, il faudroit qu'on ne pût pas concevoir qu'un remede rafraîchit & qu'il diviſe en même tems. Or, rien de plus aiſé que de concevoir cela ; la chaleur dans le corps humain dépend du frottement mutuel des fluides & des ſolides & du mouvement inteſtin du ſang ; les frottements deviendroient plus conſidérables, ſi le mouvement & l'épaiſſiſſement du ſang augmentoient ; par conſéquent un médicament atténuant peut diminuer le frottement, & par conſéquent la chaleur : c'eſt le cas des maladies inflammatoires où le ſang eſt plus épaiſſi & paſſe plus difficilement. En ſecond lieu on dit que le nitre mêlé avec le ſang ſe coagule ; cette expérience eſt pour le moins très-douteuſe, elle n'eſt pas certainement conſtante. M. *de la Mure* a mêlé pluſieurs fois du nitre avec du ſang récemment tiré & avec d'autre déjà coagulé, & il a remarqué que dans le premier cas, le ſang devenoit plus fluide & ſemblable à la lavure de chair, & dans le ſecond que le *coagulum* devenoit plus mol & la ſéroſité ſe teignoit de rouge : à cette expérience on peut ajouter celle de M. *Palès* qui ſans penſer aucunement à la diſpute dont il eſt queſtion, dit que voulant injecter du ſang dans l'artere pulmonaire d'un animal, il y mêla du nitre pour conſerver la fluidité du ſang pendant qu'il préparoit l'artere. En troiſieme lieu on dit avoir obſervé chez les malades que le nitre coaguloit, mais cette prétendue obſervation eſt fondée uniquement ſur une hypotheſe ; car voici comment on raiſonne : j'ai donné le nitre dans les fievres ardentes & j'en ai vu de bons effets, donc que le nitre coagule. Je dis que l'obſervation qu'on déduit de ce raiſonnement eſt purement hypothétique, car on ſuppoſe que dans les cas où le nitre a produit ces bons effets, le ſang étoit diſſout & atténué, & voilà ce qu'il faudroit bien établir & démontrer, avant que d'en conclure que le nitre a produit ces

bons effets en coagulant ; ainſi l'obſervation ne prouve pas que le nitre coagule. Bien plus, elle prouveroit que le nitre diſſout ; car par-tout, excepté en France, on emploie le nitre généralement dans toutes les maladies inflammatoires & on l'emploie avec ſuccès. Or, dans ces maladies, le ſang eſt plus épais que dans l'état naturel ; le nitre produit donc ces bons effets dans ces maladies en diviſant le ſang & l'atténuant. La regle qu'on doit ſuivre en pratique à cet égard, c'eſt d'ordonner le nitre dans les cas où tous les Praticiens experts l'ordonnent, comme dans les fievres putrides, bilieuſes, éréſipélateuſes ; 2°. d'être circonſpect dans les inflammations phlegmoneuſes ſur-tout de la poitrine, comme la pleuréſie, la péripneumonie, d'autant plus qu'on ne manque pas d'autres remedes appropriés ; 3°. on craint le nitre dans les ardeurs d'urine produites par le virus vérolique ; dans la gonorrhée auſſi on doit s'en abſtenir par prudence & circonſpection.

Eſprits Acides minéraux.

Ces Eſprits ſont ceux de vitriol, de ſoufre, de ſel marin & de nitre : on peut ſe ſervir de tous ; mais tant qu'on peut avoir l'eſprit acide de vitriol, ou l'eſprit acide de ſoufre, il faut les préférer aux autres.

Cas.

On les donne avec ſuccès dans les maladies aiguës, comme dans les fievres putrides ou ſimples ou ardentes, bilieuſes, malignes avec diſſolution, lorſque les autres diurétiques froids n'ont pas eu de bons effets ; dans les maladies inflammatoires & éréſipélateuſes qui ont le même caractere que les fievres putrides ; dans les maladies inflammatoires exhantématiques, c'eſt-à-dire, accompagnées d'éruption ; lorſque ces éruptions ſont accompagnées de beaucoup d'ardeur, de ſoif, comme dans les petites véroles, quand les puſtules au lieu d'un pus louable, contiennent une eau extrêmement âcre & à peu près ſemblable à celle qu'on trouve dans les puſtules qui ſe forment ſur la peau après une brûlure, ſur-tout lorſqu'on apperçoit de taches noirâtres au fond des petits boutons, c'eſt le ſeul remede qui ait réuſſi dans ce cas à M. *Sydenham* ; dans le hoquet qui eſt ſymptome de fievres, quelquefois ces ſymptomes dénotent ſeulement une tendance à l'inflammation & la préſence des matieres putrides ranceſcentes qui irritent le ventricule, ce qu'on connoît parce que le pouls eſt petit, les rapports ſont déſagréables & fétides, & portent vers le goſier un ſentiment d'ardeur, tel que celui qu'on éprouve après avoir mangé du lard

rance ; quelquefois au contraire, le hoquet vient de l'inflammation du ventricule, des inteſtins. Dans le premier cas les acides minéraux, ſur-tout de vitriol ou de ſoufre, ſont fort utiles, ils diminuent les ſymptomes comme M. *de la Mure* l'a obſervé. Dans le ſecond, il ne ſeroit pas prudent de les ordonner : on les emploie encore avec ſuccès dans les fievres intermittentes, bilieuſes, ſur-tout dans les tierces, dans les quartes légitimes qui ſont entretenues par un ſuc épais & deſſéché par les maladies précédentes. M. *de la Mure* en a vu de très-bons effets dans un homme âgé de plus de ſoixante ans, d'un tempérament bilieux qui fut attaqué d'abord d'une fievre intermittente bilieuſe, double tierce, laquelle ſe changea en fievre quarte ; cet homme éprouvoit une ſoif preſque inextinguible, la langue étoit enduite d'une croûte noirâtre, épaiſſe tout au moins de deux ou trois lignes. M. *de la Mure* lui fit prendre une ptiſane dans laquelle il avoit verſé quelques gouttes d'eſprit acide de ſoufre, & bientôt il vit la croûte ſe diſſiper, l'épiderme ſe détacha, la fievre & tous les ſymptomes diſparurent.

Vertus.

ON peut les déduire aiſément des cas où l'on emploie ces eſprits avec ſuccès.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

IL n'y a qu'une façon de les donner, c'eſt-à-dire, dans l'eau commune ou dans l'eau de capillaire, de riz, dans laquelle on verſe goutte à goutte un de ces eſprits juſqu'agréable acidité, *ad gratam aciditatem*, comme on dit dans les formules, & on fait boire au malade de cette ptiſane pour ſa boiſſon ordinaire dans les cas urgents, comme dans les cas de diſſolution putride qui tend à gangrene ; dans les cas moins urgents, on peut uſer alternativement de cette ptiſane & de quelqu'autre appropriée, comme celle de riz, d'orge, & remarquez que ceux qui uſent de l'eſprit de vitriol, rendent les excréments noirâtres, à cauſe des parties ferrugineuſes qui ſe mêlent avec ; c'eſt à quoi il faut faire attention pour n'être pas effrayé en s'imaginant que le malade rend l'atrabile.

Pharmacologie rationnelle.

LES eſprits acides minéraux paroiſſent tous coaguler le ſang, ſoit qu'on les mêle avec le ſang extravaſé, ſoit qu'on les jette dans les veines d'un animal vivant. On a obſervé que deux gros de l'eſprit acide de

nitre

nitre injecté dans la veine jugulaire d'un chien, produiſoient des violentes convulſions & la mort. La même quantité d'eſprit de ſoufre n'a pas produit ces effets; c'eſt pourquoi on doit préférer l'eſprit de ſoufre ou de vitriol à tous les autres; ces eſprits s'oppoſent au mouvement de putridité beaucoup plus que les acides végétaux en s'uniſſant avec les ſels alkaleſcents développés dans le corps par le mouvement : ils forment des ſels neutres qui brident le mouvement de putréfaction. Les acides minéraux, comme les végétaux, ont la propriété de diſſoudre les ſubſtances terreuſes : auſſi dans le cas de fievre quarte où le ſang eſt épaiſſi, deſſéché, terreux, ils produiſent des bon effets, en diviſant cette maſſe terreuſe, & la détrempant par leur véhicule.

Des Médicaments diaphorétiques & ſudorifiques.

COMME la nature tend dans l'état même de ſanté à délivrer le corps des matieres inutiles ou même dangereuſes par la voie des ſelles & des urines, auſſi tend-elle à dépurer le ſang par le moyen de la tranſpiration inſenſible : il en eſt de même dans l'état de maladie, la nature s'efforce de délivrer le corps des matieres morbifiques par les ſelles & par les urines, elle fait de pareils efforts pour dépurer de plus en plus le ſang par les voies de l'inſenſible tranſpiration. Nous devons imiter la nature autant qu'il eſt poſſible & ſeconder ſes ſalutaires efforts : or de même qu'il y a des médicaments propres à favoriſer la nature, ſoit en pouſſant par les ſelles, ſoit en pouſſant par les urines, auſſi il y en a qui peuvent l'aider en pouſſant par les couloirs de l'inſenſible tranſpiration. Nous avons déja parlé des premiers en traitant des purgatifs & des diurétiques; l'ordre que nous nous ſommes propoſé veut que nous parlions à préſent de ceux qui rétabliſſent ou augmentent l'excrétion ou la ſécrétion qui ſe fait par les couloirs de la peau. Tous les Phiſiologiſtes ſavent quelle eſt l'utilité de cette ſécrétion & de cette excrétion connue ſous le nom d'inſenſible tranſpiration dans l'état de ſanté. Tous les Patologiſtes connoiſſent auſſi les avantages qui réſultent de cette inſenſible tranſpiration rétablie ou augmentée dans certaines maladies. Les médicaments qu'on donne dans la vue de la rétablir ou de l'augmenter, ſont appellés diaphorétiques ou ſudorifiques. On les appelle diaphorétiques lorſqu'ils procurent une grande ſécrétion & une plus grande excrétion de parties aqueuſes & ſereuſes par les couloirs de la peau, ſans exciter la ſueur, mais ſeulement une eſpece de moiteur : on les appelle ſudorifiques lorſque cette excrétion va juſqu'à la ~~chaleur~~ sueur. Tout le monde met les médicaments diaphorétiques

au rang des évacuants ; & ſuivant l'idée que nous en avons donnée, les médicaments évacuants excitent toujours quelqu'évacuation ſenſible, & c'eſt auſſi ce que font les diaphorétiques en rétabliſſant ou augmentant l'inſenſible tranſpiration juſqu'au point de rendre l'habitude du corps humide, ce qui rend cette évacuation ſenſible. L'inſenſible tranſpiration peut être empêchée par deux états bien différents, c'eſt-à-dire, par la trop grande tenſion, par le reſſerrement des ſolides & par la grande velocité des fluides, ou bien par le relâchement des ſolides mêmes qui fait qu'ils agiſſent moins efficacement ſur les fluides, & que ceux-ci agiſſent réciproquement avec moins d'énergie ſur les ſolides ; enſorte que le ſang n'étant pas ſuffiſamment broyé, ne peut paſſer par les extrêmités des arterioles où doit ſe faire la ſécrétion de l'inſenſible tranſpiration. C'eſt ainſi que nous avons vu que la ſécrétion de l'urine pouvoit être diminuée ou totalement ſupprimée, ou par la tenſion des ſolides ou la diſſolution & l'âcreté des fluides, ou par le relâchement des ſolides & l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides ; comme ces deux différents cas, tant les ſolides que les fluides donnent lieu à la diviſion des diurétiques en chauds & en froids, il ſemble par la même raiſon que nous devrions diviſer les diaphorétiques en chaud & en froid, ſuivant les différentes conſtitutions d'où dépend la diminution de l'inſenſible tranſpiration. Cependant l'uſage n'admet pas cette diſtinction pour les médicaments diaphorétiques & les ſudorifiques, parce que ces médicaments ne different entre eux que du plus au moins. Avant que d'entrer dans le détail de ces médicaments, nous examinerons, 1°. les effets qu'ils produiſent ſur le corps humain, 2°. les cas généraux où ils ſont indiqués, 3°. ceux où ils ſont contre-indiqués, 4°. les précautions qu'on doit prendre en les adminiſtrant.

ARTICLE PREMIER.

Effets des Diaphorétiques & des Sudorifiques.

CES effets ſont de deux ſortes ; les uns ſont ſenſibles & évidents, les autres ne ſont pas moins certains & évidents quoique moins ſenſibles ; les effets ſenſibles ſont ceux-ci : quelque temps après l'exhibition de ces médicaments le pouls devient plus fort, plus plein & plus fréquent ; mais cette force, cette plénitude & cette fréquence de pouls ſont jointes à la ſoupleſſe de l'artere, il ſe répand en même temps ſur toute l'habitude du corps une chaleur aliteuſe, comme diſoient les anciens, ou va-

poreuſe, la peau devient moite par le moyen de ces vapeurs qui s'exhalent de ſes couloirs ; enfin les vapeurs deviennent plus ſenſibles & forment des goutelettes, ce qui conſtitue la ſueur, tels ſont les effets ſenſibles ; de ceux-là on peut en déduire d'autres qui ne ſont pas moins certains, & d'abord puiſque le pouls devient plus fort, il s'enſuit que les forces de la circulation ſont augmentées, que les ſolides agiſſent avec plus d'énergie ſur les fluides, que le ſang eſt plus atténué & porté plus efficacement & plus promptement vers tous les couloirs du corps humain, où doivent ſe faire les ſécrétions ; voilà les effets généraux, réels & conſtants que les diaphorétiques & les ſudorifiques produiſent. L'effet particulier de pouſſer par les couloirs de la peau n'eſt pas auſſi conſtant, parce qu'il dépend de pluſieurs ciconſtances, je veux dire des obſtacles qui ſe préſentent vers les couloirs & de l'atténuation plus ou moins conſidérable du ſang ; car ſi le ſang n'eſt pas aſſez atténué pour paſſer dans les extrêmités des artérioles d'où partent les couloirs de la peau, il ne ſe fera pas de ſécrétion par ces couloirs, & de même ſi le ſang étant d'ailleurs aſſez atténué, il ſe préſente des obſtacles vers ces couloirs, la ſécrétion ſera encore empêchée dans ces mêmes couloirs, mais non dans d'autres dans leſquels le ſang ne trouvera pas les mêmes obſtacles, & delà vient qu'on donne quelquefois ſous ce point de vue des diaphorétiques qui deviennent diurétiques, les couloirs des reins préſentant quelquefois moins d'obſtacles à la ſécrétion des humeurs que ceux de la peau. C'eſt encore par la même raiſon que l'effet particulier des diaphorétiques & des ſudorifiques, qui eſt de pouſſer par les couloirs de la peau eſt ſi peu conſtant, & que ſi on en excepte l'*opium*, il n'y en a peut-être point d'autres dont l'effet particulier ſoit aſſuré, quoique tous augmentent les forces de la circulation, diviſent les humeurs, le même médicament eſt quelquefois diaphorétique ſeulement, quelquefois ſudorifique ; ceci dépend encore de l'état des couloirs & de l'atténuation du ſang qui peuvent varier dans différentes circonſtances, mais cela n'empêche cependant pas qu'on ne donne différents noms à ces médicaments, en appellant diaphorétiques ceux qui le plus ordinairement rétabliſſent ou augmentent l'inſenſible tranſpiration ſans exciter la ſueur, mais ſeulement la moiteur, & ſudorifiques ceux qui provoquent la ſueur le plus ordinairement.

ARTICLE II.

Cas généraux où les Diaphorétiques & les Sudorifiques sont indiqués.

LES Diaphorétiques & les Sudorifiques conviennent dans les maladies qui dépendent, qui sont entretenues ou renouvellées par la diminution de l'insensible transpiration ; dans le catarre, dans le rhumatisme goutteux ; dans la goutte même ; dans les fievres malignes *à coagulo*, putrides ; dans les maladies inflammatoires, comme dans la pleurésie, la péripneumonie ; dans les maladies inflammatoires exhantématiques, comme dans la petite vérole, la rougeole ; dans les affections cutanées, telles que la démangeaison, la gratelle, la gale ; dans les maladies vénériennes, dans le cas de sueur critique ; dans les maladies épidémiques, qui se guérissent par la sueur ; dans le cas où on veut faire revulsion des humeurs vers la peau, comme dans le diabete, la diarrhée, lorsque ces maladies dépendent de la suppression de l'insensible transpiration. Voilà les cas généraux où les diaphorétiques & les sudorifiques conviennent, mais il faut faire cependant quelques réflexions : 1°. dans le catarre ou le rhume qui dépendent souvent du froid auquel le corps étant chaud a été exposé, ce qui a supprimé l'insensible transpiration & occasionné la toux, qui quelquefois est accompagnée de l'expectoration & quelquefois ne l'est pas ; la premiere indication est de rétablir l'insensible transpiration qui a été supprimée ; mais dans ce cas il faut faire attention que les poumons sont embarrassés & engorgés, ce qu'on connoît par la difficulté de respirer, qui va quelquefois jusqu'à la suffocation ; ainsi on doit craindre une vraie inflammation des poumons, c'est pourquoi il ne faut employer que des sudorifiques légers ; 2°. dans le rhumatisme, le rhumatisme goutteux, la goutte, ces maladies peuvent dépendre de deux causes différentes, c'est-à dire, de la tension des solides & de la sécheresse des fluides *à causâ calida*, & alors les sudorifiques nuiroient ; ou bien du relâchement des solides & de l'épaississement des fluides *à causâ frigida*, & c'est dans ces cas-là seulement qu'ils conviennent; 3°. dans les fievres putrides, malignes *à coagulo*, c'est-à-dire, dans lesquelles le ton des solides est diminué, les fluides sont engourdis, la transpiration arrêtée ; 4°. dans les maladies inflammatoires, telles que la Pleurésie, la Péripneumonie, il faut remarquer que les sudorifiques ne conviennent que vers la fin, & lorsque les humeurs paroissent se déterminer vers les couloirs de la peau par la force de la nature, ce qu'on connoît par la moiteur

de la peau, par la soupleſſe du pouls ; 5°. dans les maladies inflammatoire exhantématiques, dans leſquelles la nature chaſſe vers la peau les matieres hétérogenes qui s'amaſſent en puſtules, il faut remarquer que l'éruption peut être empêchée, ou par le trop grand mouvement du ſang, ou par le défaut d'activité des organes de la circulation ; c'eſt dans ces derniers cas ſeulement que les ſudorifiques conviennent ; 6°. dans les affections cutanées, telles que la démangeaiſon, la gratelle, la gale ; la gratelle en latin *impetigo*, differe de la ſimple démangeaiſon, en ce qui dans la premiere il y a des petites tumeurs ſeches qui ne ſe s'ouvrent pas dans la démangeaiſon ; dans la gale il y a des puſtules qui en s'ouvrant laiſſent échapper une humeur ou une ſéroſité extrêmement âcre ; dans ces maladies il s'accumule dans les glandes miliaires, une ſéroſité qui les irrite & excite la démangeaiſon : il faut avoir égard au tempérament du malade ; ſi ces maladies ſe rencontrent dans un tempérament bilieux avec ardeur, ſoif, il faut s'abſtenir des ſudorifiques, ils nuiroient dans ce cas-là, ils conviennent au contraire dans des tempéraments pituiteux ; 7°. dans les maladies vénériennes, ou dans le mal de Naples, les ſudorifiques étoient autrefois regardés comme convenables; aujourd'hui on eſt perſuadé de leur inſuffiſance, excepté cependant dans un cas que nous remarquerons plus bas. Dans cette maladie la lymphe eſt épaiſſie ; ſi elle ne l'eſt pas juſqu'à un certain point, comme dans la gonorrhée ſimple récente, on peut ſe flatter de pouvoir la diviſer, & les ſudorifiques peuvent devenir curatifs : mais ſi la gonorrhée eſt invétérée, ſi la lymphe eſt fort épaiſſie, ſi elle s'eſt cantonnée dans quelques parties, ſur-tout dans quelques parties oſſeuſes, les ſudorifiques ne ſauroient être curatifs : on peut cependant les employer comme palliatifs dans les cas où l'on ne pourroit pas avoir recours au mercure pour empêcher les progrès du mal, en attendant qu'on puiſſe uſer de ce dernier. 8°. Dans le cas de ſueur ſpontanée critique. Les ſueurs ſpontanées peuvent être critiques, ou bien ſymptomatiques, les ſueurs critiques ſe font vers la fin de la maladie, après ce qu'on appelle la coction de la matiere morbifique & avec diminution des ſymptomes & le ſoulagement du malade. Les ſueurs ſymptomatiques ſurviennent dans tous les temps de la maladie, ne diminuent point les ſymptomes, mais les augmentent plutôt, & abattent les forces du malade ; les ſudorifiques ne ſont convenables que dans les ſueurs critiques, c'eſt la regle générale de laquelle il faut cependant excepter certains cas particuliers, comme nous le verrons dans la ſuite. 9°. Dans les maladies épidémiques qui ſe guériſ-

ſent par la ſueur, on a remarqué dans ce cas-là que ceux qui ſuoient au commencement étoient guéris, & que tous les autres périſſoient dans vingt-quatre heures; c'eſt la maladie qu'on appelle ſueur angloiſe, parce qu'elle a cela de particulier qu'en Angleterre même elle n'attaquoit que les Anglois & non les étrangers, & qu'elle attaquoit en même temps les Anglois qui étoient hors de leur pays; dans ce temps-là on n'attendoit pas la coction pour donner les ſudorifiques, on les donnoit avec ſuccès dès le commencement de la maladie, 1°. dans le diabete, les diarrhées avec relâchement des ſolides, parce que les ſudorifiques donnent du ton aux ſolides, & de plus font une eſpece de revulſion.

ARTICLE III.

Cas généraux où les Diaphorétiques & les Sudorifiques ſont contre-indiqués.

EN faiſant attention aux effets, ſoit ſenſibles, ſoit plus cachés, mais non moins certains que les diaphorétiques & les ſudorifiques produiſent dans notre corps, on peut aiſément comprendre les cas où ils ſont contre-indiqués; car puiſqu'ils augmentent les forces de la circulation, l'activité des ſolides, il ſuit évidemment qu'ils ſont contre-indiqués dans tous les cas où il y a beaucoup d'ardeur, de chaleur, une ſoif démeſurée, & par conſéquent, 1°. dans les fievres aiguës ardentes; 2°. dans certaines maladies inflammatoires exhantématiques: ils ſont contre-indiqués, 1°. dans les fievres ardentes, dans leſquelles il y a beaucoup de chaleur, d'ardeur, parce que dans ce cas les diaphorétiques & les ſudorifiques augmenteroient le mouvement du ſang qui n'eſt déjà que trop grand. Ceci mérite d'autant plus d'attention, qu'on pourroit faire de grandes fautes, ſi l'on vouloit s'en rapporter à l'autorité de pluſieurs Auteurs célebres qui ont prétendu qu'ils convenoient dans toute ſorte de fievres. *Pitcarne*, l'un d'entr'eux, a compoſé un petit Traité exprès pour prouver que la maniere de traiter toutes les fievres par les ſudorifiques, étoit la plus certaine: il s'appuye ſur deux principes, 1°. ſur les expériences de *Sanctorius*, ſelon leſquelles nous perdons plus dans vingt-quatre heures par l'inſenſible tranſpiration, que dans quinze jours par la voie des ſelles & par celle des urines, d'où il conclut que le couloir de la peau eſt le plus étendu, le plus univerſel, le plus propre par conſéquent à dépurer plus promptement le ſang. 2°. Il ſuppoſe, & en cela peut-être a-t-il raiſon, du moins il n'eſt pas contredit par aucun Auteur, il ſuppoſe, dis-je,

que les maladies fievreuſes ſont produites & entretenues par des matieres hétérogenes, qui ſe mêlant avec le ſang embarraſſent ſon mouvement, & que la nature s'efforce continuellement de chaſſer hors du corps & d'en dépurer le ſang ; or il prétend qu'il n'y a point de voie plus commode pour cela que le couloir de la peau.

Quant au premier principe ſur lequel *Pitcarne* ſe fonde, on pourroit le lui conteſter, pris au moins dans ſon univerſalité ; la quantité de l'inſenſible tranſpiration n'eſt pas la même pour tous les climats & pour tous les tempéraments ; ſelon les obſervations de M. *Keill* il y a des pays où l'inſenſible tranſpiration n'eſt pas plus grande, & même quelquefois elle eſt moindre que les autres évacuations, comme dans les pays du nord ; ainſi les loix de *Sanctorius* ſont bornées & particulieres à certains pays, comme aux pays chauds ; mais donnons à M. *Pitcarne* que dans l'état de ſanté les pertes qui ſe font par l'inſenſible tranſpiration excedent celles des évacuations ſenſibles, s'enſuit-il que dans l'état contre-nature les matieres hétérogenes mêlées avec le ſang, ſoient propres à être chaſſées par les couloirs de la peau ? Ont-elles les conditions requiſes pour cela ? Sont-elles aſſez atténuées pour enfiler ce couloir ? c'eſt ce qui reſte à prouver à *Pitcarne ;* d'ailleurs l'obſervation fait voir que les fievres putrides ſe guériſſent ſouvent par des évacuations critiques qui ſe font tantôt par les ſelles, tantôt par les urines, tantôt par l'expectoration, ſuivant que les matieres hétérogenes ſont en état de ſuivre ces différentes voies ; enfin dans certains cas où le ſang eſt extrêmement agité, & les ſolides dans un état de conſtriction, les ſudorifiques pourroient empêcher la criſe par la peau, bien loin de la procurer ; ainſi les ſudorifiques ne conviennent pas dans toutes les maladies fébriles, quoiqu'en diſe M. *Pitcarne* ; ils ſont contre-indiqués dans toutes les fievres où il y a beaucoup de chaleur, d'ardeur, de ſoif, excepté vers la fin, lorſqu'une moiteur critique ſe manifeſte ; 2°. ils ſont encore contre-indiqués dans certains cas de maladies inflammatoires exhantématiques ; ceci mérite encore quelques réflexions, parce que certains Auteurs croient que les ſudorifiques conviennent dans toute ſorte de maladies inflammatoires exhantématiques, comme par exemple, dans la petite vérole. Ces Auteurs s'appuyent ſur l'Aphoriſme d'*Hippocrate*, *quò natura vergit, eò ducendum & per loca opportuna.* Or, diſentils, dans ces maladies la nature paroît faire ſes efforts pour déterminer la matiere morbifique vers la peau, c'eſt donc ſuivre la nature & l'aider que de donner les ſudorifiques dans ces ſortes de cas. Ce raiſonnement eſt captieux, on peut cependant en ſentir aiſément le faux : pour cela il n'y a qu'à ſe rappeller

ce que nous avons déja dit, que l'éruption peut être empêchée, ou par le trop grand mouvement du ſang & la conſtriction des vaiſſeaux, ou par le relâchement des vaiſſeaux & le défaut d'activité des organes de la circulation ; dans le premier cas le ſang étant extrêmement agité, eſt porté ſelon l'axe, ſans ſe porter *ad latera*, comme on remarque dans une riviere rapide dont le lit eſt étroit, que les corps étrangers qu'on y jette ſont mus ſelon l'axe, au lieu qu'ils ſe détournent ſur les bords lorſque la riviere n'eſt pas rapide ; ainſi le ſang paſſe des extrêmités des artérioles dans celles des venules, ſans ſe détourner aux côtés d'où partent les conduits ſécrétoires, d'où vient que la ſécrétion eſt empêchée, ou au moins fort diminuée ; ainſi ce ne ſeroit pas ſuivre la nature, mais plutôt aller contre ſon deſſein que de donner des ſudorifiques dans ce cas-là : ce que la raiſon nous fait voir au ſujet de la diminution ou de la ſuppreſſion des ſécrétions dans les cas où le ſang eſt extrêmement agité, l'obſervation le confirme : c'eſt ainſi que dans les fievres intermittentes bilieuſes après le froid, on remarque que la ſécrétion des urines, de la ſalive, de la tranſpiration eſt ſupprimée, & qu'elle ſe rétablit quand la chaleur diminue ; la bouche commence alors à s'humecter, la peau devient moite & couverte de ſueur : les ſudorifiques ne conviennent donc pas lorſque l'éruption eſt empêchée par le trop grand mouvement du ſang, mais ſeulement lorſqu'elle dépend du défaut d'activité des organes de la circulation ; 3°. les ſudorifiques ſont encore contre-indiqués dans les ſueurs ſymptomatiques qui doivent plutôt être calmées qu'entretenues, ſur-tout ſi elles ſont chaudes, & ſi elles dépendent d'une diſſolution âcre ; mais il y a une eſpece de ſueur froide qui dépend de la lenteur de la circulation où le ſang ſe partage en deux parties, la ſéroſité ſe ſéparant de la partie rouge ; dans ce cas les humeurs ſont épaiſſes, les ſudorifiques ſont indiqués.

ARTICLE IV.

Précautions à prendre.

LES précautions qu'il y a à prendre dans l'adminiſtration des diaphorétiques & des ſudorifiques ſont ou générales ou particulieres ; les précautions générales dépendent de l'attention qu'on doit faire aux cas tant indiqués que contre-indiqués que nous venons d'expoſer ; les précautions particulieres peuvent ſe réduire, 1°. à faire tenir le malade au lit médiocrement couvert, par ce moyen l'humidité ou la matiere de l'inſenſible tranſ-

piration

piration eſt arrêtée ſur la ſurface de la peau, & y forme une eſpece d'athmoſphere vaporeux qui entretient la ſoupleſſe néceſſaire pour l'excrétion de la ſueur; 2°. ſi on veut déterminer plus ſûrement la ſueur, il convient d'aſſocier aux ſudorifiques l'*opium*, dont l'effet eſt plus aſſuré que d'aucun autre ſudorifique; 3°. il y a encore une autre précaution à prendre qui dépend du choix que l'on doit faire des différents diaphorétiques & ſudorifiques, choix qu'on ne ſauroit faire ſans la connoiſſance détaillée de ces médicaments; nous allons faire le détail des principaux & des plus uſités, en ſuivant l'ordre des trois regnes qui nous les fourniſſent.

Diaphorétiques & Sudorifiques fournis par le regne végétal.

Bois ſudorifique, le Gayac, Guaiacum, ſeu lignum ſanctum.

LE Gayac eſt un bois ſolide, compacte, extrêmement peſant, qui va au fond de l'eau, réſineux, qui prend feu, d'un verd noirâtre dans ſa partie intérieure, entremêlé de lignes noirâtres; ſa partie extérieure eſt de couleur de buis, ou d'un jaune pâle, d'un goût un peu amer & un peu aromatique, d'une odeur agréable lorſqu'on la brûle, couvert d'une écorce ligneuſe, brillante & un peu réſineuſe & comme formée de pluſieurs petites lames: on coupe ce bois d'un arbre qui porte le même nom qui croît aux grandes Indes: on ne le connoît que depuis qu'on a commencé à faire la deſcription de la vérole, il fut apporté en Europe comme ſpécifique contre cette maladie.

Cas.

ON l'emploie avec ſuccès dans les obſtructions anciennes, ſoit du foie, ſoit de la rate, pourvu que ce ſoit dans des tempéraments froids pituiteux, & par conſéquent dépendantes du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement des fluides; dans les maladies qui dépendent de ces ſortes d'obſtructions, comme dans l'ictere froid, dans les hydropiſies avant que les eaux aient pris un caractere de putridité, dans les aſthmes pituiteux ou dans la difficulté de reſpirer, qui revient par période & qui eſt accompagné de beaucoup d'expectoration, ce qui caractériſe l'aſthme pituiteux & qui dépend de l'engorgement viſqueux des glandes bronchiques; dans les différentes affections cutanées, comme la démangeaiſon, la gratelle, la gale, la lepre lorſqu'elles dépendent de l'épaiſſiſſement viſqueux de la matiere, de l'inſenſible tranſpiration ou de la ſueur qui eſt trop épaiſſe pour être portée juſqu'aux extrêmités des couloirs, & qui s'arrête

& s'accumule dans les glandes miliaires ou aux extrêmités des artérioles ; dans les maladies dolorifiques, telles que le rhumatiſme ſimple, le rhumatiſme goutteux, la goutte, la ſciatique lorſque ces maladies ſe trouvent dans des tempéraments pituiteux, & qu'il n'y a point âcreté dans le ſang ni de ſoif.

Vertus.

Si l'on fait attention aux cas où on emploie le gayac avec ſuccès, on verra qu'il fournit un médicament tonique, atténuant, propre à inciſer les humeurs, apéritif chaud, très-bon béchique, antiſpaſmodique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

Autrefois on le donnoit dans les maladies vénériennes & on le regardoit comme ſpécifique : il ſuccéda au mercure, dont quelques Médecins s'étoient déja ſervi, mais qui n'avoient pas toujours eu de bons ſuccès étant adminiſtré ſans prendre les précautions requiſes, ce qui fit qu'on l'abandonna, & aujourd'hui on ne le regarde plus comme ſpécifique dans la vérole ; on l'emploie cependant avec ſuccès dans les gonorrhées ſur la fin, pourvu que la vérole ne ſoit pas confirmée : on s'en ſert encore avec ſuccès extérieurement pour déterger les ulceres véroliques ; on le regarde comme un médicament palliatif dont on fait uſage pour arrêter les progrès du mal, lorſque les forces ou les affaires du malade ne lui permettent pas d'avoir recours aux frictions mercurielles, voici comment on l'employoit autrefois : on prenoit ſept ou huit onces de bois de gayac rapé, on le faiſoit bouillir à petit feu juſqu'à diminution de deux tiers dans un pot verniſſé, on paſſoit cette décoction lorſqu'elle étoit refroidie & on la conſervoit avec ſoin dans un vaiſſeau bien fermé, on appelloit cette décoction crême de gayac : on faiſoit encore une autre décoction plus légere pour ſervir de boiſſon ordinaire pendant le traitement, on la préparoit de cette ſorte : on prenoit ſix onces de poudre de gayac, on les faiſoit macérer pendant quinze heures dans neuf livres d'eau tiede, enſuite on les faiſoit bouillir doucement juſqu'à ce que la liqueur fût réduite à ſept livres : on commençoit le traitement du malade par la purgation & même par la ſaignée s'il en avoit beſoin ; on l'enfermoit pendant tout le temps de la cure dans une chambre qui n'étoit pas expoſée à l'air froid, encore moins au vent : il prenoit le matin ſur les cinq heures un verre de la premiere décoction qui eſt la plus forte, & un autre ſur le ſoir vers les quatre ou cinq heures, après quoi on le couvroit médiocrement

dans son lit, & s'il ne suoit pas assez, on lui mettoit des vessies pleines d'eau chaude sur la tête, aux genoux & aux pieds, & on l'essuyoit avec des linges chauds, on lui donnoit à manger deux fois par jour, trois ou quatre heures après avoir pris un verre de cette décoction; la nourriture qu'on lui donnoit étoit très-légere & en petite quantité, comme un peu de biscuit & tout au plus de viande très-tendre, comme de pigeon & de poulet, mais en petite quantité; sa boisson ordinaire étoit la seconde décoction dont nous avons parlé: on faisoit prendre tous les sept jours quelques purgatifs pour tenir le ventre libre, on continuoit encore le traitement pendant vingt ou trente jours & même plus long-temps jusqu'à ce que les symptomes eussent disparus, & que le virus fût entiérement détruit; alors on ne se servoit plus de la décoction forte, mais on faisoit encore boire au malade, dans ses répas, la décoction légere de gayac pendant quarante jours. M. *Fernel* a tiré de grands avantages de son bochet fait avec le gayac dans des cas où les frictions mercurielles avoient été sans effet. M. *Boërrhaave* prétend que le Gayac guérit les véroles invétérées où le virus s'est cantonné dans des vaisseaux fort éloignés du principe du mouvement, comme dans les fibres osseuses où le mercure a de la peine à pénétrer. M. *Astruc* au contraire soutient que le mercure pénétre dans ces derniers retranchements, & il assure avoir guéri par ce remede des véroles que M. *Boërrhaave* n'avoit pas guéri par sa méthode. Dans les cas dont parle M. *Boerrhaave*, où il a vu les bons effets du gayac, le virus vérolique pouvoit être combiné & associé avec le virus scorbutique ou quelqu'autre virus, & c'est sans doute dans les mêmes circonstances que M. *Fernel* a mieux réussi par l'usage du gayac que par les frictions mercurielles. On emploie aujourd'hui une décoction légere de gayac: on prend, par exemple, huit onces de gayac rapé qu'on fait macérer dans huit livres d'eau pendant vingt-quatre heures, on les fait bouillir légérement jusqu'à diminution d'un quart, on en fait boire le matin au malade un verre avant qu'il se leve & le soir quand il est couché; cette décoction fait suer légérement, elle peut emporter des gonorrhées commençantes, on peut y joindre des pillules, mais il vaut peut-être mieux s'abstenir des sudorifiques, sur-tout dans les tempéraments chauds; il faut observer de le faire macérer d'abord & de ne le pas faire bouillir trop long-temps, autrement sa vertu seroit moindre. Le bois de gayac s'ordonne rarement seul, on l'associe ordinairement avec d'autres sudorifiques, comme avec le sassafras, & on en forme une ptisane sudorifique, qui convient dans le cas que nous avons marqué.

Pharmacologie Rationnelle.

Il paroît que ſon principe actif réſide dans ſa partie réſineuſe qu'on voit découler du tronc de cet arbre, & qui eſt d'ailleurs aſſez bien démontrée par l'odeur que le bois répand quand on le brûle & par ſon inflammabilité, mais ſur-tout dans une partie réſineuſe volatile, ce qui eſt prouvé, parce que ſi la décoction eſt un peu trop longue, ſa vertu eſt moindre, peut-être même qu'elle agit un peu par ſa peſanteur.

Le Saſſafras.

C'est un bois d'un roux blanchâtre, ſpongieux & léger, dont l'écorce eſt ſpongieuſe, de couleur de cendre en dehors & de rouille de fer en dedans, d'un goût âcre, douceâtre, aromatique, d'une odeur pénétrante, qui approche de celle du fenouil, d'où vient que quelques-uns l'appellent *lignum fœniculatum*, on nous l'apporte de la Floride, de la Virginie & d'autres provinces d'Amérique; on le coupe d'un grand arbre appellé Saſſafras, *arbore ex floridâ fuculnæo folio*; on choiſit le ſaſſafras récent & fort odorant.

Cas.

On l'emploie avec ſuccès dans les mêmes cas que le gayac, on le regarde comme ſpécifique à-peu-près dans le catarre froid avec douleur gravative & expectoration des matieres viſqueuſes, tenaces dans les tempéraments pituiteux : on s'en ſert avec ſuccès dans les fleurs blanches qui dépendent du relâchement des couloirs, lorſque la matiere de l'écoulement n'eſt pas âcre & ne cauſe point d'excoriation aux parties voiſines, toujours dans les tempéraments pituiteux, & dans ce cas l'infuſion de ſaſſafras ſe fait dans le vin, on y ajoute le ſuccin blanc, comme nous le dirons ci-après.

Vertus.

Le ſaſſafras fournit un médicament inciſif, atténuant, apéritif, chaud, béchique chaud, très-propre dans les maladies cutanées.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On l'adminiſtre comme le gayac en ſubſtance depuis vingt grains juſqu'à un gros, mais il eſt rare qu'on le preſcrive de cette ſorte; on l'ordonne

en infuſion plutôt qu'en décoction, parce que ſes principes ſont beaucoup plus volatils que ceux du gayac, ce qui paroît par ſon odeur pénétrante aromatique; on prend demi-once de bois de ſaſſafras pulvériſé avec ſon écorce, on verſe deſſus une livre d'eau bouillante, dans laquelle on le fait infuſer pendant douze heures, & on en fait prendre au malade deux verres le matin & autant le ſoir; lorſqu'on l'ordonne dans les fleurs blanches, l'infuſion ſe fait dans le vin, & on y ajoute dix ou quinze grains de ſuccin blanc préparé; on aſſocie ordinairement le bois de ſaſſafras à celui de gayac.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE eſt la même que celle du bois de Gayac, excepté que le ſaſſafras eſt plus volatil, c'eſt pour cette raiſon qu'on le fait infuſer.

Eſquine.

L'ESQUINE, *Chinna, ſeu Schinna, vel Smilax aſpera chinnenſis*, eſt une racine qu'il ne faut pas confondre avec une écorce qu'on appelle Kinakina, dont elle differe par ſa nature & par ſes vertus. Elle étoit inconnue aux anciens Médecins. L'Empereur Charles-Quint ayant entendu vanter ſa vertu antivénérienne, en fit uſage de ſon propre mouvement, ſans conſulter ſes Médecins, ce fut ſans ſuccès; ce qui n'empêcha cependant pas qu'on ne la mît en vogue pendant quelque temps ſous la qualité d'antivénérienne: cette racine eſt groſſe, dure, compacte, noueuſe, inégale, garnie de quelques fibres longues, rouſſâtre extérieurement, intérieurement blanche, ſans odeur & ſans ſaveur lorſqu'elle eſt ſeche; on doit la choiſir peſante, récente, non cariée, & qui donne une certaine conſiſtance à l'eau dans laquelle on la fait bouillir.

Cas.

AUTREFOIS on l'employoit comme un remede curatif dans la vérole; aujourd'hui on ne l'emploie dans ce cas que comme un remede palliatif, & on s'en ſert ſur la fin des gonorrhées lorſque la vérole n'eſt pas confirmée: on s'en ſert avec ſuccès dans les maladies chroniques, qui dépendent d'une lymphe deſſechée & âcre, dans la ſimple démangeaiſon, dans la gratelle, la gale, la lepre, dans le rhumatiſme ſimple & dans le rhumatiſme goutteux, dans toutes ſortes de gouttes lorſque les affections viennent *à cauſâ frigidâ*, dans les obſtructions des viſceres du

bas-ventre, du foie, de la rate, qui dépendent de la ſéchereſſe & de l'âcreté de la lymphe, dans les humeurs écrouelleuſes, dans les tumeurs qui tendent vers le cancer.

Vertus.

C'EST un atténuant, apéritif, ſudorifique qui échauffe peu, aſſez cependant pour qu'on doive s'en abſtenir dans les tempéraments bilieux, dans les hyſtériques, les hypocondriaques, & toutes les fois qu'on craint d'échauffer, ou qu'on doive au moins le mitiger en l'aſſociant aux adouciſſants.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

VOICI quelle étoit la maniere de donner l'Eſquine dans les maladies vénériennes : on prenoit une once & demie ou deux onces de racine d'eſquine coupée en petites tranches, on les faiſoit macérer pendant vingt-quatre heures dans huit ou dix livres d'eau, enſuite on les faiſoit bouillir à un feu doux, juſqu'à diminution d'un quart, & on ſe ſervoit de cette décoction comme de celle du bois de Gayac, avec cette différence qu'on ne purgeoit pas le malade de ſept en ſept jours. Sur la fin des gonorrhées on l'emploie ou en la faiſant bouillir à la doſe de demi-gros dans le lait qu'on donne au malade, ou en la faiſant bouillir à part à la même doſe dans une livre d'eau dont on coupe le lait ; mais comme nous l'avons dit du bois de Gayac, il eſt aſſez inutile d'avoir recours à ces ſudorifiques. Dans les obſtructions avec la ſéchereſſe & âcreté ; dans les écrouelles, dans les ſchirres cancereux, on peut donner le lait dans lequel on a fait bouillir un gros de racine d'eſquine, ou le lait coupé avec l'eau dans laquelle on l'a faite bouillir, comme nous l'avons dit.

Pharmacologie Rationnelle.

SA vertu réſide vraiſemblablement dans ſa partie volatile, d'où vient que ſi on la fait bouillir trop long-temps, elle perd beaucoup de ſa vertu ; la partie réſineuſe n'y eſt pas ſi évidemment démontrée dans le Gayac.

La Salſepareille, Salſaparilla.

C'EST la racine d'une eſpece de *Smilax* qu'on nous apporte de la nouvelle Eſpagne, du Pérou & du Bréſil ; elle eſt longue, ſarmenteuſe, cannelée dans ſa longueur, couverte d'une écorce mince, brunâtre en

dehors, blanchâtre en dedans & farineuſe, d'un goût tant ſoit peu gluant, un peu amer.

Cas.

On l'emploie dans les mêmes cas que la précédente; dans les rhumatiſmes on s'en ſert d'une façon particuliere, comme nous le dirons ci-après: on s'en ſert en général dans le cas de lymphe épaiſſie, dans les obſtructions qui ſe trouvent dans des tempéraments pituiteux, lâches, où les fluides ſont épaiſſis avec ſéroſité, & où il y a cependant un peu d'âcreté.

Vertus.

Les vertus de la Salſepareille ſont à peu-près les mêmes que celles d'eſquine, mais elle échauffe plus que cette derniere racine; c'eſt pourquoi dans les écrouelles & dans tous les cas où la lymphe eſt deſſechée, on préfere la racine d'eſquine.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On s'en ſert dans le petit lait à la doſe de demi-gros ou d'un gros. Dans le rhumatiſme on farcit le ventre d'un jeune poulet avec un gros & demi ou deux gros de cette racine coupée menue, & on en fait des bouillons avec des plantes appropriées.

Bardane, Bardana, ſeu Lupa major.

Sa racine eſt épaiſſe, longue d'un pied, droite, noirâtre en dehors; blanche en dedans, d'une ſaveur douceâtre & un peu auſtere: elle eſt un peu ſudorifique, de même que les feuilles & les ſemences.

Cas.

On emploie cette racine avec ſuccès, non-ſeulement dans les maladies chroniques comme les deux précédentes, mais encore dans les maladies fort aiguës, comme dans les fievres putrides, malignes *à coagulo*, avec relâchement, ce qu'on connoît, parce que le pouls n'eſt preſque pas changé ou même plus petit que dans l'état naturel, par un délire ſourd; dans les maladies inflammatoires, exhantématiques, comme la petite vérole, la rougeole & autres affections cutanées, lorſque l'éruption ſe fait difficilement à cauſe de l'épaiſſiſſement des humeurs; dans le

rhumatiſme, ſoit ſimple, ſoit goutteux, dans la goutte. ~~Foreſtus~~ aſſure qu'un homme fut guéri de la goutte par la décoction de cette racine, & qu'il rendit des urines blanches comme du lait : on l'emploie auſſi avec ſuccès dans les maladies vénériennes ; on la préfere même dans ce cas-là aux autres ſudorifiques dont nous avons parlé ci-devant, parce qu'elle échauffe moins, ſur-tout pour les tempéraments bilieux, & pour les malades qui ſont maigres & délicats : on aſſure qu'Henri III fut guéri d'une maladie vénérienne par la décoction de cette racine.

Vertus.

C'EST un médicament atténuant, inciſif, tonique, ce qui eſt quelquefois néceſſaire dans les maladies aiguës dont nous avons parlé ; un bon diurétique dans le cas de goutte, ſudorifique qui convient ſur la fin des inflammations : on peut ſe ſervir des feuilles & des ſemences de cette plante dans les cas que nous venons d'indiquer, elles ſont auſſi ſudorifiques.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

LA racine s'ordonne en décoction à la doſe d'une once ou une & demie ſur une livre d'eau ; les feuilles s'ordonnent par poignées, une poignée, par exemple, ſur une livre d'eau. Les ſemences s'ordonnent à la doſe d'un gros dans une liqueur appropriée, ou ſous forme d'émulſion qu'on fait en les pilant & y joignant la décoction de la racine & des feuilles : on met huit onces de cette décoction dans les maladies aiguës ; il eſt plus ordinaire de donner cette racine ſous forme de ptiſane. La Pharmacologie ne nous donne aucune lumiere ſur les principes dans leſquels réſide la vertu de ce médicament.

Scorſonere, ou Cercifi noir, Cercifi d'Eſpagne.

ON l'appelle Scorſonere ou *Viperaria*, parce qu'on la croit bonne contre la morſure de la vipere ; ſa racine eſt aſſez menue, d'un roux noirâtre en dehors, blanche en dedans, tendre & facile à rompre ; fraîche, elle donne un ſuc laiteux très-doux au goût : on la donne en ptiſane depuis demi-once juſqu'à une once dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les maladies inflammatoires exhantématiques, en un mot dans tous les cas où l'on emploie la bardane ; cependant les Auteurs préferent la bardane dans les maladies aiguës. M. *Boerrhaave* recommande

mande beaucoup le ſuc de la racine de ſcorſonere pris à la doſe de quatre onces pendant quelques jours pour les perſonnes qui craignent d'être empoiſonnées : cette vertu eſt tout au moins douteuſe.

La Pharmacologie rationnelle de cette plante n'eſt pas plus connue que celle de la bardane.

Scordium officinale, Chamœdris paluſtris ſive redolens.

C'EST une eſpece de Germandrée aquatique, les feuilles & les ſemences ſont d'uſage, les feuilles ſont oblongues, ridées, dentelées dans leurs bords, molles, velues, blanchâtres, d'une odeur d'ail qui n'eſt pas déſagréable & d'un goût amer; elles entrent dans la compoſition du *diaſcordium*, à qui elles ont donné le nom.

Cas.

ON s'en ſert avec ſuccès dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les fievres putrides vermineuſes, dans les maladies inflammatoires exhantématiques; mais, comme nous l'avons déja dit des autres ſudorifiques, dans le cas ſeulement où l'éruption ſe fait difficilement & à cauſe de l'épaiſſiſſement des fluides, parce que les ſudorifiques échauffent, ils feroient nuiſibles dans le cas où l'éruption ſe fait difficilement à cauſe de la conſtriction des vaiſſeaux & du grand mouvement du ſang & dans toutes les affections cutanées, la démangeaiſon, la gratelle, la gale; dans le cas de coction léſée qui dépend du relâchement des fibres de l'eſtomac & de l'aceſcence des matieres, ce qu'on connoît par les rapports inſipides ou aigres; dans l'inappétence qui dépend du même vice ou qui ſuppoſe les mêmes dérangements; dans les obſtructions invétérées du foie, de la rate, dans l'ictere froid, dans les pâles couleurs qui viennent de ce que les regles coulent difficilement, comme cela arrive aſſez ſouvent; en un mot, dans tous les cas où nous avons dit en général que les ſudorifiques conviennent, & toujours avec les précautions & les conditions que nous avons marquées.

Vertus.

D'OU il eſt aiſé de conclure que le *ſcordium* eſt un médicament ſudorifique, puiſqu'on l'emploie dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les maladies inflammatoires exhantématiques, ſtomachique chaud, apéritif

chaud, anthelmentique, emmenagogue & très-propre à donner du ton aux ſolides.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

LES feuilles s'emploient en infuſion ou en décoction ; l'uſage veut qu'on les emploie en infuſion : on fait infuſer théiformement, par exemple, une pincée de ces feuilles dans ſix onces d'eau qu'on fait prendre au malade dans le cas de fievre maligne dans l'intervalle des bouillons ; dans l'ictere froid, on fait prendre quatre verrées de cette infuſion par jour, deux le matin & deux le ſoir, obſervant de n'en pas donner dans l'intervalle d'une heure avant le repas. Le *Scordium* entre dans la compoſition de l'électuaire appellé *diaſcordium fracaſtorii*, du nom de ſon inventeur ; mais il y entre outre cela d'autres médicaments, comme la cannelle, la biſtorte, la tormentille, l'opium, ce qui fait qu'à cauſe des différentes vertus de ces médicaments, le *diaſcordium* eſt tonique, ſtomachique, légérement aſtringent, anthelmentique, narcotique ; on l'emploie avec ſuccès dans les cas où il faut calmer les douleurs vives de colique, dans la diarrhée, la dyſſenterie depuis demi-gros juſqu'à un gros ou un gros & demi. Sur une once de *diaſcordium*, il y a à-peu-près quatre grains d'opium, par conſéquent demi-grain ſur une drachme, ce qui eſt bon de remarquer pour ſe régler là-deſſus dans l'occaſion. La Pharmacologie rationnelle du *diaſcordium* n'eſt pas évidente, parce que la vertu de cette plante réſide dans ſes parties volatiles qui ſe diſſipent par le feu, enſorte que l'analyſe chymique ne les peut recueillir.

Chardon benit, Carduus benedictus, Carduus atractylis.

ON ſe ſert des feuilles & des ſemences ; les feuilles ſont découpées, placées alternativement, fort ameres, velues, terminées par des épines courtes & molles.

Cas.

ON s'en ſert avec ſuccès dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les maladies inflammatoires exhantématiques, comme dans la petite vérole, la rougeole, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, comme dans la pleuréſie, la péripneumonie, dans laquelle l'expérience fait voir que le chardon bénit facilite extrêmement l'expectoration, & dans ce cas il convient comme béchique & ſudorifique ; dans les fievres vermineuſes ou de vers, dans les fievres intermittentes les plus rebelles, telle que la fievre quarte, dans les obſtructions invétérées du foie, de la rate produites par

l'épaississement des fluides ; dans l'ictere froid, dans les cas où l'on peut soupçonner du sang extravasé, des crevasses dans les vaisseaux, comme après une chûte d'un lieu fort élevé & dans le cas de contusion ; il dissout le sang grumelé dans ces occasions, & le fait passer avec les urines ou les sueurs. M. *Baillou* a observé que la décoction de Chardon benit rendoit les urines épaisses & fétides, extérieurement elle est très-utile dans le cas d'ictere. *Simon Poly* rapporte qu'une femme dont la mamelle étoit ulcérée jusqu'aux côtes, fut guérie par la simple poudre du chardon benit qu'elle appliqua sur l'ulcere ; *Arnaud-de-Villeneuve*, Professeur de cette Université, rapporte la même chose d'un ulcere à la jambe.

Vertus.

En faisant attention à ces différents cas, on voit que cette plante est sudorifique, apéritive, diurétique, stomachique, fébrifuge, anthelmentique, déterfive.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On se sert, comme nous avons dit, des feuilles & des semences de cette plante : on emploie aussi le suc qui en est exprimé & dépuré par résidence & l'eau qu'on en distille, les feuilles s'ordonnent par pincées, une ou deux pincées sur une ou deux livres d'eau, en décoction ou en simple infusion. Dans les maladies inflammatoires de la poitrine on en donne le suc dépuré par résidence de quatre en quatre heures entre les bouillons ; il aide extrêmement l'expectoration & excite souvent des sueurs abondantes, après avoir fait précéder les remedes généraux, la dose de ce suc est de trois onces. Les semences s'ordonnent depuis demi-gros jusqu'à un & demi en émulsion avec une décoction d'orge ou des feuilles de cette plante, on peut y ajouter le sirop de pavot quand il s'agit de calmer la toux. Un gros de ces semences pilées sur lesquelles on avoit versé sept ou huit onces de vin blanc & qu'on prenoit pendant quelque temps un peu avant le frisson, a souvent arrêté les accès de fievre quarte : on se sert principalement de l'eau distillée de cette plante dont on fait ordinairement la base des potions cordiales & sudorifiques. La Pharmacologie rationnelle du chardon bénit n'est éclaircie que par celle du *scordium.*

Scabieuse, Scabiosa, vulgaris pratensis.

CETTE plante croît presque par-tout, dans les champs, dans les prés ; les feuilles sont oblongues, lanugineuses, découpées profondement, d'un goût un peu âcre : on se sert de ses feuilles, de l'eau distillée de ses feuilles, & de ses fleurs comme dans le chardon bénit.

Cas.

ON prescrit la scabieuse & son eau distillée dans tous les cas où on ordonne le chardon bénit, & outre cela dans les ulceres internes, dans les dartres.

Vertus.

CETTE plante a les mêmes vertus que le chardon bénit, mais elle a cela de particulier qu'elle déterge les ulceres internes, en déterminant les matieres vers les voies urinaires.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

LES feuilles s'ordonnent de la même façon que le chardon bénit, de même que l'eau distillée : on joint ordinairement les feuilles de scabieuse à celles de chardon bénit, de même que l'eau distillée dans les potions cordiales & les sudorifiques : on compose avec le suc de cette plante & le sucre, le sirop de scabieuse qui est très-propre pour les maladies de la peau, pour les dartres : on le donne depuis demi-once jusqu'à une once & demie ; mais il faut pendant l'usage de ce sirop bassiner les parties affectées de la peau avec la décoction de cette plante.

Diaphorétiques & Sudorifiques tirés du regne animal.

LES différents animaux adultes dont nous avons parlé dans la classe des diurétiques, & ceux dont nous parlerons dans les autres classes & sur-tout leurs excréments, peuvent fournir des médicaments diaphorétiques & sudorifiques ; mais on se sert principalement sous ce point de vue de la corne de cerf, de la vipere, du sang de bouquetin.

Corne de Cerf.

ON l'emploie avec ſuccès dans les maladies aiguës où il y a relâchement du tiſſu des ſolides & épaiſſiſſement viſqueux des fluides, comme il arrive ſouvent dans les maladies vermineuſes, & toujours dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les maladies inflammatoires exhantématiques, dans la petite vérole, la rougeole lorſque les ſolides ſont extrêmement relâchés, les fluides épaiſſis & la circulation languiſſante : on regarde dans ce cas-là ce médicament comme le plus approprié, & on n'a recours à la poudre de vipere & à d'autres ſudorifiques puiſſants, que lorſque la Corne de Cerf n'a pas aſſez opéré dans le flux de ventre, comme la diarrhée, la dyſſenterie, ſoit eſſentielle, ſoit ſymptomatique, mais non dans le commencement, car les flux de ventre du moins dans leur commencement ſont ſouvent ſalutaires ; ce n'eſt que ſur la fin qu'on donne la corne de cerf, lorſque ces flux de ventre diminuent & abattent les forces du malade loin de le ſoulager, & après avoir employé inutilement tous les autres remedes convenables : on peut s'en ſervir encore dans les maladies cutanées lorſqu'on craint de trop agiter le ſang par des ſudorifiques plus actifs ; enfin on s'en ſert avec ſuccès ſur la fin de preſque toutes les maladies longues, ſoit qu'il y ait diarrhée ou non, lorſque les forces paroiſſent abattues, le ſang gluant & languiſſant dans ſon mouvement : on s'en ſert, dis-je, pour atténuer le ſang & lui fournir un mucilage propre à garantir les vaiſſeaux des matieres âcres qui y ſont mêlées, & à fortifier en même temps le malade.

Vertus.

PAR la conſidération de tous les cas où l'on emploie la corne de cerf, il eſt évident qu'elle eſt un médicament ſudorifique, ou plutôt diaphorétique aſſez doux, puiſqu'elle procure une légere moiteur ſans incendier le ſang, & qu'on l'emploie dans des cas où l'on redouteroit l'uſage des autres ſudorifiques aſtringents ; mais en prenant ce mot dans une ſignification générale, en ce ſens, elle fournit aux humeurs un mucilage & elle enduit les parois des vaiſſeaux, ce qui la rend utile dans la dyſſenterie & la diarrhée ; on peut auſſi la regarder comme un remede analeptique ou reſtaurant, parce que ce mucilage dont nous venons de parler eſt extrêmement analogue à nos humeurs.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

LA corne de cerf s'ordonne ordinairement en ptiſane ; on ſe ſert de la rapure à la doſe d'un gros juſqu'à trois dans trois livres d'eau qu'on fait bouillir juſqu'à diminution du tiers, cette ptiſane convient dans les cas de fievre *à coagulo*, de maladies exhantématiques, de diarrhées. M. *Sydenham* en préparoit une qu'il appelloit *decoctum album*, qu'il faiſoit de cette maniere : il prenoit deux gros de corne de cerf rapée, deux gros de mie de pain bien blanc, faiſoit bouillir le tout dans trois livres d'eau juſqu'à diminution d'un tiers & y ajoutoit un peu de ſucre juſqu'à agréable douceur, & on ſe ſervoit de cette décoction blanche dans la petite vérole, lorſque l'éruption ſe faiſoit difficilement à cauſe du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides ; dans la dyſſenterie on en fait auſſi une gelée : on prend, par exemple, une once & demie ou deux onces de rapure de corne de cerf, on les fait bouillir long-temps dans trois livres d'eau, le mucilage dont l'eau ſe trouve emprégnée prend en ſe refroidiſſant la conſiſtance de gelée, on peut y joindre les chairs de chapon, les vieilles perdrix ſi on veut nourrir un peu plus le malade ; mais quand on veut ſeulement atténuer les humeurs, on y joint le veau, on peut auſſi y ajouter le citron, un peu de cannelle, des amandes douces pour la rendre plus agréable, on en donne une ou deux cuillerées de quatre en quatre heures entre les bouillons : on ſe ſert encore du ſel volatil de corne de cerf à la doſe de ſix grains à quinze ou vingt tout au plus lorſque les forces de la circulation ſont languiſſantes & le ſang extrêmement épaiſſi, on le donne dans du vin, dans quelques potions cordiales, vers la fin de quelques maladies longues : on donne auſſi l'eſprit volatil de corne de cerf pour diviſer le ſang depuis trois gouttes juſqu'à huit ou neuf.

Pharmacologie rationnelle.

LES vertus de la corne de cerf paroiſſent dépendre du mucilage qui enveloppe un ſel volatil très-fin, par-là la partie mucilagineuſe de corne de cerf devient nourriſſante, elle enduit les parois des canaux, & les défend contre l'irritation ; par ſon ſel volatil elle diviſe légérement les humeurs, leur rend leur fluidité pour qu'elles ſe portent plus facilement vers les couloirs de la peau.

La Vipere.

LA Vipere eſt une eſpece de ſerpent plus venimeux que les autres, qui en differe principalement parce qu'elle fait ſes petites vivants, au lieu que les autres font des œufs, & parce qu'elle a deux dents creuſes aux côtés de la mâchoire ſupérieure, c'eſt dans la cavité de ces dents que coule la matiere venimeuſe contenue dans deux veſſies placées à la racine de ces dents, & c'eſt par où elle s'inſinue dans les plaies que la vipere fait en mordant avec ces mêmes dents.

Cas.

ON emploie la vipere dans les mêmes cas que la corne de cerf, de façon qu'on doit toujours commencer par la corne de cerf : on s'en ſert principalement dans les maladies cutanées, comme dans la gale invétérée, dans la lepre ; il faut cependant remarquer que dans les tempéraments fougueux on ne doit pas s'en ſervir, mais il arrive rarement que cela ſoit ainſi ; ces maladies dépendent preſque toujours d'un grand épaiſſiſſement des humeurs : on recommande auſſi la vipere dans la conſomption ou l'émaciation : il faut faire attention [que l'émaciation ou l'atrophie peut être produite ou par une fievre lente eſſentielle qu'on appelle proprement fievre hectique, ou par une fievre lente ſymptomatique ; la fievre lente ſymptomatique dépend toujours de quelqu'ulcere, ſoit interne, comme ceux des poumons, ſoit externe, & dans ce cas il eſt viſible que l'uſage de la vipere ne ſauroit convenir, il feroit même pernicieux ; la fievre lente eſſentielle ne dépend d'aucun ulcere, mais de l'épaiſſiſſement & de la groſſiéreté de la lymphe qui ne peut pénétrer dans les petits vaiſſeaux nevrolymphatiques ; dans celle-ci on n'obſerve point de redoublement ſi marqué, ſurtout au commencement, que dans les fievres lentes ſymptomatiques ; d'ailleurs dans les fievres lentes eſſentielles la peau eſt ſeche & aride ; c'eſt ſeulement dans le cas où la conſomption eſt produite par cette derniere eſpece de fievre lente que la vipere convient ; enfin on donne encore la vipere avec des cordiaux ſur la fin des maladies, lorſque les forces ſont entiérement abattues.

Vertus.

LES cas où on emploie la vipere font voir qu'elle fournit un remede diaphorétique ou ſudorifique vif propre dans les maladies de la peau, analeptique, cordial.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On ſe ſert de la Vipere ſeche en ſubſtance ; on lui coupe la tête & la queue, quoiqu'il y ait des Auteurs célebres qui regardent cette précaution comme inutile, mais l'uſage l'a conſacré, ainſi on doit l'obſerver : on l'écorche & on ôte les entrailles ; on peut prendre un ou deux troncs de vipere qu'on coupe en tranches, on les fait bouillir deux ou trois heures avec un poulet ou demi-livre de maigre de veau dans un pot exactement fermé : cette précaution eſt néceſſaire ſi on veut en voir le bon effet qu'on a lieu d'en attendre, parce qu'autrement les parties volatiles d'où il dépend s'évaporeroient ; les bouillons de vipere ainſi préparés ſont bien dans les maladies cutanées chroniques, dans la gale, la lepre, les dartres invétérées & dans l'aſtrophie ou conſomption dans les circonſtances que nous avons marquées ci-deſſus ; on peut auſſi manger de la vipere préparée comme on prépare ordinairement les poiſſons. On ſe ſert encore de la poudre de vipere qu'on prépare en faiſant ſécher la vipere au four, & la pulvériſant enſuite ; cette poudre convient dans les maladies aiguës, dans les fievres malignes *à coàgulo*, dans les fievres exhantématiques, la doſe eſt depuis huit grains juſqu'à quinze ou vingt : on la donne dans du vin ou le plus ordinairement dans une potion cordiale & ſudorifique qu'on fait de cette maniere : on prend trois onces d'eau diſtillée de ſcabieuſe, trois onces d'eau diſtillée de chardon bénit, demi-gros de confection d'hyacinthe, demi-gros de confection d'alkermès, un ſcrupule de poudre de vipere dont on fait prendre au malade par cuillerée : on ſe ſert auſſi du ſel volatil de vipere depuis ſix grains juſqu'à quinze ou vingt, & de l'eſprit volatil de vipere depuis trois gouttes juſqu'à ſix ou huit, mais il faut remarquer que ce ſel & cet eſprit volatil ſont plus actifs que ceux de corne de cerf ; auſſi on ne doit les donner que lorſqu'on ne craint point d'échauffer le malade, comme dans les cas où les ſolides ſont relâchés & les fluides épaiſſis par viſcoſité.

Pharmacologie Rationnelle.

La vertu de la vipere réſide dans un ſuc mucilagineux & un ſel volatil alkaleſcent ; ſa partie mucilagineuſe s'eſt montrée par la conſiſtance des bouillons, la chymie nous démontre ſon ſel volatil.

Sang

Sang de Bouquetin, Sanguis Hirci.

Le ſang de Bouquetin n'eſt autre choſe que le ſang d'un bouc, ſoit domeſtique, ſoit ſauvage, qu'on a fait deſſécher au four; celui du bouc domeſtique s'appelle proprement ſang de Bouquin.

Cas.

On s'en ſert dans tous les cas où l'on emploie la corne de cerf & la vipere; il convient ſpécialement pour la pleuréſie & dans la péripneumonie, c'eſt-à-dire, qui ne dépend pas de la fievre maligne ou de la fievre putride; dans ces maladies il eſt propre à faciliter l'expectoration & à procurer la ſueur; mais on ne doit pas le donner dans le commencement lorſqu'il y a ardeur, ſéchereſſe, que la langue eſt ſeche & aride, ſans aucun ſigne de putridité, mais ſeulement après avoir employé les ſaignées, les adouciſſants, les purgatifs appropriés, & lorſque la peau eſt moins aride, moins ſeche, qu'elle commence à devenir moite, alors c'eſt le cas d'employer le ſang de Bouquetin.

Vertus.

C'est un ſudorifique très-actif, dont on ne doit pas ſe ſervir lorſqu'on craint d'échauffer, lorſque les forces de la circulation ſont augmentées; on le regarde encore comme un bon réſolvant dans les cas de contuſion, d'échymoſe lorſqu'il y a une extravaſion de ſang, ſoit dans les parties internes, ſoit dans les parties externes: on croit qu'il eſt propre à atténuer le ſang extravaſé, à le réſoudre, à le mettre en état d'être repompé, de rentrer dans la voie de la circulation pour être enſuite chaſſé du corps par la voie de l'inſenſible tranſpiration; ſuppoſé qu'il ait cette vertu qui eſt un peu équivoque, ce n'eſt qu'autant qu'il augmente la chaleur, l'énergie de la circulation, l'activité des ſolides & non pas en agiſſant immédiatement ſur le ſang extravaſé. Quoi qu'il en ſoit de cette vertu, l'uſage veut qu'on s'en ſerve dans le cas propoſé; enfin quelques-uns l'ont regardé comme un bon lithontriptique qui convient dans les maladies des reins & de la veſſie, occaſionnées par la pierre ou par le gravier. Pour rendre cette vertu plus sûre, il convient de nourrir le bouc dont on veut employer le ſang avec des plantes aromatiques, diurétiques qui ont quelque choſe de lithontriptique: on peut cependant révoquer cette vertu du ſang de Bouquetin.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On prescrit le sang de Bouquetin à la dose de dix grains jusqu'à vingt ou trente, dans une potion cordiale ou sudorifique, par exemple, des eaux distillées de scabieuse & de chardon bénit, de chacune trois onces, de confection d'hyacinthe & d'alkermès, de chacune demi-gros & quinze grains de sang de bouquetin : on donne cette potion à cuillerée.

Pharmacologie rationnelle.

La vertu diaphorétique du sang de Bouquetin réside dans un sel volatil alkalescent : c'est dans le même principe que réside encore la vertu qu'il a d'atténuer & de diviser le sang extravasé immédiatement cependant & dans le sens que nous avons expliqué ci-devant ; non-seulement le sang de Bouquetin est diaphorétique, mais encore le sang & les différentes parties des autres animaux, tant de ceux dont nous parlerons dans la suite, puisqu'on trouve en tous les principes qui rendent le sang de Bouquetin diaphorétique, savoir, un sel volatif alkalescent, d'où il suit qu'on ne devroit pas préférer celui de Bouquetin à celui des autres animaux ; l'usage cependant veut qu'on lui accorde cette préférence dans les cas que nous avons indiqués ; il faut aussi remarquer que plus les animaux sont exercés, plus le sang est alkalescent, & par cette raison on doit préférer les animaux sauvages qui sont plus exercés aux animaux qui le sont moins. C'est encore pour la même raison qu'on emploie dans la même vue les excréments de différents animaux comme contenant un sel volatif alkalescent bien développé, mais sur-tout les excréments & la fiente de chien qu'on appelle *album græcum*, la fiente de poule, de pigeon ; on s'en sert dans le cas où le sang de Bouquetin convient depuis dix grains jusqu'à trente dans les potions cordiales & sudorifiques, les excréments sont encore plus actifs que le sang de Bouquetin : le sang de paon est aussi sudorifique, on lui attribue une vertu antiépileptique, sa dose est pareillement depuis dix grains jusqu'à trente ; on peut l'ordonner à cette dose dans une ou deux cuillerées de bouillon antiépileptique, dans le cas d'épilepsie essentielle où le sang est épais, visqueux.

Antimoine crud.

NOUS avons déja parlé de l'Antimoine & des différentes préparations émétiques qu'on en fait ; l'antimoine crud n'eſt pas émétique, à moins qu'il ne ſoit donné à trop haute doſe, ou qu'il n'y ait de grandes diſpoſitions au vomiſſement : on l'emploie comme ſudorifique & atténuant dans les cas ſuivants.

Cas.

ON s'en ſert dans les maladies cutanées, dans la gale, la gratelle, la lepre, dans les obſtructions des glandes du méſentere & dans les conſomptions qui ſont la ſuite des obſtructions. On voit ſouvent cette eſpece de conſomption dans les enfants écrouelleux qui ont tout le méſentere obſtrué.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON l'emploie concaſſé groſſiérement, on l'aſſocie aux ptiſanes ſudorifiques à la doſe de demi-once ou d'une once, ſuſpendu dans un nouet, mais ces ptiſanes n'en tirent pas beaucoup de vertu quoiqu'on les faſſe bouillir aſſez long-temps ; ainſi il eſt aſſez inutile de cette façon, il vaut mieux l'employer réduit en poudre impalpable, la doſe en eſt depuis dix grains juſqu'à trente ; on peut l'aſſocier à quelqu'autre ~~bouillon~~ médicament approprié ou à quelqu'autre remede atténuant pour en former des bols avec quelque ſirop approprié, comme par exemple, le ſirop de ſcabieuſe en cas de maladie de la peau. Pendant l'uſage de l'antimoine il faut avoir ſoin de tenir les premieres voies nettes, & que le malade évite les aigres, & tout ce qui tourne à l'aceſcence, comme les ſalades, le vinaigre, le lait, parce que l'acide détachant de l'antimoine les parties régulines, pourroit le rendre émétique : il eſt vraiſemblable que l'antimoine agit par ſon poids ſpécifique, ce qui fait qu'il conſerve mieux le mouvement qu'il reçoit par les forces de la circulation, & qu'il parvient juſques dans les plus petites filieres du corps humain ; c'eſt peut-être pour cette raiſon qu'il produit de bons effets dans les obſtructions.

Antimoine diaphorétique, ou Chaux d'Antimoine.

ON le fait avec une partie d'antimoine & trois parties de nitre, le tout pulvériſé & mêlé, qu'on jette par cuillerées dans un creuſet rou-

ge ; après chaque détonnation on trouve au fond du creuſet une maſſe blanchâtre qu'on fait ſécher & qu'on lave, c'eſt l'antimoine diaphorétique.

Cas.

On s'en ſert dans les maladies aiguës comme dans les fievres malignes *à coagulo*, dans les maladies inflammatoires exhantématiques, dans les maladies chroniques de la peau, dans les maladies inflammatoires de la poitrine. On l'aſſocie au ſang de bouquetin depuis dix grains juſqu'à 30 dans une potion cordiale ; donné à haute doſe il pouſſe par les ſueurs & par les urines.

Des Emmenagogues.

Les perſonnes du ſexe ſont ſujettes à une évacuation de ſang périodique qui revient tous les mois qu'on appelle pour cette raiſon *mois*, menſtrues, flux menſtruel, regles ; elles ſont auſſi ſujettes après l'accouchement à un écoulement d'abord de ſang, enſuite d'une matiere laiteuſe qui dure trois ſemaines, un mois, plus ou moins, ſuivant les différents ſujets, c'eſt ce qu'on appelle lochies, *vuidanges :* on comprend ſous la claſſe des emmenagogues, les médicaments qui provoquent les mois & ceux qui provoquent les lochies, quoiqu'on appelle ariſtolochiques les médicaments qu'on donne ſous ce dernier point de vue ; le temps où les regles commencent à paroître n'eſt pas déterminé ; le plus ordinairement eſt depuis l'âge de douze ou treize ans juſqu'à dix-ſept ou dix-huit, cela varie ſelon les différents tempéraments & les différents climats ; en général on ſait qu'elles paroiſſent plutôt & qu'elles coulent avec plus d'abondance dans les tempéraments bilieux que dans les tempéraments pituiteux, dans les pays chauds que dans les pays froids, le temps où elles finiſſent n'eſt pas déterminé, le plus ordinairement c'eſt depuis quarante-cinq juſqu'à cinquante ans, cela varie encore ſelon les tempéraments & les pays. Pour ce qui eſt de la cauſe qui détermine le retour périodique du flux menſtruel, on a beaucoup travaillé pour la trouver ; les uns ont eu recours à la lune, les autres à d'autres cauſes qui ne ſont pas plus ſatisfaiſantes ; pour nous, après avoir bien réfléchi ſur cette queſtion, il nous paroît que la cauſe à laquelle on s'eſt le plus attaché & avec le plus de fruit & d'utilité depuis *Galien* juſqu'à préſent, c'eſt la pléthore ou la plénitude, l'abondance de ſang ; la pléthore peut être ou univerſelle ou particuliere : elle eſt univerſelle lorſque la quantité de ſang ſe trouve augmentée par tout le corps ; elle eſt particuliere lorſque ce n'eſt que

dans quelques parties : on conçoit cette derniere, par l'exemple de l'inflammation d'une partie dans laquelle le sang se trouve en plus grande abondance qu'avant l'inflammation ; en faisant attention à un grand nombre d'observations, nous sommes déterminés à croire que les deux pléthores universelle & particuliere, ou pléthore de l'utérus, se trouvent presque toujours présentes dans le temps du flux menstruel : il y a cependant des cas où la pléthore particuliere se trouve seule, que le sang évacué dans le temps des regles est un sang pléthorique, surabondant & inutile, la preuve en est que cette évacuation bien loin d'être nuisible est au contraire salutaire ; les femmes se trouvent mieux ensuite, non-seulement elles n'en sont pas plus foibles, mais encore elles en sont plus fortes. De la suppression combien ne résulte-t-il pas des maux ! Expliquons à présent par quel jeu se fait cette évacuation, ceci nous servira pour entendre la maniere dont les remedes emmenagogues agissent. Le méchanisme de cette évacuation est fort simple & se réduit à peu de chose.

Méchanisme du flux menstruel.

L'UTERUS ou la Matrice est un corps spongieux vers le fond duquel il y a des cavités ou des sinus qui d'une part communiquent avec les veines & les arteres de ce viscere, & de l'autre s'ouvrent par de petits orifices dans la cavité de l'utérus. MM. *Morgagni*, *Rioland*, *Malpigui*, *Litre* & *Winslow* les ont vus & démontrés dans des femmes mortes pendant le temps de leurs regles ou peu de temps après l'accouchement ; M. *Tendon*, Anatomiste de cette ville, les a démontrés dans une femme morte quatre heures après l'accouchement dans l'amphythéâtre de M. *de la Mure*. L'existence de ces sinus ne peut être révoquée en doute. Outre ces sinus qui hors le temps des regles ne laissent échapper dans la cavité de l'utérus qu'une lymphe, on voit encore très-distinctement vers le fond de la matrice des fibres musculaires tant intérieures qu'extérieures qui entourent les mêmes sinus. Cette explication anatomique nous suffit pour expliquer le Méchanisme du flux menstruel. Pour expliquer ce méchanisme, il est certain que les sinus des endroits des vaisseaux sanguins sont plus foibles que les autres, le sang qui y arrive ne sera donc pas repoussé par les parois avec la même force qu'il y aborde. Il s'accumulera donc, & ces sinus seront distendus insensiblement jusqu'au point que les fibres musculaires soient irritées ; après un certain temps, ces fibres entreront en contraction, & le sang pressé par cette

contraction fe fera jour en fe portant vers les vaiffeaux veineux, foit vers les orifices qui s'ouvrent dans la cavité de l'utérus ; une comparaifon rendra ceci plus clair : l'urine fe fépare du fang dans les reins & fe porte continuellement dans la veffie, ce n'eft cependant qu'après que la veffie s'eft diftendue jufqu'à un certain point, qu'étant irritée, elle fe contracte & chaffe l'urine par le canal de l'uretre. Ce qui a embarraffé les Auteurs dans cette évacuation & qui les a obligés à recourir à la lune, c'eft le merveilleux qu'ils ont cru voir dans la régularité ; il n'y a pas plus cependant que dans les autres excrétions auxquelles on ne fait point d'attention, parce qu'on les a toujours fous les yeux ; car on voit tous les jours des perfonnes réglées dans leur manger & leur exercice, aller à la felle une fois par jour, à la même heure & quelquefois au même moment ; trouve-t-on du merveilleux en cela, & a-t-on recours à la lune pour l'expliquer ? L'inteftin *rectum* fe remplit dans le même temps, il doit donc fe vuider dans le même temps ; nous pouvons dire la même chofe du flux menftruel avec d'autant plus de raifon que, comme il y a des irrégularités pour les déjections, il y en a auffi pour les mois qui avancent ou retardent quelquefois trois ou quatre jours, & quelquefois plus, felon les exercices. Ce que nous venons d'obferver pour les déjections des matieres fécales, on l'obferve auffi pour l'excrétion de l'urine dans plufieurs perfonnes réglées qui la rendent un certain nombre de fois dans la journée & à des heures marquées ; on peut aifément faire l'application, au lieu d'une veffie, il n'y a qu'à en concevoir un certain nombre. La régularité du flux menftruel ne doit donc pas plus nous étonner que celle des autres excrétions dont nous venons de parler ; ce méchanifme pofé, il eft aifé de concevoir comment le flux menftruel peut être arrêté ou fupprimé ; car 1°. fi le fang s'accumule en trop grande quantité dans ces finus & qu'il les dilate trop, les fibres mufculaires feront portées au-delà de leur ton, elles feront relâchées & comme paralyfées & hors d'état de fe contracter ; l'évacuation par conféquent n'aura plus lieu, comme on voit que l'excrétion de l'urine eft fupprimée fi la veffie eft trop diftendue ou paralyfée. 2°. Si les fibres mufculaires font trop roides, les parois des finus n'ayant plus leur foupleffe naturelle, le fang ne pourra plus s'accumuler jufqu'au point de vaincre leur réfiftance. 3°. Le flux menftruel fera encore arrêté ou fupprimé fi les fibres mufculaires font dans un état d'érétifme ou de conftriction fpafmodique, comme l'excrétion de l'urine eft fupprimée par l'érétifme du fphincter de la veffie, dans lefquels cas la fuppreffion d'urine eft enlevée par le *laudanum*. 4°. Les

regles feront auffi fupprimées fi le fang eft épais & qu'il réfifte trop à l'action des fibres mufculaires. 5°. Les regles feront auffi fupprimées, fi le fang eft trop épais, s'il eft en même temps en trop grande quantité & qu'il réfifte ainfi à raifon de fa quantité & de fon épaiffiffement. 6°. S'il eft âcre, l'âcreté irritant les fibres mufculaires, peut refferrer les finus & empêcher l'écoulement; ainfi la fuppreffion des regles peut venir de plufieurs caufes, tant de la part des folides que de la part des fluides, ce qui fait que prefque tous les médicaments peuvent devenir emmenagogues, en prenant le mot dans fa fignification générale, & felon la force de fon étymologie, felon laquelle il marque toute forte de médicaments qui provoquent les mois; car par ce que nous venons de dire, cette fuppreffion peut venir, 1°. du relâchement ou de la molleffe des fibres, 2°. de la roideur ou plutôt de la dureté de ces mêmes fibres, 3°. de leurs conftrictions fpafmodiques, 4°. de l'épaiffiffement des fluides, 5°. de l'épaiffiffement & de la trop grande quantité des fluides, 6°. de leur âcreté; & fi elle dépend de la rigidité ou de la dureté des fibres, il eft vifible que les relâchants pourroient rétablir les regles; fi c'eft de la conftriction fpafmodique, les calmants, les anodins procureront cet effet. Cependant l'ufage a reftreint la fignification des emmenagogues aux remedes qui peuvent rétablir le cours des regles dont la fuppreffion dépend du relâchement des folides ou de l'épaiffiffement des fluides, remedes qui agiffent en échauffant; ce font des médicaments qui doivent donner du ton aux folides, divifer les fluides, les rendre plus coulants, ils font donc toniques, atténuants, échauffants.

Cas où les Emmenagogues proprement dits, font indiqués.

PAR la raifon du contraire ils font contre-indiqués dans les cas où la fuppreffion dépend de l'érétifme, de la conftriction fpafmodique des folides, de la féchereffe, de l'âcreté des fluides; c'eft la définition des cas où les emmenagogues font contre-indiqués, voici celle des cas où les emmenagogues proprement dits font indiqués; par ce que nous venons de dire, il eft aifé de voir que les emmenagogues proprement dits font indiqués dans la fuppreffion des mois dépendante du relâchement des folides & de l'épaiffiffement des fluides; ce que nous difons de la fuppreffion des mois, il faut le dire de celles des lochies.

Précautions.

ELLES font dans cette matiere de la derniere conféquence, on peut les réduire à l'attention que l'on doit faire, 1°. à l'âge, 2°. au tempérament, 3°. au pays, 4°. à la coutume, 5°. aux circonftances qui fe prennent du temps où les femmes font réglées & de celui où elles ne le font pas, développons chacun de ces chefs en particulier : je dis qu'il faut, 1°. faire attention à l'âge : nous avons dit que les regles commencent à paroître depuis l'âge de douze ans jufqu'à dix-huit ; mais fi à l'âge de dix ans les fymptomes qui paroiffent dans une fille ne peuvent pas être rapportés aux efforts que fait la nature pour produire les évacuations périodiques, il n'en fera pas de même fi ces fymptomes paroiffent vers le temps où les regles ont coutume de commencer, il fe peut faire alors que les fymptomes dépendent des regles qui doivent paroître, cette même attention à l'âge nous fera connoître la fource des différentes incommodités qui paroiffent après la fuppreffion des regles, où elles ont coutume de finir, fur-tout fi cette fuppreffion a été fubite, on peut dire que ces incommodités dépendent de la fuppreffion des regles, 2°. au tempérament ; le tempérament bilieux eft plutôt réglé que le pituiteux, c'eft une attention que nous devons faire, 3°. au pays ; dans les climats méridionaux les femmes font réglées deux ou trois ans plutôt que vers le feptentrion ; ainfi dans un pays chaud à un certain âge, nous pouvons attribuer les maladies ou les fymptomes qui furviennent, aux efforts que fait la nature pour produire les évacuations, ce que nous ne pourrions vraifemblablement faire dans un pays froid ; la confidération du pays peut non-feulement nous guider dans différentes maladies qui furviennent à un certain âge, mais encore par rapport à la quantité du fang qui doit s'écouler ; ces évacuations font plus copieufes dans les pays chauds que dans les pays froids ; 4°. à la coutume de chaque femme, il y a des femmes qui ne font pas réglées & qui fe portent bien, il y en a d'autres qui le font deux fois par mois, fans que leur fanté foit altérée ; il eft donc néceffaire d'interroger la malade fur fa façon d'être par rapport aux évacuations menftruelles pour déterminer s'il y en a trop ou trop peu ; il en eft de même des vuidanges dans les femmes accouchées ; il y en a qui ne perdent pas du tout, d'autres perdent peu, les unes perdent en rouge & les autres en blanc, là-deffus il faut s'informer exactement de la coutume de la malade fuppofé qu'elle ait fait des enfants afin de ne pas ordonner des remedes mal-à-propos ; fi elle n'en a

pas

pas fait, notre regle doit être celle-ci : ſi outre ces ſymptomes qui ſont la ſuite naturelle de l'enfantement, il en paroît d'autres qui ne peuvent être attribués qu'à une évacuation ſupprimée, ou qui devroit ſe faire, nous devons employer les emmenagogues ; au contraire, ſi ces derniers ſymptomes ne paroiſſent pas, il faut s'en abſtenir ; 5°. enfin aux circonſtances où l'expérience nous apprend que les femmes ne doivent pas être réglées, tel eſt le temps de la groſſeſſe où les femmes n'ont pas ordinairement leurs regles dès le premier mois ; la groſſeſſe eſt la cauſe naturelle de la ſuppreſſion des regles ; ainſi ſi la malade eſt mariée, on peut l'attribuer à la groſſeſſe, mais il faut être extrêmement circonſpect pour porter ſon jugement ; lorſqu'il s'agit d'une fille qui étant en âge d'être réglée éprouve cependant cette ſuppreſſion ſans en être beaucoup incommodée, il faut s'informer avec toute la décence qui convient à notre art pour découvrir la cauſe de cette ſuppreſſion ; ſi elle vient de la groſſeſſe, c'eſt un cas très-délicat, il s'agit de la malade & des intérêts de la ſociété, il faut obſerver ſi cette ſuppreſſion n'eſt pas accompagnée des ſymptomes de la groſſeſſe : les nourrices ordinairement ne doivent pas avoir leurs regles, vouloir les provoquer dans ce cas, ce ſeroit ſupprimer le lait en détournant le cours des humeurs ailleurs ; il y a cependant des nourrices qui par rapport à leur tempérament ont leurs regles, alors on pourroit les provoquer ſi elles étoient ſupprimées ; enfin à l'âge de quarante ou cinquante ans les femmes ceſſent d'avoir leurs regles ; alors nous ne devons pas les provoquer ſans des raiſons particulieres, mais on peut le faire, ſi étant ſupprimées bruſquement, il en réſulte des ſymptomes fâcheux.

Signes qui font connoître les cauſes de la ſuppreſſion des Regles.

Nous avons dit que cette ſuppreſſion venoit ou pouvoit venir du relâchement des fibres, de leur roideur, de leur conſtriction ſpaſmodique, de l'épaiſſiſſement ſeul des fluides, de l'épaiſſiſſement joint à la trop grande quantité des fluides, enfin de l'âcreté de ces mêmes fluides ; comme donc les emmenagogues ne conviennent que dans le cas de relâchement des ſolides & d'épaiſſiſſement des fluides, pour ne rien laiſſer à deſirer dans un ſujet ſi important, il eſt néceſſaire que nous indiquions ici les ſignes par leſquels on peut reconnoître les différentes cauſes d'où dépendent la ſuppreſſion ou la diminution des regles, le tempérament nous porte fort à la connoiſſance de la cauſe de la ſuppreſſion, comme auſſi les ſymptomes que nous allons remarquer ; ainſi le tempérament froid pituiteux,

des douleurs gravatives qui n'ont rien de tenfif, d'aigu, l'habitude mollaffe du corps nous dénotent que la fuppreffion vient du relâchement des folides; le tempérament mélancholique où les fibres font roides, les humeurs épaiffes par féchereffe nous porte à croire que la fuppreffion vient de la roideur des folides & de l'épaiffiffement fec des fluides, fur-tout fi à ce tempérament fe joint un exercice violent qui aura précédé, un régime de vie propre à former des humeurs épaiffes, un corps robufte: on connoît l'érétifme dans les tempéraments vifs, bilieux, par la vivacité & la trop grande fenfibilité aux moindres impreffions, & lorfque la malade fe plaint d'une douleur vive & lancinante, qu'elle rapporte principalement à la région hypogaftrique; dans ce cas nous devons foupçonner que la fuppreffion vient de l'érétifme, du fpafme, ou de l'irritation du genre nerveux qui eft produite d'ailleurs dans ce tempérament par l'âcreté des humeurs; les vices des fluides qui peuvent donner lieu à la fuppreffion des regles, fe réduifent, comme nous avons dit à la pléthore & à l'épaiffiffement vifqueux, glutineux qui peut être inflammatoire lorfqu'il y a âcreté; pour ce qui eft de la pléthore, les fignes font la rougeur de l'habitude du corps, du vifage, des levres, un pouls plein, quelquefois petit, une douleur tenfive par tout le corps, particuliérement vers l'hypogaftre. Ces fignes font confirmés fi la malade n'a pas fait d'exercice, fi elle a mangé des aliments pleins de fucs & propres à fournir beaucoup de chyle; de plus s'il n'a pas paru de vices dans les digeftions: de-là on déduit que la malade a fait plus de fang qu'à l'ordinaire, qu'ainfi il abonde; mais le fang étant trop abondant doit s'épaiffir, car les forces vitales font opprimées, le pouls petit, lent, l'épaiffiffement inflammatoire eft diftingué de l'épaiffiffement gelatineux fimple, par le degré de chaleur, par des inflammations qui paroiffent en différentes parties du corps; l'âcreté des humeurs fe connoît principalement par la chaleur âcre répandue fur toute l'habitude du corps, par la foif, le tempérament bilieux, le pouls grand, quelquefois la fuppreffion des regles eft combinée avec d'autres maladies, dont la caufe eft toute différente de celle de la fuppreffion. M. *de la Mure* a vu deux ou trois fois dans un tempérament pétuiteux, avec une habitude œdémateufe, la fuppreffion des regles produite par l'érétifme, ce qui paroiffoit par la douleur vive & lancinante rapportée à l'hypogaftre; alors il faut varier les remedes pour remplir deux indications fi différentes. Entre les caufes internes de la fuppreffion des regles dont nous venons de parler, il peut y en avoir d'externes par vice de conformation, par exemple; dans ce cas tout fe fait naturellement à l'intérieur, & il arrive cependant

ſuppreſſion des regles : on voit cela dans les filles imperforées, l'hymen étant dur, quelquefois oſſifié, dans ce cas les filles ont des douleurs gravatives rapportées aux parties de la génération qui paroiſſent gonflées ; alors le ſang s'accumule dans l'utérus, dans le vagin, la ſécrétion des regles ſe fait à l'ordinaire, mais il y a un vice local qui empêche l'excrétion ; il y a des obſervations par leſquelles il conſte que, quoique l'orifice extérieur du vagin parût bien diſpoſé, il y avoit néanmoins dans l'intérieur des cloiſons membraneuſes, c'eſt ce qu'on doit examiner ; l'orifice de la matrice peut être auſſi bouché ; dans ce cas les injections, les fomentations, les cataplaſmes émollients conviennent. Après avoir examiné les différentes cauſes de la ſuppreſſion des regles, nous obſerverons de nouveau que les emmenagogues proprement dits, ne conviennent que lorſque cette ſuppreſſion dépend du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement des fluides, encore faut-il obſerver que cet épaiſſiſſement ne ſoit pas inflammatoire ; dans le cas de pléthore, il faut faire précéder une ou deux ſaignées, parce que ſans cette précaution, les emmenagogues agitant le ſang pourroient augmenter le mal & cauſer quelqu'inflammation : on commence par la ſaignée du bras, après quoi on peut ſaigner du pied ; on doit avoir égard à l'état des premieres voies & examiner ſi les digeſtions ſe font bien, car très-ſouvent le mal dépend de ces premieres voies ; alors il faut purger s'il y a indication, faire vomir s'il eſt néceſſaire, enfin donner des ſtomachiques chauds ou froids, ſelon le cas, enſuite on peut en venir aux emmenagogues ; quant au choix des emmenagogues, il ne peut ſe faire que par la connoiſſance détaillée de ces médicaments que nous allons donner, les emmenagogues nous ſont fournis par les trois regnes.

Emmenagogues tirés du Regne Végétal.

La Rue, la Sabine, l'Armoiſe, la Matricaire.

Ce ſont les Emmenagogues du regne végétal les plus uſités ; on les aſſocie ordinairement dans pluſieurs cas, comme nous le verrons ci-après, auſſi nous les réunirons dans cet article.

La Rue.

Il y en a de deux eſpeces, celle de jardin, *ruta hortenſis*, & la rue ſauvage, *ruta ſylveſtris*, qui ne different pas eſſentiellement entre elles, mais ſeulement par la grandeur de la plante & des feuilles ; la rue ſauvage eſt plus petite, les feuilles plus étroites, elle a auſſi l'odeur un

peu plus forte, & le goût un peu plus âcre que celle de jardin ; elles ont d'ailleurs à peu près les mêmes vertus toutes les deux : on préfere pour l'ufage celle de jardin.

La Sabine.

Il y en a auffi de deux efpeces, la fabine à feuilles de tamarifc, *fabina folio tamarifei*, & la fabine à feuilles de cyprès, *fabina feminea folio cupreffi* : elles font d'ufage toutes les deux.

L'Armoife.

Ses feuilles font nombreufes, placées alternativement, d'un verd foncé en deffus, blanchâtres en deffous.

La Matricaire.

La Matricaire, *Matricaria herba virginea*, très-recommandée dans la chlorofe. Nous allons d'abord expofer les cas généraux où ces quatre plantes conviennent ; nous marquerons enfuite les différents degrés de force qui fe trouvent dans chacune d'elles, après nous parlerons des cas particuliers où chacune eft appropriée.

Cas généraux, où ces quatre Plantes conviennent.

On les emploie avec fuccès dans les cas de fuppreffion ou de diminution des regles, pourvu cependant qu'elles dépendent du relâchement des folides & de l'épaiffiffement des fluides, (car c'eft une condition néceffaire pour pouvoir fe fervir de ces quatres emmenagogues & des autres dont nous parlerons dans la fuite, ainfi nous ne la répeterons plus) dans le cas des lochies fupprimées contre l'ordre naturel, toujours avec les mêmes conditions de la part des folides & des fluides ; dans les accouchements difficiles & laborieux qui dépendent d'une efpece de foibleffe, à caufe du relâchement des folides & de l'épaiffiffement des fluides, lorfque le fœtus ne fe donne que peu ou point de mouvement, comme lorfqu'il eft mort & que l'accouchement doit fe faire par les feuls efforts de la nature ; dans les cas qui fuivent l'accouchement, comme lorfque l'arriere-faix, c'eft-à-dire, les membranes qui enveloppent le fœtus, & le placenta par lequel il eft attaché à l'utérus, lors, dis-je, que l'arriere-faix qui doit être chaffé bientôt après l'expulfion du fœtus, eft retenu dans l'utérus, & y produit des hémorragies confidérables, des douleurs,

des inflammations ; dans certaines maladies qui dépendent ſouvent de la ſuppreſſion des regles, comme dans la chloroſe ou pâle couleur des filles, qui préſente un coup d'œil œdémateux, une eſpece d'état cachétique, accompagné de laſſitude ſpontanée, des douleurs obſcures, d'un appétit dépravé, comme de manger du plâtre, de la terre, ou d'un délire mélancolique, comme de compter les carreaux des vitres, les carreaux de la chambre ; dans la paſſion hyſtérique, dans des tempéraments pituiteux, & alors on les donne, ſoit dans le temps du paroxyſme, ſoit dans l'intervalle du paroxyſme, ou même dans des perſonnes d'un tempérament vif, mais dans ce dernier cas on ne les donne que dans le temps du paroxyſme : tels ſont les cas où l'on emploie ces quatres plantes & où même on les aſſocie, elles n'ont pas cependant une égale vertu ou une égale force. La plus active de toutes ces plantes, c'eſt la ſabine qui échauffe extrêmement, qui procure le plus ſûrement & le plus conſtamment l'évacuation des regles, & qui aide le plus puiſſamment l'excluſion du fœtus & de l'arriere-faix. Parmi les filles de mauvaiſe vie, il y en a qui font uſage de la ſabine pour rappeller leurs regles, & ſe procurer l'avortement : cette plante ne produit pas toujours cet effet, mais elle cauſe toujours quelqu'hémorragie, ſoit par la bouche, ſoit par le nez. M. *de la Mure* a vu une fille qui avoit uſé de la ſabine dans cette mauvaiſe fin, qui n'avorta cependant pas, mais qui eut une hémopthiſie qu'on arrêta par les remedes convenables, elle porta ſon fruit les neuf mois à l'ordinaire ; c'eſt ſans doute quelque cas particulier & ſemblable à celui-ci où la ſabine n'a pas procuré l'avortement, qui a fait douter quelques Auteurs de la vertu de cette plante pour produire cet effet ; mais ce n'eſt pas par des cas particuliers qui dépendent du tempérament, des diſpoſitions particulieres du ſujet, qu'on doit juger de la vertu de cette plante auſſi bien que des autres, mais par le gros, pour ainſi dire, des obſervations. Or il eſt certain que le ſentiment général des Auteurs ſe réunit à regarder la ſabine comme un des plus puiſſants & des plus dangereux emmenagoques : c'eſt un remede qu'on doit redouter, & dont on ne doit ſe ſervir que dans le cas d'un grand relâchement des ſolides & d'un grand épaiſſiſſement des fluides ; ſa force eſt telle qu'on prétend qu'appliquée extérieurement ſous la plante des pieds ou portée dans les ſouliers, elle provoque les regles. Après la ſabine, la rue eſt la plus active des quatre plantes dont nous avons parlé ; c'eſt un puiſſant emmenagogue, mais violent & moins mal-faiſant que la ſabine, enſuite la matricaire qui eſt aſſez active, enfin l'armoiſe eſt celle qui eſt la moins active des quatre,

& celle dont on peut ſe ſervir avec moins de crainte d'échauffer : on y joint ordinairement la rue, l'armoiſe & la matricaire pour l'uſage ; il eſt rare qu'on emploie la ſabine, ſi ce n'eſt dans des cas déſeſpérés, comme nous l'avons dit plus haut dans les cas où les ſolides ſont extrêmement relâchés & où les fluides ſont extrêmement épaiſſis, où par conſéquent on ne craint point d'augmenter la circulation.

Cas particuliers où chacune de ces Plantes eſt appropriée.

La Rue.

OUTRE les cas où l'on emploie avec ſuccès comme emmenagogues la rue, elle convient en particulier dans les écrouelles ; on en fait prendre le matin à jeun trois à quatre feuilles aux enfants affligés de cette maladie, ils les mangent avec leur pain, & en continuent long-temps l'uſage, ou on leur en fait avaler le ſuc dépuré à la doſe que nous marquerons ci-après. La décoction de rue fournit un bon gargariſme dans le ſcorbut froid & dans la petite vérole, lorſque les grains occupent l'intérieur de la bouche & du goſier, & gênent la reſpiration ou la déglutition, ou l'une & l'autre tout enſemble : on fait auſſi un bon remede pour diſſiper les teignes de la cornée & la cataracte commençante, & dans les ſuffuſions où l'humeur acqueuſe eſt troublée, on fait ſouffler dans l'œil malade l'odeur de la rue par une jeune perſonne ſaine qui en a mâché auparavant, ou bien on en fait recevoir à l'œil malade par un entonoir renverſé la vapeur de la rue dont on a fait une décoction dans le vin blanc ; la rue eſt encore anthelmentique, on en applique l'huile extérieurement dans ce cas-là.

La Sabine.

ELLE eſt auſſi regardée comme un très-bon anthelmentique dans les affections vermineuſes des enfans, on en ordonne le ſuc mêlé avec le lait & adouci d'un peu de ſucre qu'on donne au malade d'heure en heure dans une cuillerée à café, extérieurement on la regarde comme déterſive & réſolutive, & on l'applique avec ſuccès dans les tumeurs froides, comme ſur les loupes. La poudre ſeche de ſabine eſt regardée comme eſcarrotique pour ronger & conſumer les chairs, & pour déterger les ulceres baveux & ſordides, & elle produit de bons effets, on en ſaupoudre les ulceres.

L'Armoiſe.

ELLE n'a pas d'autres vertus bien marquées que les générales ; quelques Auteurs prétendent qu'elle eſt bonne contre la laſſitude après de longs voyages & de grands exercices, & diſent s'être bien trouvés des bains ou demi-bains, des lotions de pieds faites avec une décoction de cette plante & de camomille ; d'autres regardent cette vertu comme chimérique, & traitent cette pratique de ſuperſtition ; les auteurs qui aſſurent qu'elle a réuſſi dans les cas propoſés, ſont aſſez reſpectables pour qu'on ne doive pas regarder tout-à-fait comme imaginaire cette vertu.

La Matricaire.

ON la préfere aux autres plantes dans les coliques venteuſes, lorſque les vents ſont retenus par des matieres viſqueuſes, glaireuſes, dans les douleurs qui ſurviennent après l'accouchement & qui dépendent d'un fond de paſſion hyſtérique, jointe au vice des premieres voies, elle a auſſi une vertu anthelmentique aſſez aſſurée.

Vertus.

DE tout ce qui vient d'être dit, il ſuit que ces plantes ſont emmenagogues, antihyſtériques, ſtomachiques, toniques, carminatives, anthelmentiques, & quelques-unes ſont auſſi déterſives, réſolutives & ſcarrotiques appliquées extérieurement, nous en parlerons dans la claſſe des externes.

Façon d'adminiſtrer ces Plantes, Doſes.

ON ſe ſert de ces plantes en infuſion, en décoction & des eaux diſtillées de ces mêmes plantes. On ordonne les feuilles en infuſion & en décoction ; l'infuſion vaut mieux à la doſe de demi-once pour une livre d'eau, celle de rue à la doſe d'une pincée ou d'une pincée & demie dans le vin blanc à cauſe de ſon odeur forte & déſagréable. On donne la poudre ou aſſociée avec d'autres remedes ſous forme de bol, ou delayée dans quelque liqueur appropriée ; la doſe en eſt depuis dix grains juſqu'à vingt ou trente tout au plus, ſur-tout de la ſabine. Si on aſſocie la poudre de ces plantes, la doſe de chacune doit diminuer à proportion, en mettant, par exemple, quinze grains de chacune ſi on en emploie deux. Le ſuc exprimé de ces plantes eſt dépuré par réſidence, s'ordon-

ne depuis une once jusqu'à une & demie ou deux le matin & le soir. On emploie les eaux distillées de ces mêmes plantes pour la base des potions emmenagogues, depuis une once & demie jusqu'à deux onces si la potion doit se prendre dans une seule dose, ou depuis trois onces jusqu'à quatre, si on doit la prendre à cuillerée. L'huile de rue par infusion se prépare de cette maniere : on prend six onces de feuilles de rue achées bien menues, on verse dessus une livre de bonne huile d'olive, on laisse le tout pendant une quinzaine de jours exposé au soleil dans une bouteille fermée, on coule ensuite l'huile à laquelle on ajoute de nouvelles feuilles, répétant la même chose une ou une troisieme fois, enfin on cuit le tout au bain marie & l'on sépare l'huile qu'on garde pour l'usage : on l'emploie contre les vers, & pour cela on met sur le nombril des enfants qui y sont sujets du coton imbibé de cette huile.

Pharmacologie Rationnelle.

MONSIEUR *Freind* a injecté du suc de ces plantes dans des animaux vivants & en a mêlé avec du sang extravasé, & il observa que ces plantes divisent & atténuent le sang même extravasé, & qu'elles augmentent les forces de la circulation ; elles agissent vraisemblablement par des principes huileux, aromatiques ; mais comment agissent-t-elles ? C'est ce qu'on ne sait pas encore.

Le Safran, Crocus, crocum.

CE sont de petits filaments qu'on retire d'une plante de ce nom ; leur partie inférieure est plus menue, blanchâtre, d'un jaune pâle, la partie supérieure est un peu plus large, légérement crenelée & d'un roux tirant sur le pourpre, ses filaments ont une odeur particuliere, âcre, agréable, aromatique, subtile, qui se répand beaucoup, qui porte à la tête & qui procure le sommeil, ils sont légérement amers, il n'en faut qu'une petite quantité pour donner à beaucoup d'eau la couleur jaune, ou la couleur de citron qui approche de la couleur de pourpre ; la plante dont on les tire & qu'on appelle *Crocus sativus*, croît en Europe, en France, en Angleterre comme en Orient, celui d'Europe vaut autant que celui d'Orient ; il y a des peuples qui regardent le safran comme excellent pour assaisonner les viandes, nous nous en servons principalement dans la médecine : on choisit le safran récent, d'une odeur forte, d'une couleur luisante, qui tache les mains lorsqu'on le froisse & qui ne se met pas facilement en poudre.

Cas

Cas.

DANS tous les cas de ſuppreſſion des regles, où les quatre plantes précédentes conviennent, dans la ſuppreſſion des lochies, dans les accouchements difficiles & laborieux, lorſque l'enfant ne ſe donne aucun mouvement ou qu'il eſt mort, dans le cas où l'arriere-faix eſt retenu dans la matrice, dans la chloroſe, dans les obſtructions du foie qui dépendent d'une lymphe épaiſſie, dans les autres maladies qui dépendent de la même cauſe, dans les maladies de la poitrine, comme dans l'aſthme qui dépend ſouvent d'une lymphe viſqueuſe, dans la toux invétérée qui dépend de la même cauſe, dans la phthiſie tuberculeuſe, lorſque les tubercules ne ſont pas ſchirreux, ni produits par une lymphe âcre, dans la paſſion hyſtérique. Quelques-uns croient qu'on le peut employer dans les maladies de la tête, telle que l'apoplexie; mais il ne ſeroit pas prudent de s'en ſervir dans ce cas à cauſe de ſa vertu narcotique.

Vertus.

C'EST un Emmenagogue aſſez puiſſant, propre à faciliter l'excluſion du fœtus mort & de l'arriere-faix, apéritif béchique, comme il paroît par les effets qu'il produit dans les affections de la poitrine dont nous avons parlé; extérieurement c'eſt un réſolutif dont on ſe ſert dans les maladies inflammatoires, mais nous en parlerons ſous ce point de vue, dans la *Matiere Médicale* externe, ainſi nous ne nous étendrons pas ici ſur ſes uſages externes.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON l'ordonne ordinairement en poudre, en l'aſſociant à quelqu'autre médicament, & on l'incorpore avec le ſirop d'armoiſe, ou avec quelqu'autre approprié pour en former un bol; la doſe du ſafran eſt depuis dix grains juſqu'à vingt ou trente tout au plus, une plus haute doſe pourroit être dangereuſe; il conſte par un grand nombre d'obſervations qu'une trop haute doſe de ſafran cauſe non-ſeulement la peſanteur de tête & le ſommeil, mais encore quelquefois des ris immodérés & convulſifs & enfin la mort même; c'eſt pourquoi on ne doit s'en ſervir intérieurement qu'avec modération en commençant toujours par une petite doſe, comme par dix grains, & augmenter enſuite s'il le faut; on ne ſait pas dans quel principe réſide la vertu du ſafran.

La Myrrhe, Myrrha electa, Troglodytica.

C'EST un ſuc gommo-réſineux qu'on nous apporte en morceaux de différente groſſeur de cette partie de l'Ethiopie qu'on appelloit autrefois le pays des Troglodytes, d'où lui eſt venu le nom de *Troglodytica*. La myrrhe ~~gomme~~ eſt un ſuc réſineux, puiſqu'elle s'enflamme comme les réſines, & que d'ailleurs l'eſprit de vin rectifié en tire une teinture ou une partie réſineuſe; elle n'eſt pas cependant toute diſſoute par l'eſprit de vin, mais il reſte une partie ſans odeur & ſans amertume qui ſe diſſout dans l'eau; la myrrhe eſt jaunâtre, aſſez friable, tranſparente en quelque maniere & brillante lorſqu'on la briſe, on y voit des veines blanchâtres diſpoſées en forme d'ongle, ſon goût eſt amer, un peu âcre, aromatique, ſon odeur eſt forte & agréable quand on la brûle; les Anciens diſtinguoient deux ſortes de myrrhe, ſavoir, celle qui étoit liquide qu'ils appelloient ſtacte, & celle qui étoit ſolide ou en maſſe: ils diſtinguoient encore deux ſortes de myrrhes liquides, l'une qui étoit naturelle & qui découloit d'elle-même des arbres avant qu'on y fît une inciſion, ou qu'on l'exprimât des morceaux de myrrhe récente; l'autre qui étoit faite par l'art, étoit une myrrhe récente pilée avec une petite quantité d'eau que les Anciens paſſoient en l'exprimant fortement: on ne connoît pas aujourd'hui la myrrhe liquide, mais ſeulement la ſolide dont nous avons déjà fait la deſcription; on la choiſit friable, légere, de même couleur de tous côtés, amere, âcre, odorante.

Cas.

ON s'en ſert dans le cas de ſuppreſſion des regles & dans tous les autres cas où nous avons déjà dit qu'on employoit le ſafran, dans la ſuppreſſion du flux hémorroïdal, dans les obſtructions de la matrice & des autres viſceres, dans le cas de coction léſée par le relâchement des fibres du ventricule & par l'épaiſſiſſement des ſucs gaſtriques, dans l'aſthme, la toux invétérée, la phthiſie tuberculeuſe, avec les conditions que nous avons indiqué en parlant du ſafran; dans les affections vermineuſes, dans les fievres malignes, putrides, peſtilentielles, exhantématiques, dans les ulceres, ſoit internes, ſoit externes.

Vertus.

LA myrrhe eſt un emmenagogue très-puiſſant apéritif chaud, anthelmentique, alexitere, béchique, réſolutif; elle échauffe beaucoup,

& rappelle non-ſeulement les mois des femmes, mais encore toutes les autres éruptions de ſang dans quelque partie du corps qu'elles ſe faſſent, & même elle les augmente; c'eſt pourquoi on doit être très-circonſpect dans ſon uſage & ne la jamais donner aux perſonnes qui ont été ſujettes au crachement ou piſſement de ſang, ou à quelqu'autre hémorrhagie; il ne faut pas non plus la donner aux femmes enceintes, de peur qu'elle ne cauſe l'avortement, enfin on ne doit l'employer que lorſqu'on ne craint pas d'échauffer.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On donne la Myrrhe en ſubſtance depuis demi-drachme juſqu'à une ſous forme de bol, à cauſe de ſa grande amertume; on peut l'aſſocier avec des remedes appropriés aux maladies qu'on traite & ſuivant les indications qu'on a à remplir, comme avec les apéritifs dans les obſtructions, avec les ſtomachiques dans la coction léſée, & alors on diminue à proportion la doſe de la myrrhe.

Elixir de Propriété de Paracelſe.

La Myrrhe entre dans la compoſition de l'Elixir de Propriété qu'on fait en prenant égale doſe de myrrhe, de ſafran & du meilleur aloès ſuccotrin, dont on tire la teinture par le moyen de l'eſprit de vin rectifié; cet élixir a les propriétés de chacun des médicaments dont on le retire, d'où lui eſt venu le nom d'élixir de propriété, la doſe de cet élixir eſt depuis dix gouttes juſqu'à vingt. Il y a encore pluſieurs médicaments tirés du regne végétal qui ſont emmenagogues, nous en parlerons dans la claſſe des antihyſtériques.

Emmenagogues tirés du regne animal.

Toutes les différentes parties des animaux dont nous avons parlé dans la claſſe des diurétiques chauds & des ſudorifiques, peuvent être regardés comme emmenagogues; on en verra la raiſon, ſi on ſe rappelle les effets généraux que produiſent, ſoit les diurétiques chauds & les ſudorifiques, ſoit les emmenagogues dont nous parlons. Mais parmi ces animaux, il y en a un qui nous fournit un emmenagogue très-aſſuré: c'eſt le *Caſtoreum* qu'on retire du Caſtor, c'eſt celui qu'on emploie ordinairement ſous ce point de vue, c'eſt auſſi celui dont nous parlerons ici.

Castoreum.

ENTRE les parties postérieures de l'animal amphybie qu'on appelle Castor, on voit quatre poches membraneuses qui doivent être distinguées des testicules du Castor mâle, puisqu'on trouve cette poche dans le Castor femelle, & que d'ailleurs les testicules se trouvent placés sous l'os pubis du castor mâle & dans la cavité du bas-ventre. La fausse persuasion où l'on étoit autrefois que ces poches étoient les testicules du castor, avoit donné lieu à la vieille fable qu'on débitoit, que cet animal se voyant poursuivi des chasseurs, se coupoit lui-même ces prétendus testicules & les leur jettoit pour se délivrer de leur poursuite, on en est revenu depuis long-temps; les deux poches supérieures sont principalement d'usage, elles sont composées de trois membranes appliquées les unes sur les autres, comme dans les autres visceres creux; dans ces poches se trouve enfermée une liqueur qui s'épaissit aisément à la chaleur, elle répand une odeur forte, pénétrante & désagréable; cette liqueur ainsi épaissie, forme un suc concret, noirâtre & onctueux qu'on appelle *Castoreum.*

Cas.

ON s'en sert avec succès dans les cas des lochies supprimées, d'arriere-faix retenu après l'accouchement, dans l'accouchement difficile & laborieux, dans la suppression des regles, toujours lorsque ces cas dépendent de l'épaississement des fluides & que les solides sont relâchés, ou du moins aussi mols que dans l'état de santé, en un mot lorsqu'on ne craint pas d'échauffer; il y a cependant un cas où, quoiqu'au premier coup-d'œil il paroisse qu'il y a à craindre d'échauffer, on peut & on doit employer le *Castoreum*, c'est lorsque les symptomes dépendent d'un érétisme hystérique de l'utérus, ce qui arrive assez souvent après l'accouchement. En parlant des antihystériques, nous donnerons les signes par lesquels on connoît la passion hystérique: on se sert aussi du *Castoreum* avec succès dans les maladies convulsives, comme dans l'épilepsie, soit essentielle, qui dépend du vice seul du cerveau, soit symptomatique ou accidentelle qui survient après quelqu'autre maladie, dans les coliques venteuses; en général on appelle colique, une douleur plus ou moins grande qu'on ressent dans quelque viscere du bas-ventre: il y en a de plusieurs especes, celle dont nous parlons en est une, elle est commune aux hystériques & aux hypocondriaques, on la connoît principalement aux signes suivants:

on voit un gonflement général de l'abdomen causé par des matieres vaporeuses, élastiques, aériennes contenues dans les boyaux, l'abdomen présente beaucoup de résistance & il y a beaucoup de douleur, une douleur tensive, en le frappant on entend à peu-près un son semblable à celui d'une caisse : à ces symptômes qui caractérisent la colique venteuse, il s'en joint un autre, savoir, que lorsque les malades peuvent se délivrer de ces matieres vaporeuses, élastiques, aériennes, soit par le haut, soit par le bas, ils se sentent soulagés, on ne doit plus douter qu'ils ne soient atteints d'une colique venteuse, alors quelques gouttes de *Castoreum* calment les douleurs. Le *Castoreum* convient aussi dans le hoquet lorsqu'il est produit par des mouvements convulsifs, soit du ventricule, soit de l'œsophage, ce qui arrive ordinairement ; en général il convient dans tous les cas où il s'agit de donner du ton aux solides, d'atténuer les fluides, dans les obstructions, dans la chlorose, dans la cachexie.

Vertus.

En faisant attention à tous ces cas, on voit évidemment que le *Castoreum* est un très-bon emmenagogue, sur-tout s'il faut employer un emmenagogue dans le cas où la passion hystérique est de la partie ; c'est un bon antihystérique, carminatif, apéritif dans les cas d'obstructions dépendantes des fluides épaissis ; il agite, atténue le sang, donne plus d'activité aux organes de la circulation.

Maniere de s'en servir, Doses.

On ordonne le *Castoreum* en substance pulvérisé ou bien la teinture de *Castoreum* ; en substance on l'ordonne depuis huit grains ou dix jusqu'à trente-un dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange ; on peut aussi l'associer avec le safran & avec les poudres de rue, de myrrhe & de sabine, & alors on incorpore ces poudres avec le sirop d'armoise pour en former des bols : on tire du *Castoreum* une teinture par l'esprit de vin, cette teinture dont on se sert ordinairement se donne depuis huit gouttes jusqu'à vingt ou vingt-cinq.

Pharmacologie Rationnelle.

Il est vraisemblable que le *Castoreum* agit par ses parties volatiles, alkalescentes, sulphureuses, inflammables dont il est imprégné ; nous sa-

vons que ces parties ont la vertu d'irriter les ſolides, de diviſer, d'atténuer les fluides, c'eſt ainſi que le *Caſtoreum* agit comme emmenagogue & comme apéritif. De plus, ſelon les expériences de M. *Haller*, rien n'eſt plus propre que les exhalaiſons ſulphureuſes pour diminuer & détruire le reſſort des vapeurs élaſtiques, ainſi l'on connoît comme il agit dans les coliques venteuſes.

Emmenagogues tirés du regne minéral.

LES différents minéraux que nous avons mis parmi les purgatifs, les diurétiques chauds & les ſudorifiques peuvent être auſſi regardés comme emmenagogues, ſi on fait attention aux effets généraux que produiſent ces différents médicaments. Nous ne parlerons pas ici du fer, de ſes différentes préparations, quoique ce ſoit un bon emmenagogue, parce que nous aurons lieu d'en parler dans la claſſe des apéritifs, nous nous contenterons de parler du Borax.

Le Borax.

C'EST une ſubſtance ſaline, d'un goût ſalé, âcre & piquant, qui ſe diſſout aiſément dans l'eau, & ſe cryſtalliſe, & forme des cryſtaux aſſez ſemblables à ceux d'alun ; autrefois les Vénitiens nous l'apportoient, c'eſt pourquoi on l'appelle Borax de Veniſe ; préſentement il n'y a gueres que les Hollandois qui le mondifient & le vendent.

Cas.

ON l'emploie dans la ſuppreſſion des regles & dans les maladies qui en dépendent, comme les pâles couleurs, dans la ſuppreſſion des lochies, dans l'accouchement difficile & laborieux, ſur-tout lorſque l'arriere-faix eſt retenu dans la matrice : on l'emploie, dis-je, dans ces maladies avec ſuccès, quand on n'a pas trop à craindre d'un tempérament vif ; on s'en ſert auſſi dans les obſtructions des viſceres du bas-ventre qui dépendent d'une lymphe épaiſſie & du relâchement des vaiſſeaux, dans la cachexie ou bouffiſſure de l'habitude du corps avec un coup d'œil œdémateux ; dans l'hydropiſie commençante, lorſques les eaux épanchées ne ſont point âcres & qu'il n'y a pas beaucoup de ſoif, c'eſt un bon emmenagogue, apéritif chaud, diurétique chaud, tonique, atténuant.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON le donne en ſubſtance ſous forme ſolide à la doſe de dix grains juſ-

qu'à vingt seul dans une cuillerée de bouillon, ou quelquelqu'autre véhicule, ou associé avec quelqu'autre emmenagogue, comme avec le safran, la myrrhe; dans le cas de passion hystérique, on l'associe avec le *Castoreum*, en substance sous forme liquide on le donne de la même façon que le nitre; on le réduit en poudre & on le fait infuser dans l'eau à la dose de trois grains jusqu'à trente sur un livre d'eau dont on fait prendre au malade par verrées en guise de ptisane.

Pharmacologie Rationnelle.

SA vertu paroît résider dans son principe salin alkali fixe dont l'action est modérée par le sel sédatif. L'on ne sait pas bien comment on le compose; mais les chymistes en retirent le sel sédatif de M. *Hombert* dont on ne connoît pas la composition : on en retire aussi un sel alkali fixe semblable à la base du sel marin; M. *Baron* en réunissant le sel sédatif avec la base du sel marin, a formé du borax; le sel alkali fixe domine dans le borax, mais il n'est pas seul, car quoique la solution du borax donne la couleur verte au sirop des violettes, cependant mêlée avec un sel acide, elle n'entre pas en effervescence, ce qui prouve qu'il n'est pas un sel alkali fixe; il n'est pas non plus un pur acide, puisqu'il n'entre pas en effervescence quand on le mêle avec un alkali, il est donc composé comme nous avons dit, du sel sédatif, dont on ne connoit pas encore bien la composition intérieure, & d'un sel alkali fixe tel que nous avons désigné.

Les Béchiques.

TOUT le monde sait que la respiration est une des fonctions vitales peut-être la plus nécessaire à la vie : on sait aussi que les organes de la respiration sont les poumons & les voies aériennes; la lésion de cette fonction essentielle & des organes qui y servent, mérite donc toute notre attention, les remedes qu'on emploie dans les maladies qui attaquent le poumon ou les voies aériennes ou les organes de la respiration, sont appellés en général pectoraux ou thorachiques; or on a remarqué que l'expectoration, c'est-à-dire, l'évacuation, l'expulsion des humeurs, soit des vésicules des poumons, soit des bronches, on a, dis-je, remarqué que l'expectoration étoit salutaire dans toutes les maladies de la poitrine; c'est pourquoi on s'est appliqué à chercher des remedes qui pussent procurer & faciliter l'expectoration, & on les a appellés Béchiques, ainsi les béchiques sont des remedes qu'on ordonne dans la vue de procu-

rer ou d'aider l'expectoration ; les matieres qui doivent être expectorées ou chassées, peuvent résister à la force de l'air qui fait effort pour les emporter, ou parce qu'elles sont trop épaisses, visqueuses, adhérentes aux parois des vésicules ou des bronches, ou bien parce qu'elles sont trop tenues & fluxiles ou en petite quantité, avec une certaine acrimonie par laquelle elles irritent les vésicules & les bronches éludant l'action de l'air par leur ténuité & leur fluxilité ; c'est cette considération qui a fait diviser les médicaments béchiques, en béchiques incisifs & béchiques incrassants ; les premiers en atténuant les matieres, font qu'elles offrent moins de résistance à l'action de l'air, qui dès-lors devient propre & suffisant pour détacher & amener avec lui ces matieres ; les autres en enveloppant les matieres âcres & tenaces d'une espece de mucilage, émoussent & arrêtent d'une part, leur action contre les parois des vésicules & des bronches, qui sont pareillement enduites du même mucilage capable de les défendre contre l'acrimonie des matieres, & de l'autre ils donnent du corps à ces matieres tenaces ; ensorte qu'elles présentent assez de surface à l'action de l'air, & deviennent capables de mieux recevoir ses impressions & d'être chassées par l'expectoration.

Indications.

En général les Béchiques, soit incisifs, soit incrassants, sont indiqués dans toutes les maladies de la poitrine, les maladies qui affectent les poumons, & les autres organes de la respiration, soit aiguës, soit chroniques. Les maladies aiguës sont ou aiguës inflammatoires ou aiguës simples, les maladies aiguës de la poitrine sont la pleurésie & la péripneumonie, la pleurésie, selon quelques-uns, affecte la Plevre costale, selon d'autres les muscles intercostaux, & selon d'autres la plevre qui recouvre & enveloppe les poumons mêmes. Voici les signes auxquels on reconnoît cette maladie ; la difficulté de respirer plus ou moins grande, une douleur pongitive, rapportée à différentes parties de la poitrine, c'est-à-dire, quelquefois au devant de la poitrine & très-souvent & pour l'ordinaire aux côtes, d'où vient que les anciens appelloient cette maladie, *morbus lateralis*, une fievre aiguë avec un pouls dur & une toux qui survient & qui accompagne presque toujours la pleurésie. Tout le monde convient que ces symptomes viennent de l'inflammation de quelque partie de la poitrine ; quoiqu'on ne convienne pas précisément du siege de la maladie, la plupart des Auteurs cependant croient à présent que

c'est

c'eſt la plêvre coſtale : or en ſuppoſant ce ſentiment on peut concevoir qu'il peut y avoir tout ce que nous avons dit ; car par-là la reſpiration eſt gênée, de-là le cours du ſang par les poumons n'eſt pas ſi libre, le ſang agit alors avec plus de force dans ſes vaiſſeaux, il doit comprimer les cellules ou les véſicules pulmonaires ; cette compreſſion donne un embarras ſuffiſant pour occaſionner la toux. La péripneumonie qui eſt une inflammation du poumon, eſt marquée par une difficulté de reſpirer, avec une douleur gravative, rapportée à la poitrine, à une partie de la poitrine ſeulement, ſoit à toute la poitrine avec une fievre aiguë, un pouls mol ; la toux ſurvient auſſi accompagnée d'une expectoration, tantôt jaunâtre, tantôt rougeâtre ou ſanguinolente, & ſouvent même purement ſanguine : on a obſervé que ces maladies ſont ordinairement guéries par l'expectoration, ainſi les béchiques ſont ordonnés dans ces cas, mais il faut que les inflammations ſoient éréſipélateuſes ou phlegmoneuſes ; dans ces deux cas la conſtitution du ſang eſt différente, il faut des remedes différents. L'inflammation éréſipélateuſe ſe connoît par le tempérament du malade bilieux où le ſang eſt fluide & âcre. 2°. Par le caractere de la chaleur qui eſt âcre ; on la ſent en tenant quelque temps la main appliquée ſur l'habitude du corps du malade, on l'appelle ardeur. 3°. Par la ſoif que le malade éprouve qui eſt extrême ; les ſignes de la maladie phlegmoneuſe ſont, 1°. le tempérament ſanguin ; 2°. une chaleur douce, c'eſt-à-dire, ſans ſentiment d'ardeur, quoique la chaleur ſoit augmentée ; 3°. par la ſoif ou du moins une ſoif modérée ; dans celle-ci le ſang eſt épais, viſqueux, de même que les matieres qui doivent être expectorées. Les béchiques inciſifs conviennent par conſéquent ; au lieu que dans l'inflammation éréſipélateuſe le ſang étant fluide & âcre, & les matieres qui doivent être expectorées ayant le même défaut, parce que la lymphe participe de la nature du ſang, les béchiques incraſſants ſont indiqués. Il y a cependant des cas aſſez rares où le ſang paroît participer & de l'âcreté éréſipélateuſe & de l'épaiſſiſſement phlegmoneux ; dans ces cas il faut avoir égard à ce qui domine, & approprier les remedes ou les marier enſemble. Telles ſont les maladies aiguës inflammatoires de la poitrine où les béchiques ſont indiqués ; il y a encore d'autres maladies aiguës de la poitrine, mais aiguës ſans caractere bien marqué d'inflammation où ils ſont pareillement indiqués ; ces maladies aiguës non inflammatoires ſont le catarre. Le catarre eſt une difficulté de reſpirer plus ou moins accompagnée d'un toux fréquente & quelquefois de la fievre occaſionnée par le froid auquel on a expoſé le corps chaud ; lorſque cette difficulté

de respirer est si grande qu'elle semble menacer le malade de suffocation, on l'appelle catarre suffoquant ; le catarre ne s'étend pas ordinairement au delà de vingt jours, quelquefois même il se termine dans quatre ou cinq jours sans aucune mauvaise suite ; cependant comme il attaque une fonction des plus nécessaires à la vie, on le range parmi les maladies aiguës. Le Catarre est de deux especes, l'un qui est pour ainsi dire sec & qu'on appelle catarre ferrein, l'autre qu'on appelle catarre humide ; le premier est accompagné d'une toux seche, c'est-à-dire, des efforts que l'on fait pour expectorer sans que cependant on expectore que peu ou point du tout ; l'autre au contraire est accompagné d'expectoration copieuse & visqueuse. Dans le catarre ferrein les matieres qui provoquent la toux & qui doivent être expectorées, sont âcres, les béchiques sont indiqués ; dans le catarre humide les matieres sont visqueuses & tenaces, comme il paroît par l'expectoration, les béchiques incisifs conviennent ; enfin les béchiques sont encore indiqués dans les maladies chroniques qui attaquent les poumons ou les autres organes de la respiration, tels que l'asthme, l'emopthisie & la phthisie. L'asthme est une difficulté de respirer plus ou moins considérable qui revient par paroxysmes, parce qu'il n'est pas nécessaire que cette difficulté de respirer soit continuelle, puisqu'on trouve des asthmatiques qui respirent avec autant de liberté après les paroxysmes que dans l'état de santé, quoique néanmoins pour l'ordinaire cette difficulté de respirer soit habituelle, c'est-à-dire, que les malades se plaignent toujours de cette difficulté même après les paroxysmes. On divise l'asthme en humide & en sec, mais il faut prendre garde que ce n'est pas seulement par l'expectoration qu'on doit juger de la nature de l'asthme & des remedes qui y conviennent, parce qu'il y a en a qui étant attaqués d'une asthme sec, expectorent cependant beaucoup ; je suppose un homme d'un tempérament vif, ardent & tournant vers le mélancholique, attaqué d'un asthme, il expectorera des sérosités, cependant les béchiques incisifs échauffants seront nuisibles ; d'où vient donc l'expectoration dans ce cas ? de ce que le sang est séché dans ce tempérament, en sorte que la lymphe ne se mêle pas exactement avec le sang ; la partie sereuse surnage pour ainsi dire aux autres parties du sang & paroît surabondante, quoiqu'elle ne la soit pas effectivement & qu'au contraire elle soit moindre ; ainsi ce n'est pas seulement par l'expectoration, mais par le tempérament & les causes qui ont précédé, qu'on doit juger de la nature de l'âsthme. L'asthme vrai pituiteux se connoît non-seulement par la toux humide, mais encore par le tempérament pituiteux, par le relâchement des soli-

des : il dépend d'une lymphe épaiſſie, viſqueuſe, dans celui-ci les béchiques inciſifs conviennent ; l'aſthme ſec au contraire dépend d'une lymphe épaiſſie, non par viſcoſité, mais par ſéchereſſe avec âcreté qui engorge les glandes des véſicules pulmonaires & des bronches ; dans cet autre les béchiques incraſſants conviennent, les inciſifs nuiroient & cauſeroient des inflammations : il y a une autre eſpece d'aſthme qu'on appelle convulſif qui s'obſerve chez les hommes hypocondriaques & chez les femmes hyſtériques ; dans celui-ci la reſpiration eſt libre après le paroxyſme, il y a un gonflement venteux du bas-ventre, le malade ſent le mouvement de quelque corps qui roule indifféremment dans le bas-ventre & qui ſemble quelquefois le menacer de ſuffocation, il rend des vents, ſoit par le haut, ſoit par le bas, qui le ſoulagent. Les médicaments indiqués dans ce cas-là ne ſont pas proprement les béchiques, mais les antiſpaſmodiques qui font alors les fonctions des béchiques. Les béchiques ſont auſſi indiqués dans l'hémopthiſie héréditaire, périodique : on diſtingue deux ſortes d'hémopthiſie, l'une eſt adventice, l'autre héréditaire ; l'hémopthiſie adventice dépend de quelque effort violent, de quelque exercice forcé, elle doit être attribuée à l'impétuoſité du ſang qui diſtend les vaiſſeaux & les rompt même, en ſorte que le ſang s'épanche dans les cavités pulmonaires & bronchiques ; les remedes les plus propres dans ce cas-là ſont les ſaignées, le repos, les béchiques ; l'hémopthiſie héréditaire dépend de la foibleſſe du tiſſu des poumons qui donne lieu à des tubercules qui croiſſent & preſſent les poumons, les vaiſſeaux ſanguins, en ſorte que le ſang croupit, s'accumule, devient âcre & ronge par ſon acrimonie les membranes des vaiſſeaux qui crevent à la fin après pluſieurs efforts de toux ſeche. Les béchiques incraſſants ſont alors indiqués pour empêcher que le ſang âcre n'irrite les poumons ; les inciſifs nuiroient parce qu'ils augmentent la circulation, l'impétuoſité du ſang. Enfin les béchiques ſont indiqués dans la phthiſie. La phthiſie eſt une conſomption ſucceſſive de tout le corps accompagnée d'une fievre lente qui redouble quelquefois le ſoir, quelquefois le matin, quelquefois à toute heure de la journée, d'une légere difficulté de reſpirer, d'une toux & d'une expectoration de matieres purulentes ; elle dépend d'un ulcere, ou des tubercules ulcérés dans le poumon : il faut déterger les ulceres en procurant l'évacuation du pus qui en ſéjournant ſur les bords, pourroit former des callosités, occaſionner des nouvelles inflammations & de nouveaux ulceres, les béchiques conviennent ; inciſifs, ſi la matiere expectorée eſt viſ-

queuſe, tenace, & ne peut ſe détacher; incraſſants, ſi elle eſt ichoreuſe, c'eſt-à-dire, tenue & âcre.

Contre-indications.

En faiſant attention aux cas où les béchiques tant inciſifs qu'incraſſants ſont indiqués, on comprend aiſément ceux où ils ſont contre-indiqués; car les béchiques incraſſants ſont contre-indiqués dans les cas où les béchiques inciſifs ſont indiqués & *vice versâ.*

Précautions.

Les précautions qu'on doit prendre dans l'adminiſtration des béchiques ſont les ſuivantes: 1°. l'on doit faire une attention ſérieuſe aux cas où les béchiques inciſifs ſont indiqués & à ceux où les incraſſants conviennent, pour ne pas donner les premiers lorſque les autres ſont indiqués; 2°. il faut auſſi faire attention aux maladies qui exigent ces remedes & obſerver que les maladies inflammatoires de la poitrine dont nous avons parlé, & dans leſquelles nous avons dit que les béchiques étoient indiqués, peuvent être ou eſſentielles ou bien ſymptomatiques; car la péripneumonie, par exemple, peut être eſſentielle, & c'eſt alors que les béchiques ſont principalement indiqués; ou ſymptomatiques, c'eſt-à-dire, qu'elle peut être ce qu'elle eſt ſouvent, ſur-tout à Montpellier, ſymptome de la fievre putride, & alors on doit ſonger à détruire la matiere dans ſon fond, c'eſt-à-dire, la fievre putride, & pour cet effet les meilleurs remedes ſont les émétiques & les catartiques; cependant cela n'empêche pas que pour obvier aux ſymptomes urgents de la péripneumonie on ne preſcrive les béchiques, quoiqu'on n'en attende pas la guériſon de la maladie, comme dans la péripneumonie eſſentielle; 3°. il arrive ſouvent que la difficulté de reſpirer dépend de l'inflammation du foie qui fait que le diaphragme ne peut s'abaiſſer autant qu'il le faudroit pour l'inſpiration, ce qui gêne la reſpiration & occaſionne une toux ſeche, dans ce cas les béchiques ſont inutiles; il faut tourner toute ſon attention du côté de l'inflammation du foie, alors les ſaignées, les fomentations émollientes conviennent; 4°. il arrive auſſi très-ſouvent que la toux chez les enfants eſt ſymptome d'une affection vermineuſe, dans ce cas les béchiques ſont pareillement inutiles; il faut attaquer la cauſe du mal, la matiere vermineuſe ou les vers par les anthelmentiques, les ſtomachiques; 5°. dans les maladies même aiguës inflammatoires des organes de la reſpiration où les béchiques ſont le mieux indiqués, il faut s'attacher à ces médicaments ſans cependant

négliger les autres ſecours. Cependant pluſieurs Médecins célebres ont blâmé dans ces maladies les ſaignées & les autres ſecours, comme les purgatifs, crainte que l'expectoration qui eſt le moyen ordinaire dont la nature ſe ſert pour guérir ces maladies, ne fût empêchée ou ſuſpendue; néanmoins il eſt certain que la ſaignée produit dans ces ſortes de cas des très-bons effets; elle arrête la grande impétuoſité du ſang, prévient les ſtagnations; il faut alors, pour ainſi dire, oublier le fonds de la maladie, pour obvier aux ſymptomes les plus dangereux & les plus urgents: ainſi on doit ſaigner toutes les fois que la ſaignée eſt indiquée, & elle l'eſt toutes les fois que le cours du ſang eſt trop rapide, quand il y a une trop grande difficulté de reſpirer, & ſur-tout dans les tempéraments pléthoriques. M. *Sydenham* aſſure qu'il n'a preſque point guéri de pleurétiques, qu'il ne leur ait tiré trente-deux onces de ſang: il croyoit la ſaignée néceſſaire dans ce cas-là, non-ſeulement comme un remede palliatif, mais même comme curatif: il eſt vrai que ſur la fin de la maladie, quand l'expectoration ſe fait aſſez bien, la ſaignée pourroit nuire, mais dans le commencement de la maladie, il n'y a qu'une extrême foibleſſe qui puiſſe contre-indiquer la ſaignée; car ſi la foibleſſe n'eſt pas ſi conſidérable, on doit faire ſaigner, mais moins ſouvent, & tirer même moins de ſang à chaque ſaignée. 6°. Enfin on doit faire un choix exact des béchiques ſelon les cas, choix qui ne peut ſe faire que par la connoiſſance détaillée de ces médicaments à laquelle nous allons paſſer en commençant par les béchiques inciſifs.

Béchiques inciſifs.

Ils ſont tirés des trois regnes, du regne végétal, du regne minéral, & du regne animal.

Béchiques inciſifs pris du regne végétal.

La Camphrée de Montpellier, Camphorata Monſpelienſis, offic.

Cette plante eſt ainſi appellée à cauſe d'une odeur aromatique & qui approche un peu du camphre, qu'elle répand lorſqu'on la froiſſe entre les doigts; ſa ſaveur eſt un peu âcre, elle vient communement dans tout le Languedoc, on la trouve en quantité aux environs de Montpellier: on ne connoit bien ſa vertu que depuis la fin du ſiecle dernier; c'eſt à M. *Burlet*, premier Médecin d'Eſpagne, que nous en devons la découverte.

Cas.

La camphrée eſt recommandée ſpécialement, ſelon les obſervations de M. *Burlet*, dans l'aſthme humide, c'eſt-à-dire, qui non-ſeulement eſt accompagnée d'expectoration copieuſe, mais encore qui ſe trouve dans des tempéraments vraiment pituiteux, ſoit que l'aſthme ſoit ſimple, ſoit qu'il ſoit compliqué avec l'hydropiſie; mais M. *Burlet* obſerve que cette plante ne convient que dans les hydropiſies commençantes où il n'y a ni fievre, ni toux, ni chaleur, ni ſignes de pourriture & d'âcreté: elle peut auſſi être employée avec ſuccès, ſelon le même Auteur, dans la cachexie, dans la chloroſe, dans les obſtructions des viſceres, mais récentes & dépendantes du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides, & dans le ſcorbut froid où les ſolides ſont relâchés & les fluides épaiſſis par viſcoſité.

Vertus.

Il paroît par les cas où l'expérience a fait voir que la camphrée convenoit, que c'eſt un béchique inciſif, apéritif aſſez actif, hydragogue, aſſez bon diurétique chaud, diaphorétique & ſudorifique, pouſſant tantôt par le couloir des reins, tantôt par ceux de la peau; mais il faut prendre garde qu'elle échauffe beaucoup, comme l'a obſervé M. *Burlet*, & après lui pluſieurs autres Médecins. M. *de la Mure* a éprouvé la même choſe, auſſi on ne doit s'en ſervir que dans les cas où l'on ne craint pas d'échauffer; M. *Burlet* ne la donnoit que dans l'aſthme vraiment pituiteux, & même dans ce cas-là n'en pas continuer trop long-temps l'uſage, mais il faut l'interrompre de temps en temps.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On peut l'ordonner en décoction & en infuſion; la meilleure façon de s'en ſervir c'eſt en infuſion ſous forme de ptiſane qu'on prend pour boiſſon ordinaire: on prend pour cela les extrêmités des tiges les plus menues & les plus chargées de feuilles, on les fait infuſer à la doſe d'une ~~trois~~ drachme jusqu'à trois ~~& demie~~ dans une livre d'eau; en cas d'hydropiſie avec cachexie, on peut l'infuſer à la même doſe dans une pinte de vin blanc, ou ſi l'on craint d'échauffer dans l'eau commune.

Pharmacologie Rationnelle.

En faifant attention à fes effets de pouffer par les urines & par les fueurs, il paroît que fa vertu réfide dans fes parties aromatiques, & qu'elle agit en augmentant le jeu des vaiffeaux & la circulation ; par ce moyen la quantité qui furabonde de férofité eft chaffée dehors, & c'eft c'eft ainfi qu'elle aide l'expectoration, & facilite la refpiration dans l'afthme humide.

Lierre terreftre, Hœdera terreftris.

On fe fert principalement de fes feuilles qui font ameres, un peu aromatiques, cette plante eft très-ufitée.

Cas.

On fe fert avec fuccès du lierre terreftre dans l'afthme vraiment pituiteux, fpécialement dans les maladies du poumon qui dépendent de quelqu'ulcere de cette partie, comme dans la phthifie pulmonaire; on s'en fert auffi dans les ulceres des autres parties: c'eft un Médicament très-propre à procurer l'évacuation de la matiere purulente & à déterger les ulceres : on l'emploie dans le cas de fuppuration aux poumons qu'on ne peut caractérifer d'ulceres, comme lorfque la péripneumonie fe termine par la fuppuration ou qu'il fe forme une vomique. *Ethmuler* rapporte qu'une phthifie fcorbutique fut guérie radicalement par la feule décoction de cette plante ; plufieurs affurent la même chofe de la vomique. M. *de la Mure* en a fait l'expérience avec fuccès dans une femme qui avoit été attaquée d'une péripneumonie qui fut fuivie de fuppuration ; la malade rendoit par les crachats une matiere purulente extrêmement épaiffe & de mauvaife qualité : elle fut guérie par l'ufage de cette plante; mais il faut remarquer que le lierre terreftre échauffe beaucoup, & qu'ainfi on ne doit l'employer dans les cas que nous venons de propofer, que lorfque la matiere purulente eft épaiffe, vifqueufe & tenace, & lorfqu'on ne craint pas d'échauffer. Quelques auteurs recommandent le lierre terreftre dans l'hémopthifie, dans la dyffenterie, dans le piffement de fang; mais comme cette plante échauffe beaucoup, comme nous venons de le dire, on ne peut l'employer dans tous ces cas indiftinctement, & on doit faire une férieufe attention à la conftitution du fang, au tempérament, fans quoi on rifqueroit de tomber dans des erreurs pernicieufes, fi on prefcrivoit ce remede dans tous les cas propofés, fur

le temoignage des auteurs qui le prefcrivent un peu trop généralement; ainfi le lierre terreftre ne fauroit convenir dans les hémopthifies héréditaires qui fe trouvent dans des tempéraments bilieux, & qui ont coutume de dégénérer en phthifie : on ne peut l'employer que lorfque le fang eft naturellement épais par vifcofité, ce qui fait qu'il croupit dans les vaiffeaux des poumons & les rompt, d'où vient le crachement de fang, comme il arrive dans le fcorbut froid avec relâchement des folides & épaiffiffement des fluides fans douleur vive : il en eft de même de la dyffenterie lorfqu'elle eft effentielle, c'eft-à-dire, lorfqu'elle dépend du vice des premieres voies où les fucs font aigres, les inteftins relâchés, le lierre terreftre peut convenir, mais dans la dyffenterie fymptomatique qui dépend de l'irritation des inteftins ou de leur inflammation, il ne peut convenir, il augmenteroit ou occafionneroit l'inflammation; enfin il ne convient pas dans le piffement de fang que lorfque cette hémorragie dépend du relâchement des vaiffeaux; c'eft avec ces reflexions qu'il faut fuivre les auteurs, lorfqu'ils recommandent le lierre terreftre dans ces fortes d'hémorragie. Le lierre terreftre convient auffi dans le cas de coction léfée, dans lequel cas les matieres tournent vers l'acide, ce qu'on connoît par les rapports aigres, par l'abfence de la foif, les folides font relâchés, & il y a une accumulation de fucs épaiffis; dans ce cas le lierre terreftre eft indiqué, il détruit l'acide des premieres voies, ce qu'il fait en donnant du ton aux vaiffeaux, aux inteftins; pour la même raifon on l'ordonne avec fuccès dans les affections vermineufes des enfants qui dépendent d'un femblable vice des premieres voies, du relâchement des folides, des matieres qui tournent vers l'acide, comme on le voit par les rapports qu'ils rendent qui fentent l'aigre : on le prefcrit auffi dans les obftructions des vifceres du bas-ventre, pourvu qu'elles dépendent du relâchement des folides & de l'épaiffiffement vifqueux des fluides. Dans les maladies qui dépendent de ces fortes d'obftructions, par exemple, dans l'ictere froid : on s'en fert auffi avec fuccès dans les coliques néphrétiques dépendantes des matieres glaireufes engagées dans les voies urinaires, des graviers, des calculs avec relâchement des folides, mais pourvu qu'on ne craigne pas d'échauffer; enfin l'on obferve que le lierre terreftre eft très-bon dans les maux de tête même invétérés, & on emploie alors le fuc dépuré par réfidence que l'on fait renifler. M. *Ray* affure qu'il a connu des perfonnes tourmentées depuis plus de dix ans, par des douleurs très-vives, qui avoient été foulagées auffi-tôt après avoir

fait

fait ufage de ce fuc, & qui n'avoient jamais fenti d'accès depuis ce temps-là.

Vertus.

En faifant attention aux différents cas où nous venons de voir que le lierre terreftre étoit employé avec fuccès, on voit que c'eft un béchique incifif très-propre à déterger les ulceres, & à faciliter l'évacuation des matieres purulentes, épaiffies & vifqueufes, aftringent affez actif qu'on doit éviter toutes les fois qu'on craint d'échauffer, bon apéritif chaud, ftomachique chaud très-propre à s'oppofer à la formation de l'acide, propre auffi à le détruire, anthelmentique, diurétique chaud qu'on doit employer avec circonfpection, enfin, felon M. *Ray*, bon céphalique dans les maux de tête invétérés.

Maniere de s'en fervir, Dofes.

On l'emploie de différente façon, 1°. en ptifane ; on fait infufer théiformement une ou deux pincées de lierre terreftre dans deux ou trois livres d'eau, & on en fait prendre au malade pour boiffon ordinaire dans les cas de péripneumonie fuppurée qui jette le malade dont la phthifie pulmonaire. 2°. Si on craint d'échauffer, on fe fert de cette infufion pour couper le lait, foit à égale partie, c'eft-à-dire, mettant moitié lait & moitié infufion de lierre terreftre, foit au tiers ou au quart, c'eft-à-dire, joignant feulement au lait un tiers ou un quart de la même infufion, fuivant que l'on craint plus ou moins d'échauffer. Dans ce cas on l'ordonne non-feulement comme médicament, principalement pour déterger, mais auffi comme fubfidiaire, pour faire que le lait paffe mieux & ne s'aigriffe pas dans les premieres voies. 3°. On l'ordonne auffi avec le petit lait, on y jette une pincée de lierre terreftre pour empêcher pareillement qu'il ne s'aigriffe dans les premieres voies : on s'en fert de la forte dans les cas où l'on veut délayer la maffe du fang. 4°. On l'ajoute au bouillon & apozemes rafraîchiffants, non-feulement comme ftomachique, mais encore comme atténuant & apéritif. 5°. On le prefcrit en poudre depuis demi-gros jufqu'à un gros, & alors on l'affocie avec l'antihectique de *Poterius* ou avec la poudre de la camphrée, en l'incorporant avec le firop même de lierre terreftre, mais il vaut mieux l'ordonner en infufion théiforme, ou avec le lait, le petit lait ou les bouillons, on peut auffi ordonner le fuc exprimé de lierre terreftre & dépuré par réfidence à la dofe de trois drachmes ou trois drachmes & demies dans tous les cas où nous

avons dit que la plante convenoit : on emploie principalement ce ſuc comme médicament errein dans les maux de tête invétérés. 6°. On ſe ſert encore du ſirop de cette même plante, c'eſt le ſirop approprié pour les maladies du poumon lorſqu'on ne craint pas d'échauffer trop, car ſi l'on craint d'échauffer, on lui ſubſtitue le ſirop de capillaire : on emploie ordinairement ce ſirop pour incorporer les médicaments pectoraux dans le cas d'aſthme pituiteux, on peut y ajouter ce ſirop depuis une once jusqu'à trois & demi à l'infuſion du lierre terreſtre ou à celle de la camphrée, on fait prendre un verre de cette infuſion avec le ſirop de deux en deux heures dans le cas indiqué. Nous ne dirons rien de la Pharmacologie du lierre terreſtre, parce que nous n'avons rien de certain à cet égard.

Le Benjoin, Benjoinum, Beljoe.

C'EST un ſuc réſineux, dur, friable, inflammable, formé de différentes miettes ou petits morceaux brillants, tantôt jaunes, blanchâtres, réunis enſemble & qui font une maſſe d'un goût réſineux & gras, d'une odeur agréable & pénétrante, ſur-tout lorſqu'on le brûle : on en trouve de deux ſortes dans les boutiques, le premier s'appelle *amygdaloides* : il eſt pâle ou d'un rouge brun, il contient des grains blancs comme des amandes ; l'autre eſt noirâtre, il n'a point de taches blanches, ou très-peu ; on l'apporte du royaume de Siam & des iſles de *Java* & de *Sumatra* ; on choiſi celui qui eſt luiſant, qui contient des taches blanches ſemblable à des amandes, qui a une odeur agréable & qui n'eſt pas chargé de parties hétérogenes. L'arbre qui donne le benjoin s'appelle *Benjoinum*, M. *Linœus* l'a placé parmi les lauriers, parce que ſes fleurs ſont ſemblables à celles de cet arbre.

Cas.

ON s'en ſert dans l'aſthme pituiteux, dans la phthiſie pulmonaire ; dans les ulceres & la ſuppuration des poumons, lorſque la matiere purulente expectorée eſt épaiſſe, viſqueuſe, & qu'on ne craint pas d'échauffer.

Vertus.

C'EST un béchique inciſif, atténuant, aſſez actif & échauffant.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

COMME c'eſt un remede réſineux qui ne ſe diſſout point dans l'eau, on le donne dans un jaune d'œuf, on le diſſout dans quelque liqueur

graiſſeuſe ou huileuſe à la doſe de dix grains juſqu'à quinze grains, on peut aller juſqu'à vingt; mais comme c'eſt un remede échauffant, il vaut mieux commencer par une petite doſe : on peut augmenter la doſe dans la ſuite s'il eſt néceſſaire. On ſe ſert auſſi dans les mêmes cas des fleurs de benjoin qu'on prépare de cette maniere : on prend quantité ſuffiſante de benjoin concaſſé, on le met dans un pot de terre couvert d'un cornet de papier ſur un feu doux, il s'éleve de belles fleurs blanchâtres & luiſantes qui s'attachent au cornet, on les retire du cornet avec une plume & on continue l'opération juſqu'à ce que les fleurs commencent à devenir jaunes : on ordonne les fleurs de la même maniere que le benjoin, c'eſt-à-dire, dans quelque véhicule graiſſeux & huileux, mais à moindre doſe, & ſeulement depuis quatre grains juſqu'à dix ou douze, parce qu'elles ſont plus actives que le benjoin. La vertu du benjoin paroît réſider dans ſa partie réſineuſe volatile qui atténue, diviſe les fluides & irrite les ſolides.

Capillaire, Capillus veneris, Adiantum.

On diſtingue dans les boutiques pluſieurs eſpeces de capillaire, le vrai capillaire ou le capillaire de Montpellier, *Adiantum verum* ou *capillus veneris Monſpelienſis*. Celui du Canada, le capillaire commun ou noir, le capillaire rouge; de tous les capillaires uſités en médecine, les plus connus ſont celui de Montpellier & celui du Canada, ils ſont connus de tout le monde, nous n'en ferons pas la deſcription.

Cas.

On s'en ſert avec ſuccès dans les maladies aiguës inflammatoires du poumon, dans les maladies aiguës ſimples, dans les maladies chroniques. 1°. Dans les maladies aiguës inflammatoires, comme dans la pleuréſie, la péripneumonie, mais ſur-tout lorſque le ſang a un caractere d'épaiſſiſſement, comme lorſque l'inflammation eſt phlegmoneuſe, parce que le capillaire échauffe toujours un peu; ainſi dans l'inflammation éréſipélateuſe il eſt mieux de s'en abſtenir quoiqu'il n'y ait pas beaucoup à craindre de ſon uſage même dans ce cas-là, mais ſeulement pour garder, s'il eſt permis de parler ainſi, une plus grande préciſion dans la pratique de la Médecine. 2°. Dans les maladies aiguës ſimples, comme dans le catarre, mais dans le catarre humide entretenu par une lymphe bronchique, épaiſſe, viſqueuſe; on l'emploie avec moins de ſuccès dans le catarre ſerrein dé-

pendant d'une lymphe tenace & âcre. 3°. Dans les maladies chroniques; comme dans l'émopthisie, mais sur-tout lorsque le sang a un caractere d'épaississement, sans âcreté du moins considérable, dans l'asthme humide, dans la phthisie, lorsque la matiere purulente est un peu épaisse, visqueuse & tenace, dans tous les cas où le lierre terrestre s'emploie, on peut à plus forte raison employer le capillaire ; il est vrai qu'il a moins de vertu, mais il échauffe moins ; enfin on l'emploie avec succès dans les obstructions des visceres du bas-ventre, comme du foie, de la rate, du mésentere qui dépendent des matieres épaisses & visqueuses, qui engorgent les glandes de ces visceres. Quelques Auteurs même le regardent comme spécifique daus les obstructions de la rate & du mésentere dans la fievre lente des enfants qui dépend très-souvent de ces dernieres obstructions.

Vertus.

C'EST un très-bon béchique incisif, qui échauffe peu, apéritif dans les cas d'obstructions dont nous avons parlé.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

ON emploie le plus souvent le capillaire en infusion ; on fait infuser à chaud demi-poignée ou une poignée de sommités de capillaire dans un pot d'eau, on coule cette infusion, & on la garde pour servir de boisson ordinaire. M. *Fournier*, Docteur de la Faculté de Montpellier, assure avoir guéri par cette seule infusion un grand nombre d'enfants desséchés & presque consumés par la fievre lente produite par les obstructions du mésentere : on se sert de cette infusion, non-seulement dans les cas que nous avons indiqués, mais encore dans presque toutes les maladies aiguës, pourvu qu'il n'y ait pas d'acrimonie, car dans ce cas on préfere la ptisane ou l'eau de riz, de poulet. L'infusion ou la ptisane de capillaire pousse ordinairement par les urines, par les sueurs, elle atténue & divise le sang. On ajoute le capillaire aux apozemes & aux bouillons apéritifs, & alors on peut employer toutes les especes de capillaire ensemble ou une seule espece, à la dose d'une poignée. On se sert aussi du sirop fait avec le capillaire de Montpellier pour donner de la consistance aux bols béchiques, dans le cas où l'on craint que celui du lierre terrestre n'échauffe trop ; la dose en est depuis demi-once jusqu'à une, on ajoute quelquefois le même sirop à l'infusion de capillaire à la même dose.

La Bourrache, Borrago.

Cas.

On s'en sert dans toutes les maladies inflammatoires de la poitrine, soit qu'elles soient phlegmoneuses, soit qu'elles soient éréſipélateuſes, mais avec plus de ſuccès dans les premieres que dans les autres; dans le catarre humide produit par la ſuppreſſion de l'inſenſible tranſpiration, dans l'aſthme pituiteux, dans les cas de tubercules qui dépendent d'une lymphe épaiſſe & viſqueuſe, en un mot dans toutes les maladies où il y a difficulté de reſpirer: il faut remarquer que cette plante, quoique rangée parmi les béchiques inciſifs qui ſont échauffants, n'échauffe preſque pas, ou même elle eſt rafraîchiſſante plutôt qu'échauffante ſelon quelques Auteurs: On s'en ſert auſſi dans les cas d'émopthiſie, dans les obſtructions des viſceres dépendantes d'humeurs deſſéchées attrabilaires, comme parloient les Anciens, & même dans la paſſion hyſtérique & hypocondriaque.

Vertus.

C'est un béchique inciſif dont on ſe ſert non-ſeulement dans les maladies chroniques, mais même dans les maladies inflammatoires; apéritif, qui n'échauffe pas, léger ſudorifique ou diaphorétique, qui produit auſſi cet effet ſans échauffer; diurétique, qui tient en quelque façon le milieu entre les diurétiques chauds & les diurétiques froids, c'eſt une plante très-uſitée en médecine.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ſe ſert principalement du ſuc de bourrache ou ſimplement dépuré par réſidence & crud, ou qu'on fait bouillir un peu & dépurer par réſidence; ſi on craint qu'étant dépuré ſimplement par réſidence, il ne fatigue pas trop l'eſtomac, & à cette raiſon nous remarquerons que le ſuc de la bourrache & des autres plantes peut ſe dépurer ou ſe clarifier par le repos ou par l'ébullition & la colature. Les ſucs dépurés par le ſeul repos ont plus de vertu, mais ils nuiſent à ceux qui ont l'eſtomac foible, car ils ſont peſants, c'eſt pourquoi ils ont beſoin d'une légere ébullition dans ce cas-là. Cette ébullition diminue un peu la vertu, mais ne la leur fait pas perdre entiérement: ainſi dans le cas de péripneumonie, ſi l'eſtomac eſt robuſte, il faut donner le ſuc de bourrache dé-

puré ſimplement par réſidence, mais ſi l'eſtomac eſt foible, il faut le faire légerement bouillir & puis le laiſſer dépurer. On donne le ſuc de bourrache depuis une once juſqu'à deux ou trois onces deux heures après le bouillon de quatre en quatre heures. On continue ſon uſage tant que l'on croit que la reſpiration eſt gênée, que l'expectoration ſe fait difficilement, ou même tout le temps qu'il ſoulage le malade, quand même l'expectoration & la reſpiration ſe feroient aiſément. On ſe ſert des feuilles de bourrache pour faire la décoction & la baſe des purgations dans le cas de pleuréſie & de péripneumonie, on prend une poignée de bourrache, on la fait bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau pour un ou deux verres : vers la fin de l'ébullition, on ajoute les purgatifs qu'on a deſſein d'employer, & ſi on purge en deux verres, on délaye dans la colature du premier verre deux onces de manne, & dans le ſecond une once ou une once & demie. On peut aiguiſer ce purgatif par quelques grains de tartre émétique. On ajoute les feuilles de bourrache à la doſe de demi-poignée ou d'une poignée aux bouillons & apozemes dans les cas d'obſtructions des viſceres & d'affection hyſtérique & hypocondriaque. On ſe ſert auſſi de l'eau diſtillée des fleurs de bourrache pour baſe des juleps dans les maladies du poumon & dans les obſtructions. Quelques Auteurs mettent cette eau au rang des eaux cordiales; d'autres s'élevent contre ce ſentiment, ſuivant en cela le préjugé, comme il arrive aſſez ſouvent : on s'en ſert auſſi pour baſe des potions cordiales. On obſerve que les feuilles de bourrache deſſéchées, jettées ſur le feu, fuſent comme le nitre, & que la décoction leur fait perdre une partie de leur vertu. Il eſt vraiſemblable que leur vertu réſide dans un principe ſalin nitreux & volatil, mais on ne ſauroit déterminer quel eſt ce principe, ni comment il agit.

Velar, Eryſimum.

ON ſe ſert ici du ſirop d'*Eryſimum* principalement, & rarement de la plante en ſubſtance : elle eſt cependant uſitée ailleurs & très-utile dans les cas ſuivants.

Cas.

ON l'emploie avec ſuccès dans l'aſthme pituiteux, dans la toux invétérée dépendante d'une lymphe épaiſſe, glutineuſe, viſqueuſe, tenace, qui engorge les glandes & les tuyaux ſécrétoires & excrétoires des poumons & des bronches; dans les phthiſies vers la fin, quand les malades manquent de forces pour expectorer : c'eſt un très-bon remede dans

toutes les maladies chroniques des poumons, mais on ne l'emploie pas dans les maladies aiguës inflammatoires de la poitrine, parce qu'il échauffe trop & augmente beaucoup la circulation : on peut l'employer dans le catarre humide dépendant des matieres visqueuses & tenaces, mais sans caractere d'inflammation ni de chaleur : on l'emploie aussi dans les extinctions de voix, dans les enrouements qui dépendent d'une humeur visqueuse ou qui enduit les cordes vocales ou les vaisseaux aériens. *Rondelet*, Professeur de l'Université de Montpellier, guérit par ce seul remede plusieurs Chantres qui avoient entiérement perdu la voix, & il les guérit très-promptement ; c'est pourquoi on appelle le sirop de cette plante, sirop des Chantres : on s'en sert encore dans la colique d'estomac dépendante de l'accumulation des matieres glaireuses qui occasionnent l'acescence dans les premieres voies ; il convient aussi dans la colique proprement dite, produite par la même cause. M. *Riviere* a guéri plusieurs personnes attaquées de ces sortes de coliques par la seule décoction du velàr ; enfin on s'en sert encore dans le scorbut froid, dans lequel le jeu des solides est ralenti, la circulation lente, les fluides sont épaissis avec un caractere d'âcreté.

Vertus.

C'EST un béchique incisif qui échauffe beaucoup, ainsi il faut bien distinguer les cas où on doit l'employer, apéritif chaud, stomachique chaud, antiscorbutique chaud.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

ON peut s'en servir en décoction ou en infusion ; la décoction lui fait perdre une partie de sa vertu, on s'en sert en infusion : on les fait infuser demi-poignée de feuilles d'*Erysimum* dans une livre d'eau, & on en fait prendre au malade quatre ou cinq verres par jour : on les ajoute aussi aux bouillons antiscorbutiques, à la dose d'une poignée, hachées ou pilées même légérement ; le sirop d'*Erysimum* ou des Chantres se fait avec le suc exprimé de cette plante & le miel ou le sucre. Celui de *Lobel* tire sa principale vertu de l'*Erysimum*. On se sert du sirop d'*Erysimum* dans le cas d'enrouement, d'extinction de voix depuis une once jusqu'à une & demie ; on peut ajouter ce sirop à l'infusion d'*Erysimum*, à celle de bourrache, de capillaire, à la même dose & dans les mêmes cas que nous avons marqués ci-devant, suivant qu'on craint plus ou moins d'échauffer.

Les principes dans leſquels réſide la vertu de l'*Eryſinum* ſont extrêmement volatils, puiſqu'on les perd par l'ébullition, on en connoît ſeulement les effets ſecondaires qui ſont d'aiguillonner les ſolides, d'augmenter leur jeu, d'agiter & d'atténuer les fluides.

Béchiques inciſifs tirés du Regne animal.

Le regne animal ne nous fournit qu'un médicament qu'on puiſſe ranger parmi les béchiques, c'eſt le Blanc de Baleine.

Blanc de Baleine, Sperma Ceti.

Ce médicament a été abſolument inconnu aux Anciens, il n'y a que peu de temps qu'on le connoît; c'eſt une ſubſtance tendre, blanche, aſſez ſemblable au ſuif, moins graſſe cependant & plus friable, d'un goût un peu viſqueux, & qui n'a preſque pas d'odeur. Le nom de Sperme qu'on lui a donné, en latin, *Sperma Ceti*, fait aſſez connoître l'idée qu'en ont eu certains Auteurs: ils ont cru que c'étoit le ſperme ou la ſemence de la baleine mâle, qui après le congrès ſortoit en partie de la nature de la baleine femelle, ſe répandoit dans la mer & ſurnageoit enſuite ſur la ſurface de l'eau, d'où on la retiroit pour la préparer; d'autres au contraire ont cru que c'étoit une matiere bitumineuſe, ou un bitume minéral qui étoit apporté d'ailleurs dans la mer, & s'accumuloit ſur la ſurface de l'eau; mais à préſent on eſt très-aſſuré par les recherches des Savants qui ont voyagé dans le Nord, où l'on prépare le blanc de baleine, que ce n'eſt ni la ſemence de la baleine mâle, ni un bitume minéral, & on eſt convaincu qu'on le retire de l'intérieur du crâne de la baleine mâle, mais les ſentiments ſont partagés touchant la matiere dont on le compoſe. Il y en a qui croient que c'eſt avec une huile qu'on trouve abondamment dans l'intérieur du crâne autour du cerveau de cet animal monſtrueux, d'autres que c'eſt avec la propre ſubſtance du cerveau: on ne s'accorde pas non plus ſur la façon dont on le prépare. Pluſieurs diſent qu'on fait bouillir de la baleine avec une forte leſſive imprégnée de quelque alkali fixe juſqu'à ce qu'il ait pris une certaine conſiſtance: on met, diſent-ils, cette maſſe dans des vaiſſeaux appropriés pour la faire refroidir, il s'en ſépare une huile qui ſurnage, on ôte cette huile, on fait fondre de nouveau cette maſſe ſolide, enſuite on la laiſſe refroidir pour qu'elle reprenne une forme ſolide, alors on la coupe en morceaux tels qu'on nous les envoie; d'autres croient qu'on en ſépare la ſubſtance huileuſe en paſſant le

tout

tout à travers un ſac, & qu'enſuite on fait macérer le réſidu dans une leſſive faite avec la chaux vive & les cendres juſqu'à ce qu'il ait pris une certaine conſiſtance. On choiſit le blanc de baleine qui a un beau blanc, on rejette celui qui commence à jaunir, parce que c'eſt une marque qu'il commence à rancir.

Cas.

LE blanc de baleine eſt extrêmement en uſage, tant intérieurement qu'extérieurement; nous parlerons de ſes derniers uſages dans la *Matiere Médicale externe* [redacted]: on s'en ſert avec ſuccès dans toutes les maladies aiguës des poumons, ſoit ſimples, ſoit inflammatoires, ſoit que les inflammations ſoient phlegmoneuſes, ſoit qu'elles ſoient éréſipélateuſes; dans le catarre, ſoit humide, ſoit ſerrein, ſoit ſuffoquant; dans toutes les eſpeces d'aſthme, ſoit pituiteux, ſoit ſec, ſoit même convulſif; dans la phthiſie, dans la dyſſenterie avec exulcération, dans les coliques vives dépendantes des matieres âcres & irritantes, dans les affections ſpaſmodiques & convulſives, dans les maladies des reins & des voies urinaires, dans les ulceres internes, ſur-tout ceux qui attaquent les reins, les ureteres ou la veſſie, dans les douleurs vives des accouchées, & dans ce dernier cas il eſt d'un grand uſage.

Vertus.

C'EST un béchique inciſif qui n'échauffe pas du moins ſenſiblement, puiſqu'on l'emploie même dans les inflammations éréſipélateuſes où il y a plus à craindre d'échauffer, il eſt auſſi déterſif, on s'en ſert dans les ulceres internes: on peut auſſi le regarder comme diurétique dans les maladies des voies urinaires.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON l'ordonne ordinairement dans l'huile d'amandes douces ou dans l'huile de lin exprimée ſans feu, à la doſe de demi-gros juſqu'à trois. *Baglivi* le regardoit preſque comme ſpécifique dans la pleuréſie & la péripneumonie: on peut l'ordonner de la ſorte dans ces maladies le ſoir, une ou deux heures après le bouillon: on peut auſſi l'ordonner dans les bouillons même de quatre en quatre heures, & alors la doſe eſt ſeulement de ſept grains juſqu'à huit, ou quinze tout au plus dans une cuillerée de bouillon; il faut que le bouillon ſoit un peu chaud, car autrement le blanc de baleine ne ſe diſſoudroit pas, cette façon de donner le blanc de baleine eſt très en

usage & très-salutaire en cas de maladies inflammatoires : on peut aussi l'ordonner de la même façon dans les différentes especes de catarre : on donne encore le blanc de baleine sous forme de solide, on peut l'associer avec quelqu'autre béchique, & l'incorporer avec le sirop de velar, de lierre terrestre ou de capillaire, suivant qu'on craint plus ou moins d'échauffer, pour former des bols, la dose en est alors depuis quinze grains jusqu'à trente, ou de dix jusqu'à quinze si on doit renouveller souvent les bols ; dans la phthisie, dans tous les autres cas, lorsque les crachats viennent difficilement, on le donne sous forme de looc qu'on fait avec deux gros de blanc de baleine & une once de sirop violat ou de sirop de capillaire ou d'*Erysimum*, & on fait succer ce looc au bout d'un bâton de réglisse émoussé, afin qu'il demeure plus long-temps dans la bouche & qu'il soit porté plus directement dans le poumon, dans le temps de l'inspiration.

Pharmacologie rationnelle.

ELLE n'est pas connue, il est vraisemblable qu'il agit comme adoucissant par sa partie huileuse, pourvu que le blanc de baleine ne soit pas rance, c'est pourquoi on doit le choisir blanc ; c'est aussi à cause de sa partie huileuse qu'il ne se dissout pas dans l'eau, mais seulement dans quelque menstrue gras comme le jaune d'œuf : il atténue par sa partie saline qu'il tire de sa préparation, car en le préparant, on le fait macérer dans une lessive assez forte.

Béchiques incisifs tirés du regne minéral.

Le Soufre, Sulphur.

LE Soufre qui est le principal béchique incisif qu'on tire du regne minéral, est un suc minéral coagulé, solide, sec, friable, qui se fond au feu, qui s'enflamme aisément lorsqu'il ne fait que toucher les charbons ardents, & qui étant allumé donne une flamme bleue, une odeur forte, pénétrante, acide & nuisible aux poumons : on distingue deux sortes de soufre, le soufre naturel qui n'a point été passé par le feu, le soufre factice est celui qui a été dépuré par le feu & qu'on retire de certaines eaux minérales, comme des eaux chaudes d'Aix-la-Chapelle en Savoie, ou des mines, comme dans la Campagne de Rome, ou d'un certain pyrite, comme dans le pays de Liege : on dépure le soufre factice par le feu, on le dépouille des parties hétérogenes, & ensuite on en forme de grandes masses,

qu'on appelle communément ſoufre en maſſe, & on le coule dans des canons de fer qu'on a frottés d'huile, il a alors la forme de bâton, & on l'appelle communément ſoufre en canons. Le ſoufre ainſi purifié, s'appelle ſoufre commun dont nous nous ſervons, l'uſage du ſoufre en médecine, eſt très-ancien. Hippocrate le regardoit comme un très-bon anti-hyſtérique, il l'employoit en fumigation.

Cas.

On s'en ſert avec ſuccès dans les maladies aiguës ſimples & ſans inflammation qui affectent la poitrine, comme dans le catarre humide : on s'en ſert ſur-tout & plus ſûrement dans les maladies chroniques, comme dans l'aſthme pituiteux, dans l'aſthme tuberculeux lorſque les tubercules ſont produits par une lymphe épaiſſie, viſqueuſe ; dans les hémopthiſies héréditaires qui dépendent des tubercules ; dans la ſuppuration des poumons lorſque les crachats ſont épais, viſqueux, comme dans les phthiſies ſcorbutiques ou écrouelleuſes ; car ſi les crachats étoient clairs, comme dans les ſuppurations d'un mauvais caractere, il faudroit s'en abſtenir : on ſe ſert encore du ſoufre intérieurement dans les affections cutanées, comme dans la gratelle, la gale, &c. dans ce cas le ſoufre aide & augmente la tranſpiration, (ce qu'on reconnoît aiſément par l'odeur du ſoufre qu'exhalent les corps de ceux qui en ont pris intérieurement, & cela peu de temps après qu'ils en ont pris) atténue & diviſe le ſang, ôte les embarras produits par des matieres épaiſſes : on a même obſervé qu'il étoit purgatif & qu'il lâche doucement le ventre.

Vertus.

Le ſoufre eſt un béchique inciſif, médiocrement actif, qui échauffe très-peu, fondant, très-bon diaphorétique & ſudorifique dans les affections cutanées, légérement purgatif.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ſe ſert du ſoufre commun & de ſes différentes préparations ; le ſoufre commun s'ordonne lavé pluſieurs fois ; pour cet effet on le pile, on le lave dans l'eau chaude dix, douze ou ſeize fois plus ou moins : ces lotions affoibliſſent l'acide vitriolique qui eſt dangereux, car les acides, ſoit végétaux, ſoit minéraux, ſont extrêmement nuiſibles à la poitrine ;

ainſi lavé on le prend ordinairement depuis dix grains juſqu'à quinze ; (une moindre doſe peut ſuffire comme nous le dirons ci-après) dans les maladies du poumon on va juſqu'à un ſcrupule ou même juſqu'à trois ; dans les ulceres des autres parties du corps qui n'exigent pas tant de ménagement que les affections du poumon, comme auſſi lorſqu'on veut exciter la diaphoreſe dans les affections cutanées : on ſe ſert auſſi des fleurs de ſoufre qu'on prépare de cette maniere : on pile la quantité de ſoufre qu'on veut & que l'on met dans une cucurbite de terre ſur un petit feu, on couvre la cucurbite d'un pot de terre renverſé, les fleurs ſe ſubliment dans le pot, ce ſont les parties intégrantes les plus fines du ſoufre qui s'élevent en forme de farine ; les fleurs de ſoufre s'ordonnent comme béchiques depuis dix grains juſqu'à quinze dans un jaune d'œuf, ou aſſociées avec d'autres béchiques & incorporées avec quelque ſirop approprié, comme celui d'*Eryſinum*, de lierre terreſtre, de capillaire, deux ou trois fois par jour, obſervant dans ce dernier cas que dans chaque priſe il n'y ait pas plus de dix grains de fleurs de ſoufre : on ordonne ces mêmes fleurs depuis quinze grains juſqu'à trois ſcrupules comme ſudorifiques, telle eſt la doſe à laquelle on preſcrit ordinairement, ſoit le ſoufre commun, ſoit les fleurs de ſoufre : elle paroît cependant un peu forte, on pourroit la diminuer ſans inconvénient, mais même avec utilité. M. *de la Mure* a eu ſouvent occaſion de faire uſage du ſoufre, il l'a toujours preſcrit à une moindre doſe, & il s'en eſt bien trouvé dans deux occaſions entre autres, il ne l'a preſcrit qu'à la doſe de cinq ou ſix grains & il en a vu de très-bons effets ; dans l'une le malade étoit attaqué d'une phthiſie lente, il fut guéri par l'uſage du ſoufre pris le matin à jeun, à la doſe de ſix grains dans un jaune d'œuf ; dans l'autre cas il s'agiſſoit d'une affection cutanée, accompagnée de puſtules & d'une conſtipation qui duroit depuis deux ou trois ſemaines, le malade n'allant à la ſelle qu'au moyen des lavements ; M. *de la Mure* lui fit prendre le ſoufre à la doſe ſuſdite, dès le ſecond jour le malade alla du ventre & fut extrêmement ſoulagé de ſes démangeaiſons cutanées qui ſe diſſiperent entiérement, de même que les puſtules par l'uſage continué du ſoufre avec le laitage : il eſt donc prudent de ne donner le ſoufre qu'à cette doſe de cinq ou ſix grains, de commencer au moins par cette moindre doſe : on peut augmenter ſucceſſivement cette doſe ſi elle n'opere pas aſſez, comme cela pourroit arriver dans certains cas. Cette précaution eſt d'autant plus ſage que le ſoufre échauffe toujours, & qu'on doit éviter cet inconvénient quand on veut en avoir de bons effets ; dans l'aſthme humide & dans la phthiſie lente on emploie aſſez communé-

ment le baume de soufre, on le prépare de cette maniere : on prend du soufre ou de fleurs de soufre à volonté, on verse dessus, soit de l'huile simple, soit de l'huile de térébenthine, d'anis & de fenouil, de succin en assez grande quantité, pour qu'elle surpasse le soufre de trois ou quatre doigts : on fait digérer au bain de sable à une douce chaleur jusqu'à ce que le soufre soit bien dissout, ce qu'on connoît par la couleur rouge qu'il prend, on laisse alors refroidir la liqueur, on la sépare de la lie & on la garde pour l'usage : il y en a qui donnent à ce baume la consistance de sirop en faisant évaporer. On appelle ce baume de soufre térébenthiné anisé, fenouil succiné, selon les différentes huiles qu'on emploie ; la dose de ce baume est depuis trois ou quatre gouttes jusqu'à dix ou quinze tout au plus dans une once de quelque sirop approprié, comme de capillaire, de lierre terrestre ; le baume de soufre anisé est plus actif que les autres ; celui qu'on prépare avec l'huile de succin est préféré dans les affections hystériques & hypocondriaques & dans les différentes maladies de la matrice ; le baume de soufre entre dans la composition des pilules balsamiques de Richard *Morton*, dont on se sert dans la phthisie lente des scorbutiques & des écrouelleux où la fievre est très-petite s'il y en a, & les crachats épais & visqueux, la suppuration purement lymphatique, c'est uniquement dans ces cas que ces pilules peuvent convenir ; elles nuiroient dans la phthisie avec fievre lente manifeste : il y a encore une autre préparation du soufre qui est préférée à toutes celles dont nous avons déja parlé, c'est le baume de soufre de M. *Homberg*, qui se fait en tirant avec l'esprit de vin une teinture de la partie bitumineuse du soufre dégagée de tout acide & de toute terre, & épaissie jusqu'à consistance de sirop, c'est le baume de soufre le plus naturel & le plus excellent dans les affections du poumon ; la dose en est depuis trois ou quatre gouttes jusqu'à dix ou quinze, de la même maniere que les précédentes, c'est-à-dire, avec quelque sirop approprié.

Pharmacologie rationnelle.

NOUS connoissons les principes qui composent le soufre, mais nous n'en sommes par plus avancés, pour expliquer comment ces principes agissent ; par l'analyse chymique on retire du soufre presque une égale quantité de trois substances entiérement différentes, dont l'une est d'acide vitriolique, l'autre est bitumineuse, & la troisieme terreuse & fixe ; ainsi le soufre est composé d'un sel vitriolique, d'une huile bitumineuse & d'une terre subtile, ce qu'on sait aussi par l'analyse ou par la décomposition du soufre, on le sait aussi par sa composition artificielle, car en mettant

du bitume avec du sel vitriolique on forme un soufre factice, ainsi nous connoissons tant par l'analyse que par la composition artificielle, les principes du soufre, & quoique nous ne puissions pas expliquer comment ils agissent, nous en connoissons cependant les effets secondaires, ce qui suffit pour la pratique ; ces effets secondaires sont d'atténuer le sang sans pourtant l'incendier, car il arrive quelquefois que ceux qui usent du soufre font du sang par les selles sans avoir senti la moindre chaleur, symptome qui disparoît si on suspend l'usage du soufre ; il attenue, divise les matieres tenaces & visqueuses, & déterge les ulceres.

Béchiques incrassants.

ILS sont presque tous tirés du regne végétal ; nous allons commencer par les gommes, nous passerons ensuite aux racines & aux semences mucilagineuses, aux fruits & aux huiles qu'on emploie sous ce même point de vue; nous avons déja donné la définition des béchiques incrassants, ainsi nous ne la repétérons pas ici.

Gommes Béchiques.

La Gomme Arabique, Gummi Arabicum.

C'EST un suc gommeux épaissi, réduit en morceaux de différente grosseur & de différente figure, les uns étant ronds & les autres longs, cylindriques & tortillés comme des vers, ces morceaux sont transparents, d'un jaune pâle, ou même entiérement jaunes, luisants, ridés ordinairement à leur surface, brillants, fragiles en dedans comme du verre, ils s'amollissent dans la bouche & s'attachent aux dents, ils donnent à l'eau dans laquelle on les dissout une viscosité gluante & sans goût : on nous apporte la gomme arabique d'Egypte, d'Arabie & des côtes d'Afrique : on choisit pour l'usage celle qui est blanche ou d'un jaune pâle, transparente, luisante, seche & qui n'est point chargée de parties hétérogenes ; ce suc découle, soit naturellement, soit par incision du tronc & des branches de l'arbre qu'on appelle *Acacia folio scopivides leguminosæ* ; celui qui découle naturellement des pruniers, des cérisiers & d'autres arbres de notre pays, lui est extrêmement anologue, & lui est souvent substitué dans les boutiques, on y trouve cependant la vraie gomme arabique ; ce suc est absolument gommeux & ne se dissout que dans l'eau.

Cas.

ON l'emploie avec succès dans les maladies des poumons, soit chroniques, soit aiguës sans inflammation, dans lesquelles on remarque un

caractere d'âcreté & d'ardeur dans le ſang : on s'en ſert rarement dans les maladies aiguës inflammatoires du même viſcere, mais communément au contraire dans les maladies aiguës ſimples avec la conſtitution du ſang que nous avons déterminée, comme dans le catarre ferrein où l'on ſent une certaine chaleur, ardeur, âcreté au fond du goſier, & dans la trachée-artere, & où les malades font des efforts preſqu'inutiles ou inſuffiſants pour cracher; dans l'hémopthiſie héréditaire dépendante du ſang âcre qui irrite & corrode les vaiſſeaux pulmonaires; dans les phthiſies pulmonaires où la matiere eſt tenue, lympide, âcre & excite beaucoup de picotement & une toux ſeche, opiniâtre avec un ſentiment d'ardeur rapporté au fond du goſier & à la trachée-artere; dans l'aſthme ſec du même caractere. On emploie outre cela la gomme arabique dans les ulceres internes des autres parties, ſur-tout dans les ulceres des reins, de la veſſie accompagnés de beaucoup de chaleur, d'ardeur lorſque la matiere eſt tenue & âcre; dans l'ardeur d'urine, la dyſurie, la ſtrangurie, la dyſſenterie dans laquelle il y a beaucoup d'âcreté dans les premieres voies, qui corrode & enleve le mucus de la tunique veloutée des inteſtins.

Vertus.

C'EST un très-bon béchique incraſſant propre à donner de la conſiſtance aux matieres trop tenues & fluxiles, à envelopper & émouſſer leur âcreté, à en défendre par conſéquent les parois des vaiſſeaux des inteſtins, à ſuppléer au mucus qui manque à ces derniers en induiſant leurs parois.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

LA gomme arabique s'ordonne de pluſieurs façons; en ſubſtance ſous forme ſolide depuis dix grains juſqu'à demi-drachme ou même une drachme, on l'aſſocie avec la poudre de régliſſe & on l'incorpore avec quelque ſirop adouciſſant, comme celui de capillaire, *de ſimphitum* pour en former des bols qu'on donne de quatre en quatre heures : on l'ordonne à la doſe de demi-once diſſoute dans l'eau d'orge, ou dans l'eau commune pour ſervir de baſe aux émulſions avec les ſemences froides, on y ajoute quelque ſirop adouciſſant, par exemple, celui d'althæa; on le preſcrit de la ſorte dans les ſuites de dyſſenterie, de diarrhée tormineuſe lorſque le mucus des inteſtins eſt emporté; dans la dyſurie, la ſtrangurie, dans les maladies du poumon, on l'ordonne ſous forme de looc; par exemple, on diſſout une drachme ou une drachme & demie de gomme arabique dans

quatre ou cinq onces d'infuſion de capillaire ou de bourrache, on fait bouillir jusqu'à conſiſtance de ſirop, on peut ajouter à ce mucilage quelque ſirop approprié, comme une once de ſirop violat ou de ſirop de pavot blanc ſi la douleur eſt vive, & une once d'huile d'amandes douces; on fait prendre ce looc par demi-cuillerées ou avec un cuiller à café.

Pharmacologie Rationnelle.

La gomme arabique contient des parties mucilagineuſes, glutineuſes, très-propres à envelopper les parties âcres, à ſe coller aux parois des vaiſſeaux & des inteſtins, & à ſuppléer au défaut du mucus lorſqu'il eſt emporté.

Gomme adragant, Tragacantha ou Tragacanthum.

C'est un ſuc gommeux qu'on nous apporte en morceaux de différente groſſeur & de différente figure, quelquefois jaune, tranſparent, ſec quoiqu'un peu gluant, ſans odeur, ſans goût. La gomme adragant découle d'elle-même ou par inciſion que l'on fait au tronc ou aux branches d'une plante qui s'appelle *Tragacantha cretica incana flore parvo lineis purpureis ſtrato.* On trouve cette plante dans l'iſle de Crete, la Grece & l'Aſie; on choiſit pour l'uſage celle qui eſt blanche, on rejette celle qui eſt rougeâtre ou noirâtre, ou chargée de parties hétérogenes : on emploie la gomme adragant dans les mêmes cas, de la même façon & à la même doſe que la gomme arabique; elle a par conſéquent les mêmes vertus, ainſi nous ne les répéterons pas : il faut ſeulement remarquer qu'étant diſſoute dans l'eau, elle forme un mucilage plus épais que la gomme arabique.

Racines mucilagineuſes.

Racine de Régliſſe.

La Régliſſe eſt une racine longue, ſarmenteuſe, de la groſſeur du doigt, de couleur griſe ou rouſsâtre en dehors, jaune en dedans, d'une ſaveur douce, c'eſt la racine d'une plante qui porte le même nom & qui vient d'elle-même en Eſpagne, en Italie, en Allemagne, en Languedoc.

Cas.

Ils ſont les mêmes que ceux où nous avons dit que conviennent la gomme arabique & adragant, c'eſt-à-dire, dans le catarre ferrein, l'aſthme ſec, la phthiſie, l'hémopthiſie avec ſechereſſe, âcreté.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On la preſcrit en ſubſtance ſous forme ſolide, par exemple, on prend demi-drachme ou une drachme de poudre de régliſſe à laquelle on ajoute les gommes ſuſdites pour former des bols avec quelque ſirop approprié, on la preſcrit plus ſouvent en ptiſane : on prend, par exemple, une poignée d'orge bien lavée, on la fait bouillir dans quatre livres d'eau, on y ajoute une drachme ou une drachme & demie de régliſſe, on la laiſſe bouillir juſqu'à ce qu'il ſe faſſe une écume ſur la ſurface, alors on coule la décoction & on la garde pour l'uſage. Dans les ptiſanes de riz, d'althæa & autres adouciſſantes, on ajoute ordinairement une drachme ou une drachme & demie de régliſſe ſur la fin de la décoction. Ces ptiſanes s'ordonnent non-ſeulement dans les cas où nous avons dit que les béchiques incraſſants conviennent, mais encore dans toutes les maladies aiguës où il y a beaucoup d'ardeur & d'âcreté : on ſe ſert auſſi du ſuc de régliſſe qui eſt de pluſieurs ſortes, entr'autres le blanc & le noir ; le ſuc de régliſſe blanc ſe fait avec la poudre de régliſſe, d'iris de Florence, d'amidon & le ſucre blanc pulvériſé, on mêle le tout avec le mucilage de la gomme adragant diſſout dans l'eau de fleurs d'orange, on fait une pâte ſolide dont on forme des bâtons qu'on ſeche à l'ombre ; le ſuc de régliſſe noir ſe prépare avec l'extrait de régliſſe, le ſucre pulvériſé, la gomme arabique diſſoute, le mucilage de gomme adragant extrait dans l'eau de fleurs d'orange ; on mêle le tout pour former des tablettes ou des petits bâtons : on ſe ſert du ſuc de régliſſe comme d'une eſpece de looc qu'on fait ſucer au malade ; la régliſſe agit par ſa partie mucilagineuſe, comme nous venons de le dire des deux médicaments ci-deſſus. Parmi les racines mucilagineuſes, on compte celle d'althæa ou de guimauve, elle a à-peu-près les mêmes vertus ; elle convient dans les mêmes cas, & s'ordonne de la même façon que celle de régliſſe ; nous en avons déjà parlé au rang des diurétiques froids.

Semences mucilagineuſes, Semences de Pſillium.

Ces ſemences ſont menues, oblongues, noirâtres, liſſes, douces au toucher, luiſantes & reſſemblantes à des puces, tant par la figure que par la couleur, ce qui leur a fait donner le nom de *pſillium* ou de *herba pullicaris*, herbe aux puces, à la plante qui les produit.

Cas.

On emploie les ſemences de *Pſyllium* dans les maladies du poumon ; dans les affections des voies urinaires & dans tous les autres cas où on nous a dit que la gomme arabique convenoit.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On ſe ſert principalement du mucilage extrait de ces ſemences pour la baſe des loocs pectoraux ; on prend, par exemple, trois onces de ces ſemences & quantité ſuffiſante d'infuſion de bourrache ou de capillaire, on fait cuire le tout juſqu'à conſiſtance de ſirop, on ajoute une once d'huile d'amandes douces ou d'huile de lin & une once de ſirop d'althæa ou de quelqu'autre approprié, ce looc convient dans le catarre ferrein, dans l'aſthme ſec ; on peut joindre ces ſemences aux émulſions au nombre de trente ſur-tout dans l'ardeur d'urine en cas d'inflammation éréſipélateuſe, d'ulceres des voies urinaires ; quelques-uns donnent l'infuſion de ces ſemences au nombre de onze ou treize dans ſept ou huit onces d'eau pour purger les enfants dans le cas de colique vermineuſe ; cette vertu eſt douteuſe, & ces ſemences peuvent même augmenter le mal en fourniſſant aux inteſtins un mucilage qui ſouvent n'eſt que trop abondant dans ce cas.

Semences de Coing.

ELLES conviennent dans les mêmes cas que les précédentes & ont les mêmes vertus, avec cette différence pourtant qu'elles ont quelque choſe d'aſtringent, ainſi dans le cas d'hémopthiſie, on a coutume de préférer ce mucilage à celui des autres ſemences pour baſe des loocs, on peut auſſi joindre ces ſemences avec les autres.

Fruits Mucilagineux.

Les Jujubes, Jujubæ vel Ziziphæ.

CE ſont des fruits de la figure, de la groſſeur d'une olive, compoſés d'une pellicule un peu épaiſſe, d'un jaune rouge & dont la pulpe eſt blanchâtre, molle, fongueuſe, d'un goût vineux placée autour d'un rouge oblong, pointus aux deux bouts, l'arbre qui les porte s'appelle jujubier, *ziziphus* : on le cultive en Provence, en Languedoc ; on doit choiſir les

jujubes pesantes, remplies de beaucoup de chair, succulentes, molles, douces & cependant vineuses.

Cas.

On emploie les jujubes avec succès dans les maladies du poumon, soit aiguës, soit chroniques, soit aiguës simples, soit aiguës inflammatoires lorsque l'inflammation est éréfipélateuse, dans la toux invétérée, seche, avec un sentiment d'ardeur & d'âcreté. Dans l'hémopthisie héréditaire où le sang est âcre & corrode les vaisseaux, ce qui arrive le plus souvent dans la pleurésie, la péripneumonie, dans la phthisie pulmonaire accompagnée d'une toux seche où la matiere est âcre, tenue & fluxile & excite beaucoup de picotement, dans les ulceres internes des autres parties & sur-tout des premieres voies, dans la dyssenterie avec exulcération & phlogose, dans les ulceres des reins, des uréteres, de la vessie, dans l'ardeur d'urine, en un mot dans tous les cas où la gomme arabique convient.

Vertus.

C'est un médicament béchique, incrassant, adoucissant.

Maniere de s'en servir, Doses.

On les ordonne le plus ordinairement dans les ptisanes pectorales avec la réglisse par nombre depuis sept jusqu'à quinze; on peut les prescrire en plus grand nombre si elles sont petites; on peut aussi les ordonner dans les bouillons béchiques au même nombre; leur vertu paroît résider dans cette pulpe moëlleuse, visqueuse.

Les Sebestes, Sebesten.

Les Sebestes sont de petits fruits semblables à de petites graines dessechées, elles sont noirâtres, recouvertes d'une pellicule qui contient une pulpe brune, visqueuse, douce au goût, fort adhérente à un petit noyau qui quelquefois est applati & quelquefois à trois côtes, l'arbre qui les porte s'appelle *sebestena domestica*, il naît en Egypte, il faut choisir les sebestes pleines, grasses, charnuës, douces : on les emploie dans les mêmes cas que les jujubes, mais il faut remarquer que les sebestes sont plus visqueuses; ainsi dans le cas où l'estomac ne fait pas bien ses fonctions on doit préférer les jujubes, dans le cas au contraire où il y a beaucoup d'âcreté & que l'estomac fait bien ses fonctions, on préfere les sebestes.

Raisins secs.

LES Raisins secs ou passerilles sont des fruits mûrs de vigne, dessechés au soleil ou au four. On préfere pour l'usage ceux qui ont été desséchés au soleil, & non au four, car ces derniers contiennent trop d'acide. On distingue trois principales sortes de raisins secs. Ceux de damas qui sont les plus gros, ceux qui tiennent le milieu, comme ceux du Languedoc qu'on appelle vulgairement passerilles, raisins de Provence, & ceux qui sont les plus petits, comme ceux de Corinthe. On emploie indifféremment ces trois especes de raisins, après avoir ôté les pepins, dans les ptisanes pectorales à la dose de demi-once ou d'une once, ou dans les bouillons, on les ajoute sur la fin de la coction. Ils conviennent dans les mêmes cas que les autres béchiques incrassants dont nous avons parlé ci-devant. Ils agissent par leur suc mielleux & doux qui est moins visqueux que celui des jujubes & des sebestes.

Figues seches.

CE sont de figues mûres & séchées au soleil, on doit les choisir molles, pesantes, remplies intérieurement d'un suc & d'une graine jaune, d'un goût mielleux, on rejette celles qui sont noires & qui ont une mauvaise odeur. On les emploie dans les mêmes cas que les médicaments précédents, on les ordonne par nombre depuis quatre, sept ou huit suivant leur grosseur pour une livre de ptisane pectorale. Elles sont moins visqueuses que les jujubes, le degré d'âcreté des humeurs & l'état de l'estomac doivent nous déterminer pour ceux de ces fruits qui sont plus ou moins visqueux; plus il y a d'âcreté, plus le ton de l'estomac est grand, plus ces fruits doivent être choisis visqueux; nous joindrons encore ici l'huile d'amandes douces & de lin comme béchiques incrassants.

Huiles d'amandes douces & de lin.

ON emploie encore fréquemment les huiles d'amandes douces, de lin récentes & exprimées sans feu comme béchiques incrassants, & on les préfere même dans le cas de phlogose: on s'en sert dans tous les cas où les autres béchiques conviennent, dans les affections vermineuses des enfants avec un caractere d'âcreté, dans les maladies des voies urinaires où il y a ardeur, dans la dysurie, la strangurie, dans les irritations des voies urinaires dépendantes des graviers qui irritent & causent des

contractions spasmodiques ; dans ce dernier cas on donne les huiles avec l'eau ou la décoction de pariétaire, le sirop de limon ou celui de guimauve, ou quelqu'autre approprié. Dans les maladies de la poitrine on les donne sous forme de looc qu'on peut faire de cette maniere ; sur trois onces ou quatre de mucilage de graine de coing, on ajoute une once d'huile d'amandes douces avec un sirop approprié, ou bien dans la même quantité de ce mucilage on peut dissoudre une once de blanc de baleine ou ajouter une once d'huile d'amandes douces. *Baglivi* regardoit ce remede comme spécifique dans les maladies de la poitrine inflammatoires, dans la péripneumonie, par exemple, lorsqu'elle est putride & qu'on ne peut pas employer des purgatifs plus actifs, on peut faire prendre deux onces d'huile d'amandes douces de quatre en quatre heures, ce remede agit dans ce cas-là comme purgatif & comme béchique ; dans les autres maladies on peut ordonner l'huile d'amandes douces jusqu'à trois onces, & répéter même cette dose de trois en trois ou de quatre en quatre heures.

CHAPITRE SECOND.

DES ALTÉRANTS.

En divisant les médicaments internes en évacuants & en altérants, nous avons dit que les évacuants sont ceux qui changent les dispositions vicieuses de notre corps, en produisant des évacuations sensibles ; & que les altérants sont ceux qui opérent le même changement ou qui rétablissent l'ordre de l'économie animale, sans produire aucune évacuation du moins sensible. En considérant les altérants sous ce point de vue, plusieurs doutent s'il y a vraiment des médicaments altérants, c'est-à-dire, des médicaments qui rétablissent l'ordre de l'économie animale, sans produire d'évacuations sensibles, prétendant que les médicaments qu'on range parmi les altérants, produisent leurs bons effets, en occasionnant toujours quelques évacuations. On ne peut pas douter cependant qu'il n'y ait des médicaments qui rétablissent l'ordre naturel sans produire aucune évacuation, tels sont les médicaments cardiaques. On voit aussi tous les jours que le mercure guérit des véroles les plus invétérées, sans produire aucune évacuation du moins sensible. Il y a même des médicaments qui bien loin de rétablir l'ordre naturel en produisant quelqu'évacuation, opérent

ce changement en arrêtant les excrétions ou des évacuations sensibles ; comme les astringents, mais il faut convenir que parmi les médicaments altérants, il y en a beaucoup qui produisent des évacuations. Pour obvier donc à l'inexactitude qui naît de la définition des altérants, on pourroit lui en substituer un autre qui reviendroit au même, sans souffrir le même inconvénient, en appellant médicaments altérants, ceux dont l'action sur le corps humain, n'emporte pas avec elle l'idée nécessaire de quelques excrétions sensibles. Cette définition convenant à toutes les especes d'altérants, il nous suffira d'en faire l'application à une seule, savoir aux apéritifs. On connoît aisément que des médicaments peuvent ouvrir des voies obstruées, embarrassées, sans produire cependant aucune évacuation sensible. L'action des apéritifs n'emporte donc pas avec elle l'idée nécessaire de quelque excrétion sensible. Il en est de même des autres altérants : les altérants qui selon la définition que nous venons de donner, sont des médicaments dont l'action sur le corps humain n'emporte pas avec elle l'idée nécessaire de quelque excrétion sensible, les altérants, dis-je, rétablissent l'ordre naturel de l'économie animale, où cet état dans lequel l'homme fait ou peut faire avec facilité, alacrité & constance les actions qui lui sont propres, en changeant & en corrigeant simplement l'état vicieux soit des solides, soit des fluides. En faisant donc attention aux différents vices qui peuvent se rencontrer, soit dans les solides, soit dans les fluides, nous trouverons la division que nous devons faire des altérants. Or ces vices peuvent être considérés sous deux points de vue différents, c'est-à-dire, en général & en particulier ; en général, en tant qu'ils se trouvent dans les solides ou dans les fluides, sans faire attention à aucune maladie particuliere, n'y ayant aucune partie spécialement affectée. En particulier, eu égard à une maladie en particulier, à une cause déterminée de quelque maladie, de quelque symptome, ou enfin à quelqu'autre partie spécialement affectée. Delà naît la division des médicaments altérants en généraux & en particuliers ou spécifiques, ainsi appellés, parce qu'un long usage les a pour ainsi dire consacrés pour certains cas particuliers. La bonne méthode exige que nous commencions, par ce qu'il y a de général, avant que nous passions au particulier ; suivant les loix de cette méthode, nous allons commencer par les altérants généraux, nous parlerons ensuite des altérants spécifiques.

SECTION PREMIERE.

Altérants Généraux.

Il n'eſt pas aiſé de déterminer la diviſion qu'on doit faire de ces médicaments; à la vérité il n'eſt pas douteux que cette diviſion ne puiſſe être priſe du vice des ſolides & des fluides, le même vice pouvant être combattu par des médicaments très-différents, delà vient une difficulté pour la diviſion que l'on veut faire. Il paroît cependant qu'on peut établir une diviſion aſſez méthodique & aſſez ſatisfaiſante, en faiſant ſur ces vices les réflexions ſuivantes. D'abord nous remarquerons que les ſolides conſidérés ſimplement comme fluides, ſont abſolument indifférents à toutes ſortes d'états de tenſion ou de relâchement, de dureté ou de molleſſe; & de même les ſolides conſidérés comme fluides, ſont indifférents pour l'état d'épaiſſiſſement ou de fluxilité; il n'en eſt pas de même ſi on les conſidere par rapport à l'économie animale; ſous ce point de vue ils doivent avoir entr'eux un certain rapport qu'on ne ſauroit précisément déterminer parce qu'ils different ſelon les différents ſujets. Les ſolides agiſſent par deux ſortes de forces, par leur force de reſſort ou d'élaſticité & par leur force de ton; le reſſort eſt cette propriété par laquelle les parties d'un corps, après avoir été éloignées de leur ſituation naturelle, la reprennent enſuite dès que la cauſe qui les éloignoit ceſſe: plus elles la reprennent ſubitement & exactement, plus elles ſont élaſtiques. La force ou le ton eſt cette diſpoſition des corps animés qui les rend ſuſceptibles de contraction & d'irritation ſpontanée. Le reſſort peut ſe trouver dans tous les corps naturels, & ſe trouve effectivement même dans les cadavres: le ton au contraire ne ſe trouve que dans les corps animés. Les ſolides peuvent donc pécher ou par trop ou par défaut de ton, par trop ou par trop peu de reſſort; toutes les fois qu'il y a trop de ton dans les ſolides, il y a auſſi trop de tenſion. C'eſt ce que l'on voit tous les jours dans une partie enflammée, la tenſion eſt augmentée, le ton naturel des ſolides eſt auſſi augmenté au point que le même corps irritera & cauſera de la douleur ſur la partie enflammée, qui n'auroit fait que chatouiller ſi cette partie eût été dans l'état naturel; il en eſt de même du défaut du ton, toutes les fois qu'il n'y a pas aſſez de ton dans les ſolides, il n'y a pas non plus aſſez de tenſion; il doit y avoir des médicaments propres à remédier à ces deux vices; les médicaments ſtimulants augmentent la tenſion, ils ſont donc bons quand les

ſolides pechent par défaut de ton ; ceux qui relâchent diminuent la tenſion, ſont donc propres lorſque les ſolides pechent par trop de ton. Les ſolides peuvent auſſi pécher par trop ou par trop peu de reſſort, comme nous avons dit ; le reſſort ou la propriété élaſtique dépend du tiſſu plus ou moins ſerré des parties : ainſi quand l'élaſticité eſt augmentée, le tiſſu eſt plus ſerré. Les médicaments qui augmentent les reſſorts, reſſerrent donc davantage le tiſſu des parties, on les appelle aſtringents ; ceux qui diminuent les reſſorts rendent le tiſſu moins ſerré, & on les appelle émollients; les fluides peuvent pécher par trop de conſiſtance ou par trop de fluxilité, ils peuvent être trop épais ou trop fluxiles : s'ils ſont trop épais, ils cauſent des embarras, des obſtructions de différente nature, ſelon les différents vaiſſeaux dans leſquels ſe font les embarras. Les remedes convenables à cet état ſont les apéritifs & les atténuants : ſi au contraire les fluides n'ont pas aſſez de conſiſtance, s'ils ſont trop fluxiles, il ſe fait des épanchements contre nature, ſoit dans les vaiſſeaux, ſoit dans leurs orifices. Les médicaments propres à remédier à ce vice des fluides ſont les incraſſants. Enfin les fluides peuvent pécher par âcreté, ils peuvent être trop alkaleſcents par le développement des parties ſalines, ſulphureuſes. Les médicaments propres à envelopper & à émouſſer cette âcreté, ſont les adouciſſants; delà nous pouvons déduire la diviſion des médicaments altérants conſidérés en général en *ſtimulants*, *relâchants*, *aſtringents*, *émollients*, *apéritifs*, *incraſſants & adouciſſants* ; nous allons commencer par les ſtimulants.

Des Stimulants ou Cardiaques.

Les médicaments ſtimulants ſont ceux qui rétabliſſent le ton des ſolides lorſqu'il eſt diminué. Nous ne les appellerons pas toniques parce que ce mot tonique préſente naturellement à l'eſprit l'idée d'un médicament qui rétablit le ton, ſoit lorſqu'il eſt diminué, ſoit lorſqu'il eſt trop augmenté, au lieu que les ſtimulants ne rétabliſſent le ton que lorſqu'il eſt diminué. Les médicaments ſtimulants ne ſont point différents des cardiaques qui ſont des médicaments qui rétabliſſent promptement le ton des ſolides conſidérablement diminué, on les appelle Cardiaques, parce qu'ils rétabliſſent l'exercice des actions dont le cœur eſt le principe.

Effets ſenſibles des Stimulants.

Le ton naturel des ſolides dépend d'un certain degré de tenſion, les ſtimulants augmentent le ton & par conſéquent la tenſion des ſolides :

ils agissent aussi sur les fluides, soit immédiatement, soit médiatement en tant qu'ils augmentent le jeu, l'action des solides sur eux, ils broient, atténuent, divisent les fluides ; tels sont les effets sensibles que les stimulants produisent ordinairement dans le corps humain ; je dis ordinairement, parce que les stimulants de même que les purgatifs & les autres médicaments ne produisent pas toujours leurs effets sur toutes sortes de sujets, & que comme il n'y a aucun purgatif, par exemple, dont l'effet soit assuré, de même il n'y a aucun stimulant dont l'effet soit constant sur tous les sujets : c'est ainsi qu'il y a des personnes qui tombent en syncope à l'odeur du musc, de la rose, tandis que d'autres personnes en sont reveillées & affectées agréablement : par où l'on voit que ce qui augmente le ton dans les uns, le diminue dans les autres, ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnoisse des médicaments stimulants ; il suffit pour cela qu'ils produisent le plus ordinairement, le plus constamment, les effets que nous avons indiqués, comme il suffit pour appeller un médicament purgatif, qu'il produise le plus ordinairement des évacuations par les selles, quoiqu'il puisse arriver qu'il n'ait pas cet effet dans quelques sujets dans certains circonstances ; à l'égard de la maniere dont les stimulants produisent leurs effets, elle ne nous est pas bien connue, & il n'est pas aisé de la déterminer.

Indications.

Selon la définition que nous avons donné des stimulants, ils sont indiqués en général toutes les fois que le ton est diminué : on connoît que le ton est diminué par la diminution des mouvements naturels, soit vitaux, soit musculaires, & par la diminution de sensibilité, par conséquent ils sont indiqués dans les maladies syncopales, savoir, 1°. dans la lipothymie, qui arrive lorsque les forces vitales commencent à diminuer, ce qu'on connoît par la foiblesse du pouls, & que les forces musculaires & l'exercice des sens, comme du tact, de l'ouie sont diminuées subitement, la chaleur subsistant encore ; 2°. dans la léthargie dans laquelle les forces vitales & les forces musculaires sont presque nulles. La chaleur est beaucoup diminuée, les mains, les pieds & le visage sont froids, & le sentiment presque éteint ; 3°. dans la syncope proprement dite qui est un abattement subit de toutes les forces vitales & musculaires, dans laquelle les malades deviennent tout d'un coup pâles & froids, & qui est accompagnée d'un pouls petit & imperceptible, d'une sueur froide, d'une perte de connoissance & de sentiment, & d'une respiration presqu'insensible ; dans

l'afphixie qui eft une privation fubite, non-feulement du mouvement & du fentiment, mais même du pouls & de la refpiration; enforte que quelques moyens que l'on prenne pour s'affurer s'il y a quelque refpiration, il n'eft pas poffible d'en appercevoir le moindre mouvement, ce qui fait que les malades reftent comme morts, d'où vient qu'on dit que cette maladie *eft imago fimillima mortis;* les ftimulants & les cardiaques font encore indiqués dans les affections foporeufes, caractérifées par la perte ou par la diminution des forces mufculaires & du fentiment jointe à un penchant vers un fommeil conftant & profond; dans ces affections le malade perd l'ufage des fens & l'excercice des mouvements volontaires, tout entre dans le relâchement, les forces vitales fubfiftent, cependant avec cette différence que dans les unes les forces font augmentées & dans les autres elles font comme dans l'état naturel ou même diminuées. Dans les affections foporeufes fanguines, le pouls eft fouvent plus vigoureux que dans l'état naturel, la refpiration eft quelquefois augmentée; dans les pituiteufes le pouls eft plus petit, la refpiration diminuée, tout eft dans un plus grand relâchement, les ftimulants conviennent principalement dans les affections foporeufes pituiteufes, ils conviennent auffi dans les fanguines, à caufe du relâchement qui fe trouve par rapport au mouvement mufculaire & à l'exercice des fens; ainfi les ftimulants ou les cardiaques font indiqués dans l'apoplexie, le carus, la léthagie, dans le coma *fomnolentum*, foit que ces maladies foient effentielles, foit qu'elles foient fymptomatiques comme il arrive quelquefois dans le cours des fievres malignes *à coagulo;* ils font encore indiqués dans les maladies paralytiques, dans lefquelles un ou plufieurs membres font privés du fentiment ou du mouvement, ou feulement de l'un ou de l'autre, fans que l'efprit foit affecté, ni que l'on puiffe attribuer à la douleur, ni à la convulfion cette immobilité ou cette infenfibilité, ces maladies dépendant du relâchement des parties nerveufes & mufculeufes. La paralyfie eft ou univerfelle ou particuliere; univerfelle, fi elle afflige tout le corps, ou du moins une grande partie; particuliere, fi elle n'afflige qu'une partie ou un membre. La paralyfie fuccede fouvent à l'apoplexie: on l'appelle hémiplégie lorfqu'elle occupe tout un côté du corps, paraplégie lorfqu'elle occupe une partie confidérable du corps, comme depuis le torax jufqu'aux pieds; les ftimulants conviennent dans toutes ces maladies, mais dans les particulieres les ftimulants topiques conviennent mieux: ils font encore indiqués dans toutes les maladies aiguës, dans les fievres où les forces font extrêmement abattues, comme dans les fievres malignes *à coagulo*, marquées par un abattement univerfel

des forces mufculaires & vitales qui fe fait connoître par la petiteffe du pouls, par un penchant aux affections foporeufes. Dans ce cas-là ils font indiqués non-feulement comme palliatifs, mais même comme préfervatifs, fur-tout dans les fievres malignes *à coagulo*, lorfqu'on attend tout d'un émétique ou d'un purgatif; parce que ces remedes affoibliffant par eux-mêmes, comme nous l'avons remarqué, il eft néceffaire dans ces cas que nous venons d'indiquer, de les marier avec les ftimulants ou les cardiaques, qui alors remédient à l'abattement actuel des forces, & préviennent celui qui pourroit fuivre l'adminiftration de l'émétique ou du purgatif.

Contre-indications.

ELLES fe préfentent d'elles-mêmes en faifant attention aux effets que les ftimulants produifent, puifqu'ils augmentent le ton, il eft vifible qu'on doit s'en abftenir toutes les fois que les folides pechent par excès de ton, ainfi les ftimulants font contre-indiqués, 1°. dans toutes les maladies aiguës inflammatoires lorfque le pouls eft fort & tendu, fur-tout dans les tempéraments vifs & bilieux; 2°. outre ces cas où les ftimulants font contre-indiqués, il y en a d'autres, où quoique du premier coup d'œil ils paroiffent indiqués avec une légere attention, on voit qu'ils font contre-indiqués; nous avons dit qu'ils étoient indiqués dans le cas où tout eft relâché, le pouls lent, les forces vitales & mufculaires abattues : il eft cependant des cas où quoique les malades aient ainfi les forces abattues, les extrêmités froides, des fueurs froides répandues fur l'habitude du corps, les ftimulants ou les cardiaques font néanmoins contre-indiqués; je fuppofe qu'un homme foit épuifé à la fuite d'une hémorragie produite par des vaiffeaux confidérables, je dis que dans le temps que l'hémorragie fubfifte, l'ufage des cardiaques & des ftimulants feroit extrêmement préjudiciable. Il faut alors tourner toute fon attention fur l'hémorragie pour la détourner par tous les moyens poffibles & s'abftenir de tous les remedes qui augmentent la circulation, & qui dans ce cas-là ne manqueroient pas d'augmenter le mal bien loin de le diminuer; ce que la raifon dicte, l'expérience le confirme. M. *Boerrhaave* fut appellé pour voir un homme qui avoit reçu un coup d'inftrument tranchant à l'épaule par-devant, qui avoit coupé l'artere axillaire; l'hémorragie avoit été fi confidérable que tout le corps du bleffé étoit prefque froid & qu'il fe trouvoit à la derniere extrêmité. M. *Boerrhaave* jugea prudemment que les cordiaux feroient contraires dans ce cas, il fe contenta de lui faire donner de temps en temps un peu d'eau feulement; le bras du côté bleffé devint paralytique & fe

desſecha, ſans cependant tomber en gangrene. M. *Louver* rapporte qu'un jeune homme fut extrêmement affoibli par une hémorragie qui ſe fit par le nez, on ſe contenta de le ſoutenir avec du bouillon, ſans employer les Cardiaques, & le malade guerit. M. *de la Mure* a vu un homme ſeptuagénaire qui à la ſuite d'une fievre putride, eut une hémorragie par les ſelles ſi conſidérable qu'elle le jetta dans la plus grande foibleſſe, il ne ſe ſervit point des cardiaques, il ſe contenta de lui faire prendre des bouillons en petite quantité de trois en trois heures & de lui faire mettre de quatre en quatre heures une petite cuillerée de vin dans la bouche, par ce moyen le malade ſe remit très-bien. Ainſi dans le cas de foibleſſe extrême occaſionnée par quelqu'hémorragie, quoique les cardiaques paroiſſent d'abord indiqués, il eſt viſible cependant qu'ils ſont contre-indiqués ſi l'hémorragie eſt conſidérable & qu'elle ſe faſſe par la rupture de quelque vaiſſeau conſidérable, c'eſt de quoi l'on peut s'aſſurer ſi l'hémorragie a été occaſionnée par des cauſes externes, par exemple, par une bleſſure qui n'a point pénétré dans aucune cavité; il eſt plus aiſé de juger du diametre des vaiſſeaux ouverts & de la néceſſité d'uſer ou de s'abſtenir des cardiaques. Il eſt plus difficile de porter ſon jugement là-deſſus, lorſque les vaiſſeaux ouverts ſont internes; cependant ſi les déjections de ſang ſont fréquentes, copieuſes, & que le ſang ſoit fluide & d'un rouge vif, il paroît que les vaiſſeaux ouverts ſont conſidérables, & qu'ainſi les cardiaques ſont contre-indiqués; ſi au contraire le ſang eſt noirâtre ou coagulé & que les déjections ſoient éloignées l'une de l'autre & en petite quantité, on juge alors qu'il n'y a que de petits vaiſſeaux ouverts, & dans ce dernier cas on peut donner les cardiaques en les mariant avec les aſtringents; 3°. enfin il eſt des cas où quoique les cardiaques ſoient indiqués, ils nuiroient cependant ſi on les donnoit ſeuls & ſans précaution; c'eſt ce qui arrive quelquefois dans la ſyncope, lorſqu'elle eſt produite par des douleurs extrêmement vives, alors elle dépend d'un reſſerrement univerſel des vaiſſeaux, les forces du cœur ne peuvent ſurmonter les réſiſtances; dans ce cas-là les cardiaques donnés ſeuls ne feroient qu'augmenter la criſpation & le mal; il en eſt de même dans la paſſion hyſtérique ou hypocondriaque, il faut alors au moins aſſocier les cardiaques avec les relâchants, les joindre, par exemple, à l'*opium* ou donner le *laudanum* liquide dans la compoſition duquel entrent des médicaments cardiaques: on peut le donner dans l'eau de fleurs d'orange, de même dans le *cholera morbus* ſi le pouls eſt perdu, le corps froid; s'il paroît des convulſions, il convient de donner le *laudanum* liquide dans l'eau de fleurs d'orange, qui eſt un léger cardiaque.

Précautions.

LES principales précautions qu'on doit prendre en adminiſtrant les cardiaques ou ſtimulants roulent ſur les cas où l'on doit les donner, & ſur ceux où l'on doit s'en abſtenir : c'eſt ce qu'on peut connoître en faiſant attention aux cas où nous avons vu qu'ils étoient indiqués & à ceux où ils ſont contre-indiqués, à ceux où quoiqu'ils paroiſſent du premier coup d'œil indiqués, ils ſont cependant contre-indiqués, & enfin à ceux où quoiqu'indiqués, ils ne doivent être indiqués qu'avec menagement, & aſſociés avec d'autres médicaments appropriés ; enfin il faut faire attention au choix des différents cardiaques ; on ſera en état de le faire par le détail que nous en allons donner. Les médicaments ſtimulants ou cardiaques nous ſont fournis par les trois regnes, le regne végétal nous en fournit abondamment, tous les bois, toutes les écorces, racines, en un mot toutes les plantes aromatiques peuvent être rangées parmi les ſtimulants ou les cardiaques, ainſi la plupart des purgatifs, les diaphorétiques, les diurétiques chauds ſont cardiaques ; le regne animal nous fournit auſſi pluſieurs cardiaques ou ſtimulants ; nous n'en parlerons pas ici, parce que nous l'avons déja fait dans la claſſe des ſudorifiques, en parlant de la poudre de corne de cerf, de la poudre de vipere : nous allons commencer par les ſtimulants tirés du regne végétal, nous parlerons enſuite de ceux qui nous ſont fournis par le regne minéral.

Stimulants ou Cardiaques tirés du regne végétal.

ILS ſont en très-grand nombre ; nous ne parlerons que de ceux qui ſont les plus uſités ſous ce point de vue : outre ceux dont nous avons déja parlé dans la claſſe des purgatifs, des diurétiques, des ſudorifiques, nous aurons occaſion de parler de pluſieurs autres, lorſqu'il ſera queſtion des céphaliques, des fébrifuges, des antihyſtériques, des antiſpaſmodiques. Nous ne nous bornerons pas aux ſtimulants ſimples, nous paſſerons encore aux compoſés qui ſont le plus en uſage, tels que la confection d'hyachinte, la confection d'alkermès, la teinture des métaux, connue ſous le nom de *lilium de Paracelſe.*

Les Santaux, Santala.

IL y a trois ſortes de Santaux, ſavoir, le jaune ou le citrin, le blanc & le rouge. Le ſantal citrin, *ſantalum flavum vel citrinum*, eſt un bois

compacte, pesant, solide, ayant des fibres droites, ce qui fait qu'on peut le fendre aisément en de petites planches, d'un roux pâle & jaunâtre & tirant un peu sur le citrin, d'une odeur aromatique & pénétrante, d'un goût un peu amer, mais dont l'amertume n'est pas désagréable. Le santal blanc, *santalum album*, ne differe du citrin que par sa couleur qui est plus pâle, & par son odeur qui est plus foible, car au reste, la substance est la même; on croit que l'un & l'autre viennent du même arbre, il naît dans les Indes orientales. Le santal rouge, *santalum rubrum*, est un bois solide, compacte, pesant, dont les fibres sont tantôt droites, tantôt mondées, d'un rouge foncé sans odeur manifeste & presque sans goût; l'arbre qui donne le santal rouge s'appelle *Pantaga*; il naît aussi dans les Indes orientales, le santal citrin est le plus en usage comme cardiaque.

Cas.

On s'en sert dans tous les cas où le ton des solides est diminué, dans la diminution ou la foiblesse du pouls, dans le cours de ventre sereux, dans l'asthme pituiteux qui dépend du relâchement des vaisseaux & de l'accumulation de la lymphe, dans les vaisseaux excrétoires & sécrétoires, dans la palpitation accompagnée d'abattement de force & de défaillance, & en général dans toutes les palpitations, mais sur-tout dans les symptomatiques; c'est aussi un bon remede contre les obstructions des visceres du bas-ventre, spécialement du foie, mais seulement lorsque les obstructions sont lentes, c'est-à-dire, lorsqu'elles dépendent du relâchement des solides ou de l'épaississement visqueux des fluides, comme par exemple, du relâchement des tuyaux biliaires & de l'épaississement visqueux de la bile, dans les cas d'obstructions du foie: on s'en sert encore dans le cours de ventre, soit bilieux, soit même sanguin, comme dans le flux hépatique, dans lequel il paroît qu'il y a un relâchement considérable dans les premieres voies & où le sang est comme aqueux, cours de ventre qui est souvent entretenu par les obstructions du foie. M. *Riviere* les recommande dans les flux de sang invétérés, accompagnés même de beaucoup d'ardeur; nous voyons cependant qu'on doit s'en abstenir dans les cas où il y a ardeur, où les solides sont tendus, parce qu'ils ne pourroient qu'augmenter le mal: il est vrai que M. *Riviere* les donnoit pour lors tous les trois ensemble en décoction, & de cette maniere la portion la plus active s'étoit dissipée en partie & ils n'étoient presque qu'astringents; ce qui suffit pour justifier la pratique de M. *Riviere*, mais non pour employer

les santaux dans les cas indiqués, soit en substance, soit en infusion, sur-tout le santal citrin : on peut les employer aussi en décoction dans le flux de sang où il n'y a pas de chaleur, ni dissolution, mais relâchement & attonie des vaisseaux.

Vertus.

Les santaux sont stimulants, cordiaux, béchiques, incisifs, assez actifs, hépatiques, apéritifs, & même on peut les regarder en certains cas comme astringents; ces vertus se trouvent dans les trois santaux, mais à différents degrés; le plus actif, c'est le citrin, le blanc vient après, enfin le rouge est le moins stimulant, le moins cardiaque, on l'emploie principalement comme astringent.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On ordonne les santaux, mais sur-tout le santal citrin qui est le plus en usage, en substance, en infusion & en décoction; en substance on l'ordonne depuis dix grains jusqu'à vingt ou ~~trois drachmes~~ trente grains tout au plus, cette dose est suffisante, une plus haute dose pourroit être nuisible. M. *de la Mure* a donné le santal à une personne soupçonnée d'une œdeme dans les poumons dont les forces étoient extrêmement abattues, & dans laquelle tout étoit extrêmement relâché; il l'a, dis-je, donné à la dose de dix grains dans une cuillerée de bouillon, & il a observé que cette petite dose donnée deux ou trois fois n'avoit pas laissé d'échauffer considérablement le malade; c'est pourquoi dans l'usage de ce remede comme dans bien d'autres, il est plus prudent de commencer par de petites doses, on en est quitte pour augmenter ensuite si elles ne suffisent pas : on peut l'ordonner en substance ou dans une cuillerée de bouillon, ou bien en l'associant avec quelqu'autre médicament de la même classe, & l'incorporant avec quelque sirop approprié, comme le sirop d'alkermès; en infusion on l'ordonne depuis vingt grains jusqu'à demi-drachme ou une drachme tout au plus : on peut faire une infusion théiforme en versant par exemple six onces ou sept d'eau bouillante sur trois onces de santal. On l'ordonne aussi en décoction lorsqu'il faut purger, dans les cas où l'on craint que le purgatif n'affoiblisse trop, comme dans les fievres malignes, dans les cours de ventre sereux; dans ces cas il est cependant nécessaire de purger, pour évacuer les matieres des premieres voies qui en passant dans les secondes, pourroient augmenter le mal; alors il est assez nécessaire d'ajouter à la décoction de la purgation trois drachmes de santal ci-

trin ou même un peu plus : on se sert aussi de la décoction des trois santaux préparés, comme celle du bois de gayac dans les cas d'obstructions des visceres invétérées, dans le flux hépatique, dans le cours de ventre sereux : on prend de chaque sental réduit en poudre une once, on fait macérer pendant vingt-quatre heures dans deux livres d'eau commune, ensuite on fait bouillir jusqu'à diminution d'un tiers, & on fait prendre au malade une ou deux verrées de cette décoction le matin & autant le soir mettant deux heures d'intervalles entre chaque verrée ; quand on veut supprimer ou arrêter quelque évacuation, on doit préférer le santal rouge, mais s'il s'agit de relever le ton, de soutenir les forces, il faut choisir le citrin.

Pharmacologie Rationnelle.

La vertu stimulante des santaux paroît résider dans leurs parties huileuses, aromatiques, volatiles ; ce qui se prouve, 1°. par la façon de les administrer, car dans la décoction ils perdent beaucoup de leur vertu ; 2°. le santal cytrin qui est le plus stimulant de tous, est celui dont l'huile est plus subtile & plus abondante, & au contraire le santal rouge qui est le moins stimulant, contient une huile beaucoup plus épaisse & plus pesante, d'où il suit que leur vertu stimulante dépend de cette partie huileuse volatile. Au reste nous ne devons pas passer sous silence qu'il y a parmi les Praticiens, une dispute au sujet des cas généraux où les santaux conviennent, les uns les regardent comme des remedes rafraîchissants & qui temperent le bouillonnement du sang, les autres les placent parmi les échauffants : si on fait attention à leurs effets, à leur odeur aromatique, on sera plus porté pour ce dernier sentiment, c'est aussi celui que nous avons suivi avec le plus grand nombre des Praticiens les plus fameux. D'ailleurs l'usage journalier fait voir qu'ils sont cardiaques, propres à rétablir & augmenter le ton, & par conséquent échauffants : ils ont pu ne pas paroître tels à ceux qui les ont donnés en décoction, sur-tout si la décoction a été forte & faite sans précautions.

Racines Cardiaques.

Il y en a plusieurs qui ont cette vertu ; nous ne parlerons ici que de celles qui ont plus de force & qui sont les plus usitées sous ce point de vue.

Racine d'Angélique.

C'EST la racine d'une plante appellée en Latin *Angelica Sativa* ou *Imperatoria Sativa.* M. *Tournefort* rapporte cette plante au genre des impératoires, à caufe de la reffemblance des graines & des fleurs : elle croît en Boheme, fur les Alpes, fur les Pyrénées & même fur les montagnes de l'Auvergne, d'où on nous apporte fa racine feche. Cette racine eft groffe de trois doigts, fe divife en plufieurs branches & a beaucoup de fibres, elle eft ridée, d'un brun grisâtre, blanche en dedans, grisâtre en dehors, d'un goût âcre, amer, d'une odeur aromatique affez agréable, on doit choifir celle qui eft entiere & non cariée.

Cas.

ON s'en fert dans tous les cas où les ftimulants conviennent, lorfque les forces, foit vitales, foit mufculaires, font abattues, le ton diminué dans la lipothymie, la léthargie, la fyncope même, principalement hors de l'attaque dans les perfonnes qui y font fujettes, car durant l'attaque il faut avoir recours à des médicaments plus vifs, plus actifs; dans les fievres malignes *à coagulo*, dans lefquelles le pouls eft petit, lent ou petit, mais fréquent, la chaleur au deffous de la naturelle, les fyncopes fréquentes, les forces abattues ; dans les fievres malignes peftilentielles qui ne different de celles-ci que par des bubons, des charbons & autres éruptions cutanées ; dans les maladies chroniques de la poitrine, telles que l'afthme humide dans lequel les tuyaux bronchiques font extrêmement relâchés & gorgés d'une lymphe épaiffe & vifqueufe ; dans les maladies aiguës de la poitrine qui font de la même nature, comme dans le catarre humide fans fignes d'inflammation; dans les coctions léfées dépendantes du relâchement des fibres de l'eftomac & des inteftins où les matieres de la digeftion tournent vers l'acide; dans ces circonftances, il s'accumule dans les premieres voies des matieres glaireufes qui donnent lieu à l'affection vermineufe, il furvient auffi très-fouvent des coliques venteufes produites par la raréfaction de l'air emprifonné, pour ainfi dire, dans les matieres glaireufes, elle eft recommandée dans l'un & l'autre cas.

Vertus.

LA racine d'Angélique eft un ftimulant cardiaque, alexipharmaque ou propre à réfifter au venin, bon béchique, incifif, actif, qu'on ne peut

employer que dans l'asthme vraiment pituiteux, dans le catarre humide; c'est un stomachique chaud, carminatif.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On la prescrit en substance, en infusion & en décoction, on se sert aussi de l'eau distillée de sa plante. En substance, en poudre depuis un scrupule jusqu'à deux ou trois tout au plus dans quelqu'eau cordiale ou sudorifique, par exemple, dans celle de scabieuse, de chardon bénit. On peut aussi l'associer avec la poudre de quelqu'autre stimulant & en former des bols, en les incorporant avec quelque sirop approprié, comme avec celui d'alkermès ou celui d'œillet qui sont appropriés dans ces circonstances. En infusion depuis demi-drachme jusqu'à trois tout au plus. [Il faut remarquer qu'il y a dans Monsieur *Geofroi* à l'article de l'Angélique une faute considérable dans la premiere formule, car il fait monter la dose jusqu'à une once, c'est vraisemblablement une faute d'impression, puisque dans la formule suivante la dose n'est que d'un demi-gros.] On la fait infuser dans cinq ou six onces de quelque liqueur spiritueuse, comme dans du vin blanc, dans du bon vin vieux, généreux, comme on dit, par exemple, dans le vin d'Espagne ou le vin muscat, choisissant le plus généreux, selon qu'il est nécessaire de reveiller le ton. En décoction depuis une drachme jusqu'à une drachme & demie dans le cas d'hydropisie récente, où il n'y a pas de fievre, de soif, ni d'ardeur, mais où les humeurs sont dans une espece de viscosité, dans ce cas-là on peut l'ajouter aux bouillons appropriés à la dose indiquée. On peut aussi dans le même cas la donner en poudre dans une cuillerée de bouillon. On peut encore l'ordonner en décoction à la même dose dans le cas de fievre maligne *à coagulo*, de dyssenterie. Alors on l'ajoute à la décoction qui doit servir de base à la purgation pour soutenir les forces. On la regarde comme alexipharmaque, & sous ce point de vue plusieurs Médecins conseillent en cas de peste de la faire macérer dans du vinaigre & d'en boire tous les matins deux cuillerées, ou bien de mettre un morceau de cette racine sur la langue & de la mâcher. On prétend que ceux qui en usent de la sorte sont moins en danger de contracter la peste par le commerce qu'ils ont avec ceux qui en sont déjà atteints. On saupoudre les habits avec la même poudre; si cette vertu n'est pas hors de doute, du moins elle n'est pas contraire à la raison, puisqu'on sait que l'Angélique releve le ton des solides, & les met par con-

ſéquent en état de n'être pas ſi aiſément entâmés par les miaſmes pourriſſants & peſtilentiels.

Pharmacologie rationnelle.

La vertu de l'Angélique réſide vraiſemblablement dans ſa partie huileuſe, aromatique, volatile : elle a l'odeur aromatique, le goût piquant; ainſi ſa vertu eſt mieux conſervée quand on la donne en ſubſtance ou en infuſion qu'en décoction; c'eſt pourquoi, ſi on la donne en décoction, il faut que cette décoction ſoit légere, & il vaudroit mieux peut-être la donner en infuſion théiforme.

Impératoire, Aſtrantia, Magiſtrantia vel Oſtruntium.

La racine qui porte tous ces noms, mais qu'on trouve dans toutes les boutiques principalement ſous le nom d'impératoire ou d'otruche, eſt oblongue, de la groſſeur du doigt, ridée & comme ſillonnée, fibreuſe, brune en dehors, blanche en dedans, d'une odeur aromatique, pénétrante, d'un goût âcre & piquant, & qui échauffe la bouche quand on la mâche pendant quelque temps; la plante dont on la tire s'appelle *Imperatoria major* ou *Aſtrantia* : elle ſe plaît ſur les Alpes & les Pyrénées, c'eſt delà qu'on nous apporte cette racine ſeche.

Cas.

La racine d'impératoire convient abſolument dans tous les mêmes cas que celle de l'Angélique, mais elle eſt plus ſpécialement alexipharmaque : on la préfere dans le cas des plaies faites par des inſtruments empoiſonnés lorſque le poiſon eſt coagulant : elle eſt extrêmement vantée dans l'hydropiſie récente, dans les fievres quartes invétérées, pourvu qu'elles ſoient entretenues par le relâchement des ſolides, & par une lymphe épaiſſe, viſqueuſe, tenace, ſelon la remarque d'*Hoffman. Simon Pauli* aſſure avoir guéri pluſieurs dartres invétérés, avec un onguent compoſé avec trois onces ou trois onces & demies de poudre de cette racine & un peu de ſaindoux; mais il faut remarquer qu'il y a certains dartres qu'il ſeroit dangereux de guérir ou d'empêcher de ſortir. La matiere morbifique eſt quelquefois jettée ſur la partie extérieure où elle produit des dartres, des ulceres, dans ce cas-là on ne doit pas les guérir.

Vertus.

CETTE racine convenant dans les mêmes cas que celle d'Angelique, ſes vertus ſont auſſi les mêmes, avec cette différence ſeulement que ſa vertu alexipharmaque eſt plus marquée.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON l'ordonne auſſi de la même façon que l'Angélique depuis dix grains juſqu'à un ſcrupule ou demi-drachme tout au plus dans le cas de paralyſie, d'hémiplégie, de paraplégie. En infuſion depuis vingt grains juſqu'à trente tout au plus dans le vin blanc : on peut cependant aller juſqu'à deux drachmes, mais alors on fait prendre l'infuſion par cuillerées, & dans le cas des coliques venteuſes produites par des matieres glaireuſes. En décoction la doſe en eſt depuis une drachme juſqu'à deux tout au plus : on l'ajoute à cette doſe aux bouillons & aux décoctions des purgations dans le cas où l'on a beſoin d'un cardiaque pour ſoutenir les forces d'un malade qu'on veut purger. Les principes dans leſquels réſide la vertu de cette racine paroiſſent être les mêmes que ceux de l'angélique, mais ils ſont plus pénétrants, plus actifs.

La Zédoaire, Zeodori.

ON l'apporte de la Chine, mais on ne connoît pas bien encore la plante dont on la tire : cette racine eſt tubéreuſe, denſe, ſolide, longue de trois ou quatre pouces, de la groſſeur du doigt, elle ſe termine par les deux bouts en une pointe mouſſe; elle eſt de couleur de cendre en dehors, blanche en dedans, d'un goût légérement amer, elle a peu d'odeur. On emploie la racine de zédoaire dans les mêmes cas que nous avons dit qu'on ſe ſervoit de celle d'angélique & d'impératoire, ſes vertus ſont les mêmes. Nous ne les répéterons pas, elle eſt plus active que les deux autres, quoiqu'elle ſoit moins odorante, moins aromatique : c'eſt pourquoi on ne l'ordonne en ſubſtance que depuis quinze grains juſqu'à une demi-drachme tout au plus, en infuſion depuis une drachme juſqu'à trois tout au plus. On ſe ſert plus communément de l'angélique & de l'impératoire qu'il eſt plus aiſé d'avoir : la Zédoaire ſe trouve ſouvent cariée, parce qu'elle nous eſt apportée de la Chine. Elle s'emploie par préférence dans les affections vermineuſes des enfants, aſſociée avec le mercure

doux : elle paroît avoir les deux mêmes principes que les deux racines précédentes ; on l'emploie rarement en décoction.

La Cannelle, Cinnamomum.

C'EST l'écorce de l'arbre appellé *Cinnamomum* ou *Cannella Zelanica* ; elle eſt mince de l'épaiſſeur d'une carte à jouer, quelquefois de deux lignes roulée en cornets plus ou moins longs, d'un pouce de large le plus ſouvent, d'une ſubſtance ligneuſe & fibreuſe, caſſante cependant, dont la ſuperficie eſt quelquefois ridée, quelquefois unie, de couleur d'un jaune noirâtre, d'un goût âcre, piquant, mais agréable, douceâtre, aromatique, d'un odeur douce & pénétrante ; le cannellier ou l'arbre dont on tire cette écorce, naît dans l'iſle de Ceylan.

Cas.

ON s'en ſert dans tous les cas où les forces tant vitales que muſculaires ſont abattues ; dans ~~la lipothymie~~ l'apoplexie, dans la lipoplexie, les affections ſoporeuſes, dans les paralyſies, ſoit univerſelles, ſoit particulieres qui en ſont ſouvent les ſuites ; dans le cas de coction léſée dépendante des matieres glaireuſes, dans les coliques venteuſes, dans les accouchements difficiles & laborieux, lorſque les forces ou les efforts de la mere deviennent trop foibles pour procurer l'excluſion du fœtus, dans l'hydropiſie récente où il n'y a ni ardeur, ni chaleur, ni ſoif ; dans la ſuppreſſion des regles qui dépend du relâchement de l'attonie des fibres, dans le cas de cachexie, des pâles couleurs chez les filles ou de chloroſe, l'eau de cannelle, ſoit ſpiritueuſe, ſoit orgée dont nous parlerons ci-après, entre dans preſque tous les médicaments qu'on donne comme cordiaux lorſque les forces ſont abattues.

Vertus.

C'EST un ſtimulant, cardiaque, alexipharmaque, ſtomachique chaud, actif, carminatif, emmenagogue.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON donne la cannelle en ſubſtance & en infuſion, rarement en décoction, le plus ordinairement en infuſion ; en ſubſtance on peut l'ordonner en poudre depuis dix grains juſqu'à un ſcrupule dans une cuillerée de vin ou dans l'eau de ſcabieuſe & de chardon-bénit : on l'aſſocie auſſi

avec d'autres cardiaques, & on en forme des opiates ou des bols, en les incorporant avec le ſirop d'alkermès ou d'œillet : en infuſion depuis un ſcrupule juſqu'à une demi-drachme ou une tout au plus ; on fait infuſer par exemple, demi-drachme dans quatre onces de bon vin vieux qu'on fait prendre au malade dans le cas de coction léſée, de vomiſſement, de diarrhée dépendante de la rapidité des humeurs : on ſe ſert auſſi de l'eau de cannelle, il y en a de deux ſortes, l'eau de cannelle ſpiritueuſe & l'eau de cannelle orgée ; l'eau de cannelle ſpiritueuſe ſe prépare de cette façon : on prend une livre de cannelle concaſſée, trois livres de vin blanc, deux onces d'orge, trois livres d'eau de Méliſſe diſtillée, on fait macérer pendant vingt-quatre heures ; on diſtille la liqueur à un feu convenable, & on conſerve pour l'uſage les trois livres d'eau qui viennent les premieres, c'eſt l'eau de cannelle ſpiritueuſe qui eſt chargée des parties ſpiritueuſes du vin. L'eau de cannelle orgée ſe prépare de la même maniere avec une décoction d'orge dans laquelle on a fait macérer la cannelle & qu'on a fait diſtiller enſuite, celle-ci eſt plus foible : on s'en ſert lorſqu'on craint l'activité d'un remede trop échauffant. Dans les potions cordiales on ordonne d'ajouter une once ou une once & demie d'eau de cannelle. On ajoute auſſi la cannelle à la doſe de trois ſcrupules dans les crêmes de riz qu'on fait prendre aux convaleſcents, dans les cas où les fibres de l'eſtomac ou du canal inteſtinal ſont trop relâchées, on fait bouillir la cannelle avec le riz pendant qu'il cuit.

Pharmacologie Rationnelle.

LA vertu de la cannelle réſide dans ſa partie huileuſe aromatique volatile qui eſt contenue principalement dans la pellicule fine qui revêt intérieurement cette écorce ; car on retire plus de cette partie huileuſe ou de cette huile, d'une livre de cette pellicule, que de ſix livres de cette écorce ; le reſte de cette écorce n'en eſt cependant pas deſtitué.

Les Cloux de Girofles, Cariophili aromaticis.

CE ſont des fruits cueillis avant leur maturité, de figure de cloux preſque quadrangulaires, d'un brun noirâtre, qui ont à leur ſommet quatre petites éminences en forme d'étoile ; ils ſont âcres & un peu amers, agréables, leur odeur eſt très-pénétrante, lorſqu'ils ſont mûrs on le appelle *antrophili*, ils ſont rares chez nous, l'arbre qui les porte s'appelle giroflier. Il naît dans les iſles Moluques ; les Hollandois le cultivent auſſi

avec grand foin dans l'isle *Ternata* : on se sert des cloux de girofles principalement dans les cuisines, on les emploie aussi en Médecine.

Cas.

Ils conviennent dans tous les cas où nous avons dit que les stimulants étoient employés, dans les syncopes, dans la paralysie de la langue, on peut alors en faire mâcher dans le cas de coction lésée lorsqu'il y a relâchement des solides, & accumulation de matieres glaireuses, en un mot dans tous les cas où la cannelle & les autres stimulants conviennent.

Vertus.

Les cloux de girofles sont des stimulants assez actifs, stomachiques chauds, bons carminatifs, emmenagogues qu'on peut employer dans les cas de suppression des regles & d'accouchements laborieux.

Maniere de s'en servir, Doses.

On les ordonne en substance depuis six grains jusqu'à dix ou quinze tout au plus, seuls ou associés à la cannelle ou à la noix muscade; on se sert aussi de l'huile de girofles intérieurement, à la dose de deux, trois ou quatre gouttes dans quelqu'eau cordiale, comme l'eau de girofles, de cannelle dans le cas d'apoplexie pituiteuse pour donner du ton, dans les cas de coliques venteuses dépendantes de l'attonie des vaisseaux & de l'accumulation des matieres visqueuses, glaireuses; plusieurs ordonnent l'huile de girofles intérieurement, dans les accès de fievre intermittente, sur-tout quotidienne, quartes légitimes, lorsque le froid est excessif, & qu'on craint une syncope mortelle : on s'en sert aussi alors dans l'eau de cannelle; on se sert encore de cette huile extérieurement. Les principes dans lesquels réside la vertu des cloux de girofles paroissent être les mêmes que ceux de la cannelle, mais ils sont plus actifs.

La Noix Muscade, Nux Moscata, nux miristica & aromatica.

C'est le noyau du fruit d'un arbre appellé *muscadier* qui vient de lui-même dans les isles Moluques; ce noyau est ferme & compacte, fragile, cependant odorant, d'une couleur presque cendrée, parsémé en dedans de veines d'un rouge brun & d'un jaune blanchâtre, répandues de côté & d'autre sans ordre, d'un goût âcre & agréable quoiqu'amer, d'une

ſubſtance huileuſe & onctueuſe, il eſt couvert de trois enveloppes ou de trois écorces, la premiere eſt épaiſſe, charnue, molle, pleine de ſuc, velue & rouſſe, d'un goût acerbe & aſtringent; ſous celle-ci on en trouve une ſeconde en forme de réſeau d'une ſubſtance viſqueuſe, huileuſe, mince & comme cartilagineuſe, d'une odeur aromatique fort agréable, d'un goût âcre mêlé d'un peu d'amertume, de couleur de ſafran ou jaunâtre, c'eſt cette ſeconde enveloppe qu'on appelle *Macis*; à travers les mailles de cette ſeconde enveloppe, il en paroît une troiſieme qui eſt une coque dure, mince, ligneuſe, d'un brun rouſsâtre, caſſante, laquelle contient le noyau ou la noix muſcade proprement dite, on fait un grand uſage de la noix muſcade dans les cuiſines, on s'en ſert auſſi en médecine dans les cas ſuivants.

Cas.

LA noix muſcade convient dans tous les cas où les ſtimulants ont lieu, ſpécialement dans le cas d'une difficile déglutition produite par la paralyſie des organes de la déglutition, ſur-tout dans les vieillards & à la ſuite des longues maladies des affections ſoporeuſes; cette paralyſie ſe connoît par les cauſes qui ont précédé & parce qu'on n'apperçoit aucune tumeur ni à l'intérieur ni à l'extérieur, & que les malades ne ſe plaignent d'aucune douleur. M. *Etmuller* la recommande beaucoup dans ce cas-là: elle eſt auſſi recommandée dans le cas de coction léſée dépendante de matieres glaireuſes, dans les coliques venteuſes, & ſur-tout en fumigation dans le cas des lochies ſupprimées & d'enflure de la matrice (*inflatio uteri*) où l'utérus paroît extrêmement gonflé de matieres aériennes, ce gonflement vient à la ſuite des accouchements. M. *de la Mure* l'a obſervé une fois dans une fille, on conduit alors la vapeur par un tuyau dans le vagin.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON ordonne la noix muſcade en ſubſtance, réduite en poudre depuis ſix juſqu'à quinze grains, ou un ſcrupule tout au plus, ſeule ou aſſociée avec la poudre de cannelle; dans la diarrhée qui ſurvient pour avoir trop mangé, ou avec trop de voracité & qu'on appelle communément bénéfice de de la nature, on fait une rôtie au vin & on y ajoute la noix muſcade, c'eſt un bon aſtringent dans ce cas-là; la vertu de la noix muſcade réſide pareillement dans un principe huileux, aromatique volatil: ceux qui en font un trop grand uſage tombent dans une eſpece de ſomnolence.

Le

Le Macis.

C'EST la feconde enveloppe de la noix mufcade, nous l'avons dit ci-deffus.

Cas.

ILS font les mêmes que ceux où la noix mufcade convient, fa vertu eft auffi la même, mais plus active ; c'eft pourquoi on la préfere à la noix mufcade dans le cas d'accouchement difficile, de lochies fupprimées.

Maniere de s'en fervir, Dofes.

ON l'ordonne en fubftance réduite en poudre depuis fix grains jufqu'à un fcrupule tout au plus, feul ou affocié avec la cannelle fous forme de bols, en infufion dans du bon vin depuis un fcrupule jufqu'à une demi-drachme tout au plus dans le cas des diarrhées fereufes, de coction léfée ; on s'en fert plus ordinairement dans les maladies des femmes, dans la cachexie, la chlorofe : il faut l'employer avec beaucoup de circonfpection, parce que fon ufage n'eft pas fans danger. *Hoffman* raconte qu'une jeune fille tomba dans le délire, pour avoir pris trop de *Macis* pour faire venir fes regles ; les principes actifs du *macis* font les mêmes que ceux de la noix mufcade, mais plus énergiques : voilà les principaux médicaments ftimulants fimples qui font en ufage, nous allons parler de quelques compofitions que l'on emploie très-communément dans la même vue.

Confection de Kermès.

ELLE tire fon nom d'un médicament qui entre dans fa compofition, & qui paroît le plus lui communiquer fa vertu ftimulante, c'eft la graine de kermès ou graine d'écarlate, *granum infectorium* : on la trouve fur les feuilles & fur les branches d'une efpece de chêne appellé *ilex aculeata cocciglandifera*, qui eft commun en Languedoc & en Provence ; les Auteurs ont beaucoup difputé fur l'origine de cette graine, & fur le regne auquel elle doit être rapportée. M. de *Réaumur* a démontré que c'eft une efpece d'infecte de la famille de ceux qu'il appelle *galle-infectes ;* cette graine eft une coque membraneufe de la groffeur d'un pois, unie, brillante, d'un rouge brun, couverte d'un duvet très-fin ou d'une pouffiere grife remplie de petits œufs rougeâtres, ou même d'animaux qui étant preffés entre les doigts, répandent une liqueur de couleur d'écarlate, d'un goût un

peu âcre, un peu amer & d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable, le kermès eſt employé dans les arts méchaniques & dans la médecine ; en Médecine, on l'emploie en poudre, on en forme auſſi un ſirop dont on ſe ſert pour la baſe de la confection de kermès ; le kermès entre encore dans pluſieurs autres préparations : en poudre, il s'ordonne depuis un ſcrupule juſqu'à demi-drachme dans du vin ou dans quelqu'eau cordiale, il eſt ſtimulant, cordial ; on s'en ſert avec ſuccès dans la ſyncope, dans la lipothymie, en un mot toutes les fois qu'il faut ſoutenir les forces abattues ; outre cela il eſt auſſi aſtringent ſur-tout lorſqu'il eſt récent, mais pourtant aſſez deſſeché pour être mis en poudre : on s'en ſert ſpécialement dans les accouchements difficiles, & pour prévenir l'avortement après des coups, des chûtes, c'eſt pourquoi les femmes groſſes qui craignent de faire des fauſſes couches avalent ſouvent un morceau de ſoie cramoiſi ; les bons effets qu'elles en éprouvent ne peuvent venir que du kermès dont cette ſoie a été imprégnée dans la teinture. M. *Geoffroi* dit qu'il a connu pluſieurs femmes qui n'avoient jamais pu parvenir à leur terme ſans avorter, & qui ſe ſont heureuſement accouchées au bout de neuf mois ſans aucun accident, après avoir pris le remede ſuivant : il prenoit une drachme de graine de kermès récente, autant de confection d'hyacinthe & un ſcrupule de germe d'œuf deſſeché & réduit en poudre, (au lieu de germe d'œuf on pourroit ſubſtituer pareille doſe de ſantal rouge) & ſuffiſante quantité de ſirop de kermès, il mêloit le tout & faiſoit neuf pillules pour trois doſes qu'il faiſoit prendre de ſix en ſix heures, faiſant avaler par-deſſus un verre de bon vin mêlé avec de l'eau, ou avec une eau cordiale convenable.

Sirop de Kermès.

On prépare le ſirop de kermès de cette maniere : lorſque les graines de kermès ſont dans leur mâturité au mois de Mai & de Juin, on les cueille, on les pile dans un mortier, on les laiſſe enſuite digérer dans un lieu frais pendant ſept ou huit heures, afin que le ſuc ſe diviſe un peu & ſoit moins tenace ; alors on l'exprime & on le met à l'écart pendant quelques heures, afin que les parties groſſieres aillent au fond du vaiſſeau, on verſe la liqueur & on la ſépare de la lie qui eſt épaiſſe ; on mêle avec le ſuc dépuré une partie de ſucre égale, & on le fait cuire à un feu doux juſqu'à la conſiſtance d'un ſirop épais ; on appelle ce mêlange ſirop de kermès ; à Montpellier on mêle trois parties de ſucre avec une ſeule partie du ſuc de kermès pilé, & on macere pendant un jour dans

un lieu frais. Ce ſuc étant paſſé & exprimé acquiert la conſiſtance de ſirop, il eſt meilleur que le précédent, auquel le feu a enlevé une grande portion des particules volatiles, le ſirop de kermès s'ordonne depuis une once jusqu'à une once & demie, ſoit qu'on le donne ſeul, ſoit qu'on l'ajoute aux potions cordiales, ou qu'on s'en ſerve pour incorporer quelques médicaments ; dans la confection de kermès, le ſirop de kermès ſert de baſe, on y ajoute la poudre de cannelle, de ſantal citrin, l'ambre gris & le muſc qui ſont des ſtimulants cordiaux, & la pierre lazuli qui eſt un fort purgatif, avec quelques feuilles d'or. Cette confection eſt conſidérablement ſtimulante, cordiale, on peut en retrancher la pierre lazuli, comme on fait à Paris.

Cas.

ON ſe ſert de la confection de kermès dans tous les cas où il faut rétablir les forces abattues, dans les fievres putrides, dans les maladies longues, aiguës, malignes *à coagulo*, exhantématiques lorſque les forces ſont abattues ; la doſe en eſt depuis demi-drachme juſqu'à une drachme & demie, on l'aſſocie ſouvent avec la confection d'hyacinthe.

Quelques Auteurs croient que le trop grand uſage de la confection de kermès n'eſt pas ſans danger, & qu'elle occaſionne quelquefois des douleurs vives, des dyſſenteries, ces mauvais effets ne peuvent être attribués qu'à la pierre lazuli ; ſi cette pierre eſt retranchée, il n'eſt pas probable que la confection de kermès puiſſe nuire, pourvu qu'elle ſoit priſe modérément.

Confection d'Hyacinthe.

ELLE tire ſon nom d'une pierre précieuſe, nommée hyacinthe, qui entre dans ſa compoſition : elle eſt d'un jaune rouge & éclatant, & nous eſt apportée des Indes orientales & autres pays. Les trois ſantaux, le ſafran, la myrrhe, la terre ſigillée, les graines de kermès, le topaze, le zaphire, l'éméraude & quelquefois l'ambre gris, le muſc, les feuilles d'or, d'argent, y entrent auſſi : pour incorporer les drogues qui entrent dans cette compoſition, on ſe ſert du ſirop de limon fait avec le ſeul ſuc de limon & le ſucre, les anciens attribuoient aux pierres précieuſes qui entrent dans cette confection une vertu alexipharmaque : nous n'examinerons par ici les vertus particulieres de chaque drogue de cette compoſition, mais ſeulement celles de l'enſemble ou de la confection d'hyacinthe.

Cas.

On s'en ſert toutes les fois que le pouls devient petit, que les forces ſont abattues, dans les fievres aiguës malignes *à coagulo*, peſtilentielles lorſqu'il faut relever les forces abattues, dans les foibleſſes qui ſurviennent ou qui dépendent des diarrhées ſereuſes, dans celles qui ſont occaſionnées par un vomiſſement dépendant des matieres glaireuſes, épaiſſes, aigres, qui ſéjournent dans les premieres voies; dans les cas de cette eſpece, on la donne, non-ſeulement comme remede palliatif pour relever les forces, mais même comme remede curatif, parce qu'elle contient dans ſa compoſition des médicaments aſtringents: ces diarrhées & cette ſorte de vomiſſement que nous avons déterminé, ſont principalement les cas où on la préfere aux autres: on peut la joindre à la confection de kermès, s'il faut relever des forces extrêmement abattues.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On la donne de pluſieurs façons; dans les cas des fievres ou des maladies aiguës qui ont un peu traînés, aiguës par décidence lorſque les forces ſont abattues, on la donne de quatre en quatre heures à la doſe de demi-drachme délayée dans une ou deux cuillerées de bouillon, & on boit par deſſus le reſte du bouillon, ou bien dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange dans l'entre-deux des bouillons de quatre en quatre heures pareillement. Dans les cas de fievre putride avec foibleſſe, cas où il faut purger, quoique les purgatifs paroiſſent contre-indiqués à cauſe de la foibleſſe, dans ces cas, dis-je, pour ſoutenir les forces pendant les évacuations, ou bien on ajoute une drachme de confection d'hyacinthe aux purgatifs, ou bien on donne à cuillerée la potion cordiale faite avec trois onces d'eau de ſcabieuſe, trois onces de chardon bénit ou quatre onces d'une ſeule de ces eaux cordiales, une Drachme [redacted] d'hyacinthe, une drachme de confection de kermès & deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange, par ce moyen l'on ſoutient l'action de ce purgatif. Si après les premieres priſes de cette potion cordiale les forces ſe ſoutiennent aſſez, il faut ceſſer de la donner, parce qu'elle releveroit trop le ton: ſi au contraire cette potion n'étoit pas ſuffiſante, on pourroit y ajouter le *lilium de Paracelſe*: on peut encore donner la confection d'hyacinthe comme un ſtomachique chaud dans le cas de coction léſée avec foibleſſe dans les tempéraments pituiteux lorſque les matieres tournent vers l'aigre. Il n'eſt pas

aiſé de déterminer dans quel principe réſide préciſément la vertu de la confection d'hyacinthe, quoiqu'on ſache qu'il entre dans ſa compoſition pluſieurs médicaments dont on connoît les vertus, l'union de tous ces ingrédients peut faire une vertu plus marquée.

Lilium de Paracelſe, *ou Teinture des Métaux.*

CETTE teinture ſe prépare ainſi : on prend du régule de mars, d'étain & de cuivre, on les fait fondre enſemble, on en compoſe une maſſe réguline, en la faiſant refroidir on la pulvériſe enſuite, & on y ajoute le tartre crud & le ſel de nitre ; on fond le tout enſemble, le jettant cuillerée à cuillerée dans un creuſet rouge, obſervant chaque fois de couvrir le creuſet pour laiſſer paſſer la détonnation & la fumée, on continue de même juſqu'à ce qu'on ait employé toute la poudre ; lorſque le tout eſt bien fondu, on le jette dans un mortier pour avoir la régule qu'on met en poudre dans un matras, verſant deſſus deux pots d'eſprit de vin : on le place ſur un feu de ſable pendant quinze jours, le remuant de temps en temps, après quoi on filtre la liqueur, & on a le *lilium de Paracelſe*, ainſi appellé du nom de ſon inventeur, ou la teinture des métaux. C'eſt un cordial extrêmement vif & actif qu'on emploie lorſqu'il s'agit de relever les forces extrêmement abattues, de les relever, dis-je, promptement, comme dans les fievres malignes *à coagulo*, dans l'apoplexie, dans le carus, dans les cas où le ſang eſt extrêmement épaiſſi pour empêcher un épaiſſiſſement mortel ; on l'ajoute aux potions depuis dix gouttes juſqu'à vingt-cinq. Lorſque tout eſt dans une attonie extrême & qui menace d'une mort prochaine, on peut le donner depuis vingt grains juſqu'à quarante, ou même ſans doſer, ſi la foibleſſe eſt extrême, ſeul ou dans l'eau de *fleurs* d'orange : on a obſervé que quoique ce médicament ſoit un ſtimulant, il ne laiſſe cependant pas des marques conſidérables de chaleur, ce qui prouve que ſon action eſt extrêmement vive mais paſſagere ; on a fait entr'autres, cette remarque dans un cas où une trop grande doſe de *laudanum* avoit jetté le malade dans une affection ſoporeuſe qui menaçoit d'une mort prochaine : on lui donna une demi-once de *lilium de Paracelſe*, il ne fut pas échauffé, il revint ſans aucune ſuite fâcheuſe.

Eau de la Reine de Hongrie, *Aqua Reginæ Hungariæ.*

POUR avoir l'Eau de la Reine de Hongrie on fait macérer pendant trois ou quatre jours de romarin dans l'eſprit de vin, enſuite on

diſtille à un feu de ſable, c'eſt un cordial vif : on s'en ſert le plus ordinairement extérieurement, on la fait flairer, ou l'applique ſur les tempes, au poignet. On peut s'en ſervir auſſi intérieurement dans une cuillerée d'eau de cannelle orgée, ou bien d'eau de cannelle ſpiritueuſe, à la doſe de huit ou neuf gouttes ; ce que nous avons dit de l'eau de la Reine de Hongrie peut s'appliquer à l'eau de méliſſe.

La Thériaque, Theriaca.

Il faut la diſtinguer en récente & en vieille ; la récente eſt en même temps cordiale & narcotique à cauſe de l'*opium* qui y entre & qui y domine alors ; c'eſt pourquoi elle eſt bonne dans le cas d'affoibliſſement occaſionné par des ſuperpurgations, par des cours de ventre ou autres évacuations, mais en vieilliſſant elle perd cette qualité, le *laudanum* étant exalté & perdant ſa force. L'ancienne eſt donc particuliérement cordiale : on l'emploie dans les mêmes cas que la confection d'hyacinthe, elle eſt ſur-tout recommandée priſe intérieurement contre les morſures des animaux venimeux, & contre les poiſons coagulants, c'eſt de-là même qu'elle tire ſon nom. Nous aurons lieu de parler encore de la thériaque dans la claſſe des relâchants.

Des Relâchants ou Narcotiques.

Les relâchants ſont ceux qui diminuent le ton des ſolides trop augmentés, ils ſont abſolument oppoſés aux ſtimulants qui, comme nous avons dit, augmentent le ton des mêmes ſolides trop diminués. Le ton eſt trop augmenté ou il peche par excès quand il y a trop de ſenſibilité & trop de contractilité ou de mouvement, le trop de mouvement ſuit de trop de ſenſibilité. Les Anciens diſtinguoient trois ſortes de relâchants : voici ſur quoi ils ſe fondoient. Le ton peut être trop augmenté dans une partie déterminée, & delà en conſéquence dans toute la machine, par exemple ; ſuppoſé qu'une aiguille ou une épine ſoit fichée dans une partie tendineuſe, il eſt ſûr que le ton eſt augmenté dans cette partie affectée, & ſouvent toute la machine ſouffre en conſéquence de cette partie affectée ou piquée, car il ſuit ſouvent des convulſions. Le ton par conſéquent eſt augmenté dans tous les ſolides dans ce cas-là, mais ſeulement en conſéquence du ton augmenté dans la partie affectée ou piquée. Cela poſé, les Anciens appelloient médicaments relâchants ceux qui agiſſoient immédiatement & diminuoient le ton dans la partie affectée, d'où l'augmenta-

tion du ton qui se répandoit, ou suivoit dans toutes les autres parties, étoit en même temps diminué, & ceux qui diminuoient le ton, en diminuant la trop grande sensibilité, étoient appellés anodins. Il peut se faire aussi que le ton soit aussi diminué en ôtant la cause qui l'avoit augmenté, comme dans la supposition que nous avons faite ci-devant, en ôtant l'éguille ou l'épine qui étoit fichée dans une partie ; car cette cause étant ôtée, le ton ou la sensibilité diminuera dans cette partie, & par conséquent dans toutes les autres dans lesquelles il n'étoit augmenté qu'en conséquence de la partie affectée. Les médicaments qui diminuoient le ton, en ôtant la cause qui l'avoit trop augmenté, étoient appellés chez eux *Parégoriques*, c'est-à-dire, consolants, parce que la cause étant ôtée, les malades se sentoient soulagés & comme consolés. Enfin ils concevoient des médicaments relâchants qui n'opéroient le relâchement qu'en diminuant la faculté de sentir, sans agir immédiatement & spécialement sur la partie affectée, mais en agissant sur tout le systême nerveux, sur l'origine des nerfs, & ils les appelloient narcotiques. Ceux qui relâchoient & en même temps produisoient le sommeil, étoient appellés proprement hypnotiques. Ce que nous venons de dire n'empêche pas qu'en général par le mot anodin on n'entende tout médicament qui calme la douleur, mais pris à la rigueur, *in sensu subdicto*, signifie un médicament qui calme la douleur en agissant immédiatement & spécialement sur la partie affectée dont il diminue le ton ; de même on entend en général par narcotiques, les médicaments qui font dormir en agissant immédiatement sur l'origine des nerfs, sur tout le systême nerveux, quoique les médicaments qui produisent cet effet soient appellés proprement hypnotiques. Nous parlerons des anodins proprement dits dans la *Matiere Médicale* externe, nous ne parlerons ici que des relâchants de la troisieme classe, c'est-à-dire, des Narcotiques qui sont presque tous tirés du pavot & de ses différentes préparations.

Effets sensibles des Narcotiques.

CES effets sont ou généraux ou particuliers ; nous appellons effets généraux des narcotiques, ceux qu'ils produisent le plus ordinairement, le plus constamment ; les effets particuliers sont ceux qu'ils produisent, eu égard à certaines circonstances particulieres.

Effets généraux.

QUELQUE temps après qu'on a donné les narcotiques à une personne, l'exercice des sens diminue peu-à-peu ; cette personne se sent appésantie,

les organes des ſens ſe refuſent de plus en plus à leurs actions, le mouvement diminue, l'aſſoupiſſement vient, la chaleur augmente, le pouls devient plus fort, plus plein, plus ſouple ou plus mol, ſans augmenter cependant en fréquence, la peau paroît moite & ſe couvre enſuite de ſueurs: ſi on excepte l'excrétion de la peau qui augmente, toutes les autres ſont diminuées avec les forces ou même ſupprimées, comme, par exemple, l'excrétion de l'urine, de la ſalive, le ſommeil eſt plus ou moins long, plus ou moins profond, ſuivant l'activité du narcotique & la diſpoſition du ſujet; la perſonne s'éveillant ſent ſa tête appéſantie, ſe trouve comme engourdie, & ſe plaint d'une eſpece de langueur d'eſtomac, ce qui arrive toujours ſi le remede n'a pas été donné avec une certaine précaution.

Effets particuliers.

ILS dépendent, 1°. du tempérament de la perſonne ou de l'idioſincraſie, 2°. de l'habitude, 3°. de certaines cauſes particulieres. 1°. De l'idioſincraſie, par exemple, l'expérience fait voir que les narcotiques loin de marquer les effets ci-devant, produiſent des inſomnies, des veilles opiniâtres, des vomiſſements, dans des tempéraments bilieux, dont la tête ſe prend aiſément, comme chez les femmes hyſtériques. 2°. De l'habitude ou de la coutume: elle met de grandes différences dans les effets des narcotiques, car on obſerve tous les jours que les perſonnes qui ſe ſont accoutumées peu-à-peu aux narcotiques ont beſoin quelquefois d'une grande doſe d'*opium* pour faire leurs fonctions avec une certaine aiſance, autrement ils ſont peſants, engourdis: c'eſt ainſi que les Turcs habitués à l'*opium*, au lieu de prendre de l'eau-de-vie pour s'animer au combat, comme dans les autres pays, prennent au contraire une forte doſe d'*opium*, par où l'on voit que les effets particuliers ſont bien différents des généraux, ſoit à cauſe du tempérament, ſoit à cauſe de la coutume. 3°. Des cauſes particulieres: il arrive aſſez ſouvent que les excrétions, comme celles de l'urine, de l'expectoration, ſont ſupprimées à cauſe du ſpaſme, de l'érétiſme des parties, ſur-tout des ſpincters. C'eſt ainſi pareillement que les lochies peuvent être ſupprimées, & le ſont même aſſez ſouvent à cauſe d'un *inſultus* hyſtérique. Dans ce cas les narcotiques qui diminuent naturellement les excrétions étant adminiſtrés, bien loin de diminuer ou de ſupprimer ces excrétions, les rétabliſſent en ôtant la cauſe qui occaſionnoit cette ſuppreſſion; ainſi il eſt des cauſes particulieres qui font que les narcotiques produiſent en apparence des effets oppoſés aux généraux.

Indications.

Indications.

LES narcotiques ſont indiqués, 1°. dans les maladies dolorifiques aiguës, 2°. dans les veilles opiniâtres, 3°. dans les maladies ſpaſmodiques, 4°. dans les maladies évacuatoires, ſoit ſanguines, ſoit ſéreuſes ou blanches, 5°. dans les maladies où les excrétions ſont ſupprimées à cauſe de l'érétiſme ou de la convulſion. 1°. Ils ſont indiqués dans les maladies dolorifiques ſi la douleur dépend de la diſtenſion des fibres nerveuſes qui menacent une rupture prochaine; ainſi une partie affectée de douleur, eſt une partie dont la tenſion, la ſenſibilité, le ton ſont augmentés; par conſéquent tout ce qui pourra diminuer la ſenſibilité diminuera auſſi le ton; les narcotiques produiſent auſſi cet effet comme nous l'avons vu ci-devant; ils ſont donc indiqués dans les maladies dolorifiques; mais il faut diſtinguer pluſieurs maladies dolorifiques, car il y a des douleurs vives, c'eſt principalement dans ce cas que les narcotiques conviennent, & il y a des douleurs ſourdes, obſcures, gravatives, & alors on ne doit les donner qu'avec beaucoup de circonſpection. 2°. Dans les veilles opiniâtres ou dans l'inſomnie, ſoit qu'elle ſoit eſſentielle, ſoit qu'elle ſoit ſymptomatique. L'inſomnie eſt quelquefois eſſentielle, c'eſt ce qui arrive quelquefois dans les perſonnes qui ont beaucoup travaillé d'eſprit; ſouvent elle eſt ſymptomatique, comme preſque dans toutes les maladies aiguës, fievres, où l'inſomnie ſe trouve de la partie, le ſommeil eſt néceſſaire pour rétablir les forces, ainſi on doit tâcher de le procurer pour les rétablir. 3°. Dans les maladies ſpaſmodiques convulſives, mais ſeulement dans celles qui dépendent d'une tenſion dolorifique, comme il arrive dans une attaque de paſſion hyſtérique, ou à l'occaſion d'une piquure, d'une bleſſure; dans l'épilepſie eſſentielle les narcotiques ſeroient dangereux. 4°. Dans les maladies évacuatoires, lorſqu'elles affoibliſſent le malade, les narcotiques qui ſuſpendent & arrêtent les évacuations ſont indiqués, ſoit que les évacuations ſoient ſéreuſes comme dans les cours de ventre ſereux, ſoit qu'elles ſoient ſanguines comme dans le vomiſſement de ſang; dans la dyſſenterie, dans l'hémopthiſie produite par un ſang âcre qui a corrodé les vaiſſeaux, lorſque les malades touſſent preſque continuellement & expectorent peu; en un mot, dans toutes les maladies évacuatoires qui affoibliſſent notablement le malade, excepté cependant dans les cas de ſueur, parce que, comme nous l'avons remarqué, les narcotiques, bien loin de diminuer cette excrétion, l'aug-

mentent au contraire ou la procurent. 5°. Dans les maladies dans lesquelles les évacuations ou les excrétions sont difficiles, laborieuses, diminuées, suspendues ou supprimées à cause de l'érétisme & de la convulsion de quelque partie, sur-tout de quelque sphincter, comme dans une espece d'ischurie ou entiere suppression d'urine qui dépend de l'érétisme du sphincter de la vessie ; dans le cas d'accouchement difficile & laborieux, lorsqu'il dépend du spasme de l'utérus ; dans le cas d'expectoration difficile, lorsqu'elle est occasionnée par l'érétisme des vésicules pulmonaires ou des vaisseaux aériens.

Contre - indications.

En faisant attention aux effets que les narcotiques produisent, on voit les cas où ils sont contre-indiqués ; nous avons observé, & l'expérience journaliere fait voir que les narcotiques relâchent ou diminuent le ton, la sensibilité, la contractilité, le mouvement des parties ; ils affoiblissent sur-tout lorsqu'ils ne sont pas donnés avec toute la précaution requise, laissent des lassitudes, des pesanteurs de tête, ils dérangent l'estomac ; enfin en diminuant la sensibilité, ils peuvent masquer ou pallier la maladie, sur-tout dans les maladies évacuatoires, les douleurs peuvent disparoître par leur usage, & par-là le Médecin ne pourra pas distinguer la maladie dont elles sont la suite. Delà on peut aisément déduire les cas où les narcotiques sont contre-indiqués, car puisqu'ils affoiblissent, il s'ensuit qu'on doit s'en abstenir, ou du moins qu'on ne doit les donner qu'avec une très-grande circonspection. 1°. Dans le cas d'affoiblissement des malades, quoique d'ailleurs ils paroissent indiqués, par exemple, je suppose un phthisique : dans ce cas il est important de calmer la toux, de tenir les poumons en repos pour prévenir de plus grandes irritations qui pourroient occasionner des déchirures des vaisseaux, d'ailleurs le sommeil rétablit les forces. Ces raisons paroissent donc indiquer les narcotiques, & effectivement dans ce pays on est fort en usage de le donner dans ce cas assez indistinctement ; nous croyons cependant qu'il faut alors se comporter avec beaucoup de circonspection ; car quoique d'abord le sommeil rétablisse les forces, cela n'est pas vrai généralement de toutes sortes de sommeil ; le sommeil procuré par le *Laudanum* n'est pas naturel, il est agité par des rêves, & bien loin que les malades soient toujours & constamment refaits par un tel sommeil, souvent ils se plaignent d'être plus foibles le matin après avoir dormi ; de plus les narcotiques excitent les sueurs : or, sur la fin, les sueurs affoiblissent considérablement les phthi-

ſiques ; ainſi non-ſeulement on ne rétablit pas les forces de ces malades, mais même on les diminue, outre cela le *laudanum* dérange l'eſtomac dont les fonctions cependant doivent bien être conſidérées & ménagées dans les phthiſiques : cela fait que l'uſage du lait qui eſt ſi néceſſaire dans ce cas-là devient beaucoup plus difficile, & peut-être ce qui le rend impraticable à l'égard de pluſieurs phthiſiques ne vient que de l'uſage des narcotiques. Il eſt vrai que les narcotiques ſuſpendent ou diminuent la toux, l'irritation des poumons, ce qu'on doit avoir principalement en vue ; c'eſt auſſi par cette raiſon qu'on eſt porté dans ce cas à donner les narcotiques, mais alors on doit faire une eſpece de comparaiſon, & ſe déterminer par le parti qui ſouffre le moins d'inconvénients. Si les inconvénients qui réſultent du défaut de ſommeil ne ſurpaſſent pas ceux qui réſultent de l'uſage des narcotiques, c'eſt-à-dire, ſi la toux n'eſt pas trop violente ni trop fréquente, il faut s'abſtenir de l'uſage des narcotiques, & n'y avoir recours que lorſque la toux & l'irritation ſont ſi conſidérables qu'elles ſurpaſſent les inconvénients qui réſultent de l'uſage des narcotiques ; d'autant plus que pendant le ſommeil les matieres s'accumulent dans les voies aériennes & peuvent cauſer enſuite une plus grande irritation, & occaſionner une plus grande rupture des vaiſſeaux. 2°. Quant aux évacuations, il eſt des cas où les narcotiques ſont indiqués, d'autres où ils ſont contre-indiqués : il faut uſer de beaucoup de prudence pour ne pas faire des fautes à cet égard ; ſi les évacuations ſont portées à un très-haut point qu'il y ait convulſion, les narcotiques ne ſont pas alors contre-indiqués, mais dans les commencements ils le ſont, par exemple, dans le commencement du *cholera morbus*, le *laudanum* feroit très-préjudiciable, il exciteroit des inflammations, des météoriſmes, parce qu'en arrêtant dans les commencements l'évacuation, on retiendroit le loup dans la bergerie ; ainſi dans le commencement il faut laiſſer agir la nature, donner des adouciſſants, ce n'eſt que vers la fin qu'on peut employer les narcotiques ; il en eſt de même dans les cas de ſuperpurgations : on a vu quelquefois des effets très-funeſtes, l'inflammation, la mort même s'enſuivre de l'adminiſtration trop prompte des narcotiques, il faut employer auparavant les adouciſſants : il faut être très-circonſpect ſur l'uſage des narcotiques, lorſqu'il s'agit de quelque évacuation naturelle, par exemple, du flux menſtruel ; leur adminiſtration, dans ce cas, riſqueroit de cauſer des inflammations, des météoriſmes du bas-ventre, des inflammations de poitrine. Si on veut les employer, ce n'eſt que dans les cas où les inſomnies feroient très-conſidérables, les douleurs extrêmes, autrement ſi la douleur n'eſt pas preſſante, il faut s'en abſ-

tenir ; c'eſt pourquoi dans les cas des maladies des femmes où les narcotiques paroiſſent indiqués, il faut être attentif de les interroger ſur les regles : ſi elles les ont actuellement, ou ſi elles ſont prochaines, c'eſt une raiſon pour s'abſtenir des narcotiques, pourvu qu'il n'y en ait pas de plus preſſante pour les donner ; enfin dans les maladies évacuatoires, on doit s'abſtenir des narcotiques dans les commencements non-ſeulement, parce que par-là on retient le loup dans la bergerie, mais encore parce que par-là on ſe cache l'état de la maladie qui ſe trouve palliée ou maſquée par les narcotiques. En général il faut obſerver & ſavoir les effets que produiſent les narcotiques ; pour bien diſtinguer les cas où ils ſont indiqués de ceux où ils ſont contre-indiqués, ſi le ton n'eſt pas extrêmement augmenté, ſi les ſymptomes ne ſont pas trop violents, il faut s'en abſtenir. Il faut auſſi avoir égard aux effets particuliers qu'ils produiſent, eu égard au tempérament, à l'habitude, pour cela il faut interroger les malades ſur les effets que produiſent chez eux les narcotiques, ſuppoſé qu'ils en aient déjà uſé, nous avons vu qu'ils cauſoient quelquefois des délires, des inſomnies, des vomiſſements ; il eſt donc très-important de les interroger ſur les effets qu'ils ont produits chez eux, comme auſſi ſur les eſpeces des narcotiques dont ils ſe ſont ſervis, & de la doſe qu'ils en ont priſe.

Précautions.

ELLES ſe déduiſent des cas où les narcotiques ſont indiqués & de ceux où ils ſont contre-indiqués, elles dépendent du choix qu'on doit faire & qui ſera connu par le détail où nous allons entrer. Les narcotiques les plus en uſage ſont le pavot & ſes différentes préparations ſur-tout du pavot qu'on appelle *papaver hortenſe ſemine albo.* Nous allons parler de ces différentes préparations & de la maniere dont on les administre, à l'égard des cas où on les emploie, nous n'en dirons rien ici pour éviter la répétition ; on s'en ſert dans tous les cas où nous avons dit que les narcotiques en général étoient indiqués.

Décoction de Tête de Pavot.

LE Narcotique le plus ſimple eſt la décoction de pavot même : on prend pour cela une tête de pavot ordinaire, (ſi elles ſont petites, on peut en prendre deux ou trois ſuivant la groſſeur, comme auſſi on n'en prend que la moitié, ſi elles ſont trop groſſes) on coupe cette tête en petits morceaux, on rejette les ſemences & on fait bouillir dans ſix

livres d'eau jusqu'à diminution de la moitié, on peut adoucir cette décoction avec un peu de sucre, il vaut mieux l'ordonner sans sucre si le malade n'est pas rebuté. On rend cette décoction plus légere en ne faisant bouillir que jusqu'à diminution d'un tiers, & alors on pourroit s'en servir pour base d'une émulsion narcotique qu'on feroit ainsi : on pileroit dans un mortier les semences de pavot auxquelles on pourroit ajouter par-dessus les semences froides, versant en même temps la décoction légere dont nous parlons, on pourroit y ajouter le sirop de nymphæa.

Syrop de Pavot blanc, ou de Diacode de Méconium.

On se sert de la tête de Pavot, on le prépare ainsi : on prend une once de tête de pavot qu'on coupe en morceaux & dont on rejette les semences, on les fait macérer pendant vingt-quatre heures dans quatre onces d'eau de fontaine, ensuite on les fait bouillir jusqu'à diminution de la moitié, on coule avec expression ; on mêle avec cette colature quatre onces de sucre, & on fait cuire jusqu'à consistance de sirop. Le sirop de pavot blanc est le narcotique le plus usité dans les maladies aiguës inflammatoires.

L'Opium.

C'est un suc concret gommo-résineux, pesant, compacte, pliant, d'un roux noirâtre, d'une odeur désagréable, d'un goût amer, âcre, formé en gâteau applati : on nous l'apporte de la Natolie, de l'Egypte & des Indes. Il découle par incision de la tête du pavot dans plusieurs provinces de l'Asie mineure. On seme les champs de pavot blanc, comme nous semons ici le bled. Les Auteurs ne s'accordent pas sur la maniere dont on retire ce suc des têtes du pavot. M. *Tournefort* rapporte que la plus grande quantité d'*opium* se tire par la contusion & l'expression des têtes de pavot ; mais d'autres savants qui ont été sur les lieux où l'on prépare l'*opium*, ne parlent point de cette façon de le tirer. Le pavot étant presque mûr, on fait des incisions à la tête de cette plante, le lendemain on recueille le suc qui a coulé, c'est le plus estimé. Le surlendemain on fait une deuxieme incision & quelquefois une troisieme, & on recueille de même le suc qui découle, mais il est moins estimé que le premier. Le suc de la premiere incision est brunâtre, l'autre est plus noirâtre ; le suc ainsi recueilli s'épaissit bientôt, on y fait une préparation en l'humectant avec un peu d'eau ou de miel, on le remue avec une grosse spatule de bois jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance & la visco-

ſité de la poix qu'on prépare avec ſoin, après quoi on en fait de petits gâteaux, tels qu'on nous l'apporte.

Le Laudanum.

Il eſt chargé de parties hétérogenes, on le purifie avec deux ſortes de menſtrues, ſavoir avec les menſtrues aqueux & avec les menſtrues ſpiritueux, parce que c'eſt un ſuc gommo-réſineux, on procede de cette maniere : on prend la quantité d'*opium* qu'on veut, on le coupe par morceaux, on le met dans un matras, verſant par-deſſus de l'eſprit de vin juſqu'à l'éminence de deux ou trois travers de doigt ; on fait digérer à un feu modéré juſqu'à ce que le menſtrue ſoit chargé d'*opium ;* ayant retiré cette teinture, on y verſe encore du même eſprit de vin qu'on retire de même lorſqu'il eſt chargé d'*opium*, ce qu'on réitere juſqu'à ce que l'eſprit de vin ne ſe charge plus ; enſuite on y verſe de l'eau de pluie pour avoir une autre teinture, alors on mêle enſemble ces deux teintures, & on les fait évaporer juſqu'à conſiſtance d'extrait, c'eſt le *Laudanum* ſolide ou l'*opium* dépuré. L'*opium* pris intérieurement eſt le plus agiſſant narcotique, il entre dans pluſieurs compoſitions. Dans la Thériaque, on préfere la thériaque récente à la vieille lorſqu'il faut fortifier, mais en même temps relâcher. Dans les pillules de cinogloſſe, ces pillules ſont aſſez en uſage dans certains pays à la doſe de ſix grains juſqu'à quinze, elles réuſſiſſent quelquefois dans des cas où le *Laudanum* ne réuſſit pas.

Laudanum liquide de Sydenham.

On ſe ſert auſſi de *l'opium* pour faire le *laudanum* liquide de *Sydenham* ainſi appellé, parce que cet Auteur eſt le premier qui en a fait la deſcription, ou même qu'il en eſt l'inventeur : on prend pour cela deux onces d'*opium* en tranches petites, une once de ſafran oriental, une drachme de cannelle en poudre, une drachme de cloux de girofle ; on fait digérer le tout au bain marie pendant deux ou trois jours dans du vin d'Eſpagne ou dans du vin de Canarie ; on décante, on filtre la liqueur, c'eſt-là le *laudanum* liquide de *Sydenham.*

Maniere de ſe ſervir de ces Médicaments, Doſes.

On les donne dans tous les cas où nous avons dit que les narcotiques étoient indiqués, & on les évite dans tous ceux où ils ſont contre-indiqués : on ſe ſert de la décoction de la tête de pavot dans les cas où

l'on veut calmer ſans faire dormir, comme dans le catarre où la toux eſt incommode, fréquente, on fait cette décoction jusqu'à diminution de la moitié ou du tiers, ſelon le beſoin. Le ſirop de pavot s'ordonne dans les adultes depuis trois drachmes juſqu'à quatre ou ſix ou même une once, dans les enfants depuis une drachme juſqu'à deux ou trois. On l'ajoute aux émulſions dans les fievres aiguës inflammatoires quand la douleur eſt vive & qu'elle interrompt le ſommeil; on prépare alors l'émulſion avec les ſemences de pavot blanc & des ſemences froides, qu'on pile en verſant deſſus une décoction appropriée, & on y ajoute demi-once de ſirop de pavot : il faut obſerver que le ſirop de pavot produit quelquefois chez les femmes hyſtériques des mauvais effets, comme le vomiſſement, les convulſions; c'eſt pourquoi dans ce cas-là on donne la décoction des têtes de pavot ou le *laudanum* ſolide délayé dans un peu de vin ou d'eau, ou enfin le *laudanum* liquide de *Sydenham*. Le *laudanum* ſolide s'ordonne depuis demi-grain juſqu'à un grain ou deux, il a beaucoup plus d'énergie que la décoction des têtes de pavot & que le ſirop: on le donne aux femmes hyſtériques ſur-tout, quoique chez elles le *laudanum* liquide paſſe aſſez bien: on s'en ſert auſſi dans des cas où il s'agit d'arrêter des évacuations qui affoibliſſent trop les malades ſur la fin, comme nous l'avons dit plus haut, ou pour calmer des douleurs extrêmement vives, des coliques extrêmement fortes : on commence à le donner par demi-grain aux perſonnes qui n'ont jamais uſé des narcotiques; ſi demi-heure après on ne voit pas l'effet deſiré, on peut en donner encore demi-grain, ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'on voie qu'il opere. La doſe du *laudanum* liquide eſt depuis ſix gouttes juſqu'à vingt : on s'en ſert chez les femmes hyſtériques; c'eſt auſſi la préparation la plus convenable dans le cas d'épuiſement cauſé par un vomiſſement; dans le *Cholera morbus*, dans les ſuperpurgations : on en donne dix gouttes, par exemple, dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, de menthe. On peut ſubſtituer le *laudanum* & à ſes préparations (ſuppoſé que le malade ne puiſſe pas les ſupporter) demi-drachme ou une drachme de thériaque, ou huit ou neuf grains de pillules de cinogloſſe.

Pharmacologie Rationnelle.

Elle ne nous apprend rien de bien ſatisfaiſant; les Anciens regardoient l'*opium* comme un poiſon froid au quatrieme degré, ils ne l'employoient que très-rarement, & encore l'aſſocioient-ils à des médicaments chauds; nous ſavons cependant que ce n'eſt pas un médicament

froid, puisqu'il est en partie résineux, & que les résines échauffent bien loin de refroidir : il est composé d'une partie résineuse. Quelques-uns ont dit que sa vertu narcotique dépendoit de sa partie gommeuse ; cette partie gommeuse, selon eux, étant dissoute par les sucs de l'estomac & ensuite portée dans le sang vers les tuyaux sécrétoires des esprits, les bouchoient en quelque façon, & empêchoit le cours de ce fluide, d'où suivoit ce relâchement : ils attribuoient à la partie résineuse l'augmentation de la circulation, de la chaleur ; l'excrétion de la peau, disoient-ils, n'étoit pas interrompue, parce que cette excrétion se fait par des pores ou des tuyaux qui ne sont pas entourés de vaisseaux sanguins ; mais il reste toujours à demander pourquoi la partie gommeuse n'intercepte pas le cours des esprits qui vont au cœur & aux organes vitaux : il n'est pas aisé d'y répondre ; d'autres expliquent aujourd'hui son action par sa partie résineuse, cette partie étant mêlée avec le sang, le raréfie, distend les vaisseaux, d'où s'ensuit la compression des vaisseaux sécrétoires, le relâchement, cette opinion souffre les mêmes difficultés que la précédente. M. *Mead* dit que l'*opium* cause dans l'estomac une espece de chatouillement extrêmement agréable, qui occupe tellement l'ame, que toutes les autres sensations sont suspendues, comme on voit tous les jours dans les personnes fortement occupées de quelque objet, qu'elles sont insensibles à tous les autres : il admet aussi d'une part l'action de la partie résineuse. Suivant ce sentiment on peut aisément expliquer pourquoi l'*opium* lorsqu'on y est accoutumé, n'opere plus son effet étant donné à la même dose, parce que nos organes se font aux impressions, s'y accoutument, de sorte qu'ils n'en sont pas affectés, à moins que l'impression ne devienne plus forte. Par-là aussi on explique pourquoi l'*opium* produit son effet, si on augmente la dose chez les personnes qui y sont habituées ; on explique encore pourquoi il produit quelquefois des effets opposés, comme le vomissement, parce que plusieurs personnes ont l'estomac extrêmement sensible. Avant que de finir cet article nous remarquerons que l'*opium* étant un suc gommo-résineux, la partie gommeuse ne se dissout que dans l'eau, & l'esprit de vin ne retire que la partie résineuse ; de cette diversité de menstruës naissent différentes teintures d'*opium* qui produisent des effets bien différents. M. *Geoffroi* a observé que la teinture d'*opium* tirée seulement avec l'esprit de vin, a une vertu beaucoup plus forte & cause quelquefois des délires maniaques aux hypocondriaques. Il a observé que ces personnes dormoient d'un sommeil tranquille lorsque dans les insomnies on leur faisoit prendre la teinture d'*opium* tirée avec l'eau,

l'eau, & qu'au contraire elles devenoient phrénétiques lorſqu'elles prenoient de la teinture d'*opium* faite avec l'eſprit de vin. La teinture d'*opium* faite avec l'eau eſt moins dangereuſe, mais elle ſe garde moins.

Les Aſtringents.

LES médicaments aſtringents ſont ceux qui augmentent le reſſort trop diminué des organes ſolides du corps humain; ce reſſort diminué peut être augmenté de pluſieurs façons, c'eſt ce qui a obligé de diſtinguer pluſieurs genres d'aſtringents. Cette définition eſt extrêmement importante pour la pratique : 1°. on peut concevoir que les organes du corps n'ont pas le reſſort qui leur eſt naturel, parce que leur tiſſu eſt moins ſerré & que la cohéſion des fibres eſt diminué, ils pechent par molleſſe, & alors les aſtringents convenables ont été appellés par les anciens pignotiques ou condenſants; 2°. cet état de molleſſe ou ce tiſſu moins ſerré peut dépendre des parties aqueuſes qui s'inſinuent entre les fibres, diminuent leur cohéſion & les éloignent plus ou moins du point de contact. Les médicaments propres à remédier à ce vice ôtent, enlevent promptement pour ainſi dire, ces parties aqueuſes, on les appelle aſtringents abſorbants. 3°. Le reſſort des vaiſſeaux doit être entier, non-ſeulement dans toute la longueur de leur trajet, mais même dans leurs extrêmités. Or il y a bien des maladies caractériſées par des écoulements qui ſe font par l'extrêmité des vaiſſeaux. Ces écoulements ou ces évacuations contre-nature peuvent être empêchés par ces médicaments qui augmentent la force ſyſtaltique en reſſerrant ces parties qui ne retiennent pas les humeurs : ces médicaments ſont appellés *aſtringents ſtegnotiques*, ou *reſſerants* par excellence. 4°. Ces écoulements peuvent être auſſi arrêtés par des médicaments qui enduiſent les parois des vaiſſeaux, par des matieres viſqueuſes, glutineuſes, mucilagineuſes, qui bouchent pour ainſi dire les orifices par leſquels ſe faiſoient l'écoulement : on appelle ces médicaments *aſtringents emphratiques* ou *inviſquants*; en faiſant quelques légeres réflexions ſur les différents genres d'aſtringents on en ſentira l'utilité pour la pratique : il eſt évident que les aſtringents *abſorbants* peuvent ne pas convenir dans des cas où les aſtringents pignotiques ou condenſants conviennent *& vice verſâ*; de même les aſtringents emphratiques ou inviſquants peuvent convenir dans une infinité de cas où les ſtegnotiques ne conviendroient pas.

Effets ſenſibles des Aſtringents.

CES effets ſont généraux ou particuliers ; les aſtringents condenſants ou pignotiques ont les mêmes effets que les abſorbants : après avoir donné ces médicaments, les forces, ſoit vitales, ſoit muſculaires, paroiſſent plus grandes, le pouls augmente, la chaleur auſſi, les fonctions particulieres paroiſſent ſe rétablir ; lorſqu'on donne les aſtringents proprement dits reſſerrants ou ſtegnotiques, on voit que les évacuations ceſſent ou diminuent beaucoup, les forces reviennent, le pouls augmente, tout rentre dans l'état naturel.

Indications.

POUR marquer les cas où ces différents genres d'aſtringents ſont indiqués, nous ſuivrons l'ordre que nous en avons donné ; ainſi, 1°. les aſtringents pignotiques ou condenſants ſont indiqués dans les maladies chroniques dans leſquelles le tiſſu des ſolides eſt mol, les fibres extrêmement relâchées par défaut de cohéſion ; dans la cachexie ou dans cette mauvaiſe habitude du corps dans laquelle le corps paroît bouffi ou enflé mais enflé œdémateuſement, dans la chloroſe ou pâles couleurs des filles, dans l'hydropiſie, ſoit aſcite ou du bas-ventre, ſoit même de la poitrine, mais dans l'hydropiſie récente, dans laquelle il n'y a ni fievre, ni ardeur, ni ſoif, & alors on les ordonne principalement non dans le deſſein d'évacuer les eaux déja épanchées, mais pour empêcher qu'il ne s'en épanche ou qu'il ne s'en accumule davantage ; dans les obſtructions des viſceres dépendantes du relâchement des fibres des vaiſſeaux & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides ; dans les maladies qui dépendent de ces ſortes d'obſtructions, comme par exemple, dans l'ictere froid dépendant d'une ſemblable obſtruction du foie ; dans les fievres intermittentes opiniâtres qui dépendent auſſi d'obſtructions, & alors on aſſocie les aſtringents avec les fébrifuges ; dans l'aſthme humide ou vraiment pituiteux dépendant des tubercules produits par une lymphe épaiſſe, viſqueuſe ; 2°. les aſtringents abſorbants dont il n'y a que quelques-uns de ſalins, & dont la plupart ſont terreux, conviennent dans les maladies des premieres voies, comme dans la coction léſée ou par des matieres âcres, aigres, ce qu'on connoît par les rapports aigres alkaleſcents, ou léſée par des matieres glaireuſes & inſipides, ce qu'on connoît par les rapports inſipides ; dans le vomiſſement occaſionné par cette coction léſée dont nous venons de parler ;

dans les cours de ventre dépendants du relâchement des fibres des inteſtins ou produit par des matieres alkaleſcentes ; 3°. les aſtringents ſtegnotiques ou proprement dits reſſerrants, conviennent dans les mêmes cas que les abſorbants, comme par exemple, dans les cours de ventre qui ont réſiſté aux abſorbants : outre cela ils conviennent dans les vomiſſements de ſang, dans le flux de ſang conſidérable, dans le piſſement de ſang, dans le flux immodéré des menſtrues, des lochies ; en un mot dans toutes les hémorragies, excepté toutefois dans celles qui viennent des poumons, parce que ces médicaments ont la propriété de coaguler le ſang. Or le ſang ainſi coagulé ramaſſé dans les vaiſſeaux du poumon, comprimeroit les véſicules pulmonaires & pourroit ſuffoquer le malade, ou bien il pourroit ſurvenir une inflammation, ainſi on doit être très-circonſpect dans l'uſage de ces médicaments dans le cas d'hémopthiſie, & on doit s'en abſtenir, à moins que l'hémopthiſie ne ſoit conſidérable, qu'elle mette le malade dans un danger évident ; 4°. les aſtringents emphratiques ou inviſquants conviennent dans le vomiſſement de ſang produit par une matiere âcre corrodante, dans les diarrhées bilieuſes, dans la dyſſenterie, en un mot dans toutes les maladies évacuatoires produites par une matiere âcre & corrodante, dans les hémorragies des premieres voies produites par un ſang diſſout & âcre, dans le piſſement de ſang qui a ce caractere.

Contre-indications.

En faiſant attention aux cas où ces différents médicaments ſont indiqués, on voit ceux où ils ſont contre-indiqués, & où ils ne conviennent pas : 1°. les aſtringents pignotiques ſont contre-indiqués dans toutes les maladies aiguës dans leſquelles il ſe trouve un caractere marqué d'inflammation & où les ſolides ſont diſſouts & âcres, à moins qu'il ne ſe préſente du côté des premieres voies des ſymptomes qui les indiquent, comme le vomiſſement produit par des matieres aceſcentes, en un mot dans toutes les maladies aiguës, même ſimplement fievreuſes, lorſque ſur-tout le mouvement du ſang eſt augmenté ; 2°. les aſtringents abſorbants ſont contre-indiqués dans les mêmes cas ; 3°. les aſtringents ſtegnotiques ſont contre-indiqués dans les hémorragies qui viennent des poumons, à moins que, comme nous l'avons dit, elles ne ſoient ſi conſidérables qu'elles mettent le malade dans un danger évident ; dans toutes les évacuations périodiques qui ſe font avec le ſoulagement du malade, comme dans le flux menſtruel, dans le flux hémorroïdal, chez les hommes qui y ſont ſujets ;

4°. les astringents emphratiques sont contre-indiqués dans les mêmes cas que les astringents absorbants. Ces médicaments sont propres à ramollir le tissu des solides & à épaissir les fluides.

Précautions.

Les précautions qu'il faut prendre dans l'administration des astringents consistent à bien distinguer les cas où un astringent de tel genre doit être employé par préférence à un autre d'un autre genre. C'est ce qui a fait sentir de plus en plus l'utilité de la distinction que nous avons faite des différents genres d'astringents ; de plus dans le cas des maladies évacuatoires, on doit être circonspect & examiner sérieusement si telle ou telle évacuation doit être supprimée avant de se déterminer pour se servir ou pour s'abstenir des astringents ; nous allons à présent entrer dans le détail de ces médicaments suivant l'ordre que nous en avons proposé.

PREMIER GENRE.

Les Pignotiques ou Condensants.

Les astringents pignotiques ou condensants sont des médicaments qui rétablissent le ressort diminué des solides, en rapprochant, pour ainsi dire, les fibres les unes des autres, & en augmentant les points du contact : ils nous sont fournis par le végétal & le regne minéral, nous ne parlerons ici que de ces derniers ; nous aurons occasion de traiter de ces premiers dans la classe des stomachiques chauds, & dans celle des fébrifuges ; les pignotiques minéraux sont les martiaux parmi lesquels sont le fer & ses différentes préparations dont nous allons parler.

Le Fer & ses différentes préparations.

Le fer est le plus dur de tous les métaux, il ne se fond qu'après avoir rougi, & pris la couleur blanche, mais d'un blanc livide lorsqu'il est poli, & noir lorsqu'il n'est pas poli. Sa gravité spécifique est à celle de l'or environ comme trois à sept. Ce sont là les principales propriétés par lesquelles on peut distinguer le fer des autres métaux, si on y ajoute encore celle qu'il a d'être attiré par l'aimant. Les principaux médicaments astringents qu'on tire du fer, sont la limaille de fer, le safran de mars, le tartre calybé, les fleurs martiales. 1°. On se sert de la limaille de fer; pour cela on pulvérise le fer, on le porphyrise, on le réduit en

une poudre très-fine, en le paſſant à travers un tamis, on dit qu'alors il eſt alkoolifé; 2°. on ſe ſert auſſi du ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai; ce n'eſt autre choſe que la limaille de fer expoſée à l'humidité de l'air de la nuit pendant le mois de mai. Cette alternative d'humidité & de ſechereſſe le fait rouiller, on le nomme ſafran de mars apéritif, *crocus martis aperiens*, pour le diſtinguer d'un autre ſafran de mars qu'on prépare en imbibant ſouvent la limaille avec le vinaigre: on appelle ce dernier ſafran de mars aſtringent, *crocus martis adſtringens*; 4°. on prépare ainſi la teinture de mars: on prend dix ou douze onces de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée de mai, deux livres de crême de tartre qu'on fait bouillir dans l'eau pendant douze ou quinze heures, on paſſe la liqueur toute chaude, & on l'expoſe derechef à une ébullition lente juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance de ſirop, c'eſt la teinture de mars.

Tartre calybé ſoluble.

ON fait le tartre calybé ſoluble en prenant une livre de teinture de mars & quatre onces de ſel de tartre: on fait bouillir le mêlange dans une ſuffiſante quantité d'eau pendant une heure, on le paſſe tout bouillant par une piece de drap, & on fait évaporer enſuite juſqu'à ſiccité, on a alors le tartre calybé ſoluble.

Fleurs Martiales.

ON les prépare de cette maniere: on prend trois parties de ſafran de mars apéritif, deux parties de ſel ammoniac en poudre, on met le mêlange dans une cucurbite de terre couverte de ſon chapiteau, on pouſſe le feu peu-à-peu, il s'éleve des fleurs qu'on appelle *fleurs martiales*: telles ſont les préparations les plus uſitées, ſous le point de vue que nous les envifagerons ici.

Cas.

ON emploie ces différentes préparations martiales dans tous les cas où les fibres ſont extrêmement relâchées, ſoit par défaut de cohéſion, ſoit par imbibition aqueuſe; ainſi on les ordonne, ſous ce point de vue, dans toutes les maladies cachétiques où l'habitude du corps paroît enflée, mais enflée œdémateuſement dans la chloroſe, dans l'hydropiſie, ſoit de la poitrine, ſoit principalement du bas-ventre, pourvu qu'elle ſoit récente, & qu'il n'y ait ni fievre, ni ſoif, ni ardeur, ni chaleur dans les obſtruc-

tions des viſceres dépendantes du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement des fluides ; car il faut remarquer que ces médicaments ne conviennent point dans les obſtructions dures, ſchirreuſes, parce qu'ils augmentent les forces & la circulation, & pourroient occaſionner des inflammations, ainſi on doit s'en abſtenir dans ces circonſtances ; ou bien ſi on les donne, on doit le faire avec beaucoup de circonſpection, en les joignant, par exemple, à des médicaments adouciſſants : on s'en ſert auſſi dans l'ictere froid, dans lequel on ne remarque ni ſoif, ni ardeur dans les maladies évacuatoires, comme dans les cours de ventre où les déjections ſont ſereuſes, & qui dépendent de la ſéroſité qui relâche les fibres ; mais ils nuiroient dans le cours de ventre accompagné de ſoif, d'ardeur, de chaleur, d'acrimonie, comme par exemple, dans la diarrhée bilieuſe, dans la dyſſenterie : on les emploie encore quelquefois dans les hémorragies, comme par exemple, dans le flux immodéré des regles, mais ſeulement lorſqu'elles dépendent du relâchement des vaiſſeaux ou des obſtructions des viſceres, & qu'il n'y a ni fievre ni ardeur ; dans ce cas ſeulement ils réuſſiſſent, parce qu'ils ôtent les embarras des viſceres qui gênoient la circulation dans ces parties, ce qui étoit cauſe que le ſang ſe portoit avec plus grande abondance vers l'utérus. Les embarras étant ôtés le ſang paſſe plus librement dans les viſceres, & ſe porte en moindre quantité vers l'utérus dans les obſtructions produites par des virus particuliers, comme par exemple, par les écrouelles lorſque les matieres qui forment ſes embarras ſont épaiſſes, viſqueuſes, tenaces, ſans caractere d'acrimonie ; dans les fievres intermittentes qui ſe trouvent dans les tempéraments pituiteux, comme dans les fievres quotidiennes légitimes, dans les fievres intermittentes bâtardes qui dépendent des matieres épaiſſes, viſqueuſes, tenaces ; dans les fievres quartes rebelles qui dépendent des obſtructions des viſceres, on les aſſocie avec les fébrifuges ordinaires. On s'en ſert auſſi dans les fleurs blanches des femmes qui dépendent du relâchement des vaiſſeaux excrétoires, ou de l'épaiſſiſſement viſqueux des matieres lorſque la matiere ne cauſe aucune démangeaiſon, ni aucune exulcération, ni excoriation. S'il y a des exulcérations, on doit s'abſtenir des martiaux, ils ſeroient nuiſibles ; dans les paſſions hyſtériques & hypocondriaques, M. *Sydenham* les regardoit comme les ſeuls qui pouvoient être employés avec ſuccès ; mais il faut remarquer que ces affections peuvent ſe trouver quelquefois dans des tempéraments pituiteux chez leſquels les fibres ſont beaucoup relâchées & où la ſéroſité abonde, & alors les martiaux conviennent ; d'autrefois au contraire & même plus ſouvent elles ſe

rencontrent dans les tempéraments bilieux chez qui les ſolides ne ſont déja que trop tendus, la lymphe peche par ſechereſſe ; dans ce cas-là il ne ſeroit pas prudent de donner les martiaux, ou ſi on les donne, ce ne doit être qu'après avoir délayé, humecté, & encore faut-il les joindre aux adouciſſants : on donne auſſi les martiaux pour rétablir des évacuations ſupprimées, comme dans la ſuppreſſion des regles, pourvu qu'elle dépende du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides ; ce que nous diſons de cette évacuation ſupprimée, on doit l'entendre de toutes les autres, & avoir les mêmes attentions.

Vertus.

Il eſt aiſé de les déduire des cas où nous venons de voir que les martiaux convenoient, ils ſont apéritifs chauds, aſtringents, condenſants.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

1°. On ſe ſert du fer même en ſubſtance ſans le diviſer pour faire l'eau ferrée ; pour cela on fait rougir au feu quatre ou cinq cloux neufs plus ou moins ſuivant leur grandeur, & on les éteint dans l'eau, c'eſt ce qu'on appelle *eau ferrée* : on la donne dans les cours de ventre ſereux, dans la cachexie, dans les pâles couleurs. 2°. On ſe ſert auſſi du même moyen pour donner une vertu un peu aſtringente au petit lait, & en même temps pour empêcher qu'ils ne s'aigriſſent dans l'eſtomac en lui donnant du ton : ou doit faire rougir au feu, un, deux ou trois cloux s'ils ſont petits, & on les éteint dans le lait pendant la clarification, après quoi on coule le lait, & on s'en ſert. 3°. On ſe ſert de la limaille de fer porphyriſée, tamiſée, alkooliſée, comme nous avons dit ci-devant : on s'en ſert, dis-je, ſous forme ſolide ; on l'aſſocie auſſi à d'autres médicaments aſtringents à la doſe de ſix grains juſqu'à quinze ou vingt, & on en forme de bols, dans les cas de cachexie, des pâles couleurs après avoir fait précéder les ſaignées, les purgatifs & les apéritifs ſimples ; on donne auſſi la limaille de fer à la doſe de dix ou douze grains dans la premiere cuillerée de ſoupe dans les mêmes cas. On ſe ſert plus ſouvent du ſafran de mars pour former de bols, il entre dans preſque toutes les compoſitions où l'on croit avoir beſoin des aſtringents condenſants apéritifs, il peſe moins ſur l'eſtomac que la limaille de fer, c'eſt pourquoi on le préfere : on l'aſſocie aux autres médicaments aſtringents dans les opiates à la doſe pareillement de ſix juſqu'à quinze ou vingt grains, après avoir fait précéder les remedes généraux &

les autres apéritifs plus ſimples, on le donne à la doſe de ſix grains juſqu'à dix dans la premiere cuillerée de ſoupe : on l'enferme auſſi dans un nouet à la doſe d'une drachme juſqu'à demi-once qu'on ſuſpend dans les bouillons apéritifs lorſqu'on veut leur donner une vertu plus énergique. 5°. La teinture de mars ſe donne à la doſe d'une drachme ou deux dans quelque liqueur, dans un bouillon apéritif ou dans un bouillon ordinaire, elle eſt moins énergique que le ſafran de mars, elle ſe donne dans les mêmes cas. 6°. Le tartre calybé eſt le plus foible des martiaux, c'eſt par celui-ci qu'on commence ordinairement à la doſe de ſix grains juſqu'à quinze ou vingt : on s'en ſert pour aiguiſer les bouillons apéritifs, on le fait diſſoudre dans une cuillerée de bouillon qu'on fait prendre au malade, & le reſte du bouillon par-deſſus. Il y en a qui le diſſolvent dans le bouillon même, ce qui donne une couleur noire au bouillon ; c'eſt pourquoi on appelle ces bouillons, bouillons noirs : on peut épargner ce déſagrément au malade, en le diſſolvant dans la premiere cuillerée. 7°. On ſe ſert auſſi des fleurs martiales, ou martiales du ſel ammoniac, c'eſt le plus actif de tous les martiaux : on s'en ſert principalement dans les hydropiſies dépendantes d'un grand relâchement, la doſe en eſt depuis cinq grains juſqu'à quinze, il eſt rare qu'on les donne ſeules, on les joint aux bouillons apéritifs préparés au bain-marie avec le veau & les plantes apéritives : on hache la viande & les plantes ſéparement, & on les range par couche dans le pot, mettant une couche de viande & une couche de plantes, on jette les fleurs martiales ſur les différentes couches & on laiſſe le bouillon au feu pendant huit ou douze heures ; ici on craint la vertu extrêmement active de ce remede, d'ailleurs il eſt très-bon. Nous croyons devoir placer ici quelques réflexions ſur l'uſage des médicaments martiaux.

Réflexions ſur l'uſage des Martiaux.

1°. Nous croyons qu'on doit toujours commencer par les martiaux les moins énergiques, parce qu'on a toujours à craindre, ſoit dans les tempéraments foibles, ſoit dans les tempéraments ſanguins tournant vers le bilieux ou le mélancolique ; dans les tempéraments foibles, il peut ſe faire que ces médicaments en augmentant l'aſtriction des vaiſſeaux, augmentent la réſiſtance aux contractions du cœur, d'où il peut réſulter des inflammations. Dans les tempéraments ſanguins tournant vers le bilieux ou le mélancolique, parce que ſi le reſſort n'eſt pas beaucoup affoibli, ſi les vaiſſeaux ne ſont pas trop relâchés, & que le ſang ſoit trop épais, il peut en réſulter pareillement des inflammations, & à plus forte raiſon

lorſqu'on

lorsqu'on donne les martiaux dans les embarras des visceres produits par une matiere épaisse par sécheresse, sur-tout lorsqu'il y a âcreté : on doit dans ces circonstances non-seulement commencer par les moins énergiques, mais même il est à propos de les faire précéder par des bouillons apéritifs. M. *de la Mure* a eu souvent occasion de traiter des personnes attaquées des pâles couleurs, il a observé que quand il faisoit prendre le bouillon avec le tartre calybé, quoique ce soit le plus foible des martiaux, il en résultoit quelquefois de petites inflammations éréfipélateuses aux parties inférieures, & qu'en suspendant pour quelque temps l'usage du tartre calybé, & ordonnant simplement les bouillons apéritifs végétaux, ces symptomes disparoissoient & ne revenoient plus dans la suite. 2°. Il y a des Médecins qui regardent les martiaux comme spécifiques dans les passions hystériques, & si ces affections se trouvent dans des tempéraments pituiteux, cela est vrai ; mais dans les tempéraments mélancoliques ou bilieux, si les vaisseaux sont obstrués par des matieres épaissies par sécheresse, s'ils sont susceptibles d'une grande irritation, on doit être très-circonspect : alors on doit faire précéder un long usage des délayants pour diminuer la tension des solides, donner le petit lait, & associer toujours les martiaux avec les adoucissants, les relâchants, commençant par les moins énergiques & même par les plus petites doses, comme par trois ou quatre grains, augmentant ensuite successivement selon le besoin. 3°. Les martiaux conviennent dans les fievres intermittentes qui sont rebelles invétérées, entretenues par des obstructions des visceres ; mais dans ce cas ils ne réussissent jamais mieux que lorsqu'on les associe aux autres [redacted] apéritifs ; on les donne sous forme d'opiat, mais à dose moitié moindre, & on incorpore ces opiates avec le sirop ~~d'hyacinthe~~ d'absynthe ou avec le sirop de chicorée composé avec la rhubarbe. 4°. Dans les obstructions qui sont ou scorbutiques ou vénériennes, on doit se donner de garde des martiaux. 5°. On fait faire de l'exercice aux malades pendant l'usage des martiaux, autrement ils ne produisent pas de si bons effets, mais ils occasionnent des pesanteurs, des lassitudes ; la raison en est que le fer condense les solides, resserre les vaisseaux, & par-là rend la circulation plus difficile ; l'exercice, le mouvement aident la circulation & augmentent aussi le mouvement du cœur.

Pharmacologie rationnelle.

Le goût des martiaux est stiptique, ils laissent sur la langue une astriction bien marquée, ils resserrent le tissu des solides, & augmentent par-là

leur élaſticité & la circulation, comme on le voit dans la cachexie ; c'eſt par cette ſeule propriété qu'ils ont de reſſerrer qu'on peut expliquer la maniere dont ils agiſſent dans les différents cas. Nous avons obſervé que les martiaux rétabliſſent les excrétions ſupprimées, & ſuſpendent quelquefois les excrétions immodérées étant dans un cas apéritifs dans un autre aſtringent : ces deux effets ne ſont oppoſés qu'en apparence ; le fer les produit l'un & l'autre en reſſerrant. Dans les excrétions ſupprimées, comme par exemple, dans la ſuppreſſion des regles, il arrive ſouvent que le ſang eſt gluant, la lymphe étant trop tenace & comme grumelée, d'où vient que le reſſort des fibres des vaiſſeaux n'eſt pas capable de les pouſſer, ce qui donne lieu à des obſtructions & à la ſuppreſſion des regles ; dans ce cas les martiaux reſſerrent le tiſſu des ſolides par leur vertu aſtrictive, les vaiſſeaux ſe contractent avec plus de force, broient la lymphe épaiſſie, ôtent les obſtructions & rétabliſſent les regles par leur aſtriction ; d'autrefois les martiaux ſuſpendent ou arrêtent les excrétions immodérées, par exemple, les diarrhées ſéreuſes, les évacuations immodérées des regles encore en reſſerrant. Les diarrhées ſéreuſes dépendent du relâchement des fibres & de l'abondance de la ſéroſité qui eſt ~~[illegible]~~ extravaſ dans les inteſtins. Les martiaux reſſerrent les fibres, leur donnent du ton & rétabliſſent les excrétions ordinaires & les ſécrétions, ainſi la ſéroſité eſt diſtribuée également par tout le corps, ils arrêtent donc les diarrhées en reſſerrant, il en eſt de même des hémorragies utérines : on ne les donne dans ce cas-là que lorſqu'on a lieu de ſoupçonner un embarras ~~dans~~ des viſceres produits par un ſang épais, viſqueux, ce qui donne lieu à l'engorgement & à la rupture des vaiſſeaux utérins. Que faut-il faire alors pour arrêter l'hémorragie ? il ne s'agit que de débarraſſer les viſceres & d'augmenter la circulation, c'eſt ce que le fer produit par ſa vertu ſtiptique en reſſerrant les ſolides ; cependant outre cette vertu aſtrictive, il eſt à préſumer que le fer augmente auſſi le ton des vaiſſeaux & leurs oſcillations, & cela en les irritant, en les piquotant, par conſéquent il n'agit pas toujours en reſſerrant ſimplement.

SECOND GENRE.

Aſtringents abſorbants.

NOUS appellons médicaments aſtringents abſorbants ceux qui augmentent le reſſort trop diminué des ſolides, en abſorbant les ſéroſités dont ils ſont imbibés & les acides qui ſe trouvent, ſoit ſur-tout dans les premie-

res voies, soit même dans les secondes, comme cela arrive quelquefois : on a coutume de ranger sous ce genre toute sorte de terres sans distinction ; nous en bannirons suivant la définition que nous avons donnée, la terre sigillée qui n'absorbe pas les acides, de même que le bol d'Arménie qui est plutôt astringent resserrant ; nous ne parlerons ici que de la craie des yeux d'écrevisse, du corail & des terres alkalines animales.

La Craie, Creta vulgaris.

C'EST une substance terreuse, dense, maigre, friable ; qui s'attache promptement à la langue, sans y exciter aucun goût d'astriction & qui tache les mains ; il y a plusieurs especes de craie par rapport à la couleur, la craie blanche ou la vraie craie, la terre de Crete ainsi appellée, parce qu'autrefois on en apportoit de cette isle qui étoit fort estimée : on en trouve à présent en bien d'autres endroits : il y a aussi la craie rouge, la craie verte, la craie noire ou noirâtre, telle que la craie de Briançon en Dauphiné dont on se sert communément ici, quoiqu'elle n'ait pas la vertu d'absorber les acides.

Cas.

ON l'emploie avec succès dans le cas de coction lésée par le relâchement du tissu de l'estomac dans les tempéraments pituiteux, & lorsque les aliments tournent vers l'aigre : dans les maladies qui suivent ces sortes de coction lésée, comme dans le vomissement des matieres acescentes, dans les diarrhées aussi acescentes qui sont accompagnées de douleurs vives, mais dans lesquelles cependant il n'y a point de chaleur, mais un pouls petit sans fievre ; dans les dyssenteries essentielles qui dépendent essentiellement du vice des premieres voies des matieres acescentes qui y sont contenues ; dans la toux violente & opiniâtre produite par une pituite âcre, dans la maladie commune en Allemagne & connue sous le nom de *soda* qui dépend des matieres âcres qui corrodent l'estomac ; c'est une espece de cardialgie vive accompagnée d'ardeur.

Vertus.

C'EST un médicament propre à absorber les sérosités, les acides, & à guérir les maladies qui dépendent de ces vices : on ne peut l'ordonner dans la toux que lorsque la matiere tourne vers l'aigre.

Maniere de s'en servir, Doses.

ON l'emploie en substance, en poudre depuis dix grains ou vingt, ordinairement on ne passe pas une drachme; on peut l'associer avec les yeux d'écrevisse, les coraux, les terres animales alkalines, & l'incorporer avec quelque sirop approprié, tel que le sirop de roses rouges ou le sirop de coing : on l'emploie aussi sous forme liquide, sur-tout en cas de dyssenterie; pour cela on fait bouillir, par exemple, demi-livre de craie dans trois livres d'eau de fontaine jusqu'à diminution d'un tiers, on coule, & on fait prendre la colature au malade pour sa boisson ordinaire : on se sert de cette décoction à la dose de six onces pour base des émulsions qu'on fait avec les semences de pavot & les semences froides dans le cas de dyssenterie : on s'en sert sur-tout en substance dans le cours de ventre sereux, & lorsqu'il y a des acides dans les premieres voies chez les enfants; dans les fievres lentes avec un caractere d'acrimonie; dans les phthisies pulmonaires on est obligé de donner le petit lait un mois ou deux de suite. Dans ce cas on ordonne la craie pour empêcher que le lait ne tende vers l'acide, & afin que les acides déja formés soient détruits.

Les Yeux d'Ecrevisse, Oculi vel Lapides Cancrorum.

CE sont des concrétions pierreuses de la grosseur d'un pois, ordinairement convexes d'un côté, concaves de l'autre, blanches, sans goût & sans odeur, on les trouve dans le ventricule des écrevisses au nombre de deux, une de chaque côté dans les temps que ces animaux muent ou changent d'écailles. Ces yeux ou concrétions pierreuses doivent même servir à former la même écaille, selon les observations de MM. *Vanhelmont* & *Réaumur*, on les prépare de cette maniere : on les pulvérise, on les porphyrise, ensuite on les humecte avec l'eau de roses ou de plantain & on leur donne une consistance un peu mollasse, après quoi on en forme de petits pains ou de petites boules; on s'en sert dans tous les cas où la craie convient, on les emploie même plus ordinairement que la craie. De plus on les regarde comme propres à arrêter les hémorragies utérines, le flux hémorroïdal; mais lorsque ces hémorragies dépendent d'un sang dissout par aquosité avec relâchement des vaisseaux, on les regarde aussi comme diurétiques chauds & lithontriptiques, mais cette derniere propriété est fort douteuse : on s'en sert aussi lorsque les fonctions de l'esto-

mac font dérangées, dans les coctions léfées par le relâchement des fibres, dans les coliques des enfants dépendantes des matieres acefcentes, c'eft un bon anti-acide.

Dofes.

On les ordonne ordinairement fous forme de bols depuis dix grains jufqu'à vingt, on les joint aux coraux & à la craie de Briançon, ils font très-propres à détruire l'acide du lait, des émulfions : fous ce point de vue, on les préfére aux coraux & à la craie.

Le Corail, Corallia rubra præparata.

Le corail fe prépare de la même maniere que les yeux d'écreviffe, c'eft une fubftance dure qui vient du fond de la mer, fous forme d'arbriffeau de la hauteur d'un pied environ: il y en a de blancs, de rouges, on ne fait pas à quel regne on doit les rapporter. Quelques-uns les rangent parmi les minéraux, d'autres parmi les végétaux, d'autres enfin parmi les animaux : quoiqu'il en foit, on fe fert beaucoup en médecine du corail rouge préparé dans les cas fuivants.

Cas.

Ils font abfolument les mêmes que ceux où les médicaments précédents conviennent ; on l'affocie aux yeux d'écreviffe, fur-tout dans les hémorragies utérines ; le corail a été auffi regardé comme antifeptique, antifpafmodique, fans doute à caufe des bons effets qu'il produit dans l'épilepfie puérile, qui eft fymptome de crudité des premieres voies, ou qui dépend des matieres acefcentes vermineufes qui y font contenues : on s'en fert auffi avec fuccès dans toutes les maladies des enfants qui dépendent de ces fortes de matieres acefcentes : on l'ordonne de la même façon & à la même dofe que les deux précédents en forme de bol en l'affociant avec les autres abforbants, & en l'incorporant avec le firop de rofes rouges, de *fymphitum* ou de coing.

Terres alkalines animales.

Ce font les cendres des parties les plus dures des animaux préparés par la calcination & enfuite porphyrifés comme les yeux d'écreviffe, par exemple, les cendres des os des aminaux, de corne de cerf, des écailles d'huî-

tré, de coquille d'œuf, ont pourroit y rapporter auſſi les yeux d'écreviſſe: on ordonne ces terres dans les mêmes cas, de la même façon, à la même doſe que les médicaments précédents, rarement on pouſſe la doſe de demi-ſcrupule à demi drachme. M. *de la Mure* a employé avec ſuccès la poudre de coquille d'œuf dans les cas d'acidité, de leucophlegmatie chez les enfants; quand on craint d'échauffer, il faut préférer la craie aux terres alkalines.

TROISIEME GENRE.

Aſtringents ſtegnotiques, ou Reſſerrants proprement dits.

Les aſtringents ſtegnotiques ſont ceux qu'on ordonne par préférence pour arrêter quelqu'écoulement qui ſe fait contre nature & qui produiſent cet effet en reſſerrant les vaiſſeaux, ils ſont tirés du regne minéral & du regne végétal, nous commencerons par les minéraux.

Aſtringents ſtegnotiques, tirés du regne minéral.

Alun, Alumen.

Il y a deux eſpeces d'alun, le naturel eſt connu des anciens & qui eſt à préſent très-rare, l'autre eſt factice, on l'appelle *alumen rupeum*, à cauſe de la matiere dont on le tire; on en fait en différents endroits; celui qui ſe fait auprès de Rome, *alumen romanum*, eſt le plus eſtimé; les anciens ſe ſervoient de l'alun naturel, on n'emploie gueres à préſent que l'alun factice: l'alun eſt une ſubſtance ſaline, blanche, minérale, tranſparante, compacte, peſante, qui imprime ſur la langue une ſaveur qu'il eſt difficile de définir, mais qui eſt aiſée à reconnoître quand on en a goûté une fois, il y produit cependant une eſpece d'aſtriction, il ſe fond dans l'eau, & ſe bourſoufle ſur le feu, l'uſage de l'alun eſt très-ancien dans la Médecine, *Hippocrate* s'en ſervoit.

Cas.

On l'emploie avec ſuccès dans les vomiſſements conſidérables qui dépendent du relâchement, de la foibleſſe de l'eſtomac & des matieres muqueuſes, acides, des crudités, dans les cours de vente ſereux lorſqu'ils n'ont pas cédé aux autres remedes, & qu'ils affoibliſſent trop les malades, dans les maladies évacuatoires ſanguines des premieres voies dont les ſui-

tes sont très-dangereuses, & dans lesquelles il faut des remedes qui agissent principalement & efficacement, comme dans le vomissement de sang, dans l'hémorragie intestinale, dans la dyssenterie même, dans les évacuations des mois immodérées. Quelques Médecins s'en servent même dans l'hémopthisie : on n'a pas borné son usage aux maladies évacuatoires, on le recommande encore dans les fievres intermittentes.

Vertus.

De ce détail il résulte que l'alun est un médicament astringent stiptique très-puissant.

Maniere de s'en servir, Doses.

On le donne en substance principalement, on peut le donner aussi sous forme liquide, en substance depuis dix grains jusqu'à vingt tout au plus : on peut l'associer au bol d'Armenie ou au sang de dragon & on le fait ordinairement, on incorpore ces poudres avec le sirop de roses rouges ou celui de coing.

Pillules astringentes d'Helvétius le pere.

M. *Helvétius* composoit ses pillules astringentes si célebres de la maniere suivante : prenez alun de roche bien pulvérisé deux onces, faites-le fondre au feu, ensuite ajoutez-y du sang de dragon bien pulvérisé demi-once, on fait des pillules de la grosseur d'un pois avec ce mêlange avant qu'il soit durci, la dose est depuis un scrupule ou demi-drachme ou une drachme qu'on réitere de quatre en quatre heures jusqu'à ce que l'hémorragie soit arrêtée, ensuite on en donne une ou deux doses tous les jours pendant quelque temps : on fait boire au malade une ou deux verrées d'une liqueur convenable après avoir pris ces pillules, par exemple, un verre de dédoction de bistorte, de tormentille, de symphitum ou de quelqu'autre décoction astringente. Ces pillules conviennent dans les hémorragies utérines, dans le pissement de sang. Les Auteurs qui prétendent qu'on doit donner l'alun dans les fievres intermittentes, forment pour cela la poudre suivante : prenez alun, nitre, noix muscade un scrupule, mêlez & faites une poudre que le malade prendra avant l'accès. Si remede n'a pas son effet, ils veulent qu'on y ajoute un grain d'*opium* & un scrupule de sel de saturne, ce remede est très-recommandé par M. *Sydenham* : on pourroit l'employer dans les fie-

vres invétérées & rebelles lorſque les ſolides ſont extrêmement relâchés ; il faut l'eſſayer avec beaucoup de circonſpection ; ſous forme liquide, on le donne à la doſe de demi-once ou d'une once diſſout dans ſix ou huit onces d'eau, on peut y joindre le ſirop de coing ou celui de roſes rouges : il eſt plus ordinaire de ſe ſervir des pillules aſtringentes de M. *Helvétius.*

Précautions.

1°. L'ALUN reſſerre extrêmement le tiſſu des ſolides & coagule très-forment ; le ſang qu'on tiroit au malade, après l'uſage de l'alun, étoit très-denſe & reprenoit ſa fluidité lorſqu'on ſuſpendoit ſon uſage ; il doit donc être ſuſpect lorſqu'il y a des obſtructions dans les viſceres du bas-ventre produites par des matieres ſeches, puiſqu'il épaiſſit les humeurs. 2°. Il eſt très-important ſouvent de ne pas arrêter trop bruſquement les évacuations du ſang, de peur d'occaſionner quelque inflammation : il faut examiner avant ſi elles ſont trop fortes, ſi elles affoibliſſent trop le malade ; c'eſt dans ce cas ſeulement qu'on doit s'en ſervir en commençant par de petites doſes, par exemple, par cinq ou ſept grains, il faut même faire précéder des aſtringents moins actifs. 3°. Il faut remarquer que l'alun produit très-ſouvent des envies de vomir, des cardialgies ; ainſi dans le cas où il eſt indiqué, & où on veut prévenir ces inconvéniens, on ajoute l'*opium* ou les gouttes anodines ; par exemple, on fait prendre au malade cinq ou ſix grains d'alun aſſocié avec ſix gouttes anodines, par-là on remédie aſſez bien à ces inconvénients. 4°. L'alun, comme tous les autres ſtiptiques aſtringents, reſſerre extrêmement les vaiſſeaux des premieres voies, & cauſe ſouvent des conſtipations ; dans ce cas-là il faut donner des lavements avec des plantes émollientes.

Pharmacologie Rationnelle.

L'ALUN eſt compoſé de l'acide vitriolique avec une terre cretaſſée ou bolaire ; on ne ſait pas préciſément par laquelle de ces deux parties il eſt ſtiptique, mais c'eſt un aſtringent des plus forts ; il reſſerre extrêmement les ſolides, tant intérieurement qu'extérieurement, & coagule les fluides : il faut appliquer à l'alun en particulier ce que nous avons dit ci-devant des aſtringents ſtegnotiques en général, qu'on ne doit l'employer dans le cas d'hémopthiſie que lorſqu'elle eſt conſidérable, que le malade riſque de périr tout d'un coup ; car autrement par les ſtiptiques &

par

par l'alun ſur-tout, l'hémorragie s'arrête à la vérité, mais il en peut réſulter l'inflammation du poumon.

Le Bol d'Arménie, Bolus Armenia vera.

C'EST une ſubſtance terreſtre, peſante, graſſe, friable, qui laiſſe ſur la langue une aſtriction bien marquée, il eſt de couleur de ſafran ou d'un jaune rouge, c'eſt un médicament ſtiptique, moins énergique que l'alun, on l'aſſocie aux abſorbants : on peut cependant l'aſſocier à l'alun en tant que ſtiptique, il convient dans les mêmes cas que l'alun, on pourroit même le préférer à l'alun & au ſang de dragon dans les cas où les ſtiptiques forts ſont à craindre, comme dans l'hémopthiſie : on l'ordonne en ſubſtance depuis dix grains juſqu'à vingt, & on en forme différents opiats en l'aſſociant à d'autres ſtiptiques, il cauſe des conſtipations comme l'alun ; toutes les réflexions que nous avons faites ſur ce dernier médicament conviennent ici.

Aſtringents Stegnotiques végétaux.

Le Sang de Dragon, Sanguis Draconis.

C'EST un aſtringent ſtegnotique dont la vertu paroît évidemment par les effets qu'il produit lorſqu'on s'en ſert intérieurement ; c'eſt un remede dont les Dentiſtes ſe ſervent fréquemment pour affermir les dents ébranlées, ce qu'il n'opere qu'en reſſerrant les gencives : d'ailleurs il reſſerre pareillement les bords des plaies & les approche les unes des autres. Le ſang de dragon eſt une ſubſtance ſeche, réſineuſe, friable, qui ſe fond aiſément au feu, inflammable, d'un rouge foncé extérieurement, d'un rouge aſſez vif lorſqu'il eſt pulvériſé ; porté dans la bouche, il n'y imprime aucun goût déterminé, il eſt auſſi ſans odeur : il a été appellé ſang de dragon, *ſanguis draconis*, parce que les premiers qui s'en ſont ſervis s'étoient fauſſement imaginés qu'à cauſe de la couleur, c'étoit le ſang de quelque dragon deſſéché : on eſt aujourd'hui aſſuré que c'eſt le ſuc qui découle du tronc ou qu'on retire du fruit d'un arbre qu'on appelle *Draco arbor*, qui croît dans les iſles Canaries ; dans les boutiques on le trouve de deux façons, en larmes ou en gouttes, c'eſt de celui-ci dont on ſe ſert pour l'uſage de la médecine & en maſſe : celui-ci eſt moins pur & mêlé d'écorce, de terre ou d'autres corps hétérogenes ; les maréchaux s'en ſervent pour les chevaux.

On trouve encore différentes eſpeces de ſang de dragon falſifié, une troiſieme entr'autres falſifiée, compoſée de différentes eſpeces de gommes auxquelles on donne la couleur avec du vrai ſang de dragon ou avec du bois de Bréſil, mais il eſt aiſé de le diſtinguer du vrai ſang de dragon qui eſt inflammable, & qui ne ſe diſſout pas dans l'eau, au lieu que celui-ci n'eſt pas inflammable & ſe diſſout dans l'eau.

Cas.

LE ſang de dragon convient dans tous les cas où l'alun & le bol d'Arménie conviennent : on le joint le plus ſouvent à l'alun, comme dans les pillules d'*Helvétius*, on le joint auſſi à l'*acacia*, aux cachoux & aux autres aſtringents, il eſt rare qu'on le donne ſeul. Il faut rapporter au ſang de dragon les réflexions que nous avons faites au ſujet de l'alun : on l'ordonne en ſubſtance ſeul depuis dix grains juſqu'à vingt ou trente ; ſi on l'aſſocie avec d'autres aſtringents, il faut diminuer la doſe & ne l'ordonner, par exemple, que juſqu'à dix ou quinze grains tout au plus ; on l'incorpore avec quelque ſirop approprié, par exemple, avec le ſirop de roſes rouges ou avec celui de coing, ou bien avec les conſerves de Kinaroden ou de roſes rouges. On joint auſſi aux potions aſtringentes dont la baſe eſt l'eau de plantin ou l'eau de renouée, dans laquelle on fait diſſoudre l'alun, le ſang de dragon, on l'aſſocie preſque toujours avec l'alun : il faut remarquer que quoiqu'il reſſerre, il ne le fait pas cependant avec autant d'énergie que l'alun.

L'Acacia.

ON s'en ſert rarement ici, on en trouve deux eſpeces dans les boutiques, ſavoir, celui d'Egypte qu'on appelle *Acacia vera*, *ſuccus Acaciæ* : on le tire du même arbre que la gomme d'Arabie, c'eſt-à-dire, de l'*Acacia folio ſcorpioides leguminoſæ.* C'eſt un ſuc concret, gommeux, noirâtre en dehors, jaunâtre ou rouſſâtre en dedans, d'une conſiſtance ferme, dure, s'amolliſſant dans la bouche, d'un goût aſtringent & auſtere, à peu-près ſemblable à celui des fruits qui ne ſont pas mûrs : il ſe diſſout bien dans l'eau, on exprime le ſuc des gouſſes de cet arbre avant la maturité ; l'autre *Acacia* eſt celui de notre pays, *Acacia noſtras*, *Acacia germanica* : c'eſt un ſuc concret, ſec, dur, noir, brillant en dedans, d'un goût acide, auſtere ; on exprime ce ſuc des fruits non mûrs du prunelier, *prunus ſylveſtris*, il a à peu-près les mêmes vertus que l'acacia véritable.

Cas.

ON l'emploie dans les mêmes cas où l'on se sert de l'alun & du sang de dragon. *Prosper Alpin* rapporte que les Egyptiens font prendre tous les matins une drachme de suc d'Acacia dissout dans quelque liqueur à ceux qui crachent le sang : il est plus prudent alors de s'abstenir des stiptiques, excepté dans des cas extrêmement urgents : on ordonne ce suc intérieurement depuis demi-drachme jusqu'à une sous forme de bol ou dans quelque liqueur convenable.

L'Hypociste, Hypocistis.

C'EST un suc desséché, noir, brillant, austere, la plante dont on le retire s'appelle *hypocistis* : elle naît sur les racines de différentes especes de ciste ; pour faire ce suc, on pile les fruits récents & on exprime le suc que l'on fait ensuite sécher au soleil, & que l'on épaissit jusqu'à la consistance d'extrait solide : c'est un suc gommeux qui se dissout dans l'eau. *Farnel* remarque qu'il a la vertu stiptique plus marquée que l'Acacia, on l'ordonne depuis quinze grains jusqu'à vingt dans l'eau de plantin, on l'ajoute aux autres astringents pour en former des opiats, des bols.

Le Cachou, Catechu, & improprement Terra Japonica.

IL est très-usité dans ce pays-ci ; c'est une substance résino-gommeuse, qui se dissout dans l'eau & dans l'esprit de vin, friable, seche, brunâtre en dehors & en dedans, qui se fond dans la bouche & y laisse un goût astringent, un peu amer d'abord, ensuite plus doux & plus agréable, sans odeur : on l'appelle improprement terre du Japon, puisqu'on ne trouve dans ce pays-là que le cachou qui en est apporté : d'ailleurs on a cru pendant long-temps que c'étoit une terre, aujourd'hui tout le monde convient que c'est un suc, il se dissout aisément dans l'eau, sans laisser aucun vertige terreux, s'il est pur ; de plus il s'enflamme, brûle dans le feu, ne laissant que peu de cendres, ce qui ne convient pas à la terre ; mais on ne convient pas de son origine, ni de la plánte dont on le tire, ou plutôt c'est un suc que l'on tire par la décoction de plusieurs plantes.

Cas.

ON s'en sert dans tous les cas où les astringents stegnotiques conviennent, mais sa vertu astringente est beaucoup plus modérée que celle des

autres aſtringents ſtegnotiques ; ainſi on peut l'employer plus ſûrement dans les crachements de ſang, dans les cas de coctions léſées dépendantes du relâchement des fibres de l'eſtomac & des matieres glaireuſes avec une tournure vers l'acide ; dans les vomiſſements & les diarrhées dépendantes des mêmes cauſes ; dans les dyſſenteries eſſentielles qui dépendent des matieres acides, acrimonieuſes contenues dans les premieres voies : on le regarde auſſi comme propre à rétablir les fonctions de l'eſtomac, on le donne pendant l'uſage du lait pour donner du ton à l'eſtomac, & pour empêcher que le lait ne s'aigriſſe, on s'en ſert auſſi avec les yeux d'écreviſſe.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON donne le Cachou ſeul ou aſſocié avec d'autres aſtringents ; on l'ordonne depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq, aſſocié depuis dix grains juſqu'à douze. On en forme des bols qu'on fait prendre au malade tous les jours ou de deux en deux jours ou de trois en trois jours ſuivant les indications : il eſt moins aſtringent que les autres médicaments, c'eſt pourquoi il paroît qu'on doit commencer par lui. *Vedetius* rapporte qu'un jeune homme guérit par l'uſage du Cachou d'une hernie variqueuſe. On peut auſſi diſſoudre le Cachou dans l'eau avec du ſucre, & y ajouter de l'ambre, de la rhubarbe, de la cannelle, & en former des paſtilles de la groſſeur d'un pois que l'on tient dans la bouche ; dans les catarres c'eſt auſſi un bon ſtomachique dans les cas où les déjections ſe font lentement.

Racines aſtringentes ſtegnotiques.

La Biſtorte, Biſtorta.

ON trouve dans les boutiques deux ſortes de Biſtorte qu'on vend pêle-mêle, & qui ont à-peu-près les mêmes vertus, l'une dont la racine eſt moins tortue, *Biſtorta vulgaris radice minùs intortâ*, ou *Biſtorta major radice minùs intortâ*, & l'autre dont la racine eſt plus tortue, *Biſtortâ radice magis intortâ*. On ſe ſert des racines de cette plante qui ſont épaiſſes, oblongues, noueuſes, plus ou moins repliées, garnies de pluſieurs filets capillaires, noirâtres en dehors, rougeâtres en dedans, d'un goût un peu auſtere & aſtringent.

Cas.

ON s'en ſert dans tous les cas où les aſtringents ſtegnotiques conviennent, dans les maladies évacuatoires, ſoit blanches, ſoit rouges, dans

le vomiſſement ſereux, dans le vomiſſement de ſang, dans les diarrhées ſéreuſes, dans la dyſſenterie, dans le piſſement de ſang, dans l'hémophthiſie, dans les mois immodérés. Outre cela on s'en ſert dans les maladies aiguës, dans les fievres exhantématiques, comme dans la rougeole, la petite vérole, accompagnées de flux de ventre colliquatifs, dans les fievres malignes *à diſſolutione putridâ* ſur-tout lorſqu'il ſurvient des flux de ventre ou des hémorragies, ſoit hémorragies par le nez, ſoit hémophthiſie, ſoit vomiſſement de ſang. *Etmuller* dit s'être ſervi de cette racine avec ſuccès dans une hémorragie qui venoit de fievre maligne, c'eſt pourquoi on la regarde comme alexipharmaque. On la regarde auſſi comme ſudorifique, mais elle lui eſt diſputée par pluſieurs Auteurs; il ne paroît pas même qu'elle ait cette vertu par elle-même, par exemple, dans les fievres exhantématiques qui portent vers la peau, il ſurvient des diarrhées, elles ſuſpendent le cours des humeurs vers la peau qui ſe porte alors vers le canal inteſtinal; un médicament qui arrête les diarrhées, peut très-bien en empêchant le cours des humeurs vers les inteſtins, occaſionner des moiteurs, & c'eſt auſſi ce qu'on obſerve preſque toujours quand on donne les aſtringents dans le cas de flux de ventre, mais dans ce cas-là la moiteur n'eſt pas l'effet immédiat des médicaments aſtringents, mais ſeulement une ſuite du reſſerrement qu'ils produiſent & qui empêche le cours des humeurs vers les inteſtins: il eſt vraiſemblable que la biſtorte n'eſt pas ſudorifique par elle-même; ſelon *Jean Ray*, demi-drachme de biſtorte en poudre mêlée avec autant de ſuccin dans un œuf à la coque pris tous les jours pendant quelque temps, empêche l'avortement. *Sylvius* réunit cette racine à quelque emmenagogue, pour chaſſer quelques particules de l'arriere-faix retenues dans la matrice, & pour arrêter les hémorragies qui en dépendent.

Vertus.

C'EST un aſtringent ſtegnotique qui reſſerre les fibres & coagule le ſang, comme il paroît dans les fievres malignes où le ſang eſt diſſout & âcre; dans ce cas les autres aſtringents, comme l'alun, l'acacia, ſeroient trop forts.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON donne cette racine principalement en décoction, on peut auſſi la donner en infuſion & en ſubſtance. En ſubſtance réduite en poudre depuis dix grains juſqu'à demi-drachme, on l'aſſocie avec la tormentille pour faire des bols, & on incorpore le tout avec quelque ſirop, comme de

roſes ſeches, ou avec la conſerve des mêmes roſes, ou avec celle de kinarodon, en décoction depuis trois onces juſqu'à trois & demies pour trois ou quatre livres d'eau: on ratiſſe la racine, & on la coupe ménue, on fait bouillir juſqu'à diminution d'un tiers ou de la moitié, ſuivant les indications, on coule, & on fait prendre au malade cette décoction par verrées; en cas d'hémorragie inteſtinale, de diarrhée, on donne des lavements avec la décoction de biſtorte, de tormentille, d'écorce de grenade, la biſtorte agit principalement par un ſel aſſez ſemblable à celui de l'alun, par l'analyſe chymique on en retire un ſel acide, un peu de terre & beaucoup d'huile qui tempere les vertus de cette racine.

La Tormentille, Tormentilla.

SA racine qui eſt principalement d'uſage en Médecine, eſt tubéreuſe, aſſez épaiſſe, raboteuſe, garnie de quelques fibres capillaires, noirâtre extérieurement, intérieurement un peu rougeâtre, mais moins que la biſtorte, d'un goût un peu aſtringent, elle reſſerre moins que la biſtorte, auſſi on la préfere à cette derniere lorſqu'on craint de trop reſſerrer les ſolides, ou de trop épaiſſir le ſang. On a nommé cette plante tormentille, parce qu'on a prétendu que la racine pulvériſée, puis mêlée avec un peu de pyrethre & d'alun & miſe dans la bouche, ſoulageoit le tourment ou la rage que cauſe la douleur des dents. D'ailleurs on l'emploie dans les mêmes cas, de la même façon & à la même doſe que la biſtorte, & ſouvent on les aſſocie enſemble. On ſe ſert auſſi de cette racine en infuſion, en guiſe de ptiſane, la décoction vaut mieux, parce qu'il faut plus de temps pour développer ſes principes lorſqu'on la fait infuſer ſeulement.

Ecorce de Grenade, Malicorium.

ELLE eſt médiocrement épaiſſe & comme de cuir, un peu dure cependant & caſſante, extérieurement rougeâtre, intérieurement jaunâtre, d'un goût amer & auſtere, aſtringente: on ſe ſert de l'écorce de grenade de jardin; quelques Médecins ont fait un ſecret de la poudre de cette écorce qu'ils aſſocioient aux autres remedes dont nous avons parlé ci-devant, dans les diarrhées colliquatives qui réduiſoient les malades à l'extrêmité.

Cas.

ON s'en ſert dans le vomiſſement dépendant du relâchement des fibres de l'eſtomac, dans les hémorragies, ſoit des premieres, ſoit des ſecondes

voies. Son action est plus prompte que celle de la bistorte ; mais après avoir employé celle-ci, avant de passer à l'alun, au sang de dragon, il est bon de se servir de cette écorce, on peut l'employer sur-tout dans le flux de ventre sereux.

Maniere de s'en servir, Doses.

On l'emploie en substance & en décoction ; en substance réduite en poudre depuis dix grains jusqu'à vingt seule, ou ce qui est le plus ordinaire associée à l'alun, au sang de dragon ; en décoction depuis demi-drachme jusqu'à une & demie pour trois ou quatre livres d'eau, on fait bouillir jusqu'à diminution d'un tiers ou de la moitié suivant le besoin : on s'en sert aussi dans les lavements astringents ; sa vertu astringente dépend d'un acide uni à une matiere terreuse astringente semblable à celui de l'alun quoique moins actif.

Les Balaustes ou fleurs de Grenadier sauvage, Balaustica.

On appelle Balaustes les fleurs de grenadier sauvage, on se sert principalement de celles-ci en Médecine, quoiqu'on puisse se servir de celles des grenadiers de jardin ; elles ont un goût acerbe très-marqué, leur vertu astringente ne le cede point à celles de grenade.

Cas, Doses.

On les emploie dans les mêmes cas, de la même maniere & à la même dose que les médicaments précédents : on joint ordinairement la poudre de *Malicorium* à ces fleurs, sur-tout dans les cours de ventre colliquatifs, dans les hémorragies intestinales internes lorsqu'il faut les arrêter promptement.

Roses rouges ou de Provins, Rosæ rubræ seu Provinciales.

Les roses rouges qu'on appelle aussi roses seches, sont d'une belle couleur rouge foncée & veloutée, d'une odeur fort douce & agréable mais foible ; elles ont tiré leur nom de Provins, ville de France, où elles viennent en grande abondance, ce sont même les plus belles & les plus estimées, on les cultive aussi dans les jardins, dans les autres endroits.

Cas.

LES roſes rouges conviennent dans tous les cas où nous avons dit que convenoient les racines aſtringentes dont nous avons parlé ; elles ont auſſi une vertu aſtringente ſtegnotique, mais beaucoup moins énergique que des médicaments que nous venons d'indiquer.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON s'en ſert intérieurement ſous forme de ptiſane qu'on appelle teinture de roſes rouges ou de roſes ſeches.

Teinture de Roſes rouges ou de Roſes ſeches.

ON la prépare ainſi : on fait infuſer une demi-poignée ou une poignée dans trois ou quatre livres d'eau bouillante, & on y ajoute quelques gouttes d'eſprit de vitriol ou de ſoufre juſqu'à une agréable acidité avec un peu de ſucre : on donne cette ptiſane ou teinture à grands verres tiede dans toutes les hémorragies violentes, & elle réuſſit ſouvent dans des cas déſeſpérés, & lorſque tous les autres aſtringents ont été employés inutilement, l'acide qu'on y ajoute la rend plus active ; mais ſi on vouloit employer cette teinture dans l'hémopthiſie, il faudroit retrancher les acides, parce que nous l'avons ſouvent remarqué, les acides ſur-tout tirés du regne minéral ſont contraires aux affections de la poitrine ; mais on les y laiſſe dans les autres cas où on veut reſſerrer puiſſamment les ſolides & coaguler le ſang trop diſſout, comme dans les fievres malignes *à diſſolutione putridâ*, dans les fievres peſtilentielles, dans les fievres exhantématiques : on ſe ſert auſſi du ſirop de roſes ſeches qu'on prépare ainſi.

Sirop de Roſes ſeches.

ON met dans un pot de terre verniſſé une livre de roſes ſeches, dont on ſepare la partie blanche qu'on appelle onglets, on verſe par-deſſus trois livres d'eau bouillante, & on laiſſe infuſer pendant huit ou neuf heures, après quoi on fait bouillir juſqu'à diminution d'un quart ; on coule avec expreſſion & dans la colature on jette deux livres de ſucre, on clarifie le coulage & on fait cuire juſqu'à conſiſtance de ſirop, c'eſt le ſirop de roſes ſeches. On s'en ſert pour incorporer les bols, les opiats aſtringents, on l'ajoute aux potions, aux juleps aſtringents où l'on fait entrer les médicaments

dicaments ci-deſſus, on peut auſſi le donner ſeul à la doſe de demi-drachme ou une & demie dans l'eau de roſes. On ſe ſert auſſi de la conſerve de roſes rouges qui a les mêmes vertus que la teinture & le ſirop de roſes rouges dont nous venons de parler, on s'en ſert pareillement pour incorporer les médicaments aſtringents, on peut auſſi la donner ſeule depuis deux drachmes juſqu'à demi-once. On l'emploie avec ſuccès non-ſeulement dans les cas indiqués ci-devant, mais encore dans la toux, dans le rhume, on la regardée comme appropriée dans le cas de phthiſie, d'aſthme tuberculeux produit par des matieres épaiſſes, viſqueuſes, d'ulceres internes, de fievre lente, en faiſant en même temps uſage du lait de vache: il y a des obſervations par leſquelles il conſte que des phthiſiques ont été guéris par l'uſage du lait de vache & de la conſerve de roſes, continuée long-temps; enſorte qu'un de ces malades employa en deux mois plus de trente livres de cette conſerve & un autre plus de vingt, elle peut être regardée dans ce cas-là comme ſtomachique; elle peut reſſerrer les ſolides, empecher les ſueurs, reſſerrer les bords des vaiſſeaux du poumon, les déterger pour ainſi dire; ainſi de toutes les conſerves dont on ſe ſert pour faire paſſer le lait dans ces circonſtances, on peut donner la préférence à celle-ci. La conſerve de kinarodon eſt-auſſi très-vantée dans le même cas, & ſuivant même pluſieurs Auteurs, elle doit avoir la préférence ſur toutes les autres, on s'en ſert de la même façon, à la même doſe. M. *Syndenham* incorporoit le kina avec le ſirop ou la conſerve de roſes rouges dans le cas de fievre quarte, lorſqu'il employoit le kina non pas tant pour guérir la fievre que pour en ſuſpendre pour ainſi dire l'action: on ſe ſert auſſi des roſes rouges extérieurement. Nous en parlerons dans la *Matiere Médicale externe*. Pour achever ce que nous avons encore à dire des aſtringents ſtegnotiques, il nous reſte à parler de trois médicaments que tous les Médecins regardent à la vérité comme aſtringents, mais dont la façon d'agir paroît différente à différents Auteurs; enſorte que les uns les rapportent aux aſtringents ſtegnotiques, & les autres aux aſtringents incraſſants; c'eſt du plantin, du ſymarouba & de l'ortie dont nous voulons parler.

Le Plantin, Plantago.

Il y a pluſieurs eſpeces de plantin; les plus communes en médecine ſont le grand plantin ou le plantin à feuilles larges, & le plantin étroit ou le petit plantin, plantin à feuilles étroites.

Le Plantin large.

Il a les feuilles larges, luiſantes, couchées par terre, marquées de nervures très-apparentes ſur-tout au revers qui les parcourent dans toute leur longueur dont le goût a paru amer à quelques-uns, inſipide aux autres : on ſe ſert communément de cette eſpece de plantin, parce qu'elle eſt la plus commune, à ſon défaut on emploie la ſuivante.

Le Plantin étroit.

Le plantin étroit ou le plantin long, *plantago minor*, *plantago anguſti folio*, a des feuilles longues, étroites, pointues, légérement dentelées, velues, marquées de ſept nervures dont trois ſont plus apparentes que les autres au revers de chaque feuille, on peut ſe ſervir indifféremment de toutes ces eſpeces de plantin.

Cas.

On s'en ſert avec ſuccès dans tous les cas où les aſtringents ſtegnotiques conviennent, dans les diarrhées ſereuſes, tormineuſes, dans la dyſſenterie, dans l'incontinence d'urine, dans le piſſement de ſang, dans les regles immodérées, dans les fleurs blanches, en un mot dans toutes les hémorragies. De tous ces cas il paroît qu'on peut conclure que le plantin eſt un médicament ſtegnotique, cela paroît encore par ſon goût d'aſtriction ; outre cela il eſt recommandé par pluſieurs Auteurs comme fébrifuge, & alors on prend ſept ou huit racines avec une poignée des feuilles qu'on fait infuſer pendant la nuit dans ſix onces d'eau bouillante, on paſſe le tout le lendemain avec expreſſion, & on fait prendre la colature au malade une heure avant le friſſon. Les Auteurs qui parlent de ce remede ne font pas mention de l'eſpece de fievre où il convient ; il eſt vraiſemblable que c'eſt dans celles qui ſe trouvent avec un relâchement des fibres de l'eſtomac, ou des premieres voies, ou même un relâchement univerſel, par exemple, dans les fievres quotidiennes légitimes, dans les tempéraments pituiteux.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ordonne les feuilles de plantin depuis une demi-poignée à une poignée dans les bouillons qu'on fait prendre dans les cas de diarrhée, ſoit blanche, ſoit ſanguine ; on ſe ſert plus communément du ſuc exprimé

des feuilles & dépuré par résidence dans tous les cas ci-devant, comme dans l'hémopthisie, & on le donne de quatre en quatre heures entre les bouillons à la dose de deux onces ou deux & demies, on fait dépurer ce suc ou simplement par résidence & sans ébullition ; ou bien si l'estomac est foible, comme il arrive assez souvent, on le fait bouillir légérement, & ensuite on le laisse dépurer par résidence, il est vrai qu'alors il n'est pas si énergique.

Symarouba.

Le Symarouba est un médicament qui n'est connu en France que depuis 1713, c'est l'écorce d'un arbre inconnu jusqu'à présent qui croît dans la Guienne & que les habitans ont appellé symarouba ; elle est plus ou moins épaisse, d'un gris jaunâtre, sans odeur, attachée au bois duquel on le sépare aisément. L'an 1718, M. *Jussieux* s'en servit heureusement ; il y avoit eu de grandes chaleurs en été, elles furent suivies de plusieurs flux dyssentériques qui non-seulement résistoient à l'ipecacuanha & aux autres médicaments ordinaires, mais qui devenoient encore plus considérables par l'application de ces remedes. M. *Jussieux* réussit parfaitement & guérit ces dyssenteries par l'usage du symarouba ; voici ce qu'il observoit après l'exhibition de ce remede : les douleurs étoient appaisées dans l'espace d'un jour, le sommeil revenoit aussi-tôt, les urines devenoient plus copieuses & plus lympides, les évacuations étoient plus rares, l'odeur fétide des excréments cessoit, leur couleur changeoit, de liquides ils devenoient épais, les malades recouvroient l'appétit & les forces, & étoient bientôt rétablis. Ce remede convenoit principalement dans les dyssenteries essentielles qui dépendoient des matieres acrimonieuses contenues dans les premieres voies, lorsqu'il n'y avoit pas de fievre. M. *Jussieux* donnoit le symarouba en décoction depuis une drachme jusqu'à deux sur deux livres d'eau qu'il faisoit bouillir jusqu'à diminution d'un tiers, & qu'il faisoit prendre au malade de trois en trois heures par verrées ; il l'ordonnoit aussi en substance ; il faisoit raper cette écorce & la donnoit depuis dix grains jusqu'à trente délayée dans deux onces de quelqu'eau appropriée, comme l'eau de plantin, ou bien il l'incorporoit avec le sirop de capillaire ou de roses rouges pour en former un bol ; on peut regarder le symarouba comme un astringent puisqu'il est utile dans la dyssenterie, mais il n'est pas aisé de décider alors s'il agit par une vertu spécifique ou par sa saveur amere qui peut resserrer, & par son principe onctueux qui peut envelopper les matieres âcres : on doit faire attention aux conditions des dyssente-

ries dans lesquelles M. *Jussieux* l'a employé avec succès, c'est-à-dire, dans les dyssenteries essentielles, c'est alors seulement qu'on peut l'employer utilement.

L'Ortie, Urtica.

IL y a plusieurs especes d'ortie; la grande ortie piquante, *urtica major*, *urtica ureus maxima*, la petite ortie ou l'ortie grieche, *urtica minor*, *urtica ureus minor*; l'ortie romaine, *urtica romana*, les deux premieres sont les plus communes & les plus usitées.

Cas.

ON s'en sert dans les mêmes cas que ceux où le suc de plantin convient: on n'observe pas que l'ortie ait les inconvénients des autres astringents stegnotiques, qu'on ne peut donner dans l'émopthisie que lorsque le malade est dans un danger évident de périr, c'est pourquoi on s'en sert dans toutes les maladies évacuatoires, soit blanches, soit sanguines; dans les diarrhées sereuses même accompagnées de quelques douleurs légeres, dans les dyssenteries, dans l'émopthisie, dans le pissement de sang, dans les mois immodérés, dans les fleurs blanches, dans l'incontinence d'urine ou le diabete. On se sert du suc exprimé de cette plante & dépuré simplement par résidence, ou après une légere ébullition, on le donne de quatre en quatre heures dans l'intervalle des bouillons depuis deux onces jusqu'à trois. Tout le monde convient que l'ortie est astringente, mais les uns croient qu'il faut la rapporter au genre des stegnotiques, & qu'elle agit en irritant, en piquotant, en resserrant les vaisseaux: les autres au contraire croient qu'il faut la ranger parmi les astringents invisquants, à cause du goût fade & gluant qu'on trouve dans ses feuilles quand on les mâche. Nous sommes plus portés pour ce dernier sentiment à l'égard du plantin, il nous paroît plutôt appartenir au genre des stegnotiques.

QUATRIEME GENRE.

Astringents emphractiques ou invisquants.

LES astringents emphractiques ou invisquants sont des médicaments qui arrêtent les écoulements contre nature en bouchant pour ainsi dire les vaisseaux par lesquels se font ces écoulements, en induisant leurs parois d'une matiere mucilagineuse, & en enveloppant les parties trop âcres des flui-

des qui y ſont contenus ; par conféquent on peut rapporter à ce genre d'aſtringents tous les diurétiques froids, excepté cependant les acides minéraux : on doit auſſi y rapporter les béchiques incraſſants, ces deux ſortes de médicaments produiſent les effets que nous venons d'indiquer ; nous nous contenterons de parler ici de la terre ſigillée & de la grande conſoude qui n'ont pas trouvé leur place parmi les deux claſſes que nous avons citées.

La Terre ſigillée ou *Terre de Lemnos*, *Terra Lemnia*, *Terra ſigillata* ou *Sigillum capræ.*

On nous apporte cette terre en paſtilles ou en petits gâteaux marquée de différents caracteres de l'iſle de Lemnos, appellée ſtaliment, dans laquelle on la tire des entrailles de la terre. C'eſt une terre argilleuſe, graſſe, gluante, gliſſante à peu près comme le ſavon, d'un rouge pâle & d'un jaune tirant ſur le rouſsâtre ; elle ne laiſſe point d'aſtriction ſur la langue, ſe diſſout aiſément dans l'eau & ne fermente pas avec les acides. Ces qualités ſenſibles nous empêchent de la ranger parmi les abſorbants avec leſquels on l'aſſocie aſſez ſouvent, & nous engagent à la rapporter aux incraſſants ou aux inviſquants : on l'appelle terre ſigillée, ou le ſceau de la chevre, *terra ſigillata*, *ſigillum capræ*, parce qu'autrefois on imprimoit ſur ces paſtilles l'image d'une chevre.

Cas.

On ſe ſert de la terre ſigillée dans toutes les hémorragies qui dépendent d'un ſang âcre diſſout avec tenſion des ſolides, dans les dyſſenteries ſymptomatiques ou qui ſont ſymptomes des fievres aiguës bilieuſes, dans le cours de ventre bilieux, dans les diarrhées tormineuſes, dans l'incontinence d'urine, dans les fleurs blanches quand la matiere de l'écoulement eſt tenace, âcre, & qu'elle corrode les parties voiſines.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On la donne ſous forme de potions ou ſous forme de bols ; ſous forme de potion depuis trois drachmes juſqu'à trois drachmes demies & ſix onces de quelqu'eau appropriée, par exemple, d'eau de plantin, de renouée, & on y ajoute une once de quelque ſirop convenable, comme celui de coing, on mêle le tout, & on fait une potion à prendre par cuillerée, ſous for-

me de bol, on la donne ou ſeule ou aſſociée avec d'autres médicaments aſtringents; ſeule depuis dix grains, vingt & même trente; aſſociée depuis dix grains juſqu'à vingt, on incorpore les bols avec quelque conſerve ou quelque ſirop approprié, par exemple, avec la conſerve de kinarodon ou celle de roſes ſeches ou avec le ſirop de *ſymphitum*, il paroît le plus approprié.

La Grande Conſoude, Conſolida major, ſeu Symphitum majus.

QUELQUES Auteurs la rangent parmi les béchiques incraſſants, ſa racine qui eſt principalement d'uſage en médecine, eſt plus ou moins épaiſſe, garnie de pluſieurs fibres charnues, noires en dehors, blanches en dedans, viſqueuſes & gluantes : elle eſt plus mucilagineuſe que la racine de guimauve, c'eſt pourquoi l'on préfere celle-ci dans les cas où il ne faut pas trop inviſquer & ingluer; il ne faut pas faire bouillir long-temps le ſymphitum, il ſeroit trop mucilagineux, chargeroit l'eſtomac & ſeroit même déſagréable au goût.

Cas.

ON emploie le *ſymphitum* dans toutes les hémorragies qui dépendent du ſang âcre & diſſout, dans l'hémopthiſie héréditaire qui attaque des perſonnes dans leſquelles le tiſſu des poumons eſt foible & en même temps irritable, le ſang âcre & diſſout; le mucilage de cette racine inviſque ou enduit les vaiſſeaux d'une part, & de l'autre il enveloppe les parties âcres du ſang qui par-là ont moins de force pour irriter & corroder les vaiſſeaux : on s'en ſert pour la même raiſon dans les cours de ventre avec douleur, dans les diarrhées bilieuſes, dans la dyſſenterie, en un mot dans toutes les maladies évacuatoires où il y a beaucoup d'ardeur, d'âcreté, comme dans les tempéraments bilieux où les ſolides ſont tendus, le ſang âcre & diſſout; c'eſt un bon aſtringent inviſquant.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON donne la racine de *ſymphitum* en poudre depuis dix grains juſqu'à demi-drachme, on l'aſſocie à la terre ſigillée ou à quelqu'autre aſtringent approprié, on incorpore ces poudres avec le ſirop de *ſymphitum* même pour en former des bols qu'on prend de trois en trois heures ou de quatre en quatre heures entre les bouillons : on preſcrit auſſi la racine de *ſymphitum* en décoction ſous forme de ptiſane. La doſe en eſt alors depuis trois

onces jusqu'à trois & demies sur trois ou quatre livre d'eau qu'on fait bouillir légérement de peur que la liqueur ne fût trop mucilagineuse, on peut faire bouillir jusqu'à diminution d'un tiers ou d'un quart suivant le besoin.

Les Emollients.

Les médicaments émollients sont ceux qui ont la propriété de ramollir ou de rendre le tissu des solides moins serré, ainsi ils sont directement opposés aux médicaments, qui comme nous avons vu, ont la propriété de resserrer davantage ce même tissu le; tissu des solides peut être relâché par des parties aqueuses, par des parties mucilagineuses, ou enfin par des parties huileuses, qui en s'insinuant & s'interposant entre les fibres & les parties des fibres, diminuent leur cohésion & éloignent les points du contact; ainsi les émollients peuvent se réduire aux émollients simplement aqueux, aux émollients mucilagineux & aux émollients huileux.

Emollients aqueux.

Ils conviennent dans les cas de sécheresse, d'aridité des solides par défaut de sérosité dans les humeurs, ce qui arrive dans les témpéraments secs, bilieux, mélancoliques, dans les hystériques, les hypocondriaques après de longues maladies, après de grandes sueurs, des exercices immodérés, dans le cas d'épaississement de sang gelatineux; ils se donnent ou seul, mais principalement extérieurement sous forme de bains, d'embrocations, de fomentations, ou intérieurement sous forme de ptisane, & alors on y associe d'autres médicaments dans les maladies inflammatoires où le sang est épais & âcre, on peut y joindre les capillaires, la racine de chiendent.

Emollients mucilagineux.

Les émollients peuvent aussi agir par des parties mucilagineuses qui sont plus grossieres dans les végétaux, plus fines dans les animaux; les parties aqueuses se trouvent enveloppées par le mucilage, s'insinuent entre les fibres, éloignent les points du contact, diminuent le ressort, rendent les parties plus molles; ainsi tous les mucilages peuvent être rangés parmi les émollients. Nous en avons déja parlé lorsqu'il a été question des béchiques incrassants & des diurétiques froids : ces sortes d'émollients conviennent principalement dans le cas de sécheresse des solides dépendante

du défaut des parties aqueuſes dans la maſſe du ſang : ils nuiroient lorſqu'elles dépendent de l'épaiſſiſſement du ſang, tel qu'il ſe trouve dans l'état inflammatoire phlegmoneux.

Emollients huileux.

Il y a auſſi des émollients huileux : on peut ranger ſous ce genre l'huile de lin, d'amandes douces, & toutes les autres huiles qu'on peut tirer des fruits ; mais il faut remarquer qu'elles ſont ſujettes à ſe rancir, & qu'étant rancies, elles ſont plutôt aſtringentes qu'émollientes ; c'eſt pourquoi on ne les donne qu'avec précaution, ſur-tout dans les tempéraments bilieux, & on ordonne de les tirer ſans feu ; ſi elles ne ſont pas récentes, il vaut mieux leur préférer les émollients mucilagieux. Nous avons déja parlé des huileux, en parlant des ſemences froides, du lin & des amandes douces.

Les Atténuants.

Nous avons parlé des médicaments qui remédient aux vices des ſolides ; nous devons parler à préſent de ceux qui ſont propres à combattre les vices généraux qui peuvent ſe trouver dans les fluides. Nous commencerons par les atténuants qu'on appelle auſſi apéritifs, parce qu'en atténuant, en diviſant les humeurs trop épaiſſes ils ſont propres à déboucher, à ouvrir en ôtant les embarras qui ſe trouvent dans les vaiſſeaux. En général, par atténuants on entend les médicaments qui ſont propres à rendre au ſang ſa fluxilité naturelle. Les différences de ces médicaments ſont connues en faiſant attention aux différentes manieres dont le ſang peut perdre ſa fluidité : il la perd, 1°. par l'épaiſſiſſement viſqueux ou gelatineux, comme quelques-uns l'appellent, ce qui arrive lorſque la partie lymphatique ou mucilagineuſe qui lie, pour ainſi dire, les particules du ſang, eſt ſurabondante, comme on peut l'obſerver dans les tempéraments ſanguins & dans ceux qui ſont ſujets aux paroxyſmes épileptiques ; lorſque ces paroxyſmes conſtituent une maladie idiopatique ou eſſentielle, comme auſſi dans l'état inflammatoire phlegmoneux. Les médicaments propres à rétablir la fluxilité du ſang lorſqu'il peche ainſi par viſcoſité, ſont les atténuants proprement dits. 2°. Le ſang peut perdre ſa fluxilité par ſéchereſſe ou par défaut de ſéroſité ; lorſque la ſéroſité manque dans le ſang les molecules du ſang ſont plus rapprochées les unes des autres, & alors il eſt épaiſſi par ſéchereſſe. Les médicaments propres à rendre au ſang ſa fluxilité naturelle dans ces circonſtances, ſont les émollients, ſoit aqueux ſimplement,

ſoit mucilagineux, ſoit huileux. A l'égard des atténuants qui conviennent, comme nous avons dit ci-devant lorſque le ſang eſt épaiſſi par viſcoſité, tous les purgatifs, les diurétiques chauds, les ſudorifiques, les emmenagogues peuvent être rangés ſous cette claſſe : on peut auſſi y ranger les martiaux qu'on regarde principalement comme atténuants, les aſtringents condenſants dont nous avons déjà parlé, & de pluſieurs autres médicaments dont nous parlerons lorſqu'il ſera queſtion des céphaliques, des hépatiques. Tous ces médicaments atténuent, diviſent le ſang, la lymphe, ils conviennent par conſéquent lorſque le ſang eſt épaiſſi par viſcoſité.

Des Incraſſants & des Adouciſſants.

LES médicaments incraſſants ſont ceux qui remédient à la trop grande fluxilité du ſang, & qui lui donnent une conſiſtance plus épaiſſe, ils ſont oppoſés aux atténuants. La fluxilité du ſang peut être augmentée ou par l'abondance de la ſéroſité ou par la diſſolution putride du mucilage; dans le premier cas qui ſe préſente, par exemple, dans la chloroſe les aſtringents condenſants, les martiaux, les aſtringents abſorbants, les aſtringents reſſerrants, les purgatifs, ſur-tout les hydragogues, les diurétiques & ſpécialement les ſudorifiques conviennent. Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, dans la diſſolution putride ou par défaut de mucilage, les huileux, les mucilagineux, les incraſſants conviennent en tant qu'ils rendent au ſang un mucilage : on peut ranger ſous la même claſſe les diurétiques froids, ſur-tout ceux qui ſont tirés du regne minéral, excepté cependant dans les cas où cette diſſolution putride dépend de quelque ulcere principalement du poumon, mais ils conviennent dans les autres cas, comme dans le ſcorbut chaud, dans les fievres malignes *à diſſolutione*, dans les maladies inflammatoires éréſipélateuſes : on peut auſſi ranger ſous cette même claſſe le lait & ſes différentes préparations qui conviennent dans le cas de diſſolution du ſang avec beaucoup d'âcreté, & c'eſt par cette raiſon que tous les adouciſſants pourroient être rangés ſous cette claſſe, en ce qu'ils détruiſent l'âcreté. Le lait eſt un incraſſant adouciſſant, propre à remédier à cette diſſolution putride du ſang, à rétablir ſon mucilage.

Le Lait.

NOUS diviſerons en pluſieurs chefs ce que nous avons à dire touchant le lait : 1°. nous conſidérerons le lait chymiquement, 2°. phyſiologiquement, 3°. nous expoſerons les différentes eſpeces de lait, 4°. les cas où le

lait eſt indiqué, 5°. ceux où il eſt contre-indiqué, 6°. la maniere de l'adminiſtrer & les précautions qu'il faut prendre pour cela.

Examen du Lait conſidéré chymiquement.

TOUT le monde ſait que le lait eſt une liqueur blanche, d'un goût doux & agréable, d'une conſiſtance médiocre, ſéparée dans les mamelles des animaux femelles : ce ſont là les qualités qui doivent ſe trouver dans le lait pour qu'il ſoit bon. Le lait de vache nouvellement trait, mis dans une terrine & expoſé à une chaleur modérée, préſente les phénomenes ſuivants; dans l'eſpace de dix ou douze heures il s'éleve à la ſurface du lait une matiere épaiſſe, graſſe, huileuſe, c'eſt ce qu'on appelle la crême; on enleve doucement cette crême avec une cuillere, on la met dans un autre vaiſſeau & on la conſerve. Le lait qui aura été ainſi écrêmé ſera moins épais qu'auparavant; ſi toute la crême n'en a point été ſéparée il s'en raſſemblera encore de nouvelle à ſa ſurface; au bout d'un certain temps il faut l'enlever comme la premiere; au bout de deux ou trois jours le lait écrêmé ſera coagulé en une maſſe molle qu'on appelle lait caillé, il a alors une ſaveur & une odeur aigre. Si on coupe cette partie coagulée, en petits morceaux, il s'en ſéparera auſſi-tôt une grande quantité de ſéroſités. Si on met le tout ſur un linge ſuſpendu en l'air en plaçant deſſous un vaiſſeau pour recevoir la ſéroſité à meſure qu'elle s'écoulera, il reſtera ſur le linge quand la partie ſereuſe ou aqueuſe aura ceſſé de couler, une matiere blanche un peu plus ferme que n'étoit le caillé; cette matiere eſt ce qu'on appelle le fromage, & la ſéroſité qui s'en eſt ſéparée eſt appellée petit lait. Telle eſt la décompoſition qu'éprouve le lait laiſſé à lui-même ſans le ſecours de la diſtillation, ni de l'addition d'aucune matiere étrangere : il ſe fait une eſpece d'analyſe ſpontanée par laquelle il eſt partagé en trois ſubſtances différentes, ſavoir, en *crême* ou partie *butyreuſe*, en *fromage* ou partie *caſeuſe*, & en *ſerum* ou petit lait : il faut remarquer cependant que la crême telle qu'on la ramaſſe à la ſurface du lait où elle s'eſt raſſemblée, n'eſt pas la partie butyreuſe pure, mais qu'elle eſt encore mêlée avec une aſſez grande quantité de parties caſeuſes & ſéreuſes qu'il faut ſéparer pour la réduire en beurre : on peut hâter la coagulation du lait en ſe ſervant des ſels acides, ou bien des ſels alkalis fixes, avec cette différence cependant que les alkalis fixent coagulent le lait en ſéparant en même temps d'avec le petit lait le fromage qui nage en grumeau dans la liqueur, ce que les acides ne font pas. L'Art a décom-

posé chacune des trois parties dont le lait est composé; l'analyse chymique prouve que le beurre est chargé de parties huileuses, de parties acides, de parties terreuses, & qu'en outre il contient beaucoup de parties séreuses qui n'ont pu en être séparées en le faisant. Le beurre est donc la partie huileuse du lait figée par l'acide avec de l'eau & de la terre. On retire du fromage frais les mêmes principes du phlegme en quantité, ensuite un phlegme acide, une huile moins épaisse que celle du beurre, enfin l'on trouve au fond de la cornue une matiere charbonneuse, mais beaucoup plus abondante que celle que laisse le beurre, ce qui prouve que le fromage contient une beaucoup plus grande quantité de partie terreuse. Le petit lait est composé pour la plus grande partie de phlegme ou de partie aqueuse; il contient outre cela les autres parties du lait qui sont dissolubles dans l'eau, c'est-à-dire, ce qu'il y a de salin & de savonneux: aussi son analyse démontre-t-elle qu'il contient une huile réduite par un acide dans un état parfaitement savonneux, c'est-à-dire, rendue intimement miscible avec l'eau, c'est ce qui se prouve par la parfaite diaphanéité de cette liqueur, qui est la marque d'une dissolution complette. Lorsqu'on distille le petit lait, la matiere savonneuse se décompose, la partie saline de cette matiere monte la premiere, c'est-à-dire, l'acide qu'on en retire, après quoi vient l'huile séparée d'avec le principe qui la rendoit miscible avec l'eau; la matiere charbonneuse qui reste au fond de la cornue étant exposée à l'air s'y humecte, ce qui prouve qu'elle contient un sel marin qui a cette propriété; enfin si on lessive cette matiere, & qu'après l'avoir faite évaporer on la laisse sécher & brûler jusqu'à ce qu'elle soit réduite en cendre, la lessive de cette cendre donnera des indices d'alkali fixe. Tous les laits donnent les mêmes principes que ceux que nous venons de voir qu'on retire du lait de vache.

Lait considéré Physiologiquement.

Le lait considéré physiologiquement est un chyle préparé qui résulte du mêlange du suc exprimé des aliments végétaux avec les humeurs du corps, de maniere cependant qu'il est exactement séparé dans les organes de la sécrétion du lait, de ces humeurs du corps ou de ces sucs animaux avec lesquels il a d'abord été mêlé, c'est la principale différence qu'il y a entre le lait & le chyle; car le lait ne fournit point du tout d'alkali volatil, au lieu qu'il est vraisemblable que si on pouvoit ramasser une assez grande quantité de chyle pour en faire aisément l'analyse, il

fourniroit beaucoup d'alkali volatil, parce qu'il eſt mêlé & confondu avec une grande quantité de ſucs animaux, comme avec la ſalive, les ſucs gaſtriques & pancréatiques avec la bile & la lymphe qui en fourniſſent tous; mais le lait filtré dans les mamelles ne fournit point d'alkali volatil: on peut donc le regarder comme le ſuc extrait récemment des aliments végétaux, ſuc qui eſt plus travaillé & qui a plus de conſiſtance que le chyle, & dont les acides ſont émouſſés ſans être alkaleſcents. On ne peut pas regarder le lait avec les anciens comme une liqueur ſeparée du ſang déja travaillée & toute formée. Le ſang des animaux ne fournit point d'acides ſi ce n'eſt par la violence du feu, au lieu que dans le lait l'acide ſe manifeſte preſque de lui-même; d'ailleurs le ſang laiſſé à lui-même ne fermente pas aceteuſement, le contraire arrive dans le lait. De plus le *caput mortuum* du lait donne par la leſſivation des indices d'alkali fixe, celui du ſang leſſivé n'en donne point du tout.

Différentes eſpeces de Lait.

On ſe ſert en médecine du lait de femme, du lait de vache, du lait de chevre & du lait d'âneſſe. Le lait de femme eſt le plus analogue à nos humeurs, c'eſt auſſi le plus convenable lorſqu'on peut en avoir. Le lait de vache eſt celui qui contient le plus de parties butyreuſes & de parties caſeuſes & le moins de parties ſéreuſes. Le lait de chevre contient plus de parties ſéreuſes que celui de vache, mais cependant il contient aſſez de parties butyreuſes & de parties caſeuſes. Enfin le lait d'âneſſe eſt celui qui contient le plus de parties ſéreuſes & moins de parties butyreuſes & caſeuſes.

Cas où le Lait eſt indiqué.

Nous ne diſtinguerons pas ici les cas où les différentes eſpeces de lait conviennent; nous en parlerons lorſqu'il ſera queſtion de la façon de les adminiſtrer, nous ne ferons qu'indiquer ici les cas généraux où le laitage convient. On emploie le lait dans preſque toutes les maladies, 1°. dans les maladies évacuatoires, tant des premieres que des ſecondes voies produites ou entretenues par une matiere âcre diſſoute, ſoit que les évacuations ſoient blanches, ſoit qu'elles ſoient rouges. Dans les premieres voies, comme dans les diarrhées colliquatives où les humeurs ſont ſi âcres qu'il ſemble qu'elles ſe fondent toutes pour ainſi dire, en ſorte que tout le corps s'amaîgrit conſidérablement; dans les diarrhées tormineuſes, quoiqu'elles ne ſoient pas colliquatives, mais invétérées; les douleurs fourniſſent une

preuve de l'acrimonie des humeurs dans les dyssenteries longues entretenues par des ulceres des intestins qui rendent ces dyssenteries en quelque façon chroniques. Dans le flux hépatique qui abat considérablement les forces du malade, sur-tout s'il vient à la suite de quelques maladies vives du foie ou à la suite de la dyssenterie, ce qui est le plus ordinaire, mais non si elle dépend de l'obstruction skirreuse du foie ; dans le flux de sang dépendant d'un sang âcre & dissout ; dans le tenesme qui dépend le plus ordinairement des matieres qui se cantonnent dans les valvules du *rectum*, & qui font que les malades se présentent souvent & presque inutilement à la selle, n'ayant pas d'ailleurs d'autres matieres dans les intestins ; dans les hémorroïdes qui coulent avec trop d'impétuosité, & où le sang est dissout & âcre ; dans les maladies évacuatoires des secondes voies, comme dans l'hémopthisie héréditaire qui est devenue chronique, dans laquelle le tissu des poumons est foible & le sang âcre & dissout, quand même il y auroit fievre, après avoir fait précéder cependant les remedes généraux ; dans le pissement de sang qui dépend aussi d'un sang âcre & dissout, dans les pertes immodérées des femmes, soit celles qui arrivent dans le temps de l'accouchement, soit celles qui surviennent dans tout autre temps ; dans l'ischurie ou entiere suppression d'urine ; dans la dysurie, sur-tout lorsqu'elle accompagne la gonorrhée virulente & toujours avec âcreté & dissolution du sang. 2°. Le lait est très-souvent indiqué dans les maladies dolorifiques, comme dans la goutte qui est une douleur vive qui attaque à certains périodes les articulations ; dans les douleurs rhumatismales produites par une lymphe âcre, on le regarde alors comme spécifique ; dans les douleurs de tête dépendantes d'un sang âcre & dissout ; dans les douleurs vives dépendantes des matieres calculeuses, soit que ces matieres soient arrêtées dans les reins ou dans les ureteres ou dans la vessie, dans ce cas-là le sang est âcre & dissout. 3°. Le lait convient encore dans certaines maladies convulsives, comme dans la passion hystérique, hypocondriaque, parce que tous les symptomes de ces affections montrent qu'il y a beaucoup de tension dans les solides & beaucoup d'âcreté & de sécheresse dans les fluides. 4°. Dans les maladies dispnoïques, comme dans les asthmes convulsifs, dans les asthmes tuberculeux où la matiere est âcre & épaisse par sécheresse. 5°. Dans les maladies cachétiques dont le caractere est pris de quelque vice de l'habitude du corps, mais sur-tout dans les maladies cachétiques tabides, c'est-à-dire, dans les maladies de consomption de tout le corps. Ces maladies sont ou essentielles ou symptomatiques ; essentielles, lorsqu'elles dépendent

de la féchereffé du fang qui fait que le fuc nourricier n'eft pas porté dans fes vaiffeaux, on les connoît fous le nom de fievres hectiques ; fymptomatiques, lorfqu'elles dépendent de quelque ulcere interne, comme du poumon, du foie, de la rate, des inteftins, comme il arrive à ceux qui font attaqués de la fiftule à l'anus ou de quelques ulceres externes de mauvaife qualité qui ne cedent pas aux remedes. Le lait convient dans toutes les maladies tant effentielles que fymptomatiques. 6°. Dans le fcorbut qui peut fe rapporter aux maladies cachétiques, mais dans le fcorbut chaud qui fe rencontre dans les tempéraments chauds & bilieux, où il y a douleur & chaleur avec un caractere d'acrimonie & de diffolution ; dans ce cas-là non-feulement les malades font foulagés, mais même ils font guéris par l'ufage du lait. Le lait a auffi lieu dans les fievres intermittentes qui dépendent de ce virus fcorbutique, quoique d'ailleurs il foit contre-indiqué en général dans les fievres intermittentes. 7°. Dans les maladies cachétiques dépendantes du virus vérolique, non-feulement le lait précede & fuit autant qu'il eft poffible, le traitement qu'on fait par les grands remedes, mais même il eft palliatif. 8°. Dans les maladies cutanées, comme la gratelle, la gale, la lepre dépendantes de l'âcreté & de la diffolution de la lymphe. En Angleterre on fe fert du lait dans les maladies aiguës inflammatoires, comme dans la pleuréfie, la péripneumonie. A Paris même on fuit affez cet ufage, mais ici on ne donne point le lait dans les maladies inflammatoires ; on donne cependant quelquefois le petit lait, mais c'eft pour fervir de véhicule aux purgatifs.

Cas où le lait eft contre-indiqué.

HIPPOCRATE nous l'apprend dans un aphorifme où il dit qu'il ne faut pas donner le lait, 1°. à ceux qui ont des maux de tête, 2°. à ceux qui ont la fievre, 3°. à ceux qui ont les hypocondres élevés & qui éprouvent de borborigmes, 4°. dans les déjections bilieufes, 5°. dans les fievres aiguës, 6°. à ceux qui font tourmentés par une foif prefqu'inextinguible, 7°. enfin à ceux qui ont éprouvé de grandes hémorragies : tels font les cas généraux où, felon *Hippocrate*, on ne doit pas donner le lait, & où il eft par conféquent contre-indiqué. Ces cas propofés généralement méritent quelque réflexion & quelques éclairciffements pour n'être pas jetté dans l'erreur en leur donnant plus d'étendue qu'il ne convient, 1°. *Hippocrate* dit qu'il ne faut pas donner le lait à ceux qui ont des maux de tête. Cette propofition ne doit pas être prife trop généralement ; car le mal de tête

peut entraîner avec lui la léſion des fonctions de l'eſtomac, des obſtructions du bas-ventre, comme dans les femmes cachétiques, de matieres aceſcentes dans les premieres voies, ou bien il peut dépendre de tous ces vices, & c'eſt ce qui arrive le plus ſouvent. Or dans ces circonſtances il eſt évident que le lait ne convient pas, par la raiſon qu'il s'aigriroit & ſe gâteroit dans les premieres voies : mais le mal de tête peut auſſi être ſymptome du virus ſcorbutique, du ſcorbut chaud dans lequel les humeurs ſont âcres & diſſoutes, ou bien il peut auſſi être ſymptome du virus vérolique. Dans les maux de tête ſymptomatiques non-ſeulement le lait n'eſt pas contre-indiqué lorſqu'il n'y a pas de mauvaiſes matieres dans les premieres voies, mais même il convient comme palliatif, en attendant que les malades puiſſent guérir radicalement par l'uſage des grands remedes ; bien plus quand les fonctions de l'eſtomac ne ſe feroient pas bien, ce ne ſeroit pas une raiſon pour renoncer entiérement au lait, il faudroit ſeulement faire précéder les ſtomachiques, & en venir enſuite au lait pour adoucir & pallier le mal. 2°. *Hippocrate* veut qu'on ne donne pas le lait à ceux qui ont la fievre, quelques-uns entendent cela des fievres aiguës ; il paroît cependant que ce n'eſt pas la penſée d'*Hippocrate*, puiſqu'il ſpécifie plus bas les fievres, & qu'ainſi dans cet endroit il veut parler des fievres en général, & ſur-tout des fievres chroniques, des fievres lentes ; mais il faut remarquer que ces ſortes de fievres ſont ſouvent à la vérité jointes à la léſion de l'eſtomac, mais non pas toujours. Il arrive quelquefois & même aſſez ſouvent que ces fonctions ſe font aſſez bien chez ceux qui ſont attaqués de fievre lente, d'ailleurs il faut diſtinguer pluſieurs degrés dans ces fievres ; quelquefois les malades éprouvent une ſoif, une chaleur & une fievre conſidérable, quelquefois au contraire la fievre n'eſt pas conſidérable, non plus la chaleur & la ſoif ; lorſque les premieres voies paroiſſent bien diſpoſées & que la chaleur & la ſoif ne ſont pas conſidérables, le lait convient, mais au contraire ſi les premieres voies ſont dérangées, ſi la fievre, la chaleur & la ſoif ſont conſidérables, le lait pourroit non-ſeulement s'aigrir, mais même tourner vers la putréfaction, & par conſéquent il eſt alors contre-indiqué. 3°. On ne doit pas non plus le donner à ceux qui ont les hypocondres élevés & chez qui on entend un bruit qui court d'un endroit des inteſtins à l'autre, ce qu'on appelle borborigmes, ce ſont là des ſignes qui font connoître que les digeſtions ne ſe font pas bien, & qu'il y a dans les grands inteſtins contenus pour la plus grande partie dans les hypocondres des matieres épaiſſes & glaireuſes qui retiennent l'air raréfié d'ailleurs par la chaleur ;

dans ce cas il est visible que le lait s'aigriroit, il est donc contre-indiqué ; les hypocondres peuvent être aussi élevés non-seulement par ce vice des premieres voies, mais encore par des obstructions du mésentere & des visceres qui servent à la digestion, produites par des matieres épaisses, tenaces, comme il arrive chez les enfants écrouelleux ; le lait est pareillement contre-indiqué dans ce cas-là, parce que les sucs digestifs sont alors mal travaillés, les digestions se font mal ; le lait de vache est encore plus spécialement contré-indiqué, parce qu'il épaissiroit davantage les humeurs qui ne sont déja que trop épaissies. Les autres especes de lait ne conviennent pas non plus par les raisons que nous avons indiquées. 4°. On ne doit pas donner le lait dans le cas des déjections bilieuses sur-tout accompagnées de fievre, d'ardeur, de soif, soit que ces déjections bilieuses soient essentielles ou dépendantes du vice des premieres voies, de l'accumulation des mauvais sucs, soit qu'elles soient symptomatiques ou symptome de fievre bilieuse, parce que le lait s'aigriroit, & que s'unissant à la bile il en augmenteroit l'âcreté ; on voit cela dans les enfants dont les déjections sont fréquentes & verdâtres, c'est le signe auquel les Praticiens connoissent que le lait s'aigrit. 5°. *Hippocrate* ne veut pas qu'on donne le lait dans le cas des fievres aiguës, parce qu'alors il y a beaucoup de chaleur, & que les premieres voies ne travaillent pas les aliments comme il faut, ce qui paroît par le défaut d'appétit, ou même par l'aversion que les malades ont pour les aliments, par les rapports aigres, insipides ou même nidoreux, pas les douleurs de colique, par les borborigmes. Cependant on ne doit pas entendre ceci de toutes sortes de lait ou de toutes sortes de préparations de lait ; car les anciens faisoient usage du petit lait dans les fievres aiguës, & parmi les modernes il s'en trouve beaucoup qui le prescrivent dans le même cas. En Angleterre on donne le petit lait pour boisson ordinaire dans les fievres aiguës, comme dans la pleurésie, dans la péripneumonie, & cela pour tempérer & délayer le sang : on suit aussi cet usage à Paris. Nous croyons cependant qu'il faut user alors de beaucoup de circonspection & bien distinguer les cas ; car si la fievre aiguë est putride, nous croyons alors que le petit lait même est contre-indiqué, parce qu'alors les premieres voies se trouvent infectées de mauvais sucs, en passant des premieres voies dans les secondes, & cause des diarrhées qu'il est souvent très-difficile d'arrêter ; si au contraire les fievres aiguës ne sont pas accompagnées d'un caractere de putridité, & que les premieres voies soien bien nettoyées, dans ce cas le lait peut être utile : il y a encore une exception à faire pour les fievres aiguës qui

ſe trouvent jointes à l'émopthiſie, car dans ce cas les autres remedes ne font ſouvent que blanchir, & le lait de vache qui eſt pourtant celui qui ſe corrompt le plus aiſément, étant donné pour toute nourriture, fait de merveilles, il faut cependant faire précéder les autres remedes adouciſſants. 6°. On ne doit pas le donner à ceux qui ſont tourmentés d'une ſoif preſque inextinguible accompagnée d'ardeur, parce qu'elle dépend des matieres âcres & putrides qui paſſent des premieres voies dans les ſecondes, c'eſt ce qu'on peut remarquer dans l'hydropiſie; car on obſerve dans cette maladie qu'il y a ſouvent plus d'eau épanchée au commencement que vers la fin; cependant la ſoif ne ſe fait bien ſentir que vers la fin, lorſque les eaux épanchées tournent vers la putridité, & qu'étant réſorbées par leurs propres vaiſſeaux, elles ſont rapportées dans les ſecondes voies, ce qui donne lieu à la ſoif, à la fievre, à la toux, or dans ce cas on ſent bien que le lait ne pourroit qu'être nuiſible. 7°. Enfin *Hippocrate* veut qu'on ne donne pas le lait à ceux qui ont éprouvé de grandes évacuations de ſang. Nous remarquerons d'abord qu'il parle de ceux qui ont déja éprouvé ces évacuations & non pas de ceux qui les éprouvent actuellement, puiſque, comme nous l'avons vu, le lait convient dans le cas d'hémopthiſie, mais le lait ne convient pas après les hémorragies, parce que les perſonnes qui ont ſouffert ces évacuations, ayant perdu beaucoup de ſang, elles ont les vaiſſeaux affaiſſés, leur pouls eſt petit, elles ſont pâles & foibles, ſujettes à des épaiſſiſſements d'humeurs qui ſe corrompent, l'habitude de leur corps devient languiſſante & œdémateuſe, & on remarque en elles un caractere de froid, de-là la cachexie humide, la chloroſe, dans ces circonſtances le lait ſeroit nuiſible, il eſt contre-indiqué.

Maniere d'ordonner les différentes eſpeces de Lait, & leurs préparations.

QUAND on ordonne le lait, on met à la diete du lait : il y a trois ſortes de diete de lait, la diete légere ou tenue, la diete médiocre & la diete forte qu'on appelle communément la diete blanche. La diete légere ou tenue conſiſte à donner le lait une fois par jour ſeulement, & c'eſt ordinairement le matin; dans la diete médiocre on le donne deux fois par jour, & c'eſt ordinairement le matin à jeun & le ſoir en ſe couchant. Les deux autres repas ſe font alors avec des aliments de facile digeſtion; enfin la diete forte ou la diete blanche, c'eſt lorſqu'on ne donne que le lait au malade pour toute nourriture. Nous avons déja dit qu'on ſe ſervoit en

Médecine de différentes especes de lait, savoir du lait de femme, du lait de vache, du lait de chevre & du lait d'ânesse, nous allons donner la maniere d'employer chacune de ces especes de lait.

Lait de Femme.

C'EST celui qui convient le mieux, il est plus analogue à nos humeurs, c'est pourquoi on doit le préférer quand on peut en avoir, sur-tout dans le cas de phthisie, de consomption, de marasme, d'ulcere cancereux; la meilleure façon de le donner & la plus universellement reçue, c'est que le malade suce le lait immédiatement à la mamelle de la femme, il est sûr que si on faisoit traire le lait de la femme dans un vaisseau, dans le temps qu'on mettroit à en ramasser une suffisante quantité, le lait perdroit & exhaleroit plusieurs parties volatiles qui sont cependant très-bonnes & qui tournent au profit du malade quand on l'applique immédiatement au mamelon de la femme: il y a une foule prodigieuse d'observations qui prouvent les bons effets que cette façon de prendre le lait de femme a produit dans des phthisiques désespérés; on peut ordonner le lait de femme une ou deux fois par jour, ou même pour toute nourriture si la femme en fournit assez, en permettant au malade de manger dans les intervalles quelques morceaux de pain blanc.

Lait de Vache.

LE lait de vache, selon ce que nous avons dit, contient beaucoup de parties butyreuses & de parties caseuses & peu de *serum*, par conséquent il contient beaucoup de parties huileuses, de parties grasses, de parties terrestres, & convient lorsqu'il faut nourrir, & dans le cas où il faut adoucir les humeurs & où l'on a moins en vue de détremper, il est très-propre à envelopper les parties âcres. Il faut remarquer qu'il se distribue plus lentement, qu'il reste plus long-temps dans l'estomac; l'expérience prouve qu'il passe plus difficilement & qu'il s'aigrit plus aisément, ce qui vient de la plus grande quantité d'acides qu'il contient, & qui sont renfermés, comme nous avons vu, dans la partie caseuse & dans la partie butyreuse principalement.

Cas où le Lait de Vache convient.

LE Lait de vache convient sur-tout dans le cours de ventre sereux, mais avec un caractere d'âcreté, ce qu'on connoît par les tranchées vives

que les malades éprouvent, & par les douleurs âcres qu'excitent les matieres en paſſant par le fondement comme on dit ; il convient auſſi dans les dyſſenteries eſſentielles dépendantes pareillement des matieres âcres, ſoit qu'elles aient été engendrées dans les premieres voies, ſoit qu'elles y aient été portées d'ailleurs, comme par quelque poiſon corroſif. C'eſt le lait le plus propre à envelopper ces parties âcres ; il convient encore dans le vomiſſement & dans le flux de ſang dépendant des matieres âcres, dans les ulceres intérieurs entretenus par des matieres ichoreuſes & fluxiles lorſqu'il s'agit de lubrifier & d'adoucir, tels que ſont les ulceres qu'on obſerve dans les voies urinaires ; c'eſt dans cette vue que quand les cantharides qu'on a employées extérieurement portent ſur les voies urinaires & y cauſent des piſſements de ſang, des ulceres, on doit préférer le lait de vache ; on doit auſſi le préférer ſi le malade peut le ſupporter quand on le met à la diete blanche, ou au lait pour toute nourriture, par la raiſon que le lait eſt plus nourriſſant.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On donne le lait de vache ſimplement coupé une fois par jour, on commence par la doſe de ſix onces & on va enſuite juſqu'à quinze ou ſeize, augmentant ſucceſſivement de deux onces par jour, on le coupe avec l'infuſion de lierre terreſtre, quand on craint qu'il ne paſſe pas bien ; c'eſt un bon ſtomachique & en même temps déterſif, comme nous l'avons vu en parlant des béchiques inciſifs, on peut auſſi le couper avec l'infuſion de capillaire ou avec la décoction d'orge, par-là on le rend plus aqueux, il paſſe mieux ; quand on craint l'aceſcence ou même qu'il ne tourne vers la putridité, comme dans les tempéraments bilieux chauds, on le fait crêmer, pour cela on le fait chauffer doucement, & on enleve la pellicule qui paroît ſur la ſurface, & on en ôte deux ou trois couches, de cette maniere on enleve la crême compoſée, comme nous avons dit, des parties acides & des parties huileuſes très-propres à s'aigrir ; on donne le lait de vache ainſi écrêmé, ou ſeul ou coupé, on coupe à demi ou tiers ou quart mêlant pour cet effet avec le lait, la demi, le tiers, le quart d'une infuſion appropriée, ſuivant que l'on craint plus ou moins que le lait ne s'aigriſſe, ou ſuivant qu'on veut le rendre plus ou moins aqueux. Quand on ne coupe le lait que pour tâtonner pour ainſi dire, les fibres de l'eſtomac, pour s'aſſurer ſi le lait paſſe bien, on doit diminuer peu-à-peu, & retrancher inſenſiblement l'infuſion dont

on se servoit pour le couper, puis on le donne pur, & on vient ensuite peu-à-peu à la diete blanche, ou au lait pour toute nourriture, on le lui donne le matin & le soir à la dose de huit onces jusqu'à quinze ou même dix-huit, faisant prendre cette dose à midi & autant le soir. Quand on donne le lait de vache pour resserrer, comme dans le cours de ventre sereux, on lui ôte sa partie sereuse en y éteignant plusieurs fois des cloux ou des petits cailloux rougis au feu. On tire aussi le petit lait qu'on prépare de plusieurs façons : on se sert principalement des acides pour coaguler le lait, comme du vinaigre, du jus de limon, cette maniere de le préparer est un peu longue ; c'est pourquoi quand on est pressé on peut le faire sur le champ comme il suit : on prend, par exemple, une livre de lait, & on y jette à plusieurs reprises de la crême de tartre autant qu'il en peut contenir sur la pointe d'un couteau ordinaire à chaque fois. Cette méthode est la plus courte, & il est bon de savoir pour s'en servir dans le cas où l'on est extrêmement pressé d'administrer le petit lait : on se sert aussi pour tirer le petit lait & c'est peut-être le meilleur moyen, de la pressure qui n'est autre chose qu'un reste de lait caillé, densi, digéré & devenu aigre qu'on trouve dans l'estomac des veaux. Pour clarifier le petit lait, on le fait bouillir & on y ajoute le blanc d'œuf, c'est pendant la clarification qu'on ajoute les médicaments appropriés qu'on veut employer. Le petit lait, quand il est bien fait, est très-propre à adoucir & en même temps à diviser, à délayer le sang & la lymphe trop épaissie par sécheresse, comme aussi à déterger les ulceres sordides, lorsque le pus s'aglutine, soit au fonds, soit au bord & à la surface de l'ulcere, c'est une espece de savon qui résulte du mêlange de l'huile avec l'acide, ou plutôt c'est la partie aqueuse du lait qui tient en dissolution les parties huileuses & les parties acides qui forment une espece de savon doux & léger très-propre à mêler la sérosité avec les humeurs dessechées & à procurer une détrempe du sang : on peut aussi le considérer comme chargé de parties salines, du sel marin qu'on découvre par l'analyse. Le petit lait convient dans les hystériques, les hypocondriaques attaqués d'un virus cancéreux, dans les obstructions, dans les tubercules des poumons qui se trouvent sur-tout chez les personnes que nous avons désigné ; dans les ulceres cancereux, dans les ulceres internes, sur-tout des voies urinaires dans lesquels la matiere est épaisse, tenace & visqueuse & en même temps âcre, il incise cette matiere & en corrige l'âcreté. Le petit lait convient même dans des cas où le lait ne pourroit convenir, comme dans les obstructions produites par une lymphe épaissie, par sécheresse avec un caractere

d'âcreté, d'ailleurs il ſe corrompt moins aiſément que le lait. On ordonne le petit lait comme le lait même depuis ſix onces juſqu'à douze, en augmentant ſucceſſivement depuis cette premiere doſe à la ſeconde : on ſe ſert auſſi du petit lait pour baſe des purgations dans les fievres putrides avec météoriſme ou tenſion douloureuſe du bas-ventre. On le fait boullir avec la caſſe, comme nous avons dit en parlant de ce purgatif, & on fait ce qu'on appelle *dilutum* de caſſe.

Lait de Chevre.

Le Lait de chevre tient le milieu entre le lait de vache & le lait d'âneſſe, il eſt moins ſereux que le lait d'âneſſe, mais il l'eſt plus que celui de vache : on emploie le lait de chevre dans les mêmes cas que celui de vache, quand on ne peut avoir de celui-ci : on le ſubſtitue au lait de vache, lorſqu'on a lieu de craindre que le lait de vache ne s'aigriſſe, le lait de chevre contenant plus de parties ſereuſes & moins de parties caſeuſes & butyreuſes paſſe aiſément : on donne le lait de chevre depuis ſix onces juſqu'à douze comme celui de vache, on en tire pareillement le petit lait qu'on preſcrit à la même doſe.

Lait d'Aneſſe.

Le lait d'âneſſe eſt extrêmement ſereux & aſſez analogue au petit lait, il convient dans les cas où il faut adoucir & même délayer, diviſer, comme dans les ulceres des poumons où le ſang eſt épais par ſécherreſſe avec un caractere d'âcreté : on le préfere auſſi dans les affections de goutte & de rhumatiſme, ſur-tout lorſqu'elles ſe trouvent dans des tempéraments vifs & ardents où les humeurs ont beſoin d'être délayées, en un mot dans tous les cas où il s'agit principalement de détremper ; on s'en ſert de la même maniere que de celui de vache & à la même doſe : il faut remarquer par rapport au lait de chevre & celui d'âneſſe qu'on les prend l'un & l'autre tous chauds immédiatement après qu'il a été trait de l'animal, on étend pour cela un linge ſur le vaiſſeau dans lequel on doit recevoir le lait, & ſur le linge on met une once de ſucre en poudre, afin que le lait tombe immédiatement ſur le ſucre, qu'il ſoit plus doux & moins propre à s'aigrir, ſi on ne peut avoir le lait dans le moment qu'on le trait, il faut le faire chauffer au *bain marie.*

PREMIERE PRECAUTION.

Pour préparer à l'uſage du lait.

On peut craindre que le lait peſe ſur l'eſtomac, qu'il ne s'aigriſſe ou même qu'il ne s'y corrompe par putréfaction ; c'eſt pourquoi on doit faire

une attention ſinguliere à l'état de l'eſtomac, & s'en bien aſſurer avant que d'en venir à l'uſage du lait. Ainſi ſi l'eſtomac paroît pécher par relâchement, s'il y a des rapports aigres, il eſt évident qu'il faut commencer par vuider les premieres voies des mauvaiſes matieres & donner en même temps du ton, on doit donc faire précéder la purgation qui doit être préparée avec des médicaments appropriés comme dans le cas que nous venons de déterminer avec de purgatifs toniques, tels que la rhubarbe, les mirobolans auxquels on ajoute la manne ſi l'eſtomac peche par un vice contraire, comme dans les tempéraments bilieux s'il y a des rapports nidoreux avec ardeur & ſoif, alors la purgation doit être compoſée avec des médicaments légérement aceſcents & antiſeptiques, comme avec la manne, la caſſe, les tamarins, les fleurs de violette; dans les tempéraments où les ſolides ſont extrêmement tendus, comme chez les hyſtériques & les hypocondriaques, nous avons dit ailleurs qu'on allioit avec ſuccès, la caſſe & les tamarins; en un mot, on doit varier les purgatifs ſuivant les indications qui ſe préſentent dans les cas où l'on juge à propos d'y avoir recours, mais ſi l'eſtomac étoit bien diſpoſé, que l'appétit ſe ſoutînt & que les digeſtions ſe fiſſent bien, on pourroit s'abſtenir de purger; la purgation n'eſt abſolument néceſſaire que lorſque l'eſtomac eſt dérangé, & ſi on l'ordonne autrement ce n'eſt que *ad majorem cautelam*. M. *de la Mure* a ſouvent donné le lait ſans faire précéder la purgation dans des cas où l'eſtomac & les premieres voies paroiſſoient bien diſpoſées, & il n'a jamais obſervé qu'il en reſultât aucun mauvais inconvénient. Après la purgation, il faut ſonger à conſerver le ton de l'eſtomac & des inteſtins, c'eſt pourquoi il eſt fort d'uſage chez les perſonnes dont l'eſtomac a été dérangé long-temps, d'ordonner des bouillons faits avec le veau ou le poulet & des médicaments appropriés, comme les ſtomachiques chauds: on fait prendre ordinairement huit ou dix de ces bouillons le matin à jeun, puis on fait repurger le malade de la façon que nous avons dit ci-devant, alors on donne le petit lait pendant quelque-temps, ſur-tout s'il y a des embarras dans les viſceres, par-là on accoutume l'eſtomac à l'uſage du lait entier, & d'ailleurs il convient très-fort dans les obſtructions produites par une lymphe épaiſſie par ſéchereſſe: on le fait prendre pendant quinze jours ou trois ſemaines ou un mois ſelon le beſoin: on peut ajouter au petit lait le ſuc de quelques plantes ſtomachiques, celui de menthe eſt le plus propre pour corriger l'aceſcence du lait, c'eſt pourquoi on ajoute au petit lait, pendant la clarification, une ou deux pincées de feuilles de menthe vertes ou ſeches, ou bien deux cuillerées de ſon ſuc,

lorsque le lait est clarifié & coulé & on y ajoute une once de sucre sur douze onces de petit lait, après l'usage du petit lait on repurge le malade & ensuite on lui fait prendre pendant deux ou trois jours un bol fait avec les médicaments absorbants dont nous avons déja parlé, comme avec les yeux d'écrevisse, les coraux préparés, la craie de Briançon, on se sert principalement de ce dernier médicament *à Montpellier* immédiatement après le bol, on peut faire prendre une tasse d'infusion de mélisse ou de menthe, ce qui est mieux pour corriger l'acescence après le petit lait, on passe au lait de vache ou de chevre ou d'ânesse, & on le coupe plus ou moins avec les infusions de lierre terrestre ou de capillaire ou avec la décoction d'orge : on le fait prendre ainsi sept ou huit jours & au bout de ce temps, si l'état du malade exige qu'on le mette à la diete blanche après lui avoir fait prendre le lait une fois par jour, pendant sept ou huit jours comme nous venons de le dire, on le met à la diete médiocre, c'est-à-dire, qu'on lui donne le lait deux fois par jour pendant sept ou huit jours pareillement, après quoi on peut passer à la diete blanche; dans le temps que le malade est à la diete légère & à plus forte raison quand on l'a mis à la diete médiocre, il faut faire attention au lait, il doit éviter les aliments salés, épicés, les fruits cruds, les salades, les acescents, le vinaigre & sur-tout le vin qu'il faut bannir entiérement, s'il est possible ou qu'il faut diminuer entiérement & baigner de beaucoup d'eau, on doit nourrir le malade avec la soupe faite avec l'eau & la volaille & permettre seulement les viandes blanches, comme le poulet, le veau, l'agneau : on peut faire prendre le soir des crêmes de riz, d'orge ou d'avoine, qu'on appelle avenat préparé à l'eau ou au laitage, ou bien avec les amandes douces.

SECONDE PRECAUTION.

Choix du Lait qui convient.

APRÉS s'être assuré de l'état de l'estomac, il faut se déterminer sur le choix du lait, ce qui dépend des différentes maladies qu'on a à combattre, ainsi s'il s'agit de nourrir & d'adoucir seulement, on donne le lait de vache; s'il faut adoucir & en même temps détremper, comme dans le virus cancereux, dans la goutte, le rhumatisme, dans les hystériques, les hypocondriaques, on préfere le lait d'ânesse; (voyez ce que nous avons dit ci-devant en parlant des cas où les différentes especes de lait sont indiquées) il faut cependant remarquer qu'il y a des estomacs qui supportent le lait de vache, & qui ne peuvent soutenir celui de chevre,

ni celui d'ânesse & *vice versâ*, alors on ne doit point s'obstiner à donner le lait qui paroît le plus indiqué, & qui, si l'estomac pouvoit s'en accommoder, produiroit de meilleurs effets, mais il faut s'accommoder, pour ainsi dire, à l'habitude de l'estomac, & donner le lait qu'il supporte le mieux & qui ne laissera pas que de produire de bons effets, quoique moins considérables.

TROISIEME PRECAUTION.

Attention qu'on doit avoir sur l'animal qui doit fournir le Lait.

Il faut que l'animal qui doit fournir le lait soit sain & d'un âge médiocre, c'est-à-dire, ni jeune ni vieux, & s'il s'agit d'une vache, il faut qu'on lui ait ôté quelque temps auparavant son veau, & qu'elle n'ait pas été couverte depuis, en sorte que le lait soit pour ainsi dire d'un âge médiocre. En hiver il faut nourrir la vache de foin, d'orge, de paille de froment, de son, en été on doit la nourrir de bonne herbe, d'un lieu qui ne soit pas trop humide ni marécageux; quelques-uns recommandent de nourrir l'animal avec des plantes appropriées à la maladie que l'on traite, par exemple, dans le scorbut, avec des plantes antiscorbutiques. Cela est assez inutile & peut même être dangereux, comme dans le cas de scorbut chaud; car les plantes antiscorbutiques échauffent, & par conséquent elles seroient capables d'attirer & de vicier le lait dans un cas où l'on a besoin d'un remede adoucissant & propre à tempérer l'âcreté des humeurs.

QUATRIEME PRECAUTION.

Moyens qu'il faut prendre pendant l'usage du Lait pour empêcher qu'il ne s'aigrisse dans les premieres voies.

Il est bon de prendre quelques précautions lorsqu'on doit faire continuer pendant long-temps l'usage du lait; c'est dans cette vue qu'on recommande de purger de temps en temps les malades de quinze en quinze jours d'abord, & ensuite de mois en mois, & de leur faire prendre de deux en trois jours un bol stomachique pour prévenir l'acescence ou la corruption même & la putréfaction du lait, bol qu'on répete plus ou moins suivant que l'estomac l'exige. On connoît que le lait passe bien lorsque le malade le prend avec plaisir, qu'il le désire même, lorsque le

le lait n'excite point de rapports, ſoit inſipides, ſoit aigres, qu'il ne cauſe point de cours de ventre ni de conſtipations, qu'il ne peſe pas ſur l'eſtomac, qu'il ſe diſtribue bien, comme les malades le ſavent bien dire eux-mêmes, & qu'ils rendent les excréments à l'ordinaire & colorés comme dans l'état naturel & qu'ils ne ſont point altérés d'une ſoif un peu conſidérable. Mais ſi le malade, après avoir pris le lait, éprouve la ſoif, le vomiſſement, les nauſées ou envie de vomir, s'il ſe plaint de peſanteur d'eſtomac, s'il a des diarrhées, ou bien s'il eſt conſtipé, il faut tourner ſon attention vers l'eſtomac, & avoir recours aux médicaments convenables. Ainſi dans le cas des diarrhées, ſi elles dépendent du relâchement de l'eſtomac, comme cela arrive le plus ſouvent, il faut purger les malades avec les toniques, comme avec la rhubarbe & ajouter les ſtomachiques chauds; dans le cas de la conſtipation, on ajoute aux bols qu'on fait prendre la rhubarbe, c'eſt un remede polycreſte qui convient dans les diarrhées, dans les conſtipations, ou bien on fait une légere infuſion de rhubarbe; ſi malgré ces précautions le lait ne paſſe pas bien, il faudroit en diminuer les doſes; on commence par diminuer celle du ſoir ou même on la retranche tout-à-fait; puis celle du matin & ainſi de ſuite, mais il ne faut pas retrancher le lait bruſquement, il faut le faire petit à petit, & en tâtonnant, pour ainſi dire, les forces de l'eſtomac, parce qu'on a obſervé que le lait paſſe quelquefois avec difficulté dans les commencements & qu'enſuite il paſſe bien: il y en a auſſi qui ne peuvent pas ſupporter la diete forte ou la diete blanche, & qui ſoutiennent aſſez bien la diete médiocre; il faut avoir égard à toutes ces circonſtances, couper le lait plus ou moins, donner les ſtomachiques; ce n'eſt qu'après avoir tenté tous ces moyens qu'on doit tenter intérieurement le lait ſeul, & on ne doit pas le faire bruſquement, comme nous avons dit, excepté cependant dans des cas preſſants, comme dans le cas de vomiſſement, de diarrhées, de coliques, &c.

Bouillons adouciſſants.

Il y a des perſonnes qui ne peuvent pas abſolument ſupporter l'uſage du lait: on leur ſubſtitue alors les bouillons adouciſſants, tels que les bouillons de poulet, de grenouille, de tortue, & on en voit ſouvent de très-bons effets.

Bouillons & eau de poulet.

On prépare avec les poulets le bouillon & eaux de poulet.

Cas.

Les bouillons de poulet conviennent dans tous les cas où le petit lait & le lait d'âneſſe conviennent ou paroiſſent indiqués, dans toutes les maladies chroniques où les ſolides ſont tendus, le ſang épaiſſi par ſechereſſe, dans les affections hyſtériques & hypocondriaques, dans les calculeux, les goutteux, dans la diſſolution putride du ſang, dans le ſcorbut chaud, dans la phthiſie, dans les ulceres internes, dans les conſomptions qui s'enſuivent de ces ulceres, & en général toutes les fois qu'il faut délayer & donner un peu de conſiſtance au ſang. L'eau de poulet s'emploie non-ſeulement dans les maladies chroniques dont nous venons de parler, mais encore dans les maladies aiguës inflammatoires, ſur-tout lorſque l'inflammation eſt éréſipélateuſe; & qu'il y a ſoif & ardeur, on l'ordonne alors pour boiſſon ordinaire : on s'en ſert auſſi dans les affections des premieres voies qui dépendent des matieres âcres, comme dans la dyſſenterie, mais ſur-tout dans le *cholera morbus*, qui eſt un vomiſſement joint à la diarrhée : nous avons dit ailleurs qu'il ne faut pas arrêter le vomiſſement dès le commencement par les narcotiques, mais qu'il faut au contraire l'aider. L'eau de poulet eſt très-propre pour cela; *Sydenham* n'employoit gueres que cette eau de poulet, qu'il faiſoit prendre, ſoit par la bouche, ſoit ſous forme de lavement pour guérir le *cholera morbus*, & c'eſt le remede qui convient le mieux, ſur-tout lorſque les ſolides ſont tendus. Le mucilage dont cette eau eſt imprégnée, eſt très-propre à les adoucir en même temps qu'elle enveloppe les parties âcres qui irritent les premieres voies. Pour faire les bouillons de poulet, on prend un jeune poulet de huit ou dix onces tout au plus, on l'écorche en vie & on l'éventre, c'eſt-à-dire, on lui ôte les entrailles & les viſceres, on le coupe par quartier & on le met tout chaud dans ſuffiſante quantité d'eau; on peut y ajouter, (& alors on laiſſe le poulet entier après l'avoir éventré) on peut, dis-je, y ajouter demi-once des ſemences froides, ou bien cinq ou ſix amandes douces, ou bien une ou deux cuillerées de riz dont on farcit le ventre, & alors les bouillons ſont encore plus adouciſſants : on fait bouillir le poulet ſeul pendant deux heures ou deux heures & demies, ayant ſoin de bien couvrir le pot, de peur que les parties ſalines volatiles qui ſont extrêmement utiles ne s'exalent, pré-

caution qu'il faut prendre toutes les fois qu'on emploie des parties animales, après quoi on ajoute les autres médicaments, comme les écreviſſes & les plantes appropriées, ſuivant les indications qu'on a à remplir, & on fait bouillir encore pendant demi-heure, enſuite on coule le tout & on le fait prendre. Dans les maladies aiguës on peut ajouter quelquefois un poulet aux autres viandes dont on fait le bouillon, qui devient par ce moyen plus adouciſſant.

Maniere de faire l'eau de Poulet.

L'EAU de poulet ſe fait à peu près comme le bouillon, avec cette différence pourtant qu'on emploie une beaucoup plus grande quantité d'eau, & qu'on fait bouillir moins de temps: on fait bouillir le poulet éventré & coupé par quartier dans trois ou quatre livres d'eau pendant demi-heure ſeulement ou trois-quarts d'heure tout au plus.

Cas.

DANS le cas de paſſion hyſtérique ou hypocondriaque, lorſque les ſolides ſont fort tendus, deſſéchés & très-irritables, & que les fluides ſont extrêmement âcres, on commence ordinairement le traitement par la faignée lorſqu'elle eſt indiquée, & par une purgation; mais les purgatifs même les plus légers pourroient exciter dans ce cas-là de trop grandes irritations, des convulſions; c'eſt pourquoi on fait précéder pendant deux ou trois jours l'eau de poulet. M. *de la Mure* s'eſt très-bien trouvé d'ajouter quelques feuilles de menthe à l'eau de poulet pendant l'ébullition dans les cas de vomiſſement extraordinaire, ſoit dans le vomiſſement qui vient à la ſuite d'une attaque de paſſion hyſtérique, ſoit dans le *cholera morbus.* La menthe eſt ſtomachique, antihyſtérique & un antivomitif. L'efficacité ſoit de l'eau ou des bouillons de poulet, dépend du mucilage qui ſe trouve répandu dans la liqueur où l'on fait bouillir le poulet; de plus ce mucilage ne tourne pas ſi aiſément vers l'alkali & fermente plutôt acéteuſement.

Les Grenouilles, Ranæ.

ON emploie dans les mêmes cas où nous avons dit que les bouillons de poulet conviennent, les grenouilles, principalement dans les bouillons: on ſe ſert pour cela des cuiſſes, après les avoir dépouillées de leur peau: on prend les cuiſſes de trois ou quatre grenouilles, on les joint le plus

ſouvent au poulet & au veau, il eſt rare qu'on les emploie ſeules pour former des bouillons. Le mucilage qu'elles donnent eſt extrêmement analogue à celui du poulet, mais il eſt un peu plus rafraîchiſſant, & donne un peu plus de conſiſtance aux humeurs.

La Tortue, Teſtudo.

ON ſe ſert principalement des bouillons de Tortue en cas de phthiſie, d'ulcere des poumons avec acrimonie, dans toutes les affections cutanées dépendantes d'une lymphe âcre & épaiſſie par ſechereſſe, comme dans la gale, la lepre, dans le cas de ſcorbut chaud où le ſang eſt âcre & diſſout, & généralement dans tous les cas où le lait convient. Les bouillons de tortue ſont extrêmement gelatineux, ils pouſſent légérement vers la peau & par les urines, c'eſt la raiſon pour laquelle ils ſont recommandés dans les maladies cutanées, dans le ſcorbut chaud. On emploie rarement les tortues ſeules, on les ajoute le plus ſouvent aux bouillons de poulet : on prend une tortue dont on rejette l'écaille, la tête, la queue, les pattes, & on réſerve ſeulement le cœur, le foie, le ſang & la chair ; ſi elle eſt petite, comme elles le ſont dans ce pays-ci, on l'emploie entiere ; ſi au contraire elle eſt plus conſidérable, on n'en met que la moitié. La doſe ordinaire eſt de quatre ou cinq onces, on fait bouillir le poulet ſeul pendant une heure ou une heure & demie, après quoi on y ajoute les parties mentionnées de la tortue, ayant ſoin de couvrir exactement le pot dans lequel la coction ſe fait, comme nous avons dit en parlant du poulet. On emploie le plus ordinairement les bouillons de tortue dans le cas de fievre lente, de phthiſie, mais ils ont un inconvénient qui eſt qu'à cauſe de leur viſcoſité ils peſent ſur l'eſtomac, & paſſent difficilement, on peut parer en quelque façon, à cet inconvénient, en préparant le malade, comme l'on fait pour le lait, avant que de faire uſage de ces bouillons ; on peut auſſi ajouter aux bouillons même de tortue quelques ſtomachiques, comme la racine d'Enula-Campana ; les feuilles de menthe, de lierre terreſtre ſur-tout dans la phthiſie.

SECTION DEUXIEME.

Altérants particuliers ou ſpécifiques.

CE ſont des médicaments que l'uſage a conſervé comme propres à combattre quelques vices particuliers de quelques viſceres, comme par exem-

ple, les ſtomachiques, les céphaliques, ou comme appropriés à quelques affections ou à quelques maladies particulieres, comme les antihyſtériques, les fébrifuges : nous allons en faire le détail en commençant par les ſtomachiques.

Les Stomachiques.

NOUS ſuivrons ici la même méthode que nous avons ſuivie dans les autres claſſes. Nous expoſerons d'abord ce qu'on entend par ſtomachiques, enſuite les effets qu'ils produiſent, puis les cas où ils conviennent, ceux où ils ſont contre-indiqués, & enfin les précautions qu'il faut prendre dans leur uſage. 1°. L'on entend par ſtomachique en général des médicaments propres à rétablir les fonctions de l'eſtomac; pour avoir une idée plus exacte de ce qu'on doit entendre par ſtomachique, nous conſidérerons les différentes fonctions de l'eſtomac que ces médicaments rétabliſſent, les différentes maladies, ou les différentes vices qui peuvent déranger ſes fonctions, & enfin les cauſes de ces différents maladies. Les principales fonctions qu'on rapporte à l'eſtomac, ſont la faim & la digeſtion; la faim eſt le deſir des aliments ſolides néceſſaires à cette nourriture, deſir occaſionné par une ſenſation qu'on rapporte à l'eſtomac; la digeſtion qui ſe fait dans l'eſtomac eſt le changement des aliments en ce qu'on appelle chyle ou matiere chyleuſe. La fonction de la faim peut être dérangée de pluſieurs manieres ou par pluſieurs vices; car ou elle eſt entiérement abolie, & c'eſt ce qu'on appelle inappétence, ou elle eſt ſimplement diminuée ſans être entiérement abolie, & on l'appelle encore inappétence en françois, parce qu'on n'a pas d'autre terme. Cette fonction peut être dérangée par le dégoût, ou par un appétit dépravé, & c'eſt ce qu'on appelle dans les pâles couleurs des filles & des femmes *pica*, & dans les femmes groſſes, *malacia*, quoique pluſieurs Auteurs ne diſtinguent point ces deux maladies, attendu qu'elles dépendent de la même cauſe. Enfin la fonction de la faim peut être dérangée par excès ou lorſqu'elle eſt trop augmentée, comme il arrive dans la faim canine & la boulimie, qui ſelon quelques Auteurs, n'eſt autre choſe qu'une faim exceſſive, le mot boulimie ſe prenant ſouvent chez les Grecs pour ſignifier quelque choſe de grand, quoique *Bous* ſignifie bœuf, & qu'on puiſſe entendre par boulimie, faim de bœuf. La ſeconde fonction de l'eſtomac eſt la digeſtion qu'on appelle auſſi coction; elle peut auſſi être dérangée de pluſieurs façons, car elle peut être entiérement abolie, en ſorte que les aliments ne ſouffrent preſque aucun changement dans l'eſtomac & dans les premieres voies, c'eſt ce qu'on appelle

appepſie qui ſe trouve dans la lienterie, eſpece de flux de ventre dans lequel on rend les aliments cruds ou ſans être digérés peu de temps après les avoir pris. Les anciens croyoient que cette maladie venoit de ce que les rides de l'eſtomac & des inteſtins étoient effacées par des matieres glaireuſes & viſqueuſes qui enduiſoient leurs parois & les rendoient pour ainſi dire polies & gliſſantes, en ſorte que les aliments gliſſoient & s'échappoient avant d'être digérés, & c'eſt delà que vient le mot de lienterie. M. *Hecquet* a fait voir ou plutôt a prétendu que la lienterie ne dépendoit pas de ces rides effacées, mais ſeulement de l'action trop vive & trop précipitée de l'eſtomac & des inteſtins, lorſqu'il y a tenſion & une légere phlogoſe; il ne reconnoît pas d'autres cauſes de la lienterie. Pour prendre un juſte milieu entre ces deux ſentiments, qui eſt le parti le plus ſûr en fait d'obſervation, on peut admettre l'une & l'autre cauſe & reconnoître deux eſpeces de lienterie, l'une dépendante des rides effacées de l'eſtomac & des inteſtins, & l'autre produite par l'action augmentée des premieres voies. M. *de la Mure* a vu deux ou trois lienteries dans des vieillards, & il les a obſervées produites par la cauſe que M. *Hecquet* reconnoît, ce qui paroiſſoit, ſoit par les ſymptomes, comme la ſoif, l'ardeur, la chaleur, ſoit par les remedes qui les ſoulageoient, qui étoient les adouciſſants, les rafraîchiſſants. La coction eſt auſſi dérangée par la difficulté de digérer, qu'on appelle *dipepſie*, qui ſe trouve lorſque la digeſtion ſe fait bien à la vérité, c'eſt-à-dire, que les aliments ſont changés en une matiere propre à donner un bon chyle & qu'ils donnent effectivement, mais que le malade pendant le temps de la digeſtion ſent une eſpece de mal-être, un gonflement & une peſanteur d'eſtomac. La digeſtion eſt encore dérangée par la *bradipepſie* qui eſt une digeſtion lente qui arrive lorſque quatre ou cinq heures après le repas, les perſonnes ſentent une peſanteur d'eſtomac; cette peſanteur ne dépend point du poids abſolu des aliments, puiſque peu aprés le repas, ce poids doit être plus grand que quatre ou cinq heures après, le ventricule ne contenant pas autant d'aliments quatre ou cinq heures après avoir mangé, qu'il en contenoit immédiatement après le repas; mais cette peſanteur dépend d'un poids relatif aux forces de l'eſtomac, c'eſt-à-dire, que les forces de l'eſtomac ſont telles qu'elles peuvent bien ſupporter les aliments pendant trois ou quatre heures tout au plus ſans en ſentir le poids, & qu'il eſt même habitué à cela; mais ces forces étant pour ainſi dire épuiſées au bout de ce temps, ſi les aliments ſe trouvent bornés encore dans ce viſcere, ils doivent peſer, & cette peſanteur dépend auſſi du poids relatif aux forces de l'eſtomac. Dans ce cas qui arrive

aſſez ſouvent, le chyle ne laiſſe pas d'être bon, quoique travaillé lentement. Enfin la digeſtion peut être dérangée par diapletore, c'eſt-à-dire, par crudité ou par corruption d'aliments dans les premieres voies; car par crudité, on entend une coction dans laquelle les aliments ſouffrent à la vérité des changements dans les premieres voies, mais ſans être aſſimilés à nos humeurs & en prenant un mauvais caractere. On diſtingue pluſieurs ſortes de crudité qui conſtituent tout autant de coctions léſées, 1°. la crudité inſipide dans laquelle les rapports ne ſont ni aigres ni nidoreux, mais inſipides, les malades ſe plaignent en même temps de beaucoup de peſanteur d'eſtomac; 2°. la crudité acide lorſque les aliments contenus dans l'eſtomac tournent vers l'acide, ce qu'on connoît par les rapports amers ou brûlants; 4°. enfin la crudité nidoreuſe ou putride qu'on connoît par les rapports nidoreux; tels ſont les vices qui dérangent les deux principales fonctions de l'eſtomac: paſſons aux cauſes. La digeſtion de la part de l'eſtomac dépend de l'action des ſolides & de celle des fluides; les aliments ſe diſſolvent dans l'eſtomac, & cette diſſolution eſt aidée d'abord par un commencement de mouvement inteſtin, ſoit acide, ſoit putride: ce mouvement dépend du mêlange qui ſe fait des aliments avec les ſucs gaſtriques, ces ſucs doivent être ſalins & ſavonneux. Quant à l'action des ſolides de la part de l'eſtomac, les fibres de ce viſcere doivent être agitées d'un mouvement ſucceſſif improprement appellé périſtaltique, ce mouvement agite légérement les aliments d'un côté à l'autre, les retourne de pluſieurs façons, afin qu'ils ſoient mieux expoſés à l'action des ſucs digeſtifs & qu'ils en ſoient pénétrés: il faut donc à l'eſtomac dans l'état naturel, une certaine ſenſibilité, une certaine irritabilité & contractabilité, voilà pour la digeſtion. A l'égard de la faim, quelques-uns ont prétendu qu'elle dépendoit de l'acrimonie des ſucs de l'eſtomac produite par leur ſéjour dans les rides de ce viſcere, acrimonie qui irrite les fibres de l'eſtomac; les autres l'ont déduite du frottement de la membrane veloutée de l'eſtomac dont les rides augmentent à proportion qu'il eſt plus vuide; d'autres enfin l'ont déduite de l'augmentation du ſang dans les vaiſſeaux gaſtriques dans ſon état d'inanition, prétendant que le ſang accumulé ainſi dilatoit les vaiſſeaux, agiſſoit *ad latera*, & preſſoit les nerfs. Toutes les cauſes de cette eſpece peuvent concourir, mais il faut toujours la ſenſibilité de la part des fibres nerveuſes, la ſeule irritation ne ſuffit pas même: il y a des irritations qui bien loin d'exciter la ſenſation de la faim, l'aboliſſent au contraire, il faut cependant une irritation qu'on ne ſauroit déterminer. Il eſt évident que les fibres trop relâchées, la ſéroſité trop abondante, les fluides

trop épaissis enveloppant & aglutinant les membranes de l'estomac, doivent diminuer la sensibilité & empêcher la digestion ; d'un autre côté des solides trop actifs, des sucs viciés, bilieux, âcres, peuvent aussi l'empêcher ou la troubler, & communiquer aux aliments ou au chyle qui en est exprimé un mauvais caractere. Ainsi les causes qui peuvent produire des dérangements, soit dans la coction, soit dans la faim, peuvent se réduire, 1°. à l'atonie des solides, à la vapidité des fluides, à leur épaississement visqueux, ou bien à leur trop grande aquosité ; 2°. à la trop grande tension des solides & à la trop grande activité des fluides. Ces différentes causes peuvent se connoître aisément, en faisant attention aux signes suivants : un tempérament pituiteux, la diminution de l'appétit sans fievre, sans chaleur, sans soif un goût de fadeur, des rapports insipides, une bouche pateuse, indiquent l'atonie des solides & la vapidité des sucs ; un tempérament bilieux, vif, des rapports bilieux, amers, brûlants, l'ardeur, la chaleur, la soif, donnent des indices de la trop grande tension, de la trop grande sensibilité des solides & de la trop grande activité, de l'âcreté ou même de l'alkalescence des fluides, delà suit naturellement la distinction des stomachiques [redacted] en chauds, et en froids. La raison s'en présente d'elle-même, en faisant attention à ces différentes causes ; lorsque le dérangement des fonctions de l'estomac dépend de l'atonie des solides, il est évident que pour y remédier, il faut employer des médicaments capables d'augmenter le ton trop diminué : or ces médicaments ne peuvent produire cet effet qu'en échauffant, ce sont les stomachiques chauds ; & au contraire lorsque ce dérangement dépend de la trop grande tension des solides, il faut diminuer le ton & le ressort des fibres de l'estomac : les médicaments que produisent cet effet, sont les stomachiques froids. Nous ne parlerons pas ici de ces derniers, parce qu'ils sont les mêmes que les diurétiques froids & les béchiques incrassants dont nous avons déja parlé ; nous ne parlerons que des stomachiques chauds qui sont les stomachiques proprement dits, car quand on dit simplement stomachique, il faut entendre les stomachiques chauds. 2°. Les effets généraux des stomachiques chauds ou des stomachiques proprement dits, se réduisent à donner plus de ton & de ressort aux solides & plus d'activité aux fluides. 3°. Quant aux indications des stomachiques chauds, en se rappellant ce que nous avons dit des différents vices qui peuvent déranger les fonctions de l'estomac, des différentes causes d'où dépendent ces vices, & enfin des signes qui font connoître les causes de cette nature, il est aisé de voir les cas où ces médicaments sont indiqués. 4°. A l'égard des contre-indications, il est évident par tout ce que

nous

nous avons dit, que les ſtomachiques chauds ſont contre-indiqués dans les cas où les ſtomachiques froids ſont indiqués, *& vice versâ.* 5°. Pour ce qui eſt des précautions que l'on doit prendre dans l'uſage des ſtomachiques, elles roulent principalement ſur la diſtinction exacte que l'on doit faire des cas où les ſtomachiques chauds doivent avoir lieu; il ne faut pas trop inſiſter ſur l'uſage des ſtomachiques chauds quand on voit qu'ils ont produit leur effet: on peut en continuer l'uſage pendant un ou deux jours, mais ceſſer après cela de peur de produire dans l'eſtomac un vice contraire à celui qu'on vient de combattre en augmentant trop le ton & le reſſort; enfin une autre précaution qu'on doit prendre dépend de la préférence qu'on doit donner à un ſtomachique chaud ſur un autre; préférence qui ne peut ſe faire que par la connoiſſance détaillée de ces médicaments à laquelle nous ſommes par conſéquent conduits naturellement. Nous avertiſſons auparavant que, ſous cette claſſe, nous renfermons tous les médicaments carminatifs & les anthelmentiques, en remarquant ſeulement ceux que l'uſage a conſacré plus ſpécialement comme ſtomachiques ou carminatifs, ou enfin comme anthelmentiques. Les ſtomachiques chauds ſont en même temps carminatifs & anthelmentiques *& vice versâ.* La raiſon en eſt que les vers ainſi que les vents s'engendrent ordinairement par les crudités ou par des matieres glaireuſes; les médicaments propres à donner plus de ton aux fibres de l'eſtomac & à diviſer les matieres, ſont également propres à chaſſer les vents & les vers.

Stomachiques chauds, ou Stomachiques proprement dits.

NOUS avons déja parlé d'un grand nombre de médicaments qu'on pourroit rappeller à la claſſe des ſtomachiques chauds, car on peut y rappeller tous les diurétiques chauds, de même que quelques purgatifs, tels que la rhubarbe, les mirobolans, les ſtimulants, comme la cannelle, le macis, les abſorbants qui conviennent ſur-tout dans le cas de crudité tournant vers l'aigre, les ſtegnotiques, excepté cependant le ſang de dragon & l'alun. Pour ſe convaincre que les médicaments dont nous venons de parler, peuvent être rapportés aux ſtomachiques chauds, il ſuffit de faire attention aux effets généraux qu'ils produiſent, ils augmentent le ton des ſolides, ils diviſent les fluides trop épaiſſis. Nous parlerons encore en d'autres endroits de certains médicaments qu'on pourroit pareillement rappeller à cette claſſe, comme lorſqu'il ſera queſtion des fébrifuges. Nous

ne parlerons ici que de ceux qui ſont le plus en uſage ſous ce point de vue, ſoit des ſtomachiques chauds, ſoit des carminatifs, ſoit des anthelmentiques.

L'Aloès ou Aloë.

IL eſt rare qu'on emploie l'aloès comme purgatif, c'eſt pourquoi nous le rangerons plutôt parmi les ſtomachiques : l'aloès eſt un ſuc épaiſſi tiré des feuilles d'une plante qui porte le même nom : on en diſtingue trois eſpeces, ſavoir, l'aloès ſuccotrin, l'aloès hépatique & l'aloès caballin : on ne trouve dans les boutiques des apothicaires que les deux premieres eſpeces; on abandonne l'autre aux maréchaux pour l'uſage des chevaux & autres animaux, d'où lui eſt venu le nom de caballin. Selon quelques Auteurs, on retire ce ſuc des fruits de la même plante; le premier qu'on retire c'eſt l'aloès-ſuccotrin qui eſt l'aloès le plus pur, enſuite vient l'aloès hépatique & enfin l'aloès caballin qui eſt le moins eſtimé, & qui eſt comme la lie des autres. D'autres, comme M. *Geoffroi*, prétendent qu'on ne tire point ces différentes eſpeces d'aloès de la même plante, mais de deux plantes différentes; ſelon ces Auteurs l'aloès ſuccotrin eſt tiré de la plante appellée aloë, *ſuccotrina anguſti ſpinoſa flore purpureo;* on coupe ſes feuilles & on en exprime le ſuc dans un vaiſſeau; on l'expoſe au ſoleil afin qu'elle s'épaiſſiſſe & ſe durciſſe, c'eſt l'aloès ſuccotrin qu'on apporte, diſent-ils, de *Succotora :* ils diſent qu'on retire l'aloès hépatique de la plante appellée *aloë vulgaris*, on coupe fort menues les feuilles de cet aloë, on les pile & on les met dans un vaiſſeau approprié & on les y laiſſe pendant quelques jours, après quoi on en ſépare la partie la plus claire qu'on fait épaiſſir au ſoleil, c'eſt l'aloès hépatique. La lie dont on la ſépare forme, étant ſeche, un extrait moins pur, qu'on appelle aloès caballin : quoi qu'il en ſoit de ces diſputes, l'aloès ſuccotrin eſt noirâtre, brillant & luiſant, c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi aloès brillant ou luiſant, il a une odeur forte, aromatique, qui n'eſt pas cependant déſagréable, ſon goût eſt amer, aſtringent. L'aloès hépatique eſt plus foncé, moins brillant, plus compacte & plus ſec, d'une odeur plus forte & plus déſagréable, d'un goût plus amer, il a été ainſi appellé à cauſe de ſa couleur qu'on a cru reſſembler à celle du foie : nous aurons occaſion de parler ailleurs de l'uſage qu'on en fait à l'extérieur, nous ne parlerons ici que de ſon uſage intérieur.

Cas.

L'ALOÉS convient dans le cas de coction léſée dépendante de l'atonie avec tournure des fluides vers l'aigre, dans les cachexies, les pâles couleurs où il y a beaucoup de relâchement, dans la ſuppreſſion des regles & des hémorroïdes, dans des corps cachétiques. L'aloès a la propriété pour ainſi dire, ſpécifique d'exciter des évacuations ſanguines ; c'eſt pourquoi pluſieurs Médecins n'oſent pas s'en ſervir : on peut cependant l'employer lorſque les ſolides ſont dans une grande atonie, que la bile n'eſt pas active & que les autres fluides ſont auſſi épais, vapides. On l'ordonne quelquefois comme purgatif, mais le degré de ſa vertu purgative n'eſt pas bien déterminé, quelques-uns le rangent parmi les laxatifs ou les éccoprotiques, d'autres parmi les purgatifs médiocres, d'autres enfin parmi les draſtiques, il eſt rare qu'on l'emploie ſous ce point de vue.

Vertus.

C'EST un bon ſtomachique, mais ſeulement dans le cas d'un grand relâchement des ſolides, un bon anthelmentique, bon apéritif lorſqu'il faut rétablir les excrétions ſanguines qui ſont ſupprimées contre l'ordre de la nature, pourvu cependant que cette ſuppreſſion dépende du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides. On doit l'éviter très-ſoigneuſement dans ceux qui ſont ſujets aux excrétions ou évacuations ſanguines.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON ne l'ordonne gueres ſeul à cauſe de ſon amertume, ni en infuſion ni en décoction, on le prépare ſoit par la lotion, ſoit par la nutrition, comme l'on dit.

Lotion.

ON le lave de cette maniere : on le réduit en une poudre très-fine, on le délaye dans ſuffiſante quantité d'eau, enſuite on le laiſſe précipiter pendant un quart-d'heure ou davantage, alors on verſe dans un autre vaiſſeau par inclination ce qui eſt plus clair & ce qui ſurnage, & on le laiſſe ſecher au ſoleil : ſi cette premiere lotion n'eſt pas ſuffiſante, on la répete pluſieurs fois, mais les meilleurs Auteurs regardent cette lotion comme inutile, & même elle diminue la vertu purgative de l'aloès qui réſide dans la partie gommeuſe.

Aloès préparé par nutrition.

On diſſout l'aloès pulvériſé dans le ſuc de roſes ou de violettes ; on fait enſuite ſecher à un feu doux ſans faire de colature, on répete cela deux ou trois fois & on a un aloès roſat, c'eſt-à-dire, un aloès modéré & tempéré, avec l'extrait de roſes ou de violettes. Ainſi préparé, l'on prétend qu'il n'excite point d'hémorragie, ce qui n'eſt pas cependant aſſez conſtaté. On n'eſt pas d'accord ſur la doſe de l'aloès, les anciens le donnoient comme altérant depuis dix grains juſqu'à vingt, & comme purgatif depuis une drachme juſqu'à trois : les modernes trouvent cette doſe trop grande & ne le donnent que depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq ; il ſeroit encore plus prudent de commencer par une doſe plus petite comme depuis trois ou quatre grains juſqu'à dix, on l'aſſocie très-ſouvent à la myrrhe, à l'acacia, à l'hypociſte : on l'incorpore avec quelque ſirop approprié pour en former des bols ou des pillules. La doſe de chacun de ces médicaments pour chaque priſe, doit être de trois ou quatre grains. L'aloès entre dans preſque toutes les pillules ſtomachiques, bien des gens croient que les fameuſes pillules de Francfort ne ſont autre choſe que l'aloès préparé par nutrition, ainſi que nous l'avons déja dit, la doſe par conſéquent en doit être la même.

Pharmacologie rationnelle.

L'Aloés eſt un compoſé de parties gommeuſes. M. *Bouleduc* en faiſant l'extrait des différentes eſpeces d'aloès, a obſervé que l'aloès ſuccotrin contenoit moins de parties réſineuſes & plus de parties gommeuſes que l'aloès hépatique. De plus il a obſervé que la partie réſineuſe n'eſt preſque pas purgative, & qu'il n'y a que la partie gommeuſe qui le ſoit, & même plus fortement lorſqu'elle a été ſéparée de la ſubſtance réſineuſe ; il aſſure que l'aloès ſuccotrin purge plus doucement que l'hépatique, ainſi lorſqu'il eſt queſtion de purger, on doit préférer l'aloès ſuccotrin, mais ſi on veut l'employer comme ſtomachique, ou même pour l'uſage extérieur, l'aloès hépatique doit avoir la préférence.

Aunée, Enula-Campana aut Helinium ou *Helenium vulgare.*

La racine de cette plante eſt fort en uſage comme ſtomachique, propre à donner du ton aux fibres de l'eſtomac. Cette racine eſt épaiſſe,

charnue, partagée en plusieurs branches, brune en dehors, blanche en dedans, d'une saveur âcre, un peu amere, d'une odeur aromatique, douce & agréable lorsqu'elle est seche ; c'est la seule partie de cette plante dont on se sert en médecine.

Cas.

On s'en sert avec succès dans tous les cas où les fonctions de l'estomac sont dérangées par le relâchement des solides & par l'épaississement visqueux & la vapidité des humeurs, dans les affections vermineuses, dans les fievres intermittentes qui sont ordinairement entretenues par le relâchement des solides, dans la cachexie œdémateuse, dans la chlorose, dans l'asthme humide, dépendant d'une lymphe épaisse & visqueuse, pour diviser cette lymphe & faciliter l'expectoration, dans les obstructions des visceres produites par des humeurs épaisses & visqueuses, dans les maladies qui dépendent de ces sortes d'obstructions, comme dans l'ictere froid, dans la suppression des regles dépendante du relâchement des solides & de la viscosité des fluides : quelques Auteurs la regardent comme un bon spécifique pour ceux qui ont fait un trop grand usage du mercure dans les véroles, & pour ceux qui sont attaqués du tremblement des membres, à cause des exhalaisons mercurielles.

Vertus.

C'est un bon stomachique, anthelmentique, carminatif, fébrifuge, apéritif, diurétique, béchique, emmenagogue.

Maniere de s'en servir, Doses.

On l'ordonne en substance, en infusion & en décoction. On en prépare aussi une conserve; la dose de cette racine en substance réduite en poudre est depuis dix grains jusqu'à vingt-cinq ou demi-gros dans une ou deux cuillerées d'eau de cannelle, ou d'orge, ou dans du vin blanc. En infusion, on l'ordonne ordinairement depuis demi-once jusqu'à une & demie, on la fait infuser toute la nuit dans cinq ou six onces de vin, le matin on coule & on fait prendre au malade, mais cette dose nous paroît un peu forte, on ne devroit pas aller au-delà de demi-gros ou d'un gros tout au plus ; on la donne en infusion lorsqu'on la prescrit comme anthelmentique, & comme carminatif en décoction, on l'ordonne à la dose de demi-gros ou d'un gros dans huit onces de vin. On la prescrit de

cette façon dans le tremblement par les exhalaiſons mercurielles, & dans le cas de ceux qui ont fait un trop grand uſage du mercure; on ſe ſert de cette même décoction extérieurement pour laver le corps dans les affections cutanées, comme dans la gale : on l'ordonne auſſi à la doſe d'un gros jusqu'à deux ou trois dans les bouillons ſtomachiques qu'on fait prendre pour préparer à l'uſage du lait : on en fait avec le ſucre, une conſerve qui s'ordonne à la doſe d'une once ; la pulpe de cette racine, mêlée avec une ſuffiſante quantité de beurre frais, forme un onguent recommandé contre la gale, mais on ne doit pas s'en ſervir avant d'avoir fait précéder les remedes internes, la racine d'aunée agit par ſa partie huileuſe, aromatique.

Racine de Gentiane, Gentiana off.

C'EST la racine d'une plante qu'on appelle *Gentiana major lutea* ou *gentiana vulgaris major hellebori albi folio* : on ne ſe ſert en médecine que de la racine de cette plante ; elle eſt épaiſſe, longue d'un pied plus ou moins & ſe partage en pluſieurs branches, elle eſt fongueuſe, brune en dehors, d'un jaune rouſſâtre en dedans, d'une odeur aromatique, d'un goût fort amer.

Cas.

ON s'en ſert dans tous les cas où les ſtomachiques chauds conviennent, dans les maladies de l'eſtomac dépendantes de l'atonie des ſolides & de la viſcoſité des fluides, ou de leur trop grande féroſité ; dans les fievres intermittentes, dans les obſtructions du foie, de la rate, dans l'ictere, mais il faut toujours remarquer qu'on ne doit s'en ſervir que dans les cas où ces maladies dépendent de l'atonie des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides, principalement dans le cas des fievres, on s'en ſert auſſi dans la ſuppreſſion des regles & du flux hémorroïdal, & toujours avec relâchement des ſolides & épaiſſiſſement viſqueux des fluides. Les anciens, comme *Dioſcoride*, recommandoient beaucoup cette racine pour la morſure des animaux enragés, ſur-tout des chiens.

Vertus.

CETTE racine fournit un médicament ſtomachique, carminatif, anthelmentique, fébrifuge, apéritif, emmenagogue.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ordonne cette racine en poudre depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq dans l'eau de chardon bénit, de fumeterre, de genievre, &c. En infuſion la doſe en eſt depuis un ſcrupule juſqu'à trois dans l'eau commune; on met, par exemple, trois ſcrupules de cette racine à infuſer dans huit onces d'eau. En décoction, on la donne en pluſieurs verrées, on prend ſix ~~[illegible]~~ Drachmes de cette racine qu'on fait bouillir dans dix-huit onces d'eau juſqu'à diminution de trois onces, on donne cette décoction de quatre en quatre heures à la doſe de ſix onces, de même que l'on preſcrit le quinquina lorſqu'il n'a pas opéré, ſur-tout dans les fievres quartes rebelles. La vertu de la gentiane réſide dans ſa partie réſineuſe, huileuſe & aromatique.

Chamædrys, la Germandrée ou Petit-Chêne.

On ſe ſert en médecine des fleurs ou des feuilles de cette plante. Les feuilles ſont un peu ameres & aromatiques.

Cas.

On s'en ſert dans les maladies de l'eſtomac dépendantes du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux ou de la vapidité des fluides, mais ſur-tout dans les obſtructions du foie, de la rate, toujours quand la bile eſt dans un état de vapidité & d'inertie & que la lymphe eſt épaiſſe & viſqueuſe. On s'en ſert auſſi dans les fievres intermittentes tierces & même dans les fievres quartes rebelles, & on les ſubſtitue au Quinquina. Les fievres, comme nous le dirons en parlant des fébrifuges, doivent être diſtinguées, non-ſeulement par rapport à leur type, mais encore par rapport au vice des humeurs. Par rapport à leur type, on les diviſe en quotidiennes, tierces, quartes; par rapport au vice des humeurs, en quotidiennes légitimes, en quotidiennes bâtardes, tierces légitimes, tierces bâtardes, quartes légitimes, quartes bâtardes, c'eſt dans les fievres tierces, quartes bâtardes, rebelles, opiniâtres que convient la germandrée. Elle eſt célébre chez les Egyptiens pour les fievres intermittentes, ſelon *Proſper Alpin*, on la regarde ſpécialement comme fébrifuge. La germandrée eſt auſſi bonne pour la goutte ~~[illegible]~~ d'après *Pic de la Mirandole.* On raconte que l'Empereur Charles-Quint paſſant par Gênes, les Médecins lui conſeilloient comme un ſpécifique pour la goutte, la décoction de cette plante, dans du vin ou dans de l'eau diſ-

tillée. M. *de la Mure* connoît des personnes goutteuses qui se trouvent très-bien du petit lait où l'on fait infuser la germandrée & qu'elles prennent plusieurs fois l'année. Elle est bonne encore contre les écrouelles, on s'en sert alors en décoction, on fait bouillir, par exemple, demi-poignée de fleurs de germandrée dans deux livres de vin blanc, jusqu'à diminution de la moitié & on en fait prendre six cuillerées par jour. On la recommande aussi dans la suppression des regles. M. *Ray* dit que les femmes d'Angleterre font un grand usage de la décoction de cette plante dans ce cas-là, & que dans quelques cantons de ce pays, on l'appelle la thériaque d'Angleterre.

Vertus.

LA germandrée fournit donc un médicament stomachique, carminatif, anthelmentique, apéritif, fébrifuge, hépatique, splénique, antipodagrique, antiscrophuleux, emmenagogue.

Maniere de s'en servir, Doses.

ON donne la poudre de Germandrée depuis dix grains jusqu'à vingt ou vingt-cinq dans du vin d'Alicante ou dans du bon vin vieux, ou dans l'eau de genievre ou de fumeterre, ou bien de chardon bénit, ou on l'associe aux autres stomachiques & on les incorpore avec quelque sirop convenable pour en former des bols; le sirop le plus approprié dans ce cas-là est celui d'absynthe: on l'ordonne ordinairement en infusion théiforme dans les fievres intermittentes; on fait infuser par exemple une ou deux pincées de germandrée dans six ou sept onces d'eau. M. *de la Mure* l'a vu réussir de cette façon chez des personnes qui ne pouvoient supporter le quinquina; en décoction on l'ordonne depuis une poignée jusqu'à une & demie dans deux livres de liqueur qu'on fait bouillir jusqu'à diminution de moitié. La germandrée agit par sa partie huileuse aromatique.

Bayes de Genievre.

CE sont les fruits d'un arbrisseau qu'on appelle génévrier, *Juniperus vulgaris fructifera.* Le bois de cet arbrisseau est sudorifique, mais on ne s'en sert gueres que pour brûler, pour dissiper les mauvaises odeurs & corriger l'air corrompu par les mauvaises exhalaisons. Les bayes de genievre sont des fruits sphériques, deux fois plus gros qu'un grain de poivre, noirs & couverts d'une poussiere bleue, remplis d'une pulpe roussâtre d'une saveur âcre, aromatique, résineuse, douce, contenant trois osselets oblongs remplis d'une amande ou d'une graine oblongue.

Cas.

Cas.

Les bayes de genievre & leurs différentes préparations conviennent dans les différentes maladies de l'estomac dont nous avons parlé ci-devant; dans les cas de douleurs rapportées à l'orifice supérieur de l'estomac qui dépendent souvent des matieres glaireuses dans lesquelles sont renfermés des vents, dans les ventosités de l'estomac & des intestins; dans les coliques néphrétiques produites par des matieres sablonneuses, mais enveloppées par des parties glaireuses, visqueuses & tenaces, & qui, par conséquent, ne sont ni vives, ni tensives, ni inflammatoires; dans la difficulté d'uriner, à laquelle les vieillards sont sujets; dans la cachexie œdémateuse; dans l'hydropisie commençante; dans les pâles couleurs des filles. M. *Chomel* recommande fort pour la teigne des enfants un onguent fait avec les bayes de genievre pilées & bouillies avec du saindoux, mais il faut en même temps prendre des remedes internes, & évacuer les humeurs par un doux purgatif fait avec six ou huit grains d'aquila alba & trois ou quatre grains de diagrede purgatif qu'il faut employer avant, & pendant l'usage de l'onguent dont nous venons de parler.

Vertus.

Les bayes de genievre fournissent un médicament stomachique assez assuré, carminatif, anthelmentique, fébrifuge, apéritif, hydragogue, emmenagogue, lithontriptique, diurétique, mais seulement dans les cas où il n'y a point de chaleur, d'ardeur, de fievre, ni de douleurs vives & encore moins d'inflammation.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On prescrit les bayes de genievre à la dose d'une drachme jusqu'à trois & demies que l'on mange de temps en temps pendant la journée. On assure qu'elles ont produit de très-bons effets de cette façon dans les coliques néphrétiques; on prépare l'eau des bayes de genievre, distillée au bain marie, & on se sert de cette eau pour base des potions stomachiques à la dose de deux ou trois onces; on peut aussi la donner seule depuis trois onces jusqu'à six, soit avant le repas, soit plusieurs fois le jour. Le vin de genievre se fait avec les bayes que l'on pile & que l'on fait fermenter avec l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une odeur & une sa-

veur vineuſe, il eſt ſtomachique & anthelmentique. L'extrait ou le bol de genievre ſe prépare de deux façons, l'on pile les bayes, on en exprime le ſuc, on fait évaporer juſqu'à conſiſtance de miel ſans rien ajouter, ou en ajoutant de ſucre, ou bien on prépare cet extrait ou ce bol de cette maniere : on prend huit onces de bayes de genievre récentes & ſucculentes, on les fait macérer pendant deux ou trois jours en un lieu chaud dans vingt-quatre onces d'eau ; on diſtille à un feu violent & on retire environ trois drachmes d'huile eſſentielle, très-pénétrante & d'une couleur jaune qui ſort avec l'eau : on paſſe ce qui reſte dans le vaiſſeau à travers une étoffe avec expreſſion, on le fait épaiſſir à une douce chaleur juſqu'à conſiſtance d'extrait. Cet extrait, comme ſtomachique & comme diurétique s'ordonne chez les vieillards qui ont difficulté d'uriner, depuis demi-gros juſqu'à un dans du vin vieux, dans l'eau de chardon bénit ou dans quelqu'autre liqueur convenable le matin à jeun, avant ou même après le repas : on peut prendre auſſi cet extrait au bout d'un couteau. Il faut obſerver que les bayes de genievre ou une goutte de leur huile eſſentielle priſe intérieurement, donne aux urines l'odeur des violettes, de même que la térébenthine. La vertu des bayes de genievre réſide dans leur partie huileuſe, aromatique, qui ſe manifeſte en elle aſſez évidemment.

La Menthe, Mentha.

IL y a pluſieurs eſpeces de menthe qui ſont d'uſage en médecine ; la plus uſitée cependant eſt celle qu'on appelle commune, ou le baume des jardins, *Mentha hortenſis rubra*, on ſe ſert de ſes feuilles dans les cas ſuivants.

Cas.

DANS l'inappétence ſoit parfaite ſoit imparfaite ; dans les coctions léſées par acidité, elle eſt regardée ſpécialement dans ce dernier cas comme ſpécifique, & en effet de tous les ſtomachiques, c'eſt celui qui corrige le mieux l'aigre. Elle eſt regardée par la même raiſon comme ſpécifique dans les vomiſſements & dans les diarrhées où les matieres ſont aceſcentes ; dans les affections hyſtériques accompagnées de vomiſſement, dans la ſuppreſſion des regles, dans les coliques venteuſes.

Vertus.

C'EST un ſtomachique antiacide, antiémétique, anthelmentique, emmenagogue, carminatif, antihyſtérique, apéritif.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On se sert du suc de menthe dépuré, soit par résidence tout simplement, soit après une légere ébullition ; on se sert aussi des feuilles en infusion & en décoction. Le suc de menthe s'ordonne depuis demi-once jusqu'à une : on l'adoucit avec un peu de sucre, on l'ajoute aux potions antihystériques qu'on fait avec le *Castoreum* & les gouttes anodines, on l'ajoute encore au petit lait : après la clarification on y en met deux cuillerées, c'est-à-dire, environ demi-once jusqu'à une ; le petit lait passe mieux. On ordonne les feuilles en infusion : on fait infuser théiformément cinq ou six feuilles de menthe dans six ou huit onces d'eau qu'on donne au malade pendant l'usage du lait, sur-tout lorsqu'il est à la diete blanche. Nous avons dit qu'il falloit alors prévenir la corruption du lait ; c'est dans cette vue qu'on fait prendre cette infusion tous les jours ou de deux en deux jours, ou de trois en trois jours, suivant l'état de l'estomac, demi-heure avant le lait. On les donne aussi en décoction ; on ajoute, par exemple, six ou sept feuilles de menthe à l'eau de poulet sur la fin de l'ébullition, sur-tout dans les cas où l'on donne l'eau de poulet ; dans les vomissements accompagnés d'ardeur, cas où l'on est obligé de continuer pendant quelque temps l'usage de cette eau. Les feuilles de menthe ajoutées à l'eau de poulet empêchent qu'elle ne relâche trop, & d'ailleurs corrigent la fadeur qui est insupportable à plusieurs personnes. La vertu de la menthe réside aussi dans sa partie huileuse, aromatique.

La petite Centaurée, Centaurium minus, Centaurea fel terræ.

On se sert principalement des sommités fleuries, ou des feuilles, ou des fleurs de cette plante.

Cas.

On les emploie avec succès dans tous les cas de coction lésée par atonie des solides & par viscosité ou par vapidité des fluides ; dans les cas d'inappétence, soit que l'appétit soit entiérement aboli, soit qu'il soit seulement diminué, toujours avec les conditions que nous venons de marquer de la part des solides & des fluides ; dans les fievres intermittentes. Dans ce cas bien des gens les regardent comme spécifiques, quoiqu'en général tous les stomachiques soient fébrifuges ; dans les obstructions du foie, de la rate qui entretiennent ces fievres intermittentes & qui sont produites

par le relâchement des ſolides & par l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides ; dans la ſuppreſſion des regles, du flux hémorroïdal avec le même caractere, car s'il y avoit tenſion des ſolides, chaleur, ardeur, ſoif, elles ſeroient nuiſibles; on s'en ſert auſſi avec ſuccès dans les affections vermineuſes dépendantes de coction léſée ; on regarde encore la petite centaurée comme très-bonne contre la morſure des animaux enragés.

Vertus.

C'EST un très-bon ſtomachique, très-bon fébrifuge, anthelmentique, apéritif, emmenagogue.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON s'en ſert en ſubſtance, en infuſion, en décoction : en ſubſtance, réduite en poudre, on l'ordonne depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq, ou ſeule ou délayée dans du vin d'Eſpagne, dans l'eau de fumeterre ou dans quelqu'autre eau appropriée, ou bien aſſociée aux autres fébrifuges & incorporée avec le ſirop d'abſynthe. En infuſion, on fait infuſer théiformément une ou deux pincées des ſommités fleuries de petite centaurée dans ſept ou huit onces d'eau, on coule & on adoucit la colature avec un peu de ſucre. En décoction, on en fait bouillir trois pincées dans une livre d'eau juſqu'à diminution d'un tiers ou d'un quart, on coule & on en fait prendre au malade cinq ou ſix onces dans les fievres intermittentes de quatre en quatre heures, comme le quinquina, après avoir fait précéder les remedes généraux, comme les cathartiques ou les émétiques, ou bien les cathartico-émétiques ſuivant les indications. Il y a beaucoup de Praticiens qui donnent la centaurée de cette façon au lieu du quinquina, dans les fievres intermittentes. La vertu de la petite centaurée conſiſte dans ſa partie huileuſe, aromatique, moins volatile que dans la menthe, ce qui paroît en ce que la centaurée conſerve mieux ſon amertume après la décoction.

La Camomille, Chamœmelum ou *Chamomilla.*

IL y a trois eſpeces de Camomille, ſavoir, la Camomille ordinaire, *Chamœmelum vulgare ;* la camomille romaine & la camomille puante : on ſe ſert des deux premieres ordinairement & le plus ſouvent de la premiere ſeulement : on en emploie les ſommités fleuries & les feuilles dans les cas ſuivants.

Cas.

La Camomille convient dans tous les cas où les ſtomachiques en général conviennent : dans le cas cependant de coction léſée acide, on lui préfere les autres ſtomachiques dont nous avons déja parlé ; mais comme fébrifuge, on ne peut lui préférer tout au plus que la petite centaurée : c'eſt un fébrifuge aſſuré. M. *de la Mure* a obſervé que des fievres intermittentes opiniâtres qui n'avoient pas cédé au kina diſparoiſſoient par ſon uſage. Elle doit être préférée aux autres ſtomachiques dans les cardialgies, ou dans les douleurs vives rapportées à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, leſquelles ſont produites ordinairement par des vents qui diſtendent l'eſtomac : elle produit dans ce cas-là de bons effets en augmentant le ton de l'eſtomac. Par la même raiſon elle convient préférablement dans les coliques venteuſes produites par des matieres aériennes, élaſtiques, raréfiées & retenues par des matieres glaireuſes, viſqueuſes ; dans les douleurs vives de colique après les accouchements qui dépendent ordinairement des ventoſités contenues dans le canal inteſtinal ; le bas-ventre paroît gonflé & renitent ; & dans le cas des coliques néphrétiques dépendantes des matieres ſablonneuſes engagées dans les tuyaux ſécrétoires & excrétoires des reins, & enveloppées de matieres glaireuſes & viſqueuſes ſans caractere d'inflammation, ſans chaleur, ni ardeur, ni fievre ; on la croit encore bonne contre le virus ſcrophuleux.

Vertus.

C'est un bon ſtomachique auquel on ne doit pas donner la préférence lorſque les dérangements de l'eſtomac ne cauſent point de douleurs vives flatueuſes ; c'eſt un très-bon carminatif, excellent fébrifuge qu'on ſubſtitue au quinquina, & qui opere dans des cas où celui-ci a été quelquefois inutile ; lithontriptique ; diurétique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On s'en ſert en ſubſtance, en infuſion & en décoction. Les fleurs de camomille en poudre s'ordonnent depuis dix grains jusqu'à vingt ou vingt-cinq ou demi-ſcrupule dans une eau appropriée, comme dans le vin, l'eau de fumeterre ou on l'aſſocie au ſel d'abſinthe & à l'antimoine diaphorétique, par exemple, on prend dix grains de fleurs de camomille pulvériſées, dix grains de ſel d'abſinthe, autant d'antimoine diaphorétique, & on incorpore le tout avec quelqu'eau appropriée pour en former des bols,

qu'on donne de quatre en quatre heures dans les fievres intermittentes; pourvu qu'elles se rencontrent dans des sujets qui pechent par relâchement dans les solides & par viscosité dans les fluides ou par aquosité, & non dans les tempéraments vifs, ardents & bilieux. En infusion on l'ordonne à pincées. On prend par exemple, une ou deux pincées de sommités fleuries de camomille, qu'on fait infuser théiformement dans six ou huit onces d'eau, qu'on fait prendre au malade dans le cas de cardialgie, de coliques venteuses, de tranchées vives après l'accouchement: en décoction on prend trois demi-poignées de camomille qu'on fait bouillir dans deux onces d'eau jusqu'à diminution de la moitié plus ou moins, suivant le besoin, on coule & on fait prendre cette décoction au malade par verrées de quatre en quatre heures dans les fievres intermittentes. Dans les coliques néphrétiques on a vu de bons effets de l'infusion ou de la légere décoction suivante. On prend deux poignées de fleurs de camomille ordinaire, on verse pardessus deux livres de bon vin, on fait digérer sur les cendres chaudes pendant deux heures, on passe l'infusion en exprimant fortement, on la verse sur deux autres poignées de fleurs de camomille, on fait digérer de nouveau sur les cendres chaudes pendant le même espace de temps, on exprime fortement & on jette la liqueur sur de nouvelles fleurs pour la troisieme fois, & on macere de la même maniere, enfin on fait bouillir légérement & on passe cette décoction pour la derniere fois. On donne une cuillerée de cette légere décoction au malade de trois en trois heures. Cette décoction paroît si salée au goût, que si quelqu'un en goûtoit, sans savoir ce que c'est, il croiroit qu'on y a mis du sel marin: On peut encore se servir de cette décoction dans le virus scrophuleux. On se sert des fleurs & des feuilles de camomille en décoction pour les lavements dans le cas de coliques venteuses. On emploie aussi de la même façon l'huile de camomille: on prépare deux sortes d'huile de camomille; l'une se fait par infusion, en faisant simplement infuser les fleurs de camomille dans l'huile commune; l'autre se fait chymiquement par la distillation. On se sert ordinairement de celle qui se fait par infusion à la dose de demi-once jusqu'à une ou deux, on l'emploie principalement dans les coliques venteuses vives, sur-tout dans celles des nouvelles accouchées. On peut aussi s'en servir dans les lavements qu'on donne en pareil cas. L'huile distillée ne se donne que depuis une goutte jusqu'à trois ou quatre, elle échauffe beaucoup. On ne doit s'en servir que dans le cas où l'huile par infusion, n'auroit pas opéré. La vertu de la camomille réside dans sa partie huileuse, aromatique.

Abſinthium, Abſinthe.

Il y a deux eſpeces d'Abſinthe employées dans les boutiques, ſavoir, la grande abſinthe ou l'abſinthe à larges feuilles, & la petite abſinthe ou l'abſinthe à petites feuilles. Cette derniere eſt plus uſitée, parce qu'elle eſt moins amere que la premiere, & que d'ailleurs elle a à-peu-près les mêmes vertus.

Cas.

On s'en ſert abſolument dans tous les cas où la petite centaurée convient, dans l'inappétance dépendante du relâchement des ſolides, dans les cachexies œdémateuſes, dans la chloroſe. On la préfere aux autres ſtomachiques dans les affections vermineuſes, toujours avec le même caractere de relâchement des ſolides & d'épaiſſiſſement viſqueux des fluides. Elle produit alors de grands effets, ſoit par ſa grande amertume qui eſt contraire aux vers, ſoit en diviſant les humeurs glaireuſes & viſqueuſes qui les entretiennent. On l'emploie auſſi avec ſuccès dans les fievres intermittentes, dans les obſtructions du foie & de la rate; elle peut même ſuppléer au défaut de la bile, lorſqu'elle ne coule pas par trop d'épaiſſiſſement, comme dans l'ictere froid.

Vertus.

L'absinthe eſt ſtomachique, anticachetique, très-bon anthelmentique, bon fébrifuge, apéritif, emmenagogue; dans le cas où la ſuppreſſion des regles dépend du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides, il ne faut pas en faire un trop long uſage, non plus que des autres ſtomachiques, parce qu'elle donneroit trop de ton & cauſeroit des inflammations, ſur-tout dans les tempéraments chauds & bilieux qui ſont très-ſuſceptibles d'éretiſmes.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ſe ſert des feuilles & des ſommités fleuries de la petite abſinthe principalement; les ſommités en poudre s'ordonnent depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq dans l'eau de fumeterre, dans celle d'abſinthe même ou quelqu'autre appropriée, ou bien on l'aſſocie aux autres ſtomachiques & on les incorpore avec le ſyrop d'abſinthe pour en former des bols. En infuſion on en ordonne une ou deux pincées dans ſix ou huit onces de vin blanc que l'on fait prendre le matin à jeun dans le cas

d'inappétence ou de coction léſée ; mais il faut remarquer que ſon long uſage cauſe des vertiges, des engourdiſſements de tête ; c'eſt pourquoi pluſieurs Auteurs ne les font infuſer que dans l'eau, cette façon eſt moins dangereuſe. Dans les fievres putrides où il y a des matieres glaireuſes & viſqueuſes dans les premieres voies, on ajoute avec ſuccès aux purgations, une pincée d'abſinthe, elle n'eſt pas purgative, mais elle aide beaucoup l'action des purgatifs. M. *de la Mure* a ſouvent obſervé que dans ces ſortes de fievres, les purgatifs les plus forts ne réuſſiſſoient pas toujours, & que des purgatifs plus doux produiſoient de grandes évacuations en y ajoutant des fleurs de pêcher, & ſur-tout de petite abſinthe. Elle donne du ton à l'eſtomac trop relâché dans les cas que nous avons déterminé. Elle en augmente la ſenſibilité & fait que les purgatifs operent, au lieu que tout étant relâché, les médicaments purgatifs qui ſont ordinairement réſineux, ſe colent aux parois de l'eſtomac & des inteſtins, & cauſent des tranchées ſans évacuations. On ſe trouve donc très-bien d'ajouter une pincée de petite abſinthe aux purgations dans les fievres putrides principalement lorſqu'elles ſont vermineuſes. On peut l'ajouter ſur la fin de la décoction, ou la faire ſimplement infuſer avec les autres médicaments qui doivent compoſer la purgation, à la doſe d'une ou deux pincées. On peut auſſi ſe ſervir des ſommités fleuries de petite abſinthe en décoction: on prend une ou deux pincées de ces ſommités qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau juſqu'à diminution de la moitié plus ou moins. M. *de la Mure* a employé avec beaucoup de ſuccès cette décoction à l'extérieur dans des ulceres vermineux: l'eau diſtillée d'abſinthe ſert de baſe aux potions ſtomachiques, vermifuges anthelmentiques, ou ſe donne ſeule depuis une once juſqu'à trois ou quatre, on peut ajouter un peu de ſucre, ſoit à cette eau, ſoit à l'infuſion & à la décoction d'abſinthe. Le vin d'abſinthe ſe prépare de deux façons, ſavoir en macérant pendant une nuit dans du vin des ſommités ſeches d'abſinthe, ou bien en jettant un faiſceau d'abſinthe ſeche coupée fort menue dans une livre de moût & laiſſant fermenter le tout enſemble. De quelque maniere que le vin d'abſinthe ſoit préparé, on le donne le matin à jeun & même avant & après le repas depuis deux onces juſqu'à quatre, mais l'infuſion d'abſinthe dans l'eau eſt préférable pour la raiſon que nous avons dit ci-devant. Le ſirop d'abſinthe s'ordonne depuis demi-once juſqu'à une dans quelque liqueur appropriée. On s'en ſert principalement pour incorporer les bols ſtomachiques, anthelmentiques. Le ſel alkali fixe d'abſinthe ſe fait par la leſſive de cette plante brûlée que l'on paſſe & évapore juſqu'à ſiccité. On l'emploie ſpécialement comme fébri-

fuge

fuge & comme apéritif à la dose de dix grains jusqu'à vingt : on peut l'incorporer avec quelque sirop approprié. On le recommande aussi contre les vomissements dépendants des matieres aigres ou des matieres épaisses bilieuses ; on le dissout dans le suc de menthe. Il est très-bon aussi dans le *cholera morbus*, dans la passion iliaque & on le joint au suc de limon ; par exemple : on prend un scrupule de ce sel d'absinthe, deux cuillerées de suc de limon, deux cuillerées de suc de menthe, ou ce qui est le même un scrupule de sel fixe de petite absinthe, deux onces de suc de limon, deux onces de suc de menthe, on mêle & on prend le mélange deux ou trois fois le jour, l'ajoutant au bouillon que l'on fait prendre au malade, à la dose d'une cuillerée ou d'une cuillerée & demie. L'absinthe agit par son huile essentielle, aromatique.

La Poudre à Vers ou Contre-vers, Semen contra ou *Sementina, Santolina, Barbotine.*

C'EST une poudre composée de petites têtes oblongues, écailleuses, d'un verd jaunâtre, d'un goût désagréable, amer, d'une odeur aromatique, dégoûtante, avec de petites feuilles, de petits rejettons, ou de petites branches cannelées. Nous n'avons rien de certain sur la plante dont on la retire, & sur le pays où elle croît ; on doute même si c'est une poudre ou une capsule semilunaire ; quelques-uns croient que c'est la graine d'une espece d'absinthe ; quoiqu'il en soit c'est un très-bon anthelmentique, bon stomachique : on s'en sert principalement dans les affections vermineuses ; dans les fievres putrides vermineuses, dans ce dernier cas, on l'ajoute souvent aux purgatifs ; dans les affections vermineuses, on la donne de la même façon que le petite absinthe, en poudre, c'est-à-dire, depuis dix grains jusqu'à vingt dans l'eau de fumeterre, ou dans celle d'absinthe, ou bien incorporée avec quelque sirop approprié sous forme de bol : elle est plus utile quand on la donne avec l'aquila alba ou la rhubarbe, par exemple, on prend dix ou quinze grains de poudre à vers, six ou huit grains d'aquila alba & quinze ou dix-huit grains de rhubarbe en poudre, on mêle avec suffisante quantité de sirop d'absinthe & on forme un bol que l'on fait prendre le matin à jeun & que l'on réitere pendant quelques jours : on la donne aussi en infusion & en décoction, comme la petite absinthe.

Les huit Semences chaudes.

SAVOIR, les quatre ſemences chaudes majeures, qui ſont l'anis, le fenouil, le cumin & le carvi; les quatre ſemences chaudes mineures, qui ſont l'ammi, l'ammome, le daucus & l'ache, on les appelle auſſi les ſemences carminatives.

Cas.

CES ſemences conviennent dans la cardialgie, dans la tympanite ou dans l'hydropiſie ſeche, eſpece de fauſſe hydropiſie ainſi appellée, parce que dans cette maladie la peau du ventre eſt ſi fort tendue qu'elle rend du ſon comme un tambour, en frappant deſſus: elle eſt produite par des matieres aériennes, renfermées dans le bas-ventre, mais ſur-tout dans la cavité de l'eſtomac & des inteſtins, comme la diſſection des cadavres l'a ſouvent démontré; il arrive aſſez ſouvent que la tympanite ſuccéde à l'hydropiſie invétérée, ce qui vient de la putréfaction des eaux épanchées; ces ſemences agiſſent en donnant du ton à l'eſtomac & aux inteſtins, & en atténuant les matieres viſqueuſes & tenaces qui retiennent les matieres aériennes: elles fourniſſent une huile eſſentielle, aromatique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON les donne en poudre, en infuſion & en décoction: en poudre depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq incorporés avec le ſirop d'abſinthe, ou délayés dans du vin d'Eſpagne, dans du vin vieux, dans l'eau de camomille, de fumeterre, d'abſinthe: en infuſion depuis vingt grains juſqu'à trente ou quarante; on les pile groſſiérement & on les fait infuſer dans l'eau, ou le plus ſouvent dans du vin: en décoction depuis demi-gros juſqu'à un gros & demi ſur douze ou quinze onces d'eau qu'on fait bouillir juſqu'à diminution d'un tiers, d'un quart ou de la moitié, ſuivant le beſoin: on en fait auſſi des émulſions; par exemple, on prend deux gros de ces ſemences, on les pile dans un mortier, verſant pardeſſus l'eau d'orge ou l'eau d'abſinthe, à la doſe de ſix onces pour une priſe. Si on veut donner cette émulſion pour boiſſon ordinaire, comme en cas de tympanite, la doſe de ces ſemences doit être plus grande: on en prend, par exemple, demi-once pour ſept ou huit verrées de ptiſane émulſionnée. M. *de la Mure* les a vu réuſſir de cette façon dans le cas que nous venons d'indi-

quer : il ne faut pas trop inſiſter ſur l'uſage de ces remedes, non plus que ſur celui des autres ſtomachiques, de peur de trop augmenter le ton de l'eſtomac.

Autres Spécifiques.

Les anciens Médecins fondés ſur l'obſervation réitérée, reconnoiſſoient des médicaments ſpécifiques, c'eſt-à-dire, des médicaments appropriés aux différentes maladies de quelque partie ou de quelque viſcere particulier, de-là venoit la diſtinction qu'ils en faiſoient en ſtomachiques, hépatiques, ſpléniques, céphaliques, &c. Les modernes n'ont pas fait difficulté d'admettre l'action ſpécifique des ſtomachiques dont nous venons de parler, parce que ces médicaments étant immédiatement portés dans l'eſtomac, on conçoit très-bien comment ils agiſſent ſpécialement ſur ce viſcere, & comment ils ſont propres à combattre les différents vices auxquels il eſt ſujet: il n'en eſt pas de même des autres ſpécifiques ; il s'en trouve pluſieurs parmi les modernes qui tournent en ridicule l'action ſpécifique de certains médicaments ſur certains viſceres, n'étant pas poſſible, diſent-ils, que les médicaments ſoient portés par un privilege particulier, vers certaines parties déterminées. Mais outre que la doctrine des anciens eſt fondée, comme nous avons dit, ſur des obſervations réitérées, & que pour cette ſeule raiſon on ne devroit pas la rejetter, ſi on prend la peine de l'approfondir un peu, on ne la trouvera pas ſi ridicule, & au fond elle n'a rien de bien extraordinaire : en effet tout le monde ſait que les cantharides priſes intérieurement, ou appliquées extérieurement, agiſſent ſpécialement ſur les voies urinaires ; n'y a-t-il pas certains poiſons, tel que le lierre marin, qui affectent ſpécialement le poumon ? De plus, quoique les différentes humeurs qui ſe ſéparent de la maſſe du ſang, ſoient portées dans tout le corps par la voie de la circulation, ne ſe ſéparent-elles pas cependant dans des viſceres particuliers ? Pourquoi donc certains médicaments, quoique portés dans toutes les parties du corps par la voie de la circulation, n'agiroient-ils pas ſur certaines parties ou ſur certains viſceres particuliers plus que ſur d'autres ? Nous ſuivrons donc l'ordre des anciens, en continuant de parler des ſpécifiques, d'autant plus volontiers que quoique les modernes turlupinent les anciens ſur l'action ſpéciale de ces médicaments, relativement à certaines parties déterminées, cependant dans la Pratique ils ſe conduiſent comme les anciens, en donnant dans l'occaſion, la préférence à ces médicaments, & aſſurément on ſeroit moins porté à

traiter leur doctrine de ridicule, si on étoit aussi attentif & aussi exact qu'eux à faire des observations. Nous allons parler d'abord des hépatiques & des spléniques. Les noms d'hépatique & de splénique sont assez voir que ce sont des médicaments propres à combattre les maladies du foie & de la rate ; nous les réunissons sous la même classe, parce que l'observation a montré que les médicaments propres à remedier aux maladies de l'un de ces visceres, sont propres à remédier aussi aux maladies de l'autre. Nous remarquerons cependant ceux qui sont le plus spécialement appropriés à chacun de ces visceres en particulier.

Hépatiques & Spléniques.

Le foie est peut-être de tous les visceres du corps humain celui qui est le plus exposé aux obstructions ; la rate est à-peu-près dans le même cas. Si on fait attention à leur structure, aux vaisseaux qui les composent, & à l'humeur qui se sépare dans le foie, on concevra sans peine que ces visceres peuvent être obstrués plus facilement que les autres : le cours du sang, son impulsion, sont beaucoup moindres par les veines que par les arteres ; de plus le sang veineux ne circule pas dans le foie comme dans les autres parties. Le tronc qui fournit principalement au foie, est veineux ; les ramifications de ce tronc décroissent & dégénerent en petits vaisseaux propres à augmenter les frottements : ainsi le sang s'arrête plus facilement dans le foie, soit parce qu'il y est apporté par un tronc veineux, soit parce qu'il y est distribué par des ramifications veineuses. D'ailleurs la bile est une humeur visqueuse, épaisse, très-propre à se coller aux parois des tuyaux sécrétoires & excrétoires, par conséquent à s'arrêter plus facilement. Enfin les vaisseaux lymphatiques qui sont répandus en grand nombre dans le foie, tirent, pour la plus grande partie, leur origine des ramifications de la veine-porte dans lesquels le sang coulant plus lentement, la lymphe qui en est séparée doit participer de cette lenteur & couler plus difficilement dans les vaisseaux : ainsi la premiere & en même temps la plus fréquente maladie à laquelle le foie est sujet, ce sont les obstructions dépendantes des causes que nous venons de désigner : on peut en dire autant à proportion, de la rate, parce qu'il est évident que quand le sang est épais & coule difficilement, les obstructions doivent avoir plutôt lieu dans les visceres que par-tout ailleurs ; ces obstructions donnent lieu à d'autres maladies qui peuvent survenir à ces visceres, par exemple, aux tumeurs, qui deviennent sensibles lorsque les vaisseaux les plus extérieurs de ces visceres sont affectés : ces maladies arrivent sur-tout dans les tempéraments pituiteux, chez les mélancoliques. Les tumeurs dont

nous parlons, peuvent être flasques, lâches, & c'est proprement ce que les anciens appelloient tumeurs; ou bien elles peuvent être dures, schirreuses, & elles dépendent alors de la secheresse de la bile ou de la lymphe; enfin elles peuvent être inflammatoires. Le foie est plus sujet aux tumeurs inflammatoires que la rate: or il faut bien distinguer deux especes de ces inflammations; dans l'une la douleur est extrêmement vive, dans l'autre elle est sourde, la premiere est accompagnée des symptomes suivants: le malade ressent une douleur extrêmement vive & forte qu'il rapporte à l'hypocondre droit, il a une fievre aiguë ardente, il est tourmenté par une soif presqu'inextinguible, le pouls est petit, la langue est enduite d'une croûte jaunâtre, qui devient noire dans le cours de la maladie, la bouche est amere, la respiration est difficile, courte, lente, la toux est seche, fréquente, ce qui peut venir de ce que le sang circulant difficilement par le défaut de respiration, agit fortement contre les parois des vaisseaux pulmonaires, l'acrimonie bilieuse peut y concourir aussi, il survient assez souvent un ictere jaune, mais chaud: il y a aussi une autre espece d'inflammation du foie qui fait des progrès sourdement, & qui occupe la partie concave & la partie convexe du foie; celle-ci est accompagnée d'une douleur gravative que les malades sentent quand ils marchent, qu'ils font de l'exercice, & quand on leur presse avec un peu de force, la partie affectée. Un meilleur moyen de découvrir cette affection ou de s'en assurer, est de faire faire une grande inspiration aux malades, car s'il y a inflammation, le foie se trouvant alors plus pressé par le diaphragme, la douleur augmente; outre cela on observe des symptomes qui marquent que la bile n'est pas bien distribuée, comme l'inappétence, les coctions lésées, le ventre est paresseux, les déjections n'ont pas leur couleur naturelle, elles sont cendrées, le blanc des yeux prend une teinte jaune, les malades se plaignent d'un goût amer; tels sont les signes de cette inflammation sourde. L'inflammation du foie peut se terminer par résolution, par induration ou bien par abscès & ulceres. Ellesetermine alors souvent de cette derniere maniere, c'est ce qu'on connoît pas les signes suivants; les symptomes augmentent d'abord, mais ils disparoissent ensuite peu-à-peu; il reste toujours une douleur gravative; il survient des frissons, des horripilations, la maigreur, les déjections sereuses semblables à la lavure de chair, c'est-à-dire, un flux hépatique. Quelquefois les déjections sont accompagnées de douleur & sont teintes de sang, & c'est alors une espece de dyssenterie hépatique; les matieres paroissent être d'une substance paranchimateuse, corrompue, ou de la substance des visceres affectés, ce que la dissection des cadavres a fait

voir être vrai. Il ſurvient enſuite un état cachectique, des leucophlegmaties, des enflures aux jambes, enſuite à tout le corps; les urines ſont rouges, le viſage prend la couleur d'un jaune verdâtre, ou bien quelquefois une couleur très-jaune, c'eſt la jauniſſe qu'on appelle *aurigo*; enfin l'hydropiſie aſcite ſuccede à tous ces ſymptomes: l'inflammation de la rate eſt beaucoup plus rare que celle du foie, on l'obſerve très-rarement; on la connoît à peu près par les mêmes ſymptomes que celle du foie, c'eſt-à-dire, par la douleur rapportée à l'hypocondre gauche, la fievre, la ſoif, l'état cachectique, la ſuppuration ſurvient auſſi, & elle ſe termine comme l'inflammation du foie: de ce que nous venons de dire, il ſuit qu'on peut diviſer les médicaments hépatiques en chauds & en froids: car les tumeurs dont nous avons parlé, peuvent être accompagnées de chaleur, douleur, de fievre, de ſoif, d'âcreté dans les premieres voies, & alors les hépatiques indiqués ſont les diurétiques froids qu'on pourra regarder dans ces circonſtances comme hépatiques froids. Mais ſi les maladies du foie dépendent d'un deſſechement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides, qu'il n'y ait ni douleur ni ardeur ni ſoif, ce ſont les hépatiques chauds ou hépatiques proprement dits qui ſont indiqués; nous ne parlerons ici que de ces derniers, ils ont les propriétés générales des ſtomachiques, mais ils portent principalement leur action ſur les viſceres dont nous parlons.

Indications & contre-indications.

En faiſant attention aux maladies qui s'enſuivent des vices dont nous avons parlé ci-devant, on voit aiſément les cas où les hépatiques ſont indiqués & où ils ſont contre-indiqués.

Précautions.

Elles ſont les mêmes que celles qu'on doit prendre dans l'adminiſtration des ſtomachiques. Il faut auſſi bien diſtinguer les cas par rapport aux cauſes qui produiſent les maladies, où ces médicaments conviennent. On peut ranger ſous la claſſe des hépatiques, les cinq racines apéritives, les martiaux & les diurétiques chauds dont nous avons parlé. Il nous reſte à examiner les médicaments qu'on a obſervé produire les meilleurs effets dans les maladies du foie & de la rate.

Fumaria, Fumeterre ou *Fiel de terre.*

C'est un médicament très-uſité dans les maladies du foie & de la rate.

Cas.

La fumeterre convient dans les obſtructions du foie & de la rate, dépendantes du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides, comme par exemple, de la bile ou de la lymphe, avec inappétence & déjections des matieres blanchâtres, ce qui prouve la vapidité de la bile; dans le gonflement ou la tumeur molle de la rate; dans l'ictere jaune produite par les obſtructions du foie, que nous avons dit plus haut être occaſionnées par l'épaiſſiſſement de la bile qui ne peut pas couler dans les inteſtins, ou du moins ſi elle y coule, elle eſt trop épaiſſe pour y produire les effets auxquels elle eſt deſtinée: on regarde auſſi la fumeterre comme un remede excellent & preſque ſpécifique dans les maladies cutanées, dans la gale, la gratelle, les dartres invétérées, &c.

Vertus.

La fumeterre eſt un médicament hépatique, ſplénique, ſtomachique, qui convient dans l'inappétence, dans la coction léſée lorſqu'il faut donner du ton aux ſolides & diviſer les fluides; elle eſt ſpécialement diaphorétique, très-propre à dépurer le ſang par la peau, ſuivant les Auteurs, & ſuivant les obſervations qu'ils ont donné là-deſſus.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ordonne les feuilles de fumeterre en poudre depuis dix grains juſqu'à vingt-cinq dans quelqu'eau appropriée, comme l'eau de menthe; ou ſous forme de bol en l'incorporant avec un ſirop convenable comme les autres ſtomachiques; en infuſion on prend une ou deux pincées de ces feuilles, on les fait infuſer théiformement dans ſept ou huit onces d'eau; cette infuſion eſt fort amere, on peut l'adoucir avec un peu de ſucre; en décoction on l'ordonne ſous forme de ptiſane & d'apozeme: on l'ajoute auſſi aux bouillons apéritifs & hépatiques; dans les bouillons on la preſcrit à la doſe de deux pincées, dans les apozemes apéritifs & hépatiques, on l'ajoute aux autres plantes à la doſe de demi-poignée pour une priſe, ou d'une poignée pour pluſieurs; mais il ne faut l'ajouter, ſoit dans les bouillons, ſoit dans les apozemes que ſur la fin de la coction, parce qu'elle perd aiſément ſa vertu par une grande ébullition: ces apozemes conviennent dans les obſtructions qui ne ſont pas ſchirreuſes, ni dures, de même que

les bouillons; si les obstructions étoient tant soit peu durcies, si elles dépandoient d'un sang épais & âcre, il faudroit bien se garder de donner la fumeterre de la maniere que nous venons de dire, parce qu'elle échauffe beaucoup, mais on pourroit l'employer alors dans le petit lait, par exemple, en faire bouillir demi-poignée dans douze onces de petit lait : on se sert aussi du suc exprimé & dépuré des feuilles récentes, soit simplement par résidence, soit après une légére ébullition : la dose est depuis une once jusqu'à trois ou quatre de quatre en quatre heures, & on recommande au malade de marcher ou de monter à cheval. M. *de la Mure* a réussi par l'usage de ce suc dans un cas d'obstruction du foie avec inappétence & avec ictere jaune, à la suite d'une fievre tierce mal guérie. On fait deux sortes de sirop de fumeterre, le composé & le simple : le simple se fait avec le suc de cette plante & le sucre simplement : on s'en sert pour incorporer les poudres hépatiques & stomachiques : seul on l'ordonne depuis demi-once jusqu'à une once & demie : le composé se fait avec les mirobolans, les feuilles de séné, &c. Les principes actifs de la fumeterre paroissent être les mêmes que ceux de la petite absinthe.

Aigremoine, Agrimonia seu Eupatorium.

Cas.

On se sert de l'aigremoine dans tous les cas où les hépatiques proprement dits conviennent : on l'emploie plus spécialement dans l'inflammation sourde du foie, dont les symptomes ne paroissent pas d'abord fort considérables & qu'on connoît par ces signes : savoir, par une fievre légere, par une douleur sourde, obscure, qui n'est sensible que lorsque le malade fait de l'exercice, ou qu'on lui presse l'hypocondre droit, ou enfin qu'on lui fait faire une forte inspiration; qui est accompagnée d'inappétence & de dérangement dans les premieres voies, la langue est enduite d'une croûte jaune ou noire; il y a une teinte jaune sur toute l'habitude du corps, ou seulement sur le blanc des yeux. M. *de la Mure* l'a employé deux fois en pareil cas, & il a observé qu'elle pousse alors copieusement par les urines. On s'en sert aussi avec succès dans les ulceres du foie, lorsqu'il suppure sourdement à la suite d'une inflammation, dans les ulceres internes des autres parties, sur-tout dans les ulceres des reins, avec épanchement de sang. Par analogie, on pourroit l'employer dans les autres hémorragies, par exemple, dans l'hémopthisie dépendante du relâchement des vaisseaux pulmonaires

naires, dans les regles immodérées, pareillement dépendantes du relâchement des solides, & de l'épaississement visqueux des fluides.

Vertus.

C'EST un très-bon hépatique, splénique, spécialement dans les cas que nous avons indiqués ; c'est un bon détersif dans les ulceres du foie, des reins, stegnotique qui convient dans les hémorragies, vulnéraire.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

ON emploie l'aigremoine en infusion principalement. On peut aussi l'employer en décoction ; on se sert encore de son suc ; on pourroit aussi donner la poudre comme celle de fumeterre. On l'ordonne en infusion à la dose d'une pincée ou de deux sur sept ou huit onces d'eau ; on fait infuser théiformément, & on ajoute, si on veut, un peu de sucre : c'est de cette façon que M. *de la Mure* l'a employé dans le cas ci-devant. En décoction à la dose de demi-poignée ou d'une poignée, on l'ajoute aux apozemes & aux bouillons apéritifs sur la fin de la coction. Lorsque les fluides sont épais & visqueux, les solides extrêmement relâchés sans aucun caractere d'inflammation, il faut préférer la fumeterre qui est plus active. On se sert aussi du suc d'aigremoine de la même maniere & à la même dose que celui de fumeterre. Ses principes paroissent être les mêmes que ceux de la fumeterre, mais ils sont un peu moins énergiques.

Le Cerfeuil, Cerefolium ou Chærophyllum.

Cas.

ILS sont les mêmes que ceux où l'aigremoine convient. On s'en sert spécialement dans les obstructions du foie & de la rate qui tendent à la production de la cachexie ; quelques Auteurs le regardent même comme spécifique dans les hydropisies dépendantes des obstructions des visceres du bas-ventre. On s'en sert aussi dans le cas de sang extravasé, après une contusion, ou après une chûte, pour résoudre le sang grumelé. Le cerfeuil hâché & appliqué extérieurement produit cet effet. On peut s'en servir aussi intérieurement dans le même cas. Par la même raison, on l'emploie dans le cas des tranchées ou des douleurs vives des nouvelles accouchées, & on lui donne même la préférence sur la camomille, lorsque ces douleurs ne dépendent pas tant des matieres aériennes, que de quelques

grumeaux de ſang qui empêchent le cours libre des vuidanges. On s'en ſert auſſi pour provoquer les urines, & les Auteurs aſſurent qu'il produit cet effet, non-ſeulement quand on le prend intérieurement, mais même appliqué extérieurement ſur la région hypogaſtrique. On le fricaſſe avec le beurre frais dans la poële, & on l'applique ainſi ſur l'hypogaſtre dans le cas d'iſchurie vraie. M. *Chomel* dit que M. *Tournefort* lui a aſſuré que cette plante jointe à égale quantité de bétoine & appliqué ſur l'hypogaſtre dans l'iſchurie vraie, avoit produit une excrétion de quatre livres d'urine.

Vertus.

Le Cerfeuil eſt un très-bon hépatique qui doit être préféré aux autres, dans le cas où les embarras du foie tendent vers la production d'enflure, de bouffiſſure œdémateuſe, antihydropique, atténuant, dans les cas d'extravaſation de ſang, emmenagogue, diurétique aſſez actif, quoiqu'il échauffe peu : il ne faut cependant pas en continuer l'uſage trop longtemps, il exciteroit la toux & d'autres ſymptomes fâcheux ; on ne doit pas non plus le preſcrire à ceux qui crachent le ſang.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On emploie les feuilles de cerfeuil principalement en décoction, dans les bouillons apéritifs, & extérieurement de la façon que nous avons dit ci-devant ; on ſe ſert auſſi du ſuc de cette plante. Le ſuc exprimé de cerfeuil & dépuré par ſimple réſidence, ou après une légere ébullition, s'ordonne depuis deux onces juſqu'à quatre ou cinq deux fois par jour, le matin & le ſoir. On peut le donner ſeul, ou bien ce qui eſt encore mieux, y joindre les cloportes. Pour cela on pile bien les cloportes dans un mortier, & on y verſe par deſſus ce ſuc. On peut l'employer ainſi dans la cachexie œdémateuſe, dans l'hydropiſie commençante, dépendante des obſtructions des viſceres du bas-ventre : c'eſt auſſi un bon fébrifuge dans le cas des fievres erratiques qui ſurviennent vers la fin de l'été, ayant fait précéder les purgatifs. M. *de la Mure* s'en eſt ſervi avec ſuccès dans ces circonſtances. Si on attaquoit ces ſortes de fievres par le kina, elles ſe fixeroient en fievres intermittentes, quotidiennes ou quartes. On emploie les feuilles de cerfeuil en décoction, on en fait bouillir légérement demi-poignée ou une poignée dans une livre d'eau, & on prend de cette décoction par verrées depuis ſix onces juſqu'à huit. On s'en ſert de cette façon

dans les coliques des nouvelles accouchées, que nous avons désigné ci-devant. On l'ajoute aussi aux bouillons apéritifs à la dose d'une ou de deux poignées sur la fin de l'ébullition. Dans le cas d'hydropisie, M. *Geoffroi* recommandoit extrêmement le remede suivant qu'il regardoit comme spécifique : il prenoit six poignées de cerfeuil récemment cueilli, une livre de veau coupé par tranches & une drachme de sel de prunelle ; il les mettoit dans un pot de terre, couche sur couche ; il couvroit bien le pot, & faisoit bouillir au bain marie pendant quatre ou cinq heures dans un chaudron plein d'eau ; ensuite il exprimoit le suc de cette décoction, & le donnoit à la dose de six onces de quatre en quatre heures. Les principes dans lesquels réside la vertu du cerfeuil, sont plus volatils encore que ceux de l'aigremoine ; c'est pourquoi on doit avoir attention de ne le pas trop faire bouillir & de couvrir exactement le pot.

Le Houblon, Lupulus mas & femina.

On se sert des racines, des jeunes tiges de cette plante & de ses feuilles.

Cas.

Le houblon convient dans tous les cas où les hépatiques en général conviennent, & dans ceux en particulier où le cerfeuil est approprié, comme dans les obstructions du foie qui tendent à la cachexie œdémateuse, à la leucophlegmatie, à l'anasarque, à l'hydropisie ; dans l'hydropisie commençante : dans tous ces cas cependant on lui préfere le cerfeuil. Le houblon est recommandé spécialement dans l'alopécie ou chûte des cheveux occasionnée par la vérole, le scorbut, la phthisie ; il pousse principalement par les urines.

Vertus.

C'est un médicament hépatique, splénique, diurétique chaud, sudorifique.

Maniere de s'en servir, Doses.

On ordonne le houblon en poudre, en infusion & en décoction ; les racines de houblon réduites en poudre se donnent depuis dix grains jusqu'à vingt ou vingt-cinq ou même demi-gros, dans l'alopécie, dans les obstructions du foie, de la rate, dans l'hydropisie commençante. Voici de quelle façon on s'en sert dans l'alopécie : on prend une once de racines de

houblon ratissées & lavées, on les fait macérer pendant une nuit dans huit onces d'eau, le lendemain on les fait bouillir à un feu lent dans la même eau jusqu'à diminution d'un tiers ou même de la moitié, si l'alopécie est considérable. On garde cette décoction pour l'usage, on en donne huit onces au malade le matin à jeun, ensuite on le couvre bien pour le faire suer; il y a apparence que la sueur nettoie & débarrasse les bulbes du poil & des cheveux, & que c'est par-là que le houblon est utile dans l'alopécie: on peut se servir de la même décoction dans l'hydropisie commençante, mais sans couvrir le malade & sans le faire suer, & alors elle pousse par les urines. On donne en infusion les tendrons de cette plante; on en fait infuser demi-once dans un verre de petit lait qu'on fait prendre au malade. On prétend que cette façon est très-convenable dans les obstructions qui tendent à l'hydropisie.

Scolopendre ou Langue de Cerf, Scolopendrium vulgare, ou Lingua cervina.

C'EST une plante dont les racines sont capillaires & qui vient dans les puits & les fontaines, dans les fentes des pierres & sur les rochers humides & à l'ombre.

Cas.

ILS sont les mêmes que ceux des plantes ci-devant: on s'en sert surtout, & on la recommande dans les obstructions du foie & de la rate, telles que nous les avons plusieurs fois désignées.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

LA scolopendre en poudre s'ordonne depuis dix grains jusqu'à demi-gros, il est plus ordinaire de l'employer en infusion ou en décoction légere; on l'ajoute aussi aux bouillons apéritifs, sur-tout en cas d'obstruction de la rate plutôt que du foie. On l'ordonne en infusion théiforme; on prend deux ou trois feuilles de scolopendre sur lesquelles on verse sept ou huit onces d'eau bouillante, dans laquelle on les laisse infuser; on coule & on fait prendre au malade. Cette infusion convient sur-tout dans les obstructions de la rate. On peut s'en servir aussi dans celles du foie, & dans l'hydropisie récente qui en dépend. Dans les bouillons hépatiques, spléniques, on ajoute deux ou trois feuilles de scolopendre sur la fin de la décoction.

La Fougere, Filix.

Il y a trois ſortes de fougeres qui ſont d'uſage en Médecine, ſavoir, la fougere mâle, *filix mas ſeu non ramoſa*, la fougere femelle ou commune, *filix femina ſeu ramoſa*, & la fougere fleurie, *filix florida.* On emploie ces trois eſpeces indifféremment, mais ſur-tout les deux premieres. On ſe ſert des feuilles & des racines.

Cas.

On emploie la fougere dans les cas généraux où les hépatiques & les ſpléniques conviennent. La fougere mâle pulvériſée ou ſon eau diſtillée, eſt recommandée dans les affections vermineuſes, & ſa décoction dans le cas de gonflement de la rate, produit par l'amas du ſang qui ſéjourne dans les vaiſſeaux de ces viſceres. On applique cette décoction en guiſe de fomentation ſur l'hypocondre gauche; on recommande ſur-tout la fougere dans le rachitis ou la chartre des enfants, maladie chronique qui conſiſte dans un amaigriſſement de toutes les parties du corps au deſſous de la tête, dans une courbure de l'épine & de la plupart des os longs, dans un gonflement des épiphiſes & des os ſpongieux, dans des nœuds qui ſe forment à leur articulation, dans un relâchement des jointures, dans une dépreſſion des côtes dont les extrêmités paroiſſent nouées, dans dans un retréciſſement de la poitrine, pendant que la tête eſt fort groſſe, que les ſutures du crâne ſont quelquefois écartées, que le viſage eſt plein & vermeil, & que le ventre eſt gonflé & tendu. Cette maladie eſt preſque particuliere aux enfants: on appelle noués, ceux qui en ſont attaqués. On obſerve que la décoction des racines de fougere réuſſit très-bien dans cette maladie.

Vertus.

La fougere fournit un médicament hépatique, ſplénique, anthelmentique, apéritif, antirachitique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On emploie les feuilles de fougere comme les capillaires, en infuſion théiforme, ou on la fait bouillir légérement; on en met, par exemple, demi-poignée dans deux livres ou deux livres & demies d'eau. La racine réduite en poudre s'ordonne depuis demi-gros juſqu'à un gros dans

l'eau de fumeterre ou dans celle de petite abſynthe. On peut auſſi l'aſſocier aux autres médicaments hépatiques, & en former des bols avec quelque ſirop approprié, comme celui d'abſynthe. On peut auſſi donner la même racine en décoction. On en fait bouillir demi-once ou une once dans deux livres ou deux livres & demies d'eau jusqu'à diminution d'un tiers ou de la moitié, ſelon qu'on veut rendre la décoction plus ou moins forte. On fait prendre trois onces ou quatre de cette décoction de quatre en quatre heures en cas de gonflement de la rate, & dans le rachitis. L'eau diſtillée de la fougere mâle s'ordonne dans les affections vermineuſes à la doſe de trois ou quatre onces de quatre en quatre heures.

La grande Chelidoine.

L'EAU diſtillée de cette plante eſt fort vantée pour les affections inflammatoires des yeux qui dépendent d'un ſang épais & qui ſéjournent dans les vaiſſeaux de cet organe, pourvu qu'il n'y ait pas beaucoup d'ardeur: ſon ſuc jaune qui découle de la tige qu'on a rompue, introduit dans l'œil, eſt recommandé par quelques-uns, pour déterger les ulceres de la cornée; mais comme il eſt fort âcre, on doit le mêler alors avec quelque liqueur convenable, par exemple, avec l'eau de roſe, de plantain. On peut auſſi l'employer ſeul dans les taies, c'eſt-à-dire, les tâches de la cornée, mais on doit l'éviter ſoigneuſement toutes les fois qu'il y a chaleur, & à plus forte raiſon ardeur dans les yeux, à cauſe de ſon âcreté. Intérieurement on emploie la grande chelidoine dans tous les cas où les autres hépatiques conviennent, ſpécialement dans les obſtructions du foie qui produiſent l'ictere, pourvu qu'il n'y ait ni chaleur ni ardeur: on la regarde même comme ſpécifique dans ce cas-là.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON ſe ſert de la racine & des feuilles. On ordonne les feuilles en infuſion: on fait infuſer, par exemple, une pincée de feuilles écraſées dans ſix ou huit onces d'eau bouillante ou dans le petit lait, en cas d'ictere froid. La racine en poudre s'ordonne depuis dix grains jusqu'à vingt ou vingt-cinq délayée dans quelque liqueur appropriée, ou aſſociée avec quelqu'autre médicament hépatique, ſous forme de bol. On donne auſſi la racine de grande chelidoine en décoction, & on l'aſſocie aux autres médicaments apéritifs. La doſe ordinaire eſt depuis demi-once juſ-

qu'à une. Cependant comme elle eſt pleine d'un ſuc âcre, piquant, tonique, nous croyons qu'il vaut mieux en diminuer la doſe & la réduire à un gros ou deux tout au plus. Une plus grande doſe eſt capable de procurer l'inflammation. On ajoute auſſi la grande chelidoine aux bouillons apéritifs où elle produit des merveilles. On l'aſſocie aux autres plantes hépatiques & ſpléniques, à la doſe de deux ou trois gros ou de demi-once tout au plus.

Le Tamariſc, Tamariſcus.

Il y a deux eſpeces de Tamariſc d'uſage en médecine, ſavoir, le tamariſc d'Eſpagne & le tamariſc de Narbonne ou tamariſc ordinaire, *tamariſcus vulgaris*, qu'on pourroit ainſi appeller *tamariſcus noſtras.*

Cas.

On emploie l'écorce du bois & de la racine, comme médicament hépatique & ſplénique dans toutes les maladies dont nous avons parlé au commencement de cette claſſe, & ſur-tout dans les obſtructions du foie, qui menacent d'un état cachectique œdémateux ou d'hydropiſie.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

La poudre de l'écorce, ſoit du bois, ſoit de la racine de tamariſc, s'ordonne depuis dix grains juſqu'à vingt ou vingt-cinq, ſeule ou aſſociée, comme les poudres des autres plantes hépatiques; en décoction, comme la racine de fougere, depuis demi-gros juſqu'à un gros, dans deux livres ou deux livres & demies d'eau qu'on fait bouillir juſqu'à diminution du tiers ou de la moitié. On fait prendre cette décoction à la doſe de trois ou quatre onces pluſieurs fois par jour : elle pouſſe par les urines. On ſe ſert auſſi quelquefois de l'écorce de tamariſc extérieurement; on l'ajoute à la racine de caprier, & on les fait bouillir enſemble juſqu'à putrilage, comme on dit; on applique cette décoction ſur la rate dans le cas de gonflement de ce viſcere, pourvu cependant que la tumeur ne ſoit pas ſchirreuſe.

Les Céphaliques.

On appelle médicaments céphaliques, ceux qui ſont propres à rétablir les fonctions du cerveau, ou plutôt à combattre les maladies de la tête. On rapporte aux maladies de cette partie, 1°. les maladies ſoporeuſes. 2°. Les maladies paralytiques. 3°. Les maladies convulſives ou ſpaſmodiques. 4°. Les maladies dolorifiques. Pour avoir une idée exacte des médica-

ments céphaliques, il faut examiner chacune de ces maladies en particulier.
1°. Les maladies où les affections ſoporeuſes ſont marquées par un profond ſommeil contre-nature, ou par un penchant au ſommeil contre-nature, accompagné de diminution de l'exercice des fonctions animales, comme de l'exercice des ſens, tant internes qu'externes, & de l'exercice des mouvements volontaires; les fonctions vitales ne diminuant pas du moins dans la même proportion que les fonctions animales. La maladie ſoporeuſe la plus marquée & la plus dangereuſe, eſt l'apoplexie : elle eſt marquée par la ceſſation ſubite de l'exercice des ſens tant internes qu'externes, & du mouvement volontaire, dans tout le corps, accompagnée de ronflement & de difficulté de reſpirer, avec réſolution ou relâchement de tous les membres ſoumis à la volonté; en quoi l'apoplexie differe de la catalepſie, dans laquelle, quoique l'exercice des ſens & du mouvement volontaire ſoit entiérement aboli, il n'y a pas cependant cette réſolution ou ce relâchement des membres; mais au contraire une eſpece de roideur : ainſi lorſqu'il ſe préſente dans la pratique quelqu'affection ſoporeuſe, avant d'en déterminer l'eſpece & de décider ſi c'eſt une apoplexie, il faut remuer les membres du malade, pour voir s'ils ſont dans cet état de relâchement; ſi on trouve qu'ils ſoient entiérement relâchés, c'eſt l'apoplexie; mais ſi malgré la ceſſation du mouvement volontaire, les membres ont une eſpece de roideur jointe à une certaine flexibilité, & conſervent la ſituation ou l'attitude qu'on leur donne, même quoiqu'elle ſoit contraire aux loix de la gravité, c'eſt alors la catalepſie, maladie dans laquelle il y a tout à la fois quelque choſe de ſoporeux & quelque choſe de ſpaſmodique; enfin s'il y a une léſion ſubite des ſens internes & externes, que les membres ſe remuent très-difficilement, & qu'il y ait en même temps une roideur dans quelque partie, ſur-tout dans la mâchoire inférieure, c'eſt alors l'épilepſie; ainſi l'apoplexie eſt caractériſée par la ceſſation ſubite des fonctions animales, avec relâchement ou réſolution des membres, les fonctions vitales reſtant les mêmes, ou même augmentant quelquefois. L'apoplexie eſt ou ſanguine ou pituiteuſe. Dans l'apoplexie ſanguine la reſpiration eſt forte, le pouls eſt vigoureux, augmenté & mol, le viſage eſt rouge, les veines jugulaires ſont extrêmement gonflées, toute l'habitude du corps eſt chaude : elle ſe trouve dans des tempéraments pléthoriques ſanguins. Dans l'apoplexie pituiteuſe il y a un plus grand relâchement dans les ſolides, produit par la ſéroſité qui ſurabonde dans le tiſſu du cerveau, comme il eſt démontré par la diſſection des cadavres; la face eſt pâle, blême, cadavereuſe, le pouls eſt fort petit & fréquent,
les

les extrêmités paroissent refroidies : elle affecte les gens d'un tempérament pituiteux. Les affections soporeuses n'ont pas toujours à un si haut point, les signes marqués ci-dessus. Si le malade étant appellé à haute voix, ou fortement agité, ou enfin pincé vivement, ouvre les yeux, retire le membre pincé, sans répondre aux interrogations qu'on lui fait, s'il retombe tout de suite dans le sommeil & que la respiration se fasse sans ronflement, c'est alors la petite apoplexie, qu'on appelle proprement *carus*. Le carus est ou essentiel ou symptomatique, c'est-à-dire, symptome de la fievre maligne *à coagulo*, de la fievre putride, &c. Dans la léthargie les malades s'éveillent assez difficilement ; il semble cependant que quand on les pique, ils ouvrent les yeux & répondent même, mais hors de propos. Ils oublient ce qu'ils on fait ou même demandé, quoique ce soient des choses nécessaires. La léthargie est principalement essentielle ou symptomatique, c'est-à-dire, symptome de la fievre maligne *à coagulo*. 2°. Les affections soporeuses après leur guérison, sont souvent suivies de la *paralysie* qui est la privation du sentiment & du mouvement, ou de l'un des deux, privation qui ne peut être attribuée ni à la douleur ni à la convulsion, & sans que l'esprit soit lésé. Elle est parfaite ou imparfaite ; parfaite quand le paralytique est privé du mouvement & du sentiment tout ensemble ; imparfaite quand le sentiment & le mouvement sont considérablement diminués, ou que le sentiment reste, le mouvement étant aboli & *vice versâ* ; car le mouvement peut rester dans une partie paralysée, le sentiment étant aboli. Il y a là-dessus une observation touchant un soldat dont le bras & la main exécutoient les mouvements, quoique le sentiment fût entiérement aboli, puisqu'ayant pris un fer chaud, il se brûla la main jusqu'aux parties aponevrotiques sans le sentir. La paralysie est aussi universelle ou particuliere ; la paralysie universelle est celle qui affecte un grand nombre de parties. Il est rare qu'on guérisse de l'apoplexie, & ceux qui en guérissent tombent ordinairement dans une paralysie universelle : quelquefois c'est tout un côté ou la moitié du corps, quelquefois la moitié de la langue qui est paralysée, & c'est ce qu'on appelle proprement hémiplégie. Quelquefois ce sont les par ties placées sous la tête qui sont paralysées, & c'est-là la paraplégie. La paralysie particuliere est celle qui affecte une partie déterminée, comme la langue, un bras, &c. La paralysie n'est pas cependant toujours la suite des affections soporeuses. La cause de la paralysie réside dans le cerveau & dans les nerfs ; c'est pourquoi les médicaments qui remédient à cette maladie, sont rangés parmi les céphaliques. 3°. On range parmi les maladies de la tête, les maladies convulsives. On définit la convulsion, en disant que

c'eſt une contraction involontaire des muſcles. Selon cette définition tout mouvement des muſcles qui ſe fait dans le corps & que la volonté ne peut arrêter, devroit être regardé comme un mouvement convulſif; ainſi le mouvement des muſcles qui ne ſont pas ſoumis à la volonté, ſeroit un mouvement convulſif. De plus ſelon cette définition ne pourroit-on pas dire que l'eſtomac & les inteſtins ſont en convulſion, puiſque leur mouvement n'eſt point ſoumis à la volonté : c'eſt pourquoi nous définiſſons la convulſion, tout mouvement violent qui ſe fait dans le corps contre l'ordre de l'économie animale ; ainſi tout mouvement qui ſe fait contre l'ordre naturel, ſoit dans le cœur, ſoit dans l'eſtomac, ſoit dans les inteſtins, peut être rangé parmi les mouvements convulſifs. Il y a deux eſpeces de convulſion, une qu'on appelle convulſion ſimplement, ou ce qui eſt mieux, convulſion tonique, qui eſt lorſque la contraction des muſcles extenſeurs & fléchiſſeurs d'une partie, eſt conſtante & permanente, enſorte que la partie ſe tient roide & immobile : cette convulſion s'appelle auſſi *ſpaſme*; dans l'autre les parties ſont agitées ſucceſſivement & alternativement, c'eſt pourquoi on l'appelle convulſion ſpaſmodique, ce qui ſignifie ſecouſſe ou mouvement tumultueux, on l'appelle auſſi mouvement convulſif, mouvement ſpaſmodique ; comme ces mouvements dépendent de l'origine des nerfs, on range ces maladies parmi celles de la tête, & les médicaments qui y remédient parmi les céphaliques. La maladie convulſive la plus conſidérable, & contre laquelle on emploie le plus les céphaliques, c'eſt l'épilepſie proprement dite, ou l'épilepſie des adultes, car nous ne parlons pas ici de l'épilepſie des enfants, ou de celle qui ſurvient aux femmes, à l'occaſion ou à la ſuite de quelque *inſultus* de paſſion hyſtérique; nous parlons de l'épilepſie qui eſt une maladie chronique, périodique, de laquelle les malades étant ſaiſis, tombent ſubitement à terre, & ſont privés de l'exercice des fonctions animales, c'eſt-à-dire, de l'exercice des ſens & du mouvement volontaire dans le temps du paroxyſme, ils éprouvent en même temps des mouvements convulſifs, ſoit dans une partie déterminée, ſoit même dans tout le corps. Quelquefois cependant on ne s'apperçoit pas d'abord de ces mouvements convulſifs ; mais en examinant ſoigneuſement, on trouve quelque partie en convulſion ou en ſpaſme, comme la mâchoire inférieure : on appelle cette maladie, *mal caduc*, *mal de la terre*; les anciens l'appelloient *mal d'Hercule*, ſans doute, parce qu'on croyoit qu'Hercule y avoit été ſujet ; *mal ſacré*, comme s'il étoit envoyé de Dieu par une punition ſpéciale, ou bien parce que c'eſt un mal abominable, car *morbus ſacer* a auſſi la même ſignification, comme quand on dit, *auri ſacra fames*, la paſſion inſatiable, abominable des

richesses. Il faut bien distinguer l'épilepsie des simples mouvements épileptiques qui sont arrivés une fois, & qui n'ont plus paru, depuis qu'ils sont venus à la suite de quelqu'autre cause, & enfin de l'épilepsie puérile. L'épilepsie est essentielle ou symptomatique : l'épilepsie essentielle ou idiopatique dépend de quelque affection constante, de quelque vice du cerveau ou de l'origine des nerfs : elle ne se guérit presque jamais. L'épilepsie symptomatique ou sympatique dépend d'une cause qui a son siege dans une autre partie que dans le cerveau. On a vu des épilepsies symptomatiques qui dépendoient d'un ulcere à la jambe, & dans ce cas l'attaque épileptique étoit précédée d'une espece de froid qui montoit à la tête. On en a vu qui dépendoient de quelque corps étranger qui irritoit quelque partie du corps humain. *Fabricius Hyldanus* a observé une épilepsie qui dépendoit d'un petit globe de verre qu'une jeune fille s'étoit introduit dans l'oreille, dans son jeune âge ; tous les remedes ayant été inutiles, *Fabricius Hyldanus* sut que l'époque des paroxysmes épileptiques étoit la même que celle de l'introduction de ce globe de verre, il le tira & la fille fut guérie. Dans les Mémoires d'Edimbourg il est parlé d'une épilepsie sympatique qui dépendoit d'un ganglion formé à l'insertion des muscles extenseurs du pied : on fit couper cette petite tumeur & le malade fut guéri; ainsi il y a des épilepsies sympatiques qui peuvent en imposer pour des essentielles : les sympatiques peuvent se guérir. 4°. Les maladies dolorifiques de la tête sont internes ou externes ou moyennes : on les divise aussi en aiguës, en gravatives ; c'est dans toutes ces maladies que conviennent les céphaliques, qui sont en même temps antiapoplectiques, antispasmodiques, antiparalytiques, & antidolorifiques. Toutes les maladies dont nous avons parlé peuvent se trouver jointes ou avec l'irritabilité des solides & l'acrimonie des fluides, ou avec le relâchement des solides, sur-tout du systême nerveux, & l'épaississement visqueux des fluides ; d'où il suit qu'on peut diviser les médicaments céphaliques en chauds & en froids : par le détail que nous avons fait des maladies de la tête où les céphaliques conviennent, on voit clairement tous les cas ils sont indiqués, & ceux où ils sont contre-indiqués.

Précautions.

ELLES se réduisent à faire attention aux premieres voies, à rétablir les digestions lorsqu'elles sont dérangées : dans les tempéraments pléthoriques il faut faire précéder la saignée ; dans les autres tempéraments les purgatifs, les émétiques, les diurétiques, &c. Après les remedes généraux, on vient aux céphaliques dont le choix dépend de la connoissance détaillée

de ces médicaments. Les céphaliques ſont tirés des trois regnes. Nous ſuivrons l'ordre de ces regnes dans le détail que nous en allons faire.

Médicaments Céphaliques tirés du regne végétal.

TOUTES les plantes aromatiques, les hépatiques, les ſpléniques, fourniſſent des céphaliques chauds ou des céphaliques proprement dits ; ainſi nous avons déja traité d'un grand nombre de ces médicaments dans les claſſes précédentes. Nous allons parler ici de ceux qui ſont le plus en uſage ſous ce point de vue.

La Valeriane.

OUTRE les différentes eſpeces de valeriane, on en compte deux qui ſont principalement d'uſage en médecine. La valeriane de jardin ou la grande valeriane, & la valeriane ſauvage. Celle-ci eſt plus uſitée, mais à ſon défaut, on ſe ſert de celle de jardin : on emploie la racine de cette plante qui eſt fibreuſe, rampante, griſâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût amer, âcre, d'une odeur aromatique, forte, déſagréable, ſur-tout lorſqu'elle eſt ſeche.

Cas.

ON s'en ſert dans les maladies ſoporeuſes, dans l'apoplexie ; mais pour prévenir les paroxyſmes, car dans les paroxyſmes il faut des remedes plus actifs & plus prompts, comme les ſaignées, les véſicatoires, les émétiques ; on l'emploie dans ceux qui ont déja éprouvé l'apoplexie pituiteuſe, ou même l'apoplexie ſanguine ſi le ſang eſt épais. On s'en ſert auſſi dans les vertiges, maladie dans laquelle il ſemble que les objets tournent & changent de place, quoiqu'ils ſoient toujours réellement en repos. Le vertige a coutume de précéder l'apoplexie ſanguine ; chez les pléthoriques il dépend de la même cauſe que l'apoplexie. On s'en ſert encore dans les maladies paralytiques qui ſuivent l'apoplexie : on l'emploie ſpécialement dans les maladies convulſives, ſur-tout dans l'épilepſie eſſentielle, dans laquelle les ſolides ſont relâchés, le ſang épais, viſqueux, & roule difficilement dans les vaiſſeaux, principalement dans ceux du cerveau. M. *Stahl* a obſervé cette viſcoſité dans le ſang d'un épileptique, à qui il fut obligé de faire ouvrir la veine : dans ce cas-là la racine de valeriane eſt un remede excellent & preſque ſpécifique. On s'en ſert auſſi dans les maladies qui ſont marquées de quelque mouvement convulſif ou ſpaſmodique, comme dans

la paſſion hyſtérique & hypocondriaque, lorſque ces affections ſont accompagnées de mouvements convulſifs, & alors on la préfere à la pivoine. Enfin on l'emploie dans les cas de ſuppreſſion des regles chez les hyſtériques, ſoit que cette ſuppreſſion dépende d'un état ſpaſmodique, ſoit qu'elle dépende d'un ſang épais & viſqueux.

Vertus.

C'EST un bon céphalique dans les maladies ſoporeuſes, très-propre à en prévenir les paroxyſmes, un bon antiſpaſmodique, ſpécialement un bon antiépileptique, emmenagogue. Il faut cependant remarquer qu'il échauffe beaucoup, & qu'il faut être circonſpect dans ſon uſage, ſur-tout dans les cas de paſſion hyſtérique; c'eſt pourquoi dans les tempéraments vifs & bilieux, il vaut mieux ſe ſervir de la pivoine mâle.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

ON ordonne la racine de la valeriane en ſubſtance ou en poudre, en infuſion & en décoction: en poudre depuis dix ou quinze grains juſqu'à vingt-cinq ou demi-gros, ou même un gros; cependant comme c'eſt un médicament aſſez actif, nous croyons que demi-drachme ſuffit: en cas d'épilepſie, des Auteurs de grande réputation ſe ſont très-bien trouvé de la méthode ſuivante: ils faiſoient ſaigner le malade, puis purger & émétiſer ſuivant les indications; enſuite ils leur faiſoient prendre tous les matins à jeun pendant trois jours conſécutifs, demi-gros de la racine de valeriane en poudre délayée dans l'eau de tilleul ou dans celle de pivoine, ou dans une cuillerée de lait ſi c'étoit à des enfants; après quoi ils repurgeoient le malade, & répétoient l'uſage de la valeriane de la même façon: les mêmes Auteurs aſſurent avoir guéri radicalement les épileptiques par cette méthode: on l'ordonne auſſi en infuſion. M. *Tournefort* prenoit une drachme de racine de valeriane ratiſſée, verſoit par-deſſus une once d'eau bouillante, & laiſſoit infuſer théiformement; il couloit enſuite l'infuſion, & la donnoit par cuillerée en cas de paſſion hyſtérique avec des convulſions bien marquées, en cas d'aſthme avec convulſion; on pourroit auſſi la donner par cuillerée pluſieurs fois dans la journée, comme préſervative de l'épilepſie, comme emmenagogue, &c. en décoction, on peut l'ordonner à la doſe de demi-gros ou d'une gros ſur environ trois livres d'eau, & la faire prendre par verrées. On fait bouillir juſqu'à diminution d'un tiers, ou de la moitié, ſuivant qu'on a intention de rendre la décoction plus ou

moins forte. On ajoute auſſi la racine de valeriane aux bouillons céphaliques, à la doſe de demi-once jusqu'à une, en cas de paſſion hyſtérique ou hypocondriaque. Comme ce médicament échauffe, il y en a qui conſeillent de le faire infuſer dans le petit lait, à la doſe de demi-drachme dans le même cas de paſſion hyſtérique.

La Pivoine, Pœonia.

LA pivoine échauffe moins que la grande valeriane : il y en a de deux eſpeces qui ſont en uſage en médecine, la pivoine mâle & la pivoine femelle ; le mâle eſt préféré à l'autre, & vaut mieux. Sa racine dont on ſe ſert, eſt groſſe, oblongue, droite, ridée, de couleur rougeâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût amer.

Cas.

C'EST un médicament des plus anciens & des plus vantés. Autrefois on la regardoit comme un ſpécifique plus aſſuré que la valeriane, contre l'épilepſie. *Galien* rapporte qu'un jeune enfant épileptique à qui on avoit attaché cette racine au col, n'étoit plus ſujet aux accès d'épilepſie, & que lorſqu'on la lui ôtoit, il y retomboit, & n'étoit délivré de ſes convulſions que lorſqu'on lui remettoit la racine au col. Elle convient abſolument dans les mêmes cas que la valériane, mais on la préfére à celle-ci lorſqu'on craint d'échauffer, comme ſont les femmes hyſtériques lorſqu'elles éprouvent une ſuppreſſion des vuidanges ou des regles dépendantes de ſpaſme.

Vertus.

C'EST un bon céphalique, anticonvulſif, antiépileptique, antihyſtérique, emmenagogue.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON l'ordonne en poudre depuis dix grains juſqu'à demi-gros ; en infuſion depuis demi-gros juſqu'à un dans ſept onces d'eau bouillante ; en décoction ſous forme de ptiſane ; on fait bouillir trois gros ou demi-once de racine de pivoine dans environ deux livres ou deux livres & demies d'eau juſqu'à diminution d'un tiers, & on en fait boire au malade par verrées. On peut auſſi faire bouillir la pivoine dans l'eau de poulet ; dans le cas de paſſion hyſtérique, on s'en trouve très-bien. On l'ajoute auſſi aux bouillons & aux opiats céphaliques avec la valeriane.

Gallium luteum, le Caille-lait ou le Petit Muguet.

On l'emploie dans les mêmes cas que la valeriane & la pivoine. Il échauffe moins que ces derniers médicaments ; c'eſt pourquoi on le préfére dans les maladies convulſives, lorſque le ſang eſt âcre & deſſéché, & que le ſyſtême nerveux eſt extrêmement tendu & irritable, comme il arrive ſouvent dans la paſſion hyſtérique & hypocondriaque.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On ſe ſert des ſommités fleuries de cette plante, en ſubſtance ou en poûdre depuis dix grains juſqu'à vingt, dans quelque liqueur appropriée, ou bien aſſocié avec quelqu'autre céphalique ſous forme de bol. On l'emploie plus ordinairement en infuſion ; on en fait infuſer théiformement une ou deux pincées dans ſept ou huit onces d'eau : on peut adoucir cette infuſion avec un peu de ſucre. En décoction on l'ordonne à la doſe de demi-poignée dans environ trois livres d'eau qu'on fait bouillir juſqu'à diminution d'un quart ; on ſe ſert de cette décoction par verrées, en cas de paſſion hyſtérique accompagnée de mouvement convulſif. On peut auſſi dans le même cas de paſſion hyſtérique & dans le cas de vertige, & en général toutes les fois qu'on craint d'échauffer, l'ajouter au petit lait à la doſe d'une pincée pendant la clarification. On ajoute auſſi le caille-lait aux bouillons céphaliques à la doſe d'une ou deux pincées.

Le Tilleul, Tilia.

On emploie les fleurs de tilleul dans les mêmes cas où l'on ſe ſert des ſommités fleuries du *Gallium luteum*, de la même façon & à la même doſe ; on les joint ſouvent enſemble. Le tilleul échauffe encore moins que le *Gallium luteum*. Celui-ci eſt un antiépileptique plus aſſuré. M. *Chomel* recommande contre l'hydropiſie la décoction du bois de tilleul, ſur-tout des jeunes branches de deux ans ou environ. On jette pour cela une poignée de ce bois coupé menu dans quatre livres d'eau, & on fait bouillir juſqu'à diminution de la moitié, on coule, & on fait prendre cette décoction au malade par verrées.

Le vrai Marum, Marum verum.

On fe fert principalement des feuilles de cette plante ; elles font aromatiques, & ont une amertume très-confidérable.

Cas.

On emploie le Marum dans les affections foporeufes & dans les maladies qui y tendent, dans le vertige, dans la fomnolence, dans l'apoplexie, dans le carus pour en prévenir les retours, dans les paralyfies qui fuivent l'apoplexie, dans le tremblement des membres qu'on connoît par leur mouvement involontaire, petit à la vérité, mais prefque continuel, fur-tout lorfque les malades veulent foutenir quelque poids. Ce tremblement eft ordinaire aux vieillards ; il fuit les affections foporeufes, & eft une difpofition à la paralyfie, & même eft une paralyfie imparfaite. On fe fert auffi du marum dans les maladies convulfives, dans l'épilepfie, dans les affections hyftériques & hypocondriaques ; on doit cependant en redouter l'action dans ce dernier cas, lorfqu'il fe préfente dans des perfonnes d'un tempérament bilieux. On fe fert encore du marum pour provoquer les regles.

Vertus.

Le Marum eft céphalique, antiépileptique, antihyftérique, emmenagogue, anthelmentique.

Maniere de s'en fervir, Dofes.

On l'ordonne en poudre principalement à caufe de fon amertume, à la dofe de dix grains jufqu'à vingt-cinq, feul ou affocié avec quelqu'autre médicament céphalique & incorporé avec le firop de ftechas ; c'eft prefque la feule façon dont on s'en fert ici. Il eft peu d'ufage ; il entre dans la compofition de la thériaque.

Le Dictame de Crete, Dictamnus Creticus, Dictamnum Creticum.

Ce font des feuilles arrondies de la longueur d'un pouce, tirant fur le verd, couvertes d'un duvet & d'un poil épais, d'une odeur aromatique, pénétrante & agréable, d'un goût âcre & brûlant ; on les apporte de l'ifle de Crete. La plante dont on retire ces feuilles s'appelle *dictamnus Creticus.*

Cas.

On emploie le dictame de Crete dans tous les cas où l'on se sert du marum & des autres céphaliques, spécialement dans les maladies qui tendent aux affections soporeuses, & qui dépendent du relâchement des solides & de l'épaississement du sang. On s'en sert aussi en cas d'accouchement difficile : *Hippocrate* le recommande beaucoup pour chasser l'arriere-faix & le fœtus mort : on le recommande dans la passion hystérique & hypocondriaque, comme aussi contre la morsure des animaux enragés, & contre les traits empoisonnés. Il y a même une ancienne fable qui dit que les chevres de l'isle de Crete mangent de cette plante, pour faire tomber les traits dont elles ont été blessées.

Vertus.

C'est un bon céphalique, antihystérique, emmenagogue, stomachique.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

On l'ordonne en poudre depuis dix grains jusqu'à vingt-cinq, seul ou associé avec quelqu'autre céphalique, comme avec le marum, &c. En infusion la dose en est d'une ou de deux pincées dans suffisante quantité d'eau bouillante ; on peut le donner de cette façon en cas d'épilepsie essentielle avec attonie des solides. On s'en sert aussi pour base des potions daus la passion hystérique.

Stechas.

Ce sont des sommités fleuries ou des petites têtes desséchées tirées d'une plante appellée stechas. Elles sont oblongues, écailleuses, purpurines, d'un goût un peu âcre, amer, d'une odeur pénétrante qui n'est pas désagréable.

Cas.

Les sommités fleuries conviennent dans les mêmes cas que le dictame de crete : elles sont même recommandées par quelques Auteurs comme un bon antiépileptique, mais elles sont moins usitées que le dictame de crete.

Maniere de s'en servir, Doses.

On les donne en poudre depuis dix grains jusqu'à demi-gros, seules ou associées avec quelque médicament céphalique, & incorporées même avec

le ſirop de ſtechas. En infuſion on les donne à la doſe d'une ou deux pincées ſur ſept ou huit onces d'eau. On en retire une huile eſſentielle qu'on donne intérieurement à la doſe de trois ou quatre ou cinq gouttes ; on s'en ſert rarement.

La Sauge, Salvia.

IL y a pluſieurs eſpeces de Sauge qui ſont d'uſage en médecine ; la grande ſauge, *ſalvia major* ; la petite ſauge, *ſalvia minor*, & la ſauge d'Eſpagne, *ſalvia Hiſpanica*. On ſe ſert principalement de ces deux dernieres.

Cas.

LA ſauge eſt extrêmement recommandée dans les maladies de la tête avec relâchement des ſolides ; dans le cas de ſomnolence ; de paralyſie, & dans ce cas-ci, on s'en ſert tant intérieurement qu'extérieurement ; dans le vertige ; dans le tremblement des membres ; dans les douleurs de tête, ſoit gravatives, ſoit aiguës, ſoit qu'elles occupent une petite partie de la tête, ſoit qu'elles en occupent la moitié, comme la migraine ; dans les douleurs rhumatiſmales des parties externes de la tête ; dans le cas de flatuoſités, d'affections vermineuſes ; dans la ſuppreſſion des regles dépendantes du relâchement des ſolides & de l'épaiſſiſſement viſqueux des fluides ; dans le catarre ; dans l'hémopthiſie, dans lequel cas on donne ou ſimplement l'infuſion de ſauge, ou le ſuc de ſauge mêlé avec le miel.

Vertus.

C'EST un médicament céphalique, ſtomachique, anthelmentique, carminatif, emmenagogue ; en un mot la ſauge a tant de vertus, qu'elle paſſe dans l'eſprit de pluſieurs comme un remede polycreſte, d'où vient qu'on a dit qu'on étoit ſurpris qu'on mourût dans le pays où elle croît.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

La ſauge réduite en poudre s'ordonne depuis dix grains juſqu'à vingt-cinq ; on s'en ſert le plus ſouvent en infuſion. On prend pour cela huit ou dix feuilles de ſauge qu'on fait infuſer théiformément dans huit onces d'eau : on coule cette infuſion, & on la fait prendre au malade après l'avoir adoucie avec un peu de ſucre. On peut auſſi ſe ſervir intérieurement de la décoction de ſauge dans du vin. On l'emploie cependant plus ordinairement à l'extérieur, comme réſolutif, pour diſſiper les enflures qui paroiſ-

ſent ſur les bords des ulceres ; on en tire auſſi une huile eſſentielle qu'on donne depuis deux gouttes juſqu'à quatre. On peut encore ranger parmi les céphaliques, les autres plantes aromatiques, comme la marjolaine, le thym, la lavande & le ſerpolet.

Médicaments céphaliques tirés du regne animal.

Ungula Alcis, Ongle de Pied d'Elan.

L'élan eſt un animal aſſez ſemblable au cerf, plus gros cependant & un peu plus haut. On ſe ſert de l'ongle du pied de cet animal dont la vertu eſt aſſez analogue à celle de la corne de cerf. On pourroit conſéquemment l'employer comme un diaphorétique & ſudorifique dans tous les cas où nous avons dit que convenoit la corne de cerf. On recommande beaucoup l'ongle de pied d'élan dans le cas d'épilepſie, & on regarde ce médicament comme ſpécifique contre cette maladie. Peut-être que la ſuperſtition a eu plus de part que la vérité aux éloges que les Anciens lui avoient donné. On prétend que l'élan tombe tous les jours du haut mal, & qu'il ſe délivre des paroxyſmes en mettant ſon pied droit poſtérieur dans l'oreille gauche. D'autres diſent qu'il met ſon pied gauche dans l'oreille droite. Quoi qu'il en ſoit de cette fable, on emploie l'ongle du pied d'élan en poudre ou rapée ; on en fait des décoctions, comme avec la corne de cerf : par exemple, on en prend demi-gros ou un gros qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau juſqu'à la diminution de moitié ; on fait prendre cette décoction par verrées. On donne auſſi cette rapure ou cette poudre ſeule ou aſſociée avec le crâne humain préparé, ou bien avec le dictame de Crete, & on incorpore cette poudre avec le ſirop de *Stechas* pour en former des bols. La doſe eſt alors de dix grains juſqu'à vingt-cinq ; on pourroit auſſi en tirer un eſprit volatil, & un ſel volatil qui pourroit ſe donner dans les mêmes cas, & à la même doſe que le ſel volatil & l'eſprit volatil de corne de cerf.

Le Crâne humain préparé.

On regarde auſſi le crâne humain comme un bon antiépileptique ; cependant ces os ne paroiſſent pas avoir plus de vertus pour cette maladie que ceux des autres parties du corps humain, mais l'uſage les a conſacrés. Bien plus, il y en a qui ne ſe ſervent pas indifféremment des os qui compoſent le crâne, mais qui choiſiſſent ſpécialement certains petits os qui ſe trouvent par fois entre les ſutures lambdoïdes & ſagittales, qu'on nomme

os vormiens, *ossa vormiana*, *ossa triquetra*. Peut-être que ce qui a donné lieu à cette préférence que l'on donne dans l'épilepsie aux os du crâne sur tous les autres os du corps, vient de ce qu'on s'est imaginé que cette maladie affectant la tête principalement, les os de la tête sont plus propres à la combattre. On prépare le crâne humain de cette façon : on prend le crâne des personnes mortes d'une mort violente, comme de ceux qui ont été pendus ou roués, ou bien de ceux qui sont morts dans un combat singulier ; on calcine ces os, puis on les porphyrise, & on les humecte avec l'eau des feuilles de tilleul ou avec l'infusion des fleurs de *Stechas*, & on en fait une espece de pâte qu'on fait sécher, & qu'on garde pour l'usage. Le crâne humain ainsi préparé s'ordonne en poudre depuis dix grains jusqu'à vingt ou vingt-cinq, ou seul ou délayé dans cinq ou six onces d'eau de *Stechas* ou de tilleul, une ou deux fois par jour selon le cas, ou bien on l'associe aux poudres d'ongle du pied d'élan ou de dictame de Crete, ou de quelqu'autre céphalique, & on les incorpore avec quelque sirop approprié pour en former des bols.

Céphaliques du regne minéral.

Le Cinabre, Cinnabaris.

LE cinabre est une substance fossile, métallique, assez pesante, un peu dure, luisante ; on y voit comme de petites aiguilles brillantes : il est d'un rouge foncé quand il est en masse, d'un rouge vif lorsqu'il est pulvérisé. On distingue trois sortes de cinabres, le cinabre naturel qu'on retire des mines, le cinabre factice ou le vermillon, & le cinabre d'antimoine. Le cinabre factice se fait en mélant peu-à-peu trois parties de mercure avec une partie de soufre fondu au feu, & en remuant continuellement jusqu'à ce que le cinabre soit bien fait ; on laisse ensuite refroidir cette masse, & on la pulvérise ; puis on la met dans un vaisseau sublimatoire ; le feu étant augmenté peu-à-peu, elle se sublime en une masse rouge & brillante, c'est le cinabre factice ou le vermillon. Pour faire le cinabre d'antimoine, on prend parties égales d'antimoine crud & de sublimé corrosif triturés ensemble, on les fait digérer dans un lieu frais pendant la nuit, ensuite on les distille dans une cornue dont le col soit large & court, placé à un feu doux, & à laquelle on a adapté un récipient : il vient d'abord une huile claire qu'on appelle huile glaciale d'antimoine, ensuite une huile blanche plus épaisse, qui est le beurre d'antimoine. Dès qu'il vient une matiere rouge, on

change le récipient, & on pouſſe le feu encore pendant quelque temps, alors ce qu'on trouve au haut de la cornue eſt le cinabre d'antimoine. Ces trois eſpeces de cinabre ſont compoſées de ſoufre & de mercure ; on ſe ſert principalement du cinabre d'antimoine dans les maladies de la tête, dans les affections ſoporeuſes, dans les douleurs gravatives de la tête, & ſur-tout dans l'épilepſie. Il y a quelques Auteurs qui prétendent que le cinabre ne peut produire aucun bon effet dans le corps humain, parce qu'il eſt indiſſoluble dans les humeurs animales, & qu'il ne peut paſſer des premieres voies dans les ſecondes ; mais l'expérience de preſque tous les Médecins prouve le contraire : ainſi, fondés ſur leurs obſervations, nous pouvons employer le cinabre. D'ailleurs, il n'eſt pas bien ſûr qu'il ne paſſe des premieres voies dans les ſecondes ; & quand même cela ſeroit, il ne s'enſuivroit pas qu'il ne produisît aucun effet ſur le corps humain : ſans perdre rien de ſon poids ſenſible, il peut ſe faire qu'il agiſſe tout ſimplement ſur les premieres voies. L'*opium* ſelon quelques Auteurs produit le ſommeil en agiſſant ſeulement dans les premieres voies. Il y a auſſi certains poiſons qui ne laiſſent pas de produire des effets bien marqués & bien funeſtes, quoiqu'ils ne paſſent pas des premieres voies dans les ſecondes, comme on l'a obſervé par l'ouverture des cadavres. Ainſi ces raiſonnements au fond ne prouvent rien contre l'obſervation.

Cas.

ON donne le cinabre en poudre aſſocié avec les autres céphaliques, à la doſe de trois grains juſqu'à ſix dans le cas ſpécialement d'épilepſie.

Poudre de Guttete.

C'EST un remede céphalique compoſé de la plupart des médicaments dont nous avons parlé, ſoit dans cette claſſe, ſoit dans celle des ſtomachiques. Il entre dans ſa compoſition le dictame de crete, les racines de pivoine mâle, de valeriane, *de contrayerva*, l'ongle du pied d'élan, le crâne humain, le bézoard qui eſt de deux eſpeces, l'animal & le minéral. Il y entre encore les coraux rouges, le gui de chêne qui eſt auſſi bon dans les maladies convulſives, la ſerpentaire de virginie. On pulvériſe tous ces médicaments, & on mêle toutes ces poudres ; c'eſt ce mêlange qu'on appelle poudre de guttete.

Cas, Doses.

On se sert de la poudre de guttete à la dose de dix grains jusqu'à vingt ou vingt-cinq, dans les maladies convulsives, dans les affections soporeuses avec relâchement des solides & épaississement visqueux des fluides. On la délaye dans quelque liqueur appropriée, comme dans l'eau de tilleul, ou dans l'infusion de sauge. On s'en sert aussi pendant l'usage du petit lait dans le cas de passion hystérique ou hypocondriaque; on la substitue alors aux bols composés avec le cachou & les coraux. On s'en sert encore dans les épilepsies des enfants, dépendantes des matieres vermineuses. Les plantes céphaliques dont ce remede est en partie composé, sont aussi stomachiques, anthelmentiques, carminatives, anticonvulsives.

Les Lithontriptiques.

1°. Nous donnerons une idée des lithontriptiques. 2°. Nous exposerons les cas où ils sont indiqués. 3°. Ceux où ils sont contre-indiqués. 4°. Les précautions qu'il faut prendre pour les administrer.

Ce qu'on entend par Lithontriptiques.

Pour avoir une idée exacte de ce qu'on entend par lithontriptiques, il faut connoître les calculs & la maniere dont ils se forment. Il se produit en général dans toutes les parties du corps humain des concrétions plus ou moins dures, qu'on appelle proprement *calculs;* mais principalement dans la vésicule du fiel & les conduits biliaires, dans les reins & les voies urinaires. Les anciens ont cru que tous les calculs étoient produits par des matieres glaireuses, visqueuses, tenaces qui se desséchent ensuite & se durcissent; ils croyoient que les matieres glaireuses, dont les urines des calculeux sont chargées, en se durcissant, étoient les principes du calcul. Mais ces matieres visqueuses sont plutôt détachées des parois de la vessie & des voies urinaires, par l'irritation que cause le calcul, & elles sont ensuite entraînées avec les urines, à-peu-près comme dans la dyssenterie, les matieres visqueuses qui revêtent les parois des intestins, sont détachées par l'irritation des matieres âcres & corrodantes. *Van-Helmont*, grand ennemi de la doctrine des anciens, qu'on soutenoit de son temps dans les écoles, s'est élevé le premier contre ce sentiment. Il a fait plusieurs expériences pour le combattre, le détruire,

& il a montré que c'étoit ſans fondement que la formation des calculs étoit attribuée à une matiere viſqueuſe. D'abord il a paſſé l'urine à travers un linge fin, & il a obſervé que cette urine ainſi paſſée, n'en étoit pas moins propre à former des calculs, puiſqu'en la gardant quelque temps, elle produit des incruſtations aux parois des vaiſſeaux dans leſquels on la garde. Bien plus, il a diſtillé l'urine, & l'a gardée enſuite pendant quelque temps, & il a obſervé qu'elle produit également des concrétions pierreuſes. De plus il a obſervé, & d'autres l'ont auſſi obſervé après lui, que l'urine gardée dans des vaiſſeaux n'y produiſoit des incruſtations, que lorſqu'elle commençoit à ſe pourrir. Or les matieres calculeuſes ſe produiſent plus ſouvent dans les parties du corps où les humeurs ſont plus proches de la putréfaction : ſavoir, dans la véſicule du fiel & dans les voies urinaires ; car tout le monde ſait que la bile & l'urine ſont les humeurs du corps humain les plus proches de la putréfaction. En faiſant attention d'une part à l'obſervation touchant les lieux où ſe forme le plus ordinairement le calcul, & de l'autre aux expériences de M. *Van-Helmont*, que nous avons cité, nous ſerons portés à croire que la matiere du calcul eſt une eſpece de tartre animal qui ne ſe forme que par le mouvement de la fermentation, comme le tartre du vin, avec cette différence cependant que la fermentation vineuſe produit le tartre du vin, & la fermentation putride, le tartre animal ou le calcul. L'analogie qui ſe trouve entre le calcul & le tartre végétal confirme cette opinion. Plus le mouvement de fermentation vineuſe eſt avancé, plus le tartre ſe porte vers les parois des vaiſſeaux, où il eſt enfermé ; de même plus les principes actifs de l'urine ſont développés, ou ce qui eſt le même, plus les urines ſont troublées par le mouvement de fermentation putride, plus elles ſont propres à produire le calcul. De plus, ſelon les obſervations de M. *Hales*, de toutes les ſubſtances végétales, il n'y en a aucune qui fourniſſe plus d'air que le tartre ; de même parmi toutes les ſubſtances animales, il n'y en a aucune qui en contienne plus que le calcul, qui en contient la moitié de ſon poids. Voilà ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable & de plus appuyé ſur l'expérience, au ſujet de la formation du calcul. Delà on voit pourquoi le calcul ſe forme plutôt dans les voies urinaires & dans la véſicule du fiel ; c'eſt parce que l'urine & la bile ſont plus ſuſceptibles de la fermentation putride ; pourquoi les femmes ſont-elles moins ſujettes au calcul que les hommes ? C'eſt que les humeurs ſont moins agitées chez elles que chez les hommes. Voyons à préſent les cauſes qui peuvent donner lieu à des

concrétions calculeuſes. Si les voies urinaires, par exemple, ſont obſtruées, & que l'urine ne coule pas avec aiſance dans les différentes parties des reins, ſi elle y ſéjourne, elle devient plus âcre, plus rancie dans la partie dans laquelle elle coule avec moins de facilité, & alors la matiere calculeuſe ſe portera plus aiſément vers les parois des tuyaux, comme on voit que le tartre ſe porte plus aiſément, plus promptement & plus abondamment vers les parois d'un vaiſſeau dejà chargé de tartre. Ces matieres calculeuſes ainſi formées dans les tuyaux des reins, peuvent être portées dans le baſſinet, ou plutôt (dans l'homme) dans les cavités ou calices qui entourent les mamelons des reins, delà dans dans l'urétere, de l'urétere dans la veſſie, & y être un noyau propre à former le calcul : plus l'urine ſera âcre, rancie, alkaleſcente, plus ce noyau groſſira : auſſi remarque-t-on qu'en été, où nos humeurs ſont plus alkaleſcentes qu'en hyver, le calcul augmente plus. Après avoir expoſé ce qu'on peut dire de plus raiſonnable ſur la formation du calcul, il ſera aiſé de concevoir ce qu'on entend par médicament lithontriptique. Les lithontriptiques ſont des médicaments propres à guérir les maladies qui dépendent des concrétions calculeuſes, ſoit qu'ils les empêchent de groſſir, ſoit qu'ils les chaſſent avec l'urine avant qu'elles aient pris aſſez d'accroiſſement pour ne pouvoir pas paſſer par le canal de l'uretre ; mais on appelle plus proprement & plus ſpécialement lithontriptiques, les médicaments qui peuvent briſer ou diſſoudre le calcul. Les lithontriptiques de la premiere claſſe, ſont les diurétiques, tant chauds que froids, qui provoquent l'excrétion de l'urine, donnent un véhicule aqueux, délayent les matieres âcres, calculeuſes, ſablonneuſes, & les entraînent avec les urines. Il n'eſt pas douteux qu'il n'y ait des lithontriptiques de cette claſſe ; mais on eſt encore à en chercher de la ſeconde, c'eſt-à-dire, à chercher des médicaments capables de diſſoudre les calculs dejà formés. On a attribué cette propriété à pluſieurs remedes ; mais ſi on examine de près les choſes, on verra qu'il n'y en a pas qui aient réellement cette vertu, du moins conſtamment & généralement dans toutes ſortes de ſujets. Ce qui rend même la découverte d'un tel remede difficile, c'eſt qu'on obſerve qu'une menſtrue qui diſſout une eſpece de calcul, n'en peut diſſoudre une autre. Nous parlerons cependant de ces médicaments auxquels on a attribué la vertu lithontriptique, parce que, quoiqu'ils n'aient pas toujours les ſuccès qu'on en attend, ils produiſent cependant de bons effets, & qu'ainſi il eſt bon de les connoître.

Indications.

Indications.

Les lithontriptiques ſont indiqués dans les cas d'embarras des reins & des voies urinaires, produits par des concrétions calculeuſes ; on connoît ces embarras par les ſignes ſuivants. Les malades ſe plaignent d'une douleur vive fixe, qu'ils rapportent à la région lombaire : les urines coulent difficilement. Si outre ces ſignes les douleurs ſont périodiques, ſi les malades ſont nés de parents ſujets aux calculs ou à la goutte qui dépend d'une matiere analogue au calcul, on a encore plus lieu de les ſoupçonner. Ce ſoupçon deviendra plus certain, ſi les malades rendent avec les urines, des matieres ſableuſes, & ſi après l'excrétion de ces matieres, les douleurs ceſſent, ou du moins diminuent. Lorſqu'après les douleurs rapportées à la région lombaire, la douleur ceſſe dans cette partie, mais qu'elle ſe fait ſentir dans toute l'étendue qu'il y a des reins à la veſſie, & que l'évacuation de l'urine diminue ; s'il y a en même temps les autres ſignes dont nous avons parlé, on a lieu de ſoupçonner la préſence du calcul dans les ureteres ; enfin lorſque les malades après avoir éprouvé tous ces ſymptomes, ſentent une douleur tantôt gravative, tantôt aiguë, rapportée à la veſſie, & que les urines coulent avec peine, & ſont ou ſablonneuſes ou même quelquefois ſanguinolentes, on peut ſoupçonner la préſence du calcul dans la veſſie. Nous diſons qu'on peut la ſoupçonner, parce qu'il peut arriver, & qu'il arrive même quelquefois que les malades éprouvent tous ces ſymptomes, ſans avoir de calcul dans la veſſie : la ſeule preuve indubitable qu'on puiſſe en avoir, eſt celle qu'on acquiert par le moyen de la ſonde : ſur quoi il faut cependant remarquer qu'il eſt bien certain qu'il y a un calcul dans la veſſie, lorſqu'on le touche avec la ſonde ; mais que, quoiqu'on ne le trouve pas par ce moyen, on ne peut pas en conclure qu'il n'y en ait point. On a vu des malades calculeux qui avoient été ſondés, chez qui on n'avoit point trouvé de calcul, & qui cependant en avoient comme il a paru enſuite par l'ouverture de leur cadavre. Cela dépend alors de ce que la pierre eſt enkiſtée dans quelque coin de la veſſie, ou nichée dans quelques rides & enveloppée de beaucoup de matieres muqueuſes ; en ſorte qu'on ne peut connoître ſa préſence par un tact médiat, tel que celui que l'on fait par le moyen de la ſonde, parce que dans ce cas on croit toucher ſimplement une membrane.

Contre-indications.

1°. Les lithontriptiques font contre-indiqués, lorfque les concrétions pierreufes font déja un peu confidérables, & qu'elles font dans les ureteres ; dans ces cas, les lithontriptiques nuiroient. En augmentant l'impreffion de ces concrétions, ils cauferoient une plus grande douleur & même l'inflammation : alors les adouciffants, les humectants intérieurement & extérieurement, les bains, les demi-bains, avec les plantes émollientes, avec l'huile, font les remedes qui conviennent le mieux. 2°. Les lithontriptiques font contre-indiqués, lorfque les concrétions excitent des douleurs vives, des inflammations : alors il faut avoir recours aux faignées, aux calmants, aux émollients, aux adouciffants, foit fous forme de bain, foit fous forme de fomentation, de cataplafmes, &c.

Précautions.

Elles roulent fur la diftinction des cas où ces médicaments conviennent, d'avec ceux où ils font contre-indiqués : elles dépendent auffi du choix qu'on ne peut faire que par le détail de ces médicaments. Il y a beaucoup d'analogie entre la goutte & le calcul. Cela nous doit auffi faire fentir l'analogie qu'il y a entre les moyens propres à combattre l'une & l'autre de ces maladies : or on ne doute pas que le lait ne foit un bon remede dans la goutte ; pourquoi donc ne le feroit-il pas dans le calcul ? Cette raifon devroit fuffire pour nous faire rejetter le préjugé des anciens à cet égard. D'ailleurs l'obfervation fait voir que le lait eft très-utile dans les calculeux. *Boerhaave* a obfervé qu'en Hollande on trouve beaucoup de calculs dans les bœufs qu'on tue en hiver, & qu'ils fe diffipent en été, temps où ils ont une diarrhée féreufe, & où ils rendent beaucoup d'urine, ce qui ne peut venir que de la différence des aliments de ces animaux qu'on nourrit avec de la paille & du foin fec en hiver, & qui broutent l'herbe de la campagne dans les autres temps de l'année : cela prouve que les fucs les plus voifins de la fermentation putride, font auffi les plus propres à la formation du calcul, & qu'au contraire ceux qui en font plus éloignés, font auffi plus convenables pour combattre les concrétions calculeufes. Les médicaments diurétiques font très-propres à empêcher la formation de la pierre. Ils excitent une grande excrétion d'urine, & entraînent les petits calculs ou les matieres fableufes ; ils font donc en un fens lithontriptiques. Enfin il y a des médicaments qui ont ou qu'on a cru avoir la vertu de diffoudre la pierre, &

de la faire ſortir par petits morceaux : ce ſont ces médicaments qu'on pourroit proprement appeller lithontriptiques, ſuppoſé qu'il y en eut réellement de tels; mais comme nous l'avons déja dit, on eſt encore à en chercher qui aient cette propriété, & il eſt même très-difficile qu'on en trouve, par la raiſon donnée, que le même menſtrue qui diſſout un calcul, ne peut en diſſoudre un autre. Nous allons cependant rapporter ceux qui ſont les plus utiles ſous ce point de vue.

La Verge d'or, Virga aurea.

Il y a deux eſpeces de verge d'or, qui ſont d'uſage en médecine. La petite verge d'or, ou la verge d'or à feuilles étroites, & la verge d'or à larges feuilles, ou la grande verge d'or. Elles ont toutes deux les mêmes vertus : on les trouve en quantité parmi les vulnéraires de Suiſſe, & c'eſt peut-être d'elles que viennent les bons effets qu'on éprouve de leur infuſion.

Cas.

On emploie depuis long-temps la verge d'or avec ſuccès dans les coliques néphrétiques, dans les embarras produits par des concrétions calculeuſes, lorſque les malades rendent avec les urines, des matieres ſableuſes; on la recommande pour des calculs plus durs, engagés dans la veſſie. MM. *Hoffman* & *Boerhaave* diſent l'avoir donné avec grand ſuccès dans les obſtructions des viſceres du bas-ventre, comme du foie, de la rate; dans les hydropiſies naiſſantes qui en réſultent, parce qu'elle déterge & fortifie le ton des viſceres : on la donne auſſi dans les bouillons & les ptiſanes antidyſſentériques. *Arnauld de Villeneuve*, Profeſſeur de cette Univerſité, ſe ſervoit avec ſuccès de la poudre des fleurs de cette plante, dans le calcul. M. *Chomel* aſſure avoir vu de très-bons effets de ſa ſimple infuſion, dans les maladies de la veſſie. *Charles Piſon* prétend être le premier qui s'en eſt ſervi dans les coliques néphrétiques.

Vertus.

C'eſt un diurétique chaud, apéritif, ſtomachique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On donne les feuilles & les fleurs de la verge d'or en infuſion théiforme à la doſe d'une pincée ſur deux taſſes d'eau bouillante; on fait prendre

cette infusion le matin à jeun. *Arnauld de Villeneuve* en donnoit en poudre la dose de deux gros dans 3 ou 4 onces de vin blanc, tous les matins à jeun pendant 4 ou 5 jours. *Barclé* ne donnoit cette poudre qu'à la dose d'une drachme dans 4 onces de vin blanc, ou dans un œuf frais : il prétend que dans l'espace de trois jours, elle produit de bons effets, en cas de colique néphrétique. On peut aussi employer l'infusion de la verge d'or dans le cas d'obstructions des visceres, ou bien ajouter la feuille & la fleur de cette plante aux bouillons apéritifs.

Chardon étoilé ou Chaussetrape, Carduus stellatus seu Calcitrapa.

Cas.

On se sert de l'écorce de la racine pulvérisée, dans les maladies des reins & de la vessie, dépendantes des matieres calculeuses; dans les douleurs néphrétiques, pourvu qu'il n'y ait point de caractere d'inflammation. On prétend que le suc exprimé des feuilles, dépuré par résidence, & donné à la dose de quatre, cinq ou six onces au commencement de l'accès, guérit les fievres intermittentes.

Vertus.

La Chaussetrape est un diurétique chaud, fébrifuge, vulnéraire, lithontriptique; le suc des feuilles est fébrifuge; l'écorce de la racine est diurétique.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

C'est avec l'écorce de la racine de cette plante que M. *de Baville*, Intendant du Languedoc, composoit le remede qu'il regardoit comme spécifique contre les douleurs néphrétiques, & dont il se servoit lui-même pour se délivrer de ses douleurs. Voici comment il le préparoît. Il prenoit demi-once de racine de chaussetrape qu'il infusoit pendant la nuit dans quatre ou cinq onces de vin blanc, il faisoit avaler cette infusion trouble le matin à jeun le vingt-huitieme jour de la lune, ce qui est peut-être superstition; le lendemain il faisoit prendre la potion suivante : il prenoit une poignée de pariétaire, une once de sassafras, autant de semences d'anis, demi-gros de cannelle ; il faisoit bouillir le tout dans huit onces d'eau commune ; il faisoit infuser pendant la nuit ; le lendemain il faisoit échauffer cette liqueur, la passoit en exprimant, & ajoutoit à la colature, deux gros de sucre candi : il faisoit prendre cette potion aussi chaude qu'il étoit possible;

Il répétoit tous les mois ce remede, & en voyoit de bons effets, car il se délivroit par-là des douleurs néphrétiques auxquelles il étoit sujet. Le chardon étoilé se donne aussi dans les obstructions des visceres, & dans l'hydropisie commençante, pourvu qu'il n'y ait ni fievre, ni soif, ni ardeur.

La Bousserole, Uva ursi.

Cas.

On l'emploie dans les mêmes cas que la chaussetrape; on a vu même qu'elle dissolvoit la pierre. Ceux qui en ont fait usage, ont été soulagés, quoiqu'ils n'aient pas été guéris radicalement.

Maniere de s'en servir, Doses.

On peut s'en servir en poudre, en infusion & en décoction : en infusion, la dose en est d'une pincée pour une tasse d'eau bouillante, qu'on fait infuser théiformement : on peut en donner deux tasses par jour, une le matin & l'autre le soir. En décoction, on en met demi-poignée sur une livre ou une livre & demie d'eau, on donne cette décoction par verrées pendant la journée. La poudre des feuilles s'ordonne depuis un gros jusqu'à deux dans une ou deux cuillerées de vin blanc, ou dans un œuf frais, comme faisoit *Barclé* de la verge d'or. On peut aussi ajouter l'*uva ursi* à la dose de demi-poignée aux bouillons apéritifs, diurétiques, dans les maladies des reins.

La Saxifrage, Saxifraga.

Il y a plusieurs plantes qu'on appelle saxifrages, parce que les anciens croyoient qu'elles avoient la vertu de briser ou de dissoudre le calcul ou la pierre, peut-être parce qu'elles croissent ordinairement dans les endroits pierreux & dans les fentes des murailles : quoiqu'elles n'aient pas cette propriété, cependant elles produisent de bons effets dans les maladies des reins & de la vessie, elles poussent les graviers par les urines ; c'est pourquoi on peut s'en servir dans ce cas-là. On les emploie de la même façon que l'*uva ursi*, & à la même dose. Il y a une espece de saxifrage qu'on recommande contre les écrouelles : c'est la petite saxifrage rouge, qu'on donne en infusion dans la biere ou dans le vin blanc. On peut se servir de ce remede, puisque nous n'en connoissons aucun contre

ce vice. M. *Hales* qui a recherché avec ſoin des médicaments capables de diſſoudre le calcul, aſſure qu'il n'a pas trouvé de ſuc végétal dans lequel le calcul ſe diſſout plus promptement que dans le ſuc d'oignon ; ainſi ſelon lui, ce ſuc pourroit être très-utile dans les maladies dépendantes des concrétions calculeuſes.

Remede de Mademoiſelle Stephens.

LES cruelles douleurs que cauſe le calcul, ont porté bien des perſonnes à chercher un remede aſſuré contre ce mal. Le Parlement d'Angleterre avoit promis une grande récompenſe à celui qui trouveroit un vrai Lithontriptique. Mademoiſelle *Stephens* attirée par l'appas du gain, propoſa le ſien. On fit des expériences réitérées en préſence de vingt-deux Commiſſaires nommés par le Parlement. Le remede réuſſit & fut approuvé, & la Dlle. *Stephens* reçut la récompenſe promiſe. C'eſt de ce remede dont nous allons parler. Nous expoſerons, 1°. ſa compoſition, 2°. les effets qu'il produit, 3°. les expériences qu'on a fait pour ſavoir en quoi conſiſte ſa vertu, 4°. La façon de l'adminiſtrer. 1°. Mlle. *Stephens* propoſe une poudre, & enſuite une décoction ſous forme de ptiſane pour les perſonnes attaquées du calcul. En ſecond lieu elle propoſe des pillules pour des perſonnes qui n'ont pas encore de calculs bien formés, mais qui ſont ſeulement attaquées de coliques néphrétiques, produites par des matieres ſablonneuſes. La poudre n'eſt autre choſe que des coquilles d'œufs & des coquilles de limaçons avec l'animal, calcinées & réduites en poudre. La ptiſane ſe fait ainſi : on prend une poignée de fleurs ou de feuilles de camomille, de perſil, de fenouil & de bardane, on les fait bouillir enſemble, on y ajoute quatre onces de ſavon d'Alicante. Les pillules pour la gravelle ſont compoſées de quatre onces de ſavon d'Alicante & de la poudre de limaçon, le tout incorporé avec ſuffiſante quantité de miel. On retranche les coquilles d'œuf, & on y ajoute les ſemences de daucus, d'aubepin, le fruit de glantier, le tout calciné à noirceur. 2°. MM. *Geoffroi & Morand* furent chargés à Paris par l'Académie de faire l'épreuve de ce remede. M. *Morand* l'a fait ſur quarante malades de tout ſexe, de tout âge, chez qui la préſence du calcul avoit été conſtatée par le moyen de la ſonde : il a été obſervé que les premiers jours que les malades faiſoient uſage de la poudre & de la ptiſane dont nous avons parlé ci-devant, ſentoient une chaleur, une légere ardeur à la gorge, des envies de vomir, ou même qu'ils éprouvoient des vomiſſements. Ces ſymptomes diſparoiſſoient quelques jours après. L'uſage

de ce remede, quoique continué pendant long-temps, quelquefois même pendant un an, ne produisoit point d'altération sensible dans l'économie animale ; mais quelque temps après avoir usé de ce remede, les malades rendoient des urines épaisses, bourbeuses, plâtreuses, glaireuses avec de petits fragments de pierre. Ensuite en continuant ce même remede, les urines devenoient claires, limpides, & le malade se trouvoit alors soulagé ou guéri. M. *Morand* n'a pu s'assurer si la pierre étoit entiérement détruite, ou si elle subsistoit encore dans ceux qui étoient soulagés ou guéris par l'usage de ce remede, les malades n'ayant plus voulu se soumettre à la sonde, après avoir été soulagés. Parmi ceux sur qui on a éprouvé ce remede, la plupart ont été soulagés, d'autres n'en ont ressenti aucun bon effet, d'autres en ont été plus malades, enfin quelques-uns en sont morts ; mais ces derniers avoient tous des ulceres aux reins. Parmi ces malades il y avoit cinq enfants dont il n'y eut qu'un seul qui ressentît les bons effets de ce remede ; aussi avoit-on observé en Angleterre qu'il étoit rarement utile pour les enfants, & que plus on s'éloignoit de l'enfance, plus on en étoit soulagé, y ayant peu d'enfants qui s'en trouvassent bien, & au contraire beaucoup d'adultes & beaucoup plus de vieillards encore qui en ressentoient les bons effets. 3°. On a essayé de trouver dans quelle partie réside la vertu de ce remede. Pour cela on a fait les expériences suivantes : on a mis des pierres tirées des vessies humaines dans l'urine des personnes saines & dans l'urine des personnes calculeuses pendant le temps qu'elles faisoient usage de la ptisane décrite, quand les urines étoient plâtreuses & glaireuses, & quand elles étoient claires, limpides. Enfin, on en a mis dans la ptisane même & dans la simple dissolution de savon, & on a observé ce qui suit. Les pierres mises dans les urines des personnes saines, augmentoient sensiblement de poids. Celles qui avoient été mises dans celles des personnes qui prenoient actuellement le remede, mais qui étoient encore chargées, plâtreuses, glaireuses, augmentoient aussi de poids dans l'espace d'un mois. Celle qu'on avoit mis dans les urines des personnes qui faisoient usage des remedes, mais dans le temps qu'elles étoient devenues claires & limpides, diminuoient de poids, & avoient de petits trous à leur surface. Ces pierres mises dans la ptisane diminuoient aussi considérablement de poids. Enfin celles qu'on avoit mis dans la simple dissolution de savon, diminuoient aussi de poids, mais moins que celles qui avoient été mises dans la ptisane. D'où il paroît suivre naturellement que la vertu de ce remede réside principalement dans le savon & dans les terres alkalines, c'est-à-dire, dans la chaux des coquilles d'œuf & dans celles du limaçon & de sa coquille. La

décoction des plantes paroît auſſi concourir, puiſque les pierres miſes dans la ptiſane imprégnée de la vertu de ces plantes, diminuoient davantage de poids, que celles qu'on mettoit dans la ſimple diſſolution du ſavon.

Les expériences que nous venons de rapporter ont engagé les Anglois à ſimplifier ce remede qui, tel que Mademoiſelle *Stephens* le propoſe, & que nous l'avons décrit, excite beaucoup de rebut aux malades. On l'a réduit au ſavon & à la coquille d'œuf. Un Médecin Anglois faiſoit prendre le ſavon en ſubſtance à la doſe de demi-gros coupé par tranches, le matin à jeun, faiſant boire par deſſus un ou deux verres d'une ptiſane faite avec la leſſive des coquilles d'œuf calcinées, ou bien il le diſſolvoit dans l'eau : on s'eſt très-bien trouvé de ce remede donné de cette façon. Le même Médecin a obſervé qu'on a les mêmes effets en ſe ſervant de la ſeconde eau de chaux. Cependant la chaux en ſubſtance animale a plus de vertus. Le ſavon d'Alicante eſt fait avec l'huile, la ſoude & la leſſive de chaux. M. *de la Mure* a donné la leſſive des coquilles d'œufs ou d'huîtres, dans une iſchurie invétérée, ſans marques de calcul, mais où les urines étoient blanchâtres, glaireuſes. Il a éprouvé que le malade en reſſentoit d'heureux ſuccès, mais que cette leſſive échauffoit peu, & ne produiſoit aucun inconvénient fâcheux. 4°. Quant à la façon d'adminiſtrer le remede de Mademoiſelle *Stephens*, elle eſt toute ſimple : on prend trois priſes par jour de la poudre, deux le matin & une le ſoir. Chaque priſe eſt de cinq [illegible] à six grains délayés dans quatre ou cinq onces de vin blanc, & par deſſus cinq ou ſix onces de la ptiſane dont nous avons parlé. Pendant l'uſage de ce remede, il ne faut pas manger beaucoup, & on doit faire peu d'exercice. Voilà la façon de s'en ſervir & le régime qu'on doit garder. Pour le temps qu'il faut en continuer l'uſage, il n'eſt pas limité, un, deux, trois mois, &c. plus ou moins, ſuivant l'effet qu'il produit. Nous remarquerons en finiſſant que ce remede eſt preſque inutile pour les enfans, très-nuiſible à ceux qui ont des ulceres aux reins, & qu'il ne convient pas à tous les calculeux : ainſi il nous reſte toujours à chercher un vrai lithontriptique univerſel.

Les Fébrifuges.

OUTRE les médicaments altérants particuliers qui ſont propres à combattre les vices de quelque viſcere ou de quelque partie du corps humain en particulier, il y en a encore d'autres qui ſont appropriés à quelques maladies particulieres. Or, entre ces maladies, une des plus fréquentes eſt la fievre.

fievre. Les médicaments qui conviennent & qui ſont propres à combattre cette maladie ſont appellés fébrifuges. C'eſt de ces médicaments que nous allons parler, après avoir fait quelques réflexions ſur les différentes eſpeces de fievres. Les fievres ſont ou continues on intermittentes; les fievres continues ſont celles qui affligent le malade, depuis le commencement juſqu'à la fin, ſans laiſſer aucun intervalle : elles ſont ou continues ſimples & ſans redoublement, ou continues compoſées & avec redoublement ; les continues ſimples ſont celles dans leſquelles les ſymptomes n'augmentent pas ſenſiblement ; les continues compoſées ſont celles dans leſquelles on remarque des redoublements & des remiſſions ou relâches, c'eſt-à-dire, des temps où les ſymptomes augmentent, & d'autres où ils diminuent. Le temps où les ſymptomes paroiſſent augmenter, eſt appellé redoublement, exacerbation, paroxyſmes, par quelques-uns accès. Le temps où les ſymptomes diminuent, eſt appellé remiſſion. L'ordre ſelon lequel les paroxyſmes reviennent, ou l'intervalle qu'il y a entre deux paroxyſmes, eſt appellé type; ainſi par rapport aux types, on diviſe les fievres, en continues quotidiennes, tierces, & quartes. Les continues quotidiennes, ſont celles dont le paroxyſme revient tous les jours ; les continues tierces ſont celles dont le paroxyſme revient tous les trois jours : les quartes ſont celles dont les paroxyſmes reviennent tous les quatres jours, ou qui laiſſent deux jours dans leſquels les ſymptomes ne paroiſſent pas augmenter. Les fievres intermittentes ſont celles qui laiſſent des intervalles dans leſquels le malade paroît ſe bien porter : le retour de la fievre eſt proprement appellé accès, & le temps qui eſt ſans fievre, s'appelle intermiſſion. Les anciens diſtinguoient auſſi les fievres intermittentes par rapport à leurs types, en intermittentes quotidiennes, tierces, quartes. Les intermittentes quotidiennes ſont celles dont les accès reviennent tous les jours à la même heure ; les tierces ſont celles dont les accès reviennent tous les trois jours, & les quartes celles dont les accès reviennent tous les quatre jours. On diſtingue encore les fievres intermittentes par rapport à leurs types en doubles tierces, en doubles quartes : les doubles tierces ſont celles dont les accès reviennent tous les jours, de ſorte que l'accès du premier jour répond à celui du troiſieme, l'accès du ſecond à celui du quatrieme, &c. la double quarte eſt celle dont les accès reviennent tous les deux jours, enſorte que l'accès du premier jour répond à celui du quatrieme, & l'accès du ſecond jour à celui du cinquieme, &c. les anciens ne diſtinguoient pas ſeulement les fievres par rapport à leurs types, mais encore par rapport à l'humeur qui les entretenoit. Ainſi ils croyoient que les fievres quotidiennes étoient

entretenues par une humeur visqueuse, tenace qu'ils nommoient la pituite, & par le relâchement des solides, parce qu'ils avoient remarqué que ces fievres étoient ordinairement produites par cet état, tant des solides que des fluides. Ils avoient aussi observé que les fievres tierces étoient entretenues par une humeur bilieuse, qui péchoit, soit en qualité, soit en quantité, & qui étoit jointe à une grande irritabilité des solides; enfin ils avoient remarqué que les fievres quartes se trouvoient ordinairement dans des personnes d'un tempérament mélancolique, dans lesquelles les fluides étoient âcres & épaissis par secheresse, & les solides fort tendus. Cela posé, ils distinguoient les fievres intermittentes, en *légitimes* & *bâtardes* : ils appelloient fievres légitimes, celles qui étoient produites par une humeur qui répondoit aux types, & fievres bâtardes, celles qui étoient produites par une humeur qui ne répondoit pas aux types; par exemple, la fievre quotidienne étoit ordinairement produite par la pituite; ainsi lorsqu'une fievre quotidienne avoit les symptomes qui caractérisoient la pituite, ou plutôt une humeur visqueuse & tenace, ils l'appelloient fievre quotidienne légitime, & au contraire si la fievre quotidienne avoit des symptomes qui caractérisoient une humeur différente, la bile, par exemple, ou bien ce qu'ils appelloient humeur mélancolique, ils l'appelloient fievre quotidienne bâtarde, ainsi des autres fievres qui avoient le type de la fievre tierce, ou quarte : il est aisé de connoître que ces termes de légitimes, de bâtardes, n'étoient point dépourvus de sens chez les anciens, & que cette distinction des fievres par rapport aux différents états des fluides, d'où elles dépendoient, étoient extrêmement utiles pour la pratique : elle conduit en effet naturellement aux remedes convenables. Les modernes ont conservé ces termes, de légitimes & de bâtardes; mais ils n'en ont pas retenu le sens qui est cependant très-utile à la pratique. Les anciens avoient aussi remarqué que dans les différentes especes de fievres, il y avoit différentes parties affectées, par exemple, que dans la fievre quotidienne légitime l'estomac paroissoit principalement dérangé, ce qu'ils connoissoient par les nausées, par l'inappétence, par le dérangement des digestions; que dans les fievres tierces légitimes bilieuses, le foie étoit ordinairement attaqué, & c'est ainsi que M. *de la Mure* a eu occasion de l'observer; que dans les fievres quartes légitimes, la rate étoit principalement affectée : outre cela ils donnoient les signes qui caractérisent les fievres, soit légitimes, soit bâtardes. Dans les fievres quotidiennes légitimes, ils observoient que le froid étoit très-long, quoique ce ne fût qu'une espece de réfrigération absolue de toute l'habitude du corps; que

la chaleur qui ſuccédoit au froid venoit lentement, paroiſſoit naturelle, n'étoit pas âcre, mais vaporeuſe, comme ils diſoient, & aliteuſe, c'eſt-à-dire, que les malades éprouvoient une eſpece de moiteur par tout le corps, pendant la chaleur qui duroit cinq ou ſix heures; que les malades ſe plaignoient pendant le froid de douleur d'eſtomac, de cardialgies, de nauſées, d'inappétence, d'abattement de force; qu'ils éprouvoient même de vomiſſements, qu'enfin les accès de fievre revenoient ordinairement ſur le ſoir, ou même dans la nuit, d'où vient qu'on appelloit auſſi ces fievres, *fievres nocturnes.* Voilà les ſymptomes qui caractériſoient les fievres quotidiennes légitimes. Celles qui n'avoient pas ces ſymptomes, quoiqu'elles euſſent les types de quotidiennes, c'eſt-à-dire, quoique les accès revinſſent chaque jour, étoient appellées quotidiennes bâtardes. Dans les fievres tierces légitimes bilieuſes, ou comme parloient encore les anciens dans les fievres exquiſes, le froid eſt plus vif, avec un ſentiment de ponction, rapporté à toute la ſurface du corps, c'étoit ce que les anciens appelloient, *frigus punctorium*; c'eſt quelquefois un froid abſolu, c'eſt-à-dire, que les perſonnes préſentes peuvent le ſentir; d'autres fois il eſt ſeulement relatif, c'eſt-à-dire, que les perſonnes préſentes trouvent le malade chaud, quoiqu'il ſe plaigne d'un grand froid par tout le corps. Sur la fin du froid, il prend au malade des envies de vomir, & il vomit, entre le froid & le chaud, des matieres bilieuſes; la chaleur qui ſuccéde eſt vive, brûlante, âcre, accompagnée d'une grande ſoif, de maux de tête conſidérables, de douleurs rapportées à la région du foie: elle dure trois ou quatre heures, après quoi elle diminue peu-à-peu, & il ſurvient alors des ſueurs. Les fievres intermittentes bilieuſes & légitimes reviennent ordinairement le matin vers les ſept à huit heures. Les fievres tierces qui ont les ſymptomes que nous venons de rapporter, étoient appellées par les anciens fievres tierces légitimes: celles qui ne les ont pas, étoient appellées *tierces bâtardes.* Dans la fievre quarte légitime, le froid eſt beaucoup plus vif & beaucoup plus long, il dure cinq ou ſix heures; c'eſt un froid abſolu dont les aſſiſtans s'apperçoivent, & qui va juſques *ad languorem*, comme diſoient les anciens. Quelquefois les membres ſont plus froids que la glace, les malades éprouvent des ſecouſſes vives, avec des craquements des dents, & des mouvements convulſifs de la mâchoire inférieure; ſur la fin du froid ils ont des cardialgies, des envies de vomir, des vomiſſements: à cela ſuccéde une chaleur ardente accompagnée de beaucoup de ſoif, & d'une douleur vive & profonde qu'ils rapportent aux os, & que les anciens appelloient pour cette raiſon *oſteocopes:* cette chaleur n'eſt pas terminée par

des sueurs abondantes, du moins dans les premiers accès. La fievre quarte légitime revient, selon l'observation, sur le soir vers les trois à quatre heures : tels sont les symptomes qui caractérisent les fievres quartes légitimes ou exquises ; celles qui ayant le type des quartes, ne sont cependant pas accompagnées de ces symptomes, étoient appellées quartes bâtardes. En faisant attention à cette distinction des fievres en légitimes & bâtardes, on verra aisément qu'il ne peut y avoir des spécifiques contre toutes ces fievres en général, ni même contre les fievres qui ont le même type : par exemple, il est évident que la fievre tierce légitime qui est la même, par rapport au type, que la fievre tierce bâtarde, ne peut être guérie par les mêmes remedes, parce qu'elle est entretenue par un état des fluides & des solides, tout différent de celui qui se trouve joint à la fievre tierce bâtarde, ce qui paroît par les symptomes différents qu'on trouve dans l'une & dans l'autre, quoique le type soit le même. Or c'est au vice des solides & des fluides qu'on doit avoir égard dans l'administration des remedes. Ceci doit nous faire sentir de plus en plus l'utilité de cette distinction, puisque par-là nous sommes avertis de faire attention, non-seulement au type des fievres, mais encore à l'état des solides & des fluides. Les médicaments dont on a éprouvé l'efficacité, principalement contre les fievres intermittentes, sont appellés fébrifuges. En faisant attention à cette définition, on voit aisément dans quel cas ils sont indiqués. Nous parlerons des effets généraux qu'ils produisent sur le corps humain, & des précautions que l'on doit prendre dans leur administration, en parlant du quinquina. On peut ranger parmi les fébrifuges, les stomachiques chauds, les stimulants, les astringents, & plusieurs diurétiques chauds dont nous avons déja parlé ; il ne nous reste qu'à parler du quinquina, & de la cascarille.

Le Quinquina, Kinakina, seu Cortex Peruvianus.

Le Quinquina est extrêmement célebre ; c'est le fébrifuge par excellence. Pour procéder avec quelqu'ordre dans ce que nous avons à dire de ce médicament important, 1°. nous en ferons une courte description ; 2°. nous examinerons ce qu'il produit sur le corps humain ; 3°. nous exposerons les cas où il est indiqué ; 4°. ceux où il est contre-indiqué ; 5°. les différentes manieres de s'en servir, & enfin les précautions à prendre selon les différents cas, dans son administration.

Description du Quinquina.

Le Quinquina qui n'est connu en France que depuis l'année 1649, est une écorce extrêmement seche, de l'épaisseur de deux ou trois lignes, très-rude, couverte quelquefois d'une mousse blanchâtre, un peu résineuse, de couleur rousse, ou de rouille de fer, d'une amertume très-grande, un peu astringente, & d'une odeur aromatique qui n'est pas désagréable. Quelquefois on apporte le quinquina en écorce assez grande, longue de trois ou quatre pouces au moins, & large d'un pouce, non roulée; ce sont les écorces arrachées du tronc de l'arbre. Quelquefois elles sont minces, roulées en petits tuyaux, extérieurement brunes, marquées de lignes circulaires couvertes de mousse, intérieurement rouges; ce sont les écorces de petites branches: d'autres fois elles sont par morceaux très-petits ou coupés fort menus, jaunes en dedans & blanchâtres en dehors; on dit que c'est le quinquina que l'on a levé des racines: il est fort estimé par les gens du pays. Il faut choisir celui qui est rouge, ou qui tire sur le rouge, dont la couleur ressemble à celle de la cannelle, qui est friable sous la dent, & dont l'odeur & la saveur sont un peu aromatiques: on doit rejetter celui qui est visqueux, gluant, dur comme le bois, vieux, passé, insipide, falsifié. L'arbre du Pérou dont on retire cette écorce s'appelle *Quinquina* ou *Kinakina*. Sa vertu fut découverte par hasard. Dans le pays où il croît les fievres sont fort communes: un sauvage qui en étoit attaqué, étant fort altéré, but d'une eau dans laquelle tomboient les feuilles de cet arbre, qui lui donnoient l'amertume qu'on y trouvoit; il s'en trouva soulagé: on fit attention à cela, & les naturels du pays ne manquerent pas de faire usage de ce remede dans l'occasion; mais ils tinrent sa vertu long-temps cachée aux Espagnols qu'ils haïssoient. Un Médecin l'enseigna à un gouverneur Espagnol, en reconnoissance de quelque service qu'il en avoit reçu. Celui-ci à son tour en fit part au vice-Roi dont la femme étoit attaquée de la fievre. C'étoit le Comte de ***, qui étoit à Lima, capitale du Pérou. Cette Dame en fit usage, & recouvra la santé. Cet événement rendit en peu de temps ce remede très-fameux, & on lui donna le nom de poudre de la Comtesse. Vers l'année 1645, le Provincial des Jésuites d'Amérique, étant de retour en Italie pour l'assemblée générale de son ordre, & ayant porté avec lui une grande quantité de cette écorce, en distribua à plusieurs Religieux de cet ordre qui se trouvoient alors assemblés à Rome; ce qui contribua à faire connoître ce remede dans les diffé-

rentes parties de l'Europe ; on lui donna le nom de poudre des Peres, & les Anglois l'appellent encore aujourd'hui, *Poudre Jésuitique.* On l'appelle aussi la Poudre du Cardinal de *Lugo*, parce que ce pieux Cardinal en fit distribuer *gratis* une grande quantité aux pauvres de la ville de Rome. Cependant, soit qu'on lui substituât d'autres écorces, soit qu'on ne l'administrât pas dans toutes les regles, on s'apperçut que les accès de fievre cessoient à la vérité, mais qu'ils revenoient ensuite, & que ce remede causoit des hydropisies, des obstructions, & changeoit quelquefois les fievres intermittentes en fievres continues ; ce qui lui fit perdre beaucoup de son crédit, & fut cause même qu'on en négligea l'usage pendant quelque temps, jusqu'à ce que *Robert Talbot*, chevalier Anglois, le renouvella. Ce Chevalier en fit d'abord un secret, ayant masqué ce remede qu'il présentoit sous une nouvelle forme. Louis XIV lui donna une grosse somme d'argent pour avoir connoissance de ce secret, & ordonna qu'on fît porter du Quinquina dans tout son Royaume : depuis ce temps-là l'usage du quinquina commença à revivre en France sous le nom de remede Anglois.

Effets généraux du Quinquina sur le corps humain.

1°. PAR rapport aux solides, il les resserre, il augmente leur force sistaltique ; 2°. il divise & atténue les fluides ; c'est ce qui résulte des expériences de MM. *Hales & Freind.* 1°. M. *Hales* fit une décoction de quinquina, qu'il passa à travers un linge fin & serré, en sorte que la liqueur étoit très-claire & très-limpide. Il ouvrit un chien, fendit une portion du canal intestinal, & de l'artere mésentérique, dont il fit sortir le sang grumelé ; ensuite il fit couler de l'eau chaude par cette même artere mésentérique, & il mesura le temps qu'elle employoit à passer dans toutes les ramifications qu'il avoit coupé en ouvrant le canal intestinal : il en fit de même à l'égard de la décoction de quinquina, & il trouva qu'elle employa beaucoup plus de temps à passer par ces ramifications, que l'eau chaude, & que les derniers pots de cette même décoction mirent plus de temps à passer que les premiers, ce qui ne pouvoit venir que de ce que la décoction de quinquina resserroit toutes les ramifications ; car, comme nous l'avons remarqué, cette décoction avoit été filtrée, étoit très-limpide, & d'ailleurs au même degré que l'eau premiérement injectée ; d'où il suit que le quinquina est astringent. 2°. Sa vertu atténuante par rapport aux fluides, n'est pas moins certaine. 1°. Nous savons qu'en général les médicaments qui resserrent les solides & augmentent l'action oscillatoire des vaisseaux,

doivent atténuer les fluides ; ainſi le quinquina atténue médiatement les fluides en tant qu'il augmente l'action ſiſtaltique des ſolides. 2°. Il diviſe encore & atténue les fluides immédiatement, c'eſt-à-dire, en agiſſant immédiatement ſur eux ; c'eſt ce qui paroît par l'expérience ſuivante. M. *Freind* a mêlé de la poudre de quinquina avec du ſang récemment tiré, & il a remarqué qu'il reſtoit beaucoup plus long-temps fluide, & demeuroit beaucoup plus à ſe coaguler, que celui qui avoit été laiſſé à lui-même. Cette force atténuante du quinquina a paru ſi bien prouvée à M. *Freind*, qu'il a regardé ce médicament comme un bon emmenagogue, qu'il en a fait uſage ſous ce point de vue, & en a vu de très-bons effets. Ceci eſt encore prouvé *à poſteriori* ; car on obſerve qu'après l'exhibition du quinquina, la chaleur, & les forces de la circulation augmentent, le pouls devient plus élevé & plus plein, & qu'outre cela il purge : quelquefois même donné ſeul dans les cas que nous indiquerons ci-après, il pouſſe auſſi par les urines, & cela avec beaucoup de ſuccès. Il arrive cependant que le quinquina guérit les accès de fievre ſans produire d'évacuations ſenſibles, ſoit par les ſelles, ſoit par les urines ; mais cela eſt rare, & même on doit craindre alors la récidive, ou bien on peut croire que l'excrétion de la peau a été augmentée. M. *de la Mure* a obſervé que dans les fievres intermittentes bilieuſes, qui ſe terminent par des ſueurs copieuſes, l'uſage du Kina diminuoit ou ſupprimoit même les ſueurs, mais il ſurvenoit alors des éruptions éréſipélateuſes, & les accès de fievre en devenoient plus longs. Tels ſont les effets généraux que produit le quinquina ſur le corps humain : nous verrons ſes effets particuliers, en parlant des précautions que l'on doit prendre en l'adminiſtrant.

Cas où le Quinquina eſt indiqué.

1°. LE Quinquina convient dans toutes ſortes de fievres, c'eſt-à-dire, dans les fievres continues, & dans les fievres intermittentes. 2°. dans les douleurs périodiques quelconques. 3°. Dans les dérangements d'eſtomac. 4°. Dans la ſuppreſſion des regles, mais dans les cas où l'on emploie les emmenagogues proprement dits. 5°. Dans les affections gangreneuſes. 6°. Dans les plaies d'armes à feu. Tels ſont les cas où l'on peut dire en général que le quinquina convient ; nous allons parler de chacun en particulier, & nous ferons ſur quelques-uns les explications & les réflexions néceſſaires.

I. Nous avons dit que le quinquina convient, en général, dans les fievres, ſoit continues, ſoit intermittentes. Pour ce qui eſt des fievres con-

continues ; cela doit s'entendre des deux cas suivants. 1°. Dans les fievres continues qu'on appelle *subintrantes*, c'est-à-dire, dans lesquelles à peine un redoublement est fini, qu'un autre recommence, comme on ne trouve pas de tems pour placer les purgatifs qui sont indiqués, on prescrit alors le kina avec succès, pour deux raisons : la premiere c'est qu'il purge par lui-même : la seconde c'est qu'il éloigne les redoublements dans les fievres continues exacerbantes, de même qu'il dissipe les accès dans les fievres intermittentes. De même quand l'intervalle qu'il y a entre les redoublements est un peu considérable, mais qu'il n'est pas encore suffisant pour placer les purgatifs, comme par exemple, lorsqu'il est seulement de deux ou trois heures, alors on anticipe de deux heures sur le redoublement qui précede, & qui est sur son déclin : ces deux heures jointes aux trois d'intervalle qu'il y a entre les redoublements, donnent un temps suffisant pour placer le purgatif, & pour qu'il ait produit son effet avant que le second redoublement commence. Dans ces deux cas, la meilleure méthode d'administrer le kina, est de le joindre aux autres purgatifs. 2°. Dans les fievres putrides marquées par un grand relâchement des solides, & épaississement des fluides, sur la fin, lorsque les redoublements, quoique peu considérables, subsistent pourtant malgré tous les purgatifs qu'on a employés, on observe quelquefois une espece de fievre lente : alors il est très-prudent de faire prendre le quinquina, qui abrége le temps de la curation ; mais dans les fievres putrides marquées de beaucoup d'ardeur, il seroit nuisible, aussi il faut s'en abstenir : ce n'est que sur la fin des fievres putrides, dans les circonstances que nous avons marqués ci-devant, qu'on peut l'employer. A l'égard des fievres intermittentes, on peut dire en général que le quinquina convient dans ces sortes de fievres. Cependant il y a des fievres intermittentes où il convient plus directement & plus spécialement ; d'autres où l'on doit craindre son usage, & n'y avoir recours qu'avec beaucoup de ménagement ; d'autres enfin où il seroit nuisible. D'abord, le quinquina convient spécialement dans les fievres intermittentes quotidiennes légitimes. C'est ce que l'observation fait voir tous les jours. L'on en sentira la raison, si on se rappelle ce que nous avons dit ci-devant de ces sortes de fievres, dans lesquelles les solides sont relâchés, & les fluides épais & visqueux, & si on fait en même temps attention aux effets que le quinquina produit sur le corps humain. Il convient aussi spécialement dans les autres fievres intermittentes qui sans avoir le type des quotidiennes, en ont cependant le caractere, c'est-à-dire, dans lesquelles les fluides sont épaissis

épaiſſis par viſcoſité, & les ſolides relâchés, ſoit qu'elles aient le type de la tierce, ſoit celui de la quarte. A l'égard des fievres tierces légitimes bilieuſes, nous avons vu qu'elles ſuppoſent beaucoup d'activité de la part des fluides, & beaucoup d'irritabilité de la part des ſolides ; ainſi on ne doit adminiſtrer le quinquina dans ces ſortes de fievres qu'avec beaucoup de ménagement, & en le mitigeant même : ſi c'étoient des fievres doubles-tierces légitimes, il ſeroit plus prudent de s'en abſtenir totalement. Enfin dans les fievres quartes légitimes, les fluides ſont âcres, & épaiſſis par ſécheresse, les ſolides très-tendus : il eſt viſible que dans ces circonſtances, un remede qui reſſerre comme fait le quinquina, ne ſauroit convenir ; on doit donc alors s'en abſtenir abſolument, ou du moins être fort circonſpect dans ſon uſage. Il faut remarquer que nous ne diſons pas que le quinquina ſoit contre-indiqué dans les fievres qui ont tel ou tel type, mais dans celles qui dépendent de tel ou tel vice, ſoit de la part des ſolides, ſoit de la part des fluides, quel que ſoit le type qu'elles portent. Nous n'ignorons pas au reſte que quelques auteurs diſent, qu'on peut donner le quinquina dans toutes ſortes de fievres intermittentes ; voici comment ils raiſonnent : le quinquina par ſa vertu ſpécifique arrête un accès, or un accès échauffe & affoiblit bien plus qu'une priſe de quinquina : d'où ils concluent qu'on doit l'employer dans toutes ſortes de fievres intermittentes indiſtinctement. L'obſervation eſt contraire à ce beau raiſonnement. On obſerve tous les jours que l'uſage inconſidéré du quinquina procure des obſtructions, des hydropiſies, & que quelquefois des fievres intermittentes ſe changent par ſon uſage, en fievres continues ; ainſi on ne ſauroit avoir trop d'attention à l'état des ſolides & des fluides, avant d'adminiſtrer le quinquina. II. Le quinquina convient dans les douleurs périodiques : on a employé ce médicament dans ce cas-là, d'abord par analogie, parce que voyant qu'il produiſoit des bons effets dans les fievres intermittentes, on a jugé qu'il pourroit auſſi être utile dans les maladies périodiques qui laiſſent des intermiſſions, & effectivement on en a vu de très-bons effets dans les maux de tête périodiques, dans les rhumatiſmes périodiques, & en général dans toutes les maladies périodiques, quoiqu'il n'y eût pas de fievre ; ce qui peut venir de ce que le quinquina donnant du ton à l'eſtomac, & en général aux ſolides, perfectionne les digeſtions, & corrige ainſi les vices d'où dépendent ſouvent ces douleurs périodiques. On doit cependant dans ces circonſtances uſer de la même circonſpection que nous avons dit qu'il falloit avoir dans le cas des fievres intermittentes. III.

Dans les dérangements d'estomac, & en général dans toutes les maladies des premieres voies, où nous avons dit ailleurs que convenoient les stomachiques chauds : la raison en est évidente par tout ce que nous avons dit des effets que produit le quinquina sur le corps humain. IV. Dans la suppression des regles, pourvu qu'elle dépende de l'attonie des vaisseaux & de l'épaississement visqueux des fluides, en un mot où nous avons dit que les emmenagogues proprement dits, convenoient. M. *Freind* l'a employé dans ce cas-là, & s'en est très-bien trouvé. V. Depuis quelque temps l'observation a appris que le kina est un très-bon remede pour la gangrene, principalement des parties externes. Dans plusieurs maladies, comme par exemple, dans les fievres malignes *à coagulo*, il survient souvent des gangrenes que le quinquina prévient & détruit en rétablissant la circulation. Un des amis de M. *de la Mure* eut occasion de traiter une gangrene survenue à la vulve chez une femme : il fit prendre le quinquina intérieurement, & en appliqua la décoction sur la partie gangrénée, & il réussit très-bien. M. *de la Mure* a eu lui même occasion d'employer la décoction de quinquina dans une gangrene survenue à la suite d'une inflammation hémorroïdale, & qui faisoit de progrès si rapides, que dans quatre ou cinq heures elle s'étendit de la largeur d'un écu de six livres, en attendant le secours du Chirurgien qu'il fallut aller chercher dans la ville voisine. M. *de la Mure* après avoir fait scarifier la partie, fit appliquer dessus une fomentation faite avec la décoction de quinquina, & par ce moyen il arrêta les progrès de la gangrene. Il y a plusieurs observations dans les Mémoires d'Edimbourg qui prouvent la vertu antiseptique ou antigangreneuse du quinquina. Il faut remarquer cependant que le quinquina ne produit pas ces bons effets dans toutes sortes de cas, & même qu'il augmente quelquefois le mal; ainsi il faut distinguer les cas, & les circonstances. Si la gangrene dépend simplement du relâchement des solides & de l'épaississement visqueux des fluides, & que d'ailleurs les forces ne soient pas épuisées, le quinquina ne peut produire alors que des bons effets; mais si elle vient à la fin d'une fievre putride qui a épuisé les forces du malade, ce médicament peut en produire de mauvais, en resserrant les vaisseaux; car le quinquina ne peut bien agir en resserrant, qu'autant que les forces vitales sont capables de surmonter les résistances qu'il augmente : il faut donc que les forces ne soient pas entiérement épuisées, pour qu'il produise des bons effets. VI. Enfin le quinquina convient dans les plaies d'armes à feu. C'est à M. *Rambi*, Chirurgien de l'armée dans les dernieres guerres, que nous devons la découverte de cette pro-

prieté du quinquina : il a obſervé conſtamment que ce médicament employé ſeul, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, rempliſſoit alors toutes les indications dans le cas où le pouls étoit petit, & où il ſurvenoit des convulſions, & que les malades guériſſoient promptement. Tels ſont les cas où le quinquina s'emploie avec ſuccès.

Cas où le Quinquina eſt contre-indiqué.

En faiſant attention aux effets généraux que le quinquina produit ſur le corps humain, il eſt aiſé de ſe repréſenter en général, les cas où il eſt contre-indiqué. Il donne du ton aux ſolides, diviſe, atténue les fluides, il échauffe : il eſt donc contre-indiqué dans tous les cas où le ton eſt trop augmenté, où il y a une grande tenſion, & où l'on craint d'échauffer ; & s'il eſt néceſſaire de le donner dans ces circonſtances pour remplir certaines indications, il eſt viſible qu'on doit le faire avec beaucoup de circonſpection. Ainſi pour en venir aux cas particuliers, le quinquina eſt contre-indiqué ; 1°. dans les maladies inflammatoires ſur-tout éréſipélateuſes, dans leſquelles le mouvement du ſang eſt augmenté, les ſolides très-faciles à irriter, & à plus forte raiſon ſi l'inflammation ſe porte vers le bas-ventre. 2°. Dans les fievres continues accompagnées de beaucoup d'ardeur, de ſoif, dans leſquels les fluides ont une certaine tournure vers la putridité, & les ſolides très-ſuſceptibles d'irritation. Il eſt cependant des cas où l'on doit le donner dans les fievres continues, ainſi que nous l'avons déja remarqué ci-devant, comme par exemple, dans le cas des fievres *ſubintrantes* pour éloigner les redoublements, & pour pouvoir placer les purgatifs ; comme auſſi ſur la fin des fievres putrides, lorſqu'il y a inappétence, & que la fievre ſubſiſte toujours malgré les purgatifs qu'on a employé. 3°. Dans les fievres intermittentes tierces bilieuſes légitimes. Elles ſont marquées par un ſentiment de froid aſſez vif, ſouvent abſolu, par une chaleur âcre accompagnée de violents maux de tête, par une ſoif ineſtinguible, le malade éprouve des douleurs qu'il rapporte à la région du foie : dans ces fievres les ſolides ſont extrêmement irritables, & il y a dans les fluides une âcreté rance qui tourne vers la putréfaction ; auſſi ces fievres ne ſe trouvent-elles que dans les perſonnes d'un tempérament bilieux, après des violents exercices : dans ce cas on ſent qu'il y a beaucoup à craindre d'un médicament qui échauffe, ſur-tout ſi ces fievres ſont doubles tierces : on doit donc s'en abſtenir alors, quoiqu'en général ce ſoit un excellent fébrifuge dans les fievres intermitten-

tes ; cependant dans les fievres tierces ſimplement, on peut s'en ſervir ; mais en le mitigeant de la façon que nous le dirons en parlant de la maniere d'adminiſtrer ce médicament. 4°. Dans les fievres quartes légitimes ; celles-ci ſont marquées par un froid encore plus vif qui va juſques *ad languorem*. & qui dure cinq ou ſix heures, étant accompagné de craquement des dents, de mouvements convulſifs de la mâchoire inférieure, & auquel ſuccede une chaleur ardente, une ſoif inextinguible. Dans ces fievres le bas-ventre s'obſtrue aiſément, le ſang & la lymphe ſont épaiſſis par ſécheresſe, le tiſſu des ſolides entiérement reſerré ; ainſi le quinquina dans ces circonſtances, ne peut qu'augmenter le mal, ſur-tout s'il eſt donné à haute doſe, auſſi *Sydenham* le regardoit-il alors comme nuiſible. Il le donnoit cependant dans ce cas-là, mais ſeulement comme palliatif pour ſuſpendre les accès, & calmer des ſymptomes qui auroient pu cauſer de plus grands inconvénients. On doit donc être alors plus circonſpect dans l'adminiſtration du quinquina, & ſon uſage doit être moins continué. On nous citera des fievres tierces, & des fievres quartes guéries par l'uſage du quinquina ; mais cela ne prouve rien contre nous, parce que les fievres peuvent avoir le type des tierces, par exemple, ou des quartes, ſans en avoir le caractere, c'eſt-à-dire, ſans qu'on y remarque les vices des ſolides & des fluides qui caractériſent, ſoit la fievre tierce légitime, ſoit la fievre quarte légitime. Or ce n'eſt que par rapport à l'état des fluides & des ſolides qu'on doit ſe régler dans l'uſage des remedes qu'on veut employer, & non par rapport au type ſeulement, comme nous l'avons deja remarqué. 5°. Le quinquina eſt contre-indiqué dans les cas des fievres lentes, ſur-tout ſymptomatiques, dépendantes d'ulcere des poumons, &c. Il y a cependant des auteurs qui prétendent qu'on a vu des phthiſies guéries par l'uſage du kina : mais il eſt certain, (du moins l'obſervation le prouve dans ce pays-ci, & dans les climats chauds où les tempéraments ſont vifs, ardents & bilieux) il eſt, dis-je, certain que dans ce cas le quinquina porte ſur la poitrine, augmente la toux, & produit quelquefois des crachements de ſang. Dans les pays froids au contraire, il peut ſe faire que le climat, le tempérament, le genre de vie, &c. rendent ſon uſage moins dangereux dans les cas dont nous parlons. A ces fievres lentes ſymptomatiques, il peut ſe joindre des fievres intermittentes qui exigent le quinquina ; dans ce cas-là on doit être très-circonſpect dans ſon uſage. Il peut ſe trouver des phthiſies, ſur-tout chez les ſcrophuleux, & les ſcorbutiques, où les ſolides ſont relâchés, & les ulceres baveux : dans ce cas on peut donner le quinquina ; mais dans le troiſieme degré de la phthiſie où le ſang eſt diſſout par putridité, la toux vive, les ma-

tieres âcres, nous croyons qu'il feroit nuifible. 6°. Par la même raifon il eft contre-indiqué dans les perfonnes qui ont la poitrine délicate, qui ont une petite toux, dans ceux qui ont craché le fang, ou qui ont une difpofition héréditaire à l'hémopthifie. Si on le donne dans ces circonftances, il en réfulte des hémopthifies, des inflammations qui font fuivies d'ulcere & de phthifie. Dans ce pays-ci nous regardons cette délicateffe de poitrine, comme une contre indication très-confidérable du quinquina. 7°. Dans les perfonnes d'un tempérament vif, ardent & bilieux : dans ce cas on obferve que le kina produit fouvent des coliques, des vomiffements, des flux de ventre. Enfin il fe trouve fouvent des perfonnes qui ne peuvent pas fupporter le quinquina de quelque maniere que ce foit ; c'eft pourquoi il faut confulter l'idiofyncrafie des particuliers.

Maniere de donner le Quinquina, Dofes, Précautions.

On donne le quinquina en fubftance ou en poudre, en infufion & en décoction. Quelquefois on fe fert du firop préparé avec le quinquina ; on peut auffi en donner l'extrait, mais il eft peu en ufage. 1°. En fubftance : on donne le quinquina en fubftance à la dofe d'une drachme, pour chaque prife. Dans les tempéraments pituiteux, on peut aller jufqu'à une drachme & demie ou à deux, pour divifer & atténuer les glaires ; on en fait prendre trois ou quatre prifes par jour dans l'intermiffion de la fievre : on le donne ou delayé fimplement dans l'eau de chicorée, ou dans celle de petite abfynthe, ou bien incorporé avec quelque firop fous forme d'opiat, par exemple, on prend demi-once de kina en poudre, on l'incorpore avec un firop approprié pour en former un opiat qu'on partage en quatre ou cinq prifes. Si on craint d'échauffer, on fe fert du firop de capillaire, ou ce qui eft encore mieux de celui de limon ; fi on ne craint pas d'échauffer, & qu'au contraire on veuille augmenter fa force, comme lorfqu'on le donne comme remede palliatif dans les fievres quartes légitimes où l'on ne doit pas en continuer long temps l'ufage, on l'incorpore avec le firop de rofes rouges ou d'abfynthe, comme faifoit *Sydenham* dans ce cas-là. On donne cet opiat, comme nous avons dit, en quatre ou cinq prifes, de quatre en quatre ou de trois en trois heures, ce qui revient à un gros ou environ pour chaque prife : c'eft ainfi qu'on fait prendre le quinquina, quand on le donne feul. Suivant les circonftances on l'affocie avec d'autres médicaments, foit pour augmenter ou aiguifer fa vertu, foit pour la diminuer & la mitiger : par exemple, dans les fievres intermit-

tentes bilieuſes où l'on craint ſa force, lorſqu'on eſt obligé de le donner, on y joint quelque médicament rafraîchiſſant, comme le nitre purifié, ou la crême de tartre. On ajoute vingt ou vingt-cinq grains de l'un ou de l'autre à chaque priſe, & on incorpore le tout avec le ſirop de limon ou de capillaire; c'eſt de cette façon qu'on le donne dans les fievres intermittentes bilieuſes, pourvu qu'elles ne ſoient pas doubles tierces tournant vers la fievre continue: ſi au contraire on veut aiguiſer ſon action, on y ajoute le ſel ammoniac, comme par exemple, dans le cas d'épaiſſiſſement du ſang, qu'on connoît par le froid abſolu qu'éprouve le malade, & qui eſt apperçu par les aſſiſtants, (car le froid abſolu caractériſe un épaiſſiſſement très-conſidérable du ſang & de la lymphe) alors ſur chaque priſe de quinquina on ajoute ſix, huit, dix ou douze grains de ſel ammoniac, & on incorpore le tout avec le ſirop de fumeterre, ou de petite abſynthe. Le ſel ammoniac eſt inciſif, apéritif, diurétique, ſudorifique, antigangreneux. On peut auſſi, ſuivant les indications, y ajouter la poudre de petite centaurée, de petite abſynthe, de fleurs de camomille, &c. aux doſes que nous avons marqués ailleurs, en parlant *ex profeſſo* de ces médicaments. 2°. En infuſion: le quinquina en infuſion eſt moins actif qu'en ſubſtance; on peut le faire infuſer dans l'eau commune, ou dans l'eau de chicorée, de ſcorſonere; par exemple, on prend trois ou quatre gros de kina qu'on fait infuſer ſur les cendres chaudes dans dix ou douze onces d'eau pendant ſix ou ſept heures, & on partage cette infuſion en deux priſes: on pourroit en donner pour chaque priſe en infuſion deux gros ou même trois. On fait infuſer le quinquina dans du vin qui le diſſout mieux, à cauſe des parties réſineuſes dont ce médicament eſt composé. Le vin de quinquina ſe prépare de cette maniere.

Vin de Quinquina.

On fait infuſer à chaud pendant deux jours, deux onces de quinquina dans deux livres de vin, ayant ſoin d'agiter de temps en temps le vaiſſeau dans lequel ſe fait l'infuſion: on décante enſuite la liqueur; on la verſe par inclination, & on la garde pour l'uſage; c'eſt le vin de quinquina. On l'ordonne à la doſe de trois ou quatre onces pour chaque priſe de quatre en quatre heures. Cette infuſion eſt très-efficace dans les cas où les fievres intermittentes ſont accompagnées de vices des premieres voies, comme dans l'inappétence, dans la chloroſe, dans la cachexie. Si on veut la rendre encore plus active, on peut ajouter ſur chaque priſe de cette infuſion demi-gros, ou un gros de quinquina en poudre; mais on ne

doit l'ordonner ainſi que dans le cas d'un grand relâchement des ſolides & d'un grand épaiſſiſſement des fluides.

Décoction du Quinquina.

La coction diſſipe beaucoup de parties du quinquina ; c'eſt pourquoi on peut le donner à plus haute doſe, c'eſt-à-dire, depuis deux gros juſqu'à demi-once pour chaque priſe, ſi on ne craint pas d'échauffer, ou depuis un gros & demi juſqu'à deux, ſi on craint d'échauffer. On fait, par exemple, bouillir une once de quinquina concaſſé groſſiérement, dans une livre d'eau commune, ou dans l'eau de chicorée ; on coule la décoction, & on la partage en deux ou trois priſes qu'on donne de quatre en quatre heures. On peut donner le quinquina de cette façon, dans les fievres continues avec redoublement que nous avons appellées ſubintrantes ; dans les fievres intermittentes dont l'intermiſſion eſt très-courte, & ſur la fin des fievres putrides dans les circonſtances marquées ci-devant. On peut auſſi faire bouillir le quinquina, la petite centaurée, la petite abſynthe, la camomille, la racine d'énula-campana ; ou le ſel d'abſynthe, & donner cette décoction à la doſe de cinq ou ſix onces de quatre en quatre heures ; mais il faut remarquer que cette façon d'ajouter les plantes ſtomachiques au quinquina, ne peut convenir qu'en cas d'un grand relâchement des ſolides, & d'épaiſſiſſement viſqueux des fluides. On ajoute le quinquina à l'eau de poulet ; on fait l'eau de poulet de la façon que nous avons dit ailleurs, & ſur une livre de cette eau, on ajoute deux gros ou demi-once de quinquina concaſſé qu'on fait bouillir pendant un quart d'heure pour deux ou trois priſes. On coule cette décoction, & on a une eau de poulet quinquinacée ; de cette façon le quinquina eſt imprégné du mucilage de l'eau de poulet : on peut le donner de cette façon dans les fievres ſubintrantes pour éloigner les redoublements, & dans tous les cas où l'on craint d'échauffer. On peut auſſi l'ordonner dans les bouillons de poulet de cette façon : on prend un jeune poulet éventré qu'on farcit avec une cuillerée de ris mondé ou demi-once de ſemences froides, & quatre ou cinq amandes douces pilées : on fait bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau pendant une heure & demie ou deux heures, après quoi on y ajoute deux gros ou deux gros & demi de quinquina ; on fait bouillir encore un quart ou une petite demi-heure tout au plus ; on coule, & on a un bouillon de poulet quinquinacé qu'on peut faire prendre au malade de trois en trois heures. De cette façon le quinquina eſt très-tempéré. On pourroit auſſi s'en ſervir

chez les personnes qui ont la poitrine délicate, dans le cas des fievres intermittentes. On peut encore le donner en émulsion qu'on prépare ainsi : on prend, par exemple, demi-gros ou un gros de chacune des semences froides, qu'on pile en versant par dessus une décoction d'orge, à la dose de deux livres, on coule, & à la colature, on ajoute cinq ou six gros de quinquina ; on fait bouillir légérement, & on coule de nouveau : on a une émulsion quinquinacée, dont on peut faire prendre au malade une verrée de trois en trois heures pour écarter les redoublements dans les fievres subintrantes lorsqu'il y a chaleur, ardeur, & dans les fievres intermittentes bilieuses. On peut aussi le donner en lavement dans les fievres intermittentes, aux enfants & à ceux qui ne peuvent pas le prendre par la bouche. On en fait alors la décoction dans quelqu'eau appropriée, comme dans l'eau de chicorée, l'eau de scorsonere, de poulet, &c. on donne deux ou trois de ces lavements par jour. Par-là on supplée en quelque façon à l'usage du quinquina par la bouche, & on réussit souvent chez ces personnes à qui il est impossible de le prendre sous aucune autre forme.

Sirop de Quinquina.

On le prépare ainsi : on fait infuser deux onces de quinquina réduit en poudre dans deux livres de bon vin rouge : on laisse macérer pendant deux ou trois jours remuant de temps en temps ; ensuite on sépare la liqueur par inclination, & on y ajoute encore deux onces de quinquina : on digere de nouveau pendant deux ou trois jours, on passe plusieurs fois l'infusion jusqu'à ce que la liqueur soit limpide ; alors on la mêle avec suffisante quantité de sucre dissout dans l'eau de scorsonere, & cuit jusqu'à consistance d'électuaire liquide Voilà la composition du sirop de quinquina, dont on se sert principalement pour les enfants & pour les personnes délicates. La dose de ce sirop est depuis demi-once jusqu'à une once & demie ou deux, de trois en trois ou de quatre en quatre heures. Il échauffe moins que le quinquina en substance, en infusion, & en décoction. Les bouillons de poulet quinquinacés, aussi-bien que les émulsions, échauffent encore moins que ce sirop, & sont moins à craindre.

Précautions.

Outre celles que nous avons indiqué pour les différentes façons d'administrer le quinquina suivant les différens cas, il faut avant d'en venir à l'usage de ce médicament, faire précéder les remedes généraux, c'est-à-dire,

dire les saignées, les purgatifs ou simples ou associés aux émétiques, ou même donner les émétiques seuls, suivant les indications, afin de diminuer la masse du sang, & de nettoyer les premieres voies : il faut aussi que la derniere prise de quinquina qu'on donne au malade, précede l'accès de trois ou quatre heures.

La Cascarille, Cascarilla, cortex peruvianus aromaticus.

C'EST une écorce mince, roulée en petits tuyaux à-peu-près comme la cannelle ; elle est à l'extérieur de couleur cendrée tirant sur le blanc, & intérieurement de couleur de rouille de fer. Elle a un goût amer, & quand on la brûle, elle a une odeur aromatique qui approche un peu de celle de l'ambre. Les expériences ont montré que c'est un bon fébrifuge dans les fievres intermittentes, moins actif pourtant & moins échauffant que le quinquina. La cascarille convient aussi dans les diarrhées qui surviennent vers la fin des fievres aiguës : c'est aussi un bon antispasmodique. On doit la préférer au quinquina dans les personnes hypocondriaques, & dans les tempéraments vifs, ardents, bilieux, & lorsqu'on craint d'échauffer. On la prescrit de la même façon que le quinquina ; on l'ajoute aussi à la dose de quinze ou de vingt-cinq grains aux opiats stomachiques qu'on fait prendre aux hypocondriaques & aux hystériques, pour les disposer au lait.

Les Antivénériens.

ON appelle antivénériens les médicaments propres à guérir radicalement, ou à pallier la vérole. Avant d'entrer dans le détail de ces médicaments, l'ordre que nous avons suivi jusqu'à présent, exige que nous fassions quelques réflexions sur cette maladie. Il faudroit un traité entier, si nous entreprenions de dire tout ce qui concerne cette maladie. Pour en avoir une connoissance parfaite, nous renvoyons au traité de M. *Astruc*, qui est celui de tous les Auteurs qui a le mieux traité cette matiere, & qui semble n'avoir rien laissé à désirer là-dessus. Quant à nous, nous réduirons à trois chefs, ce que nous avons à dire à cet égard : nous dirons un mot, 1°. de son histoire, 2°. de la façon dont elle se communique, 3°. des moyens de s'assurer de sa présence.

Histoire abrégée de la Vérole.

LA Vérole étoit inconnue aux anciens Médecins : on a commencé à en parler seulement sur la fin du quinzieme siecle. Ce fut au siege de Na-

ples ſous Charles VIII. qu'elle parut, l'an 1494. La plus grande preuve de la nouveauté de cette maladie, eſt que, dès ce temps-là, tous les Médecins la regardoient comme nouvelle. Or, il n'eſt pas poſſible que tous euſſent porté ce jugement, ſi on l'avoit obſervé auparavant. Elle fut tranſportée de l'Amérique où elle a pris naiſſance, en Europe par les Eſpagnols qui la communiquerent aux François au ſiege de Naples. Elle n'a pas toujours paru avec les mêmes ſymptomes, & on peut diſtinguer à cet égard pluſieurs époques.

Premiere époque.

PENDANT les vingt premieres années, elle ne parut guères qu'avec des ulceres aux parties génitales de l'un & de l'autre ſexe, & des puſtules répandues ſur tout le corps, qui pénétroient & cavoient les os.

Seconde époque.

PENDANT les dix années ſuivantes, il ſurvint d'autres ſymptomes, comme des exoſtoſes ou des tumeurs oſſeuſes ſouvent accompagnées de carie, des douleurs, des excroiſſances verruqueuſes, c'eſt-à-dire, charnues, dures & indolentes, élevées ſur la peau autour de l'anus & des parties génitales.

Troiſieme époque.

VERS l'an 1640, il parut de nouveaux ſymptomes, ſavoir, des tumeurs ſchirreuſes, quelquefois œdémateuſes, le plus ſouvent inflammatoires, appellées bubons qui venoient ordinairement aux glandes conglobées des aînes, & l'alopécie, c'eſt-à-dire, la chûte des cheveux.

Quatrieme époque.

ELLE fut marquée par la gonorrhée, ſymptome très-commun aujourd'hui, & par lequel la vérole commence ordinairement, mais dont on n'a commencé à parler que vers l'an 1650.

Cinquieme époque.

LES ſymptomes qui ont paru dans cette derniere époque, ſont des tumeurs ou des puſtules criſtallines, aux environs des parties génitales, & ſur-tout autour de l'anus. Pluſieurs de ces ſymptomes ne paroiſſent pas au-

jourd'hui, ou au moins font très-rares : c'eſt ce qui fait croire à M. *Aſtruc* que la férocité de cette maladie s'énerve de jour en jour, & lui fait conjecturer en même temps que ce virus s'éteindra peu-à-peu.

Comment la Vérole ſe communique.

La vérole eſt une maladie contagieuſe; 1°. elle ſe communique le plus ordinairement par le commerce d'un homme avec une femme vérolée, ou d'une femme avec un homme vérolé. 2°. Elle ſe communique des nourrices aux enfants, ou bien des enfants aux nourrices. Ces deux façons dont le virus ſe communique ſont conſtatées par l'obſervation. De plus, on conçoit très-bien comment ce virus paſſe des nourrices aux enfants, parce que les humeurs d'une nourrice vérolée étant infectées du virus vérolique, le lait doit l'être par conſéquent, & infecter l'enfant qui le reçoit. On conçoit auſſi très-bien comment un enfant vérolé peut communiquer le virus à ſa nourrice, parce que le ſang de cet enfant étant infecté, les humeurs qui s'en ſéparent doivent l'être auſſi, & par conſéquent la ſalive qui peut être repompée par les pores abſorbants du mamelon de la nourrice, être portée dans les voies de la circulation, & par-là infecter les humeurs du virus dont elle eſt elle-même infectée. 3°. Par les baiſers laſſifs. Ce moyen eſt preſque certain ſelon l'obſervation. 4°. En couchant ſimplement avec des perſonnes infectées du virus vérolique. On ne voit rien d'impoſſible dans ce moyen, il paroît même raiſonnable, puiſqu'il eſt certain que la gale, les virus de la petite vérole, &c. ſe communiquent ainſi ; mais il n'y a pas d'obſervations ſuffiſantes pour conſtater indubitablement ce fait. 5°. On a cru que la vérole ſe communiquoit ſimplement par le tact : cela peut arriver aux Chirurgiens qui panſent les vérolés, aux accoucheurs, aux accoucheuſes qui accouchent des vérolées, ſur-tout ſi leurs doigts ſont coupés ou ouverts par quelques bleſſures. 6°. Le virus peut être héréditaire, c'eſt-à-dire, qu'il peut paſſer, & qu'il paſſe effectivement des parents à leurs enfants. C'eſt ce qu'on conçoit facilement, & ce que l'obſervation démontre d'ailleurs. De toutes ces manieres dont nous venons de voir que la vérole ſe communiquoit, ou peut ſe communiquer, il n'y a que les deux premieres, & la derniere qui ſoient inconteſtables.

Moyens de s'aſſurer de la préſence du virus vérolique.

Ils ſe prennent, 1°. des ſymptomes, 2°. de ce qui a précédé. Quant aux ſymptomes, il n'en eſt aucun qui ſoit un ſigne pathognomonique ou uni-

voque de la vérole, puiſqu'il n'en eſt pas un ſeul ſans exception même de la gonorrhée, qui ne puiſſe être produit par quelque maladie. Nous diſons ſans excepter même la gonorrhée qui paroît cependant un ſigne aſſez ſûr, parce qu'on l'avoit déja obſervé avant que la vérole eût paru. Il y a cependant des ſymptomes qui ſans caractériſer eſſentiellement la vérole, la font du moins ſoupçonner. Nous en diſtinguerons de deux claſſes; les uns qui font naître de violents ſoupçons; les autres qui donnent lieu à des ſoupçons moins forts. Parmi les ſymptomes de la premiere claſſe, on doit ranger d'abord, 1°. la gonorrhée qui eſt un des principaux ſignes du virus vérolique : il eſt même rare qu'elle paroiſſe aujourd'hui ſans être produite par ce virus; 2°. les chancres ou ulceres qui viennent au gland, au corps de la verge, à l'anus; 3°. les excroiſſances verruqueuſes dans les mêmes parties; 4°. les bubons ou tumeurs, ſoit phlegmoneuſes, ſoit œdémateuſes, ſoit ſchirreuſes, qui viennent aux glandes conglobées des aines : il eſt rare, excepté en temps de peſte, de voir de ces bubons qui ne ſoient pas véroliques. Tels ſont les ſymptomes de la premiere claſſe. Parmi ceux de la ſeconde claſſe, on peut compter, 1°. les puſtules inflammatoires ou non, qui naiſſent très-ſouvent dans les différentes parties du corps; 2°. les ulceres qui viennent pareillement dans les différentes parties du corps, qu'on ne peut attribuer, ni au virus ſcorbutique, ni écrouelleux, ni à aucun autre, & qui réſiſtent aux remedes ordinaires; 3°. les douleurs de tête, fixes, conſtantes & opiniâtres, periodiques; 4°. les douleurs oſteocopes, profondes, dans leſquelles il ſemble aux malades qu'on leur rompt les os, & qui ſe font ſentir pendant la nuit, pourvu cependant que ces douleurs ne dépendent pas du virus ſcorbutique; 5°. les laſſitudes ſpontanées; 6°. enfin toutes les maladies qui ne peuvent pas être rapportées aux autres virus, & qui ne cédent pas aux autres remedes, qui ont coutume de guérir les ſymptomes dépendants des cauſes générales. Voilà les ſignes de la ſeconde claſſe; mais comme, ni ces derniers, ni les premiers ne ſont point des ſignes univoques de la vérole, comme nous l'avons déja dit, pour s'aſſurer de ſa préſence, il faut non-ſeulement avoir égard à ces ſymptomes, mais encore à ce qui a précédé, ou ce qui eſt la même choſe, il faut avoir recours aux ſignes commémoratifs. Pour cela on doit demander au malade, s'il n'a jamais eu la gonorrhée, des chancres, des bubons, s'il ne s'eſt pas expoſé au commerce impur : s'il répond qu'il a eu les ſymptomes mentionnés, il faut s'informer de la façon dont il a été traité, & voir s'il l'a été méthodiquement; s'il dit qu'il n'a eu aucun commerce impur, il faut remonter plus haut, & s'informer de la nourrice qui l'a

alaité, pour ſavoir ſi elle étoit ſaine ou vérolée, & dans ce dernier cas s'informer des ſymptomes qui ont paru en elle dans le temps qu'elle nourriſſoit, & de ceux qui ont paru dans la perſonne même vérolée, dans le même-temps ou pendant ſon enfance. Suppoſé que la perſonne ait été infectée du virus vérolique dans le temps qu'elle étoit chez la nourrice, il faut tâcher de ſavoir comment elle a été traitée, ſuppoſé qu'on puiſſe avoir des éclairciſſements là-deſſus. Si la nourrice étoit très-ſaine, il faut remonter encore plus haut, & aller juſqu'aux parents, puiſque, comme nous l'avons déja remarqué, cette maladie peut être héréditaire. On doit tâcher de découvrir s'ils ont été ſujets à cette maladie avant le mariage, & s'ils ont été traités méthodiquement; car il arrive quelquefois que la curation des parents n'a été que palliative, & alors le virus peut ſe communiquer aux enfants. Si le malade répond que ſes parents ont été toujours ſains, il faut lui demander ſi ſes freres, ſes ſœurs, ſont parfaitement en ſanté, s'ils l'ont toujours été, ou bien s'ils ont été attaqués de quelque virus, s'ils ont eu des tumeurs au col. Il arrive quelquefois qu'on ne retire aucun éclairciſſement de toutes les queſtions qu'on fait, le malade ne voulant pas en faire l'aveu, ſoit par honte, ſoit par des raiſons particulieres; alors s'il y a quelques-uns des ſymptomes de la premiere claſſe, c'eſt-à-dire, de ceux qui font naître des ſoupçons violents, & que d'ailleurs les remedes ordinaires n'aient produit aucun bon effet, ou aient été inſuffiſants, on peut être aſſuré de la préſence de la vérole, & ſe déterminer pour l'uſage des antivénériens. Dès que la vérole parut, les Médecins l'attaquerent par les remedes ordinaires, mais ce fut inutilement; cependant vers le commencement de 1525, Jacques *Carpi*, Médecin de Bologne, & *Vigo*, très-célebre Chirurgien, employerent les remedes que nous regardons aujourd'hui comme ſpécifiques. Ce Médecin & ce Chirurgien faiſant attention aux ſymptomes de la vérole, & à ceux des différentes maladies de la peau, contre leſquelles on employoit dès-lors le mercure, jugerent par analogie qu'il pourroit bien convenir dans la vérole, & ils s'en ſervirent très-heureuſement: mais les mauvais ſuccès qu'eurent enſuite ceux qui voulurent l'employer, ſans doute parce qu'ils ne prirent pas les précautions requiſes dans ſon adminiſtration, en firent abandonner l'uſage. On commença dans ce temps à connoître le bois de gayac, les racines de ſquine & de ſalſepareille, & l'on s'en ſervit pour traiter cette maladie, en excitant des ſueurs; mais on reconnut que ces remedes ne ſuffiſoient pas pour la guérir radicalement. On revint donc au mercure, qu'on employa avec plus de circonſpection. Nous avons déja parlé dans

la classe des sudorifiques, du gayac, de la squine, & de la salsepareille, qui ont eu vogue pendant quelque temps dans le traitement de la vérole, & qu'on peut regarder comme le remède palliatif de cette maladie. Il ne nous reste à parler que du mercure qu'on regarde, avec raison, comme spécifique dans ce même cas.

Le Mercure ou Vif-Argent, Mercurius seu hydrargirus.

NOUS réduirons à six chefs, ce que nous avons à en dire : nous exposerons d'abord ce que c'est que le mercure. 2°. Ses différentes préparations. 3°. Ses effets. 4°. Les cas où il convient. 5°. Ceux où il est contre-indiqué. 6°. La façon de l'administrer, & les précautions qu'il faut prendre pour cela.

ARTICLE PREMIER.

Ce que c'est que le Mercure.

LE Mercure ou vif-argent, est une substance métallique, fluide, froide au toucher, brillante comme l'argent, très-volatile : c'est le plus pesant de tous les corps que nous connoissons après l'or. Il ne mouille que les corps métalliques, & sur-tout l'or auquel il s'unit avec avidité. On choisit pour l'usage en médecine celui qui est pur, très-fluide, & qui étant exposé sur le feu dans une cuiller d'argent, s'envole dans l'air sans qu'il y reste rien.

ARTICLE II.

Préparations du Mercure.

ON fait différentes préparations du Mercure, dont voici les principales. 1°. On l'unit au soufre, soit par le moyen du feu pour faire le cinabre factice, soit sans feu pour former l'æthiops minéral. Le cinabre factice se prépare ainsi : on mêle peu-à-peu trois parties de mercure avec une partie de soufre fondu au feu ; on remue continuellement jusqu'à ce que tout le mercure disparoisse ; on pulvérise la masse lorsqu'elle est réfroidie, & on la met dans un vaisseau sublimatoire : le feu étant augmenté peu-à-peu, elle se sublime en une masse rouge, brillante & en forme d'aiguilles ; c'est-là le cinabre factice. L'æthiops minéral se prépare avec quatre parties de mercure revivifié du cinabre, & trois parties de fleurs de soufre, qu'on remue ensemble dans un mortier de verre ou de marbre, jusqu'à ce que toutes les

globules du mercure ſe diſſipent entiérement, & que la maſſe ſoit réduite en une poudre jaune très-fine, qui étant un peu gardée, devient fort noire, d'où eſt venu à cette préparation, le nom d'æthiops minéral. 2°. Le ſublimé doux ou le mercure doux, en latin *aquila alba* ou *draco mitigatus*, ſe prépare ainſi : on prend quinze onces de ſublimé corroſif [qui n'eſt autre choſe que le mercure diſſout par l'eſprit de nitre ou par un ſel acide & uni avec l'eſprit de ſel marin] on prend, dis-je, quinze onces de ſublimé corroſif, on le triture exactement dans un mortier de verre ou de marbre, en verſant peu-à-peu douze onces de mercure revivifié du cinabre : on continue la trituration juſqu'à ce que le mercure ne paroiſſe plus. Il ſe fait une pouſſiere de couleur de plomb qu'on met dans des vaiſſeaux ſublimatoires, alors on fait ſublimer à un feu lent qu'on augmente par degré ; on ſépare la maſſe blanche qui eſt ſublimée, de la craſſe que l'on rejette. On pulvériſe de nouveau cette maſſe, & on la ſublime une ſeconde fois ou même juſqu'à trois ou quatre fois. On a alors le ſublimé doux, ou le mercure doux. 3°. La panacée mercurielle a été regardée pendant long-temps comme ſpécifique dans la vérole : on en fit d'abord un ſecret que Louis XIV acheta, & rendit public. Ce n'eſt autre choſe qu'un ſublimé doux, plus adouci encore que celui dont nous venons de parler : voici comme on la prépare. On fait ſublimer pendant huit fois le ſublimé corroſif avec le mercure revivifié du cinabre, ſavoir, deux fois avec le ſel marin & le vitriol, cinq fois avec le ſel marin ſeul, & une fois ſans aucun intermede. On prend alors une partie de ce ſublimé ainſi préparé, & on en revivifie le mercure, au moyen du régule d'antimoine : on prend enſuite ce mercure ainſi revivifié, & on le mêle avec l'autre portion de ſublimé corroſif, ſelon les regles de l'Art, & on le fait ſublimer trois fois : on a alors un mercure doux. On fait enſuite digérer ce mercure doux pendant trois ſemaines dans l'eſprit de vin aromatiſé ; après quoi on décante la liqueur, & on fait ſécher le mercure : c'eſt la panacée mercurielle. On emploie le mercure crud, mais cependant mêlé avec de l'huile dans le cas de paſſion iliaque où le ventre eſt totalement conſtipé & où le malade vomit ſouvent les excréments. Elle dépend le plus ſouvent de quelques embarras qui ſe trouvent dans le canal inteſtinal, & qui empêchent les matieres de paſſer juſqu'à l'extrêmité des inteſtins. Dans ce cas-là on donne le mercure crud à la doſe d'une livre & même quelquefois de deux, & on ne perd rien, car en le lavant enſuite, on en a à-peu-près le le même poids. Mais on a obſervé que ſi le mercure ne force pas l'obſtacle, & qu'il demeure trop long-temps dans les inteſtins, il excite

la ſalivation. Il eſt auſſi à craindre qu'il n'échauffe trop, qu'il ne peſe trop ſur les inteſtins, & qu'il ne leur nuiſe. On peut auſſi faire une décoction de mercure qu'on appelle eau mercurielle : pour cela on fait bouillir une livre de mercure dans ſix livres d'eau pendant une heure. On donne cette liqueur dans les maladies vénériennes, en attendant que les malades puiſſent paſſer par les grands remedes. On s'en ſert auſſi dans les affections vermineuſes. Il y a cependant des Médecins qui prétendent que cette eau mercurielle n'a pas plus de vertu que l'eau ſimple ; d'autres au contraire aſſurent en avoir obſervé de bons effets. L'æthiops minéral s'ordonne dans les affections vermineuſes ; dans les maladies cutanées ; dans la vérole, depuis dix grains juſqu'à vingt-cinq, ou demi-gros tout au plus. Il purge aſſez ſouvent : il excite quelquefois des ſueurs ; mais rarement ou preſque jamais la ſalivation. Il y a des Médecins qui prétendent qu'il ne paſſe pas dans les [redacted] voies, ce qui eſt faux. Le mercure doux s'ordonne pareillement dans les maladies vénériennes, dans les maladies cutanées, dans les affections vermineuſes, & de plus dans le rhumatiſme produit par une lymphe extrêmement épaiſſie par viſcoſité, & âcre en même-temps, & même dans les affections écrouelleuſes : il purge plus ſûrement que l'æthiops minéral, & c'eſt le purgatif qu'on emploie le plus ſouvent dans la gonorrhée, & en général dans les maladies vénériennes : il excite auſſi la ſalivation. On le donne depuis ſix grains juſqu'à quinze ou ving tout au plus. Dans les enfants on ne doit pas paſſer douze grains, il faut même être aſſuré de l'habilité de l'artiſte, parce qu'autrement il pourroit retenir beaucoup de ſublimé corroſif, & empoiſonneroit. La panacée mercurielle s'ordonne à la même doſe & dans les mêmes circonſtances que le mercure doux. Elle ſoulage beaucoup dans les maladies qui dépendent d'une lymphe épaiſſie, même avec quelque âcreté.

ARTICLE III.

Effets du Mercure.

On peut dire en général que le mercure échauffe, qu'il augmente la circulation ; ce qu'on connoît par l'élévation du pouls, par la chaleur : il porte ſur-tout vers les parties ſupérieures, & pouſſe principalement par les glandes ſalivaires.

ARTICLE IV.

Cas où il est indiqué.

NOUS avons déja vu les cas où conviennent les différentes préparations du mercure. L'onguent mercuriel, dont nous donnerons ci-après la composition, sert pour les frictions qu'on appelle ordinairement le grand Remede : on s'en sert pour guérir radicalement la vérole.

ARTICLE V.

Cas où l'onguent mercuriel & les frictions sont contre-indiqués.

NOUS le verrons, lorsque nous parlerons de l'administration du mercure.

ARTICLE VI.

Façon de l'administrer, Précautions.

NOUS pouvons réduire à trois chefs, ce que nous avons à dire à cet égard, savoir, aux choses auxquelles on doit faire attention avant l'administration du mercure, à celles qu'on doit observer pendant l'administration, & enfin à celles qui doivent suivre l'administration.

Choses à observer avant l'administration du Mercure.

IL y a cinq choses auxquelles on doit faire attention avant de commencer les frictions, savoir, 1°. l'état actuel du malade, 2°. la saison, 3°. les préparations qui doivent précéder les frictions, 4°. la composition de l'onguent mercuriel, 5°. la méthode que l'on doit suivre. 1°. Nous avons dit que le mercure échauffe, qu'il augmente la circulation : il est donc évident qu'un homme attaqué de la vérole, quoiqu'il soit dans le cas de passer par les grands remedes, ne doit cependant par le faire quand il est attaqué d'une maladie aiguë, comme de pleurésie, de péripneumonie, &c. le mercure agitant extrêmement les humeurs, augmenteroit les symptomes de la maladie aiguë, & conduiroit le malade au tombeau. Ainsi les maladies aiguës contre-indiquent l'usage des frictions mercurielles. Il y a aussi des maladies chroniques qui les contre-indiquent, comme l'hydropisie de poitrine, l'hydropisie du bas-ventre, parce que dans ce cas les eaux épanchées pour-

roient prendre une tournure à la putridité ; le ſchirre au foie, parce qu'il pourroit dégénérer en cancer ; la fievre lente ; la phthiſie, ſur-tout ſi elle eſt dans ſon troiſieme degré. Il faut cependant remarquer par rapport aux maladies chroniques, dont nous venons de parler, qu'il peut arriver, & qu'il arrive même quelquefois qu'elles ſont entretenues par le virus vérolique : dans ce cas-là le mercure eſt indiqué d'une part, & contre-indiqué de l'autre. Alors quel parti prendre ? On doit tâtonner pour ainſi dire dans ces circonſtances. Suppoſé que les ſymptomes ſoient preſſants, il faut donner des frictions légéres, & éloignées les unes des autres : il faut ſur-tout conſulter les forces du malade, & voir s'il eſt en état de ſupporter les grands remedes, faiſant attention que le mercure diſſipe beaucoup les forces, en même-temps que la diete légére, auquel le malade eſt aſtreint pendant les frictions, eſt peu propre à les réparer : c'eſt d'après ces réflexions qu'on doit ſe déterminer pour ou contre l'adminiſtration des frictions, dans le cas dont nous parlons. 2°. Après s'être aſſuré que le malade eſt en état de ſupporter l'action du mercure, il faut avoir égard à la ſaiſon où l'on doit employer le grand remede. Le printems, & l'automne ſont les plus convenables pour cela, & le printemps l'eſt encore plus que l'automne, parce que les malades après les remedes entrent dans les beaux jours, au lieu que quand on donne les frictions en automne, les malades en ſortant des linges, comme l'on dit, ſe trouvent dans la rigueur de l'hiver ; ce qui ne laiſſe pas d'être un inconvénient ; cependant dans le cas où l'on eſt preſſé, & où on ne peut faire autrement, on peut adminiſtrer les frictions dans toutes les ſaiſons de l'année, en été, en hiver ; mais alors on doit uſer de beaucoup de précautions, & ſi c'eſt en hiver avoir ſoin de placer le malade auprès du feu, dans le temps qu'on donne les frictions, faiſant attention cependant de ne pas l'expoſer à une trop grande chaleur, de peur de perdre une partie de l'onguent mercuriel. 3°. Il faut enſuite paſſer aux préparations du malade. Elles ſont différentes ſuivant la différence des cas. On doit préparer autrement les perſonnes ſimplement attaquées de la vérole, & autrement celles dont le virus vérolique eſt compliqué avec d'autres maladies. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des différentes préparations qu'exigent les différents cas : outre que cela nous meneroit trop loin, ce ne ſeroit point de l'objet que nous nous ſommes propoſés dans ce cours ; c'eſt pourquoi nous renvoyons au traité de M. *Aſtruc* ſur cette matiere. On y trouvera le détail de toutes les différentes précautions que l'on doit prendre, ſelon les différentes maladies, avec leſquelles la vérole ſe trouve compliquée. Nous

nous contenterons d'indiquer les préparations que l'on doit employer le plus ordinairement dans les cas de vérole ſimple. Le but de ces préparations eſt de prévenir les inconvénients qui pourroient provenir des [redacted] Mauva [redacted] ſucs dans les premieres voies, qui riſqueroient de cauſer de grands ravages, d'occaſionner des fievres putrides, ce qui obligeroit de ſuſpendre les frictions, & feroit même un obſtacle à la cure de la vérole. On ſe propoſe en même temps de diſpoſer les malades à pouvoir ſupporter le mercure qui augmentant la circulation, & raréfiant le ſang, font qu'il a beſoin d'un plus grand eſpace pour ſe mouvoir : on ſatisfait à cette double fin par la ſaignée, par la purgation, par les bains, & par une diete convenable : c'eſt pourquoi on commence par faire ſaigner; de quelque bras que ce ſoit, c'eſt aſſez indifférent. On fait tirer huit, dix ou même douze onces de ſang dans les tempéraments pléthoriques, plus ou moins ſuivant les circonſtances : le lendemain on purge le malade avec les minoratifs. Dans ce pays-ci il eſt d'ordinaire de purger dans ce cas-là en deux verrées avec une ptiſane royale, dont nous avons donné ailleurs la compoſition. La ſaignée diminue le volume du ſang, prévient les engorgements, les inflammations qui pourroient s'enſuivre de ſon mouvement augmenté, fait que les vaiſſeaux & le ſang cédent plus facilement à l'action du mercure. La purgation chaſſe les mauvais ſucs des premieres voies, & de plus en déterminant une plus grande quantité d'humeurs vers les inteſtins, elle debouche les tuyaux ſécrétoires, & fait qu'ils ne ſont pas enſuite ſujets à s'engorger facilement. Après la purgation on fait baigner le malade : par ce moyen les parties aqueuſes s'inſinuant dans le corps à travers les pores, ſe mêlent intimement avec les humeurs, les détrempe, les rend plus douces, plus fluides, & les ſolides plus flexibles, plus ſouples, afin que tout puiſſe mieux prêter, mieux céder au mouvement & à l'action du mercure, & que les liqueurs ne ſoient pas en même de ſe deſſécher, & d'acquérir de l'acrimonie. On fait donc baigner les malades une ou deux fois par jour. Il eſt plus prudent de commencer par un bain le matin à jeun : ſi le malade le ſupporte bien, trois ou quatre jours après, on peut en faire prendre deux par jour. Le nombre des bains n'eſt pas fixe : M. *Aſtruc* dit qu'on ne doit pas en donner moins de dix, ni aller au-delà de ſeize; ici on ne ſuit pas cette regle, on en donne ordinairement vingt ou trente ou même quelquefois juſqu'à quarante, ſelon le beſoin & le tempérament. Il faut faire attention que ſi le malade a la poitrine foible & délicate, s'il eſt aſthmatique, ou ſujet à la toux, on ne donne que des demi-bains, ſe contentant de le faire plonger dans l'eau juſqu'à la ceinture environ, & alors

on en augmente le nombre à proportion. Le temps que les malades doivent demeurer dans le bain n'eſt pas plus fixe que le nombre des bains. Cela dépend de leur ſituation ; il y a des malades qui les ſupportent plus long-temps, d'autres moins ; il y en a d'autres qui ne peuvent pas y reſter plus d'un quart d'heure le premier jour, & qui quelquefois le ſupportent mieux le lendemain. Ainſi on ne peut rien déterminer à cet égard, cependant on ne reſte pas dans le bain plus d'une heure. A l'égard du degré de chaleur que doit avoir l'eau, on ne ſauroit non plus le déterminer : tout ce que l'on peut dire, c'eſt que la chaleur ne doit pas être trop grande, mais modérée relativement au ſentiment du malade, parce qu'il peut ſe faire qu'elle ſoit modérée au ſentiment des aſſiſtants, & qu'elle ſoit en même temps trop grande au ſentiment du malade. Il faut que le malade ne ſente pas la chaleur, ou qu'il ne s'en apperçoive pas. Après le bain on fait mettre le malade au lit. Si c'eſt le matin, on lui fait prendre le lait ou pur, mais décrêmé, ou coupé avec le capillaire, le thé, &c. ſi ſon eſtomac peut s'en accommoder. S'il ne peut le ſupporter, on lui fait prendre du bouillon de poulet avec la chicorée. Pendant l'uſage du bain la diete doit être forte, à midi une ſoupe à la viande, du bouilli ou du roti, mais en petite quantité ; le ſoir pareillement une ſoupe à la viande, ou bien une crême de riz. Entre le repas de midi & celui du ſoir, on permet quelques biſcuits, un échaudé, ou une croûte de pain. Après les bains on ſaignera encore le malade, & on le purgera le lendemain de la ſaignée, dans la même vue que nous avons expoſé ci-devant. Dans les tempéraments ſecs & vifs, bilieux, mélancoliques, il eſt bon après cette purgation de faire prendre encore un bain au malade le matin, & le ſoir même on commence les frictions. 4°. Avant d'adminiſtrer les frictions mercurielles, il faut encore faire attention à l'onguent mercuriel qu'on doit employer. Cet onguent ſe prépare ainſi.

Onguent Mercuriel.

On prend du mercure révivifié du cinabre : on le remue dans un mortier en y ajoutant un peu de térébenthine, (il la faut beaucoup ménager, & n'en mettre que ce qui eſt néceſſaire pour éteindre le mercure) ; alors on ajoute peu-à-peu un poids égal de ſain-doux qui ne ſoit pas ranci, ſi on veut le faire à moitié ; ou bien deux fois le poids du mercure, ſi on veut le faire au tiers ; ou enfin trois fois le poids du mercure, ſi on veut le faire au quart. A Paris on le fait à moitié, ici on ne le fait

qu'au tiers. On mêle exactement pendant assez long-temps : on juge que le mêlange est assez fait, lorsque l'œil armé d'une loupe, ne peut appercevoir aucun atome mercuriel. Tel est l'onguent mercuriel dont on se sert pour les frictions: pour être excellent, il faut soutenir l'épreuve de la loupe. 5°. Après toutes ces précautions, il est encore nécessaire de se décider sur la méthode qu'on doit suivre dans l'administration du mercure. Il y en a deux qui ont chacune leurs partisants, savoir la méthode de la salivation, en latin, *hydrargirasis plenior*, & la méthode d'extinction, *hydrargirasis parcior*. Dans la premiere méthode, il faut faire les frictions de façon à exciter une salivation abondante. Dans la seconde au contraire, il faut tacher d'éviter la salivation. Les médecins de Montpellier sont partisans de la méthode d'extinction, ceux de Paris avec M. *Astruc* sont partisants de la méthode de la salivation. Pour juger laquelle de ces deux méthodes mérite la préférence, on peut faire ces trois questions : 1°. peut-on guérir les maladies vénériennes sans le secours de la salivation ? 2°. La méthode de la salivation n'emporte-t-elle pas plus d'inconvénients que celle d'extinction ? 3°. La méthode de la salivation est-elle praticable dans tous les cas ? Si nous prouvons que la méthode de la salivation non seulement n'est pas nécessaire pour guérir radicalement la vérole, mais même qu'elle souffre plus d'inconvénients que celle d'extinction, & de plus qu'elle n'est pas praticable dans tous les cas, nous serons en droit de conclure que la méthode d'extinction mérite d'être préférée à celle de la salivation ; or c'est ce qu'il est aisé de démontrer. 1°. Nous avançons que la méthode de la salivation n'est nécessaire pour aucune des raisons qu'on prétend. Nos adversaires disent que la salivation est nécessaire pour la guérison radicale de la vérole, sur-tout lorsqu'elle est confirmée : en second lieu ils prétendent qu'elle est une espece de boussole qui nous guide dans l'administration des frictions, & qui nous avertit que le malade a assez de mercure. Or nous soutenons qu'elle n'est nécessaire, ni pour la guérison radicale de la vérole, même invétérée, ni pour nous servir de boussole. D'abord, que la salivation ne soit pas nécessaire pour la cure de la vérole, c'est un fait qu'on ne sauroit contester raisonnablement. Pour le prouver, nous ne citerons pas une foule d'exemples, & d'observations innombrables faites par les Praticiens de Montpellier, ni celles que nous avons faites nous-mêmes ; elles pourroient paroître suspectes. Nous ne voulons d'autre preuve de ce fait, que le témoignage de M. *Astruc* lui même qui convient qu'on guérit quelquefois la vérole sans qu'il paroisse de salivation, & qu'il y a des personnes qui ne salivent point

du tout, lesquels doivent cependant être en repos sur leur parfaite guérison. Qu'on ne dise pas que la vérole peut être guérie sans salivation, lorsqu'elle est encore récente ou tendre, comme l'on dit ordinairement: M. *Astruc* parle des véroles invétérées, & l'on trouve dans son Traité, deux observations qui prouvent ce que nous avançons. Dans la premiere, il s'agit d'une personne qui avoit un ulcere au nez, & dont les os du nez étoient même cariés. Cette personne avoit été traitée par *Boerhaave*, soit par les sudorifiques, soit par le mercure, & avoit été manquée; on ne peut pas nier que ce ne fut une vérole confirmée; cependant M. *Astruc* entreprit le traitement de cette personne, évita soigneusement la salivation à cause de l'ulcere au nez & de la carie des os, & il la guérit radicalement. Il en est de même de la seconde observation qu'on trouve dans M. *Astruc*: il étoit question d'un seigneur Espagnol dont les dents étoient cariées, lequel avoit passé par les grands remedes en Espagne, & avoit même resté quelque temps chez un chirurgien à Montpellier. C'étoit, comme l'on voit, une vérole confirmée. M. *Astruc* la guérit radicalement, ayant évité soigneusement la salivation à cause de la carie des dents, & de la foiblesse du malade. Quant à ce qu'on dit qu'il faut que le virus soit chassé hors du corps par quelque voie, & que celle des glandes salivaires est la plus commode, c'est une objection que M. *Astruc* se fait, à laquelle il repond lui-même; le virus s'est introduit dans le corps sous une forme insensible, ne peut-il pas en sortir de même? ne peut-il pas aussi être chassé par les selles, par les urines, par l'insensible transpiration: d'ailleuss le mercure ne peut-il pas changer la consistance de nos humeurs, leur nature, sans qu'il soit nécessaire de rien chasser hors du corps? Mais la salivation est-elle nécessaire pour nous servir de boussole? nous répondons négativement. Nous savons bien que les Médecins de Montpellier qui ne croient pas la salivation nécessaire pour la curation radicale, aiment cependant à voir sur la fin du traitement une légere salivation, un gonflement des gencives, quelques crachements un peu fétides; mais c'est le reste d'un ancien préjugé, car cette prétendue boussole est très-infidele. La salivation paroît quelquefois après la premiere ou la troisieme friction; peut-on dire dans ce cas-là que le mercure ait assez agi? Croit-on en avoir donné assez? Non, sans doute. Les Praticiens se croient obligés de donner malgré cela de nouvelles frictions. D'ailleurs, cette salivation, l'engorgement des glandes salivaires, le gonflement des gencives, les ulceres de la bouche ou du gosier, prouvent seulement l'action du mercure, sur les glandes salivaires, dans la bouche, dans le gosier: or, ce n'est pas là seule-

ment que nous voulons que le mercure porte, mais encore dans les extrémités de toutes les petites arteres du corps, dans toutes les plus petites filieres. Ainsi, de ce que la salivation paroît, bien-loin d'en conclure que le mercure a assez agi par tout le corps, on pourroit bien en conclure plutôt qu'il se porte trop déterminément sur une partie particuliere, tandis qu'il devroit se distribuer également par tout le corps. Sans compter que par la salivation, il s'échappe toujours une partie du mercure, & qu'ainsi il en reste moins pour agir dans les autres parties : la salivation n'est donc pas nécessaire pour servir de boussole, pour faire juger si le mercure a assez agi. La meilleure boussole pour cela, est la disparition des symptomes, & la quantité du mercure qu'on a observé être ordinairement requise pour la curation de la vérole ; ainsi la méthode de la salivation n'est point nécessaire. 2°. Cela posé, en donnant à nos adversaires l'égalité de la certitude des deux méthodes, (c'est tout ce qu'on peut leur donner) il est certain qu'on doit préférer celle qui a le moins d'inconvénients. Or, la méthode de salivation n'entraîne-t-elle pas plus d'inconvénients que celle d'extinction ? En suivant cette premiere méthode, on voit survenir des inflammations des gencives, de la langue, des augines, des ulceres, des crachements de sang, d'autres hémorragies, symptomes très-fâcheux auxquels on n'est pas toujours maître de remédier. D'ailleurs, le mercure qui passe par la salivation est un mercure perdu : il faudroit donc employer dans le traitement, une plus grande quantité de mercure pour suppléer à cette perte ; c'est cependant ce qu'on ne fait pas, & ce qu'on ne doit pas faire à cause des symptomes qui surviennent, & qui empêchent la continuation d'aussi fortes frictions. La méthode d'extinction n'est pas sujette à ces inconvénients : elle agit lentement, déracine mieux le virus cantonné dans des parties éloignées des principes de la circulation, & guérit non-seulement les véroles récentes, comme tous nos adversaires même l'avouent, mais même les véroles invétérées, de l'aveu & selon les observations de M. *Astruc*. 3°. Enfin il y a des cas où il faut nécessairement employer notre méthode, & où celle de la salivation est impraticable, comme dans les cas d'inflammation, de gonflement, d'ulceres des gencives, de la langue, de la bouche, du gosier, dans les phthisiques, les épileptiques, les écrouelleux ; on trouve tous les jours des malades qui sont dans le cas que nous venons d'indiquer, & alors la méthode d'extinction est conseillée comme nécessaire, même par nos adversaires. De tout ce qui vient d'être dit, il suit évidemment que la méthode d'extinction suffit pour guérir radicalement la vérole ; qu'elle ne souffre pas les inconvénients

auxquels celle de la ſalivation eſt ſujette ; qu'elle eſt praticable, & pratiquée dans des cas où celle de la ſalivation ne ſauroit avoir lieu ; qu'elle eſt plus générale, & que pour toutes ces raiſons, elle mérite la préférence.

Choſes à obſerver pendant l'adminiſtration du Mercure.

APRÉS s'être déterminé pour la méthode qu'on doit ſuivre, & avoir pris les autres précautions marquées ci-devant, il eſt temps de paſſer à l'adminiſtration du grand remede. Si on ſuit la méthode d'extinction, qui eſt celle qui nous paroît la plus ſûre, on doit tâcher d'éviter la ſalivation, & avoir attention que le mercure ne porte vers les parties ſupérieures ; pour cela, il faut tâtonner pour ainſi dire, commencer par des frictions légeres & éloignées, parce que tel qui paroît pouvoir ſupporter beaucoup de mercure à cauſe de ſon tempérament robuſte, ne peut cependant en ſupporter que très-peu ; & qu'au contraire il arrive quelquefois que des perſonnes d'un tempérament foible en ſupportent beaucoup plus. Il faut donc être très-circonſpect dans le commencement, pour ne pas jetter tout-à-la-fois trop de mercure dans les vaiſſeaux. Pour ce qui eſt du temps où l'on doit donner les frictions, il eſt aſſez indifférent que ce ſoit le matin ou le ſoir, pourvu qu'on obſerve de le donner à jeun ſi c'eſt le matin, ou quatre heures après le repas ſi c'eſt le ſoir. Si on les adminiſtre en hiver, il faut faire placer le malade auprès d'un feu clair, & éviter en même temps qu'il ne ſue. Si c'eſt en été, il faut faire pareillement attention qu'il ne ſue pas. Avant d'appliquer l'onguent mercuriel, on frotte avec les mains, la partie ſur laquelle on doit faire la friction, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge, & que le malade y ſente une certaine chaleur. Enſuite le Chirurgien étend la doſe de l'onguent qu'il doit employer, ſur la partie, & la frotte juſqu'à ce qu'elle ſoit ſeche, après quoi il frotte ſes mains aux bas ou aux linges du malade. A la premiere friction on emploie demi-gros, ou un ou deux tout au plus de l'onguent mercuriel fait au tiers. Dans les cas douteux, il vaut mieux commencer par la plus petite doſe, par demi-gros ſeulement. La premiere friction ſe fait à un pied, indifféremment à l'un ou à l'autre : on frotte tout le pied juſques par deſſus la cheville. On met un jour d'intervalle entre la premiere & la ſeconde friction ; on peut même en mettre deux ou trois dans les cas douteux. La ſeconde friction ſe fait à l'autre pied, de la même maniere. La troiſieme depuis par-deſſus la cheville juſqu'à trois ou quatre travers de doigt au deſſous de l'articulation de la jambe avec la cuiſſe, du côté où l'on a fait la premiere friction

tion si le malade n'a pas été encore ému par le mercure ; on peut faire celle-ci depuis deux gros jusqu'à deux & demi. La quatrieme se fait à la même partie du côté opposé. La cinquieme se fait jusqu'à trois ou quatre travers de doigt au dessus du genou, à la dose précédente. La sixieme au côté opposé. La septieme depuis quatre travers de doigt du genou jusque vers l'aine, & les plis des fesses. La huitieme au côté opposé. La neuvieme dans toute l'étendue d'une fesse, & la région lombaire correspondante. On va alors jusqu'à trois gros ou même quelquefois jusqu'à six. La dixieme à l'autre fesse & à la région lombaire correspondante. La onzieme se fait à l'épaule. La douzieme du côté opposé. La treizieme depuis l'articulation de l'omoplate jusqu'à l'avant-bras, & la derniere du côté opposé. Par où l'on voit qu'on donne en tout quatorze frictions. Quelquefois on n'en donne que douze, & alors on couvre tout à la fois l'épaule & le bras. Aux dernieres frictions on emploie ordinairement cinq ou six gros d'onguent mercuriel : on peut mettre plus ou moins d'intervalles entre ces différentes frictions, suivant les différents cas. On ne peut pas déterminer au juste la quantité d'onguent qu'il faut employer en tout. Il est pourtant vrai qu'il n'en faut pas moins de huit onces : dans ce pays-ci on le fait au tiers, ce qui revient à-peu-près à une once & demie de mercure qu'on jette dans le corps. Si l'onguent étoit fait à moitié, comme à Paris, une moindre dose pourroit suffire. S'il y a des exostoses, des fics, des verrues, si le tempérament est phlegmatique on va jusqu'à dix ou douze onces: la plus petite dose est de six ou de huit, la plus haute ne va pas au delà de douze. Cependant il arrive quoique rarement que les symptomes disparoissent après la deuxieme friction : c'est ce que M. *de la Mure* à eu occasion d'observer, mais alors il ne faut pas cesser de donner la friction. Pour ce qui est de la diete, elle doit être plus sévere que durant les préparations. Pendant les frictions il faut interdire absolument la viande ; on se contente de donner à midi une soupe & deux œufs frais dans lesquels on peut permettre au malade de tremper un peu de pain, ou bien on lui donne une soupe au lait si son estomac peut s'en accommoder, ou une crême au riz, à l'orge ; entre le repas de midi & celui du soir, on lui permet de manger un échaudé ou quelques biscuits. On lui interdit entiérement l'usage du vin ; si cependant sa coutume étoit si forte qu'il ne put s'en févrer entiérement, on pourroit le lui permettre, en lui recommandant de le tempérer encore plus que pendant l'usage des bains. Durant le cours de la journée on lui fait boire quelque ptisane ; par exemple, dans les tempéraments qui ont le sang épais, une

ptiſane faite avec le capillaire ; dans les températments vifs, ardents & bilieux, l'eau de riz pour boiſſon ordinaire ; & dans les tempéraments qui participent de l'un & de l'autre, comme cela arrive quelquefois, on peut faire infuſer le capillaire dans l'eau de riz. Comme dans l'extinction on évite ſoigneuſement la ſalivation, il faut être extrêmement attentif aux ſymptomes qui marquent l'action du mercure vers les parties ſupérieures, & qui annoncent une ſalivation prochaine, afin de la prévenir. Voici quels ſont ces ſymptomes. Quelques jours avant que la ſalivation paroiſſe les malades ſont plus inquiets qu'à l'ordinaire, leur eſtomac ſe dérange, la tête leur fait mal, ils ſentent une eſpece d'ardeur dans la bouche, les orifices excrétoires des glandes ſalivaires ſe gonflent ; quand on regarde dans leurs bouches, on ſent une eſpece d'odeur métallique dont les malades ne s'apperçoivent pas toujours eux-mêmes ; enfin ils commencent à crachoter. Il eſt rare au reſte que la ſalivation paroiſſe à la quatrieme, cinquieme ou ſixieme friction. C'eſt ordinairement vers la huitieme, pourvu qu'on ménage les frictions. Il arrive cependant quelquefois quoique rarement qu'elle paroiſſe après la premiere. On doit donc interroger le malade ſur les ſymptomes dont nous venons de parler, & ſur-tout regarder l'intérieur de la bouche qui doit être à cet égard notre bouſſole. On ſent ſouvent s'exhaler cette odeur métallique dont nous avons parlé ; on voit les gencives, les glandes ſalivaires, les orifices excrétoires gonflés ; au moindre de ces ſignes qu'on apperçoit, n'y en eût-il qu'un ſeul, il faut mettre un plus grand intervalle entre les frictions, les éloigner les unes des autres de deux ou trois jours ; & quoiqu'en cela il ſemble qu'on allonge la curation, on l'abrege cependant, puiſque ſans cette précaution on eſt obligé de ſuſpendre les frictions pendant les huit ou dix jours en attendant que la ſalivation ſoit finie. Si après deux ou trois jours d'intervalle les ſymptomes n'ont pas augmenté, s'ils ont au contraire diminué, on peut donner une légere friction. Si malgré la précaution que nous venons d'indiquer, la ſalivation ſurvient, alors pour l'arrêter on ſuſpend entiérement les frictions, & on fait boire en plus grande quantité la décoction d'orge ou de riz, & ſi l'on a juſqu'alors donné la ptiſane de capillaire, il eſt bon de lui ſubſtituer l'eau de riz, & donner le ſoir des émulſions, mais ſans ajouter le ſirop de pavot qui pourroit ſuſpendre trop bruſquement la ſalivation & cauſer de plus grands engorgements, des inflammations. On fait donc ces émulſions avec les ſemences froides, comme nous avons dit ailleurs, & on y ajoute demi-once, ou une once de ſirop de nymphæa qui eſt rafraîchiſſant. Si malgré ces précautions les

ſymptomes augmentent, & que la ſalivation continue ou augmente dans l'eſpace de deux ou trois jours, il faut dépouiller le malade de ſes linges, le changer de chemiſe, de calçons, de bas. Alors on peut le faire ſaigner une ou deux fois, ſuivant les forces & l'intenſité des ſymptomes, & lui donner des lavements, d'abord avec l'eau & l'huile ſimplement, enſuite avec les plantes émollientes, & ſi cela ne ſuffit pas, on peut les rendre purgatifs en y ajoutant le *Catholicum*, ou une once ou deux de pulpe de caſſe. Si ces ſymptomes perſiſtent encore, on le purgera avec une décoction de caſſe & de tamarin en deux verres : dans le premier on diſſout deux onces de manne, & dans le ſecond une once ſeulement. Enfin ſi la ſalivation ne cede pas à tous ces remedes, il faut faire prendre un ou deux bains, allant ainſi peu-à-peu & par degré, & commençant toujours par les remedes les plus doux. A l'égard des ulceres qui arrivent dans la bouche, on peut les déterger avec le collyre de *Lanfranc*, dans la compoſition duquel entre l'orpiment, le verdet, la myrrhe, l'aloès ; ou bien on peut les toucher avec quelques gouttes de l'eſprit de vitriol, & faire en même temps un gargariſme avec la décoction d'orge & le miel de Narbonne ou du meilleur qu'on peut trouver. Il faut auſſi faire attention aux excrétions, & voir ſi le malade va du ventre. Il arrive quelquefois pendant les frictions que le ventre ſe reſſerre, ce qui occaſionne des mouvements fébriles ; alors il faut donner de deux en deux jours, un lavement émollient. Il y a une attention particuliere à faire par rapport au ſexe, c'eſt de ne commencer à adminiſtrer les frictions, autant qu'il eſt poſſible, qu'un ou deux jours après l'écoulement des regles. Dans le cas cependant où l'on eſt preſſé on peut les donner ſans attendre ce temps-là, pourvu qu'on ait attention de les ſuſpendre un ou deux jours avant qu'elles paroiſſent, juſqu'à deux jours après que l'écoulement eſt fini. On évite par-là de grands inconvénients, comme des regles immodérées, des pertes de ſang très-conſidérables ; c'eſt pourquoi on doit interroger les malades ſur les ſymptomes qui ont coutume de précéder chez elles l'évacuation des menſtrues, afin de ſuſpendre à propos les frictions. Si malgré cette attention l'hémorragie ſurvenoit & étoit trop abondante, il faudroit ſuſpendre les frictions & donner des émulſions. Pour ce qui regarde la preuve que le mercure agit ſuffiſamment, elle ſe tire, 1°. de la quantité d'onguent mercuriel qu'on a employé, 2°. de la diſparition de tous les ſymptomes vénériens. Si après avoir employé une certaine quantité d'onguent, tous les ſymptomes diſparoiſſent, on ceſſe les frictions ; mais s'ils perſiſtent encore, on va juſqu'à dix ou douze onces, & ſi les ſymptomes ne diſparoiſſent pas, il

ne faut pas passer outre, parce que le mercure étend son action au delà du temps qu'on reste dans les linges. M. *de la Mure* a vu une fille qu'on avoit passé par les grands remedes chez laquelle tous les symptomes avoient disparu, qui cependant deux mois après étant en service, eut une salivation des plus abondantes : ainsi quand on a employé une quantité raisonnable de mercure, quoique tous les symptomes n'aient pas disparu, on peut être assuré de la guérison des malades, & cesser les frictions.

Choses qui doivent suivre les Frictions.

APRÉS avoir cessé les frictions, on peut laisser le malade encore trois ou quatre jours dans les linges : on le purge ensuite, puis on le lave, & on le frotte avec des linges trempés dans du vin chaud ou dans de l'eau-de-vie mêlée avec de l'eau. On lui fait prendre l'air peu-à-peu ; les fenêtres qui avoient été fermées jusqu'alors peuvent s'ouvrir aux plus belles heures du jour, & s'il y a plusieurs appartements dans la maison, il est bon d'en faire changer. Il peut ensuite sortir pendant quelques heures de la journée, & par un beau temps, évitant au commencement le froid & la trop grande chaleur. A l'égard de la diete, il faut le remettre peu-à-peu à sa diete ordinaire. On peut alors lui faire prendre le lait, sur-tout s'il est d'un tempérament vif, sec, ardent & bilieux.

Pharmacologie Rationnelle.

POUR expliquer la maniere dont le mercure guérit la vérole, les uns ont recours à une vertu spécifique, ce qui n'explique rien ; les autres à des acides ou à des alkalis suivant leurs préjugés au sujet de la nature du virus vérolique. Ceux qui croient que ce virus est un acide, jugent que le mercure fait fonction d'alkali, & qu'il guérit la vérole par un principe alkali : au contraire ceux qui pensent que le virus vérolique est alkali, croient que le mercure agit par un principe acide. Mais, 1°. on ne connoît pas bien la nature du virus vérolique : on ne voit pas même qu'il altere le sang, c'est-à-dire, sa partie rouge, car les vérolés sont sujets aux mêmes maladies que les autres, à la pleurésie, à la péripneumonie, & ces maladies chez eux se traitent & se guérissent de la même maniere, & par les mêmes médicaments que chez les autres : d'ailleurs, le sang qu'on tire des vérolés n'est pas différent, ou du moins on ne remarque aucune différence entre ce sang & celui des personnes saines. On ne connoît que les effets de ce virus, qui sont des concrétions lymphatiques qui se forment

dans les plus petites filieres du corps humain. Enfin les principes actifs du mercure ne sont guères plus connus que la nature du virus vérolique. 2°. Qu'est-il besoin d'avoir recours à une vertu spécifique, à des principes soit alkalis, soit acides, pour expliquer les bons effets du mercure dans la vérole ? Le mercure est le plus pesant de tous les corps que nous connoissons après l'or. Il pese quatorze fois plus que le sang : de plus, il est extrêmement divisible, & plus il est divisé, plus il affecte la figure sphéroïde. En voilà assez pour concevoir comment il agit. Sa divisibilité & sa sphéricité le rendent très-propre à pénétrer jusques dans les plus petites filieres, & sa gravité le met en état de conserver plus long-temps son mouvement, de diviser les concrétions qui y sont formées, & de faire entrer les matieres ainsi divisées dans les voies de la circulation, d'où ensuite elles sont chassées par les selles, ou par les urines, ou par les sueurs.

Les Antihystériques.

POUR avoir une idée exacte de ce qu'on entend par médicaments antihystériques, il est nécessaire de connoître la passion hystérique ; c'est pourquoi avant d'entrer dans le détail de ces médicaments, nous donnerons la définition de cette maladie : nous dirons ensuite un mot de ses causes, de son diagnostic, de son prognostic & de sa curation, ce qui nous amenera naturellement au détail des antihystériques. La définition symptomatique des maladies est la plus certaine, & en même temps la plus incontestable, parce qu'elle se tire des symptomes qui tombent sous les sens, & qu'on ne sauroit contester. Il n'en est pas de même de la définition qu'on tire des causes des maladies ; par exemple, tout le monde convient que le concours d'une fievre aiguë avec un point de côté, la difficulté de respirer & la toux, constituent la maladie qu'on appelle pleurésie ; au lieu que si on veut définir cette maladie par sa cause, les sentiments seront partagés, & la définition sera différente selon la diversité des sentiments, les uns mettant le siege de cette maladie dans la portion de la plevre qui revêt immédiatement les poumons, les autres dans la plevre intercostale, d'autres enfin dans les muscles intercostaux. On ne peut donc pas douter que la définition symptomatique d'une maladie ne soit la plus certaine, la moins contestée. Cependant il y a des maladies dont les symptomes sont si variés & si bizarres, qu'il est très-difficile & presque impossible d'en donner une définition même symptomatique, qui soit parfaitement exacte, ou qui renferme tous les symptomes. Or, on peut assurément placer parmi ces maladies, la passion hystérique ; ainsi on ne doit pas s'attendre à une défi-

nition qui renferme tous les ſymptomes. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux & les plus conſtants.

Deſcription de la Paſſion hyſtérique.

LA paſſion hyſtérique eſt une maladie chronique, périodique, dont les ſymptomes les plus conſtants ſont les ſuivants. 1°. Les attaques de paſſion hyſtérique ſont ordinairement précédées par une excrétion d'urine plus abondante, ſans que les malades aient pris auparavant plus de boiſſon qu'à l'ordinaire, les urines en même temps ſont claires & limpides. C'eſt à ce ſigne principalement que *Sydenham* reconnoiſſoit la maladie dont nous parlons : c'eſt auſſi un des ſignes les plus ſûrs, il n'eſt pas cependant toujours certain ; mais dans les ſciences, où l'on ne peut avoir qu'une certitude morale, comme dans la médecine, on doit ſe contenter de ce qui arrive le plus ordinairement. 2°. Le bas-ventre ſe gonfle, & ſouvent même eſt tendu par des flatuoſités ; les malades font des efforts pour rendre des vents, ſoit par le haut, ſoit par le bas ; & lorſqu'ils les ont rendus, ils ſont ſoulagés. 3°. Ils ſentent comme les mouvements d'un corps qui roule dans le bas-ventre, & quelquefois même d'un corps rond ou d'une boule qui ſe porte depuis la région hypogaſtrique juſqu'à la poitrine, & même juſqu'au goſier ; alors les malades craignent d'être ſuffoqués, & c'eſt auſſi un des ſymptomes les plus caractériſtiques de la paſſion hyſtérique qui lorſqu'il ne ſe trouve pas, en ſon abſence les malades ſentent ordinairement comme un corps qui ſe tranſporte dans différentes parties du bas-ventre ou du corps, car ils ne diſent pas toujours qu'ils ſentent une eſpéce de boule qui ſe meut dans leur corps. 4°. Ils ont une crainte perpétuelle de la mort, & ſont dans un déſeſpoir de guériſon. Quelques-uns même ont cru que la préſence de ce dernier ſymptome étoit néceſſaire pour conſtituer la paſſion hyſtérique : il paroît au moins plus conſtamment, & ſe rencontre preſque toujours dans cette maladie. Voilà les ſymptomes qui caractériſent ordinairement la paſſion hyſtérique. Cette maladie a été appellée paſſion hyſtérique, parce que les anciens en attribuoient les ſymptomes à l'uterus. Cependant tous ces ſymptomes ſe rencontrent dans les hommes; ainſi on ne peut pas dire qu'ils dépendent de l'uterus. Il eſt pourtant vrai que chez les femmes hyſtériques il y a aſſez ſouvent quelque vice dans cet organe, mais cela n'eſt pas conſtant. Au reſte il faut être prévenu que la paſſion hyſtérique prend toutes ſortes de formes, en ſorte qu'on ne ſauroit être trop attentif pour reconnoître & diſtinguer ces ſymptomes qui ſe déguiſent ſous le maſque de pluſieurs maladies, com-

me de l'épilepsie, des coliques néphrétiques, quelquefois même des symptomes du calcul ; c'est ce que *Sydenham* a observé : M. *de Sauvages* l'a aussi observé à Alais. Dans ce cas on étoit naturellement porté à faire l'opération de la taille, du moins à en juger du premier coup d'œil ; cependant quelques potions antihystériques dissipoient tous ces symptomes. Quelquefois aussi la passion hystérique se joint aux maladies aiguës ; c'est aussi ce que M. *de la Mure* a eu occasion d'observer, ayant vu de ces maladies dans lesquelles la passion hystérique se mettoit de la partie, & sembloit en faire augmenter les symptomes, dans le temps ou selon le cours ordinaire, ils devoient diminuer ; c'est à quoi il faut bien être attentif pour avoir recours dans ce cas-là aux antihystériques & non aux médicaments propres à combattre la maladie aiguë, sous laquelle la passion hystérique se trouve masquée. Parmi les signes qui caractérisent essentiellement la passion hystérique sous quelle forme qu'elle se présente, il faut compter les symptomes dont nous avons parlé ci-devant. De plus le pouls des malades est naturel, du moins ne change pas proportionnellement à l'intensité des symptomes, même dans les coliques les plus violentes. M. *de la Mure* a vu dans ce cas le pouls conserver sa mollesse, son égalité, & le même degré d'élévation que dans l'état de santé, au lieu que dans les coliques & les douleurs vives qui ne dépendent pas de la passion hystérique, le pouls est inégal, concentré & dur. Tels sont les signes auxquels on peut reconnoître cette maladie à laquelle les femmes sont plus sujettes que les hommes.

Causes.

Le chagrin, la tristesse, les peines d'esprit, produisent le plus souvent la passion hystérique. Ainsi si nous savons qu'une personne qui en éprouve les symptomes, en qui ils ne sont pas fort apparents, a eu des chagrins, nous avons lieu de conjecturer que les symptomes sont ceux de la passion hystérique. Les exercices immodérés, les jeux, les veilles peuvent aussi y contribuer & les produire. Il est très-difficile ou plutôt impossible de déterminer l'état des solides, & des fluides dans cette maladie, parce qu'on l'observe dans tous les tempéraments ; il est vrai cependant qu'elle se rencontre plus souvent dans des sujets d'un tempérament vif, ardent & bilieux, où les solides sont extrêmement tendus, & les principes des fluides plus développés. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette passion suppose toujours un degré de sensibilité beaucoup plus grand que dans

l'état naturel, ce qui eſt prouvé par les mouvements convulſifs auxquels les perſonnes hyſtériques ſont ſujettes, & que la moindre cauſe renouvelle. Cette grande ſenſibilité ſe trouve dans les perſonnes d'un tempérament bilieux, & elle dépend chez elles de la grande tenſion des ſolides. Elle ſe trouve auſſi chez les perſonnes d'un tempérament pituiteux, & chez celles-ci elle dépend aſſurément d'une autre cauſe, ſavoir, de l'attention de l'ame à ce qui ſe paſſe dans le corps. On voit tous les jours que plus l'ame eſt attentive aux ſenſations, plus elle en eſt vivement frappée; par exemple, ſi nous mangeons, ou ſi nous buvons, il eſt certain que nous goûtons & ſavourons mieux les mets & la boiſſon lorſque nous y faiſons attention, que lorſque nous ſommes diſtraits. Il en eſt de même des organes des ſens; ſi nous ſommes attentifs, nous entendons diſtinctement ce qu'autrement nous n'entendons que confuſément. Il n'eſt donc pas douteux que l'attention de l'ame ne produiſe une plus grande ſenſibilité; auſſi voit-on que les femmes hyſtériques ſont plus tranquilles lorſqu'elles ſe diſſipent, & que ſi elles viennent à réfléchir ſur leur état, les ſymptomes augmentent, leur imagination groſſit les objets, & une légere indiſpoſition leur paroît ſouvent un mal dangereux: c'eſt à quoi il faut faire attention pour ne pas prononcer en général que dans toutes les femmes hyſtériques, les ſolides ſont tendus & les fluides âcres, puiſque cet état des ſolides & des fluides ne ſe trouve pas dans celles qui ſont d'un tempérament pituiteux. Finiſſons en diſant qu'il eſt néceſſaire d'interroger les malades ſur les ſymptomes qu'ils éprouvent, ſur la maniere dont ils les prennent, ſur ce qui a précédé: par-là on connoît qu'une maladie qui n'a pas quelquefois au premier coup d'œil les apparences de la paſſion hyſtérique, n'eſt pourtant que cette maladie déguiſée. Tout ce que nous avons dit de la paſſion hyſtérique, on doit l'entendre de la paſſion hypocondriaque. Il eſt rare de guérir ces maladies, on peut cependant en diminuer les ſymptomes. On appelle en général médicaments antihyſtériques, ceux qu'on donne dans la vue de combattre cette maladie; mais on entend plus ſpécialement par antihyſtériques, ceux que l'on donne à la même fin dans les paroxyſmes mêmes. Nous avons déja parlé de beaucoup de médicaments qui peuvent être rapportés à cette claſſe, tels ſont les emmenagogues, la myrrhe, l'armoiſe, la matricaire, le *caſtoreum* principalement, les ſtimulants, comme le girofle, la cannelle, le macis. On pourroit auſſi y rapporter les ſtomachiques, les plantes aromatiques dont nous avons déja parlé. Nous allons expoſer ceux qui ſont le plus en uſage ſous ce point de vue, après ceux dont nous avons déja parlé ailleurs.

Le

Le Succin, Succinum, Ambarum Citrinum, Electrum ou *Carabé.*

C'EST une ſubſtance bitumineuſe, minérale, dure, acide, fragile, tranſparente, inflammable, de différente forme & de différente grandeur, qui repand une odeur agréable lorſqu'on la brûle. On nous l'apporte de la Pruſſe, ou on le retire des entrailles de la terre, ou bien on le recueille ſur le bord de la mer ou il eſt apporté d'ailleurs, & d'où enſuite il eſt rejetté ſur le rivage par les flots. Il y en a de deux eſpeces, le blanc & le jaune; le blanc contient plus de ſel, & le jaune plus d'huile.

Cas.

LES anciens & ſur-tout *Fernel* recommandoient le ſuccin dans les maladies de la tête, principalement dans les douleurs gravatives; dans les catharres dépendants d'une lymphe âcre, accompagnés de difficulté de reſpirer; dans les affections ſoporeuſes; dans les affections de l'uterus; dans la ſuppreſſion des regles; dans les pertes de ſang immodérées, ſoit des filles, ſoit des femmes; dans les vuidanges immodérées. M. *de la Mure* l'a employé dans ce dernier cas avec ſuccès; dans les fleurs blanches, dans les ulceres ſordides de la matrice, & alors on s'en ſert, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement ſous forme de fumigation; dans les maladies convulſives, dans la paſſion hyſtérique & hypocondriaque, pendant & après les paroxyſmes; dans les écrouelles tant intérieurement, qu'extérieurement.

Vertus.

C'EST un médicament aſtringent ſtegnotique, tonique, déterſif, antiſpaſmodique, antihyſtérique.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

ON ſe ſert du ſuccin préparé, du ſel volatil, de l'huile de ſuccin & de la liqueur de corne de cerf ſuccinée. Le ſuccin préparé n'eſt autre choſe que le ſuccin porphyriſé, ou réduit en une poudre très fine: on l'ordonne de cette façon depuis huit ou dix grains juſqu'à vingt-cinq tout au plus. Il ne ſe diſſout pas dans les menſtrues aqueux. On l'aſſocie avec la myrrhe, l'*aſſa fœtida* & les autres médicaments de cette claſſe, & on l'incorpore avec le ſirop d'armoiſe, ou bien on le donne ſeul & ſimplement

délayé dans l'eau de menthe, de matricaire, d'armoise, ou bien dissout dans un œuf frais en guise de sel : c'est de cette derniere façon que M. *de la Mure* l'a employé avec succès. Le sel volatil de succin qu'on retire par l'analyse chymique, agit plus promptement : on s'en sert dans les paroxysmes de la passion hystérique, à la dose de huit ou dix grains jusqu'à vingt tout au plus. Il est diurétique ; on peut le donner dans quelqu'eau appropriée ; on peut aussi composer une potion antihystérique avec la teinture de castoreum, le laudanum liquide, l'eau de cannelle orgée, l'eau de menthe & quinze grains ou vingt de ce sel volatif, & alors on fait prendre la potion à cuillerée. L'huile de succin qu'on retire aussi par l'analyse chymique, s'ordonne intérieurement depuis deux gouttes jusqu'à trois ou quatre dans les potions antihystériques. Extérieurement on en frotte les tempes, le nez des personnes pendant les paroxysmes de la passion hystérique : on en frotte aussi les membres paralysés. La liqueur de corne de cerf succinée se prépare ainsi : on prend de l'esprit volatil de corne de cerf dans lequel on met partie égale de sel volatil de corne de cerf & de sel volatil de succin autant que l'esprit volatil en peut dissoudre, c'est la liqueur de corne de cerf succinée : on s'en sert dans les cas de mouvements convulsifs, dans l'épilepsie des enfants ; on l'emploie extérieurement dans les tumeurs écrouelleuses, on en conduit la fumée par le moyen d'un entonnoir sur la tumeur ; on s'en sert aussi sous forme de fumigation dans les cas d'ulcere de la matrice, dans les fleurs blanches lorsque les matieres qui s'écoulent sont tenues, âcres, de mauvaise couleur, c'est-à-dire, jaunâtres ou verdâtres, & qu'elles excorient les parties voisines. Dans ce cas, on en fait recevoir la fumée à la malade, ou ce qui vaut mieux encore, on conduit cette fumée dans les parties affectées par le moyen d'un entonnoir.

Assa Fœtida.

QUELQUES-uns lui ont donné le nom de *stercus diaboli*, à cause de son odeur désagréable. C'est une espece de gomme-résine, compacte, molle & obéissante comme la cire, composée de différents grumeaux brillants, en partie jaunâtres ou roussâtres, en partie blanchâtres. Elle est en gros morceaux, & a une odeur forte, désagréable au jugement de plusieurs : les Perses cependant chez qui on la recueille s'en servent pour assaisonner les mets. Son goût est amer, âcre, mordicant, & approche de celui de l'ail, mais il est encore plus fort ; ce qui fait qu'il en est (du moins

dans la Perse) de cette gomme, comme chez nous de l'ail que quelques-uns recherchent dans tous les assaisonnements, & que d'autres ne peuvent souffrir. On la recueille dans la Perse où on la fait découler par incision de la racine d'une plante que les Grecs appelloient *silphium*, & les latins *laserpitium.* La tige de cette plante est semblable à celle de la férule.

Cas.

LES anciens recommandoient beaucoup l'assa fœtida, tant pour assaisonner les mets, que pour l'usage de la médecine. Aujourd'hui on l'emploie en médecine seulement dans les cas suivants, savoir, dans la suppression des regles, soit qu'elle dépende du relâchement des solides & de l'épaississement visqueux des fluides, soit qu'elle dépende du spasme de la matrice dans le cas de vuidanges retenues, d'arriere-faix retenu, de fœtus mort pour faciliter l'accouchement; dans la passion hystérique & hypocondriaque pendant les paroxysmes. Quelques-uns l'emploient dans le cas d'asthme sec, convulsif. On s'en sert aussi pour remédier aux mauvais effets produits par l'*opium* ou les autres narcotiques lorsqu'ils sont donnés à trop haute dose.

Vertus.

C'EST un médicament emmenagogue, béchique, antispasmodique, antihystérique.

Maniere de s'en servir, & ses Doses.

ON la donne en substance depuis douze grains jusqu'à vingt-cinq ou demi-gros, ou associée à la myrrhe, au safran, au succin, & incorporée avec le sirop d'armoise, ou seule dans un œuf à la coque. On s'en sert extérieurement dans les paroxysmes de la passion hystérique, soit en l'approchant du nez, soit en la brûlant, & en en faisant recevoir la fumée.

Le Galbanum.

C'EST un suc gommo-résineux, concret, assez visqueux & tenace, ductile comme la cire, à demi-transparent, blanc lorsqu'il est récent, ensuite jaunâtre ou roux, d'un goût amer, avec une odeur forte & pénétrante. On nous l'apporte de Syrie, il découle ou de lui-même ou par incision d'une certaine plante férulacée ou ombellifere.

Cas.

Le *Galbanum* convient dans tous les cas où les emmenagogues proprement dits & en particulier l'aſſa fœtida conviennent; dans la ſuppreſſion des regles, dans le cas des vuidanges ou d'arriere-faix retenus, de paſſion hyſtérique : ſes vertus ſont les mêmes que celles de l'aſſa fœtida.

Maniere de s'en ſervir, Doſes.

On le preſcrit comme l'aſſa fœtida, à la doſe de douze grains juſqu'à vingt-cinq ou demi-gros, on l'aſſocie auſſi aux autres médicaments de cette claſſe, qu'on incorpore avec le ſirop d'armoiſe. Extérieurement il eſt recommandé comme émollient & réſolutif, très-propre à réſoudre les tumeurs du foie & de la rate. Dans le cas de paſſion hyſtérique, *Sydenham* faiſoit avec la myrrhe, le galbanum & le ſafran, un emplâtre qu'il faiſoit appliquer ſur l'ombilic. On peut auſſi dans le même cas en faire flairer la fumée, en le mettant ſur une pelle rougie au feu qu'on approche du nez. Tels ſont les médicaments antihyſtériques les plus uſités, encore même ne ſont-ils pas d'un grand uſage. On ſe ſert le plus ſouvent du caſtoreum dont nous avons parlé dans la claſſe des emmenagogues : on peut auſſi rapporter à la claſſe des antihyſtériques, les autres ſucs gommo-réſineux, tels que la gomme *ammoniac*, le *bdelium*, l'*opoponax*, le *ſagapenum* ; mais ces médicaments ſont encore moins uſités que ceux que nous venons d'indiquer.

Les Antiſcorbutiques.

Il eſt plus néceſſaire d'avoir une idée du ſcorbut pour ſavoir ce qu'on entend par médicaments antiſcorbutiques, qu'il ne l'eſt de connoître la paſſion hyſtérique pour ſavoir ce qu'on entend par antihyſtériques ; mais en même temps les ſymptomes du ſcorbut ſont ſi multipliés & ſi variés, qu'il eſt pour le moins auſſi difficile de définir cette maladie que la paſſion hyſtérique. Nous ſommes donc obligés de ſuivre la même route que nous avons pris en parlant de cette derniere maladie, & de nous contenter d'indiquer les principaux ſymptomes. Le ſcorbut, ſelon quelques Auteurs, eſt une maladie nouvellement décrite par les modernes : d'autres croient qu'elle eſt trouvée décrite dans les plus anciens Auteurs & dans *Hippocrate* même, ſous le nom de *Lienoſi* & de *Stomacace*. Le mot ſcorbut ſuivant *Boerhaave*, vient du mot Flamand, *ſkorbec*, qui ſignifie *déchirement de bouche* ; ce qui répond aſſez à la ſignification du mot *ſtomacace*, compoſé de deux mots

grecs, *ſtoma*, bouche, *kakia*, vice, mal; comme qui diroit mauvaiſe bouche, parce qu'un des principaux ſymptomes de cette maladie eſt le gonflement des gencives, & la puanteur de la bouche. Cette maladie eſt très-fréquente en Hollande, en Norwege, en Laponie, dans la baſſe Allemagne, & ſur les bords de la mer dans les pays froids où elle eſt endémique. On l'obſerve auſſi ailleurs, mais plus rarement. Nous allons expoſer les principaux ſymptomes dont nous diſtinguerons trois claſſes, ſelon les trois degrés qu'on reconnoît dans cette maladie.

Symptomes du premier degré du Scorbut.

Le ſcorbut s'annonce d'abord par ces ſignes. Un homme qui ſe portoit bien auparavant, ſe trouve tout-à-coup abattu, ſans qu'il ait précédé aucune autre maladie, en ſorte qu'il ne peut faire aucun exercice qu'avec peine, & qu'il ne ſe trouve bien que lorſqu'il eſt couché; il a beaucoup de difficulté de marcher, ſur-tout lorſqu'il faut monter ou deſcendre; les urines ſont pâles, crues, le plus ſouvent rouges, plus ou moins fétides; les gencives commencent à ſe gonfler, l'haleine devient puante.

Symptomes du ſecond dégré.

Ensuite les jambes commencent à s'enfler, mais cette enflure n'eſt pas conſtante, au contraire tantôt elle paroît, tantôt elle diſparoît, en quoi elle differe de l'enflure des jambes qui ſurvient dans l'hydropiſie, laquelle eſt conſtante; alors il ſurvient des douleurs vagues par-tout le corps, ſur-tout dans les articulations. Ces douleurs augmentent pendant la nuit, comme les douleurs vérolíques; mais *Boerhaave* y fait cependant remarquer une différence qui conſiſte en ce que ces douleurs diſparoiſſent le matin chez les vérolés, au lieu qu'elles perſiſtent toujours chez les ſcorbutiques. On remarque outre cela des tâches livides, noirâtres, des ulceres ſur toute l'habitude du corps; les gencives ſont plus gonflées, & pour peu qu'on les preſſe, elles jettent du ſang qui eſt tantôt grumelé, tantôt diſſout & noirâtre; les dents branlent, le viſage devient pâle ou même jaunâtre; on voit des aphtes ou des petits ulceres dans l'intérieur de la bouche.

Symptomes du troiſieme dégré.

Dans le troiſieme les tâches livides ou noires ſont répandues en plus grande quantité ſur toute l'habitude du corps, le foie eſt comme pourri,

ensorte que si l'on ouvre les cadavres de ceux qui sont morts dans ce dernier degré, on éprouve que le foie s'écoule pour ainsi dire comme une matiere fluide, pour peu qu'on le touche : de plus il se forme des ulceres internes en différentes parties du corps ; les forces s'abattent de plus en plus, & enfin les malades périssent, soit par des diarrhées colliquatives, soit par des hémorragies. Tels sont les principaux symptomes qu'on observe dans le scorbut lorsqu'il est dans le troisieme degré. Le scorbut se déguise aussi sous la forme de bien des maladies, car il y a des colliques scorbutiques, des phthisies scorbutiques, des douleurs de tête scorbutiques.... Pour les reconnoître, il faut être attentif aux signes qui caractérisent le virus scorbutique. En général on peut dire que les lassitudes spontanées, les gencives gonflées & qui jettent le sang pour peu qu'on les presse, les dents livides & peu affermies, sont les signes qui font le mieux connoître la présence du virus scorbutique : c'est pourquoi on doit tourner sa principale attention du côté de la bouche, pour examiner les symptomes que nous venons d'indiquer. Si on pese bien les différents symptomes qu'on a observé dans le troisieme degré du scorbut, on sentira aisément la raison de la différence que l'on fait ordinairement du scorbut en froid & en chaud. En effet nous avons observé que dans le scorbut, tantôt les urines sont pâles, tantôt elles sont rouges, tantôt elles sont fétides. Quelquefois le sang que les gencives laissent échapper, est âcre, dissout & sort avec impétuosité ; quelquefois au contraire il est épais, grumelé ; enfin on observe quelquefois des diarrhées, des dyssenteries, quelquefois on n'en observe pas. Il est visible que la différence de ces symptomes établit incontestablement la distinction que l'on doit faire du scorbut, en scorbut chaud & en froid. Le scorbut froid est celui dans lequel le visage est pâle, de même que les gencives qui jettent peu de sang, lequel est même souvent grumelé, épais, les urines sont pâles & sans puanteur. Le scorbut chaud au contraire est celui dans lequel les gencives sont fort gâtées & gonflées, & répandent beaucoup de sang âcre, dissout. Il y a des ulceres dans l'intérieur de la bouche, les urines sont rouges, fétides, & souvent on a observé des vomissements, des cardialgies, des diarrhées, des dyssenteries. Cette distinction est très-importante pour la pratique, parce qu'il est bien évident qu'on doit choisir les remedes, suivant les différentes especes de scorbut qu'on a à traiter. Les personnes qui habitent sur les côtes de la mer dans les pays froids sont plus sujetes au scorbut que les autres, sur-tout si elles mangent de viandes salées & endurcies à la fumée, des poissons salés : il en est de même de ceux qui

voyagent fur mer ; ils font ordinairement fujets au fcorbut chaud, à caufe des viandes falées qu'ils mangent, & des eaux pourries & infectées des vers, qu'ils font fouvent obligés de boire : enfin ceux qui ont eu pendant long-temps des fievres quartes, & ceux qui ont fait un trop long ufage du quinquina y font fujets ; car c'eft l'inconvénient que trouvoit *Sydenham* dans le trop grand ufage du quinquina, de produire le fcorbut : fur quoi *Boerhaave* obferve qu'il ne produit ce mauvais effet que lorfqu'il guérit les fievres fans procurer aucune évacuation fenfible, foit par les urines, foit par les felles. Maintenant nous fommes en état de faire concevoir ce qu'on entend par antifcorbutiques. On appelle ainfi les médicaments qu'on croit propres à combattre le fcorbut, mais fur-tout le fcorbut froid, ou tout au plus le fcorbut chaud lorfqu'il n'eft encòre que dans fon premier degré : ainfi les antifcorbutiques proprement dits, font des médicaments qui divifent, atténuent, échauffent, & qui feroient nuifibles par conféquent dans le fcorbut chaud, excepté lorfqu'il n'eft encore que dans fon premier degré, dans lequel cas il ne differe pas encore beaucoup du fcorbut froid. Selon l'idée que nous venons de donner des antifcorbutiques, il eft aifé de comprendre qu'on pourroit rapporter à cette claffe les diurétiques chauds, les apéritifs chauds, les ftomachiques chauds ; on y range principalement la *roquete*, le *raifort* fauvage, la *pafferage* ou *lepidium vulgare majus*. Nous ne parlerons ici que de ceux qui font en ufage fous ce point de vue.

Le Creffon, Nafturtium.

ON connoît deux efpeces de creffon dans les boutiques, favoir, le creffon de jardin, *nafturtium hortenfe*, & le creffon d'eau, creffon de fontaine, *nafturtium aquaticum* ; c'eft le plus ufité.

Cas.

ON fe fert avec fuccès du creffon d'eau dans les affections fcorbutiques lorfque le fang n'eft point diffout par putridité, & que les urines ne font ni rouges ni puantes, en un mot dans le fcorbut froid ; dans les ulceres fcorbutiques, foit qu'ils occupent l'intérieur de la bouche, foit qu'ils fe trouvent dans quelqu'autre partie du corps ; dans les dartres invétérées, & autres éruptions cutanées fcorbutiques, pourvu que le fang ne foit point âcre & diffout ; dans les obftructions des vifceres du bas-

ventre qui tendent à la leucophlegmatie ou à l'hydropiſie, pourvu qu'elles dépendent du relâchement des ſolides, & qu'il n'y ait point des marques de chaleur, d'ardeur dans les hydropiſies récentes.

Vertus.

On peut regarder le creſſon comme un bon antiſcorbutique, diurétique, apéritif, antihydropique.

Maniere de s'en ſervir, & ſes Doſes.

On emploie le creſſon ſous différentes formes, mais ſur-tout en ſalade. Outre que les malades le prennent avec plaiſir de cette façon, l'huile & le vinaigre dont on l'aſſaiſonne alors, ſont très-propres à corriger ſa trop grande âcreté. 2°. En décoction : on l'ajoute aux bouillons antiſcorbutiques, à la doſe d'une demi-poignée, ou d'une poignée, obſervant de couvrir exactement le pot dans lequel ſe fait le bouillon, parce que la vertu de cette plante réſide dans un principe ſubtil extrêmement volatil. On peut préparer ces bouillons au bain-marie. 3°. En infuſion : le creſſon conſerve mieux ſa vertu de cette maniere, qu'en décoction. 4°. On ſe ſert auſſi du ſuc du creſſon exprimé & épuré, ſoit ſimplement par réſidence, ſoit après une légere ébullition. On ajoute ce ſuc au petit lait, à la doſe d'une ou deux cuillerées, dans les cas où le tempérament du malade ſembleroit indiquer le ſcorbut chaud, quoique cependant les ſymptomes ſoient les mêmes que dans le froid. On emploie le ſuc de creſſon ſous forme de gargariſme dans les cas d'ulceres ſcorbutiques baveux de la bouche, dont la matiere eſt épaiſſe, tenace, ou ſeul, ou avec la décoction d'orge & le miel. On recommande encore ce même ſuc dans le cas de polype ou d'excroiſſance charnue, qui vient aux narines ; on en baſſine ſouvent le polype, ou bien on le fait renifler. 5°. On ſe ſert auſſi de l'eau diſtillée du creſſon qu'on prépare de cette maniere : on prend une certaine quantité du creſſon que l'on hâche bien menu ; on ajoute ſur chaque livre de la plante deux livres d'eau commune, & on diſtille. On donne cette eau depuis deux onces juſqu'à quatre. On s'en ſert auſſi pour baſe des potions antiſcorbutiques. 6°. On ſe ſert enfin de l'eſprit urineux de creſſon qui ſe fait en pilant la plante fraîche, & la laiſſant fermenter pendant huit jours avec le levain, on diſtille enſuite le tout au bain-marie. La doſe en eſt d'une ou deux cuillerées. On peut auſſi l'ajou-

ter au petit lait. Il n'eſt pas fort uſité dans ce pays-ci. La vertu du creſſon réſide dans un principe âcre, mordicant, ſubtil, extrêmement volatil.

Cochlearia, l'Herbe aux Cuillers.

CETTE plante eſt fort recommandée dans le ſcorbut ; elle eſt plus active que le creſſon, ce qu'on connoît même par ſon goût qui eſt beaucoup plus âcre & plus mordicant. Elle a d'ailleurs les mêmes vertus, & convient dans les mêmes cas ; mais elle exige plus de précautions, & on ne doit pas la donner dans le cas douteux de ſcorbut où nous avons dit que le creſſon convenoit. *Boerhaave* rapporte que pluſieurs malades ont péri par des hémorragies après avoir fait uſage de cette plante : ſans doute que ces malades étoient dans le deuxieme ou troiſieme degré du ſcorbut où cette plante ne peut être que nuiſible. Elle convient principalement dans le ſcorbut froid lorſqu'il y a un grand épaiſſiſſement de ſang, autrement on doit préférer le creſſon. Dans la baſſe Allemagne où l'on fait un grand uſage de ce médicament, on lui aſſocie l'oſeille qui ſe trouve dans le même terroir que l'herbe aux cuillers, comme ſi la nature en plaçant dans les mêmes endroits ces deux plantes, invitoit à tempérer la trop grande âcreté de l'une par l'acide de l'autre. Quoi qu'il en ſoit, il eſt bon de tempérer ainſi la trop grande âcreté de l'herbe aux cuillers, en faiſant bouillir avec elle l'oſeille, ou quelqu'autre plante pleine de principes acides : l'expérience juſtifie cet uſage. On ſe ſert de l'herbe aux cuillers de la même façon que du creſſon, excepté cependant en ſalade. On en emploie pareillement le ſuc, l'eau diſtillée, l'eſprit urineux. On le donne en infuſion dans la biere, le vin, l'eau, après l'avoir un peu hâchée.

Le Beccabunga.

IL y en a de deux eſpeces, le grand & le petit.

Cas.

CETTE Plante eſt plus tempérée dans ſon action que le creſſon & le cochlearia. C'eſt un très-bon antiſcorbutique qui convient dans les cas où les deux autres plantes ne peuvent convenir ; c'eſt pourquoi on peut s'en ſervir dans le ſcorbut douteux, & le donner, ſoit ſeul, ſoit avec le petit lait, ſoit avec d'autres plantes antiſcorbutiques. On peut auſſi le donner ſeul dans tous les cas où nous avons dit que convenoient le creſſon

& le cochlearia. On vante beaucoup le beccabunga dans le cas d'hémorroïdes qui ne ſont pas ouvertes. On en pile les feuilles, on les fait cuire dans l'eau, & on les applique extérieurement en forme de cataplaſme. On peut s'en ſervir de la même façon dans les ulceres ſcorbutiques. Selon *Ettmuller*, lorſqu'après un accouchement difficile les aines s'enflent, le beccabunga diſſipe ces tumeurs, en le pilant avec les fleurs de camomille pour en former des cataplaſmes qu'on applique ſur la partie affligée, ou en le faiſant bouillir pour en faire des fomentations qui ſervent au même uſage : ces fomentations ſervent encore dans l'engourdiſſement des parties produit par le virus ſcorbutique.

Le Trefle d'eau, Trifolium aquaticum.

IL a à-peu-près les mêmes vertus que le beccabunga : on l'emploie dans les mêmes cas, mais il n'eſt gueres d'uſage. On peut rapporter à cette claſſe toutes les plantes âcres.

Fin des Médicaments Internes.



SECONDE PARTIE.

Des Médicaments Moyens.

On appelle médicaments moyens ceux qu'on introduit dans quelque partie pour les en faire fortir bientôt après, tels font, par exemple, les médicaments qu'on appelle falivants ou fialogogues, les médicaments errhins ou errhines.

ARTICLE PREMIER.

Salivants ou *Sialogogues.*

Les médicaments falivants font ceux qui excitent une plus grande excrétion des humeurs de la bouche. Ces humeurs font au nombre de deux : l'une eft fluide, tranfparente, favonneufe, & ne s'épaiffit pas au feu ; c'eft la falive proprement dite qui eft formée par plufieurs glandes, telles que les parotides, les maxillaires & les glandes fublinguales fituées fous la portion antérieure de la langue. L'autre humeur qui fe répand dans la cavité de la bouche eft plus vifqueufe, plus onctueufe ; elle eft fournie par les glandes de la membrane du palais, du voile du palais, de la luette, du pharinx & par les amygdales : on confond cependant affez fouvent ces deux fortes d'humeurs fous le nom de falive. Il y a des médicaments qui produifent une plus grande excrétion des humeurs de la bouche, étant pris intérieurement, & agiffant dans tout le corps, comme le mercure & fes différentes préparations, felon que nous l'avons déja remarqué ailleurs. Ce n'eft pas de ces médicaments dont nous voulons parler ; il eft ici queftion des médicaments qui produifent cette excrétion, en agiffant précifément & immédiatement fur les différentes parties de la bouche.

Indications.

Les falivants tels que nous venons de les définir, font indiqués : 1°. Dans le cas de puanteur de la bouche produite par des humeurs qui croupiffent dans les glandes de la bouche. 2°. Dans l'odontalgie ou douleur des

dents, produite par la trop grande âcreté des humeurs ſalivaires qui corrodent les parties ſenſibles des dents. 3°. Dans la paralyſie de la langue, ſoit qu'elle ſurvienne après une attaque d'apoplexie, comme cela arrive ſouvent ſelon ce que nous avons dit ailleurs, ſoit qu'elle arrive ſans que l'apoplexie ait précédé. Cette paralyſie de la langue dépend du relâchement des nerfs qui ſe diſtribuent dans cet organe : tels ſont les principaux cas où les ſalivants conviennent en agiſſant localement ſur les parties affectées. Il y a outre cela des maladies qui n'affectent pas l'intérieur de la bouche, & dans leſquelles les ſalivants conviennent cependant, & ſont employés comme révulſifs ; tels ſont par exemple les cas où la ſéroſité ſurabonde dans le ſang : quoique ces maladies n'affectent pas l'intérieur de la bouche, on ſe ſert des ſalivants pour détourner le cours de cette ſéroſité ſurabondante ; ainſi les ſalivants conviennent dans l'aſthme humide proprement dit, ſur quoi il faut ſe rappeller ce que nous avons dit ailleurs, qu'il y a des aſthmes qui paroiſſent humides, & qui ne le ſont pas. Cependant ce n'eſt que dans l'aſthme vraiment pituiteux que les ſalivants conviennent : ils rendent les attaques moins fréquentes & moins fatiguantes. On a prétendu pendant long-tems que la ſalivation étoit néceſſaire pour la cure de la vérole, & qu'ainſi les ſalivants conviennent dans cette maladie. Nous avons déja vu en parlant des antivénériens ce qu'on doit penſer à cet égard. Enfin les ſalivants conviennent dans les engorgements des glandes lymphatiques.

Ces médicaments ſont contre-indiqués dans les perſonnes d'un tempérament ſec, vif, ardent & bilieux, dans leſquelles la ſéroſité manque, bien loin d'être ſurabondante. Au reſte il ne faut pas croire que l'humeur qui ſe porte dans les glandes de la bouche à l'occaſion de ces médicaments ſoit la ſalive proprement dite ; ce n'eſt qu'une humeur ſereuſe qui ſe porte en plus grande quantité vers les glandes ſalivaires, à-peu-près comme quand on donne les diurétiques, l'humeur qui eſt déterminée vers les voies urinaires n'eſt pas de l'urine, mais ſeulement une ſéroſité ſurabondante. Les plus uſités ſont le gingembre, le zédoaire, &c.

Les Errhines.

Les errhines ſont des médicaments propres à produire une plus grande excrétion de la mucoſité qui ſe ſépare dans la cavité des narines, qu'on connoît ſous le nom de morve. Les anciens croyoient que cette mucoſité venoit du cerveau dans les narines, par des trous qui traverſoient la lame cribleuſe de l'os ethmoïde. Suivant cette idée les errhines convenoient dans

toutes les maladies dolorifiques de la tête, comme dans la migraine, l'enchifrement ou coriza qu'ils faisoient dépendre du débordement des matieres muqueuses dans la cavité des narines; dans le catarre qu'ils rangeoient aussi parmi les maladies de la tête, parce qu'ils croyoient qu'il dépendoit d'une pituite âcre qui descendoit du cerveau jusqu'aux fauces où elle causoit des embarras, des engorgements. Quoique les modernes n'aient pas soutenu le systême des anciens au sujet de la mucosité des narines, & qu'ils soient convaincus qu'elle est séparée dans les follicules répandues dans la membrane pituitaire, ils ne laissent pas d'employer les errhines dans tous les cas que nous venons d'indiquer. 1°. Parce qu'indépendamment de la théorie, les anciens avoient pour garants de leur pratique, l'observation qui leur apprenoient que ces médicaments étoient employés avec succès dans tous ces cas. 2°. En débarrassant les couloirs de la membrane pituitaire, on dégage les rameaux de la carotide externe distribués sur cette même membrane, & on remédie à plusieurs maladies de la tête, dépendantes de la compression que cause le trop grand abord du sang sur le cerveau. Les errhines conviennent dans l'écoulement continuel des larmes, qui dépend de l'obstruction de ce conduit lacrymal qui s'ouvre dans la cavité des narines. Les anciens divisoient les errhines, en errhines simples & en sternutatoires: ils appelloient proprement errhins, ceux qui procuroient une plus grande excrétion d'humeur muqueuse sans faire éternuer, & ils appelloient sternutatoires ceux qui excitoient l'éternuement. On donne ces médicaments sous forme fluide & sous forme solide: dans les cas de sécheresse des narines, on emploie les errhines sous forme liquide, par exemple l'eau tiede simple, ou dans laquelle on fait bouillir la pariétaire, la mauve. Les errhines émollients conviennent aussi dans le coriza, lorsque les malades sentent une légere douleur qui marque une espece d'inflammation: alors la matiere la plus tenace se sépare, & il reste dans les couloirs ce qu'il y a de plus épais. Il se forme quelquefois dans la cavité des narines des ozenes, c'est-à-dire, des ulceres qu'on connoît par l'odeur puante qu'ils exhalent: dans ce cas il faut bien faire attention au pus & à la douleur: si la douleur n'est pas fort considérable, & que la matiere soit tenace, il faut donner des errhines déterfifs, par exemple, une décoction d'orge dans laquelle on délaye un peu de miel de Narbonne. Si cela ne suffit pas on fait une décoction d'orge à laquelle on ajoute la sauge, la lavande ou même la rue: on trempe des linges dans cette décoction, & on les introduit dans la cavité des narines, ou bien ce qui vaut mieux, on la fait renifler, ensorte qu'elle pénétre le plus avant qu'il est possible dans la cavité

des ſinus qui s'ouvrent dans les arrieres narines. Quand l'ulcere eſt putride, on peut ſe ſervir de la même façon des eaux de Barege & de Balaruc. Dans les migraines invétérées, dans leſquelles il ne ſe fait point d'excrétion de la mucoſité des narines, on peut dire que la matiere eſt accumulée dans les ſinus frontaux : dans ce cas-là on peut employer les errhins ſtimulants qui ne ſont pas ſternutatoires, & qui conviennent auſſi en général dans toutes les maladies dolorifiques de la tête ; par exemple, le ſuc de lierre terreſtre reniflé, le ſuc de concombre ſauvage qui eſt encore plus irritant, l'eau diſtillée de racine de pain de pourceaux. On emploie auſſi *l'azarum* dans les maladies dolorifiques de la tête qui dépendent de la mucoſité retenue ; c'eſt un errhin très-aſſuré. On pulvériſe les feuilles ſeches de cette plante, & on prend deux grains de cette poudre le ſoir en ſe couchant. Enfin s'il eſt néceſſaire d'employer des errhins plus violents, & d'exciter une plus grande excrétion de mucoſité, ou enfin de ſecouer toute la machine, alors on a recours aux errhins ſternutatoires, parmi leſquels il faut placer le tabac qui eſt un ſternutatoire pour ceux qui n'y ſont pas accoutumés, l'ellebore blanc qui eſt très-violent, de même que l'euphorbe ; mais on doit éviter ces ſortes d'errhins lorſqu'on craint d'exciter une hémorragie dans les pléthoriques, ſur-tout ſi la pléthore ſe porte vers les parties ſupérieures : on doit auſſi les éviter dans le cas d'ulcére, crainte que les vaiſſeaux ne s'ouvrent. Dans les tempéraments ſecs & bilieux, dans leſquels la ſéroſité manque, ils ne pourroient qu'être nuiſibles. On ne doit donc s'en ſervir que dans les cas où l'on a beſoin d'une action violente & prompte, comme dans les affections ſoporeuſes ; ou quand on veut exciter une contraction ſubite des muſcles du bas-ventre, comme dans l'accouchement laborieux, ſur-tout lorſque le fœtus eſt mort, & que les douleurs de la mere ont ceſſé, ou ne ſont pas aſſez vives pour chaſſer le fœtus : on doit s'en ſervir cependant toujours avec beaucoup de circonſpection, parce que l'ébranlement que cauſent ces médicaments eſt quelquefois très-nuiſible.

Fin des Médicaments Moyens.

TROISIEME PARTIE.

Des Médicaments Externes.

LES médicaments externes ſont ceux qu'on applique à la ſurface extérieure du corps, & qui produiſent de cette façon les bons effets que nous en attendons. On applique ces médicaments ou pour guérir quelque maladie locale, ou pour procurer un bien dans toute l'économie animale ſans avoir égard à la partie où on l'applique. Delà naît naturellement la diviſion des médicaments externes en topiques & en généraux ; les topiques ſont ceux qui produiſent leurs effets préciſement ſur la partie ſur laquelle on les applique ; les généraux ſont ceux qu'on applique pour remédier aux vices généraux qui dérangent l'économie animale.

CHAPITRE PREMIER.

Des Topiques.

POUR traiter des médicamens externes topiques avec méthode, nous ſuivrons l'ordre que nous fournit l'inflammation ou la tumeur inflammatoire : pour cela nous conſidérerons l'inflammation dans ſes différents progrès. Il eſt certain que la douleur eſt dans l'inflammation le ſymptome le plus fâcheux & le plus preſſant. Les médicaments propres à la calmer étant appliqués extérieurement, ſont ceux qu'on appelle proprement anodins : ce ſera par ceux-là que nous commencerons. Il ne ſuffit pas de calmer la douleur, il faut de plus penſer à la guériſon, & c'eſt-là le ſecond point de vue ſous lequel on traite l'inflammation : or l'obſervation fait voir que la meilleure façon dont l'inflammation puiſſe ſe terminer, eſt la réſolution qui ſe fait lorſque les matieres accumulées dans les extrêmités des arteres, ſont diviſées, atténuées, & miſes en état de paſſer dans les commencements des veines : les médicaments topiques propres à produire cet effet ou cette réſolution ſont appellés médicamens réſolutifs. Lorſque l'inflammation ou la tumeur inflammatoire ne peut ſe réſoudre, il faut tâcher de procurer la ſuppuration, c'eſt-à-dire, le changement de la matiere accumulée dans les extrêmités des arteres, en une matiere blan-

che, visqueuse, qu'on appelle pus. Il y a pareillement des médicaments topiques propres à produire cet effet : ils sont appellés suppuratifs. Lorsque le pus une fois formé dans la partie, est renfermé dans une capsule, on appelle la tumeur proprement abcès : il est alors question de faire sortir le pus de l'abcès. Il y a des topiques propres à procurer cet effet, en rongeant & déchirant pour ainsi dire la capsule : on les appelle pour cette raison corrosifs, caustiques, cathérétiques. Lorsque l'abcès est ouvert, s'il n'est pas bien détergé, il se change en ulcere qu'il faut ensuite dégager des humeurs sanieuses, baveuses, afin que les chairs puissent croître. Les médicamens topiques propres à déterger ainsi les ulceres s'appellent détersifs. Après avoir détergé les ulceres, il faut remplir de chairs la solution de continuité. Les topiques qui facilitent cette régénération des chairs sont appellés sarcotiques. Il faut outre cela recouvrir les ulceres d'une pellicule qu'on appelle cicatrice. Il y a aussi des médicamens topiques propres à produire cet effet : on les appelle cicatrisants. Enfin l'inflammation peut se terminer par la gangrene, ou par le sphacele quoique plus rarement. Il y a des médicaments topiques propres à prévenir cette terminaison, ou bien à en arrêter les progrès : on les appelle antigangréneux ou antiseptiques. Nous en parlerons après avoir traité des précédents. Dans les plaies un des principaux symptomes auquel il faut remédier, est l'hémorragie ; les autres symptomes étant les mêmes que ceux de l'inflammation. Il y a des médicaments topiques propres à arrêter l'hémorragie ; ce sont les astringents qu'on appelle stegnotiques quand ils sont pris intérieurement, & stiptiques lorsqu'on les applique extérieurement. Quant aux médicaments externes que nous avons appellés généraux, nous en parlerons après avoir parlé des topiques.

Les Médicaments Anodins.

LES Anodins proprement dits sont des médicaments propres à calmer les douleurs en agissant immédiatement sur la partie affectée dont ils diminuent la sensibilité. En parlant des médicaments relâchants, nous avons remarqué que la douleur pouvoit être calmée par trois sortes de médicaments : 1°. par ceux qui agissent immédiatement sur la partie affectée, & qui en diminuent la sensibilité en diminuant le ton, on les appelle proprement anodins ; 2°. par ceux qui diminuent le ton des parties en ôtant la cause qui l'avoit trop augmentée, ceux-ci sont appellés proprement paregoriques ; 3°. enfin par ceux qui diminuent la faculté de sentir en agissant

sur

ſur l'origine des nerfs, & ſur tout le ſyſtême nerveux : ceux-là ſont appellés proprement narcotiques. Nous ne parlerons ici que des médicaments de la premiere claſſe propres à calmer la douleur, c'eſt-à-dire, des anodins proprement dits. Pour avoir une idée exacte de l'action de ces médicaments, il faut avoir égard à ce que c'eſt que la douleur, ou plutôt au matériel, aux cauſes, aux ſymptomes de la douleur ; car il eſt impoſſible de la définir, & on ne pourroit pas plus faire entendre ce que c'eſt à une perſonne qui auroit eu le bonheur de ne la jamais ſentir, qu'on peut faire entendre à un aveugle-né ce que c'eſt que la lumiere & les couleurs. Voici ce qui nous paroît plus vraiſemblable au ſujet du matériel de la douleur. 1°. Nous ſavons qu'il n'y a que les nerfs dans le corps humain qui ſoient ſenſibles : cela ſe prouve par l'expérience. Si l'on coupe, ſi on lie ou qu'on comprime les nerfs qui tendent à quelque partie, le ſentiment périt dans cette partie : les nerfs ſont donc l'organe de la ſenſibilité. 2°. L'expérience que nous venons de rapporter ne prouve pas ſeulement que les nerfs ſont néceſſaires pour qu'une partie ſoit ſenſible, mais de plus qu'il faut qu'ils ſoient entiers, & que l'impreſſion faite ſur la partie puiſſe par leur moyen être tranſmiſe juſqu'à l'origine des nerfs. 3°. Il ne ſuffit pas de ſavoir que les nerfs ſont l'organe de la douleur, & qu'il faut qu'ils ſoient entiers pour que l'impreſſion de la douleur ſoit tranſmiſe au cerveau ; il faut de plus déterminer quelle eſt préciſément la condition néceſſaire dans les nerfs de laquelle dépend immédiatement la douleur. Si l'on diſtend violemment une partie du corps humain, on ſent une douleur vive rapportée à la partie diſtendue ; ſi au contraire on diſtend une partie peu-à-peu, en y attachant des poids qu'on augmente par degrés, alors la douleur augmente à proportion que la force qui diſtend eſt plus grande ; enfin ſi la force qui diſtend eſt ſi grande que les fibres nerveuſes viennent à être rompues, la douleur ceſſe tout-à-coup. Il faut donc que les nerfs ſoient tiraillés, diſtendus de maniere que leur rupture ſoit prochaine pour que la douleur ſoit excitée. L'obſervation d'ailleurs apprend que plus une partie eſt tendue, plus elle eſt ſenſible ; auſſi la même cauſe qui n'excite qu'un chatouillement dans une partie ſaine, excite une ſenſation douloureuſe, déſagréable dans une partie enflammée : le matériel de la douleur eſt donc cet état des parties qui rend prochaine, & qui fait craindre la rupture des nerfs. Nous diſons l'état qui fait craindre la rupture des nerfs ou qui la rend prochaine, & non leur tenſion qui menace de rupture, parce que la douleur peut être excitée par des cauſes qui ne diſtendent pas les nerfs, mais

qui les irritent ſimplement, comme par exemple, par des médicaments topiques irritants, corroſifs. Voilà ce qu'on peut dire de plus approchant du vrai, & de plus conforme à l'obſervation au ſujet de la douleur. Quant aux effets généraux des médicaments anodins, nous en avons déjà parlé ailleurs; ils ſe réduiſent à calmer la douleur, ſoit en ôtant la cauſe qui l'excitoit, & alors on appelle ces médicaments anodins parégoriques; ſoit en relâchant tout le ſyſtême nerveux & ſur-tout l'origine des nerfs, & on les appelle alors proprement narcotiques; ſoit en agiſſant immédiatement ſur la partie affectée de douleur, & lui ôtant ſa ſenſibilité, & on les appelle alors anodins proprement dits, ou ſimplement anodins. En faiſant attention aux cauſes de la douleur, on peut diviſer les médicaments anodins en émollients, & en relâchants ou narcotiques. Les anodins émollients ſont toutes les plantes qu'on range dans la claſſe des émollients, comme la mauve, la guimauve, la pariétaire, la brancurſine; les racines viſqueuſes & mucilagineuſes, comme les racines de lys blanc; outre cela les ſemences qui contiennent un mucilage, comme la graine de lin, la mie de pain blanc; les médicaments huileux, ſoit tirés par expreſſion, comme l'huile de lin, l'huile d'œuf qu'on exprime des jaunes d'œufs durcis, ſoit préparés par infuſion, comme l'huile de lys qu'on prépare en faiſant infuſer pendant pluſieurs jours les fleurs de lys dans de la bonne huile, l'huile de camomille qui eſt réſolutive, l'onguent d'althæa qui eſt depuis long-temps en uſage comme médicament émollient. A l'égard des anodins narcotiques ou relâchants, ce ſont différentes plantes narcotiques, parmi leſquelles il y en a quelques-unes qui agiſſent d'une façon particuliere, comme la juſquiame, la morelle, la mandragore. On peut auſſi rapporter à ces remedes le *laudanum* liquide, l'*opium* lorſqu'on s'en ſert extérieurement, l'onguent *populeum* dans la compoſition duquel entre les narcotiques dont nous venons de parler, la juſquiame, la morelle, & les bourgeons de peupliers qui lui ont donné ce nom.

Cas où les Anodins émollients conviennent.

On doit employer ces topiques dans les tumeurs inflammatoires, comme dans le phlegmon, le furoncle, ſur-tout quand ces tumeurs occupent des parties glanduleuſes; dans le cas d'inflammation éréſipélateuſe ou dans l'éréſipele phlegmoneux lorſque la tumeur eſt dure & qu'il y a tenſion, car ils ne conviendroient pas dans l'éréſipele œdémateux où il y a relâchement des parties; dans l'éréſipele phlegmoneux au contraire, ils ſont

utiles, en ce qu'ils enveloppent les parties âcres du ſang qui excitent une douleur vive & brûlante. Ces médicaments ne conviennent pas dans les éréſipeles proprement dits, ſur-tout lorſque la tenſion n'eſt pas conſidérable, parce qu'ils relâchent trop les parties, diminuent le jeu, l'action des vaiſſeaux, ce qui fait que le ſang s'accumule, ſe pourrit dans les parties, produit la gangrene; mais dans les éréſipeles ſimples, s'il y avoit tenſion & rénitence, on pourroit employer les émollients en les joignant aux réſolutifs. On doit ſur-tout ſe donner de garde d'ordonner des émollients dans les tumeurs éréſipélateuſes qui ſont ſymptomes de fievres putrides, auquel cas les Médecins prudents défendent l'uſage de toutes ſortes de topiques, ſoit ſtimulants qui augmentent la chaleur, ſoit émollients qui ôtent ou diminuent le ton, ſoit réſolutifs qui font entrer dans la maſſe du ſang les matieres âcres qui en avoient été chaſſées & portées vers la ſurface. Les anodins émollients conviennent encore dans les douleurs rhumatiques, catarrhales, vives, produites par le froid qui ſuſpend la tranſpiration dans les cas où la douleur eſt fixe; & alors on ſe ſert des émollients huileux qui ſont chargés de quelques parties aromatiques, comme par exemple, de l'huile de camomille: enfin ils conviennent auſſi dans les tumeurs dures, ſquirrehuſes, lorſqu'on craint qu'elles ne dégénerent en cancer, ce qui eſt marqué par une douleur lancinante.

Cas où les Anodins narcotiques conviennent.

On ne doit employer cette eſpece d'anodins que dans le cas de douleurs topiques très-vives & aiguës qui menacent de produire des convulſions, des ſyncopes, comme, par exemple, dans le cas de tumeurs hémorrhoïdales qui cauſent une trop grande douleur, & même alors on doit faire précéder les anodins émollients, parce que l'obſervation fait voir que ſans cette précaution les anodins narcotiques produiſent la gangrene dans la partie, en diminuant tout-à-coup le ton.

Maniere d'employer les Anodins.

On emploie ces médicaments ſous forme de fomentations, de liniments, de cataplaſmes, d'onguent. Sous forme de fomentation: on prend, par exemple, demi-poignée de chacune des plantes émollientes, pour environ deux livres d'eau; on les fait bouillir juſqu'à diminution d'un tiers, ou même de deux. Sur la fin de la décoction, on ajoute la graine de lin, on coule la décoction, & on trempe dans la liqueur chaude des linges qu'on appli-

que chaudement ſur la partie, ayant ſoin de les ôter & de les tremper de nouveau dans la liqueur chaude à meſure qu'ils ſe ſechent. Sous forme de liniment : on les réduit à conſiſtance d'huile, ou même un peu plus épaiſſe, & on s'en ſert pour oindre les parties. On emploie de cette façon les émollients huileux, comme l'huile de lin, de camomille, d'œufs, l'huile d'amandes douces, quelquefois on y ajoute le blanc de baleine. Sous forme de cataplaſme : le cataplaſme eſt un remede externe qui a la conſiſtance de la bouillie ; on le fait ou ſans feu ou avec le feu : quand on le fait ſans feu, on le fait avec des plantes récentes qu'on pile juſqu'à conſiſtance de bouillie, ou bien on ſe ſert des plantes ſeches que l'on réduit en poudre, & on les mêle avec quelques corps graiſſeux, huileux. Si on fait les cataplaſmes avec le ſecours du feu, on prend les feuilles, les racines des plantes émollientes, qu'on fait bouillir juſqu'à putrilage comme l'on dit, on paſſe enſuite par le tamis, alors on peut ajouter à cette pulpe les quatre farines réſolutives, l'huile de lys, &c. & on fait encore cuire le tout juſqu'à conſiſtance de cataplaſme. On applique les cataplaſmes ordinairement chauds ſur la partie affectée, & on la recouvre d'un linge. Le cataplaſme eſt une compoſition magiſtrale, c'eſt-à-dire, qu'on ne trouve pas faite dans les boutiques, mais qui ſur le champ ſe fait au beſoin. Sous forme d'onguent : l'onguent a un peu plus de conſiſtance que le cataplaſme. On le fait d'ailleurs à peu près de la même façon, avec cette différence cependant qu'on y ajoute un peu de cire ou de graiſſe. On étend l'onguent ſur un linge, & on l'applique également chaud ſur la partie affectée. C'eſt une compoſition officinale, c'eſt-à-dire, qu'on trouve dans les boutiques. La vertu des plantes qui entrent dans cette compoſition s'y conſerve preſque auſſi bien que dans les cataplaſmes. On emploie encore les médicaments émollients ſous forme de *ſuffitus* ou de fumigation dans les douleurs rhumatiques, dans les tumeurs hémorroïdales, dans les douleurs vives qui ſe font ſentir autour de l'anus. On fait bouillir ces plantes dans ſuffiſante quantité d'eau, & on en fait recevoir la fumée à la partie affectée : dans le cas des tumeurs hémorroïdales, on met toutes ces plantes fumantes dans un baſſin, ou dans une chaiſe percée ſur laquelle on fait aſſeoir le malade pour en recevoir la vapeur, nous ne connoiſſons rien qui ſoit plus capable de relâcher promptement. L'onguent populeum eſt auſſi très-recommandé dans les mêmes tumeurs hémorroïdales. M. *de la Mure* en a vu de très-bons effets ; cependant quelquefois la douleur eſt ſi vive qu'on n'en retire pas les effets qu'on en attend. A l'égard des médicaments anodins narcotiques, on ne doit les employer qu'avec beaucoup de cir-

conſpection après avoir fait précéder les émollients, de peur de procurer la gangrene, comme nous l'avons déja dit.

Les Réſolutifs.

APRÉS avoir calmé la douleur dans les tumeurs, la ſeconde indication qu'on a à remplir, ou plutôt la premiere indication curatoire eſt d'empêcher ou de diſſiper l'engorgement & l'accumulation des humeurs. La Chirurgie a des remedes propres à produire ce double effet. Il y en a qui diſſipent tout-à-coup les humeurs accumulées, & qui empêchent qu'il ne s'y en accumule de nouvelles : ceux-ci s'appellent proprement repercuſſifs. Les autres diſſipent peu-à-peu ces humeurs en les atténuant, & on les appelle proprement réſolutifs.

Des Repercuſſifs en général.

LES repercuſſifs ſont des médicaments qu'on emploie pour empêcher qu'il ne ſe faſſe un nouvel abord d'humeurs dans la partie & même pour diſſiper l'engorgement, mais dans ſon commencement. On ne doit employer les repercuſſifs qu'au commencement des tumeurs, lorſqu'on a lieu de craindre que les humeurs n'abondent & qu'elles n'abordent en trop grande quantité vers la partie affectée ; auſſi on s'en ſert dans les coups extérieurs qui relâchent la partie, & qui par-là menacent d'un engorgement. On les emploie peu après avoir reçu ces coups: ils donnent du ton aux vaiſſeaux, & préviennent ainſi l'engorgement. Les repercuſſifs ne conviennent preſque que dans les contuſions & les coups extérieurs qui affoibliſſent le reſſort des vaiſſeaux; on doit les éviter lorſque les tumeurs ſont déja toutes formées, parce qu'ils procurent ſouvent l'endurciſſement de la matiere accumulée, & cauſent la gangrene quand ſur-tout les tumeurs ſont inflammatoires. C'eſt pourquoi on recommande de ne pas employer les repercuſſifs dans les tumeurs inflammatoires, principalement lorſqu'elles attaquent les parties glanduleuſes, parce que l'obſervation prouve que ces parties ſe durciſſent très-aiſément : cependant on les ordonne quelquefois même dans ce cas là, lorſque la tumeur augmente conſidérablement & pour ainſi dire à vue d'œil; mais alors on doit les appliquer ſur les parties voiſines de la tumeur glanduleuſe, & non pas ſur la tumeur même. On doit à plus forte raiſon éviter les repercuſſifs dans les tumeurs critiques qui ſurviennent à la ſuite des fievres malignes, ſoit que ces tumeurs ſe trouvent derriere les oreilles, & on les appelle alors paro-

tides, ſoit qu'elles ſoit ailleurs. Elles ſont appellées critiques, parce que par ce moyen les malades ſont ſoulagés : or les repercuſſifs dans ces cas là feroient rentrer dans les voies de la circulation les matieres morbifiques ; ainſi plus ils auroient d'effets, plus ils feroient nuiſibles. De tout ce que nous venons de dire, nous pouvons conclure que les repercuſſifs ne ſont jamais mieux employés que pour empêcher l'accumulation des humeurs dans les parties.

Des Réſolutifs en général.

LES réſolutifs ſont des médicaments deſtinés à diſſiper peu-à-peu les engorgements déja formés : on les appelle auſſi diſcuſſifs, digérants.

Indications.

ILS conviennent principalement dans les tumeurs déja formées : on pourroit auſſi les employer au commencement de ces tumeurs, mais alors on préfere les repercuſſifs. En général on peut s'en ſervir dans les tumeurs, ſoit phlegmoneuſes, ſoit éréſipélateuſes, mais ſur-tout dans les tumeurs froides, principalement lorſqu'elles ſont œdémateuſes, ce qu'on connoît par la couleur pâle des parties, & parce qu'elles conſervent l'impreſſion du doigt. On s'en ſert auſſi dans les tumeurs ſquirreuſes produites par quelque coup, pourvu cependant que la partie conſerve encore une certaine molleſſe, & même alors il vaut mieux les aſſocier avec les émollients ; dans les tumeurs enkiſtées, c'eſt-à-dire, enveloppées d'une membrane ou veſſie, mais dans le commencement lorſqu'elles n'ont pas encore acquis un volume conſidérable, c'eſt alors ſeulement qu'on peut les réſoudre.

Contre-indications.

LES réſolutifs ſont contre-indiqués dans les tumeurs éréſipélateuſes ſymptomatiques, c'eſt-à-dire, qui ſont ſymptomes d'autres maladies, comme de la fievre putride, de la fievre maligne qu'on nomme pour cette raiſon fievre putride, maligne, éréſipélateuſe : on ne doit pas les employer dans ces ſortes de tumeurs, crainte que la matiere morbifique étant repouſſée intérieurement ne ſe porte ſur quelque partie noble, ce qui feroit mortel, comme *Hyppocrate* l'a obſervé, en diſant que l'éréſipele qui eſt repouſſée intérieurement eſt mortelle. Les réſolutifs ſont auſſi contre-indiqués dans les éréſipeles périodiques qui attaquent réguliérement cha-

que anneé certaine perſonne, qu'on doit regarder comme critiques. Ils ſont contre-indiqués dans les tumeurs phlegmoneuſes critiques, comme, par exemple, les parotides; ils ſont alors très-dangereux, parce que s'ils opérent leur effet, ou le malade périt, ou il ſurvient des diarrhées ou quelqu'autre évacuation par les urines, par exemple; c'eſt ce que M. *de la Mure* a vu arriver: or il eſt toujours dangereux de repouſſer la matiere morbifique dans la maſſe du ſang. Les réſolutifs ſont encore contre-indiqués dans les ſquirrhes qui ont acquis une certaine dureté, & qui affectent des parties dans leſquelles ils ont coutume de tourner en cancer, comme les mamelles, ſur-tout dans les tempéraments mélancoliques, hypocondriaques, bilieux; mais il faut entendre tout ceci des réſolutifs proprement dits, qui agiſſent en aiguillonnant les vaiſſeaux & en leur donnant du ton, & qui diviſent & atténuent les humeurs, car les émollients produiſent quelquefois la réſolution des tumeurs fort dures, & deviennent par-là des réſolutifs très-appropriés dans les cas où les réſolutifs proprement dits ſont contre-indiqués.

Énumération des principaux Répercuſſifs.

On range parmi les répercuſſifs, 1°. l'eau froide, le vinaigre froid, & autres corps fluides qui agiſſent par le froid qui reſſerre le tiſſu des ſolides & donne du ton aux vaiſſeaux. 2°. Les médicaments aſtringents, comme l'eau de plantain, l'eau de roſes avec un blanc d'œuf: on ſe ſert de ce dernier médicament dans l'inflammation éréſipélateuſe des yeux lorſqu'elle n'eſt que ſuperficielle. Le vin & les liqueurs ſpiritueuſes qui réveillent le ton des parties, ſont auſſi répercuſſifs; mais on ne doit ſe ſervir de ces médicaments que dans les cas où nous avons dit ci-devant que conviennent les répercuſſifs proprement dits.

Enumération des principaux Réſolutifs.

Dans les éréſipeles eſſentiels les topiques réſolutifs conviennent. On emploie dans ce cas-là le vin tiede, ou bien ce qui eſt encore mieux, l'infuſion des fleurs de ſureau faite dans l'eau bouillante ou dans le vin; l'on fomente la partie affectée avec des linges trempés dans cette infuſion, ou bien l'on s'en ſert ſous forme d'embrocation, c'eſt-à-dire, qu'on arroſe la partie d'une certaine hauteur, après quoi on la couvre avec des linges qu'on y a trempé. On peut auſſi ſe ſervir dans le même cas des feuilles de ſureau ou d'hieble bouillies juſqu'à putrilage, & appliquées ſur la partie ſous forme de cataplaſme; mais ce dernier topique s'emploie plutôt dans

les tumeurs œdémateuſes, mais dans les tumeurs éréſipélateuſes, on préfére l'infuſion des fleurs de ſureau dont nous avons parlé. Dans les tumeurs phlegmoneuſes avec douleur & tenſion, on emploie avec ſuccès le cataplaſme fait avec la mie de pain. On prend pour cela de la mie de pain blanc réduite en petits morceaux, on la fait bouillir dans l'eau ſimple jusqu'à conſiſtance de cataplaſme, & ſi la douleur eſt fort vive on y ajoute le ſafran qui eſt anodin. Ce cataplaſme calme la douleur vive, & diminue la tenſion : c'eſt preſque le ſeul réſolutif en uſage dans ce cas-là. On peut encore employer dans le même cas les quatre farines réſolutives, & celles d'orge, de feve, d'orobe & de lupin auxquelles on ſubſtitue quelquefois celles de froment, de ſeigle, de lentille, de fénugrec & de lin. On les fait bouillir pareillement dans l'eau, ou ſeules, ou en y ajoutant le ſafran, jusqu'à conſiſtance de cataplaſme; mais le cataplaſme de mie de pain eſt le plus uſité, excepté cependant dans les tumeurs inflammatoires des bourſes, dans lequel cas on préfére le cataplaſme des quatre farines réſolutives, l'uſage l'ayant conſervé pour ces ſortes de tumeurs, & alors on ajoute à ce cataplaſme des quatre farines réſolutives, demi-once, ou une once de terre cimolée en vue de répercuter. Lorſque les tumeurs inflammatoires ſont dures, cauſent des vives douleurs, & occupent des parties glanduleuſes, on fait le cataplaſme de mie de pain avec le lait & le ſafran; mais alors il faut changer ſouvent le cataplaſme, crainte que le lait ne s'aigriſſe, & n'irrite la partie; c'eſt pourquoi à moins qu'on ne ſoit aſſuré de l'attention des perſonnes qui ſont auprès des malades, il vaut mieux le faire avec l'eau qui n'eſt pas ſujette à cet inconvénient. Lorſque la douleur des tumeurs phlegmoneuſes n'eſt pas ſi vive, on peut employer l'emplâtre de diachylon, & ſur-tout le diachylon gommé qui eſt très-uſité dans les furoncules qui viennent aſſez aiſément à ſuppuration, mais qui ne ſuppurent jamais entiérement, & laiſſent après la ſuppuration une tumeur dure : pour la réſoudre, on y applique avec ſuccès l'emplâtre diachylon gommé : cette emplâtre ſe fait avec le mucilage des racines de guimauve, des graines de lin & de fénugrec, & les gommes *ammoniac*, *galbanum*, *bdelium*, *ſagapenum*. Dans les tumeurs phlegmoneuſes avec renitence ſans douleur vive, ou qui tendent vers le ſquirrhe, au lieu de l'emplâtre diachylon, on ſe ſert de l'emplâtre divin, comme, par exemple, dans les tumeurs des mamelles. *Moriceau* en a vu de très-bons effets ſur les mamelles endurcies des femmes. On prépare l'emplâtre divin avec la litharge d'or, l'huile commune, l'eau de fontaine, la pierre d'aimant porphyriſée, la gomme arabique, ammoniac, le galbanum, l'opoponax,

l'opoponax, le bdelium, la myrrhe, l'oliban, le maſtic, le verd-de-gris, l'ariſtoloche ronde, la cire jaune & la térebenthine. Les réſolutifs conviennent encore, comme nous l'avons dit, dans les tumeurs froides : ces tumeurs ſont ou œdémateuſes ou ſquirrheuſes. Les réſolutifs s'emploient principalement dans celles de la premiere eſpece : la tumeur œdémateuſe ou l'œdeme eſt une tumeur molle, lâche, blanche, ſans douleur, ſans chaleur, ſans inflammation, dans laquelle l'impreſſion qu'on fait avec le doigt reſte quelque-temps ; enſuite la tumeur revient peu-à-peu au premier état : l'œdeme eſt univerſel ou particulier. L'œdeme univerſel occupe toute l'habitude du corps, & n'eſt point différent de l'anaſarque ou leucophlegmatie. Le particulier n'attaque que certaines parties, comme les jambes les pieds, les bras, les mains, &c. Dans ces tumeurs le tiſſu de la peau & de la graiſſe eſt relâché, la lymphe ou ſéroſité y eſt infiltrée ou épanchée : il faut donner du ton aux vaiſſeaux abſorbants pour qu'ils puiſſent repomper les humeurs épanchées. Pour cet effet on fomente la partie avec une leſſive de cendres de ſarmans dans laquelle on a fait bouillir du ſoufre, ou avec une décoction de romarin, de ſauge, d'abſinthe, de roſes rouges, de balauſtes, de camomille, de thym, de ſerpolet, de lavande, d'origan, de laurier, en un mot des plantes aromatiques auxquelles on peut ajouter les ſemences de fénugrec, d'anis, de fenouil ; on en fait une décoction dont on fomente la partie : on peut piler le marc, & l'appliquer en guiſe de cataplaſme ſur la tumeur œdémateuſe. Les feuilles d'hieble & de ſureau pilées, avec l'eſprit de vin, ſont un bon cataplaſme. On en peut préparer un avec la farine de feves cuite avec l'oximel, en y ajoutant des roſes rouges & de l'alun, ou bien avec les farines de feves ou d'orobe, la poudre d'Iris de florence, la ſauge, la camomille cuites dans l'oximel, y ajoutant des fleurs de ſoufre & du ſel ammoniac. Nous nous ſommes ſouvent ſervis avec ſuccès dans ce cas-là de la décoction ou infuſion de ſauge dans du bon vin rouge, qu'on applique ſur la partie ſous forme de fomentation. A l'égard des tumeurs ſquirrheuſes, dures, indolentes, ſans inflammation, ſi elles ſe rencontrent dans des tempéraments bilieux ou mélancoliques, on doit éviter ſoigneuſement tous les médicaments ſtimulants, & par conſéquent les réſolutifs proprement dits qui irriteroient & pourroient faire dégénérer le ſquirrhe en cancer ; mais lorſque la tumeur ſquirrheuſe eſt récente & produite par quelque cauſe externe, comme lorſqu'elle ſurvient à la ſuite de quelque coup reçu ſur la partie, ſi elle n'occupe pas les mamelles, ou des parties glanduleu-

ses, on peut employer les topiques résolutifs. On se sert alors avec succès de l'emplâtre *diabotanum* qui est aussi recommandé dans les tumeurs enkistées.

Dans les tumeurs phlegmoneuses sans trop de dureté ni de douleur, produites par le virus vénérien, par exemple, dans le bubon vénérien il faut procurer la résolution, mais avec prudence, & observant de faire passer le malade par les grands remedes, autrement on lui procureroit la vérole en repoussant intérieurement le virus vérolique. Parmi les résolutifs qui conviennent dans ce cas-là, le plus usité est l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*. Dans les contusions, & dans les échymoses qui ne sont pas compliquées avec l'inflammation, on emploie les mêmes résolutifs que dans les tumeurs œdémateuses.

Les Suppuratifs.

En général les suppuratifs qu'on appelle autrement peptiques sont ceux qui procurent la suppuration. Pour en traiter utilement, nous parlerons en peu de mot de la suppuration & de son méchanisme, ensuite nous verrons les effets que produisent ces sortes de médicaments, puis nous passerons aux cas où on doit les employer.

Du Méchanisme de la Suppuration.

La suppuration est le changement de la matiere accumulée dans la tumeur inflammatoire, en pus, c'est-à-dire, en une matiere blanche, visqueuse, ni trop tenace ni trop tenue, mais de consistance moyenne, sans goût & sans odeur désagréable. On ne doit pas comprendre ici la sanie qui est lorsque le sang est mêlé avec le pus, ni la matiere ichoreuse qu'on remarque lorsque le pus est extrêmement dissous & putride, comme cela se voit dans les ulceres : nous parlons ici d'un pus louable, & qui a les qualités requises. L'on n'a pas d'exemples de pus véritablement formé sans que l'inflammation ait précédé. Il n'est pas cependant nécessaire que la partie où se trouve le pus ait été enflammée ; il suffit que l'inflammation ait précédé dans quelqu'autre partie : ainsi on a trouvé dans le cerveau un dépôt de pus en conséquence d'une inflammation au foie. Les anciens croyoient que la suppuration dépendoit, & étoit produite par un mouvement de putréfactiou des humeurs. L'observation est contraire à ce sentiment. La putréfaction peut avoir lieu sans qu'il y ait in-

flammation ; car l'on voit le sang extravasé tourner vers la putréfaction, sans cependant se changer en pus ; ainsi la suppuration est différente de la putréfaction. Les modernes pour expliquer le méchanisme de la suppuration, disent qu'il y a des vaisseaux artériels coupés, déchirés, à cause de la grande quantité de sang accumulé dans la tumeur ; que le sang contenu dans la cavité de ces vaisseaux est la matiere principale de pus ou celle qui se change en pus ; que les vaisseaux déchirés se resserrent, soit à cause de la crispation de leurs fibres, soit parce qu'ils sont comprimés par les vaisseaux voisins restés entiers, ensorte que le sang n'y peut plus couler comme à l'ordinaire, & qu'à mesure qu'il en vient du cœur & du tronc des arteres, il est obligé de refluer dans les arteres voisines, & de les gonfler considérablement, ce qui augmente & fait accélérer leur systole ; que ces vaisseaux entiers ayant une plus grande force oscillatoire agissent avec plus d'énergie sur les vaisseaux déchirés, atténuent le sang qu'ils contiennent, le décomposent, & le changent en pus. Cette supposition paroît fondée sur l'observation : en effet quand une tumeur tend vers la suppuration, la partie devient plus tendue, plus chaude, les vaisseaux ont un plus grand mouvement oscillatoire, & ces symptomes cessent dès que la suppuration est achevée. Il faut remarquer que cette derniere opinion n'admet aucun mouvement de putréfaction sur lequel les anciens fondoient toute leur théorie de la suppuration. Cependant nous croyons que pour se faire une idée exacte de la suppuration, il faut réunir les deux systêmes, c'est-à-dire, admettre le mouvement de putréfaction & le mouvement oscillatoire ; car si l'on n'admet pas un mouvement de putréfaction, il paroît qu'il n'est pas aisé d'expliquer le changement de couleur & de consistance qu'on remarque dans la matiere contenue dans la tumeur. Le mouvement des vaisseaux entiers peut tout-au-plus comprimer les liqueurs contenues dans les vaisseaux déchirés, parce que c'est un mouvement latéral, & tout ce que peut faire cette sorte de mouvement c'est d'épaissir & d'endurcir les humeurs contenues dans les vaisseaux sur lesquels il agit. Ainsi le mouvement oscillatoire seul ne sauroit changer la couleur du sang en le décomposant, puisque bien loin de l'atténuer & de le rendre plus fluxile, il le rend au contraire plus épais ; d'ailleurs les modernes qui excluent du méchanisme de la suppuration le mouvement de putréfaction, & qui n'admettent que le mouvement oscillatoire, prétendent que ce dernier mouvement décompose le sang dont les globules rouges sont composées de six globules blanches selon *Leuwenhoek*, & que ces globules étant ainsi séparées, ne

présentent plus la couleur rouge, mais blanche, ce qui est expliquer le méchanisme de la suppuration par une hypothese contraire à toutes les regles de la physique. Ainsi il faut avoir recours aux mouvements intestins qui tendent vers la putréfaction, & qui sont très-propres à donner au sang la fluxilité ; il faut cependant admettre aussi le mouvement oscillatoire, parce que la putréfaction seule produit l'exaltation des matieres rancides, volatiles, alkalescentes. Ainsi la putréfaction n'agit pas seule dans la suppuration ; mais elle est au contraire empêchée dans sa trop grande action, par le mouvement oscillatoire qui chasse hors du corps les sels volatils à mesure qu'ils sont développés. On conçoit aisément qu'une cause qui fait transpirer pour ainsi dire les parties volatiles, rancides, & alkalescentes, diminue le jeu de la putréfaction : or cela ne se peut faire que dans une partie vivante, & qui jouit du mouvement oscillatoire ; car lorsque le mouvement vital est trop diminué dans une partie, alors on a à craindre ou la grangrene ou l'induration : ainsi le mouvement de putréfaction est nécessaire pour décomposer le sang ; mais le mouvement oscillatoire ne l'est pas moins pour prévenir les suites fâcheuses du mouvement de putréfaction.

Effets des Suppuratifs.

En faisant attention à ce que nous venons de dire du méchanisme de la suppuration, il est aisé de voir qu'elle ne peut avoir lieu que dans les circonstances où le sang est très-disposé au mouvement intestin. De plus, le sang ne peut être changé en pus, s'il n'est pas imprégné des parties qui excitent le mouvement intestin, comme des parties aqueuses en certaine quantité, des parties huileuses, subtiles, salines ; enfin le sang laissé à lui-même sans être agité par le mouvement oscillatoire des vaisseaux voisins, ne se change pas en un pus louable, mais en une sanie putride gangreneuse. Delà on peut comprendre quelles sont les conditions requises pour une suppuration louable, & quels sont les effets que produisent les médicaments suppuratifs. Ils augmentent la tendance au mouvement de putréfaction lorsqu'il est trop foible, comme dans les tumeurs phlegmoneuses qui sont rénitentes & tendent vers le squirrhe, ou bien ils augmentent le mouvement oscillatoire comme dans l'état gangreneux où il faut réveiller le mouvement vital. De plus, il y a des médicaments qui fournissent des parties alkalescentes propres au mouvement de putréfaction, & qui étant appliqués sur la partie tuméfiée, empêchent la transpiration des parties volatiles, subtiles, développées de la matiere morbifique con-

tenue dans la tumeur, & par-là favorisent la suppuration. Les mêmes médicaments qui augmentent le mouvement oscillatoire, augmentent aussi assez souvent le mouvement de putréfaction. La suppuration suppose encore beaucoup de vaisseaux entiers qui par leur mouvement oscillatoire, agissent sur les vaisseaux rompus ; ainsi les médicaments qui diminuent l'intensité des symptomes inflammatoires, diminuent aussi le mouvement oscillatoire, & sont opposés aux suppuratifs proprement dits. On doit distinguer les suppuratifs proprement dits, de certains médicaments qui produisent dans certaines circonstances la suppuration. On appelle proprement suppuratifs les médicaments qui produisent la suppuration en augmentant tant le mouvement oscillatoire, que celui de putréfaction, lorsqu'elle est empêchée faute de l'un & de l'autre mouvement. Les médicaments émollients simplement qui produisent quelquefois la suppuration, ainsi que les résolutifs, ne sont pas proprement dits suppuratifs.

Cas.

LES suppuratifs proprement dits conviennent dans toutes les tumeurs phlegmoneuses où le sang est épais, tenace, où il est difficile de le faire passer par les extrémités des vaisseaux. Dans ces cas-là, après avoir employé les résolutifs pendant deux ou trois jours, on en vient aux suppuratifs ; ainsi ils conviennent dans les tumeurs phlegmoneuses, même essentielles, qui se terminent ordinairement par la suppuration ; dans les tumeurs phlegmoneuses critiques qui surviennent sur l'habitude du corps dans les fievres malignes, par exemple, les parotides ; dans les tumeurs phlegmoneuses qui dépendent d'un virus particulier, comme dans les bubons vénériens qu'il faut faire suppurer, lorsque le malade ne peut passer par les grands remedes. Telles sont les tumeurs où les suppuratifs conviennent. On les emploie aussi dans les plaies accompagnées de contusion & de déchirure des petits vaisseaux, pour faire séparer les vaisseaux morts des parties voisines ; dans les cas d'ulceres sordides pour les déterger. Dans les tumeurs inflammatoires phlegmoneuses, la suppuration peut être empêchée de différente maniere : c'est à quoi il faut bien faire attention, afin de choisir les médicaments convenables pour que la suppuration aie lieu : il faut que la chaleur & le mouvement de pulsation soient dans un certain degré ; ainsi quand on voit que la chaleur & l'oscillation manquent dans une partie, comme cela arrive dans certaines tumeurs phlegmoneuses, il faut appliquer les suppuratifs proprement dits. On emploie pour cet ef-

ſet les emplâtres dans la compoſition deſquelles entrent les gommes, comme le diachylon gommé. Ces médicaments ſont très-propres à arrêter l'inſenſible tranſpiration qui par ſon âcreté irrite les vaiſſeaux, & qui jointe à la chaleur que produiſent les médicaments, excite le mouvement de putréfaction. On ſe ſert auſſi du *baſilicum minus* ou *tetrapharmacum*, ainſi appellé à cauſe des quatre drogues qui entrent dans ſa compoſition, ſavoir, la poix, la réſine, la cire & ~~la graiſſe~~ l'huile d'olive; il eſt très-ſtimulant. On lui préfere le diachylon quand la tumeur tourne vers l'induration, comme dans les tumeurs des glandes, dans les furoncules. Quelquefois au contraire le mouvement oſcillatoire eſt trop grand, ainſi que la chaleur: alors il faut diminuer la trop grande tenſion des ſolides, & l'impétuoſité des fluides. Dans ce cas-là les médicaments émollients anodins ſont les ſeuls qu'on peut employer: les ſuppuratifs proprement dits ſeroient très-préjudiciables. Quelquefois enfin le mouvement oſcillatoire des vaiſſeaux eſt diminué à la vérité, mais avec relâchement des parties, la tumeur devient livide, noirâtre: il faut alors s'oppoſer à la gangrene menaçante, & employer des remedes capables de donner du ton aux ſolides & de s'oppoſer à l'alkaleſcence; pour cet effet, on ſe ſert du *baſilicum minus*, & ſi l'on craint une gangrene plus prochaine, on y ajoute le vieux levain qui eſt encore plus propre à détruire l'alkaleſcence: on met parties égales de l'un & de l'autre, & on applique ſur la tumeur. Dans les tumeurs inflammatoires extrêmement dures, rénittentes, avec grande douleur, on emploie les émollients huileux, mucilagineux, comme l'huile de lin, les bulbes de lys, les racines de mauve, de guimauve, la pariétaire, &c. les feuilles des plantes émollientes, de mauve, &c. les quatre farines réſolutives, le *bdelium*, le *ſagapenum*, *l'ammoniac*, le *galbanum*, & ſurtout le diachylon gommé.

Les Cauſtiques.

LORSQUE les ſuppuratifs ont produit leur effet, l'inflammation, la rougeur, la tenſion, la douleur, & la fievre s'il y en a, ceſſent ou diminuent conſidérablement: la tumeur reſte cependant, mais elle devient mollaſſe, & il paroît à la partie moyenne une petite marque blanche ſur-tout dans les tumeurs phlegmoneuſes, on ſent une fluctuation, & alors la tumeur ſe change en abcès. Quelquefois le pus ſe fait lui-même une route, quelquefois on eſt obligé de lui en faire une, mais dans le temps convenable. Dans les tumeurs qui ſont à l'extérieur, il faut attendre le degré parfait de maturité: il y a cependant des abcès dans leſquels on ne doit point attendre la parfaite matu-

rité, comme dans les tumeurs qui viennent aux environs de l'anus, dans les tumeurs critiques qui ſurviennent aux fievres malignes : dans ces cas-là, après avoir appliqué les ſuppuratifs dès qu'on s'apperçoit d'un petit amas de pus, il faut ouvrir l'abcès encore crud, comme l'on dit, ſans attendre plus long-temps, crainte que le pus ne ronge intérieurement, au lieu de ronger extérieurement. On ſe ſert de deux moyens pour ouvrir l'abcès, de la lancette, & c'eſt la façon la plus commune & la plus commode lorſque les malades n'ont pas trop d'horreur du fer, & que la tumeur n'occupe pas des parties glanduleuſes ; mais ſouvent les malades ne veulent pas ſe ſoumettre au fer, & alors on ſe ſert des médicaments cauſtiques qu'on appelle auſſi cathérétiques, rongeants ou corroſifs, ſcarotiques, qui conviennent mieux que le fer, quand il faut ouvrir des tumeurs dans les parties glanduleuſes où il eſt à craindre que les bords ne deviennent calleux. On appelle ces médicaments ſcarotiques, parce qu'après avoir brûlé la peau & la chair, ils font une croûte noire ou eſcarre. Il y a beaucoup de médicaments externes rangés parmi les ſcarotiques. Les plus uſités ſont la pierre infernale, & la pierre à cautere : le ſublimé corroſif eſt un puiſſant ſcarotique, il ronge les chairs baveuſes, mais il peut produire des inflammations ; c'eſt pourquoi il demande à être employé à propos, & à être manié par des mains habiles. On ne l'emploie pas ordinairement ſeul ; on le mêle à la doſe de demi-gros dans une livre d'eau de chaux : ce mêlange jaunit, & porte le nom d'eau phagédénique. La pierre infernale ſe prépare de cette maniere : on fait diſſoudre de l'argent dans l'esprit de nitre, on fait évaporer la diſſolution juſqu'à moitié, & on l'expoſe au feu dans un creuſet, elle ſe gonfle ; alors on jette dans un lingotier, & on a une maſſe noirâtre qui eſt la pierre infernale. Il y a pluſieurs préparations de la pierre à cautere. La meilleure eſt celle de M. *Heiſter*, célebre Médecin-Chirurgien : voici comme l'on procede. On prend parties égales de cendres gravelées, & de chaux bien vive : on les pulvériſe ſéparément, enſuite on les mêle, & on les met dans une terrine, on y verſe deſſus beaucoup d'eau, on laiſſe tremper une ou deux heures, on filtre enſuite la liqueur, on fait évaporer ſur le feu dans une baſſine de fer la liqueur filtrée, on prend la maſſe qui reſte après l'évaporation, on la met dans un creuſet, & on pouſſe le feu juſqu'à ce qu'elle ſe fonde & devienne coulante comme de l'huile : alors on la verſe ſur une plaque de cuivre ou dans un mortier avant qu'elle ſoit entiérement refroidie, on la coupe en morceaux longs & pointus qu'on met tout chauds dans une bouteille de verre qu'on bouche hermétiquement. On garde cette préparation pour l'uſage ; c'eſt la pierre à cautere faite à la maniere de M. *Heiſter*.

Cas.

On emploie tant la pierre infernale que la pierre à cautere pour ouvrir les abcès lorſque les malades craignent le fer. On doit auſſi préférer ces cauſtiques aux inſtruments tranchants pour ouvrir les abcès des parties glanduleuſes, comme des aînes, &c. on s'en ſert auſſi dans les tumeurs critiques, comme dans les parotides, dans le cas d'ulceres ſordides dont les chairs ſont baveuſes, mollaſſes & preſqu'inſenſibles : lorſque les bords ſont durs, calleux, on les touche avec la pierre infernale ; cependant dans ce dernier cas, ſi le malade ne redoute pas trop l'opération, il vaut mieux couper les bords avec le fer & rafraîchir, comme on dit, la plaie. On les emploie encore lorſque les chairs quoique de bonne qualité croiſſent cependant inégalement aux bords & au fond d'un ulcere. Dans ce cas-là ſi on veut que la cicatrice ſoit ferme & polie, il eſt néceſſaire d'emporter les chairs ſuperflues ou qui paſſent le niveau des autres, ce qu'on fait par les ſcarotiques. Enfin on ſe ſert de la pierre à cautere pour produire des ulceres artificiels qu'on appelle cauteres, en latin *fonticuli.* On eſt quelquefois obligé d'avoir recours à ces ſortes d'ulceres artificiels, & de les entretenir ouverts pendant long-temps, afin de détourner par cette évacuation des matieres âcres qui ſe jettent ſur quelque partie, & qui pourroient troubler toute l'économie animale, comme dans les migraines ; dans les douleurs de tête habituelles produites par des matieres âcres qui ſe jettent ſur cette partie ; dans les ophtalmies rebelles ; lorſque quelque matiere âcre a été rétropulſée vers l'intérieur, comme dans les éréſipeles rentrées d'elle-mêmes ; lorſque des ulceres ont été guéris imprudemment, pour prévenir des maladies fâcheuſes qui pourroient en arriver.

Maniere d'appliquer le Cautere potentiel ou la Pierre à Cautere.

On peut ſe ſervir du cautere potentiel ſur pluſieurs parties ; cependant le plus ordinairement on l'applique à la nuque entre la premiere & la ſeconde vertebre du col, ou au bras, ou bien à la jambe, obſervant de choiſir autant qu'il eſt poſſible l'interſtice des muſcles, parce qu'on a obſervé que lorſqu'il étoit placé ſur le corps des muſcles, il tariſſoit bientôt. Quand on a déterminé l'endroit ſur lequel on doit appliquer la pierre à cautere, on le marque avec de l'ancre, on le couvre d'une emplâtre fenêtrée, de maniere que le trou réponde à l'endroit marqué. On humecte

humecte le cautere, ou la partie sur laquelle on l'applique avec un peu de salive, parce qu'on observe qu'il mord plutôt; on applique alors la pierre, & on y met par dessus une petite compresse quarrée & mouillée pour la même fin, qu'on couvre d'une plus grande emplâtre, & ensuite d'une autre compresse; par dessus on met un bandage circulaire qu'on serre un peu afin d'appuyer sur la pierre, & empêcher que l'appareil ne change de place. On laisse la pierre à cautere sur la partie jusqu'à ce qu'elle ait agi, ce qui va ordinairement à quatre ou cinq heures & quelquefois même plus, selon que la peau sur laquelle on l'applique est plus ou moins dure; après quoi on ôte tout l'appareil, & si l'escarre est en bon état, avec la lancette on fait deux petites incisions en croix sur le corps de l'escarre, qu'on couvre avec un petit linge couvert d'un peu de basilicum ou de beurre frais, & par dessus on pose la même compresse & le même bandage: on continue le même remede jusqu'à ce que l'escarre soit tombée, & pour lors on met dans le trou un corps rond, par exemple, un gros pois, pour entretenir dans une juste grandeur l'ouverture de l'ulcere; on met par dessus une feuille de lierre qui est propre à procurer une suppuration réglée, & on finit par une compresse & par le même bandage dont nous avons parlé ci-dessus. Il faut avoir soin de panser les cauteres deux fois le jour, & de se servir du linge blanc de lessive, si on veut éviter la mauvaise odeur. Telle est la maniere d'appliquer la pierre à cautere pour faire des ulceres artificiels ou des cauteres. On s'en sert de la même façon pour ouvrir un abcès. Lorsque les chairs ne pullulent pas également, on applique la pierre infernale sur les parties qui excédent les bords du cautere: on prend pour cela un morceau de pierre infernale qu'on adapte à un tuyau en maniere de crayon pour toucher les parties. Ce sont là les cas où l'on emploie les cauteres potentiels, ainsi appellés pour les distinguer des cauteres actuels qui sont des fers rougis au feu, & qui cautérisent & brûlent dans l'instant tout ce qu'ils touchent. Ces derniers ont été employés par les anciens Chirurgiens, mais ils ne sont plus en usage: on les a rejettés comme trop cruels. Au reste il faut observer de ne pas appliquer le cautere près des tendons, ni près des gros vaisseaux sanguins qui pourroient être ouverts. Outre la pierre infernale, & la pierre à cautere, il y a encore quelques autres remedes rongeants qu'on emploie dans les mêmes cas, comme l'onguent d'Egypte, *unguentum Ægyptiacum*, le baume verd de Metz, *balsamum viride Metensium*, l'eau phagédénique, *aqua phagedenica.*

Les Déterſifs.

C'EST une choſe reconnue de tout le monde qu'on ne peut reuſſir à remplir un ulcere de chairs nouvelles, qu'on ne l'aie auparavant rendu ſemblable à une plaie récente. Il faut donc avoir ſoin de déterger l'ulcere, c'eſt-à-dire, de le dégager des différentes impuretés qui ſont comme autant d'obſtacles qui s'oppoſent à la régénération des chairs qui doivent remplir la ſolution de continuité. Les médicaments propres à déterger ainſi les ulceres ſont ceux qu'on appelle médicaments déterſifs, *detergentia* ſeu *deterſiva*. Pluſieurs obſtacles, comme nous venons de le dire, peuvent empêcher la production des nouvelles chairs. Quelquefois les bords de l'ulcere ſont durs, calleux, ce qui fait que les extrêmités des vaiſſeaux ne peuvent ſe rapprocher, & que les chairs ne peuvent croître; tantôt une matiere épaiſſe, glutineuſe, attachée aux bords & au fond de l'ulcere, empêche la production des bonnes chairs, tandis que le mouvement oſcillatoire des vaiſſeaux voiſins de l'ulcere eſt languiſſant; enfin quelquefois les bords & le fond de l'ulcere ſont couverts de matieres putrides fétides, & les chairs qui pullulent ſont mollaſſes, fongueuſes, livides: ces différents obſtacles demandent différents déterſifs. Lorſque les bords de l'ulcere ſont calleux, il eſt évident qu'il faut ſe ſervir des médicaments propres à emporter ces calloſités; ainſi les déterſifs que l'on doit employer dans ce cas-là ne ſont autres que les cathérétiques ou ſcarotiques dont nous avons déja parlé: on ſe ſert donc de la pierre infernale ou de la pierre à cautere pour ronger ces calloſités & former une eſcarre; mais il faut avoir ſoin de ne pas la laiſſer trop long-temps de peur qu'elle ne cave un peu trop, & même il vaut mieux ſe paſſer de ces ſcarotiques, & emporter les calloſités avec le fer, lorſque les malades veulent s'y ſoumettre. Si l'ulcere eſt rempli de matieres baveuſes, tenaces, on ſe ſert très-ſouvent du baume verd de Mets qui ſe compoſe de la maniere ſuivante. On prend huile de graine de lin tirée par expreſſion & l'huile d'olive de chacune ſix onces, huile de laurier une once, térébenthine de Veniſe deux onces: on les mêle enſemble ſur un petit feu, & quand le mêlange eſt refroidi, on y ajoute verd-de-gris ſubtilement pulvériſé deux onces, aloès ſucotrin deux onces, vitriol blanc un gros & demi, huile diſtillée de genievre demi-once, huile de girofle un gros: on agite la matiere quelque-temps avec un biſtortier pour faire du tout un baume qu'on garde dans un vaiſſeau bien bouché. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on en fait chauffer, & on en applique ſur l'ul-

cere baveux avec des plumaceaux de charpie. Ce baume a été inventé en premier lieu par un Médecin de Mets : Mme. Feuillet l'a mis en usage à Paris, d'où vient qu'on l'appelle *balsanum vivide Metensium seu dominæ Feuillet.* Lorsque l'ulcere se remplit de chairs fongueuses, mollasses, livides, & de matieres putrides, fétides, on se sert des médicaments rongeants, tels que la poudre de sabine, l'euphorbe pulvérisée, la poudre d'hellebore blanc, la décoction d'armoise, d'aristoloche, d'absinthe, de betoine, de sanicle, de persicaire, d'hypericum, de grande scrophulaire, d'orpin, de véronique, de petite centaurée, de millefeuilles, le verd-de-gris, l'alun brûlé, la teinture de myrrhe & d'aloès, &c. on se sert sur-tout dans ce cas-là de l'onguent Ægyptiac, *unguentum Ægyptiacum*, ainsi dit parce qu'il a été inventé en Egypte, ou bien encore *unguentum melleum*, à cause du miel qui entre dans sa composition, *unguentum magnum*, à cause de ses grandes propriétés, sur-tout dans le cas dont nous parlons : cet onguent se prépare ainsi. On prend verd-de-gris réduit en poudre cinq onces, miel quatorze onces, vinaigre fort huit onces, on fait cuire le tout jusqu'à consistance d'onguent qui acquiert la couleur d'un rouge foncé. La principale vertu de cet onguent est due au verd-de-gris. Lorsque les ulceres dépendent du virus vérolique, on se sert pour les déterger du précipité rouge qui se fait avec la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre dont on enleve par le feu presque tout l'acide nitreux : on l'emploie rarement seul, mais on le mêle avec le *basilicum*, par exemple, demi-gros de précipité rouge sur une once de *basilicum.* Lorsque les bords de l'ulcere commencent à se durcir, que les chairs sont blanchâtres, on se sert de l'eau phagédénique que l'on prépare ainsi : on prend un gros de sublimé corrosif qu'on dissout dans une livre d'eau de chaux ; on s'en sert en la mêlant avec l'esprit de vin, ou avec l'esprit de vitriol. Quelquefois on l'emploie toute seule ; quand on veut se servir de cette eau, il faut l'agiter pour la troubler, parce que sa principale vertu dépend du sublimé corrosif qui se précipite au fond du vaisseau quand l'eau se repose : on appelle encore cette eau, eau ulcéraire, eau jaune à cause de sa couleur. Ce sont là les principaux détersifs qu'on a coutume d'employer pour déterger les ulceres.

Les Sarcotiques.

LORSQUE par le moyen des médicaments dont nous venons de parler, on est venu à bout de déterger l'ulcere, il faut ensuite penser à favoriser la régénération des chairs : les remedes propres à cet effet sont appellés

ſarcotiques ou incarnatifs. Remarquez qu'à prendre le terme de ſarcotique ou d'incarnatif ſelon la force de ſon étymologie, il faut convenir qu'il n'y a point de remede de ce genre, puiſqu'un médicament ſarcotique ſeroit celui qui reproduiroit les chairs qui manquent dans la cavité d'une plaie ou d'un ulcere, & qui rempliroit de chairs cette cavité. Or il n'y a aucun médicament capable de produire un tel effet. La régénération des chairs eſt l'ouvrage de la nature : tout ce que peuvent faire dans ce cas les différents ſecours qu'on emploie, c'eſt d'éloigner les différents obſtacles qui pourroient empêcher ou retarder l'ouvrage de la nature, & l'heureux ſuccès qu'on a lieu d'en attendre ; d'où il ſuit évidemment qu'il n'y a point d'autres médicaments ſarcotiques que ceux qui ſont propres à dégager la cavité des ulceres des différentes impuretés qui s'oppoſent à la régénération des chairs louables, & qu'ainſi les ſarcotiques ne doivent preſque pas être diſtingués des déterſifs dont nous avons déja parlé, pourvu cependant qu'on les choiſiſſe ſelon les différents cas, comme nous l'avons ci-devant ſpécifié : néanmoins l'uſage veut qu'on range plus particuliérement parmi les ſarcotiques les médicaments déterſifs légérement ſtimulants & ſuppuratifs mêlés avec les émollients, tels que l'onguent digeſtif, & le baume d'*Arceus*.

Onguent digeſtif, ou le Digeſtif, unguentum digeſtivum ſeu digeſtivum vulgare.

On le fait avec la térébenthine diſſoute dans un jaune d'œuf, & on y ajoute l'huile de lys & d'hypericum : pour favoriſer la régénération des chairs, on l'applique avec des plumaceaux ſur les bords & dans le fond de l'ulcere, lorſque l'ulcere a été bien détergé au moyen des médicaments dont nous avons parlé dans la claſſe précédente, & qu'il préſente déjà un coup d'œil agréable. On peut ſe ſervir auſſi, & on ſe ſert même très-ſouvent du baume *d'Arceus* dont voici la compoſition.

Baume d'Arceus.

On prend graiſſe de cochon une livre, graiſſe de bouc deux livres, gomme élémi & térébenthine de Veniſe de chacun une livre & demie : on fait fondre ou liquéfier toutes ces drogues enſemble dans une baſſine ſur un feu médiocre, on coule la matiere fondue, & on la laiſſe refroidir. C'eſt le baume d'Arceus qu'on pourroit appeller onguent, à cauſe de ſa conſiſtance,

On l'appelle ordinairement *balſamum* ſeu *linimentum Arcei.* Il a à peu près les mêmes vertus que le digeſtif ſimple dont nous venons de parler, mais il eſt plus adouciſſant; c'eſt pourquoi on ne l'emploie que lorſque l'ulcere eſt bien détergé, ou dans les plaies récentes, & on en continue l'uſage juſqu'à ce que les grains charnus ſoient cicatriſés.

Les Cicatriſants.

On appelle médicaments cicatriſants, épulotiques, ceux qui couvrent d'une cicatrice la cavité des ulceres ou des plaies déja remplies de chairs louables. La cicatrice ne paroît être autre choſe que la ſurface de l'ulcere rempli de chairs, laquelle eſt deſſechée, endurcie, & pour ainſi dire devenue calleuſe. Les ſentiments des Médecins - Chirurgiens ſont diviſés ſur la maniere dont elle ſe forme. Quoi qu'il en ſoit du méchaniſme de la cicatriſation qu'on ignore peut-être encore, il paroît par l'idée que nous avons donné de la cicatrice, qu'on doit regarder comme cicatriſants les médicaments qui peuvent rendre ferme & compacte la ſurface des chairs qui rempliſſent la cavité de l'ulcere. Il eſt évident qu'on doit choiſir différents cicatriſants ſuivant différentes circonſtances que préſentent les ulceres remplis de chairs. Les plus en uſage ſont les ſuivants. 1°. Les différents aſtringents dont nous avons déja parlé dans la claſſe des repercuſſifs, comme le vin, l'eſprit de vin, l'eau-de-vie, les roſes rouges, l'alun: on emploie ce dernier principalement lorſque la cicatrice eſt empêchée parce qu'il pullule des chairs mollaſſes & pour ainſi dire ramollies par la ſéroſité. 2°. La tuthie, le pompholix, la céruſe, la térébenthine cuite, le maſtic, l'oliban & autres ſemblables. On ſe ſert de la poudre de ces derniers médicaments pour en ſaupoudrer les plaies ou les ulceres. Il ne ſera peut-être pas inutile de marquer certains cas où l'on doit donner la préférence aux uns ſur les autres. On emploie, par exemple, la tuthie lorſque les chairs qui pullulent ne peuvent ſe couvrir de cicatrices, parce qu'elles ſont trop molles. Nous remarquerons ici en paſſant que la tuthie eſt un remede excellent pour les inflammations éréſipélateuſes des yeux accompagnées d'un ſentiment âcre & mordant, & dans ce cas-là on applique ſimplement la poudre de tuthie mêlée avec le ſucre candi, ou bien délayée dans l'eau de plantain, de roſes, de fenouil, & on s'en ſert ſous forme de collyre. Le pompholix ou calamine blanche s'emploie dans le mêmes cas, & de la même maniere que la tuthie. Il convient ſur-tout lorſqu'on craint que les ſucs âcres & ſtimulants empêchent la cicatrice. La céruſe convient dans

les mêmes cas que l'onguent pompholix : on la réduit en poudre, & on en saupoudre les ulceres qui sont accompagnés d'un sentiment d'âcreté, surtout lorsqu'ils sont superficiels. On prépare avec deux onces de céruse & suffisante quantité d'huile de roses, un onguent qui est fort recommandé dans les cas d'hémorroïdes accompagnées de douleurs & d'inflammation. *Fernel* recommande beaucoup la céruse dans le cas d'ulceres malins, & il assure qu'au moyen de ce remede, on évite la douleur, on les déterge très-bien, & on les conduit à cicatrice ; il n'excepte pas même les ulceres chancreux. Voici de quelle maniere il préparoit ce remede. Il faisoit battre du plomb pour l'étendre en lames très-minces & très-déliées qu'il coupoit & faisoit macérer pendant trois jours dans du vinaigre très-fort, changeant même le vinaigre s'il étoit besoin ; ensuite il le tiroit du vinaigre, le faisoit secher au feu sans le brûler, & le faisoit broyer dans un mortier jusqu'à ce qu'il fût réduit en une poudre très-fine dont il se servoit pour saupoudrer les ulceres. L'oliban ou encens convient pour procurer la cicatrice dans les cas d'ulceres dont la surface est légérement mouillée d'une humeur sereuse, & dont les chairs sont un peu mollasses : on l'emploie après l'avoir réduit en poudre de la même maniere que les médicaments précédents. On emploie encore de la même façon & dans les mêmes cas la térébenthine cuite, & le mastic. Avant que de terminer la classe des cicatrisants, nous croyons devoir avertir que lorsque les chairs de la surface de l'ulcere sont louables, au lieu d'employer les cicatrisants dont nous venons de parler, il n'y a rien de plus propre pour procurer une prompte & bonne cicatrice que de panser la plaie avec de la charpie bien fine, mettant par dessus un bandage qu'on serre un peu plus, & lorsque les chairs ne pullulent pas également, de les égaliser par la pierre infernale. C'est aussi la méthode que suivent plusieurs habiles Médecins-Chirurgiens, & ils n'ont recours aux médicaments épulotiques, que dans les cas où nous avons marqué qu'ils étoient appropriés.

Les Antiseptiques.

IL arrive souvent que la cavité des ulceres ne peut se remplir de chairs louables, parce que les sucs putrides, rancides, s'opposent à la régénération des chairs, ou les rongent, ou les corrompent lorsqu'elles ont été réformées. Cela arrive ou par un vice général, ou par un vice local, ou à cause des mauvais caracteres des sucs de la partie affectée, qui tournent vers la putréfaction. Quand ce sont des vices généraux qui sont la cause de ce désordre, il est évident qu'on doit avoir recours aux médicaments internes, &

joindre en même temps l'uſage des topiques. Au contraire les topiques ſeuls ſuffiſent lorſque le vice ne ſe trouve que dans la partie affectée : les topiques qu'on doit employer dans ce cas-là ſont des médicaments capables d'empêcher la putridité, ou de la détruire ſi elle eſt déja formée. On les appelle auſſi antiſeptiques ou antigangreneux. Ces médicaments ne conviennent pas ſeulement dans les circonſtances dont nous venons de parler, mais encore dans le ſphacele ou la gangrene, quand même aucun ulcere n'auroit précédé. Les antiſeptiques ſont propres à prévenir la gangrene, ou bien à en arrêter les progrès. Il ne ſera peut-être pas hors de propos de donner une idée de la gangrene par laquelle ſe terminent quelquefois les tumeurs inflammatoires, & d'en expoſer les principales cauſes, avant que d'entrer dans le détail des topiques qui ſont propres à la combattre. La gangrene eſt un commencement de mortification & de corruption dans les parties molles du corps, accompagnée d'inſenſibilité, d'une couleur livide, & d'une odeur cadavereuſe. Elle arrive lorſque le jeu de la circulation commence à diminuer dans une partie. Le ſphacele eſt la mortification entiere d'une partie du corps, cauſée par l'interruption de la circulation du ſang & des autres humeurs, & par la corruption de la partie. Il y a un grand nombre d'Auteurs qui donnent une autre diſtinction de ces maladies. Ils diſent qu'une partie eſt gangrénée lorſque le jeu de la circulation eſt diminué dans la partie, mais ſeulement dans la ſuperficie ; au lieu que dans la partie ſphacélée il l'eſt juſqu'aux os. La gangrene eſt ordinairement la ſuite d'une tumeur inflammataire : quelquefois cependant elle n'eſt pas précédée de l'inflammation. Dans les vieillards elle ſe manifeſte aux extrêmités par une petite veſſie pleine d'eau, qui étant ouverte répand & laiſſe voir au fond une liqueur jaunâtre de très-mauvaiſe odeur ; quelquefois la partie devient mollaſſe & tourne auſſi vers la gangrene ; d'autres fois elle eſt due à une compreſſion violente, ou à la rupture des nerfs ou des vaiſſeaux ſanguins. Lorſque les nerfs qui vont à une partie ont été coupés, il arrive ſouvent que la partie où ils ſe diſtribuent tombe en gangrene : or les nerfs & les vaiſſeaux ſanguins peuvent être coupés par des inſtruments tranchants, déchirés par des morſures, froiſſés par des inſtruments contondants, comprimés par un bandage trop ſerré, par quelques corps étrangers, par des os déplacés dans les luxations & les fractures ; ils peuvent auſſi être liés. La grangrene peut auſſi dépendre d'un grand froid qui reſſerre les fibres & condenſe les humeurs, ou d'une trop grande chaleur qui augmente l'inflammation. Auſſi la gangrene ſurvient-elle ſouvent à la ſuite d'un grand froid, ſur-tout

lorsqu'imprudemment on approche du feu le membre gelé, & dans les grandes chaleurs de l'été la gangrene survient souvent aux tumeurs inflammatoires. On doit regarder tous ces accidents comme autant de causes de le gangrene ou du sphacele. La différence qu'il y a entre ces deux maladies, est que dans la gangrene il reste encore quelques vaisseaux libres & entiers par lesquelles la circulation se fait, quoique difficilement, au lieu que dans le sphacele il n'y a plus de vaisseaux entiers & libres, plus de circulation & de principe de vie, plus de commerce avec le reste du corps, la partie sphacelée étant absolument morte. Il y a des signes qui précedent la gangrene, & d'autres qui font connoître sa présence : ceux qui la précedent sont les suivants. S'il s'agit d'une tumeur inflammatoire, après avoir appliqué les remedes convenables, les symptomes au lieu de diminuer augmentent, la partie devient très-rouge, la douleur plus vive, on observe des inquietudes, la fievre, l'insomnie, le délire vague, des phlictenes ou vessies qui s'élevent sur la peau, & d'autres symptomes qui dénotent une grande impureté dans les humeurs, ou un grand obstacle à leur circulation. On connoît la présence de la gangrene lorsque les signes dont nous venons de parler ayant déja précédés, les symptomes diminuent, la partie devient mollasse, & on observe l'extinction de la chaleur naturelle dans la partie offensée, sa lividité ou sa noirceur, son insensibilité & la puanteur cadavereuse. On doit distinguer plusieurs temps dans la gangrene : le premier lorsque la partie devient noirâtre, le second lorsqu'elle est tout-à-fait noirâtre ou livide & mollasse, & le troisieme lorsque l'épiderme se détache aisément & que la partie offensée répand une odeur fétide. Quand la partie est absolument sphacelée, il n'y a point d'autres remedes que l'amputation. Si elle n'est que gangrenée, & à plus forte raison si elle ne fait que tourner vers la gangrene, on doit avoir recours aux antigangreneux qui sont des médicaments qui empêchent la gangrene, ou qui la détruisent lorsqu'elle est déja formée. Il faut ici remarquer qu'on appelle proprement médicaments antigangreneux ou antiseptiques, ceux qui détournent la putridité qui est produite ou qui pourroit l'être dans la suite par le mouvement languissant des solides & par la stagnation des fluides : par conséquent ces médicaments produisent leur effet en stimulant l'action des vaisseaux, & empêchant la putridité spontanée des humeurs ; car la gangrene peut être quelquefois occasionnée par la trop grande impétuosité des fluides, & par la grande ardeur qui en est la suite, comme aussi par l'âcreté des humeurs qui se meuvent avec trop de rapidité, & par la vivacité de la douleur : alors il est évident qu'on doit prévenir la putréfaction

en

en ſe ſervant des anodins, des émollients; car les antiſeptiques proprement dits, quoique très-appropriés dans les cas dont nous venons de parler, ſeroient ici pernicieux bien loin d'être utiles. Ces médicaments nous ſont fournis par les trois regnes. Le regne végétal nous fournit le ſcordium, la petite centaurée, la camomille, l'abſinthe, en un mot toutes les plantes ameres, aromatiques, qu'on range ordinairement dans la matiere médicale interne dans la claſſe des ſtomachiques & des fébrifuges, parmi leſquels les obſervations faites depuis peu montrent que le kina excelle par ſa vertu antiſeptique. On peut ajouter à ces médicaments tirés du regne végétal, les ſucs réſineux, comme la teinture de myrrhe, la teinture d'aloès, le camphre; on peut auſſi y rapporter le vin, le vinaigre, l'eſprit de vin. Le regne minéral nous fournit les ſels neutres, tels que le ſel marin, le ſel gemme, le ſel ammoniac, le nitre, la chaux vive, l'eau de chaux. Le regne animal nous fournit un très-bon remede antiſeptique qu'on a vanté comme ſpécifique: c'eſt la fiente de bœuf, & de cheval principalement, bouillie dans le vin. On peut ajouter à tous ces remedes l'eſprit de vin camphré fort uſité dans le commencement de la gangrene, & l'onguent ægyptiac. Tels ſont les principaux antiſeptiques dont on ſe ſert: nous n'avons fait que les indiquer; nous allons dire un mot en particulier de quelques-uns de ces médicaments, & de la maniere de les employer.

On vante beaucoup la vertu de la germandrée, ſoit pour prévenir la gangrene menaçante lorſqu'elle eſt froide comme l'on dit, ſoit pour en empêcher les progrès quand elle eſt déja formée, ſoit pour traiter les ulceres invétérés, mais non chancreux dans leſquelles il pullule des chairs baveuſes, putrides. On preſcrit avec ſuccès dans ces cas le ſuc exprimé de cette plante, ou ſa décoction faite dans l'eau ou dans le vin. L'abſinthe convient dans tous les cas dans leſquels on recommande le ſcordium: elle nétoie bien les ulceres baveux & putrides, & les empêche de dégénérer en fiſtules. Elle eſt très-utile dans les ulceres vénimeux comme nous l'avons obſervé quelquefois. Le ſuc vaut mieux que la décoction ſelon l'obſervation de *Fernel.* On recommande fort la teinture de myrrhe dans les ulceres malins, putrides, ſur-tout lorſqu'ils ſont voiſins des os cariés, & même dans les cas de carie des os avec effuſion d'une matiere ſanieuſe, rancide. On l'emploie ſeule, ou bien on l'ajoute aux digeſtifs dont nous avons déja parlé. On emploie la teinture d'aloès dans les mêmes cas que la teinture de myrrhe; cependant quelques grands Médecins prétendent qu'elle a moins de vertus. On joint ordinairement la teinture

d'aloès à celle de myrrhe. Si la gangrene fait quelque progrès, on prend trois onces d'esprit de vin camphré, une livre d'eau de chaud, & demi-gros de sel ammoniac, on mêle toutes ces drogues ensemble, & on y trempe des linges qu'on applique sur la partie gangrenée, ou bien on met trois onces d'esprit de vin camphré, trois gros de myrrhe, autant d'aloès & d'onguent ægyptiac. Au lieu de la myrrhe & de l'aloès on peut ajouter la teinture de myrrhe & celle d'aloès. On peut aussi se servir de la décoction suivante: on prend feuilles d'absinthe, de scordium, de chacune deux poignées, fleurs de camomille une poignée, esprit de vin camphré deux onces, on fait dissoudre un gros de sel ammoniac, & au lieu d'eau commune, on se sert de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel marin. Il y a long-temps qu'on connoît la vertu fébrifuge du Kina; & puisque les fébrifuges sont tous antiseptiques, l'analogie auroit dû ce semble porter naturellement à croire que le kina étoit antiseptique; cependant ce n'est que depuis peu qu'on a découvert que ce remede ne surpassoit pas moins les autres fébrifuges, par sa vertu antiputride, que par sa vertu fébrifuge: on l'emploie toutes les fois qu'une partie est menacée de la gangrene, & nous avons reconnu par notre propre expérience que ce que l'on dit de la vertu antiseptique de ce médicament est appuyé sur de solides fondements. Nous pouvons aussi assurer que d'autres Médecins ont fait la même observation. On se sert de la décoction de kina pour faire des fomentations sur les parties gangrenées, ou prêtes à tourner vers la pourriture; mais dans le temps qu'on use ainsi de ce remede extérieurement, il est bon de l'employer intérieurement à différentes doses suivant les différentes circonstances. Par ce seul médicament on a guéri des ulceres gangreneux qui faisoient des progrès rapides, & la vie en est revenue en peu de temps à des parties déja à demi-mortes. Cependant quoique la vertu du kina soit puissante contre la gangrene & la pourriture, il ne faut pas croire qu'elle produise toujours ce bon effet, au contraire il y a certaines circonstances dans lesquelles ce médicament, sur-tout pris à une dose trop haute, fait plus de mal que de bien, comme chez les personnes affoiblies par les maladies chroniques: c'est pourquoi il faut distinguer soigneusement les cas.

Les Stiptiques.

LES topiques ou les médicaments externes dont nous avons parlé jusqu'à présent, & dont on se sert dans les tumeurs inflammatoires & dans les ulceres, s'emploient aussi dans les blessures, parce que les symptomes

qui ſe trouvent dans le premier cas ſe rencontrent auſſi dans le ſecond ; mais outre ces ſymptomes qui ſont communs aux tumeurs inflammatoires & aux bleſſures, il ſe préſente dans les bleſſures un ſymptome très-fâcheux, & qui pourroit avoir des ſuites funeſtes, ſi on n'y remédioit promptement ; c'eſt l'hémorragie ou effuſion de ſang, ſur-tout lorſque les vaiſſeaux rompus ſont conſidérables. L'hémorragie peut venir non-ſeulement de cauſes externes, mais encore de cauſes internes ; c'eſt ainſi qu'on en voit ſurvenir aux jeunes gens par le nez, par les poumons, aux femmes par les voies utérines. De quelque cauſe que dépende l'hémorragie, on l'arrête toujours de la même façon, ſuppoſé qu'il convienne de l'arrêter tout de ſuite ; mais il faut prendre garde de n'arrêter que celles qui ſont contre-nature, & ne le faire que lorſqu'elles paroiſſent beaucoup affoiblir le malade ; car ſi on les ſupprimoit trop bruſquement, on pourroit occaſionner quelqu'inflammation : il faut ſur-tout avoir cette précaution dans les hémorragies critiques, qu'il ne faut ſonger à arrêter que quand on voit qu'il y a de l'excès. Cela doit s'entendre principalement des pertes qui ſe font par les voies utérines, ſoit après l'accouchement, ſoit dans un autre temps. La pléthore peut être fort conſidérable, & alors il ſeroit imprudent & dangereux d'arrêter le mouvement de la nature. Il en eſt de même des hémorragies produites par quelque cauſe externe. Il ne faut pas les arrêter trop précipitamment, parce que l'obſervation, ainſi que la raiſon, font voir que dans les mêmes circonſtances plus il ſe répand de ſang des vaiſſeaux ouverts par la bleſſure, moins l'inflammation & la ſuppuration ſont à craindre, & par conſéquent la bleſſure ſe guérit d'autant plus aiſément & avec moins de peine. On ne doit donc non plus arrêter ces ſortes d'hémorragies, que quand on voit les forces ſe trop affoiblir, & du danger par conſéquent à les laiſſer continuer. La néceſſité d'arrêter les hémorragies a fait imaginer bien des moyens. Les anciens ſe ſervoient pour cela du cautere actuel qui eſt un fer rougi au feu qu'ils appliquoient ſur les vaiſſeaux coupés. Il ſe formoit une eſcarre qui ſervoit comme de bouchon. Aujourd'hui on emploie guere ce moyen ; mais s'il y a des vaiſſeaux conſidérables coupés, & que la main du Chirurgien puiſſe y parvenir, on en fait la ligature ou ſimplement la compreſſion, & par-là on arrête ſûrement l'hémorragie. On a donc preſqu'entiérement abandonné la méthode des Anciens, parce qu'outre qu'elle étoit trop cruelle, elle étoit ſujette à pluſieurs inconvénients très-conſidérables, en ce que l'eſcarre venant à tomber, il arrivoit ſouvent que l'hémorragie recommençoit avec plus d'abondance qu'auparavant, les vaiſſeaux fourniſſant plus de ſang.

On n'emploie aujourd'hui le cautere actuel que dans une grande néceffité lorfque la main du Chirurgien ne peut pas parvenir aux vaiffeaux ouverts pour en faire la ligature ou la compreffion, comme dans l'opération de la fiftule à l'anus s'il y a quelque gros vaiffeau hémorroïdal interne ouvert; mais quand on peut faire la ligature ou la compreffion, on doit les préférer au feu. La compreffion eft un des meilleurs moyens pour arrêter l'hémorragie: on la fait en comprimant les vaiffeaux ouverts pendant vingt-quatre heures, ou même deux fois vingt-quatre heures s'il eft néceffaire. Le cautere actuel ayant été abandonné à caufe de fa cruauté, on a inventé d'autres remedes pour arrêter l'hémorragie, tels que les cauteres potentiels, la pierre à cautere, le vitriol verd; mais on s'eft enfuite dégoûté des cauftiques, parce que l'efcarre venant fouvent à fe détacher le quatrieme ou le cinquieme jour, fouvent lorfqu'on s'y attendoit le moins, & que le malade étoit fans fecours, il en arrivoit une hémorragie mortelle. De plus on a obfervé que les particules de ces médicaments cauftiques, corrofifs, fe mêlant avec la maffe du fang, l'épaiffiffoient, caufoient des froncements, produifoient des inflammations, de grands défordres dans l'économie animale & fouvent la mort. Ce n'eft donc que dans les cas où il y a feulement des petits vaiffeaux ouverts qu'on emploie extérieurement les médicaments ftiptiques parmi lefquels on compte les aftringents, comme l'alun, l'acacia, le fang dragon, la gomme adragant, les balauftes, les écorces de grenade, les racines de biftorte, de tormentille. On doit ajouter à ces ftiptiques, la pimprenelle dont les feuilles en décoction étant appliquées extérieurement fur le vaiffeau ouvert, arrête d'abord l'hémorragie, c'eft ce que fait encore mieux la racine de cette même plante felon *Fernel*; la renouée qu'on appelle en latin *Sanguinaria*, à caufe de fes bons effets dans les hémorragies. (On applique cette plante foit entiere, foit broyée, fur la partie. Elle coagule le fang, & arrête l'hémorragie; la racine de cette plante produit le même effet:) l'ortie dont la racine récente étant mife dans les narrines, arrête fur le champ l'hémorragie, c'eft ce que font encore les feuilles de cette plante broyées & appliquées fur la bleffure; l'équifetum qu'on appelle en françois prêle ou queue de cheval, dont le fuc arrête très-efficacement l'hémorragie du nez. On peut auffi compter parmi les ftiptiques l'efprit de vin alkoolifé. On ne fe fert prefqu'à préfent que de ce dernier: on l'emploie dans les plaies qui donnent beaucoup de fang, lorfque la compreffion ni la ligature ne fuffifent pas, comme lorfque le fang eft diffout; on jette une certaine quantité de cet efprit de vin à froid fur la partie,

& on la couvre outre cela avec des linges trempés dans le même esprit de vin. On doit compter parmi les ſtiptiques le vinaigre, ſoit pur, ſoit tempéré avec l'eau que l'on appelle alors oxicrat. L'oxicrat eſt plus ou moins fort, ſelon que l'on mêle plus ou moins de vinaigre avec la même quantité d'eau : on ne l'emploie guere dans l'hémopthiſie, à moins que le malade ne ſoit dans un extrême danger. L'oxicrat opere des guériſons preſque miraculeuſes dans les hémorragies utérines qui ſurviennent aux accouchements ; on enveloppe la malade dans des draps trempés dans l'oxicrat ou bien dans le vinaigre. Nous ne devons pas omettre ici un ſtiptique excellent ſelon les Auteurs modernes qui nous eſt fourni par l'amadou qui eſt un champignon préparé qu'on appelle en latin *fongus ignarius, aut pedis equini facie.* L'amadou appliqué ſur les vaiſſeaux ouverts, arrête, dit-on, l'hémorragie ; mais il eſt incertain ſi cet effet eſt dû à la vertu ſtiptique de l'amadou, ou bien à la compreſſion qu'on fait en l'employant. Enfin on compte parmi les ſtiptiques les plus en uſage, l'eau ſtiptique de M. [illegible], qui tire ſa principale vertu du vitriol. On peut en voir la compoſition dans le Cours de Chymie de Montpellier. On verſe de cette eau ſur la partie, ou bien on y applique des compreſſes trempées dans cette eau : dans les hémorragies du nez on l'emploie ſous forme d'errhine liquide, ou bien on fait des bourdonnets de la meſure de la cavité des narrines, on les imbibe de cette eau, & on les y introduit.

CHAPITRE SECOND.

Des Médicaments Externes généraux.

NOUS avons diviſé les médicaments externes en particuliers ou topiques qui produiſent leur effet préciſement ſur la partie où on les applique, & en généraux qui ſont ceux qu'on applique dans la vue de remédier aux vices généraux qui dérangent l'économie animale. Après avoir parlé ſuffiſamment des topiques, il eſt tems de paſſer aux médicaments externes généraux. Nous nous contenterons de parler des véſicatoires & des bains. Nous commencerons par les véſicatoires.

Des Véſicatoires.

ON entend par véſicatoires des médicaments qui étant appliqués & retenus quelque temps ſur la peau, y excitent des phlictenes ou véſicules,

ou ampoules pleines d'une humeur ſereuſe plus ou moins âcre : ils ne diffèrent des ſynapiſmes que par leur intenſité, car les ſynapiſmes ſont des médicaments qui bornent leur action à produire la rougeur ſans cauſer des veſſies ſur la peau, d'où vient qu'on les appelle en latin *medicamenta rubefacientia* qu'on emploie lorſqu'il ne faut pas tant tirer les humeurs au dehors. Les mêmes médicaments qui ſont véſicatoires étant employés à une certaine doſe, peuvent n'être que ſynapiſmes en diminuant la doſe. On compte parmi les véſicatoires toutes les plantes âcres, l'ail, l'euphorbe, l'herbe aux gueux, la rénoncule, le pyrethre, la moutarde, &c. mais aujourd'hui on ne ſe ſert preſque que des mouches cantarides qui répandent une odeur très-puante quand elles ſont réceutes.

Cas.

ON emploie les véſicatoires avec ſuccès; 1°. dans les affections ſoporeuſes eſſentielles, comme dans l'apoplexie, ſoit ſanguine mais après avoir fait précéder les ſaignées & les émétiques, ſoit ſur-tout pituiteuſe; dans le carus, le coma, la léthargie; 2°. dans les fievres malignes qu'on appelle *à coagulo*, où les ſolides ſont tous relâchés & les fluides viſqueux, lents, & pour ainſi dire coagulés, ce qui paroît aſſez par les ſymptomes qui accompagnent cette eſpece de fievre maligne, tels ſont le grand accablement des forces, le pouls lent, petit, foible, les affections ſoporeuſes, le carus, le coma, les délires obſcurs, languiſſants, la chaleur qui n'eſt pas plus conſidérable que dans l'état naturel, ou même qui eſt quelquefois moindre; 3°. dans les douleurs de la tête invétérées qui dépendent d'une matiere âcre, ſéreuſe, ce qu'on connoît par le tempérament, ſoit pituiteux, ſoit mélancolique; car quoique dans ce dernier tempérament la ſéroſité n'abonde pas abſolumeut, cependant comme elle ne peut ſe mêler exactement avec le ſang à cauſe de la ſéchereſſe de celui-ci, elle paroît être abondante; 4°. dans les ophtalmies invétérées, ſur-tout lorſqu'elles ſuccédent à la petite vérole ou à la rougeole, dans l'épiphora ou l'armoyement qui ſuccéde aux mêmes maladies; 5°. dans les douleurs vives des dents qui ſont périodiques, & qui dépendent d'une humeur âcre, ſéreuſe; 6°. pour faire revenir la matiere de la goutte vers les parties ſur leſquelles elle doit être portée, c'eſt-à-dire, vers les articulations lorſqu'elle en a été mal-à-propos rétropulſée, ou lorſque n'y étant pas portée, on comprend qu'elle peut faire du ravage dans l'intérieur du corps; 7°. dans les cas où quelques ulceres

iuvéterés, ſoit naturels, ſoit artificiels comme les cauteres, ſe ſont deſſéchés & cicatriſés d'eux-mêmes ou par le ſecours de l'art : pour ſuppléer à ces ulceres, & prévenir les ſuites fâcheuſes qui pourroient naître de ce que la matiere purulente n'a pas d'iſſue, on applique une emplâtre véſicatoire près de la partie où étoit auparavant l'ulcere ou cautere. Tels ſont les cas où l'on emploie ordinairement les véſicatoires : par où il eſt aiſé de voir que quoique quelquefois on s'en ſerve pour des affections externes topiques, cependant le plus ſouvent on y a recours pour rétablir la ſanté lorſqu'elle a été dérangée par des vices généraux ; c'eſt auſſi la raiſon qui nous a déterminé à ranger les véſicatoires parmi les médicaments externes généraux. Au reſte nous ne devons pas omettre qu'il y a des Médecins dans les pays étrangers qui emploient les véſicatoires dans tous les délires, même phrénétiques, dans la petite vérole, la rougeole, les maladies convulſives ; mais leur uſage dans ce cas-là ne paroît pas ſi généralement indiqué, ni même aſſez ſûr : il faut cependant en excepter la petite vérole, lorſque l'éruption ne peut pas ſe faire à cauſe de l'épaiſſiſſement du ſang & de l'atonie des ſolides, car dans ces circonſtances on doit les employer. Ces médicaments agiſſent en donnant du ton aux ſolides, & en atténuant les fluides : on doit donc les regarder comme ſtimulants & atténuants, mais qui ne conviennent que dans les cas que nous avons ſpécifié.

Effets particuliers.

L'ENDROIT de la ſurface du corps où l'on a appliqué les véſicatoires devient un peu rouge, le malade y reſſent une douleur plus ou moins vive, ou bien une eſpece d'inquiétude, ſuppoſé qu'il ne ſoit pas attaqué de quelque affection ſoporeuſe. Quelque temps après l'application des véſicatoires, c'eſt-à-dire, quatre ou cinq heures après plus ou moins ſelon la diſpoſition du ſujet & la compoſition de l'emplâtre véſicatoire, il s'éleve ſur la peau des empoules, ou des veſſies remplies d'une humeur ſéreuſe plus ou moins âcre.

Effets généraux.

L'ACTION des véſicatoires ne ſe borne pas à la ſeule partie ſur laquelle on les applique ; mais après avoir ſtimulé & avoir rongé les petits vaiſſeaux de la peau, ils pénetrent dans la maſſe du ſang, agiſſent ſur

les organes vitaux qu'ils irritent, excitent de plus fortes oscillations, divisent ainsi les fluides visqueux & tenaces, & enfin détournent vers les vessies qu'ils excitent par leur *stimulus*, les matieres séreuses âcres qui étant portées ailleurs pourroient exciter des symptomes fâcheux : c'est pourquoi ils sont utiles dans les vieilles fluxions, par exemple, dans les migraines invétérées, parce qu'ils évacuent une partie de l'humeur qui se portant vers la tête, y excite la migraine, & qu'ils atténuent les fluides, & empêchent ainsi qu'ils ne causent des engorgements. Il faut remarquer que ces médicaments portent leur action principalement vers les voies urinaires, ce qui nous doit rendre très-circonspects en les employant tant extérieurement qu'intérieurement, sur-tout dans les personnes qui ont des ulceres aux reins, ou qui ont été sujettes à quelqu'autre maladie des voies urinaires ; car l'usage même externe des vésicatoires a souvent produit de très-grands maux, comme des pissements de sang, des inflammations de la vessie, des ureteres, des reins, symptomes qui ont été quelquefois mortels, quoiqu'on les ait combattu avec les secours les plus appropriés. Si cependant malgré les précautions que l'on a prises en employant les vésicatoires il survenoit quelqu'un des fâcheux symptomes dont nous venons de parler, il faut avoir promptement recours aux adoucissants & sur-tout au lait : l'observation fait voir aussi que les bains tiedes ont été très-utiles pour remédier à ces désordres.

Maniere de s'en servir, Doses.

LES mouches cantarides, comme nous l'avons déja dit, sont presque les seuls vésicatoires dont on se sert à présent. Ce sont des animaux oblongs, ailés, petits, d'une couleur très-belle, verte, azurée, tirant sur le doré, d'une odeur très-puante quand ils sont récents. On doit choisir pour l'usage les mouches les plus récentes & celles qui sont entieres, & rejetter les vieilles & celles qui se réduisent en poudre dès qu'on les touche, parce que leur vertu consiste dans un sel extrêmement volatil qui se dissipe lorsqu'elles vieillissent. Il y a des Auteurs qui conseillent d'ôter les ailes, mais c'est un scrupule assez ridicule. On prépare sur le champ l'emplâtre vésicatoire avec les cantarides, de la maniere suivante. On les réduit en poudre, & on les incorpore au nombre de dix ou de douze, avec suffisante quantité de vieux levain ramolli avec du bon vinaigre pour une emplâtre ; quelquefois on les incorpore avec la pulpe des figues. On fait l'emplâtre vésicatoire plus ou moins grande, selon la partie sur laquelle on veut l'appliquer

pliquer, & on augmente la dose des cantarides à proportion que l'emplâtre est plus ou moins grand. Lorsqu'on doit l'appliquer derriere les oreilles, par exemple, l'emplâtre ne doit pas être plus grand qu'un écu de six livres : si on l'applique entre les deux épaules, il doit être grand comme les deux paumes de la main. Quelque part qu'on applique l'emplâtre vésicatoire, il faut l'y laisser jusqu'à ce qu'il ait assez agi, ce qu'on connoît par les vessies qui s'élevent sur la peau : on ne sauroit guère déterminer le temps qu'il faut pour qu'il agisse, puisque cela dépend, comme nous l'avons dit déja de la composition de l'emplâtre & de la disposition des sujets sur lesquels on fait l'application. Plus les cantaridès sont récentes & la peau de la personne tendre & délicate, plus l'emplâtre agit promptement, & au contraire, plus les cantarides sont vieilles & la peau dure, plus il faut de temps pour que l'emplâtre produise des vessies. Ordinairement après trois, quatre ou cinq heures plus ou moins suivant les circonstances, on ôte l'emplâtre vésicatoire, & on trouve des vésicules qui quelquefois s'ouvrent d'elles-mêmes : on laisse couler l'humeur sérèuse autant qu'il est possible, après quoi on panse la plaie avec les digestifs, & le plus souvent avec le beurre frais & les feuilles de poirée ou de choux. Quelquefois il se forme, soit dans la partie où on applique les vésicatoires, soit aux environs des petites pustules qui causent des démangeaisons, & qui inquietent beaucoup le malade : dans ce cas-là on se sert du cérat de Galien, & par ce moyen ces petits ulceres se guérissent & se dessechent comme d'eux-mêmes, dès que l'humeur séreuse cesse d'y aborder. Lorsqu'il est nécessaire d'entretenir l'écoulement de l'humeur séreuse pendant un temps considérable, comme lorsqu'on veut suppléer à quelque ulcere qui s'est fermé, il faut alors à chaque pansement répandre un peu de poudre de cantarides sur la solution de continuité.

Les Bains.

Le bain est l'immersion du corps humain dans quelque fluide. Quand on plonge tout le corps, excepté toutefois la tête, cette immersion s'appelle simplement bain, *balneum.* Si on plonge la moitié du corps jusqu'aux aînes, ou jusqu'aux hypocondres inclusivement, on l'appelle demi-bain, *semi-luvium*; enfin si on ne plonge que quelque partie, selon la diversité de cette partie on lui donne différents noms : ainsi, si ce sont les pieds qu'on plonge dans le fluide, on appelle cette immersion lotion des pieds, *pedi-luvium*, si c'est la tête, *capiti luvium.* Il n'y a point de fluide déterminé pour les bains; mais celui dont on se sert le plus souvent pour cet

ufage, eſt l'eau ſimple, ou l'eau dans laquelle on a fait bouillir diverſes plantes, comme les plantes émollientes, aromatiques, ſelon les différentes intentions du Médecin. Souvent auſſi on emploie les eaux thermales. Outre l'eau ou ſimple ou altérée ſoit naturellement, ſoit artificiellement, il y a encore d'autres fluides qui fourniſſent la matiere du bain, comme l'huile, le lait dont les bains ont été ſouvent ſalutaires aux malades. On diſtingue auſſi les bains en froids, en chauds & en tiedes. C'eſt ſous ce dernier rapport que nous les conſidérons ici, en commençant par les bains tiedes dont on ſe ſert le plus ſouvent. Par bain tiede, nous n'entendons pas celui qui paroît tel au Médecin ou aux aſſiſtants, mais ſeulement au malade, c'eſt-à-dire, celui qui n'excede pas la chaleur du malade, ou dans lequel il ne ſent point ſa chaleur naturelle augmenter, ni diminuer; par où l'on voit qu'on ne peut déterminer abſolument le degré de chaleur, & que quand on parle des bains chauds, tiedes, cela doit toujours s'entendre d'une chaleur ou d'une tiédeur relative au ſentiment du malade.

Cas.

LES bains tiedes conviennent dans pluſieurs maladies aiguës, comme, 1°. dans les douleurs néphrétiques, ſoit qu'elles dépendent du calcul, ſoit qu'elles dépendent de l'inflammation, dans lequel cas on n'emploie les bains tiedes qu'après avoir fait précéder beaucoup de ſaignées, & une boiſſon abondante de ptiſanes adouciſſantes. Dans ce cas les bains d'huile ou du moins les bains d'eau tiede dans laquelle on a fait bouillir les plantes les plus émollientes, ſont plus utiles que les autres; 2°. dans les cas de coliques vives; 3°. dans les douleurs rhumatiques; 4°. quoique dans la manie on emploie les bains froids, cependant dans la phrénéſie qui ne différe de la manie que par la fievre inflammatoire, on ſe ſert des bains tiedes, mais après avoir fait précéder les ſaignées, & les ptiſanes adouciſſantes, humectantes; 5°. dans pluſieurs maladies chroniques, lorſqu'il y a tenſion ſpaſmodique des ſolides, & âcreté & ſécchereſſe des fluides, par exemple, dans la paſſion hyſtérique ou hypocondriaque; 6°. lorſque la tranſpiration eſt empêchée, & que les humeurs de mauvaiſes qualités ſont accumulées dans les vaiſſeaux & les glandes de la peau, comme dans les maladies cutanées, par exemple, dans le prurit, la gale, &c. 7°. dans le cas de fievre qui doit ſe terminer par une éruption cutanée, par exemple, la petite vérole, lorſque l'éruption eſt empêchée par le reſſerrement ſpaſmodique dans les enfants, ou ſimplement par rigi-

dité, tenſion de la peau dans les adultes, pourvu cependant que l'impétuoſité des fluides ne ſoit pas grande. Dans ce cas-là on emploie les bains dans la vue de ramollir les ſolides, & d'adoucir & humecter les fluides. Quoique cette méthode ait réuſſi aſſez ſouvent, il y a néanmoins pluſieurs Médecins très-habiles qui la regardent comme douteuſe & même peu ſûre, non-ſeulement pour les cas de petite vérole dont nous parlons, mais encore pour le cas de phrénéſie; 8°. lorſque quelques excrétions ſont ſupprimées, à cauſe de l'épaiſſiſſement & de la viſcoſité du ſang dans des ſujets qui ne ſont pas cachectiques, comme lorſque le flux menſtruel eſt ſupprimé par une telle cauſe, & dans les circonſtances indiquées; 9°. lorſque la ſuppreſſion des regles dépend de l'érétiſme, ce qu'on connoît par les douleurs vives que les malades rapportent à la région de l'uterus. On emploie alors le bain entier, ou plus ſouvent le pédiluve; 10°. dans l'iſchurie vraie qui dépend de la même cauſe, c'eſt-à-dire, de l'érétiſme; 11°. dans la dyſurie; 12°. dans la gonorrhée virulente; 13°. pour calmer les douleurs de la vérole, & préparer les voies au mercure dont on doit ſe ſervir pour la cure radicale de cette maladie.

Effets.

En faiſant attention aux différents cas où l'on emploie avec ſuccès les bains tiedes, il eſt aiſé de voir qu'ils relâchent le tiſſu de la peau, ramolliſſent les ſolides, ouvrent les pores, s'inſinuent par les vaiſſeaux abſorbants juſques dans la maſſe du ſang, diviſent, délayent les humeurs, leur donnent du véhicule, les rendent plus propres à la tranſpiration, & diminuent la ſenſibilité des parties trop tendues. D'où il ſuit qu'on peut regarder les bains tiedes comme des remedes antiſpaſmodiques, relâchants, délayants, émollients; c'eſt pourquoi ils conviennent dans les cas d'érétiſme. Il eſt évident que les bains d'huile ſont encore plus émollients; c'eſt pourquoi dans les cas de douleurs néphrétiques, de coliques vives, on les préfere aux bains tiedes d'eau ſimple, parce qu'ils produiſent des effets plus marqués: au défaut de bain d'huile, on peut employer dans ce cas-là le bain d'eau tiede altérée par les plantes émollientes. Ils produit à-peu-près les mêmes effets.

Bains Chauds, effets.

Les bains chauds augmentent la circulation lorſque quelqu'un y a été plongé, ſon pouls devient plus fort, plus plein, plus fréquent, la cha-

leur augmente & ſe communique à la tête, les veines s'enflent, la face rougit, la perſonne ſe ſent portée au ſommeil, & quelquefois il ſurvient des délires légers; ce n'eſt même qu'en excitant cette eſpece de fievre, que les bains chauds produiſent de bons effets dans les cas que nous marquerons ci-après: c'eſt auſſi par la même raiſon que les eaux thermales ſont utiles dans les mêmes circonſtances, comme auſſi les bains d'eau alterée par les plantes aromatiques.

Cas.

On emploie avec ſuccès les bains chauds, ſoit d'eau ſimple, ou alterée par les plantes aromatiques, ſoit d'eau thermale, 1°. dans les rhumatiſmes *à causâ frigidâ*, 2°. dans les paralyſies qui dépendent de la lenteur des fluides & du relâchement du ſyſtême nerveux, 3°. quelquefois ils ſont utiles dans les aſthmes pituiteux; en un mot toutes les fois que le tiſſu des ſolides eſt relâché, & que les fluides ſont viſqueux & languiſſants.

Bains Froids.

Les bains tiedes agiſſent de la même maniere que les bains chauds, mais dans un moindre degré; les bains froids par la raiſon des contraires, produiſent des effets oppoſés aux bains tiedes & aux bains chauds. Ils diminuent la circulation & la rendent plus lente; c'eſt pour cette raiſon qu'on les emploie dans la manie; ſi cependant l'érétiſme étoit jointe à la manie, il feroit plus prudent de les employer tiedes, ou un peu moins que tiedes. Les bains froids ſont encore utiles dans le cas de ſuppreſſion d'urine lorſqu'elle vient de ce que l'urine a été trop long-temps retenue: ils ont été auſſi quelquefois d'un grand ſecours dans les conſtipations opiniâtres du ventre, qui cauſoient des ſymptomes très-fâcheux; mais dans ce dernier cas on ne donnoit pas le bain entier, on ſe contentoit des lotions des pieds.

Précautions.

1°. Les bains chauds doivent être évités par ceux qui ont des obſtructions invétérées, ſquirreuſes, dont le ſang eſt ſec, âcre, & preſqu'inflammatoire, ou qui ont quelque viſcere vicié, 2°. les bains tiedes ne conviennent pas à ceux qui ſont cachectiques, enflés, leucoplegmatiques, hydropiques; & ſi quelque partie eſt attaquée de quelques-uns de ces vices, comme cela arrive quelquefois à l'extrêmité des membres, & qu'il y ait d'ailleurs néceſſité d'avoir recours aux bains, on doit alors éviter de plon-

ger la partie affectée. 3°. On n'emploie pas les bains entiers lorſque les malades ſont attaqués de quelques maladies de la poitrine, comme d'aſthme, de phthiſie, d'hémopthiſie, ou qu'ils ſont trop foibles ; mais ſi les bains ſont indiqués d'ailleurs, on emploie les demi-bains, ou quelquefois les lotions des pieds ſeulement. 4°. Dans les petites véroles où l'éruption eſt empêchée par le reſſerrement ou la rigidité des ſolides, & où nous avons dit qu'on pouvoit employer les bains tiedes, comme ces bains augmentent la circulation, & que cette méthode eſt regardée comme douteuſe & peu ſûre par d'habiles Médecins, on pourroit y ſubſtituer des fomentations en trempant des linges, & les appliquant ſucceſſivement ſur toutes les parties du corps: cette derniere méthode ſeroit moins dangereuſe. 5°. Quant à l'heure du bain, on le prend ordinairement le matin à jeun, & s'il eſt néceſſaire de prendre un ſecond bain le ſoir, on attend cinq heures après diner. Enfin nous remarquerons en finiſſant qu'on peut rapporter aux bains conſidérés en général, non-ſeulement les fomentations comme nous l'avons dit, mais encore les douches. Par où l'on voit que ce que nous avons dit des effets généraux des bains, peut ſervir à entendre ce qui regarde les fomentations & les douches.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

Des Matieres contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

